This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

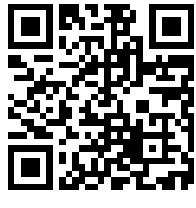

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE LIBRARY
OF THE

PERIODICAL ROOM
CLASS 905
BOOK R32

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET L. EISENMANN

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE

TOME CENT CINQUANTE ET UNIÈME

Janvier-Avril 1926

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1926

Digitized by Google

Digitized by Google

L'AUTONOMIE ADMINISTRATIVE
DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS
A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

La préparation d'un livre sur l'*Application du Concordat par un prélat d'Ancien régime, Mgr Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles (1802-1810)*, m'a permis de relever un fait de portée considérable et qui, cependant, a été négligé jusqu'ici : l'autonomie administrative de l'épiscopat durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les ouvrages très importants de M. l'abbé Durand, de M. l'abbé Lavaquery, les articles de MM. Mathiez et Dubreuil, sans parler des constatations d'après nombre de documents inédits, m'ont confirmé dans mes observations[1].

Cette autonomie, l'état d'esprit qui lui correspond chez les évêques de la monarchie en déclin, la politique adoptée à la suite par eux lors de la Constitution civile, puis lors du Concordat et de son application d'abord par Napoléon et, après Napoléon, par la Restauration, tout cela mérite d'être mis en lumière. Je n'ai pu m'y attacher exclusivement dans mon ouvrage. Champion de Cicé n'a systématisé cette conception, qu'il avait appliquée dans ses diocèses successifs de Rodez et de Bordeaux avant la Révolution, qu'en l'année 1800 ; les réalisations nombreuses et très démonstratives qu'il en a faites comme archevêque concordataire à partir de 1802 n'apparaissent que dispersées parmi ses agissements divers. Un exposé d'ensemble du fait et de ses conséquences jusqu'en 1830 ne sera donc point jugé oiseux par les lecteurs de la *Revue historique*.

1. Abbé Durand, *Un prélat constitutionnel. Jean-François Périer (1740-1824)*. Paris, 1902, gr. in-8°. — Abbé Lavaquery, *Le cardinal de Boisgelin (1732-1804)*. Paris, 1921, 2 vol. gr. in-8°. — Mathiez, *Le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen* (Revue des études napoléoniennes, janvier 1916). — Dubreuil, *Un évêque concordataire. J.-B.-M. Caffarelli* (Révolution française, t. LXXI et LXXII). — L'ouvrage récent de M. G. Lepointe, *L'organisation et la politique financières du clergé de France sous le règne de Louis XV* (Paris, 1924, gr. in-8°), paru après la composition de cet article, confirme pleinement, en ce qui concerne la question financière, ce que je dis plus loin, notamment p. 28, 30, 39, 42-43, 60 et 309-311.

Digitized by Google

I.

Peut-on commencer par définir l'autonomie administrative de l'épiscopat d'Ancien régime avant d'en tracer l'historique? Non, car il s'agit là de procédés employés communément par les évêques dans leurs divers diocèses, mais qu'il serait inopportun pour eux de formuler en règles et vis-à-vis du Saint-Siège et vis-à-vis de la royauté. Je me contenterai ici de déclarer que, s'il existe chez ces prélats, sauf quelques exceptions, adhésion sans réserve aux instructions spirituelles de l'Église de Rome, ultramontanisme dans les questions de dogme, ils se conduisent en maîtres, sous l'autorité nominale du Pape et du roi de France, dans la direction de leurs diocèses. Et comme, à cette époque, le dogme importe beaucoup moins que l'administration dans l'Église, c'est l'autonomie administrative de l'épiscopat qui représente l'événement le plus riche de conséquences dans l'histoire de l'Église de France.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de l'examiner dans la seconde moitié du règne de Louis XV, sans tenter de remonter plus haut.

L'autonomie de l'épiscopat repose avant tout, quoiqu'étant d'ordre essentiellement pratique, sur un principe doctrinal qu'à la suite de l'abbé Fleury tous les ecclésiastiques gallicans s'accordent à proclamer. Le Pape est le chef de l'Église universelle, mais « tous les évêques ont reçu leur pouvoir immédiatement de Jésus-Christ[1]. » Ainsi « chaque évêque a tout pouvoir pour la conduite ordinaire de son troupeau ». En d'autres termes, « toute la juridiction ecclésiastique réside proprement dans les évêques ». A eux de décider sur ce qui intéresse leurs Églises. C'est ce qu'à la veille du Concordat l'évêque de Lombez résumera dans cette formule lapidaire : « Le Pape a ses droits, nous avons les nôtres. » L'autorité que possède le Saint-Père, il en partage l'exercice, pour l'Église de France, avec le Roi. L'un est le souverain spirituel de cette Église et l'autre son souverain temporel. Au Pape, au Roi, le concordat de 1516 a donné des droits à peu près égaux, les associant dans une sorte de condominium. C'est ainsi qu'au Roi appartient la nomination des évêques et au Pape leur consécration par l'institution canonique. Or l'autorité spirituelle du Pape subit une éclipse prolongée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'institution canonique par le Saint-Père suit automatiquement la nomination par le Roi. L'autorité du Pape n'a plus l'occasion de s'exercer comme au temps des

1. Abbé Fleury, *Discours sur les libertés de l'Église gallicane.* Paris, édit. de 1826, p. 19.

Digitized by Google

controverses entre gallicans et ultramontains, les évêques s'étan pour la grande majorité ralliés à l'ultramontanisme, et la controverse théologique, sur quelque sujet qu'elle s'arrête, étant passée de mode et n'intéressant plus la société. A tous les points de vue, même le Pape n'est plus considéré que comme un prince italien faible, lointain, détaché des événements qui font la vie propre de l'Église de France. Son effacement est tel que les souverains catholiques en général, le roi de France en particulier, ont pu supprimer la Société de Jésus dans leurs États sans provoquer autre chose que des protestations impuissantes du Saint-Siège. Après quoi, les mêmes souverains ont arraché au conclave l'élection d'un pontife décidé à ratifier cette suppression des jésuites et, continuant dans la voie ouverte par ces actes de violence, la Commission des Réguliers en France a procédé depuis 1766, très délibérément, à la réduction des maisons religieuses des diverses congrégations sans s'inquiéter du sentiment de la Curie[1]. Le Pape ne représente plus, a-t-il été dit avec raison, « qu'une sorte de roi constitutionnel de l'Église intervenant rarement dans ses affaires ».

Reste le souverain temporel de l'Église de France, le Roi. Or, le Roi, c'est Louis XV, et c'est tout dire. Louis XV se dérobe à la direction de l'Église de France dans le recrutement même de l'épiscopat. Ce recrutement était un des soucis principaux de Louis XIV, qui s'éclairait, pour le choix de prélats recommandables, des avis du conseil de conscience. Ce conseil de conscience a disparu. Les nominations dépendent, dans la carence de l'autorité royale, de l'ecclésiastique détenteur de la feuille des bénéfices. Ce dernier se débat et se décide au petit bonheur entre toutes les influences qui s'exercent dans l'entourage royal, et l'on sait que l'entourage royal est peuplé des âmes les moins ecclésiastiques du monde. En fin de compte, le titulaire de la feuille recrute l'épiscopat dans la noblesse de cour et, qui plus est, dans les mêmes familles. L'épiscopat devient une oligarchie ayant au plus haut point l'esprit de cour, l'esprit aristocratique, l'esprit de corps. Ces tendances, nous l'avons vu, ne sont point réfrénées par l'autorité spirituelle du Saint-Siège. Elles orientent donc l'épiscopat vers la préoccupation exclusive des intérêts temporels. D'autre part, l'autorité royale montre vis-à-vis de tous les agissements des prélats la même atonie que lors de leur nomination. Entre les deux souverains, celui de Versailles et celui de Rome, qui se partagent sa domination, mais qui ne l'exercent point

1. Il est vrai qu'elle n'a fonctionné en dehors de tout contrôle pontifical que par la volonté du Roi.

Digitized by Google

effectivement ou efficacement, l'épiscopat a donc les coudées franches, et il organise par lui-même et pour lui-même le gouvernement de l'Église.

A l'égard du clergé inférieur, cette orientation de l'épiscopat se manifeste d'abord par l'oubli de toute direction spirituelle. Les grands seigneurs que sont les évêques sont arrivés à la mitre sans avoir la science dogmatique et la soif d'apostolat de leurs prédécesseurs du XVII^e siècle. Pour être agréés du ministre de la feuille et obtenir l'investiture de Rome, ils ont flatté la Société de Jésus avant sa disparition, ils ont donné des gages à l'ultramontanisme. Tranquilles de ce côté, rassurés du côté opposé par l'indifférence du public pour les dernières protestations des gallicans, le peuplement de leurs séminaires, l'éducation de leurs prêtres et l'entretien des vocations, le développement du prosélytisme leur apparaissent comme d'intérêt secondaire et, en toutes circonstances, ils manifestent une extrême indulgence pour la pénétration dans les maisons ecclésiastiques de l'esprit du siècle. Qu'on relise l'ouvrage du cardinal Mathieu, ou la biographie déjà citée de Mgr de Boisgelin, on se persuadera que non seulement la théologie, mais jusqu'à l'histoire sainte et au catéchisme sont laissés de côté dans l'instruction des clercs. Si les générations que les prélats d'alors consacraient au sacerdoce avaient été à leur image et à leur ressemblance, elles n'auraient été absorbées dans l'exercice du ministère que par l'administration de leurs cures, canonicats, etc.

Indépendamment de la formation du clergé inférieur, ce sont les questions administratives qui attirent l'attention des prélats ; ce sont les nécessités matérielles du culte, c'est le prêtre propriétaire, décimateur, interprète des besoins de ses ouailles auprès des puissants, qui provoquent l'intervention du chef du diocèse. Je reviendrai plus loin sur ce point.

Cette orientation trop exclusive vers les œuvres temporelles du clergé, les évêques la pratiquent avec un autoritarisme extrême. Vivant à l'abri de tout contrôle effectif de la part soit de la papauté, soit de la royauté, ils se montrent envers le clergé inférieur vigoureux et rigoureux. D'origine nobiliaire, élevés dans le milieu très fermé de la cour, ne se plaisant que dans une société élégante et raffinée, ils n'ont aucunement l'idée de dépouiller dans leur province la morgue aristocratique, ils exigent avec hauteur l'obéissance des roturiers qui sont sous leur coupe : bourgeois qui recrutent les chapitres et les cures des villes, petites gens qui recrutent le bas clergé des campagnes. Ils malmènent parfois leurs chanoines et les titulaires des paroisses plus qu'ils ne les mènent.

Digitized by Google

Ils réveillent ainsi chez certains le dogmatisme janséniste ou gallican, ils suscitent chez d'autres des rêves d'émancipation politique et démocratique, des velléités de coalition. Toutefois, chacun d'eux est bien chef incontesté dans son diocèse à l'égard de son clergé. S'agit-il de concerter les mesures relatives au culte, les prélats sont seuls à siéger, à discuter, à décider dans les assemblées du clergé de France ; ce sont des prélats qui, dans la Commission des Réguliers, ont réduit sensiblement le nombre des couvents. Naturellement, la domination absolue des pasteurs du second ordre assure à l'épiscopat la domination absolue des fidèles en matière spirituelle. Sans doute, puisque la ferveur s'est attiédie singulièrement chez les ecclésiastiques eux-mêmes, cette emprise sur les âmes est notablement affaiblie. Par contre, elle a beaucoup plus de liberté pour s'exercer qu'aux époques où le Pape, le Roi s'inquiétaient des progrès de la foi chez les laïques, et l'épiscopat dicte ses directions confessionnelles à tous les catholiques de France, c'est-à-dire à l'immense majorité des sujets. Comme la religion intervient en toute circonstance dans la vie des croyants, comme, en dépit d'une légende trop accréditée, la piété n'a point disparu dans la classe moyenne et dans le peuple, ou du moins les habitudes religieuses, ces mêmes prélats qui négligent pour le gouvernement de leurs diocèses la direction spirituelle du clergé et des fidèles n'en gardent pas moins par les prêtres l'ascendant sur les âmes. Et par là même, dans le gouvernement de leurs diocèses, ils ne sont que mieux obéis.

II.

Mais l'administration diocésaine ne représente qu'une faible part de l'action temporelle autonome du haut clergé. Cette action est fondée principalement sur la prépondérance dont jouissent, sous la suprématie royale, l'Église et l'épiscopat dans l'État français.

L'Église, il suffit de le rappeler, est de droit divin ; sa constitution, ses pouvoirs sont d'essence divine ; la mission de l'épiscopat et du clergé, ils la tiennent de Dieu. L'Église et l'épiscopat, quand ils sont amenés à poursuivre des fins temporelles, possèdent donc un crédit incomparable auprès des gouvernants.

D'autre part, depuis les origines de la dynastie, c'est en vertu du sacre conféré par l'archevêque de Reims que le Roi est investi du droit divin et de la couronne. Devenu ainsi le Roi très chrétien, le fils aîné de l'Église, voire même « l'évêque du dehors », il réalise l'association étroite de la politique et de la religion, l'alliance du trône et de l'autel,

Digitized by Google

il impose une religion d'État, le catholicisme, religion exclusive, qu'il est enjoint à tous les sujets de professer sous peine de révolte, et c'est à l'Église, au clergé mené par les évêques d'enseigner cette religion à tous les Français et d'assurer leur soumission au monarque. Ajoutez que la religion catholique, étant la seule religion nationale, forme « le lien indissoluble » entre tous les sujets, fait l'unité légale et morale de la nation. Ajoutez encore que l'Église, depuis le moyen âge, enveloppe la société laïque tout entière, prête ses cadres à de nombreux groupements sociaux : les corporations, par exemple, dont l'institution a été précédée, amenée, renforcée par l'existence des confréries.

Enfin, chacun le sait, le clergé tient depuis le moyen âge le premier rang dans la société. Il constitue une classe privilégiée au-dessus de la noblesse même. La monarchie le reconnaît pour être le premier ordre dans l'État, lui assigne la prééminence en toute circonstance par rapport au reste des sujets, notamment dans les États-Généraux.

La situation de l'Église et de l'épiscopat est, pour tous ces motifs, hors de pair dans le royaume. Elle ne procure pourtant pas au clergé des droits politiques définis : aux États-Généraux, sa primauté est tout honorifique ; les Assemblées du clergé n'ont que des attributions administratives. Mais cette situation, jointe au caractère divin de l'Église, confère aux membres du haut clergé une force, une puissance morale, une autorité incomparables, à l'appui des privilèges temporels qu'il possède, de toutes les interventions auxquelles il peut être entraîné dans le ressort des administrations laïques.

Parmi les visées temporelles des prélats, il faut citer d'abord leurs intérêts propres. Lorsqu'ils se décident, après leur promotion à l'épiscopat, à aller résider dans leur diocèse, leur pensée ne se détache point de Versailles. Ils restent de la Cour par leur famille, leurs amitiés, leurs relations, d'autant plus qu'ils sont arrivés à l'épiscopat par la Cour, et que la Cour demeure la source exclusive de toute faveur. De loin, chaque prélat suit les intrigues de la coterie dont il était naguère, il en protège dans son diocèse les parents et les alliés, à charge de revanche, et dans son palais provincial il est toujours un courtisan en instance perpétuelle à Versailles.

Les prélats ont d'autres intérêts comme grands propriétaires. Jadis, l'Église s'est adaptée au régime féodal. Elle a gardé de ce temps de grands domaines, dotés eux-mêmes d'immunités en matière fiscale vis-à-vis du Roi principalement, et détenteurs de droits féodaux par rapport aux domaines des laïques : ce sont les biens de mainmorte. De ces biens, les membres de l'épiscopat sont les principaux bénéficiaires,

Digitized by Google

avec les abbés, et même souvent en qualité d'abbés commendataires. Ils comptent donc parmi les plus grands propriétaires de la main-morte. La gestion de cette fortune immobilière est très absorbante. Depuis que la monarchie administrative s'est superposée au régime féodal, la propriété ecclésiastique, précisément pour sauvegarder ses immunités, consent périodiquement au Roi le don gratuit, réparti et levé par le clergé lui-même : autre question, en relation avec la précédente et encore plus délicate. Après s'être occupés de l'une et de l'autre dans leurs diocèses respectifs, les évêques les examinent et discutent dans l'Assemblée générale quinquennale du clergé, et dans des assemblées particulières que tiennent, lorsqu'il y a lieu, les prélats présents à Paris. C'est bien de l'épiscopat que relève tout ce qui concerne le temporel de l'Église. Dans l'intervalle des réunions de l'Assemblée quinquennale, l'Agence générale du clergé, qui assure la permanence et prépare le travail, est confiée à des ecclésiastiques désignés pour les premiers évêchés à pourvoir.

Or, dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, en ces sortes d'affaires comme dans la conduite des diocèses et du clergé, les prélats sont à peu près autonomes. La défaillance de l'autorité royale est exploitée par eux avec l'esprit de suite, la ténacité qu'apporte au maintien et à l'affermissement de ses traditions, de sa situation, de ses prétentions, toute élite à tendances de caste, toute oligarchie. Les Assemblées du clergé règlent à leur gré les questions générales relatives au temporel. Elles débattent, d'égal à égal avec les représentants du Roi, le don gratuit. L'épiscopat est vraiment le maître du patrimoine de l'Église.

Ce n'est pas tout. L'Église et les évêques étant entrés dans les cadres de la monarchie administrative, le chef de diocèse joue encore un rôle administratif considérable dans la province dont son diocèse fait partie. D'ordinaire, il siège au premier rang dans les États provinciaux, quand d'aventure ceux-ci ont subsisté, ou dans l'assemblée des communautés, qui, en Provence par exemple, perpétue sous un autre nom les États abolis. L'évêque y siège à la fois en qualité de grand propriétaire, de grand personnage, comme héritier de privilèges et bénéficier de coutumes, contrats et pactes qui, au moyen âge, le faisaient membre de la féodalité du pays. En l'absence de toute assemblée de la province, l'évêque s'impose comme collaborateur au gouverneur, à l'intendant. De même, ses subordonnés ecclésiastiques, jusqu'aux curés élevés par Turgot au rang de « subdélégués naturels » de l'intendant, assument une part des attributions administratives. La plupart du temps, leurs fonctions ne sont pas définies nettement parce que, sous l'Ancien ré-

Digitized by Google

gime, les services et compétences se pénètrent ou se heurtent, s'enchevêtrent ou s'entravent de telle sorte que tout détenteur de l'autorité empiète sur le département des autres. Ainsi font l'évêque et ses subordonnés dans les affaires qui sont du ressort des fonctionnaires royaux Donc, à tous les agents du gouvernement dans sa province l'évêque ou s'impose ou s'oppose. Préciser les limites de cette action de l'épiscopat est de toute impossibilité.

L'évêque a, en plus, des attributions administratives nettement déterminées. Elles datent du régime féodal, où l'Église exerçait la surveillance des esprits, revendiquait le monopole de l'enseignement, de l'assistance, de l'état civil. La monarchie administrative les lui a confirmées, comme elle a maintenu l'Église en possession du culte d'État. Contrôle de la foi et de la pensée chez les laïques, enseignement, assistance, tenue des registres de baptêmes, mariages et enterrements, autant d'offices gérés par le clergé sous la direction de l'épiscopat.

Il existe, en résumé, pour tout prélat de ce temps de multiples devoirs administratifs. Il ne pourrait s'y dérober. Mais la pensée ne lui en vient même pas. Vivant dans un siècle où la recherche du bonheur sur cette terre et le souci du bien public sont à l'ordre du jour, où les philosophes et les économistes assignent cette tâche comme primordiale à tous les cœurs bien nés et à tous les esprits bien faits, où l'ambition la plus vive de tous les gens en place est de mériter les éloges des philosophes et des économistes, les prélats contemporains de la vieillesse de Louis XV affectionnent et poursuivent la renommée « d'évêques administrateurs ». Ils parviennent ainsi à la plus haute réputation. Que sont dans l'opinion publique un Montazet, archevêque de Lyon, enraciné dans le jansénisme, un mystique comme Le Franc de Pompignan, confiné, du reste, dans l'évêché du Puy, avant d'être nommé à Vienne en 1774, en face d'un Brienne, d'un Boisgelin, d'un Cicé, d'un Dillon, etc.?

Cette action dans les provinces, les prélats l'exercent non moins librement que leurs autres attributions. C'est là un fait d'ordre général, dont bénéficient aussi les hauts fonctionnaires civils. Alors que les ministres sont élevés, abaissés par des caprices de jolies femmes conjugués avec des intrigues de courtisans, alors que ces ministres, divisés entre eux, abandonnés à eux-mêmes, oscillent des velléités de réformes à l'accentuation des abus, la direction ministérielle n'est plus qu'un mot. Les intendants, d'ailleurs maintenus indéfiniment dans le même ressort, y contractant des alliances de famille et y fondant de véritables dynasties, sont livrés sans contrôle aux influences locales, aux patro-

Digitized by Google

nages et collusions qui s'exercent sur place ; ils deviennent tout à fait solidaires de la société de la province, de ses intérêts de classe et de ses intérêts locaux. Les archevêques et évêques, non moins que les intendants, se comportent comme il leur plaît. Peut-être, si l'on comparait leurs règles de conduite avec celles des intendants, nous apparaîtraient-ils comme beaucoup plus réfractaires aux complaisances et aux connivences, plus indifférents aux intérêts particuliers, étrangers qu'ils sont à leurs administrés par leurs origines et par leur passé, n'ayant point d'héritiers directs à pourvoir de survivances et de places, et toujours maîtres de recourir contre les tyranneaux de province à de puissants amis auprès du Roi.

Les évêques sont donc avant tout maintenant des administrateurs pénétrés de l'esprit du siècle, opérant chacun à sa guise dans son ressort. Précisément, la diversité de leurs pratiques d'un diocèse à l'autre, d'une province à l'autre, empêche de tracer et de définir des règles communes de leur activité, d'autant qu'il y faudrait préalablement une enquête menée sur l'œuvre propre de chacun d'eux à l'aide des documents d'origine locale, des procès-verbaux des Assemblées générales du clergé, etc. Toutefois, je signale d'ores et déjà un fait, qui caractérise à la fois leur souci d'accommodation aux idées nouvelles et l'indépendance d'allures qu'ils affectent : l'adoption par beaucoup d'entre eux et l'application de la théorie dite de la *Tolérance civile.* L'héroïque obstination des religionnaires du Midi ayant lassé leurs persécuteurs, des évêques et des intendants avaient, dès la fin du règne de Louis XIV, adopté comme expédient de fermer les yeux sur le maintien de l'hérésie. Mais, dans ses *Lettres sur la tolérance* et dans le *Conciliateur*, à partir de 1753 environ, Turgot, jadis condisciple en Sorbonne de jeunes ecclésiastiques éminents et demeuré leur ami quand ils furent devenus évêques, tandis que lui-même se détournait vers la vie laïque, Turgot exposait une doctrine qui réclamait pour les hétérodoxes la concession des droits civils et la permission de célébrer leur culte, pourvu qu'ils s'abstinssent de manifestations publiques. Pour l'épiscopat investi du culte d'État et de la surveillance morale de tous les sujets du Roi, l'intolérance absolue demeura la règle. Chaque Assemblée du clergé de France le rappela au monarque comme un axiome de droit public. Toutefois, pris individuellement, les prélats amis de Turgot, et d'autres à leur suite, s'avisèrent que la doctrine de Turgot était d'un avantageux opportunisme pour tout administrateur éclairé et en coquetterie avec les philosophes, pour tout homme de goût et de tact auquel la coercition brutale déplaisait, pour tout agent du pouvoir

Digitized by Google

à qui une politique d'oppression des protestants paraissait susceptible de complications redoutables. On les vit, en conséquence, distinguer ouvertement entre l'intolérance religieuse proclamée vérité absolue de toute éternité, et la tolérance civile admise comme régime de circonstance. Et, profitant de leur liberté d'action, même dans ce Midi où les passions religieuses subsistaient dans toute leur violence, ils laissèrent s'établir la tolérance vis-à-vis des protestants dans la vie civile, pourvu que le culte réformé continuât à se cantonner « au désert ». Un Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, protégeait, tant que le scandale n'était pas trop retentissant, l'abbé Audra, correspondant et collaborateur de Voltaire dans l'affaire Sirven. Paul Rabaut circulait et regroupait les églises protestantes des Cévennes au vu et au su de tous, appelé par plaisanterie « l'évêque Paul », recevant de l'épiscopat des marques d'estime, et les archevêques de Bordeaux, Champion de Cicé, de Narbonne, Dillon, d'Aix, Boisgelin, donnaient l'exemple de cette évolution. A l'opposé, précisément parce que la volonté de chaque administrateur, maîtresse dans son ressort, ne s'étendait pas au delà, qu'aucune règle uniforme ne venait imposer la tolérance civile aux excès de zèle des subordonnés ou contenir la férocité des robins, il se produisait sur bien des points du royaume des cas de persécution soudaine, le sentiment de l'insécurité subsistait chez les religionnaires, ainsi que la réputation de fanatisme de l'épiscopat pris en corps chez les écrivains et publicistes.

On aurait une idée trop simpliste de l'autonomie pratiquée par les prélats en matière administrative si l'on pensait qu'elle s'exerçât sans limites ou sans contrepoids. D'abord, l'autorité royale et ministérielle subsiste et se manifeste par accès. Ensuite, les agissements des prélats se heurtent à des agissements en sens contraire, dus à des pouvoirs rivaux de celui des chefs de diocèse. C'est devant la justice, au cours de diverses instances, souvent même en dernier recours devant le Conseil d'État, que se concilient ou se tranchent ces conflits. La carrière d'un prélat administrateur est encombrée de procès, de procès multiples, qui rebondissent à l'infini sous l'effet d'incidents multiformes. Au nom des intérêts du diocèse, des immunités et prérogatives du chef du diocèse, au nom de ses subordonnés, chapitres, congrégations, etc., envisagés collectivement, ou des intérêts individuels de tel et tel ecclésiastique, au nom des obligations du culte et des revendications des fabriques, l'évêque est pris à partie ou entame des procédures. En outre, étant donné que dans le chaos des droits, privilèges, prétentions et réclamations de tous les participants à la propriété féodale, chacun

Digitized by Google

d'eux, soit laïque, soit ecclésiastique, est entraîné dans mille contestations, les évêques se trouvent mêlés à des litiges relatifs aux dîmes, droits féodaux, redevances de tout genre, à propos de la mense épiscopale, à propos des biens du clergé régulier, du clergé séculier, des bénéfices ecclésiastiques en général. Il s'y ajoute la délivrance des legs faits à l'Église, autre nid à procès. Avec les fonctionnaires civils, avec les diverses juridictions, avec les magistrats pris individuellement, avec les communautés, avec les États provinciaux, ce sont querelles incessantes de préséances, d'attributions, d'autorité. Quand l'évêque prononce lui-même, armé du droit canon, entre ses clercs, ou entre ses clercs et des laïques plaidant devant l'officialité, il s'expose aux ingérences de la justice civile. La confusion qui engendre les conflits est fatale entre des pouvoirs imprécis détenus par des mandataires envahissants et ergoteurs. Ajoutez-y que les juridictions se mêlent et se combattent, que droit romain, droit canon, droit coutumier sont invoqués concurremment et contradictoirement. Que de péripéties et de traverses, des instances en règlement de juges aux sentences finales! La vie d'un prélat est trop souvent employée à batailler devant tous les tribunaux, à faire assaut de contrats, chartes et autres grimoires de tout âge avec la partie adverse. En définitive, c'est par la chicane qu'est réfrénée, limitée son autonomie administrative, comme c'est par la chicane que lui-même refoule les empiétements et usurpations des administrations rivales sur son domaine toujours contestable et contesté. Mais, dans le déploiement même de cette activité processive, le chef de diocèse se comporte en pouvoir autonome. Et ses facultés d'initiative, sa volonté, ses aptitudes n'ont que plus d'occasions de s'affirmer.

La tendance des prélats à l'autonomie administrative dans la seconde moitié du règne de Louis XV, la mise en pratique de cette conception devraient pouvoir être désignées d'un mot. Mais, comme je l'ai déjà dit, aucun d'entre eux ne tenait à la manifester à la face du Saint-Siège et de la royauté, en admettant qu'ils en eussent tous pleine conscience (ce qui n'est pas du tout démontré). Le terme nécessaire manque donc dans le vocabulaire de l'épiscopat d'alors. Il manque encore aujourd'hui, puisque le fait de l'autonomie administrative des prélats n'a pas été relevé jusqu'ici. Je me vois donc obligé de recourir à une dénomination nouvelle, celle de *gallicanisme épiscopal*. Je ne puis employer le mot de *gallicanisme* pur et simple, parce que le gallicanisme désigne une doctrine et non un système d'administration, parce que les prélats de ce temps, bien loin d'être des gallicans en doctrine, adhéraient, je l'ai déjà dit, dans les questions d'ordre spirituel à l'ultramontanisme.

Digitized by Google

On peut ajouter que l'autonomie administrative, devant aboutir à un fonctionnement presque indépendant de l'Église de France vis-à-vis de Rome, peut être rapprochée, dans les termes, du gallicanisme doctrinal, qui réclamait pour cette même Église à l'égard du Saint-Siège une situation analogue sur le terrain du dogme. C'est pourquoi je préfère le terme de *gallicanisme*. Et je prends soin d'y adjoindre le terme d'*épiscopal* parce que ce système administratif fut l'œuvre propre du haut clergé.

De quelque nom qu'on l'appelle, l'autonomie administrative des chefs de diocèse a obtenu des résultats ; elle a été toutefois complètement méconnue. A ces prélats administrateurs, à leurs initiatives ingénieuses, subtiles, hardies, inspirées du plus pur amour du bien public, le relèvement économique de la France ne doit pas moins qu'aux intendants et aux ministres réformateurs. Ils ont multiplié les tentatives et les créations d'utilité locale et régionale, indépendamment de leurs œuvres charitables que, pour être juste, on doit mettre en regard de leur fortune et de leur faste. Leur nom même reste attaché à de grands travaux : canal de Brienne à Toulouse, canal de Boisgelin en Provence ; à Bordeaux, deux cours ou promenades, une rue rappellent le souvenir de Champion de Cicé. Mais l'autoritarisme de ces grands seigneurs mitrés les faisait haïr du bas-clergé. L'opinion était choquée précisément de tout ce qui leur donnait la force et les moyens d'opérer le bien : leurs origines nobiliaires et leurs relations de cour, leur esprit de caste, leur fortune, leur situation prépondérante dans leur province, leurs préférences et leurs aptitudes pour l'administration. Quoi qu'ils fissent, on leur reprochait de le faire au service et à l'appui d'un régime discrédité, on leur reprochait de ne pas en faire davantage. Plus tard, quand approcha et sévit la Révolution, le parti de la réaction n'eut à l'adresse des prélats administrateurs que critiques acerbes de ton, mais du reste imprécises, ou silence désapprobateur. Il semble que ce parti avait l'impression, sans se rendre compte très exactement des choses, que l'activité des évêques, loin de contribuer à réorganiser la vieille France, avait augmenté le désarroi. Elle s'était, en effet, heurtée à nombre d'autres activités non moins bien intentionnées, non moins autonomes, aucun concert n'étant établi entre les administrateurs de province par le gouvernement central. Même cette activité, dans la mesure où elle s'efforçait de correspondre au progrès des lumières et aux desiderata de l'opinion, était néfaste à la conservation des traditions du régime, ruinait la notion d'autorité, éveillait le goût de la critique et semait les germes de révolte dans les âmes. L'épisco-

Digitized by Google

pat, puissance que tout aurait dû maintenir dans un état d'esprit réactionnaire, faisait inconsciemment œuvre révolutionnaire ; en voulant réparer la vieille machine, il la détraquait davantage et en démontrait l'impuissance. Cette concession même aux idées du siècle, que j'ai citée plus haut comme caractérisant les tendances novatrices en administration de certains prélats et de leur attitude autonomiste, cette concession, c'est-à-dire l'adoption de la tolérance civile dans leurs diocèses, avait des conséquences funestes pour la solidité de la monarchie absolue. Quand la persécution se réveillait malgré l'évêque, ou qu'après une période de calme due à l'évolution générale des idées elle sévissait soudainement dans les diocèses voisins, la rancune s'enracinait dans la pensée des religionnaires, d'autant plus qu'une paix de quelque durée leur avait rendu la force d'espérer, de se souvenir, de vouloir se libérer complètement.

Il n'en reste pas moins qu'entre un pape et un roi qui se désintéressent le premier de la direction spirituelle, le second de la domination temporelle du clergé, l'Église de France, sous la gouverne et par l'action de son épiscopat, s'administre par elle-même et intervient dans l'administration civile à son gré. Il y avait là les éléments d'une Église essentiellement nationale, indépendante de fait, susceptible de se développer paisiblement dans l'ordre et le progrès par l'action de ses évêques, sous la tutelle nominale et débonnaire du Saint-Père et du Roi.

Même si le gallicanisme épiscopal, en d'autres termes l'autonomie administrative de l'épiscopat, n'était point viable, ne pouvait s'affermir et durer, l'existence d'un tel état de choses à la mort de Louis XV allait influer grandement sur les rapports de l'Église avec l'État durant la crise révolutionnaire et dans la France issue de la Révolution.

III.

Avec le règne de Louis XVI, l'épiscopat doit envisager l'éventualité de réformes très graves dans l'Église : le cri public le réclame, les curés en arrivent à se coaliser contre les pasteurs du premier ordre. L'attachement des prélats à leur autonomie aide à expliquer de leur part bien des actes de résignation. Avec un sens remarquable de l'opportunisme, ils cèdent sur tout ce qui n'entache pas de nullité leur autorité administrative et ils entraînent avec eux l'assentiment passif de Louis XVI, tandis que le Pape, de son côté, laisse faire.

C'est ainsi d'abord qu'après avoir rappelé, au sacre, l'obligation pour le Roi d'exterminer l'hérésie — bien que son passé le qualifiât peu pour

Digitized by Google

se donner une attitude d'évêque intransigeant — Loménie de Brienne, devenu cardinal-ministre, adopte au compte de l'État la théorie de la tolérance civile de Turgot et accorde par l'édit de 1787 un état civil aux protestants. C'est ainsi que l'archevêque de Narbonne, Dillon, félicite le monarque de cette grave concession. C'est ainsi, d'autre part, que dans l'Assemblée des notables de 1787, et beaucoup plus nettement encore dans l'Assemblée du clergé de 1788, plusieurs prélats, et non des moindres, renoncent d'avance aux immunités fiscales des bénéfices ecclésiastiques et acceptent l'égalité en matière d'impôt.

La convocation des États-Généraux divise ensuite profondément l'épiscopat. Dans cette caste aristocratique, les uns, inféodés à l'esprit de cour, prétendent ne rien abandonner de leurs avantages et intérêts temporels et, pour les défendre, visent à défendre également la monarchie absolue : c'est La Marche, Conzié, Dillon, Juigné, etc. Les autres, précisément ceux qui ont les capacités administratives les plus réputées — Boisgelin, Cicé de Bordeaux, Barral, Mercy, etc. — comprennent, en politiques souples et avisés, qu'il leur faut consentir des sacrifices pour sauver leur « administration particulière », leur rôle dans l'État, dans le diocèse et la province. Je ne parle pas des arrivistes sans conscience : Brienne, Talleyrand, etc. Mais on peut croire que les uns et les autres ont, au fond, le même but, maintenir les situations acquises, et qu'ils ne sont séparés que par les procédés différents qu'ils adoptent pour y parvenir.

On voit alors les politiques du haut clergé, lors des élections et de la rédaction des cahiers, renoncer à leur mépris de naguère pour le bas clergé, solliciter ses suffrages, accueillir ses doléances. On les voit, lors de la réunion des trois ordres, abandonner la soumission au Roi absolu et reconnaître la souveraineté de la nation, sans doute dans l'espérance que le pouvoir nouveau, en guise de joyeux avènement, leur confirmera l'essentiel de leurs prérogatives temporelles. Ensuite, quand s'impose l'obligation de cruels sacrifices, les mêmes personnages, dans la Déclaration des Droits, dans la nuit du 4 août, abandonnent les privilèges du clergé considéré comme ordre, les dîmes, les immunités fiscales de la propriété féodale et de la propriété de mainmorte. Après quoi ils se dépouillent de cette propriété même et la laissent transformer en biens nationaux. Tout cela ne va pas sans de grandes appréhensions, sans le recours à toute une tactique parlementaire pour satisfaire aux moindres frais possibles ce nouveau souverain temporel, la nation, aux exigences incessantes. D'autre part, les évêques livrent, sans s'en émouvoir, aux appétits de réforme de la Constituante les redevances

Digitized by Google

que le Saint-Siège exigeait sous le nom d'*annates*. Et tous les sacrifices qu'ils ont consentis au nom de l'Église de France, ils les ont consentis sans demander préalablement l'autorisation du souverain spirituel de toutes les Églises.

Enfin, même quand la Constituante, le 13 février 1790, prononce la suppression des ordres religieux, l'épiscopat s'incline, néglige d'en appeler au Pape. Vaut-il la peine de rompre avec l'État sur ce sujet, pour des prélats qui naguère étaient trop souvent en querelle avec les religieux de leur diocèse, qui ont participé ou adhéré aux opérations de la Commission des Réguliers, qui ont enregistré la soumission pontificale à toutes les rigueurs des monarchies absolues contre les congrégations et les moines?

Par contre, il est un domaine que les évêques veulent résolument conserver. C'est celui sur lequel est fondée leur autorité administrative : le maintien du catholicisme comme religion exclusive des Français, l'association de la religion et du gouvernement, le monopole du culte d'État pour le clergé catholique, avec, pour conséquences, le contrôle des esprits et des mœurs, la réduction des hétérodoxes à la tolérance civile, les services de l'enseignement, de l'assistance, de l'état civil laissés aux mains des ministres de l'Église. Claude Fauchet, le sermonnaire le plus goûté, le plus imbu de la pensée révolutionnaire, écrit en 1789 : « Toutes les lois sociales ayant la religion pour sanction première et suprême ne peuvent, sous peine de la contradiction la plus insensée et la plus fatale à la morale publique, négliger aucun moyen de fortifier son empire dans toutes les classes de citoyens. Pour avoir dans leur plénitude les prérogatives des citoyens en France, il faut donc professer la religion catholique, puisqu'elle est la seule nationale. » Et, tout en affirmant que « la loi de tolérance » est « sage, indispensable », Fauchet ajoute, parlant des hérétiques : « Les lois protègent leurs personnes, leurs biens, leur bonheur : que peuvent-ils exiger de plus? De partager les magistratures et d'entrer dans la corporation intime de la nation? C'est une prétention injuste et ce serait une contradiction dans l'État. L'unité légale serait rompue à sa racine et dans toutes ses branches. La religion ne serait plus rien dans la constitution de la patrie, quoiqu'elle doive l'embrasser tout entière[1]. »

Or, sur le principe, la Constituante est d'accord avec le clergé. Elle juge que l'alliance du trône constitutionnel et de l'autel est indispensable. M. Aulard, M. Mathiez ont parfaitement établi que nul ne

1. Fauchet, *De la religion nationale. Mai 1789.* Paris, in-8°, p. 181-183.

Digitized by Google

songe alors à la séparation de l'Église et de l'État. Comment faire accepter de tous les esprits « la régénération nationale qui embrasse toutes les parties de ce vaste empire » sans l'apostolat d'un culte et d'un clergé qui se dévoueront à prêcher la soumission à la nation souveraine, après avoir, durant des siècles, prêché la soumission à la royauté absolue? Comment, sans l'ardente propagande civique de la religion et de ses ministres, faire oublier par les Français un régime monarchique sanctifié par le droit divin? Qui donc, sinon l'épiscopat, dirigera cette œuvre politique et spirituelle qui doit donner aux gouvernants de la France révolutionnaire la domination des âmes?

L'Église catholique et l'épiscopat devront donc garder l'autorité, le rôle administratif, l'autonomie de naguère. La Constituante est d'abord toute disposée à l'admettre. Lorsque l'article X de la Déclaration des Droits est discuté, l'Assemblée refuse à Rabaut-Saint-Étienne et à Mirabeau de proclamer la liberté et l'égalité des cultes; c'est bien le régime de la tolérance civile qui demeure appliqué aux hétérodoxes. Puis, avec une timidité singulièrement dépourvue de franchise, les Constituants n'osent confirmer expressément à l'Église la situation d'Église d'État. Ils ne se décident pas à déclarer avec Dom Gerle que le catholicisme est religion d'État, mais leur premier mouvement avait été dans ce sens et le décret qui clôture l'incident porte : « Considérant que l'attachement de l'Assemblée nationale au culte catholique, apostolique et romain ne saurait être mis en doute au moment où ce culte seul va être mis par elle à la première place des dépenses publiques »[1]. De même, les Constituants n'osent confirmer expressément à l'Église les monopoles de l'enseignement, de l'assistance, de l'état civil; ils les lui maintiennent *de facto* par l'ajournement de toute décision, et ils se sépareront laissant les choses en l'état. Il reste ainsi que, dans les institutions projetées, à défaut des privilèges de classe du clergé, des privilèges fiscaux de la propriété de mainmorte, de cette propriété même dont les revenus seront remplacés par un traitement médiocre, l'épiscopat doit, semble-t-il, conserver ce qui lui est le plus à cœur : un rôle politique essentiel avec le monopole et l'exercice de la religion officielle, avec la formation religieuse, civique et morale de tous les fidèles, et ces trois grands services publics dont les siècles successifs de notre histoire lui ont confirmé la possession : les écoles, les œuvres charitables et hospitalières, les registres paroissiaux des baptêmes, mariages et obsèques. C'est sauver de la tourmente révolutionnaire le plus clair de

1. Voir Mathiez, *Rome et le clergé français sous la Constituante*. Paris, in-8°, p. 88.

Digitized by Google

sa puissance, alors que périssent toutes les autres forces et organisations du passé.

Hélas! c'est à un autre épiscopat, à un autre clergé, aux assermentés que va échoir la situation maintenue à l'Église catholique par les révolutionnaires. En effet, la Constituante impose aux ecclésiastiques, s'ils veulent demeurer *beati possidentes*, la rupture avec le centre apostolique de l'unité catholique, la révolte contre la souveraineté spirituelle du pontife romain par la Constitution civile du clergé.

IV.

Je n'ai pas à reprendre ici l'historique tant de fois débattu de la Constitution civile. Je veux signaler simplement quelle importance a eue le gallicanisme épiscopal de naguère dans l'adoption de cette réforme par la Constituante et dans l'attitude opportuniste que les évêques ont gardée le plus longtemps possible à l'égard de cette réforme.

On allègue, avec raison d'ailleurs, parmi les précédents qui suggéraient à la Constituante la tentation de réaliser une Église catholique officielle absolument nationale, l'influence du protestantisme, de l'anglicanisme, des théories gallicanes, des théories jansénistes, les assertions et les pratiques du joséphisme. Il y avait aussi, beaucoup plus opérantes, beaucoup plus riches d'enseignements, les traditions et les procédés du gallicanisme épiscopal. On avait vu durant bien des années les diocèses de France administrés, et non sans mérite, non sans progrès, par les évêques, sous les souverainetés du Pape et du Roi, mais sans recours effectifs à l'autorité respective de l'un et de l'autre, sans interventions ou ingérences de leur part, sinon pour sauvegarder les apparences. Il suffisait de conserver, de systématiser, de préciser ce régime dans la loi nouvelle, de lui donner l'organisation et la consécration officielles.

Bien plus, pour l'établir définitivement, on aurait l'adhésion, la collaboration de ceux-là mêmes qui l'avaient ébauché, réalisé, fait fonctionner, chacun suivant ses conceptions propres et dans son ressort particulier. En effet, les prélats qui avaient régi si librement les divers sièges de l'ancienne France, ils étaient dans l'Assemblée pour la plupart, ils y comptaient parmi les orateurs écoutés, parmi les administrateurs d'une expérience reconnue, parmi les membres les plus influents des Comités. L'un d'eux, Champion de Cicé, l'archevêque de Bordeaux, tenait les sceaux dans le ministère parlementaire formé par Louis XVI après le 14 Juillet.

Digitized by Google

Aussi les évêques n'ont en majorité combattu la Constitution civile qu'en politiques, du bout des lèvres, pour faire à l'État le moins de sacrifices possible et préserver la mise, tandis que normalement ils auraient dû, dès le début de la discussion, reculer d'horreur devant cette entreprise inouïe d'une assemblée parlementaire s'attaquant à la structure même de l'Église.

Non seulement le gallicanisme épiscopal avait préparé le haut clergé à ne point se scandaliser trop de pareilles audaces, mais la Constitution civile devait, jusqu'à un certain point, indépendamment de la situation politique et des services publics qu'elle maintenait à l'Église et à l'épiscopat, satisfaire l'appétit de pouvoir et de pouvoir autonome des évêques.

Évidemment, ce n'était sauver la mise que relativement. Avant de passer à la question religieuse, la Constituante avait, à la fin de 1789, commencé une refonte du système administratif de la France ; cette mesure établissait la répartition rationnelle et précise de l'administration civile en services complètement distincts les uns des autres. Il n'était donc plus possible aux évêques de sortir de leurs attributions proprement religieuses et de donner, par exemple, la préférence dans leurs travaux à l'assiette des impôts, aux travaux publics, etc. Ils ne devaient plus dépasser le cercle des affaires diocésaines. Même la Constitution civile restreignait singulièrement l'étendue géographique de ce cercle, puisqu'elle réduisait uniformément le ressort de chaque diocèse aux limites d'un département, et, pour les plus grands dignitaires de l'épiscopat, naguère pourvus de vastes provinces ecclésiastiques, cette réduction était très pénible.

A un autre point de vue, le recrutement des évêques par l'élection suscitait les objections les plus graves, les plus diverses, trop connues d'ailleurs pour que je le répète ici.

Toutefois, sous réserve de précautions à prendre contre l'immixtion d'éléments étrangers ou hostiles à la religion catholique, l'élection apparaissait comme supérieure aux intrigues dont les candidats à la mitre étaient contraints sous l'Ancien régime d'assiéger le ministre de la feuille. Elle était conforme au principe d'après lequel, la souveraineté de la nation étant substituée à celle du Roi, tous les fonctionnaires étaient choisis par les citoyens. En revanche, l'évêque, devenu mandataire de tous les catholiques de son diocèse, était investi par là de l'autorité légale et morale la plus forte.

Par contre, détenteur dans son diocèse de pouvoirs considérables, culte d'État et apostolat civique avec le contrôle des esprits que cet

Digitized by Google

apostolat comportait, enseignement, assistance, état civil, l'évêque acquérait pour les exercer une autonomie incomparablement plus complète qu'antérieurement à l'égard du chef temporel. Du fait de l'élection, du fait de la décentralisation extrême étendue par la Constituante à tous les services, il jouissait dorénavant d'une liberté comparable à celle du président du directoire du département et du procureur général syndic. Les ordres du Roi et du ministère chargés de l'exécutif, les lois votées par la représentation nationale étaient sans force contre son opposition, s'il lui plaisait. Il lui suffisait de se cantonner dans l'apathie à l'encontre des initiatives du pouvoir central pour faire de son diocèse un État à part au point de vue de l'administration religieuse. Du reste, toutes les administrations de département lui donnaient alors l'exemple, transformant dès leur installation la France en quatre-vingt-trois républiques. L'évêque recevait même plus d'indépendance que les administrateurs des départements : il n'était pas soumis à réélection, il ne craignait pas la révocation qu'à la rigueur le pouvoir central pouvait obtenir contre les fonctionnaires civils. L'évêque était autonome totalement, *in aeternum.*

La grande objection qui devait venir naturellement à l'esprit des prélats, c'est qu'ils n'étaient point maîtres de décider de leur statut futur. Ils étaient, de par le Concordat de 1516, soumis à la souveraineté du souverain temporel et du souverain spirituel. Le Roi n'était pas un obstacle : il avait consenti à devenir de souverain absolu le premier fonctionnaire de la nation, il avait subi bien d'autres atteintes à sa puissance, il semblait résigné, en face de la Constituante, au rôle pur et simple de machine à sanctionner. Mais le Saint-Père?

D'après les précédents, il n'était pas chimérique d'espérer en fin de compte son acquiescement. Les évêques, préparés par une longue pratique du gallicanisme épiscopal à accepter la Constitution civile, devaient penser que le Saint-Siège, ayant laissé le gallicanisme épiscopal s'instaurer et durer, admettrait cette Constitution civile qui ne faisait que le consacrer. Je le répète encore : la Cour de Rome, depuis longtemps, se désintéressait de l'administration des diocèses de France par les évêques et fermait les yeux sur l'esprit d'indépendance avec lequel ils administraient. La papauté, en outre, avait ratifié la suppression des jésuites. La papauté avait toléré que la Commission des Réguliers fît dans les établissements des ordres religieux sur le sol français des coupes sombres. On avait même vu à l'étranger l'autocrate Joseph II bouleverser profondément l'Église de ses États sans provoquer de la part du Souverain Pontife d'autre intervention qu'un voyage à

Digitized by Google

Vienne, d'où l'autorité de Rome sur les Églises des diverses monarchies était revenue singulièrement diminuée. Puis ç'avait été le silence imperturbable de Pie VI devant toutes les réformes attentatoires aux privilèges et biens de l'Église de France depuis juillet 1789, et même devant la suppression par la Constituante de ces annates qui allaient grossir le Trésor du siège apostolique. En somme, à considérer de près les choses, jusqu'à présent le Pape se tenait pour satisfait, à l'égard des évêques français, d'une prééminence honorifique, pourvu qu'ils fissent sur le terrain de la doctrine adhésion à l'ultramontanisme.

Cette situation longtemps prolongée, l'état d'esprit entretenu chez les évêques par un long exercice de l'autonomie administrative trouvent leur conclusion dans le grand discours prononcé par Boisgelin le 29 mai 1790 à la Constituante. L'archevêque d'Aix, interprète assurément du haut clergé de France, n'accorde dans ce discours au « chef de l'Église universelle » que « la primauté de droit divin ». On peut dire qu'il prend acte du renoncement effectif du Saint-Siège à la domination spirituelle de l'Église et, s'en étant bien trouvé, il ne demande qu'à voir la papauté se contenter toujours désormais d'une « primauté de droit divin ».

Or, cette « primauté de droit divin », la Constituante en faisait état. Elle supprimait l'institution canonique par le pontife romain, mais cette institution, nous l'avons vu, était devenue une formalité consécutive à la nomination des évêques par le Roi. A sa place, la Constituante établissait cette procédure : l'évêque, une fois élu, ferait connaître son élection au chef de la catholicité. Indubitablement, les égards pour le Saint-Siège étaient, de la sorte, réduits au minimum. Cependant, rien n'empêchait la Constituante d'adopter un protocole qui ménagerait davantage la prééminence spirituelle de l'évêque de Rome. Des deux contractants du Concordat de 1516, le Roi se résignait : le Pape ne se résignerait-il pas? Et si le Pape se résignait, l'administration de l'Église de France appartiendrait définitivement à ses prélats.

Le gallicanisme épiscopal est donc, à mon avis, l'une des causes pour lesquelles la majorité des évêques, le garde des sceaux Cicé et Boisgelin à leur tête, multiplient les démarches et les instances à Rome pour empêcher Pie VI de prononcer un *non possumus*.

Le Pape s'enferma longtemps dans le silence, ou tout au moins seuls les membres ecclésiastiques du ministère français, Cicé et Pompignan, furent mis au courant de sa désapprobation première. De ce silence même les évêques tentèrent de tirer parti. Faire ajourner l'anathème pontifical et, en attendant, trouver un *modus vivendi* tolérable pour le Saint-Siège, obtenir que l'abstention de Pie VI constituât un répit suffisant pour laisser la Constitution civile se modifier, se corriger,

Digitized by Google

vivre et s'enraciner de telle façon que le fait deviendrait un jour le droit, voilà à quoi s'employaient les plus subtils en diplomatie dans l'épiscopat de France. Ils s'efforçaient de calmer et neutraliser les impatiences de la Constituante, qui voulait savoir à quoi s'en tenir sur l'attitude pontificale tout en paraissant y être indifférente ; ils cherchaient avec Louis XVI des subterfuges pour retarder la sanction du décret une fois que la Constitution civile fut définitivement votée ; afin de désarmer le chef spirituel de toutes les Églises, ils proclamaient solennellement leur volonté de rester unis au centre de la catholicité et leur aversion pour un schisme. D'autre part, ils proposaient au Saint-Père, pour lui éviter l'obligation de prendre une décision et pour conférer à la Constitution civile une orthodoxie suffisante, l'expédient d'un concile national, suivi de négociations officielles avec Rome. Cet expédient même prouve combien l'autonomie réalisée si longtemps dans l'Église de France lui avait fait un état d'esprit tout opposé à celui de la Curie. Mais Pie VI était fort mal disposé pour la réunion d'un concile national ; son entourage ne se cachait pas de dire qu'une telle proposition sentait les principes gallicans.

Je ne connais rien de plus tragique que la situation de ces chefs de diocèse groupés autour de Boisgelin au 30 octobre 1790 pour publier l'*Exposition des principes sur la constitution du clergé*. Esprits éminents pour la plupart, administrateurs de valeur, ecclésiastiques attachés à leurs devoirs épiscopaux, « patriotes » dévoués à la France, d'un autre côté, par ambition, par intérêt autant que pour le bien de l'Église de France et des fidèles, pour le maintien de la concorde et la réalisation pacifique de la rénovation politique de la nation, ils souhaitaient passionnément que les tendances, les directions qu'ils avaient données à l'administration diocésaine depuis un demi-siècle, leur mainmise sur cette administration, la situation considérable que la Constitution civile maintenait aux évêques à tous les points de vue, que tout cela subsistât, devînt règle générale et loi de l'État. Ils pouvaient espérer demeurer maîtres dans leurs diocèses sous la souveraineté nominale de l'exécutif et du législatif. Il ne manquait à ce projet, pour se transformer en réalité, que de légères modifications à la Constitution civile qu'élaborerait un concile national et ensuite, pour l'ensemble, l'assentiment, sous une forme aussi discrète qu'il le voudrait, aussi analogue à ses attitudes effacées d'autrefois qu'il lui plairait, du vicaire du Christ. Faute de cet assentiment, les prélats se verraient placés entre l'horreur du schisme et, d'autre part, la rupture du pacte dix fois séculaire entre l'Église et l'État, entre l'autel et le trône. Cette dernière éventualité entraînerait la ruine complète de leur Église, la guerre civile entre Fran-

Digitized by Google

çais et, pour eux-mêmes, l'abandon de leur situation morale et matérielle, la pauvreté, la proscription.

Pie VI parla enfin, et ce fut pour condamner formellement la Constitution civile (10 mars 1791). Les évêques de France, sauf quelques exceptions, se rallièrent à leur souverain spirituel. Du coup, ils se trouvaient en révolte contre la souveraineté temporelle de la nation, contre la loi de l'État révolutionnaire ; il leur fallut se disperser à travers l'Europe sur les routes de l'exil. C'est à cette catastrophe finale, il me semble, que Mgr Sicard aurait dû réserver l'épithète dont il caractérise le sort fait à l'Église par la Révolution depuis l'ouverture des États-Généraux : « L'effondrement. » Avant le rejet par le Pape de la Constitution civile, rien n'était perdu pour le clergé. Après, l'effondrement était même plus complet qu'il ne paraît jusqu'ici aux historiens, car cette forme si intéressante d'activité de l'épiscopat, ce régime de fait susceptible peut-être de conséquences fécondes, l'autonomie administrative, avait vécu.

V.

Le gallicanisme épiscopal n'est donc plus une réalité depuis 1791. Mais il a duré trop longtemps pour disparaître sans laisser de traces dans la pensée des prélats exilés. Déjà en octobre 1791, quand le clergé tout entier éprouve le besoin de se rallier au centre spirituel de l'unité catholique, en pleine bataille, à propos des évêques passés à l'Église assermentée et que Rome veut punir, Boisgelin proteste que ces personnages ne doivent pas être jugés « sans quelques mesures conservatrices des formes établies pour ces sortes de procédures par le droit canonique du royaume ». M. l'abbé Lavaquery souligne avec raison ce souci persistant chez le prélat, qui a personnifié la résistance à la Constitution civile, de conserver au clergé de France « son autonomie et sa discipline[1] ». Les années qui s'écoulent ensuite jusqu'au 18 Brumaire sont remplies entre les évêques proscrits de débats que l'on ne peut pleinement comprendre sans faire intervenir leur attachement à leur situation d'autrefois.

L'histoire des origines de la Petite-Église, par M. Latreille[2], est très démonstrative à ce point de vue. Rassemblés par petits groupes ou dispersés à l'étranger, les prélats français s'accordent à professer un étroit attachement pour le siège apostolique et une déférence complète pour ses directions spirituelles. Mais sur le souverain temporel à reconnaître,

1. Lavaquery, *op. cit.*, t. II, p. 162.

2. E. Latreille, *L'opposition religieuse au Concordat de 1792 à 1803* et *Après le Concordat. L'opposition de 1803 à nos jours*. Paris, 1910, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

ils ne sont point unanimes. Sera-ce par le retour de la monarchie d'Ancien régime, si complaisante à leurs pratiques d'autonomie, qu'ils redeviendront les dirigeants de leurs diocèses[1]? Ne serait-ce pas plutôt par une évolution de l'État révolutionnaire qui s'assagirait? Sans doute, la Législative, la Convention ont laïcisé, constitué en services d'État l'enseignement, l'assistance, l'état civil, et réduit ainsi grandement le rôle, déjà diminué par la Constituante, de l'administration épiscopale. Mais la Législative, la Convention thermidorienne, dans ses derniers jours, ont substitué au serment qu'édictait la Constituante pour tout ecclésiastique des formules beaucoup plus accommodantes. Pour la conciliation militent donc les mêmes évêques et archevêques qui, pour sauvegarder le gallicanisme épiscopal, avaient essayé d'adapter l'Église au régime révolutionnaire ; ils soutiennent cette thèse contre les Dillon, les Conzié et toute la coterie du comte d'Artois ; ils souffrent pour elle mille avanies, que leur prodiguent des confrères à l'intransigeance totalement dépourvue de charité.

VI.

Survinrent le 18 Brumaire et, avec lui, l'aurore d'un gouvernement de stabilité, de concorde. Parmi les évêques, les politiques furent de bonne heure disposés à lui faire crédit. On apprit ensuite que des négociations s'engageaient entre Bonaparte et Pie VII. Aussitôt de nouvelles manifestations de gallicanisme épiscopal attestèrent la vitalité de cet état d'esprit qu'on pouvait croire disparu à jamais.

Ces manifestations prirent des caractères tout différents suivant qu'elles émanaient de l'un ou l'autre camp du clergé émigré. Bonaparte reconnaissait au Souverain Pontife le droit de démissionner tout l'épiscopat. Les prélats, qui échafaudaient leurs projets de restauration de l'autonomie épiscopale sur la restauration même de la monarchie absolue, rappelèrent solennellement le principe que les évêques tiennent leurs droits de Dieu et de Dieu seul. Leurs adversaires, fidèles à la politique d'opportunisme, se taisaient sur ce point précis, espérant avant tout que le régime concordataire leur assurerait l'avantage primordial, faute duquel aucun évêque ne pourrait faire valoir aucun droit : la restitution de leurs sièges. Mais ils pensaient bien, une fois réintégrés à la tête de leur troupeau, pratiquer derechef le gallicanisme épiscopal. Champion de Cicé, l'archevêque de Bordeaux, élabora même un plan

1. Voir notamment la publication de M. l'abbé Sevestre, *Les idées gallicanes et royalistes du haut clergé à la fin de l'Ancien régime, d'après P.-Aug. Godart de Belbeuf, évêque d'Avranches.* Paris, 1917, in-8°.

Digitized by Google

de reconstitution de l'Église de France sous le gouvernement de son épiscopat, plan qu'il eut la candeur de proposer au légat pontifical chargé de négocier le Concordat. Dans ce document, où la confusion de l'exposé fait tort à l'impression que doivent produire les idées, on voit cependant que l'archevêque de Bordeaux n'est pas plus l'irréductible ennemi de l'élection des évêques qu'en 1790 : « La voie d'élection, quoique conforme aux usages primitifs, quoiqu'elle paraisse au premier abord la plus naturelle et la plus juste, est cependant, comme l'expérience l'a démontré à nos pères, sujette aux plus graves inconvénients. » Naturellement, il lui préfère le régime du Concordat de 1516. Mais, de beaucoup, la solution qui lui paraît la meilleure, c'est la présentation au gouvernement de trois candidats qui seraient choisis « par les évêques de la province ». L'administration de l'évêque aurait pour secours un synode diocésain annuel, et un synode métropolitain annuel ou au moins triennal. En place des chapitres cathédraux, naguère si rétifs aux directions des chefs de diocèse, il y aurait dans chaque diocèse « un conseil épiscopal » d'ecclésiastiques. Nommés par l'évêque, ils seraient, en majorité, révocables par lui et n'auraient, au surplus, que voix consultative. « La nomination de toutes les cures doit, sans contredit, être réservée à l'évêque, qui ne devra néanmoins y procéder que dans son conseil. » Les curés, non moins rétifs naguère que les chanoines, et d'ailleurs, avec les curés, tous autres ecclésiastiques « seraient soumis aux avis et corrections de l'évêque qui pourrait, assisté de son conseil, les reléguer pour un temps dans le grand séminaire ou restreindre leurs pouvoirs à leur paroisse, ou même au besoin les destituer... Le destitué pourrait en appeler à l'assemblée provinciale ; mais, jusqu'au jugement de celle-ci, il serait tenu d'obéir à la sentence ». Enfin, le droit de permutation et de résignation des cures serait réservé à l'évêque et « tous les anciens privilèges des gradués » seraient « abrogés ». Du reste, le mémoire souhaite que le recrutement des ecclésiastiques se fasse uniquement par les séminaires (un grand et un petit dans chaque ville épiscopale), placés sous la direction de l'évêque, « tandis qu'ils seraient exposés à perdre leurs mœurs dans les universités sans y acquérir la science[1] ». A cette heure décisive dans l'histoire de l'Église de France, la conception des prélats de l'Ancien régime qui s'offrent à collaborer au régime concordataire n'hésite plus à se dessiner, à se définir, et c'est le gallicanisme épiscopal qu'elle affirme. Tout le mémoire de Champion de Cicé peut se ramener à cette réclamation d'ensemble : dans le diocèse tout par l'évêque, tout pour l'évêque.

1. Manuscrit n° 261, bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence, p. 261-268. Voir aussi mon *Champion de Cicé*, p. 110.

Digitized by Google

On vit ensuite les prélats de cour, la majorité du reste, refuser au pape Pie VII leur démission, susciter le schisme de la Petite-Église et demeurer en terre étrangère. Ils étaient logiques, ils croyaient toujours que l'autonomie de l'évêque dans son diocèse ne pouvait subsister que sous le joug, si léger jadis à leurs épaules, du despotisme royal. En fin de compte, les politiques de l'épiscopat démissionnèrent et rentrèrent en France pour recevoir à nouveau l'administration d'un diocèse. Ils s'installèrent sur leurs nouveaux sièges sous la règle concordataire de 1801, comme avant la Révolution sous la règle concordataire de 1516, comme ils l'eussent fait sous l'empire de la Constitution civile si le Saint-Père l'eût permis. On n'a pas assez vu que le schisme de la Petite-Église et l'acceptation du Concordat par une forte minorité des prélats, ces deux politiques opposées avaient à leur base la même doctrine, le gallicanisme épiscopal, tout comme les deux opinions contraires entre lesquelles s'était partagé l'épiscopat en présence de la Constitution civile.

Il va de soi que, dans l'édification de l'Église concordataire, nous retrouvons le rôle agissant du gallicanisme épiscopal. L'Église catholique a recouvré en France une situation privilégiée. Qu'est-ce que le Concordat, sinon le pacte d'alliance du pouvoir temporel de Bonaparte, Premier Consul, et de l'autorité spirituelle de Pie VII, pour donner à la politique de la République dictatoriale l'appui de la religion? Qu'est-ce que le sacre de Napoléon par le Souverain Pontife, sinon, par la résurrection du droit divin en faveur du fondateur de la quatrième dynastie, l'alliance du trône et de l'autel? Le catholicisme redevient donc religion d'État, avec primauté reconnue par rapport aux autres cultes, du fait que, conformément à la vérité, il est proclamé religion de la majorité des Français, religion du chef du gouvernement, religion qui seule donne ensuite l'investiture de la couronne impériale. De cette situation morale et politique, l'épiscopat doit, ainsi qu'il le faisait sous la royauté et plus qu'il n'aurait pu le faire dans l'Église constitutionnelle, pouvoir tirer grand parti pour réédifier sa propre puissance, pour aménager et développer cette Église nouvelle par son initiative propre, suivant ses traditions et ses procédés d'autrefois.

Assurément, pour pratiquer l'autonomie d'autrefois et son action envahissante, les évêques n'ont plus les mêmes facilités. Ils ont dû, préalablement à leur réintégration, reconnaître au siège apostolique la faculté de les démissionner. La primauté de juridiction des papes sur l'épiscopat de France est ainsi notifiée à l'universel catholique, les prélats sont atteints dans la source même de leurs pouvoirs et la direction spirituelle de l'ultramontanisme est établie sur eux désormais. D'autre part,

Digitized by Google

abstraction faite de la prétention du Premier Consul d'exhumer et de faire professer à nouveau dans les séminaires la doctrine gallicane de 1682, précaution fort naïve et très illusoire, le Concordat et les Organiques asserviront les évêques et l'Église à l'État français. Ainsi enchaîné très étroitement à ses deux souverains spirituel et temporel, le clergé concordataire ne recouvre ni ses privilèges de classe sociale, ni les immunités fiscales des biens de mainmorte, ni ces biens eux-mêmes. Simple corps de fonctionnaires salariés, il lui faut obéir à la main qui le nourrit. Il est assujetti aux règles de hiérarchie et de discipline édictées par le nouveau régime pour tous les fonctionnaires, astreint aux instructions bureaucratiques du conseiller d'État chargé des cultes. Il lui est donc permis de regretter et sa liberté d'action de l'Ancien régime et l'indépendance à peu près complète de tous les administrateurs élus sous l'empire de la Constitution de 1791. Si l'Église voit concéder une primauté à la religion catholique par l'affirmation officielle qu'elle est la confession du plus grand nombre, elle ne peut en tirer les mêmes avantages que de sa situation de religion d'État dans le passé. Aux dissidents, elle doit laisser, en place de la tolérance civile, la liberté des cultes, voire même l'égalité des cultes, puisque le culte public n'est permis à aucune confession dans les localités où coexistent des confessions différentes. L'Église ne recouvre pas non plus la gestion de l'enseignement, de l'assistance, de l'état civil définitivement sécularisés et transférés à l'État, aux départements, arrondissements et communes. L'administration civile de la France reste ce que l'avait faite la Révolution : uniforme, régulière, distribuée en services nettement délimités les uns par rapport aux autres, d'où extrême difficulté pour les fonctionnaires du service des cultes d'intervenir dans les affaires de leurs collègues des autres services.

Ajoutons que, si le pape Pie VII a l'âme pacifique et n'est point disposé à mettre en tutelle l'Église et l'épiscopat français, Napoléon Bonaparte ne semble pas enclin à l'atonie et à la débonnaireté vis-à-vis de ses subordonnés, à l'instar d'un Louis XV et d'un Louis XVI : dans la France consulaire et impériale, il n'est permis à personne de raisonner ou de badiner avec la consigne et, suivant le terme prussien appliqué plus tard à l'Université de Berlin, les ecclésiastiques, corps et âmes, sont « encasernés ».

Qu'importent ces restrictions et ces obstacles? Les prélats rentrés d'exil ne considèrent pas leur siège diocésain comme un refuge propice à des sommeils séniles. Agir, agir avec le plus d'autonomie possible pour refaire l'Église puissante et le haut clergé puissant à la tête de l'Église,

Digitized by Google

voilà quel va être leur but de tous les instants. Ils ont la tradition, l'expérience. Ils possèdent le prestige qui s'attache à des mandataires directs de la divinité, celui que leur valent de longues épreuves héroïquement supportées, celui de leurs origines et de leur culture aristocratique dans cette société nouvelle où le chef lui-même est un parvenu « mal élevé ». Ils ont surtout la foi, l'espérance indéfectible. A défaut d'auxiliaires à recruter dans le clergé régulier, puisque le Concordat ne rappelle pas les ordres religieux à la vie, les évêques ont infiniment plus d'autorité que jadis sur les chapitres cathédraux, sur les curés, sur le corps des desservants qu'ils font sortir du néant. Ils rencontrent dans le bas clergé, en place des anciennes préventions et résistances individuelles ou collectives, une mentalité faite de prosélytisme passionné, de réaction fougueuse contre les idées du XVIII^e siècle, ce que Michelet a exprimé dans une parole célèbre : « La robe du prêtre lui fut collée au corps par la Révolution. »

Aussi, à peine installés, les prélats d'Ancien régime s'évertuent à récupérer ressources, forces, pouvoirs et influence, à l'aide du Concordat ou à l'encontre du Concordat, à l'encontre des Organiques, servis par les complaisances du ministre même des cultes, Portalis, et malgré les dénonciations du ministre de la police Fouché, avec la connivence des préfets et autres fonctionnaires chargés dans chaque département de contrôler l'obéissance de tous les subordonnés de l'État. Non moins ambitieux et autoritaires qu'avant l'exil, de tactique plus enveloppée toutefois, les pasteurs des divers diocèses ressuscitent les congrégations, la propriété ecclésiastique. Ils s'inspirent, dans la pratique, plus de la tolérance civile que de l'égalité des cultes, revendiquent par empiétements successifs et déguisés le contrôle des esprits et des écrits, refont à l'Église une place dans le fonctionnement de l'assistance, de l'enseignement, de l'état civil, interviennent même dans l'administration judiciaire, préfectorale, à tous les points de vue et suivant les occasions et les circonstances[1].

Incontestablement, les évêques d'Ancien régime et des débuts de la Révolution pratiquent le gallicanisme épiscopal, l'action autonome dans leurs diocèses concordataires, comme sous la vieille monarchie, et comme la Constitution civile pouvait leur en faciliter l'exercice. Quand un prélat napoléonien laisse échapper les vœux qu'il forme et les desseins qu'il se propose, on peut penser que leur réalisation fera de

1. Voir *Champion de Cicé, passim ;* abbé A. Durand, *Jean-François Périer, passim ;* abbé Lavaquery, *Le cardinal de Boisgelin*, t. II ; les articles déjà cités sur le cardinal Cambacérès et Mgr Caffarelli, etc.

Digitized by Google

lui le maître dans son diocèse, le maître dans le département, à l'ombre du préfet, à l'abri ou en dépit du Concordat, du Saint-Père et du chef de l'État moderne. De quoi, au reste, il n'y a pas lieu de critiquer des prélats fidèles partout et toujours à leurs convictions et à la conception qu'ils se font de leurs devoirs. Si l'historien se croit en droit de décerner des blâmes au nom de la postérité, droit parfaitement douteux au surplus, il doit réserver ces blâmes au ministre, aux préfets, à tous les fonctionnaires qui se dérobent alors à la défense de l'État laïque.

Or, du Consulat à l'Empire, de l'Empire au Grand Empire, Napoléon incline toujours plus à restaurer de l'Ancien régime ce qui peut faciliter, fortifier l'avènement et l'autorité de la quatrième dynastie. Il veut notamment bâtir le trône sur l'autel et le loyalisme au gouvernement sur la dévotion à l'Église. Il veut rallier à sa cour et à celle de son héritier présomptif, à l'état-major de ses armées et de ses administrations, tous les survivants et descendants de l'aristocratie royale et royaliste. L'épiscopat et les prélats rentrés d'émigration sont donc appelés à une place sans cesse croissante dans l'œuvre napoléonienne, à une autonomie toujours plus grande entre un pape nullement combatif et un prince qui s'oriente vers la reconstitution du passé.

La querelle soudaine entre Pie VII et Napoléon vient souffler sur ces beaux rêves et replacer l'épiscopat dans une crise analogue à celle de 1790. Si la situation, au premier abord, paraît moins tragique, il faut songer que ces prélats sont des vieillards qui, après tant de traverses, ayant survécu à la proscription et ressuscité l'Église, se voient rejetés en pleine tempête. Que l'on pense à l'épouvante dont doit les remplir la colère du despote botté qui, sans plus d'égards que les hommes du Directoire, traîne le Pape de prison en prison sous une escorte de gendarmes et chasse les cardinaux ainsi que des laquais.

Alors, de même qu'en 1790, l'épiscopat, entre ses deux souverains, recourt aux méthodes de temporisation, d'atermoiement et il s'efforce de balancer. On a bientôt fait, quand on explique cette tactique par l'effroi de gens âgés, par le manque de caractère chez les courtisans en robe violette du nouveau monarque. De telles raisons ne valent que pour des individualités sans prestige et pour des capitulations sans dignité. Ici encore il faut faire une place, dans les pensées déterminantes de l'épiscopat, à l'esprit et aux vœux d'autonomie administrative. Entre l'acceptation sans réserve des anathèmes et des prétentions d'un pontife qui revient aux revendications les plus extrêmes de l'ultramontanisme à l'égard du souverain de la France, après être venu dans Notre-Dame jeter le voile du droit divin sur les antécédents révolutionnaires et usur-

Digitized by Google

pateurs de ce souverain, entre la soumission totale à Pie VII et, d'autre part, l'adhésion à un gallicanisme de doctrine qui, étant données les circonstances, les entraînerait à la domestication et au schisme, les évêques de France se reportent à leurs tendances d'avant 1789. La question en litige se ramène à l'institution canonique des évêques, au refus par le Saint-Père d'accorder cette investiture aux prélats qu'a nommés l'empereur. Champion de Cicé propose d'appliquer, en les interprétant, les formes adoptées par le Concordat de François Ier et de Léon X, dont le gallicanisme épiscopal s'accommoda si bien : l'Empereur ne pourrait que présenter les candidats à l'épiscopat, le Pape ne pourrait refuser de les instituer, sauf le cas d'indignité. L'archevêque d'Aix atténue de la sorte les prérogatives du souverain temporel par des concessions de style au souverain spirituel. Il y a mieux. La Commission ecclésiastique de 1809 réserve à « l'Église » l'institution canonique en cas de refus par le Pape, et l'Église est, dans ce projet, représentée, disposition caractéristique de l'état d'esprit des prélats, par « le concile de province ». Le concile national de 1811 accorde à Rome le droit de conférer l'institution canonique, en limite l'exercice à un délai de six mois après la nomination de l'évêque et, passé ce délai, transfère ce droit à l'épiscopat représenté par le métropolitain. Un tel *modus vivendi* ramènerait sans doute la domination spirituelle du Saint-Père sur les évêques à la prééminence honorifique, dont s'accommodaient les pontifes de la fin du XVIIIe siècle et que prétendait légaliser la Constitution civile.

Ces diverses conceptions toutes politiques, ces expédients trop savamment ajustés par les esprits subtils de hauts fonctionnaires ecclésiastiques n'ont de quoi satisfaire ni l'Empereur, qui revendique également les prétentions de Charlemagne et celles de Louis XIV, ni le bas clergé et les fidèles, dont la ferveur, en quête de martyrs à vénérer, s'enthousiasme pour la passion du captif de Savone. Survient alors la chute de Napoléon.

VII.

Puisque le gallicanisme épiscopal a subsisté sous Napoléon, nous le retrouvons de 1815 à 1830 sous les Bourbons restaurés, qui ont confirmé le Concordat. Même, il manifeste alors une vitalité nouvelle, car l'épiscopat retrouve à sa tête la dynastie légitime, à laquelle au cours des siècles il avait associé ses destinées, le fils aîné de l'Église, un monarque dont le droit divin est incontestable, dont le successeur, Charles X, va faire confirmer sa souveraineté par la cérémonie du

Digitized by Google

sacre à Reims. Enfin, ces princes qui se succèdent sur le trône, la majorité des évêques antérieurs à la Révolution les a personnellement connus.

D'autre part, le Roi très chrétien proclame dès l'abord le catholicisme religion de l'État et seule religion de l'État, par l'article VI de la Charte. L'épiscopat se renforce de la plupart des prélats et autres ecclésiastiques qui ont prolongé leur émigration au delà de 1801 et, pour les sièges à pourvoir, le gouvernement de la Restauration s'adresse de préférence à la vieille noblesse.

Le gallicanisme épiscopal va donc refleurir. Même le gallicanisme doctrinal se réveille, quoique les jésuites ne marchandent pas leur appui au clergé de France et qu'ils rencontrent dans les sphères autorisées de précieux appuis. C'est l'époque où Mgr de Frayssinous publie les *Vrais principes de l'Église gallicane*[1], ouvrage dans lequel il conçoit le gouvernement de l'Église comme une sorte de monarchie constitutionnelle, à l'instar de la monarchie selon la Charte. C'est le temps où les écrits de Montlosier font fureur, comme ils font scandale. Naturellement, le gallicanisme doctrinal ne nuit pas au gallicanisme épiscopal.

D'après tout ce qui vient d'être dit, et notamment par l'érection du catholicisme en religion d'État exclusive, l'alliance du trône et de l'autel est officielle. L'Église se trouve ainsi reportée à sa situation morale et politique dans l'État d'avant 1789. L'État compte sur elle pour soutenir la monarchie. Portalis fils, qui, par son père, est l'héritier à la fois de la tradition concordataire et de la tradition de l'épiscopalisme d'Ancien régime, écrit en 1818 : « On peut aisément lier à un régime constitutionnel une Église nationale qui a ses maximes propres et qui fait un corps à part[2]. » L'État s'emploie donc à servir les ambitions de l'Église, lui reconnaît « des maximes propres » et l'existence en « un corps à part». Et l'épiscopat s'emploie à reconstituer dans la mesure du possible l'Église de la monarchie absolue. Dans le clergé, les congrégations sont ressuscitées, développées avec passion. Le dessein de refaire la propriété de mainmorte est poursuivi ouvertement avec l'aide de la Chambre introuvable, apparaît sans déguisement dans le projet de Concordat de 1816, la loi du 2 juin 1817, celle que fait voter Villèle en mai 1825, et parallèlement le gouvernement, la haute société encouragent les fidèles aux donations multipliées envers l'Église. L'espérance est avouée, proclamée, que de la liberté des cultes on rétrogradera vers

1. Paris, 3e édition, 1826, in-8°.

2. Lettre du 6 novembre 1818, dans le catalogue de vente de N. Charavay du 30 novembre 1912, n° 131. Je cite ce texte peu connu et très édifiant de préférence à ceux qu'on lit partout.

Digitized by Google

le régime de la tolérance civile pure et simple. « Il ne faut pas », continue Portalis fils dans le texte que je citais plus haut, « conclure de la liberté des cultes à l'égalité de tous les cultes et de la tolérance civile à l'indifférence religieuse. » Par la loi sur l'obligation du repos dominical, l'État reconnaît indirectement à l'Église le droit de surveillance sur les mœurs, cela dès novembre 1814. La loi sur le sacrilège est une étape beaucoup plus importante dans cette voie, et cette loi est votée au nom du principe que le catholicisme, religion d'État, mérite une protection spéciale qui leur est également garantie par la censure et les lois sur la presse. L'Université est, d'une part, soumise en fait à l'épiscopat, d'autre part livrée à la concurrence de l'enseignement ecclésiastique organisé pour l'offensive par les évêques, et l'ordonnance du 8 avril 1824 met les instituteurs à la discrétion des chefs de diocèse. L'assistance publique est l'objet d'entreprises analogues, qui en font passer la direction aux mains du clergé régulier et séculier. A servir cette pénétration, l'administration civile se dévoue d'un élan incomparablement plus vigoureux que sous Napoléon et, dans chaque diocèse, l'évêque se subordonne dans la pratique les fonctionnaires. Enfin, si le Concordat de 1817 n'a pas obtenu force de loi, de nouveaux diocèses ont été créés, surtout au profit des survivants de l'Église antérieure à la Révolution, tous partisans de longue date de l'autonomie administrative de l'évêque. Il semble que, pour la toute-puissance de l'épiscopat, comme pour la restauration complète de l'Église et de la religion en France, le XIX^e^ siècle va être le siècle de la réparation.

La monarchie constitutionnelle serait-elle restée aussi parfaitement respectueuse des initiatives diocésaines qu'un Louis XV, un Louis XVI? Louis XVIII, à plusieurs reprises, montra des velléités tout au moins frondeuses à l'encontre de l'esprit dominateur et du zèle entreprenant du haut clergé. Le ministère Martignac, sous Charles X, montra plus que des velléités de contrôle par le souverain temporel. D'autre part, l'ultramontanisme véhément de la Cour de Rome et de ses adeptes en France ne semblait pas promettre à l'épiscopat la même carence de l'autorité spirituelle suprême qu'au temps de Pie VI avant 1789 et de Pie VII avant 1808. Quoi qu'il en soit, le règne du gallicanisme épiscopal sous la Restauration était condamné à être éphémère, comme la Restauration elle-même. La Révolution était trop proche dans les souvenirs. Un épiscopat au recrutement aristocratique reconstituant et conduisant une Église d'État privilégiée, la renforçant de congrégations, ressuscitant pour elle la grande propriété, réduisant les hétérodoxes à une vie confessionnelle très discrète

Digitized by Google

et les anticléricaux au mutisme, soumettant toute manifestation extérieure de la pensée à son contrôle et les services publics à son influence, ce spectacle n'était pas plus accepté que l'œuvre de restauration politique et sociale poursuivie par les Bourbons. La monarchie légitime s'écroula en 1830, entraînant le gallicanisme épiscopal dans une ruine définitive.

VIII.

Effectivement, désormais il n'était plus possible aux prélats de s'appuyer à la fois sur le souverain temporel et le souverain spirituel de l'Église pour demeurer en équilibre entre eux. L'épiscopat fut contraint de se rallier à Rome éternelle plutôt qu'au trône précaire d'un Louis-Philippe, d'un Napoléon III, ou à l'autorité de cette démocratie de 1848 que, dans les sphères ecclésiastiques, on appelait « la fille sauvage ». Les régimes politiques successifs recrutaient maintenant les prélats dans la roture autant que dans la noblesse ; l'esprit de corps qui avait été l'une des forces de l'épiscopat nobiliaire s'effaçait par là même ; les calculs politiques auxquels se plaisaient leurs devanciers cédaient le pas aux convictions ultramontaines, ardentes chez des prélats d'humble extraction. Ainsi s'évanouirent dans l'épiscopat de France les traditions d'autonomie. Les directions de Rome s'imposèrent même dans le domaine administratif.

Après la disparition du gallicanisme épiscopal, le concile du Vatican vint porter le dernier coup au gallicanisme doctrinal.

La séparation de l'Église et de l'État, en des temps plus anciens, eût été susceptible de réveiller les goûts d'autorité, les facultés d'action indépendante des prélats. Postérieure à la victoire de l'ultramontanisme intégral, elle a enlevé aux titulaires des divers diocèses tout recours possible à l'autorité du gouvernement temporel contre la papauté, elle a livré sans aucune réserve, restriction ni défense, sur tous les terrains, l'épiscopat français à la direction absolue de la Cour de Rome.

IX.

L'étude de l'activité de Mgr Champion de Cicé comme archevêque d'Ancien régime et archevêque concordataire, corroborée par bien des documents, par les ouvrages et les essais relatifs à d'autres prélats de la même époque, m'amène donc à la conclusion suivante : il a existé chez les membres de l'épiscopat, à la veille de la Révolution, un état d'esprit, une forme d'activité qui, favorisés en premier lieu par l'atonie

Digitized by Google

simultanée du chef de l'Église et du chef de l'État, ont abouti à placer l'Église de France, elle-même dotée de prérogatives trés étendues à l'égard des laïques, sous la direction à peu près autonome de ses évêques. Cet état d'esprit du haut clergé, les méthodes d'administration et les agissements qui en sont la suite, je les désigne du terme de *gallicanisme épiscopal*, tout prêt d'ailleurs à renoncer à cette dénomination pour une autre qui paraîtrait plus juste. Il ne semble pas que cette action de prélats grands administrateurs et très épris de réformes pratiques ait été funeste, bien au contraire, et la postérité se montre par trop ingrate pour leur mémoire. L'Ancien régime étant déchu, le gallicanisme épiscopal a subsisté dans la pensée des prélats et compte parmi les causes les plus efficientes dans l'histoire de l'Église de France jusqu'en 1830. C'est avec le désir obstiné de maintenir leur autorité dans les diocèses que les grands administrateurs de l'épiscopat ont tenté de s'adapter à la Constitution civile et de fléchir l'irréductible opposition de Pie VI. C'est pour recouvrer leur autorité qu'ils se sont ralliés au Concordat ; sous le régime napoléonien, sous celui des Bourbons, ils ont appliqué le Concordat de façon à développer et confirmer leur autorité autonome sur un clergé qu'ils rendaient sans cesse plus influent, plus agissant.

Cependant, il fallait à l'épiscopat l'étai du souverain temporel comme celui du Saint-Siège pour s'appuyer sur l'un et l'autre, contrebalancer l'un par l'autre et garder ainsi son activité propre. Avec la Révolution de 1830, l'épiscopat a perdu le soutien du souverain temporel, et il a dû abandonner à la direction de Rome le gouvernement d'une Église de France qu'il avait reconstituée depuis 1801, par sa seule administration, à son profit exclusif.

En exposant la thèse de l'importance du gallicanisme épiscopal ou de l'autonomie administrative des prélats, de la fin du règne de Louis XV jusqu'à la fin de la Restauration, je crois donc relever un fait jusqu'ici tout à fait négligé. Je ne me dissimule pas qu'à cette thèse de portée générale il est nécessaire qu'on adjoigne une enquête d'histoire ecclésiastique poursuivie dans de nombreux diocèses. Quand elle aura été méthodiquement et scientifiquement faite, j'ai pleine confiance qu'elle libérera de tout caractère hypothétique les conclusions que je formule d'après les travaux déjà publiés.

L. LÉVY-SCHNEIDER.

Digitized by Google

MÉLANGES

L'ÉNIGME DE SIGER[1]

Il n'y a pas de texte contemporain sur les séjours que Dante aurait faits à Paris et en Flandre. Ce qu'en disent des historiens postérieurs, comme Villani, Boccace, Philelphe, Benvenuto d'Imola, Jean de Seravalle, semble bien n'être que déductions tirées de quelques vers célèbres de la *Comédie*, ceux où il est question de l'enseignement de Siger dans la rue du Fouarre à Paris, de l'enluminure telle qu'elle était pratiquée dans cette ville, des digues élevées par les Flamands entre Wissant ou Cadzant et Bruges. Il est vrai que M. Pio Rajna a récemment allégué comme une preuve décisive du passage de Dante à l'Université de Paris le fait qu'il emploie quelque part[2] des expressions techniques pour l'examen d'un bachelier (*tentatio*) tel qu'il se passait à Paris ; mais ici encore, comme l'a fait d'ailleurs observer M. Henri Cochin[3], il peut s'agir d'une science acquise de seconde main par un esprit curieux et doué d'une exceptionnelle mémoire.

L'idée que Dante se serait formé à l'Université de Padoue, ou à celle de Bologne, plus ancienne que celle de Paris, mais spécialisée dans l'étude du droit, ne repose non plus que sur des on-dit ou des déductions.

Si donc on veut préciser la source première des connaissances du poète, es origines de son érudition théologique, philosophique, politique, on se trouve singulièrement embarrassé. Quelques aptitudes qu'on lui attribue, quelques lectures qu'il ait pu et dû faire, cette aptitude et ces lectures supposées n'expliquent pas tout.

Ce que nous savons par lui-même se réduit à peu de chose : il apprit seul l'art de rimer, fut instruit dans le dessin et le chant, étudia les poètes latins et provençaux. Parmi les amis qu'on lui connaît, Guido Cavalcanti, Cino da Pistoia, Dino Frescobaldi, Lapo Gianni, Casella, Giotto, il y a un juriste, des poètes un grand peintre, mais il n'y a pas de savants[4].

A en croire Dante, son maître par excellence fut Virgile, dont il a dû savoir l'œuvre presque par cœur ; ailleurs, il nomme Aristote comme *le*

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions le 4 septembre 1925.
2. *Paradiso*, XXIV, 46.
3. H. Cochin, *Dante est-il venu à Paris?* Paris, 1923.
4. *Vita nuova*, III, 34 ; cf. A. d'Ancona, *Manuale della letteratura italiana*, t. I, p. 276.

Digitized by Google

maître de tous ceux qui savent; mais quel jeune homme, eût-il du génie, pouvait aborder sans guide les mauvaises traductions latines qui circulaient alors d'Aristote et de ses commentateurs?

Autrefois, on se tirait d'embarras par deux hypothèses : Dante aurait suivi les cours de Siger de Brabant rue du Fouarre, à Paris ; il aurait profité de l'enseignement de Brunetto Latini. Ces deux hypothèses sont aujourd'hui réduites à néant. Nous savons que Siger cessa d'enseigner rue du Fouarre en 1277, alors que Dante, né en 1265, avait douze ans ; il n'y a donc plus lieu d'argumenter pour écarter cette tenace erreur. En ce qui concerne Brunetto Latini[1], nous connaissons aujourd'hui ce médiocre personnage et son œuvre toute de compilation. La partie théologique et philosophique de son *Trésor* est copiée dans Isidore de Séville ; il n'y a d'apparente originalité que dans son chapitre sur la politique, dont Cicéron et Sénèque ont d'ailleurs fourni les éléments[2]. C'est pure légende que la mère de Dante, en mourant, ait confié l'éducation de son fils à Brunetto ; étant données les mœurs du précepteur, c'eût été d'ailleurs un singulier choix. Nous avons le témoignage de Dante lui-même, preuve sans réplique qu'il ne fut pas l'élève de Brunetto, mort en 1294. Dans l'*Inferno*, c'est-à-dire au cours de la vision datée par le poète de 1300, l'année du *grand jubilé*, il rencontre Brunetto au lieu où expient les sodomites[3]. Brunetto l'appelle son fils, lui prédit « un sort glorieux dans la vie humaine », et Dante répond : « Elle me brise le cœur, votre chère et douce image paternelle, lorsque vous m'enseigniez d'heure en heure, dans le monde, comment l'homme devient immortel. Le gré que je vous en sais retentira, tant que je vivrai, dans mes paroles. Ce que vous m'annoncez sur mon avenir, je le grave dans ma mémoire. » Et quand Brunetto prend congé de lui (v. 119), il dit à Dante : « Je te recommande mon *Trésor*, car je vis encore dans ce livre et je ne demande pas davantage. » Les commentateurs, sachant que le *Trésor* écrit en français n'est qu'une compilation et un plagiat, doutent encore s'il s'agit de ce livre ou du *Tesoretto* de Brunetto, poème moral de 3,000 vers où il est question de courtoisie, de libéralité, de loyauté, de vaillance, et où Dante peut avoir puisé quelque inspiration. Quoi qu'il en soit de ce détail, il est sûr que les vers de Dante ne s'adressent pas à un maître, mais à un excitateur, à un conseiller. Cette espérance de vivre dans la mémoire des hommes, qui annonce de loin la Renaissance, Brunetto l'a certainement allumée dans l'esprit du jeune Dante ; ce n'est pas lui, faute de les connaître, qui l'a initié à la philosophie, au thomisme, à tout ce qui a fait dire de Dante, dans l'inscription de Jean de Virgile à Ravenne, avec quelque exagération peut-être : *Theologus Dantes, nullius dogmatis expers*[4].

1. Non *Latino ;* cf. d'Ancona, *op. cit.*, t. I, p. 86.
2. Voir G. Paris, *Revue critique*, 1870-1871, t. I, p. 1 et suiv. (d'après Sundby).
3. *Inferno*, XV, 25.
4. Voir, sur ces deux premiers mots choisis comme titre, l'article du P. Mandonnet, dans *Bulletin du Jubilé de Dante*, 1921, p. 395 et suiv.

Digitized by Google

Mais Dante n'est pas seulement thomiste en théologie, au point de s'inspirer parfois très exactement des distinctions les plus subtiles de la *Somme;* en philosophie, il témoigne de connaissances très variées, qu'elles lui soient venues de première ou de seconde main, en particulier du néoplatonisme représenté par le *Liber de Causis* tiré de Proclus, de l'augustinisme, du mysticisme chrétien ou arabisant[1]. Une des principales préoccupations des *dantologues*, depuis nombre d'années, est précisément de prouver que Dante, thomiste orthodoxe en théologie, est singulièrement éclectique en philosophie.

Tout ce savoir ne lui est pas tombé du ciel. On naît peut-être orateur ou poète : on devient théologien et philosophe à force d'études où un guide est indispensable. Nous savons par son propre témoignage que Dante, après la mort de Béatrice (1292), se consola par le travail de l'esprit, qu'il fréquenta certaines écoles de religieux (*scuole de' religiosi*) « où la philosophie se démontrait conformément à la vérité », et que les lectures auxquelles il se livra alors — surtout celle de Thomas et des traductions latines d'Aristote — causèrent un préjudice durable à sa vue[2]. Mais c'est le cas de répéter avec Ovide : *ignoti nulla cupido.* Ce n'est pourtant pas à vingt-sept ans qu'il pouvait s'initier à la science de son temps! Si Dante, frappé d'une peine de cœur, se tourna avec tant d'ardeur vers la scolastique, c'est qu'il avait fait, longtemps auparavant, connaissance avec elle. J'entends établir, du moins à titre de probabilité séduisante, que Dante, dans sa première jeunesse, fut bien l'élève, mais non dans une Université, d'un des philosophes les plus réputés de la fin du XIII^e^ siècle, Siger de Brabant. C'est en Italie, aux abords de sa vingtième année, et non sur les bancs de la rue du Fouarre, qu'il jouit de cet enseignement et que le péripatétisme chrétien, avec d'autres doctrines plus anciennes, lui devint familier à travers les leçons et les entretiens de Siger.

C'est ce que le poète me paraît avoir indiqué avec une clarté suffisante dans les vers célèbres du *Paradiso*, que je veux rappeler d'abord, quelque connus qu'ils soient, parce qu'ils ont été considérés et le sont encore comme une énigme. Il faut naturellement tenir compte du contexte autant que du texte lui-même[3].

Béatrice et Dante pénètrent dans le quatrième ciel du Paradis, où les feux célestes brillent d'un éclat inconnu des hommes. Autour d'eux s'arrondit une couronne de vives et sonores clartés. L'une d'elles s'exprime ainsi : « Tu veux savoir de quelles fleurs se compose cette guirlande qui entoure en la contemplant cette femme dont tu tires la force de monter jusqu'au ciel. Je suis un des agneaux du saint troupeau mené par Dominique... Celui qui est le plus rapproché de ma droite fut mon frère et mon maître : il est Albert de Cologne,

1. Voir ce qu'écrit déjà à ce sujet Ozanam, *Dante*, p. 116, 275. Ce savant admet même que Dante a eu quelque connaissance des doctrines indoues (*Ibid.*, p. 277).

2. *Convivio*, II, 13 ; III, 9. Cf. Ozanam, *Dante*, p. 116. — La dévotion particulière de Dante pour sainte Lucie doit probablement s'expliquer par les maux d'yeux dont il fut affligé, car sainte Lucie passait pour les guérir.

3. *Paradiso*, X.

Digitized by Google

je suis Thomas d'Aquin. Si tu veux apprendre quels sont les autres, suis bien ma parole de ton regard en parcourant la bienheureuse guirlande. » Ici, Thomas montre au poète, en louant chacun par quelques paroles, Gratien, Pierre Lombard, le roi Salomon (auteur du Cantique des cantiques), Denys l'Aréopagite, Paul Orose, Boèce, Isidore de Séville, Bède, Richard de Saint-Victor ; puis il termine ainsi[1] : « Celui-ci, que rencontre ton regard en revenant vers moi, est la lumière d'un esprit qui, dans de graves pensers, trouva la mort lente à venir. C'est la lumière éternelle de Siger qui enseigna dans la rue du Fouarre et syllogisa des vérités dont on lui fit un crime. »

Sillogizò invidiosi veri.

J'ai rendu *invidiosi* par une périphrase, car il n'y a pas de mot correspondant à la pensée qu'éveille le terme italien. *Vérités importunes*[2] ne dit pas tout ; *vérités odieuses*[3] est trop fort ; *vérités qui excitèrent un sentiment d'envie chez ses adversaires*[4] fait presque contresens, comme d'ailleurs l'explication de Scartazzini : *verità degne d'invidia.* Il ne s'agit à aucun titre de jalousie ; Dante emploie le mot dans le sens latin d'*éveillant la haine*, dont on trouve beaucoup d'exemples, en vers comme en prose. Certaines vérités sont haïssables, c'est-à-dire qu'elles attirent la haine sur celui qui les énonce, parce qu'on lui fait un crime de dire vrai. En s'exprimant ainsi, on ne blâme pas celui qui a dit la vérité, mais on blâme, avec une concision discrète, ceux qui lui en ont voulu de l'avoir dite. Telle est, je crois, la pensée de Dante.

Réfléchissons au tableau qu'offre ce passage. Voici, à la place d'honneur, Thomas d'Aquin, le *maître du chœur*, comme Montaigne dira de Virgile ; c'est lui qui prend la parole. A sa droite est Albert le Grand de Cologne, dominicain comme lui, son maître et ami ; à sa gauche est Siger, qui fut un maître séculier de la Faculté des Arts, présenté au poète, parce que telle est la pensée du poète, comme une grande et illustre victime de la vérité. Ce tableau pose le problème réputé insoluble, car Siger, dit-on, fut un hérétique, combattu par Thomas, condamné par l'évêque de Paris, poursuivi par l'inquisiteur de France, condamné enfin en Cour de Rome à la prison perpétuelle. Si cela était vrai, Dante serait un révolté, un hérétique avoué et militant, d'autant plus impudent qu'il mettrait la glorification de l'hérésie dans la bouche de Thomas d'Aquin lui-même ! Plutôt que d'admettre cela, d'admettre que les contemporains l'aient toléré, il n'est pas de subterfuge auquel la critique n'eût mille fois raison de recourir. Mais elle peut, je crois, se tirer d'affaire sans subterfuge.

Gaston Paris fut longtemps préoccupé de ce problème. Il en parla d'abord à l'Académie des Inscriptions le 6 mai 1881, puis dans des articles, à diverses

1. J'emprunte la version très littérale du P. Mandonnet, sauf pour les derniers mots.
2. Trad. de Renan.
3. Trad. de Mme H. de Choiseul.
4. Mandonnet, *Siger*, p. CCCXII.

Digitized by Google

reprises ; en dernier lieu, éclairé par l'ouvrage du P. Mandonnet sur Siger de Brabant, il écrivit un article à ce sujet dans la *Romania* de 1900. C'est donc pendant près de vingt ans qu'il appliqua son puissant esprit à l'élucidation d'une obscurité que nul ne sentait mieux que lui. Y a-t-il réussi? Il ne le croyait pas lui-même, et la conclusion de son article de 1900 est découragée. C'est pourquoi je me crois le droit de reprendre une question qui, comme toutes celles que posent la littérature et l'histoire, peut être résolue, là où de grands savants ont échoué, par l'inspiration heureuse d'un épigone, si humble soit-il.

Que savons-nous de la biographie de Siger? Chanoine de Liége, il paraît en 1266 dans une chaire de la Faculté des Arts de l'Université de Paris, déjà entouré d'une certaine réputation. Il explique Aristote ; ses leçons sur la *Politique* du maître sont très goûtées de Pierre Dubois, le futur légiste, qui, dans cette même Université, alors le centre des hautes études en Europe, entendit prêcher Thomas d'Aquin et Siger, dit *praecellentissimus doctor philosophiae*[1], expliquer la *Politique*. Des écrits de Thomas et de Siger, seuls nommés par lui, il aurait voulu qu'on fît des résumés, qu'on tirât des manuels[2]. Thomas et Siger sont donc sur le même plan, comme deux gloires de l'Université de Paris. Cela se passait entre 1260 et 1272, quand Thomas dirigeait à Paris les deux écoles de théologie dominicaines[3].

Mais Siger, qui se tient de près au texte d'Aristote, qui l'accepte tel qu'il est sans le dénaturer en l'interprétant, est suspect de cet aristotélisme radical que, d'après son plus fidèle représentant arabe, on appelle *averroïsme*. Jusqu'à quel point fut-il averroïste? Hauréau, qui le qualifiait de parfait thomiste, n'avait pu encore lire ses opuscules. Six de ceux-ci ont été publiés par Baeumker et le P. Mandonnet, qui l'un et l'autre les trouvent averroïstes ; mais d'autres érudits, depuis, ont nié qu'ils le fussent, et l'on peut rappeler, à ce propos, ce qu'écrit le P. Mandonnet lui-même, que « la littérature averroïste nous est encore mal connue[4] », qu' « il n'est pas aisé de définir rigoureusement ce que le XIII^e^ siècle a entendu par averroïsme[5] ». Admettons que Siger fut un averroïste modéré ; cela se concilie avec son péripatétisme. Or, ce qui dominait alors dans l'Université et le haut clergé de Paris, c'était le vieil augustinisme. Tandis qu'Albert le Grand querelle parfois Aristote, dont on l'a injustement appelé le *singe*, Thomas ne le querelle jamais, mais l'interprète souvent ; en revanche, les Augustiniens ne voyaient dans ses œuvres — la *Logique* exceptée — que des nids d'hérésie. L'hérétique aristotélicien par excellence, c'est Averroës. Il était donc malaisé, quand on commentait Aristote, de ne point passer pour quelque peu averroïste aux yeux des Augustiniens.

1. *De recuperatione terre sancte*, éd. Langlois, p. 121.
2. *Ibid.*, p. 61.
3. Mandonnet, *op. laud.*, p. XCIX.
4. *Ibid.*, p. CCVI.
5. Mandonnet, *ibid.*, p. CLXXVII.

Digitized by Google

Albert et Thomas ont senti le danger de l'averroïsme et l'ont combattu, le dernier avec tant de vigueur que, sur la célèbre peinture de Benozzo Gozzoli, au Louvre représentant le triomphe de saint Thomas, le saint docteur foule aux pieds Averroës. C'était peut-être, comme l'a pensé Renan, un moyen de mieux faire accepter l'Aristote revu et christianisé ; l'Aristote à turban faisait les frais de la conversion forcée du philosophe grec.

L'écrit d'Albert contre les averroïstes est de 1256 ; celui de Thomas fut rédigé vers 1270. Aucun d'eux ne mentionne Siger, ce qui peut s'expliquer d'ailleurs par l'aversion des scolastiques de ce temps pour des polémiques contre des docteurs encore en vie. Mais, dans un manuscrit de Munich, le traité de Thomas est intitulé : *Tractatus fratris Thomae contra magistrum Sigerum de unitate intellectus*. Le P. Mandonnet a voulu démontrer que cette mention était exacte et que le traité de Thomas vise le *De anima intellectiva* de Siger. On a objecté que l'écrit de Thomas ne cite littéralement aucune phrase de l'opuscule de Siger, ce qu'il pouvait faire pourtant sans manquer à la courtoisie scolastique, et ce qu'il devait faire s'il n'avait en vue que cet opuscule, et non d'autres écrits averroïstes que nous ignorons. Ainsi, la cause n'est pas entendue.

La même année, en décembre 1270, l'évêque de Paris condamna quatre-vingt-treize propositions, dont quatre averroïstes ; les erreurs sont condamnées et excommuniées, ainsi que tous ceux qui les *auront* enseignées sciemment. Aucun nom n'est prononcé ; il y a seulement menace d'excommunication contre ceux qui enseigneraient certaines doctrines. Si, à cette époque, Siger avait été diffamé comme averroïste, l'évêque de Paris, qui appartenait au parti augustinien, aurait sans doute procédé tout autrement.

Au cours des années suivantes, l'Université de Paris connut une période de désordre, où l'on trouve Siger mentionné comme chef d'un parti opposé à celui d'Albéric de Reims. Il s'agissait là de querelles personnelles et locales auxquelles l'intervention du légat du pape mit fin. C'est sans texte à l'appui qu'on a vu là une agitation averroïste[1]. En 1272, Thomas avait quitté Paris pour Naples ; il était mort subitement deux ans après ; la Faculté de théologie avait rendu de grands honneurs à sa mémoire et même sollicité l'envoi de son corps, ce qui n'était pas pour plaire aux Augustiniens. Siger continua, semble-t-il, son enseignement sans obstacle. A l'occasion, il exprime son admiration pour Albert et Thomas, qu'il appelle *praecipui viri in philosophia*[2]. Il était d'ailleurs d'accord avec Thomas, contre les Augustiniens, sur un point essentiel, l'unité des formes substantielles, doctrine que le docteur angélique affirmait encore peu de temps avant sa mort[3].

Faisons donc observer, avant d'aller plus loin : 1° que, selon l'étudiant Pierre Dubois, Thomas et Siger étaient les gloires de l'Université de Paris ;

1. Mandonnet, p. CXXX.
2. *Ibid.*, p. CXLI.
3. *Ibid.*, p. CC. Pour les Augustiniens, les formes ne sont pas simples, mais multiples.

Digitized by Google

2° que, Thomas parti, la situation de Siger dut être d'autant plus grande que le maître ne laissait pas d'élève éminent ; 3° que, si Albert et Thomas ont écrit contre certaines tendances qu'il y a lieu d'attribuer à Siger, celui-ci a parlé avec respect de l'un et de l'autre *comme philosophes*, au lieu de les considérer simplement comme des théologiens ; 4° que, sur un point essentiel, Siger a toujours été d'accord avec Thomas, parce que c'était la doctrine d'Aristote, contre leurs adversaires communs.

En 1277 éclata un scandale sur lequel le P. Mandonnet a parfaitement fait la lumière. Le pape Jean XXI, ému de certains rapports qu'on lui faisait sur l'Université de Paris, considérée comme pontificale et non royale, prescrivit à l'évêque Étienne Tempier de faire une enquête. Pour un motif que nous ignorons, l'évêque n'envoya pas son enquête au pape, mais sévit, de son propre chef, contre les opinions dont ses informateurs lui dénonçaient le crédit (7 mars). La liste de ces opinions comprend 219 articles : il y a des propositions averroïstes, des propositions thomistes et aussi beaucoup d'excentricités, de véritables blasphèmes, comme on n'en a enseigné dans aucune école du moyen âge ; pour en trouver l'équivalent, il faut descendre jusqu'aux soupers de Frédéric II et du baron d'Holbach. Évidemment, le rédacteur a pris de toutes mains : opinions dénoncées par des clercs, propos entendus dans des tavernes d'étudiants. Mais ce qui importe, c'est l'inclusion de propositions thomistes, véritable insulte à la mémoire du grand docteur ; c'était la revanche des Augustiniens, dont était l'évêque Tempier, contre les thomistes parisiens de la Faculté de théologie. Peu de temps après, une manifestation analogue, nettement antithomiste, se produisit à Oxford. Quand Thomas fut canonisé, en 1325, il fallut qu'un autre évêque de Paris annulât la condamnation de 1270 en tout ce qui pouvait concerner le nouveau saint.

Et Siger? Le P. Mandonnet estime qu'aux extravagances près c'est son enseignement qui avait fourni la matière de la plupart des censures. Cela paraît confirmé par deux textes : 1° dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, le recueil des 219 propositions est intitulé : *Contra Sigerum et Boeticum hereticos ;* ce Boèce était un Roumain (*Dacus*) dont nous ne connaissons que des écrits inoffensifs ; 2° dans un catalogue, dressé en 1311, des œuvres de Raymond Lulle, ennemi acharné de l'averroïsme, on trouve cette mention : *Liber contra errores Boetii et Sigeri.* Témoignages à recueillir, sans doute, mais qui peuvent remonter l'un et l'autre à une source dont rien ne nous garantit la pureté.

Huit mois après, comme nous l'apprend un document publié par Dom Martène[1], l'inquisiteur de France, Simon du Val, cite à son tribunal Siger de Brabant et Bernier de Nivelles (23 octobre 1277) ; la citation est adressée aux Dominicains et Franciscains des lieux présumés où Siger et Bernier s'étaient réfugiés. Siger et Bernier sont gravement suspects d'avoir commis

1. *Thesaurus anecdotorum*, V, p. 1812. Lea a connu ce texte, mais a quelque peu altéré les noms.

Digitized by Google

le crime d'hérésie dans le royaume de France et cités à comparaître à Saint-Quentin le 17 janvier 1278.

Le P. Mandonnet est convaincu, et a persuadé à Gaston Paris, qu'il y a une relation directe, bien que non immédiate — l'intervalle de huit mois est difficilement explicable — entre la condamnation générale portée par l'évêque le 7 mars et la citation du 23 octobre. Il est également convaincu que Siger, fugitif et contumace, a été déclaré hérétique, suivant la procédure en vigueur depuis le Concile de Latran de 1215.

On peut faire à cette manière de voir de graves objections :

1° Si l'inquisiteur avait agi en raison de la condamnation épiscopale de mars 1277, il aurait poursuivi Siger et Boèce ; or, il s'agit de Siger et d'un inconnu, belge également, Bernier de Nivelles ;

2° Le P. Mandonnet reconnaît que Bernier dut être « renvoyé des fins de la plainte », puisque nous le trouvons plus tard, à Paris, léguant vingt-cinq volumes au collège de Sorbonne. Pourquoi Siger n'aurait-il pas aussi été reconnu innocent, victime, par exemple, d'une dénonciation calomnieuse? L'Inquisition condamnait souvent à la légère, mais pas toujours, surtout en dehors du Languedoc.

Le P. Mandonnet, sans textes à l'appui, reconstitue ainsi la fin de Siger et celle de Boèce (dont nous ne sachions pas que l'Inquisition se soit occupée) : partis pour la Cour de Rome, afin de faire appel à la juridiction pontificale, ils furent reconnus hérétiques, se rétractèrent et, condamnés suivant l'usage à la prison perpétuelle, moururent en captivité. L'éminent auteur de l'ouvrage sur Siger est si convaincu de la triste fin de son héros entre quatre murs qu'il y revient à plusieurs reprises : p. CCXLII, « Nous verrons Siger de Brabant, condamné à la Cour romaine pour ses doctrines, y subir la peine d'une détention perpétuelle » ; p. CCLXX, « Siger mourut à Orvieto, dans les prisons inquisitoriales de la Cour romaine, à la suite d'un emprisonnement à perpétuité » ; p. CCLXXXVII, « Siger dut comparaître soit à Rome, soit à Viterbe (avec Boèce). La peine qui devait lui être appliquée était celle relative aux hérétiques dogmatisants qui se réconciliaient, à savoir la détention perpétuelle. »

D'Orvieto, il sera question tout à l'heure. Mais, si l'on demande ses preuves au P. Mandonnet, il n'en a qu'une : c'est une lettre de Jean Peckam, franciscain, adversaire des Dominicains, archevêque de Cantorbéry de 1278 à 1292, qui, cherchant à exonérer Thomas de la théorie de l'unité des formes substantielles, attribue l'origine de cette opinion, qu'il réprouve, non à des réguliers, mais à des séculiers ; il ajoute que ses deux principaux défenseurs, ou peut-être inventeurs, passent pour (*dicuntur*) avoir terminé misérablement leur vie en Italie, alors qu'ils n'étaient pas originaires de ce pays (lettre du 10 novembre 1284).

Que Peckam ait fait ainsi allusion à Siger et à Boèce, c'est possible ; mais il répète un on-dit. Peut-on conclure de là que Siger et Boèce aient partagé jusqu'au bout le même triste sort? Peut-on même en conclure, la lettre de

Digitized by Google

Peckam étant de la fin de 1284, que Siger et Boèce devaient être morts à cette date? Que les deux docteurs en question aient gagné l'Italie, Peckam le donne comme certain et on peut l'en croire ; mais le bruit de leur mort en pays étranger n'est qu'une rumeur. Toutefois, en l'absence de témoignages sur Siger postérieurs à cette époque et jusqu'à ce qu'il s'en trouve un, nous acceptons, à titre provisoire, l'an 1284 comme terme extrême de la vie de Siger.

On remarquera que Peckam ne dit pas un mot d'une condamnation subie en France ou en Cour de Rome ; le châtiment, un exil avec ses misères, est comme venu du ciel. Ce que son texte a de plus intéressant, à mon avis, c'est qu'il s'ajoute à celui de Pierre Dubois et à la condamnation de 1277 pour représenter Siger, non comme un adversaire, mais presque comme un inspirateur de Thomas, pour les loger, en quelque sorte, à même enseigne et les associer dans l'erreur. Il n'y a là rien que d'honorable pour Siger, et cela prépare vraiment à rencontrer dans le *Paradis* de Dante, rayonnants d'une clarté divine, le grand Thomas entre Albert et Siger.

Sur la fin de Siger en Italie (non sur sa condamnation, qui est une hypothèse gratuite), nous disposons aujourd'hui de deux textes ; le P. Mandonnet n'en avait qu'un, qu'il n'a certainement pas bien entendu et sur lequel G. Paris, en 1900, a fait la lumière, grâce à l'appui qu'un second texte lui a prêté. Découvert par Castets à Montpellier en 1880, le premier texte est tiré d'un poème italien intitulé *Il Fiore*, œuvre du Florentin Durante, en qui de bons juges, combattus par d'autres bons juges, ont voulu reconnaître Dante lui-même. Ce poème est une imitation assez exacte de la partie satirique du *Roman de la Rose*, qui est de Jean de Meung. Dans l'original français, Faux-Semblant, c'est-à-dire l'hypocrisie personnifiée, se vante de ses triomphes sur ses ennemis, en particulier de la défaite de Guillaume de Saint-Amour dans la célèbre controverse de 1257 contre les Mendiants. Le poète italien ajoute (je transcris la traduction de G. Paris) :

> Maître Siger n'en sortit guère joyeux. Je l'ai fait mourir par le glaive, à grande douleur, à la Cour de Rome, à Orvieto.

Quand G. Paris, le 6 mai 1881, communiqua ce texte précieux à l'Académie des Inscriptions, il se trompa, comme il l'a reconnu lui-même, sur l'interprétation qu'il comporte. « Cela paraît bien vouloir dire », opinait-il, « que Siger fut condamné à mort par ordre du Pape pour avoir attaqué le pouvoir temporel. » Non pas comme hérétique, car Paris savait bien que les hérétiques du XIII^e^ siècle ne périssaient pas par le glaive, mais par le feu. L'hypothèse d'une condamnation à mort pour délit politique était tout à fait irrecevable, et le P. Mandonnet l'a démontré sans peine. Toutefois, comme ce savant tenait à faire mourir Siger dans une geôle pontificale, il s'avisa, à la suite du romaniste Boucherie, de traduire *a ghiado il fè morire* par « je l'ai fait mourir misérablement », alors que la mention de la mort par le glaive

Digitized by Google

est, comme on dit, écrite en noir sur du blanc. G. Paris n'a jamais admis cette interprétation.

Dans son dernier article sur Siger, en 1900, il reconnut que le P. Mandonnet l'avait convaincu de plusieurs erreurs, mais il rectifia définitivement celle de la mort de Siger en prison par l'emprunt qu'il fit au dantologue anglais Toynbee d'un nouveau texte publié en 1879, mais resté inaperçu. C'est un court passage de l'œuvre du continuateur brabançon de Martin de Troppau, où il est dit, à propos du règne de Rodolphe (1273-1291)[1] :

Au temps de cet empereur fleurit Albert, de l'ordre des Prêcheurs, qui écrivit beaucoup de choses excellentes sur la théologie et réfuta beaucoup dans ses écrits le maître Siger. Ce Siger, Brabançon de nation, pour avoir tenu certaines opinions contre la foi (*eo quod quasdam opiniones contra fidem tenuerat*), ne pouvant subsister à Paris (*subsistere non valens*), se rendit à la Cour romaine (*romanam Curiam adiit*) et là, après peu de temps (*post parvum tempus*), périt transpercé par son clerc quasi dément (*a clerico suo quasi dementi perfossus periit*).

G. Paris a commencé par supposer que le chroniqueur avait confondu Thomas avec Albert. Cela n'est pas nécessaire, car ils ont l'un et l'autre écrit contre l'averroïsme, et il semble bien qu'au XIVe siècle on a souvent pensé qu'une réfutation de l'averroïsme visait Siger. Nous avons déjà vu que, dans le monde augustinien, on inclinait à faire de Siger et de Boèce les chefs de l'averroïsme latin.

En second lieu, G. Paris a émis une hypothèse tout à fait bizarre, qu'il a du reste comme dissimulée dans une note. Le *clericus* qui poignarda Siger serait Boèce, son compagnon, et il faudrait peut-être écrire *a clerico (socio) suo*. Le nom seul de G. Paris peut faire attacher quelque importance à une opinion aussi dénuée d'appui. Le *clericus* de Siger était son secrétaire, pas autre chose.

Ayant ainsi détruit pour toujours ce qu'on pourrait presque appeler, sans manquer à la haute estime qu'on lui doit, le roman du P. Mandonnet, G. Paris continua, par une singulière obsession, d'en accepter une partie. Il admit que Siger se rendit à la Cour de Rome pour faire appel de la citation de l'inquisiteur de France, alors qu'il n'existe pas l'ombre d'un texte à cet effet, que celui de Peckam y est plutôt contraire, que celui du continuateur de Martin de Troppau, bien renseigné, en tant que Brabançon, sur un chanoine de Liége, ne l'implique nullement, car : 1° il montre Siger, à cause de certaines opinions, dans l'impossibilité de continuer à vivre à Paris ; c'est donc qu'il perdit sa place, c'est donc qu'une dénonciation quelconque lui créa des ennuis avec l'Inquisition, mais pas davantage ; 2° il montre Siger, ne pouvant plus gagner sa vie ou résider à Paris (l'un implique l'autre), se rendant à la Cour de Rome et périssant là sous le poignard d'un fou qui était son secrétaire. Est-ce qu'un accusé traduit devant l'Inquisition pontificale

1. *Mon. Germ., Script.*, XXXIV.

Digitized by Google

aurait eu un secrétaire? Il est plus conforme au texte de supposer que Siger s'est rendu à la Cour de Rome pour y gagner sa vie ; étant très savant et muni de hauts diplômes, il pouvait tout au moins l'espérer.

Les mots *post parvum tempus* sont bien vagues. Siger quitte Paris à la fin de 1277 ; en prenant *post parvum tempus* à la lettre, comme l'a fait Paris, cela le fait mourir en 1278 ou 1279. Mais c'est impossible, car Durante dit qu'il est mort « à la Cour romaine, à Orvieto », et la Cour romaine n'a été dans cette ville ni en 1278 ni en 1279, mais bien de 1281 à 1284, de 1290 à 1291 et en 1297. Donc, *post parvum tempus* signifie au moins *après trois ans* et peut aussi bien signifier *après quatre ou cinq ans*. Comme nous l'avons vu, il n'est pas encore permis, malgré l'incertitude du texte unique de Peckam, de faire mourir Siger après 1284 ; mais s'il est mort, cette année-là, à la Cour romaine, il n'y a pas contradiction avec le *Fiore*, car la Cour était alors à Orvieto.

G. Paris avait rappelé, en 1881, ces séjours de la Cour romaine à Orvieto ; il oublia, en 1900, cette donnée essentielle de la question et, sous l'influence de l'expression *post parvum tempus*, formula une hypothèse désespérée, qui d'ailleurs ne le satisfit pas lui-même, car il déclara que l'obscurité subsistait et se consola en exprimant une fois de plus son admiration pour les vers du *Paradis*. G. Paris suppose que Dante, âgé de douze ou treize ans — c'est-à-dire en 1278 ou 1279 — aurait, comme son contemporain Durante, entendu parler à Florence d'une catastrophe qui fit beaucoup de bruit : Siger, sur le point de passer en jugement pour hérésie, aurait été poignardé par son coaccusé Boèce et Boèce aurait été condamné à mort pour cet assassinat. C'est le cas d'emprunter à Dante son *guarda e passa*. Ne nous étonnons pas que notre illustre confrère ait été peu satisfait de sa solution, d'autant moins qu'elle laissait intact le problème le plus angoissant : comment Dante met-il au Paradis, à la gauche de Thomas, qui prononce son éloge et déplore à mots couverts la persécution qu'il subit pour la vérité, un hérétique deux ou trois fois condamné, mort dans l'impénitence?

Et votre solution, me dira-t-on? Il me semble que je l'ai laissé entrevoir, mais je n'en veux pas moins la développer.

Quand, à l'hostilité de l'évêque Étienne Tempier, vint s'ajouter le péril d'une poursuite inquisitoriale, Siger comprit qu'il ne pouvait plus enseigner à Paris. Il partit pour l'Italie, cherchant peut-être un emploi à la Cour de Rome, et mena dès lors une vie assez misérable de savant pauvre et déclassé. Vers 1282, alors que Dante avait dix-sept ans et que Brunetto l'avait enflammé du désir d'apprendre, l'avait bercé d'un rêve de gloire, Siger rencontra ce beau jeune homme pensif, appartenant à une famille florentine alors très aisée, et lui donna des leçons pour vivre. C'est lui qui initia Dante à Albert et à Thomas, à leur maître commun Aristote, au grand commentateur Averroës,

Averrois, che il gran commento feo[1],

1. *Inferno*, IV, 144.

Digitized by Google

et aussi aux doctrines contraires qui procédaient de l'augustinisme ; il raconta à Dante comment, enseignant à Paris dans la rue du Fouarre, il avait enchaîné de beaux syllogismes à l'exemple d'Aristote, avec ce résultat qu'il était devenu suspect aux adversaires du *maestro di color chi sanno*[1]. C'étaient aussi ceux de Thomas, et ils l'avaient montré en 1277, quand ils essayèrent de les faire condamner ensemble, alors que Thomas venait de mourir et que Siger restait seul à Paris pour représenter dignement l'alliance de la sagesse antique avec la révélation chrétienne. D'autres fois — ce roman-ci est du moins vraisemblable — Siger parlait à son élève de la *Politique* d'Aristote, que Pierre Dubois l'avait entendu exposer, et ces leçons ne furent pas perdues pour l'auteur futur du traité sur la monarchie (1307). Enfin, n'est-il pas probable que le chanoine belge parla de son pays, des digues élevées entre Cadzant et Bruges, que lui rappelaient les levées de terres exécutées par les Padouans le long de la Brenta[2] ?

Lorsque Siger, pendant le séjour de la Cour romaine à Orvieto, où il avait peut-être trouvé quelque occupation, fut poignardé par un fou, il ne mourut pas sur l'heure, mais sa longue agonie fut celle d'un sage. Dante dut y assister ; ces vers d'un accent si pathétique,

... uno spirito, che in pensieri
Gravi, a morir gli parve venir tardo,

sont inintelligibles s'ils ne sont pas le souvenir ému d'un témoin.

Je m'étonne un peu que Gaston Paris ne m'ait pas prévenu, car, en 1881, il a dit à l'Académie une phrase qui prépare la solution que je propose : « Le passage du *Paradis* où est nommé Siger était un des témoignages qu'on évoquait pour soutenir que Dante était venu à Paris ; maintenant qu'on sait que Siger est mort en Italie, cette hypothèse n'est plus nécessaire pour expliquer que Dante l'ait connu[3]. » En 1900, Paris a oublié cela pour s'arrêter à cette singulière conception dont j'ai déjà parlé : Dante tout jeune ému par le récit de la mort tragique d'un docteur français à Orvieto !

Une explication est acceptable quand elle rend compte des faits avérés et n'en contredit aucun. N'est-ce pas le caractère de la mienne qui, à la différence de celles qu'on a tentées jusqu'à ce jour, justifie en même temps la piété de Dante envers Siger, les précisions qu'il donne sur sa vie et sur sa mort, la place éminente qu'il lui attribue au Paradis, l'intimité qu'il établit ou rétablit entre les trois péripatéticiens de l'Église, Thomas, Albert et Siger, intimité que Thomas proclame lui-même à l'encontre de ceux qui ont médit de lui en même temps que de Siger — le goût de Dante pour la théologie et la philosophie, la connaissance qu'il a de Paris comme de la côte de Flandre, le cas qu'il fait de la *Politique* d'Aristote, son respect pour le grand commen-

1. *Inferno*, IV, 131.
2. *Ibid.*, XV, 4 et suiv.
3. *Revue critique*, 1881, t. I, p. 400.

Digitized by Google

tateur Averroës, damné comme infidèle, digne de mémoire comme savant[1] ?

Comparez cette solution à celles qu'a proposées le P. Mandonnet et qui semblèrent ingénieuses à G. Paris sans le satisfaire : Dante connaissant la vie de Siger et ignorant tout de sa doctrine ; Dante *obligé* de mettre Siger au Paradis faute d'un autre philosophe et maître ès arts disponible ; les mots de Dante sur « la mort qui semble lente à venir » ne pouvant s'interpréter que dans l'hypothèse d'une condamnation de Siger à la détention perpétuelle[2] !

Faut-il parler des autres explications qu'on a tentées, et que je ne me flatte pas d'ailleurs de connaître toutes? Suivant G. Paris — en 1881 (mais non en 1900) — les Dominicains avaient machiné la perte de Siger, et l'éloge placé dans la bouche de Thomas serait « une ironie terrible » ; G. Paris parlait à ce propos de « vers vengeurs » et, préoccupé des torts attribués par lui aux fils de Dominique, interprétait mal, comme l'a montré le P. Mandonnet, le vers obscur où Thomas[3] semble condamner les études profanes des moines. — Suivant Gebhart[4], le mot de l'énigme est la théorie de Dante sur le repentir et l'expiation ; une fois les fautes de Siger expiées par la grande misère dont témoigne le *Fiore*, il pouvait prendre place au Paradis. — Dans un coin, à la rigueur, mais en si belle place ! — Nardi (1912) pense que Dante était naturellement favorable aux persécutés ; en l'espèce, il a voulu opérer une réconciliation posthume de Thomas et de Siger[5]. Quelle disproportion entre le moyen et le but, si Dante n'a pas été lui-même l'obligé et l'ami de Siger, s'il n'a pas su que les différends de Siger avec Thomas étaient d'importance secondaire et que Siger, réfugié en Italie après la mort du maître, y avait précisément enseigné le péripatétisme chrétien, le thomisme ! Le dernier reviseur du grand ouvrage d'Ueberweg, Baumgartner (1915), se contente d'écrire : « Que Siger, malgré son averroïsme déclaré, se voie assigner une situation hautement honorable dans le cercle des théologiens du Paradis auprès d'Albert et de Thomas, c'est ce qui doit provoquer l'étonnement (*Verwunderung erregen*)[6] ». C'est à cet étonnement légitime que mon hypothèse voudrait mettre fin.

Je conclus. Dante doit à Siger et a reçu de lui en Italie sa première éducation théologique, patristique et philosophique ; c'est par Siger qu'il a connu Thomas et Albert, les deux guides, avec Virgile, de sa pensée ; il lui a rendu un hommage ému parce qu'il l'aimait, qu'il avait assisté à sa mort douloureuse et qu'il savait de lui comment la malveillance avait brisé sa carrière et causé indirectement sa triste fin. S'il a mis cet hommage dans la bouche de Thomas, c'est parce qu'il savait par son maître, bien mieux que nous ne pou-

1. Dante combat nettement le panthéisme averroïste au chant XXV du *Purgatoire*.
2. Mandonnet, *op. laud.*, p. CCXC.
3. *Paradiso*, X, 94.
4. *L'Italie mystique*, 1890.
5. Cf. Baeumker, *Deutsche Literaturzeitung*, 1er novembre 1913.
6. Ueberweg, *Grundriss*, t. II, p. 541.

Digitized by Google

vons le savoir aujourd'hui, combien peu pesaient quelques divergences entre le péripatétisme opportuniste et le péripatétisme intransigeant sur l'estime mutuelle de deux docteurs qui ont lutté, chacun à sa manière et dans sa sphère propre, à l'encontre des mêmes préjugés d'une théologie obstinément conservatrice, fille de saint Augustin qui méprisait Aristote[1], pour ce qu'ils croyaient être la vérité.

Salomon REINACH.

Post-scriptum. — Depuis que ce mémoire a été lu à l'Académie, j'ai pris connaissance de la deuxième édition du beau livre de M. Mandonnet (Louvain, 1911). Bien entendu, l'auteur fait état du nouveau texte de Martin de Troppau, mais il maintient intégralement ses conclusions, avec cette différence que Siger, ayant auprès de lui un clerc, n'aurait pas été *incarcéré* à la Cour de Rome, mais seulement *interné* (p. 283). A cela près, ce sont les mêmes affirmations, qui ne peuvent, je crois, être admises sans preuves nouvelles (p. 262). « Il ne subsiste, à mon avis, aucun doute sur la fin de Siger... Siger a été condamné à l'internement dans la Curie. C'est ainsi qu'il l'a accompagnée dans ses déplacements » ; p. 279 : « Ce que je crois avoir établi, et ce que je maintiens encore, c'est que Siger a été jugé et condamné à une réclusion perpétuelle. » Je me permets, pour ma part, de nier qu'il ait été jugé, condamné ou interné, mais je me hâte de dire que je m'incline, à tous autres égards, devant le grand savoir, servi par une plume élégante, du R. P. Mandonnet.

1. Il y a certainement de l'augustinisme dans la *Comédie*, mais saint Augustin n'y est nommé que deux fois en passant, et je me demande même si l'une de ces mentions ne concerne pas l'apôtre de l'Angleterre plutôt que l'évêque d'Hippone.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE L'AFRIQUE DU NORD

(ALGÉRIE–TUNISIE–MAROC)

1919–1925

SOURCES ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL. — La production historique relative à la Berbérie ne cesse de croître, mais demeure dispersée. L'Algérie et les deux Protectorats voisins vivent à peu près étrangers les uns aux autres et ignorent parfois les travaux publiés en France ; plus souvent encore, la métropole méconnaît l'activité scientifique d'outre-mer. Ce bulletin est destiné à faciliter les recherches que l'approche du centenaire de la conquête d'Alger rendra plus nombreuses[1]. Comme il ne porte que sur les publications postérieures à la guerre, il a paru utile de le faire précéder de quelques renseignements pratiques.

Pour les sources de l'histoire algérienne, M. ESQUER, archiviste du gouvernement général, a publié un *vade-mecum* qui contient tous les renseignements utiles sur les manuscrits et les imprimés, tant en France qu'en Algérie[2]. La reproduction par M. G. BOURGIN de l'état sommaire de la sous-série F^{80} des Archives nationales, dressé en 1883 par l'archiviste Laudy, demeure indispensable. Malheureusement, Laudy s'était borné à relever le titre des cartons et il laissa subsister des imprécisions et des erreurs chronologiques. A cette publication, M. G. Bourgin a ajouté l'état des registres figurant sous la même cote, et des dossiers versés en 1882 par le ministère de l'Instruction publique[3]. La table du tome III du catalogue manuscrit de la série BB^{18} signale plusieurs dossiers relatifs à la presse et aux associations algériennes ayant donné lieu à des poursuites judiciaires. Les archives de l'Assemblée constituante (C. 263, dossiers 54 à 60) et de la Législative (C. 329, dossiers 96 à 106), versées récemment par la Chambre des Députés, contiennent d'impor-

1. La Commission du centenaire a déjà arrêté la publication d'une soixantaine d'ouvrages consacrés à l'Algérie.

2. G. ESQUER, *les Archives algériennes et les sources de l'histoire de la conquête* (extrait des *Annales universitaires de l'Algérie*, septembre 1912 ; Alger, Jourdan, 1912) ; *les Centres de travail intellectuel en Algérie* (*Afrique latine*, février 1923) ; *les Bibliothèques publiques en Algérie* (*Ann. univ.*, 1912).

3. G. BOURGIN, *les Documents de l'Algérie aux Archives nationales* (extrait de la *Rev. afr.*, 1906).

Digitized by Google

tants documents sur l'Algérie sous la deuxième République. Enfin, un important dépôt effectué par le ministère de l'Intérieur est en voie de classement.

M. BRAIBANT a publié l'inventaire des archives de l'amirauté d'Alger et signalé que les expéditions des lettres adressées, après 1870, au ministre par le contre-amiral commandant la marine en Algérie figurent dans les séries BB[3] et BB des archives centrales de la Marine[1].

Le recueil de PLANTET, constitué à l'aide des archives des Affaires étrangères, de la Marine, des Colonies et de la Chambre de commerce de Marseille, demeure indispensable pour l'étude des relations de la France avec la Régence[2].

Les archives d'Algérie, longtemps livrées au pillage, révèlent de grandes richesses depuis que des spécialistes s'en occupent. Celles du gouvernement général ont été remarquablement classées par M. Esquer et les chercheurs trouvent toutes facilités pour les consulter. A Oran, une installation moderne permet des recherches aisées. A la préfecture d'Alger, il y aurait beaucoup à faire pour améliorer la consultation des dossiers. A Constantine enfin, où les archives étaient vendues au poids, un jeune diplômé de l'École des chartes a fait en quelques mois un travail considérable ; il a découvert des dossiers et des registres fort importants, entassés dans les greniers.

Le gouvernement général a entrepris de publier les catalogues des manuscrits arabes conservés dans les bibliothèques algériennes. M. DENY a décrit les vingt-huit registres de solde des janissaires, déposés à la Bibliothèque nationale d'Alger, et montré le parti qu'en peuvent tirer les historiens[3]. On doit à M. JACQUETON l'inventaire des *Archives espagnoles du gouvernement général* (Alger, 1894), à M. V. MARTEAU et ses collaborateurs le recueil et classement des *Archives du contrôle général des services de sécurité de l'Algérie* (Alger, 1908).

Un grand nombre de manuscrits ont disparu de la bibliothèque de Constantine, lors de la prise de la ville. Les officiers les emportèrent et les remirent parfois aux bibliothèques des villes de France où ils résidaient ; malheureusement, la liste n'en a pas été établie.

Les archives de la Résidence de Tunis n'ont pas fait l'objet d'un catalogue imprimé, mais ont été déjà largement utilisées. Elles ont fourni, notamment, une partie de la matière de l'important ouvrage de PLANTET[4] et les registres

1. BRAIBANT, *Inventaire des archives de l'amirauté d'Alger* (*Rev. afr.*, 1922), et *État actuel des archives de la Marine* (*Bull. Soc. d'hist., mod.*, 1921). Antérieurement à 1870, les documents ont été versés aux Archives nationales.

2. E. PLANTET, *la Correspondance des deys d'Alger avec la cour de France, 1597-1833* (Paris, Félix Alcan, 1889).

3. T. I : *Médersa de Tlemcen*, par COUR ; t. II : *Grande mosquée d'Alger*, par BEN-CHENEB (Alger, Carbonel) ; J. DENY, *les Registres de solde des janissaires* (*Rev. afr.*, 1920).

4. PLANTET, *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la cour (1577-1830)*, 3 vol. in-8° (Paris, Félix Alcan, 1893) ; t. I : *1577-1700* ; t. II : *1700-1770* ; t. III : *1770-1830*.

Digitized by Google

de la chancellerie du consulat de France, dont M. Grandchamp a terminé la publication. Les archives de la Sardaigne, où M. Monchicourt a trouvé le manuscrit du consul Filippi, celles d'Angleterre, où M. Serres a puisé de nombreux documents, et celles de France, où le colonel Hannezo a mis au jour des pièces inédites, réservent sans doute encore des découvertes.

Au Maroc, il n'existait qu'un relevé sommaire de la bibliothèque de la mosquée Karaouiyne, de Fez. M. Lévi-Provençal a dressé, pour la première fois, un répertoire scientifique des manuscrits arabes de Rabat[1] qui comprend 544 numéros et sera suivi bientôt d'un inventaire aussi considérable des nouvelles acquisitions. Avec M. Ben-Cheneb, professeur à la Faculté d'Alger, il a mené à bien un classement chronologique des éditions de Fez[2] et, au cours de ses investigations dans les bibliothèques du Maroc, découvert plusieurs manuscrits précieux ; enfin, durant une mission en Espagne, dont il avait été chargé ainsi que M. Massé, professeur à la Faculté d'Alger, il a trouvé des textes inconnus d'histoire maugrébine et il s'occupe d'achever le catalogue des manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escurial, interrompu depuis la mort d'Hartwig Derenbourg.

M. de Castries poursuit régulièrement la monumentale publication des *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, où figurent de nombreux documents d'archives de France et de l'étranger[3].

Textes. — La Faculté d'Alger a inauguré, en 1915, une collection de textes relatifs à l'histoire de l'Afrique du Nord, avec traduction et commentaire, dont l'*Hérodote* de M. Stéphane Gsell a seul paru (1915)[4]. Il faut avoir recours, pour les autres auteurs anciens, à la *Collection Guillaume Budé*, qui a déjà édité cinq ouvrages intéressant l'histoire africaine.

Les éditions et traductions de textes arabes se multiplient depuis quelques années. Les *Archives marocaines*, publiées à Rabat, impriment des traductions d'ouvrages se rapportant au Maroc, et l'on annonce une collection *Hespéris* qui lancera les mémoires et traductions trop étendus pour la revue. M. Lévi-Provençal vient de prendre la direction d'une collection nouvelle de

1. Lévi-Provençal, *les Manuscrits arabes de Rabat*. In-8, xii-306 p. (Paris, Leroux, 1920).

2. Ben-Cheneb et Lévi-Provençal, *Essai sur le répertoire chronologique des éditions de Fès* (*Rev. afric.*, 1921 et 1922).

3. Voici où en est, en 1925, cette publication. Première série : *Dynastie saadienne (1530-1660)*. Sous-séries : I. *Archives et bibliothèques de France*. 3 vol. parus (complet) ; II. *Arch. et bibl. des Pays-Bas*. 6 vol. parus (complet) ; III. *Arch. et bibl. d'Angleterre*. Un vol. paru, un second sous presse, le troisième et dernier en préparation ; IV. *Arch. et bibl. d'Espagne*. Un vol. paru, deux en préparation ; V. *Arch. et bibl. de Portugal*, en préparation ; VI. *Dépôts divers (Italie, Autriche, Belgique, Allemagne, Russie, Suisse)*, en préparation. — Deuxième série : *Dynastie filalienne (1661-1757)*. I. *Arch. et bibl. de France*. 2 vol. parus, un troisième sous presse. — Troisième série : *Dynastie filalienne (1757-1845)*. Chaque volume a paru chez Geuthner au prix de 60 fr.

4. Sur l'intérêt de cet ouvrage où sont classés et traduits tous les extraits relatifs à la Libye, cf. R. Basset, *la Libye d'Hérodote d'après le livre de M. Gsell* (*Rev. afr.*, 1918).

Digitized by Google

textes arabes relatifs à l'histoire de l'occident musulman, qui comprendra une série de textes inédits ou mal publiés, avec traduction française, et M. Casanova commence une nouvelle édition de la traduction de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun par M. de Slane, qui demeure l'ouvrage fondamental pour l'étude de la Berbérie au moyen âge[1].

Dans ses *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, M. de Castries réédite des ouvrages importants, épuisés ou difficiles à consulter.

Enfin, la *Collection de documents inédits sur l'histoire de l'Algérie* après 1830, publiée sous les auspices du gouvernement général, comprend cinq volumes de correspondance, avec notes dues à MM. Yver et Esquer. C'est dans ces notes que l'on trouvera les renseignements biographiques les plus sûrs concernant les personnalités militaires et civiles d'Algérie[2].

Bibliographie. — Les plus importantes bibliographies de la Berbérie sont dues à deux Anglais, Ashbee et Playfair. Ces ouvrages, déjà anciens, demeurent indispensables, quoique incomplets et parfois inexacts[3].

Une bibliographie plus sommaire, mais commode, est fournie par les livres de Wahl et M. Aug. Bernard dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*[4].

Certains ouvrages sont accompagnés, sur des points spéciaux, d'études des sources et de bibliographies importantes : les quatre premiers tomes de l'*Histoire ancienne* de M. Gsell pour la préhistoire, les problèmes berbères et Carthage ; l'*Afrique romaine* de M. Albertini et les *Atlas archéologiques* de la Tunisie et de l'Algérie[5] pour l'antiquité ; le livre de M. G. Marçais sur les invasions filaliennes[6], celui de M. Lévi-Provençal sur les *Historiens des Chorfa*, et les articles de l'*Encyclopédie de l'Islam* pour l'Afrique médiévale et moderne. M. Esquer a fourni une liste d'ouvrages relatifs à la con-

1. Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduit de l'arabe par le baron de Slane, tome I seul paru en 1915 (Paris, Geuthner) ; il y aura en tout cinq volumes, au prix total de 250 fr.

2. Il faut consulter avec beaucoup de précautions N. Faucon, *le Livre d'or de l'Algérie*, qui contient des biographies de 1830 à 1889 (Paris, Challamel, 1890). Cat ; *Biographies algériennes* est plus sûr mais insuffisant.

3. Ashbee, *A bibliography of Tunisia from the earliest times to the end of 1888* (London, 1888) ; Playfair, *Bibliography of Algeria from the expedition of Charles V, in 1541, to 1887* (Ibid, 1892) ; *Supplement to the bibliography of Algeria from the earliest times to 1895*, in-8°, 329 p. (Ibid., 1898) ; *Bibliography of Morocco* (Ibid., 1892).

4. Wahl, *l'Algérie* (5e éd. mise à jour par Aug. Bernard, 1908, chez Félix Alcan).

5. St. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie. Édition spéciale des cartes du Service géographique de l'armée avec un texte explicatif* (Alger et Paris, Fontemoing, 1914). Ce livre et les *Monuments antiques de l'Algérie*, du même auteur (2 vol. Paris, Fontemoing, 1901), sont les deux ouvrages que les archéologues et les historiens de l'antiquité africaine ont toujours à portée de la main. Pour l'*Atlas archéologique de Tunisie* de Babelon, Cagnat, S. Reinach et Merlin, cf. *infra*.

6. G. Marçais, *les Arabes en Berbérie du XIe au XIVe siècle*, in-8°, 769 p. (Paris, Leroux, 1913).

Digitized by Google

quête, et M. Cockenpot établi une bibliographie critique des publications de 1830 à 1840 dans son *Traité Desmichels*.

On se reportera avec profit à la bibliographie critique des journaux, publications et débats parlementaires relatifs à l'Algérie de 1827 à 1830[1]; à la chronique africaine de M. Jacqueton pour les années 1892 et 1893[2]; à la revue bibliographique de l'Afrique du Nord de M. Aug. Bernard (1898-1903), à l'essai bibliographique de M. Paoli (1905-1909), insérés chaque année, durant ces périodes, dans le *Bulletin d'Alger;* à la revue d'histoire africaine du moyen âge et des temps modernes de M. Yver pour les années 1903 et 1905[3]; à l'essai de bibliographie critique des confréries musulmanes algériennes de M. Berque[4]; à la note sur la bibliographie générale du Maroc de M. Cenival[5]; à la bibliographie marocaine de M. Charton[6]; à la bibliographie annuelle d'*Hespéris*, qui signale tout ce qui se publie sur le Maroc; à la bibliographie géographique de M. Raveneau (1893-1912), puis de M. E. Colin, sur des ouvrages qui intéressent souvent les historiens.

La *Revue africaine* et *Hespéris* consacrent aux ouvrages récents des comptes-rendus approfondis, et la *Révolution de 1848* a inauguré, en 1925, un bulletin des publications relatives à l'Algérie de 1830 à 1870.

Revues. — Parmi les revues françaises qui publient fréquemment des articles sur la Berbérie, il faut citer la *Revue de l'histoire des colonies françaises*[7] et l'*Afrique française*[8]. Le *Carnet de la Sabretache*[9] contient souvent des souvenirs d'officiers de l'armée d'Afrique. La majeure partie des travaux sur l'Afrique mineure se publient dans les revues d'Algérie, de Tunisie et du Maroc. Plusieurs d'entre elles peuvent rivaliser avec les publications les plus sérieuses de la métropole.

En Algérie, la *Société historique algérienne*, fondée le 7 avril 1856, a pour organe la *Revue africaine*, qui paraît régulièrement depuis sa fondation. Son programme consiste à recueillir, étudier et faire connaître tous les faits qui appartiennent à l'histoire de l'Afrique, surtout ceux qui concernent l'Algérie, depuis l'époque libyque. Sa collection constitue une véritable encyclopédie africaine; aussi son archiviste-gérant, M. Bévia, a-t-il fait œuvre utile en ajoutant une nouvelle table des matières pour les années 1882-1921 à celle qui avait déjà paru en 1885. La *Société de géographie d'Alger*, qui com-

1. Ch.-A. Julien, *la Question d'Alger devant l'opinion de 1827 à 1830. Essai de bibliographie méthodique des sources* (*Bull. d'Oran*, 1922).

2. Jacqueton, *Chronique africaine. Histoire moderne et contemporaine* (*Rev. afr.*, 1893).

3. *Revue africaine*, 1906.

4. *Bulletin... d'Oran*, 1919.

5. *Bull. de l'Inst. des hautes études maroc.*, 1920.

6. *Bull. de la Soc. de géogr. du Maroc*, 1922-1923.

7. Il existe une *Table des publications (1913-1922)*.

8. Les *Renseignements coloniaux*, publiés sous forme de suppléments, contiennent des documents nombreux et des exposés très riches. Ils sont l'organe de défense de la colonisation.

9. Il existe une table des dix premières années (1893-1912), publiée en 1906.

Digitized by Google

prend plus de 2,500 membres, publie un bulletin trimestriel qui en est à sa trentième année. A côté d'études historiques très sérieuses, il contient des articles *de omni re scibili* d'inégale valeur[1]. En mars 1924, les milieux militaires ont lancé, à Alger, une revue mensuelle, *l'Armée d'Afrique*, qui donne une large place à l'histoire de la Berbérie. A côté des officiers, qui sont ses collaborateurs habituels, elle fait appel aux membres de l'enseignement et aux historiens. La *Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, fondée en 1878, a, sous l'influence du commandant Demaeght, voué une grande part de son activité à l'archéologie. C'est à elle que l'on doit la création du musée d'Oran. Elle publie dans un *Bulletin trimestriel* des travaux importants consacrés à l'histoire[2]. A Constantine, la *Société archéologique*, créée en 1853, publia d'abord un *Annuaire*, puis un *Recueil*, dont le cinquante-cinquième volume est sorti en 1925. On y trouve, parfois, des études historiques de longue haleine, comme les *Beni-Wâttas* de M. Cour (1921), mais surtout des articles d'archéologie et de préhistoire, notamment des études très importantes de M. Reygasse[3]. A Bône paraît un bulletin et à Tunis une revue, ouverts surtout à l'archéologie, mais où l'on trouve aussi des articles historiques, parfois originaux[4].

Au Maroc, la revue que publie, depuis 1921, l'*Institut des hautes études marocaines*, *Hespéris*, est remarquable non seulement par la perfection de sa typographie et le luxe de sa présentation, mais encore par ses articles, solides et originaux[5].

Préhistoire. — M. Pallary établit, il y a une vingtaine d'années, une classification de la préhistoire nord-africaine qui fit autorité[6]. La plupart des spécialistes l'adoptèrent et le principal historien de l'Afrique ancienne lui donna droit de cité[7]. Pourtant certains savants, dont un collègue oranais de M. Pallary, M. Doumergue, ne cessèrent d'affirmer qu'il fallait se garder des systématisations prématurées. Les faits paraissent aujourd'hui leur donner raison. M. Pallary assure que la classification adoptée par les préhistoriens français ne peut s'appliquer à l'Afrique du Nord. Il n'admet pas l'existence des industries paléolithiques dites aurignaciennes, solutréennes et magdaléennes ; il place, entre le paléolithique ancien et le néoli-

1. Une table des dix premiers volumes figure au t. XI (1906). Table 1908–1922 (Alger, 1922).

2. Table des vingt premières années (1878-1897), publiée par Demaeght, en 1898, et des années 1898-1907, publiée par M. Engel en 1910.

3. En 1903, à l'occasion du cinquantenaire de la Société, a paru une notice sur son histoire. Le tome XXXI contient les tables générales des trente premiers volumes par A. P[oulle].

4. *Bulletin de l'Académie d'Hippone*. Le n° 35 a paru en 1925 ; *Revue tunisienne*, t. XXIX, en 1925. Table (1914).

5. *Hespéris. Archives berbères et Bulletin de l'Institut des hautes études marocaines* (Paris, Larose). Quatre bulletins annuels in-4°, représentant 500 pages environ.

6. Voir notamment Pallary, *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le nord-ouest de l'Afrique* (*Mémoires de la Soc. histor. algérienne*, t. III, 1909).

7. St. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (Paris, 1913).

Digitized by Google

thique africains, deux industries originales, l'une dite *gétulienne* ou *capsienne* (de Morgan), à l'est de la Berbérie, l'autre qu'il nomme *ibéro-maurusienne*, à l'ouest de l'Algérie et au sud de l'Espagne. Les fouilles remarquables de M. Reygasse, administrateur de la commune mixte de Tébessa, portent de rudes coups à ces hypothèses[1]. Le gétulien de M. Pallary ne serait autre que l'aurignacien qui aurait succédé au moustérien, en Afrique comme en Europe. Entre cet aurignacien et le néolithique s'intercalerait un tardenoisien nettement déterminé. Une industrie à formes solutréennes typiques serait même issue, en certains points, directement d'un acheuléen typique.

Ces nouvelles hypothèses tendent manifestement à bouleverser les conceptions les plus répandues sur le développement de la civilisation des Africains primitifs. Les concordances qu'elles établissent avec la préhistoire européenne et égyptienne peuvent entraîner des conséquences considérables. M. Reygasse les appuie d'une collection lithique incomparable qui, aux congrès de Strasbourg et de Liége, a convaincu les plus rebelles préhistoriens. Déjà les résultats de ses découvertes pénètrent les manuels de vulgarisation[2], et d'autres chercheurs africains, tel M. Debruge[3], après trois campagnes de fouilles à El-Oubira, s'attachent à les confirmer. Cependant M. Pallary, fort de sa longue carrière de préhistorien, a tenu à réfuter, avec vigueur, ses adversaires[4]. Le problème est-il résolu? Il serait imprudent de l'affirmer. Il semble que les hypothèses de M. Pallary puissent être difficilement maintenues, mais certains préhistoriens africains craignent que MM. Reygasse et Debruge ne substituent, avec trop de hâte, des conclusions absolues à celles de M. Pallary[5]. Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier la valeur exceptionnelle des travaux de M. Reygasse et les progrès qu'ils font faire à nos connaissances préhistoriques.

Des fouilles se poursuivent également au Maroc, sous la direction d'officiers du corps d'occupation. A Bab-Merzouka, à huit kilomètres de Taza, M. de Cardaillac a trouvé de nombreux outils, dont quelques-uns polis, qui marquent, selon lui, la transition entre le paléolithique et le néolithique.

1. Reygasse, *Nouvelles études de palethnologie maghrébine* (Constantine, Braham, 1921). Extrait du *Recueil des Notices et Mémoires de la Soc. arch. de Constantine*, t. LII. Cf. J. de Morgan, *les Dernières découvertes préhistoriques de M. Reygasse* (*Rev. afr.*, 1924) ; J. de Morgan a laissé, en manuscrit, un grand ouvrage sur la *Préhistoire orientale* que publie M. Louis Germain (Geuthner). Le tome I, seul paru, est consacré aux *Généralités*.

2. Capitan, *la Préhistoire* (Paris, Payot, 1922). Voir, en outre, E.-F. Gautier, *le Sahara* (Paris, Payot, 1923) ; Jolleaud, *Éléments de paléontologie* (Paris, Colin, 1924) ; Pittard, *les Races et l'histoire* (Paris, Renaissance du livre, 1924).

3. Debruge, *A propos de la préhistoire. Simple mise au point* (*Rev. afr.*, 1923).

4. Pallary, *Notes critiques de préhistoire nord-africaine* (Alger, Carbonel, 1923. Extrait de la *Rev. afr.*, 1922). H. Basset a donné un résumé substantiel du débat dans *Hespéris* (1923). Il est favorable à Reygasse.

5. Doumergue, *Description de deux stations préhistoriques à quartzites taillés des environs de Karouba (Mostaganem)* (Oran, Fouque, 1922. Extrait du *Bull. de la Soc. de géogr. et d'arch. de la prov. d'Oran*, t. XLII).

Digitized by Google

Il s'agirait, plus vraisemblablement, d'un outillage plus ou moins fini, utilisé durant la même période[1]. M. CAMPARDOU a découvert à Guercif plusieurs stations et des tombeaux mégalithiques ; près de Taza, il a reconnu la grotte dite Kar-el-Ghar que les indigènes affirment être ornée de dessins ou de peintures d'animaux étranges[2].

FLAMAND est mort avant de voir paraître l'ouvrage fondamental qu'il préparait depuis trente ans. C'est son ami M. Gsell qui l'a publié[3]. Flamand avait étudié toutes les gravures rupestres qui abondent, sur les grès albiens de l'Atlas saharien, entre Djelfa et Colomb-Béchar et où sont figurés des hommes, des bêtes, des objets, des signes géométriques ; elles sont particulièrement intéressantes, d'abord par leur valeur artistique, ensuite parce qu'elles nous fournissent de précieux renseignements sur l'état social et les croyances religieuses des populations néolithiques qui habitaient le Sud-Oranais et son hinterland saharien. Plusieurs représentent le *bélier à sphéroïde*, ce qui prouve l'existence du culte d'Amon-Ra de Thèbes ; d'autres nous montrent que les grands pachydermes et ruminants habitaient alors les régions de l'Atlas. Le livre de Flamand est une œuvre de premier ordre.

ARCHÉOLOGIE PUNIQUE, ROMAINE ET MUSULMANE. BEAUX-ARTS. — Dans toute l'Afrique du Nord, on poursuit des fouilles que la guerre même n'avait pas interrompues. Elles exhument des vestiges nouveaux de ces *Villes d'or* que M. Louis Bertrand célèbre avec éclat, mais en témoignant à la civilisation musulmane un mépris injustifié[4].

En Tunisie, MM. ICARD et GIÉLY se sont attaqués, avec succès, au sanctuaire de Tanit, à Carthage. Un comité américain continue, depuis, les recherches, dont il a confié la direction à M. l'abbé Chabot. Le P. Delattre met au jour de nouveaux restes de basiliques chrétiennes.

A la veille de sa mort, le Dr CARTON s'occupait des ruines de Bulla-Regia, à Hammam-Derradji, près de Souk-el-Arba. Il avait dégagé la façade des grands thermes, une église, plusieurs constructions[5] ; mais les fouilles principales sont dirigées par le Service des antiquités, représenté par MM. Poinssot et Lantier. A Sbeïtla (ancienne Sufetula), on a exploré un temple des thermes, une vaste « area » ceinte, en partie, de portiques, au milieu de

1. X. DE CARDAILLAC, *la Station néolithique de Bab-Merzouka* (Dax, Labègue, 1921), et H. BASSET, *Hespéris* (1922, p. 485).

2. CAMPARDOU, *Stations préhistoriques à Guercif* (Oran, Fouque, 1919. Extrait du *Bulletin... d'Oran*, t. XXXIX) ; *Notes archéologiques sur la région de Taza* (*Ibid.*, t. XLI) Le lieutenant BÉJOT a étudié une station préhistorique trouvée à El-Boroudj (*Bulletin de la Soc. des sciences naturelles*, 1922).

3. G.-B.-M. FLAMAND, *les Pierres écrites (Hadjrat Mektoubat). Gravures et inscriptions rupestres du Nord-Africain* (Paris, P. Masson, 1921).

4. Louis BERTRAND, *les Villes d'or. Algérie et Tunisie romaines.* Paris, Fayard, 1921, 255 p. ; prix : 7 fr. 50.

5. Dr CARTON, *XVe chronique d'archéologie barbaresque, année 1919-1920* (*Rev. tunis.*, 1921) ; *Sur les fouilles de Bulla-Regia* (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, 1922) ; *Questions de topographie carthaginoise* (*Rev. arch.*, Ve série, t. IX).

Digitized by Google

laquelle se dresse une fontaine ; à Dougga, l'antique Thugga, qui, déjà importante à l'époque punique, devint municipe sous Septime-Sévère, les fouilles ont révélé, au sud du temple, une construction avec deux bases portant, vraisemblablement, des dédicaces aux divinités Concordia Frugifer et Liber Pater, une habitation romaine en bon état, des habitations particulières avec mosaïques, inscriptions et statues ; à Tindja-Thimida, près du lac de Mateur, le *Sisara lacus* des anciens, on a extrait des sables du port romain des monnaies et des objets divers. Mais c'est surtout à Henchir-Kasbate, près de la route de Tunis au Kef, que l'activité, depuis dix ans, s'est montrée le plus profitable. M. Merlin, qui fut le prédécesseur de M. Poinssot à la direction des antiquités, en a exposé les résultats en termes sobres et précis[2]. Là s'élevait la colonie romaine de Thuburdo Majus, fondée par Auguste, et qui se développa surtout sous les Antonins. On a pu dégager le quartier central, lever le plan de tous les monuments, recueillir des inscriptions qui nous font comprendre la vie de cette petite ville de province, et des sculptures qui figurent au musée Alaoui. On a trouvé, depuis, dans la maison de Neptune, une mosaïque figurant un triomphe du dieu, remarquable par le réalisme des formes et des couleurs.

En Algérie[3], l'activité n'est pas moindre. Dans le département de Constantine, M. Godet a fait, sous la direction de M. Ballu, de nombreuses découvertes à Timgad, entre autres des voies romaines, des maisons, un oratoire chrétien avec des tombes, un temple païen, une citerne, un mausolée ; à Lambiridi, on a trouvé une intéressante table de mesures ; à Têbessa, M. Coggia s'est borné à poursuivre le déblaiement de la grande cour du monastère byzantin appelé la « basilique », mais M. Reygasse, nommé, depuis peu, conservateur du musée, a inauguré heureusement ses recherches par la mise au jour de thermes ; à Mdaourouch, l'ancienne Madaure, on continue les fouilles si heureusement commencées par M. Joly ; à Bône, M. Maitrot a étudié, dans les thermes de Socius, la superposition de sept époques, marquée par le mode de construction et l'orientation.

Dans le département d'Alger, les recherches de M. Christofle à Tipasa[3], qui reçut le droit latin de Claude et fut une des villes de Maurétanie où le

1. A. Merlin, *le Forum de Thuburdo Majus*, in-4°, 52 p. et 1 pl. (Tunis, Tournier, et Paris, Vuibert, 1922).

2. Albertini, *Découvertes faites à Cherchel* (*Bull. arch. du Com. des trav. hist.*, 1921) ; *les Fouilles faites en 1920 à Lambiridi* (*Ibid.*, 1921) ; A. Ballu, *Rapport sur les travaux de fouilles et de restauration exécutés en 1919 par le Service des monuments historiques* (*Rev. afr.*, 1920) ; *Travaux de fouilles et de consolidation exécutés en 1920...* (*Notices et Mémoires... de Constantine*, 1922-1923) ; *Rapport...* (exercice 1921), 1922 ; *Rapport sur le fonctionnement en 1922 du Service des monuments historiques* (Alger, Carbonel, 1923) ; Maitrot, *les Thermes de Socius* (*Bull. de l'Acad. d'Hippone*). Cf. Albertini, *l'Orientation de l'archéologie nord-africaine* (*Bull. d'Alger*, 1925).

3. Cf. E. Duboscq, *Tipasa. Guide pratique du touriste dans les ruines de la cité romaine* (Alger, Gaudillière, 1920).

Digitized by Google

christianisme fut le plus actif, n'ont pas donné ce que l'on espérait ; elles ont néanmoins révélé le premier temple païen dont la substruction fût en bon état ; le même architecte s'est occupé de dégager et de restituer le Tombeau de la chrétienne, le grand mausolée royal qui dresse sa masse près de la route d'Alger à Cherchel ; non loin de Tigzirt, au village kabyle de Taksebt, bâti sur l'emplacement d'une grande ville antique qui fut peut-être, d'après M. Gsell, le municipe d'Iomnium, M. Charrier a pratiqué des sondages ; à Cherchel enfin, l'ancienne capitale de Juba II, les fouilles actives de M. Glénat, dans l'amphithéâtre et sur divers autres points, ont mis à jour des tombes, des colonnes, des citernes, des mosaïques, de grandes salles et plusieurs statues.

Dans le département d'Oran[1], où l'on ne pratique pas de fouilles systématiques, on a découvert quelques inscriptions aux Andalouses et à Aïn-Témouchent, des ruines appartenant peut-être à un oppidum romain et trois milliaires à Aouzalel, dans la commune mixte de Cacherou. Les ruines de Khamissa (Thubursicu Numidorum), Mdaourouch (Madauros) et Announa (Thibilis), levées et photographiées par M. Joly, commentées par M. Gsell[2], nous montrent l'existence de trois petites villes de province sous l'Empire romain. Khamissa, devenue municipe sous Trajan après avoir été le centre principal d'une tribu numide, est un bourg peu romanisé et sans grâce ; au contraire, Madaure, colonie de vétérans sous les Flaviens, a fortement subi l'empreinte latine et est devenue un centre intellectuel où étudia saint Augustin ; enfin, Announa renferme une riche population agricole, descendant de l'aventurier Sittius et des Numides, et fournit de nombreux fonctionnaires à l'Empire.

Djemila (Cuicul), à trente kilomètres au nord de Saint-Arnaud et quarante-trois au nord-est de Sétif, est en passe de disputer sa célébrité à Timgad. Les travaux exécutés pendant la guerre et poursuivis depuis sous la direction de Mme de Crésolles ont donné des résultats inespérés. Cuicul, fondée sans doute par Trajan, fut d'abord un poste militaire, passa au IIe siècle sous la dépendance du légat de la IIIe légion, demeura, à partir du IIIe siècle, dans le gouvernement de la province de Numidie et compta parmi les évêchés de l'Église d'Afrique. M. Ballu a donné une description complète des ruines[3], où le marché de Cosinius, le nouveau forum avec son grand temple, les vastes et somptueux thermes retiennent surtout l'attention. Depuis cette publication, Mme de Crésolles a fait déblayer les abords de la partie chrétienne de la ville et de l'arc de Crescens, découvert en 1921, et assuré la res-

1. A. Varnier, *Découverte de ruines romaines et de trois bornes milliaires à Aouzalel (Cacherou mixte)* (*Bull... d'Oran*, 1924) ; chanoine Fabre, *Inscriptions des milliaires d'Aouzalel* (*Ibid.*) ; *Notes complémentaires de l'un des milliaires d'Aouzalel* (*Ibid.*, 1925).

2. Gsell et Joly, *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, 3 fasc. in-fol., 1914-1922 (Alger, Jourdan, et Paris, de Boccard).

3. A. Ballu, *Ruines de Djemila (Antique Cuicul)* (Alger, Jourdan, 1921).

Digitized by Google

tauration entière de l'arc de Caracalla. Chaque campagne de fouilles exhume de nouveaux monuments[1].

L'activité archéologique au Maroc[2] s'est manifestée à Mechra-Sidi-Jabeur, où l'on a dressé un plan sommaire des ruines ; à Anoceur et surtout à Volubilis, où, depuis 1916, M. Châtelain a poursuivi des fouilles fructueuses.

Pour faciliter la tâche des archéologues, M. ROGET, professeur au lycée de Rabat, a réuni les textes anciens relatifs au Maroc, en les accompagnant de traductions fidèles. Comme le fait justement remarquer M. Gsell, ce que nous possédons se réduit à peu de chose ; les renseignements sont peu sûrs et les vues d'ensemble manquent, même chez Strabon et Pline, mais les documents n'en sont pas moins importants. M. Roget a fait œuvre utile en les réunissant[3].

Les musées nord-africains s'enrichissent rapidement du produit des fouilles, aussi est-il nécessaire de tenir leurs catalogues à jour. Le plus important de tous, le musée Alaoui ou du Bardo, à Tunis, s'est accru surtout des découvertes de Carthage, Mahdia et Thuburdo Majus. M. MERLIN, avec le concours de M. LANTIER pour la céramique, a, dans le deuxième supplément du musée, décrit les mosaïques, les pièces d'architecture et de sculpture, les inscriptions et objets de métal, les pièces de céramique. C'est un très utile instrument de travail.

Le musée d'Oran est presque exclusivement archéologique. Il doit ses plus importantes richesses au commandant L. Demaeght, qui fut, durant de longues années, l'âme de la *Société d'archéologie et de géographie*. L'activité du musée paraît, à plein, dans le riche historique que M. DOUMERGUE a écrit à la mémoire de son fondateur[4].

MM. CAGNAT et MERLIN, pour la Tripolitaine et la Tunisie, M. CHATELAIN, pour le Maroc, ont réuni les inscriptions latines trouvées jusqu'au début de 1922 et qui ne figurent pas aux suppléments du tome VIII du *Corpus inscriptionum latinarum*. Laissant de côté les textes trop mutilés, les inscriptions chrétiennes et celles qui sont gravées sur les objets mobiliers, ils n'ont retenu que les parties vraiment indispensables des inscriptions

1. *Exposé de la situation générale de l'Algérie*, présentée par M. Steeg (Alger, Imprimeries nord-africaines, 1924).

2. CUQ, *la Cité punique et le municipe de Volubilis* (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1920) ; Louis CHATELAIN, *Ce que nous savons sur les antiquités du Maroc* (*Bull. de l'Inst. des hautes études maroc.*, 1920) ; *Communications résumant les principaux résultats des fouilles de Volubilis* (*Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1920) ; *l'Éphèbe à cheval de Volubilis* (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1921, et *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1921) ; *Résultats des fouilles exécutées à Mechra-Sidi-Jabeur* (*Bull. arch. du Comité des trav. hist.*, 1921) ; *Compte-rendu des découvertes archéologiques de M. le colonel de Ganay au sud de Fez* (*Ibid.*, 1921) ; *Rapport sur les fouilles au Maroc* (*Ibid.*, 1921) ; *Travaux et recherches du Service des antiquités du Maroc depuis 1919* (*Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1922).

3. *Le Maroc chez les auteurs anciens*. Textes traduits par R. Roget, préface de St. Gsell (Paris, Soc. d'éd. les Belles-Lettres, 1924 ; prix : 9 fr.).

4. F. DOUMERGUE, *Historique du musée d'Oran, 1882-1898* (*Bull. d'Oran*, 1925).

Digitized by Google

funéraires et des milliaires. Au total, ce recueil nous fournit 32 inscriptions pour la Tripolitaine, 175 pour la Byzacène, 396 pour la Proconsulaire, 46 pour la Tingitane et 26 milliaires, tous textes soigneusement vérifiés et suivis de tables complètes et pratiques[1].

Un nouveau fascicule de l'*Atlas archéologique de Tunisie*, commencé en 1892 par MM. S. Reinach, Babelon et Cagnat, a été publié depuis la guerre. Il comprend les cartes au 100/1000e de Djebel-bou-Dabouss, Djebibina, Maktar et El-Ala, portant en chiffres rouges l'indication de toutes les ruines et accompagnées d'un texte explicatif fournissant, pour chaque vestige archéologique, une description précise avec bibliographie[2].

Grâce aux crédits mis à sa disposition par le gouvernement général, M. Gsell a pu entreprendre un *Corpus* des inscriptions latines d'Algérie qui comprendra quatre volumes. C'est là une œuvre considérable ; seul, l'auteur de l'*Atlas archéologique de l'Algérie*, qui a vérifié tous les textes sur place ou sur des estampages, était à même de la mener à bien. Le tome I, consacré à la Proconsulaire[3], c'est-à-dire à l'est du département de Constantine, est un recueil impeccable, absolument complet, beaucoup plus riche que le *Corpus* de Berlin. Il contient 4,019 inscriptions, classées dans le même ordre géographique, mais suivant un plan plus logique, et est muni d'une bibliographie, de tables analytiques et d'une table de concordance avec le *Corpus*, appelées à rendre d'immenses services. L'exécution typographique peut passer pour un modèle.

L'archéologie musulmane a souffert longtemps de la concurrence de l'archéologie antique. Elle manquait, il est vrai, jusqu'à ces derniers temps, d'un personnel de chercheurs formés aux disciplines nécessaires : épigraphie, architecture, histoire. M. G. Marçais qui, à son érudition, joint des qualités remarquables de dessinateur, signala que des recherches archéologiques pourraient être le point de départ de travaux importants pour l'étude de l'Afrique musulmane[4]. Il donna l'exemple en étudiant la chaire de la grande mosquée d'Alger[5]. Depuis lors, plusieurs jeunes savants se sont dirigés dans la voie indiquée par lui. C'est surtout au Maroc que l'activité a été le plus remarquable et les résultats le plus féconds[6]. Dans un charmant ouvrage, par-

1. *Inscriptions latines d'Algérie* (Tripolitaine-Tunisie-Maroc) (Paris, Leroux, 1923, 223 p.).

2. Cagnat et Merlin, *Atlas archéologique de la Tunisie*, 2e série, 2e livraison (Paris, Leroux, 1920).

3. St. Gsell, *Inscriptions latines de l'Algérie*. T. I : *Inscriptions de la Proconsulaire*, in-fol., 450 p. et carte (Paris, Champion, 1922 ; prix : 200 fr.).

4. G. Marçais, *Projet de recherches archéologiques relatives à la Berbérie du moyen âge* (*Rev. afr.*, 1919).

5. Id., *la Chaire de la grande mosquée d'Alger* (*Hespéris*, 1921) ; cf. Dessus-Lamare et G. Marçais, *Recherches d'archéologie musulmane : la mosquée du Vieux-Ténès* (*Rev. afr.*, 1924).

6. J. de La Nézière, *les Monuments mauresques du Maroc* [cent planches avec texte historique et descriptif] (Paris, libr. centrale des Beaux-Arts, 1922 ; prix : 450 fr.) ; Dr Ferriol, *les Ruines de Tinmel* [art almohade] (*Hespéris*, 1922) ; H. Basset et Lévi-Provençal,

Digitized by Google

faitement illustré, M. RICARD a exposé ce qu'est l'art musulman d'Afrique, les procédés de construction, le décor, les caractéristiques des édifices militaires, religieux, privés et publics, les arts industriels[1]. A côté de ce livre destiné au grand public, il a entrepris un *Corpus* des tapis marocains qui s'annonce comme une œuvre considérable[2]; MM. TERRASSE et HAINAUT ont recherché les influences berbères et hispano-mauresques dans l'art décoratif marocain[3].

Dans un ouvrage destiné à établir le bilan des richesses artistiques des colonies françaises, l'Afrique du Nord a été dignement représentée. M. ALBERTINI a étudié l'art antique en Algérie; M. E. GOJON, quelques villes d'or; M. A. BEL, les arts et les artisans indigènes; M. CARTON, les ruines de Tunisie; M. P. BOYER, les arts indigènes de la Régence; M. SÉGUY, l'art marocain. Les illustrations sont nombreuses et fort belles[4].

CARTHAGE-ROME. — M. Ettore PAÏS, qui est appelé à étudier les conquêtes de la république romaine dans l'*Histoire générale* dirigée par M. Glotz, a consacré trois conférences aux guerres puniques. Il s'est attaché à en rechercher les causes et les conséquences. Il y a présenté des considérations très personnelles et toujours suggestives[5].

M. St. GSELL a publié le tome IV de sa monumentale histoire de l'Afrique ancienne[6]. Après avoir étudié la colonisation phénicienne en Afrique du Nord, la fondation de Carthage et la formation de son empire (t. I), ses possessions, sa domination en Afrique, son gouvernement et ses forces militaires (t. II), ses guerres et sa chute (t. III), il expose, dans un nouveau volume, son organisation économique, ses mœurs et ses croyances. Il montre l'importance de l'agriculture et de l'élevage, pratiqués activement par les nobles carthaginois, la vulgarité de la production industrielle, l'activité du commerce, dont la source de richesse — les métaux précieux, sans doute — échappe aux archéologues, la persistance de la langue punique en Afrique,

Chella : une nécropole mérinide (*Hespéris*, 1922, et Paris, Larose, 1923 ; prix : 25 fr.) ; H. TERRASSE, *les Portes de l'arsenal de Salé* (*Hespéris*, 1922), etc.

1. P. RICARD, *Pour comprendre l'art musulman dans l'Afrique du Nord et en Espagne* (Paris, Hachette, 1924 ; prix : 20 fr.).

2. P. RICARD, *Corpus des tapis marocains.* I : *Tapis de Rabat* (Paris, Geuthner, 1923). Cf. *Hespéris*, 1922-1923 ; *France et Maroc*, 1922, 1924, et le *Bull. de l'enseignement public du Maroc*, 1922 et 1923, etc. ; J. GALLOTTI, *les Artistes au Maroc. Les industries d'art indigène en 1913* (*France et Maroc*, février 1924, p. 23-25).

3. H. TERRASSE et J. HAINAUT, *les Arts décoratifs au Maroc*, in-8°, XII-120 p. (Paris, Laurens, 1925).

4. *La Renaissance de l'art français et des industries de luxe.* Numéro spécial d'avril 1922 ; prix : 50 fr.

5. Ettore PAÏS, *Leçons* [faites au Collège de France en 1924] *sur les guerres puniques* (*Rev. afr.*, 1925, p. 11-74).

6. St. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* T. IV : *la Civilisation carthaginoise* (Paris, Hachette, 1920 ; prix : 25 fr.). Pour les tomes précédents, cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 146 ; t. CXXX, p. 292.

Digitized by Google

qui facilita, peut-être, l'extension de l'arabe chez les Berbères, les mœurs toutes phéniciennes des Carthaginois, la médiocrité de leur art, leur intelligence pratique et leur caractère perfide et impitoyable qui inspirait une antipathie générale, leur religion orientale, dont nous ignorons tout ce qui touche aux sanctuaires et au clergé, mais dont les pratiques funéraires nous sont mieux connues. Il termine par un remarquable exposé du rôle historique de Carthage, dont l'influence sur les Berbères fut forte et durable[1]. Ce livre clôt l'histoire de Carthage, la plus complète, la plus prudente et la plus sûre que nous possédions. Elle revise bien des exagérations que les ennemis de la cité africaine avaient multipliées. Il n'est pas un document qui n'ait été vérifié et utilisé. Le style reste toujours clair, élégant, sans jamais tendre à l'effet.

Les fouilles pratiquées en 1922 dans un sanctuaire de Tanit, à Carthage, ont mis à jour de nombreux ossements d'enfants en bas âge. Pour la première fois, on peut constater que du VI^e^ au II^e^ siècle avant Jésus-Christ furent pratiqués systématiquement, en ce lieu, les sacrifices des premiers-nés qui ont fait la sinistre réputation de la religion carthaginoise[2].

Le gouvernement général a eu l'heureuse idée de publier, en brochure, le cours d'instruction préparatoire au service des affaires indigènes, professé par M. ALBERTINI, au début de 1922, à Alger, sur l'Afrique romaine, son extension, son organisation administrative, ses monuments, sa vie intellectuelle et morale. C'est un résumé précis et au courant qui, avec la notice de M. GSELL, peut être très utile à tous ceux qu'intéressent les antiquités africaines[3].

Le *Jugurtha* de Salluste demeure un des textes fondamentaux de l'histoire africaine. L'édition nouvelle dont M^lle^ B. ORNSTEIN a scrupuleusement établi le texte, en suivant les traces d'Axel W. Ahrlberg, est donc la bienvenue[4]. Elle est accompagnée d'une traduction facile, mais un peu molle, par M. Roman, traduction qui ne remplace pas celle de Dureau de La Malle, et de notes sérieuses de M. Goelzer, qui ne tiennent malheureusement pas compte des travaux de M. Gsell[5].

Dans l'ordre du jour d'Hadrien à l'armée, du 1^er^ juillet 128, gravé sur un monument de Lambèse, l'empereur invoque, à l'appui de ses considérations stratégiques, la caution d'un *auctor* dont on n'avait pu déterminer la personnalité. Pour M. W. SESTON, qui reconstitue le texte mutilé de façon fort vrai-

1. M. H. BASSET a montré que Carthage a exercé une influence sensible sur l'agriculture et l'élevage, très nette sur la religion (*les Influences puniques chez les Berbères. Rev. afr.*, 1921).

2. L. POINSSOT et R. LANTIER, *Un sanctuaire de Tanit à Carthage* (*Rev. d'hist. des religions*, 1923).

3. M. ALBERTINI, *l'Afrique romaine* (Alger, Fontana [1922]) ; St. GSELL, *l'Algérie dans l'antiquité* (Alger, Jourdan, 1903).

4. SALLUSTE, *Conjuration de Catilina. Guerre de Jugurtha* (Paris, Société d'éditions les Belles-Lettres, 1922. Texte et traduction ; prix : 20 fr.).

5. Toute l'annotation africaine serait à refaire.

Digitized by Google

semblable, il s'agirait de Trajan, à qui Spartien donne, du reste, le même titre[1].

Sur la société africaine dans la moitié du IIe siècle, et surtout sur les croyances magiques, l'*Apologie* d'Apulée est une mine de renseignements ; aussi doit-on savoir gré à M. P. VALLETTE d'avoir traduit le plaidoyer de l'écrivain de Madaure en lui laissant non seulement son sens précis, mais tout son charme[2].

Le rôle de saint Cyprien, qui a été considérable pour l'ensemble de l'Église latine au IIIe siècle, l'a été, plus encore, pour l'Église d'Afrique qu'il a marquée de sa forte personnalité. M. le chanoine BAYARD vient de présenter le tome I d'une édition, accompagnée de traduction, de la correspondance de l'évêque de Carthage, dont la valeur documentaire est considérable[3]. Ce premier volume, précédé d'une solide introduction, est remarquable à tous les points de vue. Il comprend les trente-neuf premières lettres qui nous renseignent sur des questions diverses de discipline et sur l'attitude de saint Cyprien, durant son exil volontaire de Carthage, vis-à-vis des *lapsi*, multipliés par la persécution de Dèce. L'évêque maintint une position intransigeante, non sans soulever des protestations qui allèrent jusqu'à Rome, mais ne cessa de négocier avec l'Église romaine pour aboutir à une politique commune à l'égard des *faillis*.

M. CARCOPINO débuta dans ses recherches africaines par un coup de maître, en découvrant, en 1906, à Aïn-el-Djemala, en Tunisie, une longue inscription, dont il présenta un commentaire approfondi sur le régime des domaines impériaux d'Afrique. Une nouvelle inscription trouvée, en 1922, à Thugga et datant du règne d'Hadrien, comme la précédente, lui a permis de compléter ses études[4]. Les fermiers des domaines agricoles de la contrée formaient une association corporative ; il n'y avait donc ni société fermière, ni fermier général unique. Sur les multiples *latifundia* dominaient les *conductores*, gros spéculateurs qui exploitaient les petits colons partiaires. Une organisation administrative et fiscale se développait du chef-lieu du *saltus* jusqu'à Rome, avec son siège principal au chef-lieu de la *regio*.

Depuis la fin du IIe siècle, la colonisation devint intensive. Rome pratiqua à la fois une politique de colonisation et de défense. Les colons qui reçurent des terres eurent la charge de les protéger contre les attaques des Berbères. Ils formèrent, dans le sud de l'ancienne Numidie, un front saharien, annon-

1. W. SESTON, *Qui fut l'*auctor *d'Hadrien? Note sur un passage controversé de l'ordre du jour de Lambèse* (*Rev. afr.*, 1920).

2. APULÉE, *Apologie, Florides* (Paris, Société d'éditions les Belles-Lettres, 1924. Texte et traduction ; prix : 18 fr.).

3. Saint Cyprien, *Correspondance*, t. I, in-16, LV-100 p. (Ibid., 1925. Texte et traduction ; prix : 12 fr.).

4. J. CARCOPINO, *l'Inscription d'Aïn-el-Djemala. Contribution à l'étude des saltus impériaux* (*Mélanges de Rome*, 1906), et *Fermier général ou sociétés publicaines?* (*Rev. des études anc.*, 1922).

Digitized by Google

çant ainsi, dès la première moitié du IIIe siècle, les *limitanei* qu'Honorius chargera, en 409, de la garde du *limes* et du *fossatum* africains[1].

Peu d'œuvres ont été aussi commentées et traduites que les *Confessions* de saint Augustin, pourtant une traduction qui rendît fidèlement le sens et la couleur du style, le souffle qui l'anime, était encore à faire. M. DE LABRIOLLE a entrepris cette tâche, sans se dissimuler les périls. La transcription qu'il nous donne est digne de tous points du chef-d'œuvre de l'évêque de Carthage. Les « Africains » y trouveront cette abondance documentaire qui fait des *Confessions* un des livres les plus importants pour l'étude du christianisme en Berbérie[2].

Les Berbères ont été toujours rebelles à la discipline religieuse. Musulmans peu orthodoxes, ils furent jadis chrétiens enclins à l'hérésie et au schisme. Le donatisme attira ces indépendants. M. MONCEAUX nous en a raconté l'histoire au tome IV de son *Histoire littéraire*. Dans les deux volumes suivants, il en étudie la littérature[3]. Certes, il n'est pas tendre pour les donatistes, qu'il considère comme des anarchistes exaltés et des sectaires hypocrites. Il n'en met pas moins leurs protagonistes en relief : Donat, le saint de la secte, plein de soi, mais tenace et organisateur, assez actif pour réunir 270 évêques au concile de Carthage, en 336 ; Tyconius, savant honnête et habile commentateur de textes ; Parmenianus, qui redonne vie à la secte sous Julien l'Apostat. Avec l'œuvre de saint Optat débutent les ripostes aux donatistes. Le champion catholique nous apparaît un excellent homme, plein de droiture, mais aussi de malice, mué, par les nécessités, en historien consciencieux. A l'époque de saint Augustin, la secte a des chefs nombreux et actifs dont on savait peu de chose avant M. Monceaux, parmi lesquels se détache la forte figure de Pertillanus de Constantine. Contre eux, l'évêque d'Hippone polémiqua pendant trente-cinq ans, jusqu'à ce qu'il eût ruiné le donatisme. M. Monceaux narre les cinq phases de cette lutte, depuis la prêtrise d'Augustin jusqu'à son triomphe à la conférence de Carthage, en 411, met en scène ses auxiliaires, étudie ses œuvres, ses moyens de polémique et ses arguments, dont il affirme la sincérité, enfin les modifications de sa pensée sur le problème de l'intervention du pouvoir séculier, dont Augustin admit la nécessité à partir de 405. M. Monceaux emploie beaucoup de talent pour

1. ID., *les « Castella » de la plaine de Sétif* (*Rev. afr.*, 1918) ; *les Inscriptions de Doucen et l'occupation romaine dans le Sud-Algérien* (*Rev. des études anc.*, 1923) ; *Sur l'extension de la domination romaine dans le Sahara de Numidie* (*Rev. arch.*, 1924) ; *l'Insurrection de 253 d'après une inscription de Miliana récemment découverte* (*Rev. afr.*, 1919).

2. Saint Augustin, *Confessions*, t. I (Paris, Société d'éditions les Belles-Lettres, 1925. Texte et traduction ; prix : 18 fr.).

3. P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*. T. V : *Saint Optat et les premiers écrivains donatistes*, 1920 ; t. VI : *la Littérature donatiste au temps de saint Augustin*, 1922 ; t. VII : *Saint Augustin et le donatisme*, 1923 (Paris, Leroux). Cf. *Rev. histor.*, t. LXXIX, 325 ; XCIII, 332 ; XCVI, 164 ; CX, 353 ; CXXXIV, 103 ; CXLI, 253.

Digitized by Google

justifier ce redoutable précédent. Il lui semble difficile que saint Augustin puisse faillir, et il s'attache à pallier le fait incontestable, en insistant sur les tempéraments qui y furent apportés. Ainsi se poursuit régulièrement cet ouvrage d'une science si étendue, dont Mgr Duchesne signalait, dès 1905, l'importance particulière dans la préface de son *Histoire ancienne de l'Église*. M. Monceaux met en vue ou restitue des textes quasi ignorés ou dispersés, campe solidement des personnages, narre des anecdotes, fait vivre cette population africaine violente, ardente, aisément fanatique, prompte à la révolte, toujours semblable à elle-même au cours des siècles, quels qu'aient été ses maîtres.

Le Maroc avant le protectorat français. — La « littérature » marocaine est extrêmement abondante. Encore faut-il distinguer entre ses éléments. A côté d'officiers et de fonctionnaires qui, en dehors de leurs tâches professionnelles, se livrent à des recherches sérieuses, une série de jeunes savants, formés aux études berbères à l'école du regretté doyen de la Faculté des lettres d'Alger R. Basset, applique à l'étude du Maghreb des procédés rigoureusement scientifiques. L'*Institut des hautes études marocaines* est un centre remarquable d'étude et de production, qu'encourage le directeur de l'enseignement, M. Hardy. Mais à côté des œuvres consciencieuses les « élucubrations », comme les appelle M. Aug. Bernard, sont malheureusement trop fréquentes. M. Bernard est l'auteur d'un manuel dont une seconde édition a paru depuis la guerre[1]. Tout a été dit sur ce livre qui présente, en chapitres précis, la substance de tout ce qui a été publié sur le Maroc. La partie historique s'est particulièrement accrue des événements récents jusqu'à la nomination du général Lyautey au grade de maréchal de France, le 19 février 1921. Le mérite de M. Aug. Bernard est de ne pas faire disparaître, sous des simplifications factices, la complexité de la société marocaine et de son histoire.

M. Ismaël Hamet a publié le cours qu'il a professé sur le Maghreb extrême à l'Institut des hautes études marocaines, dont il est le directeur[2]. Il commence seulement au règne d'Idriss Ier (fin du viiie siècle), et son livre, qui rappelle trop souvent « l'histoire-batailles », manque de vues d'ensemble, mais M. I. Hamet a voulu seulement fournir une armature et qui demeure solide ; les nombreux renseignements et les tableaux synoptiques commodes qu'il donne aideront les étudiants à se guider dans le labyrinthe de l'histoire berbère. Pour les écoles, M. Hardy et le chef de l'enseignement primaire, M. Aurès, ont dessiné, à grands traits, l'histoire marocaine[3]. Non seulement le résumé est exact, clair et vivant, comme tous les textes où M. Hardy met

1. Aug. Bernard, *le Maroc* (Paris, Félix Alcan, 6e édit., 1921 ; prix : 15 fr.).

2. Ismaël Hamet, *Histoire du Maghreb* (Paris, Leroux, 1923, ix-501 p.).

3. G. Hardy et P. Aurès, *les Grandes étapes de l'histoire du Maroc*, in-8° (Paris, Larose : éditions du *Bulletin de l'enseignement au Maroc*, 1921 ; prix : 5 fr.).

Digitized by Google

la main, mais la présentation en facilite le contact. Des lectures complètent, en fin de chapitre, les résumés.

La domination des Berbères sahariens, les Almoravides, établie sur le Maroc au XI^e siècle, dura peu. D'autres Berbères, venus de la montagne, les Almohades, les supplantèrent au début du XII^e siècle. C'est leur histoire que raconte R. MILLET, sans apporter de faits nouveaux, mais avec intelligence et en une langue vivante et suggestive [1]. Les portraits qu'il trace sont réussis, notamment celui d'Ibn Toumert, ce Berbère de l'Atlas qui se fit reconnaître pour le Mahdi, dénonça les Almoravides comme des hérétiques et réussit à créer un fort groupement de tribus de la montagne, et celui de son disciple, Abd-el-Moumen, chef de la secte des Unitaires (El-Mouahidin = Almohades), organisateur et grand capitaine qui descendit dans la plaine après s'être assuré de l'Atlas, conquit le Maroc, débarqua en Espagne, poussa jusqu'à Tripoli. Le grand empire fondé par Abd-el-Moumen sombra, à son tour, au XIII^e siècle. Le tableau qu'en a brossé à la fresque R. Millet est un fragment d'une histoire du Maroc qu'il se proposait d'écrire en artiste plutôt qu'en érudit.

Le royaume de Fez, qui fut créé après la chute des Almohades, nous est peu connu par des documents contemporains. La chronique publiée par M. BEN-CHENEB [2], professeur à la Médersa d'Alger, est due à un écrivain du XIV^e siècle, qui la composa, sous Abou-Saïd-Othman (1310-1331), à l'époque de la puissance mérinide. Il faut espérer que cet ouvrage, qui « apporte à l'histoire des Mérinides une contribution précieuse », ainsi que l'a écrit M. Bel, un des maîtres des études islamiques, sera prochainement traduit en français.

L'état d'anarchie où se débattit le Maroc dans la deuxième moitié du XV^e siècle, les succès des Portugais et des Espagnols purent faire croire au triomphe des chrétiens. La création de la dynastie des chérifs ruina leurs espérances. L'histoire des Wattasides est un épisode du réveil de l'Islam qui réussit à chasser les infidèles. Le livre de M. COUR [3] présente, dans l'ordre chronologique, les événements qui ont marqué les progrès de la chute des Beni Wattas. Apparentés aux Mérinides qui les appelèrent à Fez, où ils leur confièrent les plus hauts postes, ils jouèrent les maires du palais durant une trentaine d'années (1428-1458) auprès des sultans, qui tentèrent vainement de s'en débarrasser par le crime. Les Beni Wattas finirent, avec Mohammed Cheikh, en 1471, par créer une dynastie nouvelle qui supplanta celle des Mérinides, mais ne put lutter contre les progrès des chefs religieux, les chérifs, entraînant après eux les Berbères exaltés contre les chrétiens. C'est une

1. R. MILLET, *les Almohades. Histoire d'une dynastie berbère* (Paris, Soc. d'éditions géographiques, 1923).

2. BEN-CHENEB, *Ad-Dahîrad As-Saniyya. Chronique anonyme des Mérinides.* Texte arabe (Alger, Jourdan, 1921).

3. A. COUR, *la Dynastie marocaine des Beni Wattas, 1420-1554* (Constantine, Braham, 1920).

Digitized by Google

période de transition où tout trahit le manque d'unité, aussi bien chez les chrétiens divisés que chez les indigènes. Le mouvement d'islamisation aboutira, au milieu du XVI^e siècle, au triomphe des chérifs saadiens de l'oued Dra. El-Mahdi sera maître de Fez en 1550. Pour écrire l'histoire des Beni Wattas, M. Cour a utilisé surtout des sources musulmanes. On peut regretter qu'il ait présenté souvent ses documents sans les discuter ni se prononcer sur leur valeur probante ; son livre est néanmoins nécessaire à l'intelligence de la crise de l'Islam et des événements qui préparèrent l'avènement de la dynastie saadienne.

Pour l'étude de cette dynastie et de celle des chérifs filaliens qui lui succéda, la publication de M. DE CASTRIES est d'une importance capitale[1]. Les documents espagnols, émanés surtout de Melilla et d'Oran et extraits des archives de Simancas, intéressent la période importante de 1532 à 1552, qui comprend la défaite des Wattasides et les premiers chocs des chérifs vainqueurs contre leurs nouveaux adversaires, les Turcs. Campés depuis 1497 à Melilla, depuis 1509 à Oran, les Espagnols suivirent avec intérêt, parfois même avec angoisse, les péripéties de ces luttes. Ils se gardèrent pourtant d'y prendre une part active, et Charles-Quint se refusa à toute action militaire. A Oran, le gouverneur, comte d'Alcaudete, signalait avec inquiétude les tentatives du chérif contre Tlemcen. D'abord vainqueur, celui-ci fut repoussé, en 1551, par les troupes du dey d'Alger commandées par le renégat Hassan-Corso. Une introduction nourrie précise la situation de Melilla, si précaire que les Espagnols pensèrent émigrer vers des lieux plus propices. Quatre relations sur le martyre à Fez, en 1531, du moine françois André de Spolète, complètent cet important recueil.

Les archives néerlandaises ont fourni à M. de Castries de nombreux documents, qui vont du 8 mars 1642 au 17 février 1655 : correspondance et résolutions des États-Généraux, mémoires et lettres des consuls, journaux de bord des capitaines de vaisseaux. Ils ont trait surtout aux relations de la Hollande avec les républiques du Bou-Regreg, sous la dynastie saadienne. M. de Castries a débrouillé, dans une importante introduction, l'histoire des trois agglomérations désignées sous le nom de Salé. Pendant dix-huit ans, de 1642 à 1660, le marabout de Dilah, Mohammed-el-Hadj, crée un véritable État salétin, indépendant des Saadiens. Les Hollandais sont obligés de négocier qui avec le marabout, qui avec le sultan. Ils passent de la diplomatie aux croisières, sans jamais obtenir rien de plus que de précaires garanties. Les extraits du journal de bord de Ruyter qui cabota, par deux fois, le long

1. H. DE CASTRIES, *les Sources inédites de l'histoire du Maroc*. 1re série : *Archives et bibliothèques des Pays-Bas*, t. V, gr. in-8°, XXVIII-662 p. et 5 pl. ; t. VI, 705 p. et 5 pl. (Paris, Geuthner, et La Haye, Nijhoff, 1920 et 1923) ; *Archives et bibliothèques d'Espagne*, t. I, XXVIII-670 p. et 8 pl. (Paris, Geuthner, et Madrid, Ruiz Hermanos, 1921) ; 2e série : *Archives et bibliothèques de France*, t. I, 714 p. et 9 pl. ; t. II, 660 p. et 5 pl. (Paris, Geuthner, 1923 et 1924).

Digitized by Google

de la côte marocaine, de 1644 à 1647, sont pleins de renseignements curieux. La période 1655-1660 est assez riche pour fournir la matière d'un volume. Pays-Bas et Salé avaient signé, le 9 février 1651, un traité qui mettait la flotte et le commerce de chacun des deux pays à l'abri des attaques des corsaires et des pillages, mais ce traité, qui ne fut pas ratifié, ne mit pas fin aux conflits. En octobre 1655, Ruyter vint croiser devant Salé et engagea, avec le vice-roi, de laborieuses négociations. Elles aboutirent à une entente d'autant plus précaire que l'Angleterre n'encourageait pas les Salétins à la modération. Enfin, un troisième traité fut signé, le 22 octobre 1659, par une ambassade de Salé qui se rendit aux Pays-Bas ; à son retour, elle trouva les populations révoltées contre le vice-roi et son père, le marabout de Dilah, qui se tirèrent, non sans peine, de l'aventure.

En 1660, les chérifs hassaniens ou filaliens se substituèrent aux Saadiens. C'est à cette nouvelle dynastie que se rapportent les documents tirés des archives françaises, du 23 mai 1661 au 29 mai 1682 (deuxième série des *Sources inédites*). Ils nous fournissent des précisions sur les intrigues espagnoles pour faire échouer le mariage de Catherine de Portugal avec Charles II qui devait recevoir Tanger. La France, d'abord favorable, fut aussitôt mise en éveil quand elle crut deviner des visées anglaises, si bien qu'elle envoya, en 1662, une croisière d'études sur la côte marocaine. Les frères Fréjus, de Marseille, essayèrent de créer une compagnie de commerce aux îles d'Albouzème (Alhucemas) et obtinrent toutes facilités par lettres patentes d'octobre 1665. M. de Castries nous donne la relation du voyage à Taza de Roland Fréjus ; la réception de Moulay-Réchid l'enthousiasma au point qu'il en perdit toute mesure et voulut trancher de l'ambassadeur. Bientôt la compagnie, mal gérée, dut céder la place à celle du Levant (juillet 1670), qui eut à pâtir des maladresses de R. Fréjus. Les archives nous renseignent aussi sur les projets de Colbert contre les pirates de Salé, et les négociations avec Moulay-Rechid, puis avec Moulay-Ismaël. Mohammed-Tamim, envoyé en France comme ambassadeur, y obtint un succès de curiosité sans précédent et signa le traité du 29 janvier 1682, lequel protégeait notre navigation contre les corsaires et donnait à nos consuls une situation privilégiée.

Le deuxième volume, consacré à la France, contient des documents importants. On y trouve le récit pittoresque de la captivité de G. Mouette, qui fut délivré, en 1680, par les Pères de la Merci et rapporta de son séjour une Histoire de Moulay er-Rechid (1659-1672) et de Moulay-Ismaël (1672-1682), et une description du Maroc ; on y trouve encore toute l'information relative à l'ambassade du baron de Saint-Amans auprès de Moulay-Ismaël, en 1682-1683, sa correspondance avec Seignelay, les lettres échangées entre Louis XIV et le sultan, de nombreux documents tirés des Affaires étrangères et relatifs aux relations de la France avec le Maroc, de 1682 à 1686. Ce recueil montre, à plein, l'indépendance farouche de Moulay-Ismaël, qui, sûr de sa force, tient tête aux envoyés du grand roi.

Digitized by Google

Nous n'avons pas à revenir sur les *Historiens des Chorfa*, par M. Lévi-Provençal, parce que la *Revue historique* a déjà parlé de cet ouvrage (t. CXLII, p. 288). Nous dirons seulement que, depuis, il a publié des extraits des historiens qui fournissent un ensemble de textes utiles à commenter[1].

Sous le titre *Recherches approfondies sur l'histoire des dynasties du Maroc*[2], un des savants marocains étudiés par M. Lévi-Provençal, Ahmed En-Nacir, termina, en 1895, une histoire du Maroc qui commence au VIIIe siècle. Déjà le tome IV, qui se rapporte à la dynastie alaouite, avait été traduit par Fumey. Le manuscrit original est parvenu à la connaissance de M. Graulle, aujourd'hui vice-consul à Mersine, qui a commencé la traduction des trois premiers volumes de cet important ouvrage.

De nombreuses études ont été consacrées à des points spéciaux de l'histoire marocaine : le capitaine Odinot s'est occupé des relations du Maroc avec les Turcs du XVIe au XIXe siècle[3], M. de Castries a publié un texte espagnol peu connu et une lettre inédite d'El-Mansour relatifs à la conquête du Soudan en 1591, à l'aide desquels il a narré l'expédition victorieuse du pacha Djouder, jeune renégat, créature du sultan[4]. A ce récit M. Delafosse a apporté des compléments et des modifications dans l'appendice d'un article où il a marqué à grands traits les rapports du Soudan et du Maroc des origines à nos jours[5] ; le même écrivain a étudié l'origine des troupes noires du Maroc, sous Moulay-Ismael[6]. M. Goulven a repris le problème si délicat de l'origine des Israélites marocains[7]. Deux diplomates français ont attiré les historiens : J.-B. Estelle, qui fut consul de France au Maroc au XVIIe siècle, et Chénier, le père du poète, auteur d'un ouvrage de *Recherches historiques sur les Maures*, qui occupa le même poste de 1767 à 1782[8]. Le Dr Renaud a apporté d'intéressantes précisions sur les deux épidémies de peste qui sévirent en 1799 et 1818[9]. M. P. Marty signale les démarches que le cheik Beïrouk-ould-Mohammed, chef d'une petite principauté dans la région de l'oued Noun, au sud du Sous, engagea avec le gouvernement de Louis-Philippe, par l'intermédiaire du consul de France à Mogador, Delaporte, pour l'établissement de relations de commerce avec les Français. Une expédition

1. Lévi-Provençal, *Extraits des historiens arabes du Maroc* (Paris, Larose, 1923).

2. Ahmed En-Naciri, *Kitab El-Istiqça li Akhbar doual El-Maghrib El-Aqça*, trad. par A. Graulle (Paris, Geuthner, 1924 ; prix : 30 fr.).

3. Cap. Odinot, *Relations du Maroc avec les Turcs du XVIe au XIXe siècle* (*Bull. de la Soc. de géogr. du Maroc*, 1922).

4. H. de Castries, *la Conquête de Tombouctou par Moulay-Ahmed-el-Mansour, 1591* (*Hespéris*, 1923).

5. Delafosse, *les Relations du Maroc avec le Soudan à travers les âges* (*Hespéris*, 1924).

6. Id., *les Débuts des troupes noires du Maroc* (*Hespéris*, 1923).

7. T. Goulven, *Notes sur les origines des Israélites au Maroc* (*Hespéris*, 1921).

8. J. Benoist, *Un consul de France au Maroc au XVIIe siècle : J.-B. Estelle et ses mémoires* (*Rev. des études hist.*, 1921) ; Dr Huguet, *le Diplomate Chénier au Maroc* (*Hespéris*, 1921).

9. Dr Renaud, *la Peste de 1799, d'après des documents inédits* (*Hespéris*, 1921) ; *la Peste de 1818 au Maroc* (*Ibid.*, 1923).

Digitized by Google

examina, en 1840-1841, la possibilité de créer un port sur la côte de l'oued Noun et y renonça, sans doute parce que les temps n'étaient pas encore mûrs[1]. M. L. VOINOT a étudié les relations mouvementées de l'Algérie et de l'Amalat d'Oudjda à la fin du second Empire et au début de la troisième République[2]. M. DELONCLE s'est occupé du bombardement que le contre-amiral Dubourdieu infligea à Salé, en représailles des dommages occasionnés par ses corsaires à la marine marchande française[3]. M. VOINOT a consacré une courte monographie à Taza[4].

Sur le Maroc d'Abd-el-Azis, qui était encore le Maroc d'hier, nous avons déjà des documents contemporains. Deux volumes de souvenirs nous aident à comprendre ce qu'il était à la veille de l'occupation française. M. HARRIS était correspondant du *Times* à Tanger au temps de Moulay-Hassan, d'Abd-el-Azis et de Moulay-Hafid. Il les connaissait plus et mieux que les diplomates, et trente-quatre années de vie marocaine lui permettaient de voir les choses en profondeur. De là, l'attrait de ce livre direct et vivant, qui nous fournit, notamment sur Raissouli, des renseignements ignorés.

LA MARTINIÈRE[5] connaissait bien, lui aussi, le Maroc du XIX^e^ siècle, où ses missions diplomatiques et archéologiques le firent longtemps séjourner depuis 1882, et où il put consulter les archives de la légation de France à Tanger. Ses évocations des vieilles villes et ses récits de voyage sont charmants ; mais les portraits qu'il trace du personnel diplomatique international nous intéressent davantage. Ils nous permettent de suivre les représentants de la France pendant cinquante années où les points de vue changèrent bien souvent, et le consul britannique d'un si haut relief, et tous ces gens épiant, complotant, protégeant souvent n'importe qui pour n'importe quoi. C'est tout un monde proche, mais déjà révolu. D'où la mélancolie qui se dégage de certaines pages.

Aux discussions diplomatiques, dont le prétexte était le Maroc et la paix européenne l'enjeu, M. ROBER-RAYNAUD fut directement mêlé. Le quai d'Orsay y tint, de 1901 à 1912, un rôle qu'il estime de tous points remarquable, en dépit de l'hostilité allemande soutenue par la complicité de l'Espagne. Le gouvernement français eut, à la vérité, une politique incertaine et

1. P. MARTY, *Une tentative de pénétration pacifique dans le Sud-Marocain en 1839* (*Rev. de l'hist. des col.*, 1921).

2. L. VOINOT, *la Situation sur la frontière algéro-marocaine du Tell, lors de l'insurrection des Oulad-Sidi-Cheikh dans le Sud-Oranais, 1864-1870* (*Rev. afr.*, 1919) ; *la Menace des Oulad-Sidi-Cheikh contre le Tell algérien et les dangers de leurs intrigues au Maroc, 1870-1873* (*Ibid.*, 1920) ; *Une phase curieuse des rapports des autorités algériennes avec l'Amalat d'Oudjda, 1873-1874* (*Ibid.*, 1922) ; *l'Imbroglio marocain et l'entrevue du général Osmont avec le sultan à Oudjda, 1874-1876* (*Ibid.*, 1923).

3. P. DELONCLE, *le Bombardement de Salé par Dubourdieu en 1851* (*Rev. marit.*, 1923).

4. L. VOINOT, *Taza et les Riata* (*Bull... d'Oran*, 1920).

5. Walter B. HARRIS, *Morocco that was*, in-8°, 332 p. et ill. (London, Blackwood, 1921) ; H. DE LA MARTINIÈRE, *Souvenirs du Maroc* (Paris, Plon, 1919).

Digitized by Google

timorée, mais les diplomates sauvèrent tout. On soupçonne que M. Rober-Raynaud doit être de la carrière. Ce qu'il dit de la pression des banques sur le gouvernement ne manque pas d'intérêt, mais il affirme toujours sans jamais fournir de références. On est donc obligé de le croire sur parole ou de souhaiter des précisions que de nombreuses erreurs chronologiques rendent d'autant plus nécessaires[1].

En ce qui concerne la publication des accords franco-italiens de 1901, M. Rouard de Card a exposé brièvement, mais en termes précis, l'attitude de l'Italie en présence de la pénétration française au Maroc[2].

M. Martin a étudié la poussée des dynasties marocaines vers le Sahara de 1504 à 1902, et l'histoire du Maroc de 1894 à 1912[3]. Son livre est précédé d'une préface virulente où il accuse de la pire intolérance Lutaud, M. Jonnart et le ministre de la Guerre, qui voulurent, par un abus de pouvoir, le dépouiller de ses manuscrits ou en retarder la publication. M. Martin a utilisé beaucoup de documents indigènes ignorés. Son travail présente donc un intérêt indiscutable. Cependant il appellerait des réserves, mais comme l'auteur a pour habitude d'adresser aux revues qui ne partagent pas tous ses points de vue de longues et directes réponses, accompagnées, le cas échéant, de papier timbré, on ne peut que se borner à signaler son ouvrage.

Le livre du colonel Azan tient plus que ne promet le titre[4]. Ce n'est pas seulement un récit vivant, riche de faits et d'observations, de l'expédition de Fez en 1911, dont l'importance politique et militaire fut considérable, mais une étude très fouillée écrite du point de vue « marocain », de ce que le maréchal Lyautey appelle « les *dessous* et les *à-côtés* qui pesèrent si lourdement sur les opérations ». Sans doute, le colonel Azan ne dispose-t-il que d'une documentation partielle et unilatérale sur les négociations, il n'en a pas moins, par la mise en œuvre de pièces inédites, contribué à éclairer le problème international marocain, dont bien des points restent encore dans l'ombre.

Le Maroc depuis le Protectorat. — A l'occasion du dixième anniversaire de la proclamation du protectorat français au Maroc, la Résidence a dressé le bilan de son œuvre[5]. Après une vue d'ensemble sur le passé, par M. G. Hardy, et un bref exposé de la conquête depuis 1907, par M. Homo,

1. Rober-Raynaud, *En marge du livre jaune* (Paris, Plon, 1923, v-327 p.).

2. Rouard de Card, *les Accords secrets entre la France et l'Italie concernant le Maroc et la Lybie* (Paris, Pedone, 1921, 52 p. et carte).

3. A.-G.-P. Martin, *Quatre siècles d'histoire marocaine* (Paris, Félix Alcan, 1923, xvi-591 p. ; prix : 16 fr.). Voir les deux réponses de M. Martin à M. Gaudefroy-Demombynes, la deuxième par voie d'huissier : *Revue critique*, 1920, p. 398 et 470, et celle à M. Ladreit de Lacharrière : *Afrique française*, octobre 1923, p. 567.

4. Colonel P. Azan, *l'Expédition de Fez*, avec introduction du maréchal Lyautey et préface du général Moinier, in-8°, 114 phot. et 2 cartes hors texte (Paris, Berger-Levrault, 1924 ; prix : 25 fr.).

5. *La Renaissance du Maroc. Dix ans de protectorat, 1912-1922* (Rabat, Résidence ; Paris, Office du Maroc, 1922).

Digitized by Google

les chefs de service ont décrit la politique et l'organisation du Protectorat : le colonel Huot, pour les questions indigènes, M. Dumas, pour la justice, M. Hardy, pour l'enseignement, M. Ricard, pour les arts indigènes, M. Châtelain, pour l'archéologie, le Dr Mauran, pour l'hygiène. C'est un recueil officiel, bien documenté, sur la tâche accomplie.

La figure du général Lyautey domine la plupart des ouvrages écrits sur le Maroc. Parmi eux, il faut faire une place à part à l'étude de M. Britsch [1], conçue d'une manière objective, soucieuse du contrôle des sources et qui ne néglige aucun document important. Son éloge très net porte beaucoup plus que les panégyriques de ces admirateurs maladroits, dont M. Clemenceau écrivit qu'ils constituaient la « zaouia ». On peut ne pas partager toutes ses opinions, on peut discuter son livre, mais comme une œuvre d'histoire solide et qui se défend.

Le Maroc connut, pendant la guerre, des difficultés que M. Barthou a entrepris de révéler aux Français, après son voyage du printemps 1919 [2]. Son livre comprend deux parties. Dans la première, il magnifie le corps expéditionnaire qui a mené la guerre dans des conditions difficiles, avec des effectifs appauvris par l'envoi de contingents sur le front français. Dans la deuxième, il fait un exposé enthousiaste de la politique active et prévoyante du résident. Livre de circonstance qui vaut par sa clarté et la personnalité de son auteur.

Le traité de Versailles a intéressé directement l'avenir du Maroc. Il a aboli les capitulations à l'égard de l'Allemagne, obtenu la renonciation du Reich à ses droits conventionnels et son adhésion aux mesures de précaution. Ce sont ces clauses que M. Rouard de Card étudie [3]. Il montre que les hypothèques allemande, autrichienne et hongroise sont purgées, mais qu'il n'en est pas ainsi pour les autres pays signataires de l'acte d'Algésiras. C'est à les amener à l'abandon de leurs prérogatives par des accords nouveaux que la France doit travailler.

Après le Maroc en 1917, 1918 et 1919, M. Dugard consacre un nouveau volume au Maroc au lendemain de la guerre [4]. C'est un cri d'alarme à l'adresse des immigrants imprudents qui, sans capitaux ni métier spécialisé, croient trouver la fortune et ne recueillent que désillusions ou misère.

Il y a généralement peu à puiser dans les notes de campagne des officiers et les descriptions des voyageurs. Ce n'est pas le cas de l'ouvrage du Dr Chatinières [5], qui a vécu parmi les Chleuhs de l'Atlas, si mystérieux encore.

1. A. Britsch, *le Maréchal Lyautey, le soldat, l'écrivain, le politique* (Paris, Renaissance du livre, 1921).

2. Louis Barthou, *la Bataille du Maroc* (Paris, Champion, 1919).

3. Rouard de Card, *le Traité de Versailles et le protectorat de la France au Maroc* (Paris, Gamber, 1923).

4. Dugard, *le Maroc au lendemain de la guerre* (Paris, Payot, 1920).

5. Dr P. Chatinières, *Dans le grand Atlas marocain. Extrait du carnet de route d'un médecin d'assistance médicale indigène, 1912-1916* (Paris, Plon, 1920).

Digitized by Google

Non seulement il nous renseigne sur leurs mœurs, mais surtout il précise le rôle du médecin, agent principal de pénétration, qui va donner ses soins jusque dans les tribus indépendantes, où il conquiert un grand prestige. Le général Lyautey a tenu à proclamer, dans une préface, tout ce que le Maroc doit au corps médical.

A côté du voyageur sentimental de Sterne, on pourrait placer le voyageur qui méprise l'histoire. M. RABBE, qui écrit des pages lisibles sur le pays qu'il a parcouru, multiplie tellement les erreurs historiques qu'on croirait à une gageure[1]. Les lecteurs non prévenus liront, sans ennui, ses récits.

M. DESROCHES a donné une large place au Maroc d'autrefois, à la société berbère et à l'œuvre française ; mais il a voulu écrire moins un livre d'histoire qu'un ouvrage pratique où les lecteurs curieux trouveront plus qu'un guide, les voyageurs et les commerçants des renseignements précis. A ce titre, son travail est utile et les soixante-douze pages d'appendices peuvent notamment être consultées avec fruit[2].

L'ouvrage de M. DU TAILLIS[3] nous apprend peu de chose. Son exposé du passé du Maroc contient des erreurs de fait et ne donne pas une idée suffisante de la vitalité berbère. Ses chapitres sur le protectorat, puisés aux sources officielles, n'y ajoutent guère. Seul l'appendice, consacré au Riff qu'il parcourut librement, et à Abd-el-Krim qu'il connut de près, est original et aide à saisir le caractère de la guerre entre Espagnols et Riffains.

Sur Abd-el-Krim, M. LADREIT DE LACHARRIÈRE a écrit, à l'intention du grand public, un livre nerveux, riche d'aperçus et, par endroits, passionné[4]. L'auteur étudie le milieu géographique et politique où le *rogui* a grandi, la complication des problèmes internationaux que pose le Riff et enfin la personnalité même d'Abd-el-Krim. Pour lui, ce chef est un aventurier intelligent, roué surtout, qui fait état des « manifestations communistes » pour berner ses adversaires par de fausses propositions de paix, mais qui ne sait pas adapter ses plans aux possibilités et, faute de discernement, mène les Riffains à la ruine. Il serait fou d'accorder au Riff une indépendance qui ne correspond « ni à des possibilités géographiques d'existence ni à des aspirations légitimes de libération nationale ». Le livre de M. L. de Lacharrière ne nous satisfait pas entièrement. Sur les débuts du conflit et l'occupation militaire de l'Ouerga, certain rapport du général de Chambrun, paru dans l'*Afrique française*, donnerait lieu à une exégèse suggestive. L'activité du frère d'Abd-el-Krim à Paris, le rôle des industriels qui ont vendu des armes au *rogui*, l'effet produit par la guerre du Riff sur nos amis de l'étranger,

1. P.-J. RABBE, *Au Maroc. Sur les rives du Bou-Regreg-Ghella, Salé-Rabat* (Paris, Berger-Levrault, 1922).

2. DESROCHES, *le Maroc, son passé, son présent, son avenir* (Paris, Flammarion, 1921 ; prix : 8 fr.).

3. J. DU TAILLIS, *le Nouveau Maroc* (Paris, Soc. d'édit. géogr., 1923 ; prix : 25 fr.).

4. J. LADREIT DE LACHARRIÈRE, *le Rêve d'Abd-el-Kerim* (Paris, Peyronnet, 1925 ; prix 9 fr.).

Digitized by Google

notamment d'Amérique, la répercussion en pays d'Islam permettraient aussi des considérations d'une réelle portée historique que l'auteur aurait pu mettre davantage en relief.

Mme GEORGE-GAULIS qui, au cours de ses voyages au Maroc, a beaucoup vu, entendu et retenu, a écrit un livre habile et documenté. Durant son séjour, elle noua des relations suivies avec la Résidence ; aucun renseignement ne lui a donc manqué. Sans doute ne fournit-elle pas de références, mais on devine qu'elle pourrait aisément donner caution bourgeoise. On lit, avec plaisir, ses agréables évocations des lieux où elle passa et son exposé de l'œuvre du général Lyautey, dont la personnalité est le pivot du livre[1].

M. R. KANN avait libre accès à la Résidence et n'ignorait rien de sa politique, dont il était l'enthousiaste partisan. Dix voyages au Maroc lui avaient permis, du reste, d'étudier sur place les problèmes. Pour arracher le Maroc à l'anarchie, la France a dû, dit-il, constituer une armature solide et qui a fait ses preuves. M. Kann l'examine en détail, à l'aide d'une riche documentation. Quelques-unes de ses opinions méritent de retenir l'attention. C'est ainsi qu'il répudie les collèges musulmans de Rabat et de Fez, fabriques officielles de déclassés, et qu'il repousse l'accès des jeunes Marocains aux lycées français. Quant aux colons qui réclament un gouvernement civil et le droit de vote, il démontre que ce sont des démagogues. Peut-on confondre une monarchie absolue d'essence religieuse avec une démocratie? Folie que tout cela! « Ceux qui désirent élire des parlementaires n'ont qu'à rentrer en France. » Une tâche prime tout : pacifier le pays ; plus tard on verra « s'il y a lieu de lui accorder des institutions politiques ». A plus forte raison, ne faut-il même pas songer à octroyer aux indigènes des droits dont ils n'ont ni la capacité ni le désir de se servir. M. Kann exprime des idées presque identiques à celles de Bugeaud, sous la monarchie de Juillet[2]. On les retrouve sous la plume habile d'un fonctionnaire du Maroc qui, sous le pseudonyme UN AFRICAIN, résume la politique musulmane en deux formules : *Quieta non moveré* et *Memento tu regere*[3].

A côté des ouvrages semi-littéraires, M. TOURON a jugé qu'il y avait place pour un exposé méthodique et critique sur le mécanisme du Protectorat et des mesures que le gouvernement a dû prendre jusqu'en 1913. C'est un travail nourri et pratique[4]. Quant aux textes multiples publiés depuis 1912 par le sultan sous l'inspiration française, on ne saurait savoir trop de gré à M. GOULVEN, chef de bureau à la Résidence, d'avoir écrit un ouvrage qui permet de se diriger dans le labyrinthe de la législation marocaine[5].

1. Berthe GEORGE-GAULIS, *la France au Maroc. L'œuvre du général Lyautey* (Paris, Colin, 1919).

2. Reginald KANN, *le Protectorat marocain* (Paris, Berger-Levrault, 1920).

3. UN AFRICAIN, *Manuel de politique musulmane* (Paris, Bossard, 1925 ; prix : 7 fr. 50).

4. Max TOURON, *Notre protectorat marocain* (Paris, Afrique française, 1923).

5. J. GOULVEN, *Traité d'économie et de législation marocaines*, 2 vol. in-8° (Paris, Rivière, 1921).

Digitized by Google

Les *Codes* de M. P.-L. Rivière ne rendront pas de moindres services aux historiens, principalement le tome I, qui contient le texte de tous les accords internationaux conclus par le Maroc avec les puissances étrangères ou intervenus entre ces puissances au sujet du Maroc, de 1763 à 1923. Ce volume est précédé d'un exposé historique et juridique du droit conventionnel au Maroc et d'une chronologie des principaux événements de l'histoire du Maroc, depuis 1757 jusqu'à nos jours. Le tome II, qui se rapporte à l'organisation du Protectorat, groupe, par matière et en tenant compte des remaniements successifs, les lois, décrets, dahirs, instructions et circulaires relatifs aux questions politiques, administratives et judiciaires qui intéressent le Protectorat[1].

Le dernier livre de M. de Périgny[2], qui est le troisième d'une série, apporte des renseignements intéressants sur la situation de certaines villes du Maroc et des contrées avoisinantes. Ses résumés historiques ne sont pas originaux, mais suffisamment exacts. C'est un travail consciencieux.

D'une tout autre valeur est l'ouvrage, solidement documenté et néanmoins plein de charme, que M. P. Champion a publié dans la collection des *Villes d'art*[3]. Que M. Champion ressemble peu aux voyageurs superficiels qui s'inspirent de livres périmés ! Il va, lui, directement aux sources ; il ordonne ses descriptions autour de grands faits historiques : la domination des Mérinides à Fez, celle de Moulay-Ismaël à Meknès, les corsaires à Salé, les Almohades et les Saadiens à Marrakech. On se saurait s'étonner que, même au Maghreb, M. Champion n'ait pu oublier le Paris du XIVe siècle et que la description de l'Université par Jean de Jandun l'ait aidé à évoquer la mosquée-cathédrale d'El-Qaraouiyine à Fez. Les illustrations sont judicieusement et artistiquement choisies ; la bibliographie est excellente. On n'y regrette que l'absence du substantiel article *Fàs* de M. G. Yver, dans l'*Encyclopédie de l'Islam*.

M. Bouissi a fort peu lu, sa bibliographie est étriquée et déplorable ; mais il a été directement mêlé au développement d'une grande société capitaliste installée au Maghreb depuis 1902. C'est la vie même de cette Société qu'il a exposée en des termes dont on ne peut qu'admirer la franchise. On la voit faisant main basse sur les terrains, à la veille ou aux débuts de l'occupation française, attendant que les villes soient congestionnées pour les revendre à prix fort, par exemple à Casablanca, où le sol, acheté 0 fr. 05 le mètre carré en 1908, se paye 317 francs en 1913, 800 francs après la guerre. M. Bouissi assure que l'affaire fut excellente. Ne le furent pas moins les acquisitions à bas prix de milliers d'hectares de bonne terre et la pénétration dans toutes les

1. P.-L. Rivière, *Traités, codes et lois du Maroc*, 2 vol. in-4°. T. I : *Accords internationaux ;* t. II : *Organisation du Protectorat* (Paris, Tenin, 1924 et 1925).

2. De Périgny, *Au Maroc : Casablanca, Rabat, Meknès* (Paris, Roger, 1920).

3. Pierre Champion, *Tanger, Fez, Meknès* (Paris, Laurens, 1924 ; prix : 12 fr.).

Digitized by Google

affaires industrielles qui furent lancées. On comprend que la Société soit devenue, comme le montre M. Bouissi, une force à laquelle on résiste peu [1].

Les problèmes religieux et sociaux ont donné lieu à d'importants ouvrages. M. H. Basset a cherché la survivance des vieilles croyances dans le culte des grottes, où les indigènes pauvres vont déposer des offrandes en l'honneur des djinns qui les hantent. Son livre est riche de documents et d'observations personnelles [2]. M. Michaux-Bellaire a consacré une étude approfondie aux confréries religieuses dont le rôle est considérable au Maroc [3]. Enfin, M. Massignon a mené sur les corporations marocaines une enquête dont les conclusions, fondées sur des recherches précises, appellent de sérieuses réflexions [4]. Ces corporations, comme toutes celles des pays musulmans, avaient l'avantage d'encadrer l'individu dans un groupement puissant dont tous les éléments étaient solidaires, de veiller à l'exécution du travail et au cours des marchandises. L'irruption européenne a disloqué le vieil organisme, créé de nouveaux besoins, soustrait le travailleur attiré par le patron non musulman à la tutelle collective, détruit la notion corporative du « juste prix » et laissé libre cours à la spéculation. Elle a enfin tué des métiers indigènes et livré le travailleur à l'exploitation industrielle. Il est probable que les ouvriers chercheront, comme en Tunisie, un appui dans les formations syndicales, ce qui peut avoir des consèquences politiques et sociales très importantes.

Citons, pour terminer, l'ouvrage consacré par la direction des affaires indigènes et le service des renseignements à Tanger et à sa zone [5]. On y trouvera un long et sérieux exposé historique, des développements nourris sur le peuplement, l'administration antérieure à l'établissement du statut, le régime économique, la vie religieuse et le *Fahç*. Des appendices fournissent des renseignements d'archéologie, de numismatique, de botanique et une bibliographie.

Les Espagnols en Algérie, la Régence d'Alger. — Profitant des troubles qui désolèrent le Maghreb et l'Ifrikia au XV^e^ siècle, les Espagnols, après avoir expulsé les Maures de la péninsule, poussèrent une offensive sur le sol africain et occupèrent Mers-el-Kébir en 1505, Oran en 1509. M. Cazenave a consacré une étude originale aux cinq présides d'Afrique, présides majeurs (Ceuta et Oran), présides mineurs (Melilla-Alhucemas, Peñon de

1. R. Bouissi, *Étude sur la colonisation capitaliste au Maroc* (thèse de droit de Paris. Paris, Sagot, 1921).

2. H. Basset, *le Culte des grottes au Maroc* (Alger, Carbonel, 1920).

3. Michaux-Bellaire, *les Confréries religieuses au Maroc* (Rabat, Imprimerie officielle, 1923). Cf. *Essai sur l'histoire des confréries marocaines* (*Hespéris*, 1921).

4. Massignon, *Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc* (*Revue du monde musulman*, 1924).

5. *Villes et tribus du Maroc.* T. VII : *Tanger et sa zone* (Paris, Leroux, 1921 ; prix : 30 fr.). Ce volume fait partie d'une collection où ont déjà paru : *Casablanca et les Chaouïa* (2 vol.) et *Rabat et sa région* (4 vol.).

Digitized by Google

Velez), parmi lesquels Oran tient un rôle prépondérant[1]. Il nous décrit la vie misérable que menait l'armée des croisés, dont se souciait peu la métropole, l'organisation lamentable de tous les postes, le rôle des *Mogatazes*, cavaliers indigènes chargés de la garde du préside d'Oran, des *Moros de paz* des tribus alliées, des *Moros de guerra* ennemis, des *christianos nuevos* récemment convertis. Il était inévitable que les Espagnols fussent, tôt ou tard, acculés au départ ; le tremblement de terre du 8-9 octobre 1790 détermina leur abandon définitif d'Oran.

M. Bodin a trouvé, traduit et publié un texte important pour la connaissance des relations des Espagnols avec les indigènes[2] ; c'est un pamphlet de Si-Abdelkader-el-Mecherfi contre les auxiliaires arabes qui donnaient leur concours à l'ennemi. Il nous donne une liste complète et sûre des tribus qui fournirent des troupes à l'Espagne. Un autre texte, également traduit par P. Bodin, est une chronique extraite d'une histoire d'Oran par Mazari, dont on sait seulement qu'il faisait partie d'une famille d'aghas de la tribu des Douairs. Elle apporte beaucoup de renseignements nouveaux sur Hasan, dernier bey d'Oran[3].

M. Cazenave a tracé l'originale physionomie du renégat Hassan-Corso, qui faillit prendre Oran, en 1556, et qui enleva le gouvernement d'Alger à son rival Tekelerli. Celui-ci rentra bientôt dans la ville et fit empaler Hassan[4].

D'après le journal que la mère de Mrs. Broughton tint de 1806 à 1812 et qui fut publié par sa fille à Londres, en 1842, sous le titre *Six years Residence in Algiers*, M. J. Bardoux a consacré quelques pages agréables à la vie qu'on menait à Alger à la veille de la conquête[5].

M. Auriant a apporté quelques renseignements inédits sur Yves Boutin[6], qui, de mai à juillet 1808, releva le plan des fortifications d'Alger et des environs, établissant ainsi une documentation de premier ordre. Le rapport qu'il rédigea à son retour servit beaucoup aux organisateurs de l'expédition de 1830. Ces documents nous renseignent surtout sur les projets de Napoléon et la guerre entre Tunis et Alger.

1. J. Cazenave, *les Présides espagnols d'Afrique, leur organisation au XVIII^e siècle* (*Rev. afr.*, 1922). Cf. J. Cazenave, *Cervantès à Oran, 1581* (*Bull. d'Oran*, 1923) ; *P. Navarro conquérant de Vélez, Oran, Bougie et Tripoli* (*Ibid.*, 1925) ; M. Bodin, *Note sur l'origine du nom de Mogatazes donné par les Espagnols à certains de leurs auxiliaires indigènes pendant leur occupation d'Oran* (*Bull. d'Oran*, 1923) ; Hontabat, *Relacion de la consistencia de las plazas de Oran y Marzalquivir* [traduction] (*Bull. d'Oran*, 1924).

2. A. Bodin, *l'Agrément du lecteur. Notice historique sur les Arabes soumis aux Espagnols pendant leur occupation d'Oran par Si-Abdelkader-el-Mecherfi ;* texte arabe et trad. (*Rev. afr.*, 1924).

3. Id., *la Brève chronique du bey Hasan, extraits traduits de la Tal'ar-os-Sa'd-is-So'oud de Mazari* (*Bull. d'Oran*, 1924).

4. J. Cazenave, *Hassan-Corso, un Corse roi d'Alger* (*Afrique latine*, 1923).

5. J. Bardoux, *la Vie d'un consul auprès de la Régence d'Alger* (*Rev. afr.*, 1924).

6. Auriant, *Sur la piste du mystérieux Boutin. L'odyssée algérienne (1808). Documents inédits* (*Mercure de France*, 1^er janvier 1925).

Digitized by Google

M. P. Masson a étudié, à plusieurs reprises, les vicissitudes du commerce français avec la Régence. Ses livres sont nécessaires à toute étude des États barbaresques. Grâce aux archives de la Chambre de commerce de Marseille, il a pu compléter ses travaux par un exposé du rôle de l'Agence nationale d'Afrique [1], qui fut créée le 8 février 1794 pour contribuer au ravitaillement en grains. Elle dura plus longtemps que ses sœurs, puisqu'elle fut supprimée seulement sous le Consulat. D'abord organisée sans méthode, elle rencontra de grandes difficultés, notamment pour le recrutement des navires, la navigation, les relations avec le dey d'Alger. Le gouvernement ne put lui fournir assez de crédits pour organiser l'affaire en grand ; néanmoins elle parvint à recevoir, surtout de Barbarie, quatre-vingt-seize convois, malheureusement peu importants. Le Directoire, à court d'argent, arrêta le trafic et s'adressa aux bons offices des Juifs algériens ; ainsi s'amorça l'affaire des créances Bacri, d'où devait sortir la guerre. L'exposé de M. Masson, riche de faits nouveaux, est, en somme, une importante contribution à l'étude des préliminaires de la conquête.

L'Algérie depuis 1830. — Les Français se passionnèrent-ils pour l'expédition d'Alger, en 1830? Il ne semble pas. A l'exception des Marseillais, éclairés par leurs intérêts commerciaux, le reste de la population n'envisagea le problème que sous l'angle de ses conceptions économiques ou politiques. Les libéraux virent, non sans raison, dans l'expédition d'Alger le prélude à un coup de force contre la Charte ; aussi les députés hostiles à notre installation à Alger sous Charles X se rallièrent-ils à l'occupation quand la monarchie de Juillet parut leur garantir les libertés nationales.

Sur l'expédition de 1830, les lettres du médecin E. de Salles, qui fut interprète à l'armée d'Afrique et savant estimé en son temps, apportent des renseignements curieux, notamment sur le séjour des troupes à Palma. Salles devait tirer de ses observations personnelles le roman d'*Ali le Renard*, dont le succès fut grand [2].

On sait que les chefs de l'expédition ne s'entendirent pas, surtout l'amiral Duperré et le maréchal de Bourmont. M. Gautherot a étudié cette rivalité dans un esprit très favorable au général et, grâce aux papiers inédits de celui-ci, a pu reconstituer les conditions du débarquement des Français à Oran en 1830 [3].

1. P. Masson, *Marseille depuis 1789. Études historiques*, t. I (Paris, Hachette, 1921 ; prix : 25 fr.). Cf. *Rev. histor.*, t. CXLV, p. 252.

2. Ch.-A. Julien, *Marseille et la question d'Alger à la veille de la conquête* (*Rev. afr.*, 1919) ; *la Question d'Alger devant les Chambres sous la Restauration* (*Ibid.*, 1922) ; *l'Opposition et la guerre d'Alger à la veille de la conquête* (*Bull. d'Oran*, 1921) ; *l'Avenir d'Alger et l'opposition des libéraux et des économistes en 1830* (*Ibid.*, 1922) ; *Un médecin romantique, interprète et professeur d'arabe : Eusèbe de Salles* (*Rev. afr.*, 1924).

3. G. Gautherot, *le Maréchal Bourmont et l'amiral Duperré. Quelques documents sur le commandement en chef de l'expédition de 1830* (*Rev. de l'hist. des col.*, 1922) ; *l'Arrivée des Français à Oran en 1830* (*Bull. d'Oran*, 1922).

Digitized by Google

En dehors du livre consciencieux, mais ancien, de Nettement et de l'ouvrage dénué de toute valeur de Camille Rousset, il n'existait pas d'histoire de la prise d'Alger. M. ESQUER qui, après avoir littéralement sauvé de la destruction les archives du gouvernement général, les a classées et inventoriées, connaît toutes les sources. Aussi a-t-il écrit un livre qui renouvelle fréquemment le sujet[1]. Presque tout ce qui concerne le rôle des Bacri, à Paris, où ils achètent les complaisances utiles, à Alger, où ils sont les vrais maîtres de la politique, est original. Le dey nous apparaît comme la victime d'hommes d'affaires véreux. Il ne comprit jamais dans quelles histoires louches on l'avait embarqué et par quelles subtilités juridiques on lui refusait les sommes qui lui étaient dues. Le rôle du consul Deval fut, à tout le moins, douteux. La fameuse séance du « coup d'éventail » est loin encore d'être éclaircie, et M. Esquer, qui la soupçonne peu claire, l'a traitée avec une discrétion excessive. En tout cas, le gouvernement français, après avoir pris l'aventure au tragique, se traîna de contradictions en incertitudes, se montra prêt à tous les compromis et se heurta à l'intransigeance du dey, qui comptait sur son bon droit. Polignac, après avoir longtemps tergiversé, se résigna à une action directe, mais ignora, jusqu'à sa chute, ce qu'il ferait d'Alger. L'expédition fut bien préparée, mais médiocrement conduite. Le livre de M. Esquer est écrit de verve. Ses personnages sont campés en quelques traits et vivent. Tout son récit de la campagne est mené avec entrain, parfois avec humour. Ses jugements sont prudents et sûrs. Il n'a voulu écrire ni une apologie ni un pamphlet et il y a réussi. On peut seulement regretter que les circonstances ne lui aient pas permis d'indiquer toutes ses références.

Au lendemain de la prise d'Alger, les Français firent deux expéditions contre Médéa. La deuxième abouti, en 1831, à un échec et à une sanglante retraite. M. DEMONTÈS en a trouvé un récit fait par un témoin oculaire, le Dr Baudens, qui non seulement nous fournit des renseignements sur les événements militaires, mais nous montre le mépris des organisations sanitaires pour la vie des soldats. Le mémoire du Dr Baudens est plutôt favorable à Berthezène[2].

La même année, le général Clauzel tenta d'instaurer à Oran un protectorat tunisien, que ses exactions et ses cruautés rendirent insupportable. Quand les Tunisiens eurent quitté la ville, les indigènes continuèrent à imputer aux Français la responsabilité des abus dont ils avaient souffert[3].

M. R. VALET conçoit un peu l'histoire à la manière d'une image d'Épinal qui représenterait le Bon Gouvernement venant à bout des Méchants Parle-

1. G. ESQUER, *les Commencements d'un empire. La prise d'Alger (1830)*, in-8°, 477 p. et 2 cartes (Paris, Champion, et Alger, 1923 ; prix : 15 fr.).

2. Dr BAUDENS, *Relation de l'expédition de Médéa en 1831*, publiée et annotée par V. Demontès (*Rev. de l'hist. des col.*, 1920 ; Champion, 1921).

3. DEMONTÈS, *Un essai de protectorat tunisien à Oran, 9 février-22 août 1831* (*Rev. de l'hist. des col.*, 1923).

Digitized by Google

mentaires pour faire triompher l'intérêt national. Il prête aux actes des ministres une logique et une méthode quasi divines. Les deux parties de son livre n'ont aucune liaison entre elles. M. Vâlet a minutieusement dépouillé les débats des Chambres ; à ce titre, son travail est fort utile. Beaucoup de ses aperçus sur l'attitude des députés de l'opposition sont à retenir ; mais il n'a jamais soupçonné que les discussions politiques pussent cacher, parfois, des intérêts économiques à sauvegarder ou des avantages financiers à conquérir. Ces considérations eussent pu lui faire mieux comprendre le rôle de certains parlementaires sous la monarchie de Juillet et l'attitude de Roustan, en 1881, quand il fut attaqué par Rochefort. Il est vrai qu'à Alger beaucoup de documents, notamment les journaux de Paris, lui font défaut[1].

M. Esquer a continué, depuis la fin de la guerre, de publier la correspondance du duc de Rovigo, qui commanda en chef le corps d'occupation d'Afrique de 1831 à 1833[2]. Ces textes, édités avec soin, sobrement et exactement annotés, seront indispensables pour connaître l'administration généralement si critiquée de l'ancien ministre de la Police impériale et ses conflits avec le baron Pichon. Ils doivent être complétés bientôt par des tables et une étude d'ensemble.

Le général Voirol fut nommé, le 29 avril 1833, commandant par intérim des troupes d'occupation d'Afrique et garda ce poste provisoire durant dix-huit mois. Cette période, comme le remarque justement M. Esquer dans une solide introduction aux lettres officielles du général[3], marque une transition durant laquelle la Commission extra-parlementaire procéda, sur place, à une enquête préparatoire sur le régime de l'Algérie. Voirol ne pouvait, dans de telles conditions, entreprendre une politique à longue portée, aussi borna-t-il son action au pays déjà soumis. Par des mesures qui s'efforcèrent d'être justes et par une extension judicieuse des travaux publics, il réussit, du moins, à améliorer les relations entre Européens et indigènes et à maintenir son autorité dans le nord de la Mitidja avec un minimum d'interventions armées. A la même époque où Voirol recevait le commandement de l'armée d'Afrique, le général Desmichels succédait, à Oran, au général Boyer, qui, à l'instar de Rovigo, avait pratiqué une politique d'une inconcevable brutalité. Desmichels crut qu'une entente avec Abd-el-Kader donnerait un caractère définitif à la soumission des Arabes et faciliterait les relations commerciales. C'est dans cet espoir qu'il négocia avec l'émir de sa propre autorité, par des intermédiaires qui le manœuvrèrent, et qu'il signa le traité du 26 février 1834, dont M. Cockenpot a donné une pénétrante analyse[4]. Abd-el-

1. *L'Afrique du Nord devant le Parlement au XIX^e siècle, 1828-1838, 1880-1881*, in-8°, 256 p. (Paris, Champion, et Alger, Typo-litho, 1924).

2. *Correspondance du duc de Rovigo*, t. II : lettres du duc, 1^er août 1832-21 mars 1833 ; t. III : lettres adressées au duc, 17 novembre 1831-21 mars 1833 (Alger, Jourdan, 1921, 642 p.).

3. G. Esquer, *Correspondance du général Voirol, 1833-1834* (Paris, Champion, 1924).

4. Cockenpot, *le Traité Desmichels* (Publications de la Faculté des lettres d'Alger, t. LVII) (Paris, Leroux, 1924 ; prix : 20 fr.).

Digitized by Google

Kader en tira un surcroît d'autorité qui le plaça, aux yeux des musulmans, sur un pied d'égalité avec le roi de France. Il put, dès lors, consacrer tous ses efforts à soumettre ceux de ses coreligionnaires encore rebelles à son influence.

Les documents relatifs au traité de la Tafna ont été publiés par M. G. Yver [1]. L'influence exercée par cet érudit sur les études algériennes est aussi efficace que modeste. Professeur à la Faculté d'Alger, il indique aux étudiants et aux jeunes universitaires les sujets utiles à traiter et les guide dans leurs recherches ; secrétaire général de la *Revue africaine*, il contribue à donner à cet organe une haute tenue scientifique ; historien, il a publié de nombreux travaux et prépare, sur ce même traité de la Tafna, un ouvrage longtemps médité dont on peut être sûr qu'il renouvellera le sujet. En attendant, il publie, dans ce volume de documents inédits, des lettres d'Abd-el-Kader, de Ben-Durand, de l'intendant civil Bresson, de Bugeaud, de Damrémont, du ministre et de Mustapha-ben-Ismaïl, de mars à décembre 1837, c'est-à-dire durant la période qui correspond à la mission de Bugeaud. Des pièces annexes fournissent notamment les ordres du jour de Bugeaud et les propositions d'Abd-el-Kader. Quant au texte original arabe du traité, il a été impossible de le retrouver aux archives du ministère de la Guerre. Le livre, précédé d'une préface substantielle où M. Yver précise l'importance des documents publiés, est complété par un commode index des noms propres et de notes qui témoignent, dans leur brièveté, d'autant de précision que de sûre information.

Depuis de longues années, on attendait le livre du colonel Azan sur *Abd-el-Kader* [2]. C'est un travail qui a coûté de longues recherches. Autour de la personne de l'émir s'est, en effet, organisée la résistance indigène ; après sa chute, en 1847, la France n'a plus rencontré d'obstacle sérieux. Abd-el-Kader était un de ces *roguis*, comme il ne cesse de s'en lever en pays musulman pour repousser l'Infidèle, mais d'une intelligence et d'un réalisme peu communs. A voir la façon dont il organise ses troupes, lève les impôts, mène des négociations avec la Porte, le Maroc et la France, on comprend l'admiration, mal contenue, de son biographe. Le colonel Azan ne laisse dans l'ombre aucune des manifestations de cette prodigieuse activité. On sait que l'émir, confiant dans la parole de Lamoricière, se rendit au général et fut interné en France, au lieu d'être envoyé en Syrie. Lamoricière, devenu ministre de la Guerre, mentit lui-même à sa parole de soldat, laissant à l'empereur le mérite d'un geste qui n'aurait pas dû tarder. A lire les journaux algériens sous la deuxième République, on s'aperçoit que les colons agirent avec

1. G. Yver, *Documents relatifs au traité de la Tafna, 1837* (Alger, Carbonel, 1924, xxiv-584 p.). Cf. du même : *Abd-el-Kader et le Maroc en 1838* (*Rev. afr.*, 1919). Deux lettres de l'émir au sultan du Maroc, écrites durant le siège d'Aïn-Mahdi, montrent le soin qu'il apportait à sa diplomatie et à l'entretien de son armée.

2. Colonel P. Azan, *l'Émir Abd-el-Kader, 1808-1883. Du fanatisme musulman au patriotisme français* (Paris, Hachette, 1925 ; prix : 20 fr.).

Digitized by Google

vigueur pour qu'Abd-el-Kader ne fût pas remis en liberté. Pourquoi le colonel Azan appelle-t-il « fanatisme » chez les Arabes ce qu'il nommerait « amour de l'indépendance » chez les Gaulois et oppose-t-il, d'une façon un peu sommaire, le « fanatisme musulman » et le « patriotisme français » de l'émir? Des documents inédits publiés et commentés depuis par lui[1] mettent en relief le rôle de Lamoricière, qui, chargé d'apaiser le différend entre le général Trézel et Abd-el-Kader en 1835, arriva seulement à temps pour ordonner des mesures destinées à parer au désastre de la Macta. Il prit, auprès de ses chefs, la défense de Trézel.

Les lettres inédites du maréchal Bugeaud sont pleines de renseignements sur l'Afrique[2]. Dès mars 1836, à la veille de sa première campagne, il se plaint que l'opposition de gauche l'ait empêché d'être nommé gouverneur de l'Algérie. Rien sur ses négociations de 1837, sauf un document douteux ; mais, en mai 1838, il se déclare hostile à la guerre et partisan d'un « système d'occupation agissante » fondé sur l'agriculture. « La Restauration », écrit-il, « se targue de nous avoir *donné* l'Algérie ; elle ne nous a donné qu'Alger et elle nous a fait un funeste présent. Je crains qu'il ne soit pour la monarchie de Juillet ce que l'Espagne a été pour l'Empire » (p. 182). Ses opinions se modifient quand il retourne en Algérie en février 1841, bien qu'au moment du départ il persiste à considérer l'Afrique comme « une plaie de la France » (14 janvier 1841). Jusqu'à sa mort, il s'occupe de l'Algérie et donne des conseils au général Charon, quand la Constituante eut, en septembre 1848, créé des colonies agricoles. Ses lettres le montrent toujours sûr de soi, hostile à tout contrôle, plein de mépris pour le « civil », ennemi de tout libéralisme, persistant même dans ses erreurs avec un entêtement de paysan, en somme moins grand que ses admirateurs n'ont voulu le voir ; mais c'était une force et qui allait droit où elle tendait. Plusieurs identifications eussent pu facilement être établies par les éditeurs, notamment celle de Lamoricière que Bugeaud désigne par son initiale quand il vitupère contre lui.

M. KLEIN, secrétaire de la Société du vieil Alger, poursuit la publication des *Feuillets d'El-Djezair*, où figurent, un peu pêle-mêle, des faits et des dates qu'il peut être utile de retrouver[3].

Le 12 septembre 1856, la diligence d'Oran à Tlemcen fut attaquée à coups de fusil et l'agha Si-Mohammed-ben-Abdallah périt dans l'aventure. Après bien des hésitations, on arrêta le capitaine Doineau, chef du bureau arabe de

1. Colonel P. AZAN, *le Commandant de Lamoricière, lors du désastre de la Macta* (*Bull. d'Oran*, 1925).

2. *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly (1808-1849)*, colligées et annotées par M. le capitaine TATTET et publiées par Mlle FERAY-BUGEAUD D'ISLY (Paris, Émile-Paul, 1923 ; prix : 12 fr.). Cf. V. DEMONTÈS, *Lettre de Bugeaud à Soult (26 novembre 1841). Réponse aux instructions ministérielles du 13 août* (extrait de la *Rev. de l'hist. des col.*, 1920, et à part, Champion).

3. H. KLEIN, *l'Enseignement depuis la conquête ; les Hôtes d'Alger depuis 1830*, 2 vol. (Alger Fontana, 1920 et 1921).

Digitized by Google

Tlemcen, accusé de s'être débarrassé de l'indigène qu'il détestait. La cour d'Oran le condamna à mort ; mais l'empereur, après avoir commué la peine, le gracia entièrement deux ans après. M. DELAYEN, avocat à la cour d'appel de Paris, qui a eu en mains les documents des deux parties, a traité la question en juriste, sans prendre la responsabilité de conclure[1]. Ce sont les bureaux arabes que flétrit Jules Favre, avocat de la partie civile, et la politique indigène de l'administration algérienne, dont on fit alors le procès. C'est là qu'est la vraie portée de l'affaire, et M. Delayen, qui ne s'est pas documenté sérieusement sur la politique algérienne, ne l'a pas vu.

Dans *Tartarin de Tarascon,* Alphonse Daudet s'est-il inspiré de son expérience de voyageur? D'aucuns l'ont nié ; ils n'ont vu, dans ses écrits algériens, que fantaisie et réminiscences de Feydeau, Fromentin, J. Gérard[2]. Mais M. J. CAILLAT, après avoir étudié les lieux et les journaux d'Alger, a reconstitué le voyage de l'écrivain et prouvé qu'il a reproduit très exactement la réalité[3]. L'œuvre de Daudet nous renseigne, de façon précise, sur les réactions de l'opinion française en face du problème africain et nous présente un tableau fidèle « des mœurs d'avant-garde ou de corps de garde » de la colonie en 1860.

La crise syrienne, de 1840 à 1860, faillit avoir une répercussion inattendue sur la colonisation de l'Algérie, car le gouvernement français reçut plusieurs projets d'installation d'émigrants maronites en Algérie, dont M. Yver a fait une pénétrante analyse. Mais ni les généraux, qui craignaient une réaction musulmane, ni les diplomates, qui voulaient appliquer le nouveau statut du Liban, n'en permirent la réalisation, et les Maronites ne quittèrent pas la Syrie[4].

La révolution de 1848 n'apporta que peu de modifications au régime de l'Algérie et l'administration montra, en faveur des gros colons, la même partialité que le gouvernement de Juillet. L'un d'eux, Thémistocle Lestiboudois, représentant à la Législative, qui avait reçu une concession de cinq cents hectares dans le département de Constantine, put impunément violer tous les règlements. Comme il soutint, à Paris, la nécessité du gouvernement militaire et, plus tard, la politique personnelle du prince-président, il fut non seulement maintenu dans sa propriété, mais désigné comme premier président du Conseil général de Constantine[5].

Dès le début de la conquête se posa le problème de l'enseignement de l'arabe, et des cours furent faits à Alger à partir du 6 décembre 1832. En 1846, on créa deux autres chaires, à Constantine et à Oran, qui subsistent

1. G. DELAYEN, *les Deux affaires du capitaine Doineau. L'affaire de la diligence de Tlemcen, 1856. L'évasion de Bazaine, 1874* (Paris, Jurisclasseurs, 1924 ; prix : 15 fr.).

2. Léon DEGOUMOIS, *l'Algérie d'Alphonse Daudet, d'après Tartarin de Tarascon et divers fragments des autres œuvres* (Genève, Sonor, 1922).

3. J. CAILLAT, *le Voyage d'Alphonse Daudet en Algérie, 1861-1862* (*Rev. afr.*, 1923 et 1924 ; à part, Champion, 1925).

4. Yver, *les Maronites en Algérie* (*Rev. afr.*, 1920).

5. Ch.-A. JULIEN, *la Concession de Thémistocle Lestiboudois* (*Rév. de 1848*, 1924).

Digitized by Google

encore. M. COUR, qui occupe la chaire de Constantine, a fait un historique complet de l'enseignement de l'arabe en Algérie[1].

Le livre de M. E.-F. GAUTIER est le moins systématique, mais, peut-être, le plus intelligent qui ait été consacré à l'Algérie[2]. C'est une série d'études, dont toutes les remarques portent. Ses recherches aux grottes du Dahra, où Saint-Arnaud mura, le 12 août 1845, cinq cents Arabes, confirment l'épouvantable tragédie. Ses quelques pages sur l'histoire de la conquête de l'Algérie sont parmi les plus vraies qui aient été écrites. Elles montrent l'incohérence de la politique métropolitaine et les procédés de la « période meurtrière » des débuts de l'occupation. « En faisant la solitude, il est clair que nous avons préparé, en toute innocence, la base de la colonisation. Et il faudrait avoir le courage de le reconnaître, il est inutile de le crier sur les toits, mais il serait dangereux de l'oublier, parce que les conséquences de nos débuts absurdement sanglants se font nécessairement sentir encore. On ne peut pas faire que ça n'ait pas été » (p. 61). L'étude sur le chemin de fer Tiaret-Relizane prouve, une fois de plus, que les ingénieurs ont créé le réseau algérien en dépit du bon sens et sans croire à son avenir. Quant au récit des émeutes antijuives de 1898, provoquées par la mévente des vins, c'est un chef-d'œuvre d'humour. Tout le reste est également spirituel et profond. Pour mieux apprécier le talent de M. Gautier, il suffit de comparer les quelques pages où il détache, avec un relief saisissant, la figure du P. de Foucauld à l'homélie que lui a consacrée M. BAZIN[3]. Les contrastes de la nature assoiffée d'humilité, mais éprise d'indépendance, de l'ermite de Tamanr'asset, la valeur et la modestie du savant, les services qu'il rendit aux officiers français, tout cela disparaît ou s'estompe dans le livre de son pieux biographe. Sans doute M. Bazin a-t-il eu le dessein respectable de préparer la béatification de l'admirable religieux, mais les saints ont-ils besoin, pour plaire aux fidèles, d'être nivelés, sans personnalité?

Le gouvernement général a publié une histoire brève, mais pratique, de la colonisation de l'Algérie depuis la conquête[4] et un important ouvrage consacré aux territoires du Sud[5]. Dans un des chapitres du premier volume, M. Rozis, sous-directeur, indique les raisons qui ont motivé leur création ; dans le tome II, il précise leur organisation, et le commandant Duclos leur situation politique de 1902 à 1922 ; le tome III est consacré à une bibliographie, établie par le lieutenant Moulias, de la plupart des livres, articles et documents relatifs aux régions qui les composent.

1. A. COUR, *Notes sur les chaires de langue arabe d'Alger, Constantine et Oran, 1832-1879* (*Rev. afr.*, 1924).

2. E.-F. GAUTIER, *l'Algérie et la métropole* (Paris, Payot, 1920).

3. R. BAZIN, *Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite au Sahara* (Paris, Plon, 1922). Cf. Goyau, *Un apôtre de l'Islam* (*Rev. univ.*, 1924) ; *l'Inauguration du monument de Foucauld à Casablanca* (*Bull. de la Soc. de géogr. du Maroc*, 1922).

4. *La Colonisation en Algérie, 1830-1921* (Alger, Pfister, 1922).

5. *Les Territoires du sud de l'Algérie. Exposé de leur situation* (Alger, Jourdan, 3 vol., 1922-1923).

Digitized by Google

M. CALZARONI a décrit un centre de colonisation, Hennaya (département d'Oran), qui, malgré la protestation des habitants, fut baptisé Eugène-Étienne par l'administration. De telles études sont fort utiles ; celle de M. Calzaroni montre que ce ne sont pas les pionniers de la colonisation qui en ont tiré profit[1]. L'ouvrage de M. LESPÈS sur Alger est une des études les plus neuves et les plus remarquables consacrées à la colonisation[2].

Le « Larcher », comme on désigne couramment *Traité élémentaire de législation algérienne*, rend autant de services aux historiens qu'aux juristes. Tout ce qui concerne l'organisation politique, administrative et judiciaire, non seulement aujourd'hui, mais depuis la conquête, s'y trouve exposé. Or, cette législation trahit les hésitations, les ignorances, parfois les contradictions du pouvoir central et des chambres. Il a fallu la puissance de travail légendaire de Larcher pour mettre de l'ordre dans ce « fouillis ». Larcher, mort en 1918 avant d'avoir atteint la cinquantaine, a laissé le souvenir d'une indépendance de jugement que l'on trouve à chaque page de son livre. M. RECHENWALD a mis à jour la troisième édition de ce guide indispensable, dont il a respecté l'esprit[3].

M. Aug. BERNARD a tiré d'intéressantes conclusions d'une enquête administrative de 1911 sur l'habitation rurale des indigènes d'Algérie qui, sous la forme de tente, de gourbi ou de maison, se localise généralement suivant des zones bien déterminées, selon des facteurs géographiques, ethniques et historiques. La tente, peu à peu, fait place à la maison et les indigènes tendent à devenir sédentaires[4].

M. COUR a consacré une étude documentée aux confréries musulmanes de quelques communes du sud-est du département de Constantine[5] en s'attachant, pour chacune d'elles, aux *mzara* principales, c'est-à-dire aux lieux ou monuments objets de pèlerinages, aux *zaouia*, véritables couvents avec un personnel nombreux, où se célèbrent les banquets sacrificiels et les cérémonies. Après avoir montré les procédés d'influence et de domination des chefs des confréries, M. Cour conclut que, « puisqu'on ne peut les supprimer, il est logique de s'en servir ».

C'est le chef d'une de ces confréries algériennes qu'une Française, Aurélie Picard, épousa en 1871. A Aïn-Mahdi, aux confins du Sahara, elle réussit à s'imposer à la famille de son mari, puis à l'importante confrérie des Tidjania, si bien qu'après son veuvage, en 1897, elle dut revenir d'Alger pour être la femme du nouveau cheik et reprendre sa tâche de conseillère. Naturellement, M. L. BERTRAND n'a pu comprendre, dans sa préface, qu'une Française ait pu aimer un musulman tout en gardant sa personnalité[6].

1. *Bull. d'Oran*, 1923.
2. LESPÈS, *Alger. Esquisse de géographie urbaine* (Alger, Jourdan, 1925).
3. Paris, A. Rousseau, 1923 ; prix : 90 fr.
4. Aug. BERNARD, *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie* (Alger, Fontana, 1921).
5. A. COUR, *Recherches sur l'état des confréries religieuses musulmanes* (*Rev. afr.*, 1921).
6. Marthe BASSENNE, *Aurélie Tedjani, princesse des Sables ;* préface de Louis Bertrand (Paris, Plon, 1925 ; prix : 9 fr.).

Digitized by Google

TUNISIE. — Dès le XIII^e siècle, les commerçants marseillais furent en relations avec Tunis ; mais ce fut seulement sous Henri III que la France créa un consulat, par lettres patentes du 28 mai 1577. On crut longtemps que les archives avaient été détruites en 1756. M. GRANDCHAMP, chef de bureau à la Résidence, a heureusement retrouvé les registres, souvent en piteux état ; il les a fait relier et a entrepris de publier tout ce qui pouvait être sauvé[1] ; ces textes viennent utilement combler les lacunes du recueil de Plantet et permettent de compléter les travaux de M. Masson. Le tome I comprend trois séries de documents : l'analyse de tous les « actes » figurant dans les registres du consulat de 1582 à 1600, la copie *in extenso* de ceux qui concernent la nation française, c'est-à-dire l'assemblée des Français en résidence à Tunis, la reproduction de ceux qui se rapportent aux compagnies de corail. Ces documents nous renseignent sur la vie relativement paisible des Français à Tunis, dont on ne savait à peu près rien, sur le commerce, les esclaves, les renégats. Après une lacune due à la perte des registres du 3 février 1600 au 2 janvier 1602, le tome II donne l'analyse des actes passés au consulat jusqu'au 30 décembre 1610. Beaucoup se rapportent aux affaires souvent louches qu'imposait le commerce local, et au rachat des esclaves. M. Grandchamp reproduit en fac-similé les signatures des consuls, des chanceliers, des renégats, ce qui permettra des identifications jusque-là impossibles ; mais il s'est abstenu, par discrétion, d'ajouter des notes explicatives aux textes qu'il a si scrupuleusement reproduits. Le tome III ne le cède pas, en intérêt, aux précédents. Il comprend les documents de 1611 à 1620, c'est-à-dire de la période qui correspond environ aux dix premières années du règne de Yousef bey. On y voit, entre autres, le rôle des renégats, alors en fort bons termes avec les chrétiens, qui aspirent à de fructueuses affaires, voire même avec l'inquisiteur de Sicile. Seule Marseille mène, parfois, la vie dure aux corsaires.

Sur le développement du « royaume de Tunis » dans la première moitié du XVIII^e siècle, sa population et son gouvernement, notamment sous les règnes d'Assem-ben-Aly et d'Aly-Pacha, les *Mémoires* de Poiron, dont l'importance n'avait pas échappé aux historiens, fournissent des renseignements nombreux rapportés par un homme qui vit les choses par lui-même au cours de trois séjours dans la Régence (1734-1735-1752). M. SERRES a trouvé un troisième manuscrit de ces *Mémoires* à la bibliothèque du bureau des contrôles civils, à Tunis, et en a fait une édition consciencieuse, avec préface et notes[2].

M. le colonel HANNEZO a tiré des bibliothèques départementales de France des documents intéressants pour la connaissance de la Tunisie au

1. P. GRANDCHAMP, *la France en Tunisie*, 3 vol. (Tunis, Imprimerie générale, 1921-1925).

2. J. SERRES, *Mémoires concernant l'état présent du royaume de Tunis*, par M. Poiron (*Publ. de l'Inst. des hautes études marocaines*, t. XV. Paris, Leroux, 1925 ; prix : 20 fr.). Le manuscrit édité par M. Serres est, sans doute, celui que mit en vente la librairie Geuthner (cf. *Rev. de l'hist. des col.*, 1921). M. Serres n'indique pas où la Bibliothèque des contrôles civils l'a acquis.

Digitized by Google

XVIIIe siècle[1], et M. GANDOLPHE a extrait du *Journal des pestes d'Alger* du P. Vicherat des précisions sur la peste de 1784-1785[2].

Le capitaine de vaisseau Pléville-Le Pelley fut envoyé à Tunis, en septembre 1793, pour remplacer l'amiral Vence, suspect de trahison. Il jugea, sur place, l'accusation fausse et refusa de remplacer son collègue ; mais, pour être prêt à répondre devant le Comité de Salut public de son acte d'indiscipline, il tint un journal minutieux de sa mission à Tunis, où il séjourna du 27 octobre 1793 au 6 avril 1974. C'est ce journal qu'a publié M. GRANDCHAMP[3], en y ajoutant quelques autres documents relatifs à la mission de Pléville, au séjour de Vence et au convoi en rade de La Goulette, notamment les lettres du consul Devoize. Cet utile recueil est complété par une note biographique sur Pléville, un avant-propos, deux portraits et des fac-similés de signatures. M. Grandchamp a encore ajouté à ses diverses publications la reproduction des billets rédigés en arabe, avec apposition du sceau du bey, et adressés au consul de France pour solliciter des passeports en faveur des raïs corsaires qui voulaient partir en course[4]. Ces documents vont de 1792 à 1824 ; un seul date d'octobre 1777. Ils nous renseignent notamment sur la nature des navires, leur armement, le nom des raïs et des armateurs, toutes indications que le chancelier du consulat écrivait, en français, de sa main, au verso du billet.

M. Ch. MONCHICOURT, qui possédait le manuscrit d'une étude consacrée à la Tunisie par le comte Filippi, consul de Sardaigne dans la Régence de 1825 à 1830, a découvert à la bibliothèque de Turin un deuxième manuscrit, illustré de plans et d'aquarelles de l'auteur[5]. C'est un exposé, en un français parfois négligé, de la situation générale de la Tunisie, écrit par un catholique fervent et partial, mais observateur et érudit, qui nous apprend beaucoup de choses.

Une enquête similaire à celle d'Algérie a été menée par l'administration tunisienne sur le mode d'habitation des indigènes[6]. M. Aug. BERNARD, qui l'a commentée avec sa précision coutumière, a montré que les indigènes « abandonnent leurs tentes, descendent de leurs kalaâs et sortent de leurs grottes pour venir dans les plaines, d'où les avaient chassés l'insécurité et les razzias ». La tendance à la fixation est même plus marquée qu'en Algérie et l'administration peut, par des mesures judicieuses, la favoriser.

1. Lieutenant-colonel G. HANNEZO, *Documents inédits concernant la Tunisie* (*Rev. tunis.*, 1921).

2. *Rev. tunis.*, 1920.

3. P. GRANDCHAMP, *la Mission de Pléville Le Pelley à Tunis, 1793-1794* (Tunis, Imprimerie rapide, 1921).

4. ID., *Documents relatifs aux corsaires tunisiens, 2 octobre 1777-4 mai 1824* (Tunis, Imprimerie générale, 1925).

5. *Fragments historiques et statistiques sur la Régence de Tunis, suivis d'un itinéraire dans quelques régions du Sahara*, par le comte Filippi, précédés d'une notice sur la vie et les ouvrages du comte Filippi, par Ch. MONCHICOURT (*Rev. de l'hist. des col.*, 1924).

6. Aug. BERNARD, *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de la Tunisie* (Tunis, J. Barbier, 1924).

Digitized by Google

A l'occasion du quarantième anniversaire de l'occupation française, la Résidence a publié un gros rapport qui comprend un bref aperçu historique et de nombreux détails sur l'organisation de la Tunisie[1].

Jusqu'aux réformes de 1922, la Tunisie possédait une assemblée, la Conférence consultative, dont la section française était élue au suffrage universel et direct, et la section indigène choisie par le résident parmi les notables. Cette assemblée émettait surtout des vœux et disposait de quelques prérogatives financières ; son rôle a été étudié longuement par Mlle Dauphin[2], favorable à l'extension de ses pouvoirs.

Depuis la fin de la guerre, la Tunisie est agitée de fortes crises, dont on n'a, en France, que de faibles échos. Le mouvement « destourien » en faveur d'une Constitution prit, par moments, une forme menaçante. Le cheik Taalbi qui, après plusieurs mois de prison, aurait, dit-on, gagné le Hedjaz, après un séjour retentissant en Italie, composa, en 1919, avec ses amis, un pamphlet anonyme, rédigé en termes violents et qui, au régime constitutionnel et libéral antérieur à 1881, véritable âge d'or de la Tunisie, opposait la tyrannie de la France[3]. Il réclamait les libertés perdues, l'octroi du pouvoir législatif à un conseil suprême composé de soixante citoyens tunisiens, la plupart élus au plus large scrutin et devant lequel seraient responsables les beys héréditaires, la création d'assemblées délibérantes dans les caïdats et les bourgs, l'institution d'un pouvoir judiciaire indépendant, la liberté et l'extension de l'enseignement, le droit d'association professionnelle et des lois sociales. Après le départ du cheik Taalbi, cette plate-forme a été reprise par M. Ahmed-Essafi, secrétaire général du parti libéral, et soutenue par la presse communiste de Tunisie. Au bout de cinq ans seulement une réponse au livre de Taalbi[4] a été faite par M. Rober-Raynaud, qui traite des questions tunisiennes dans l'*Afrique française*. C'est en tous points la contrepartie des idées destouriennes : la Tunisie croulait dans l'anarchie ; la France l'a sauvée et lui a donné conscience d'elle-même ; l'œuvre colonisatrice est admirable. Plus modéré dans sa forme que Taalbi, mais toujours ferme dans ses critiques, M. Duran-Angliviel, avocat à Tunis et membre de la Conférence consultative, demanda, au nom des Français, l'intégralité de leurs droits civiques et une représentation démocratique[5]. Partisan de l'égalité des Français et des Tunisiens, du suffrage universel, de l'extension des pouvoirs de la Conférence par la limitation des dépenses obligatoires, le droit d'initiative, l'examen et le vote des dépenses faisant l'objet des principaux décrets, il réclamait une association aussi intime que possible des activités française et indigène. Le trouble ne fut pas sans gagner les milieux favorables

1. Régence de Tunis, *Notice générale sur la Tunisie, 1881-1921*, in-4°, 464 p. et carte (Toulouse, imprimerie du Centre, 1922).

2. Marie Dauphin, *la Conférence consultative tunisienne* (thèse de droit de Paris ; Paris, Jouve, 1919).

3. *La Tunisie martyre. Ses revendications* (Ibid., 1920).

4. *La Tunisie sans les Français* (*Afrique française*).

5. *Ce que la Tunisie demande à la France* (Paris, Jouve, 1921).

Digitized by Google

au *statu quo* et même les sphères officielles. Faisant le bilan de la Société qu'il avait créée pour faciliter le peuplement français en Tunisie en construisant des fermes pour les paysans de la métropole, M. J. SAURIN constatait la quasi-faillite de son œuvre : en plus de vingt ans, la Société n'avait pu établir que 160 familles, dont 65 seulement demeurèrent sur ses terres [1].

Un haut fonctionnaire français, sous le pseudonyme de RODD BALEK (« Prends garde ! »), poussait un cri d'alarme [2]. Il dénonçait le péril nationaliste et bolcheviste, originaire d'Égypte et d'Orient, l'hostilité italienne et les infiltrations suspectes venues de Tripolitaine, l'afflux des étrangers, sous lequel l'élément français se trouve noyé, la vente par les gros propriétaires français de leurs terres aux indigènes, l'indifférence de l'administration pour la colonisation, les mesures imprudentes de la Résidence qui favorisèrent le mouvement destourien. Il proposait, comme remèdes, une naturalisation automatique des étrangers, analogue à celle qui se pratique en Algérie depuis 1889, la décentralisation administrative, une plus large représentation tunisienne. Ce livre de talent suscita de vives polémiques dans la presse de Tunisie. Pour mettre fin à l'agitation, la Résidence fit accorder par le nouveau bey, Si Mohammed-el-Habib, le 13 juillet 1922, des réformes importantes qui ne contentèrent personne [3] ; mais la Résidence assure que les réformes ont donné d'excellents résultats [4]. M. BISMUT voudrait qu'on les complétât par l'unification de la législation et des tribunaux [5]. La réalisation de ces projets serait, sans soute, plus difficile qu'il ne semble le croire. Toutefois, en ce qui concerne les Israélites, soumis au droit hébraïque, c'est un fait qu'ils vont, depuis quelques mois, largement vers la naturalisation française.

OUVRAGES GÉNÉRAUX. — Le R. P. CHARLES, qui exerça, durant de longues années, son ministère à Oran, entreprit de raconter, peu de temps avant sa mort, les actes des Jésuites qui, à l'appel des rois d'Espagne et de Portugal, secondèrent, par intermittence, les Trinitaires et les Pères de la Merci dans les États barbaresques. Son livre, composé dans une intention louable d'édification, mais sans références ni méthode rigoureuse, n'apporte aucune connaissance nouvelle sur le sort et le rachat des captifs [6]. Il faudra attendre,

1. J. SAURIN, *Vingt ans de colonisation en Tunisie* (Paris, Soc. d'éd. géogr., 1921). Une nouvelle édition a été publiée, en 1925, sous le titre : *Vingt-cinq ans de colonisation nord-africaine*, ajoutant à la précédente cinq rapports du conseil d'administration pour les années 1919-1923.

2. RODD BALEK, *la Tunisie après la guerre, 1919-1921*, 2e éd., avec un appendice sur les réformes de 1922 (Paris, *Afrique française*, 1922).

3. On en trouvera un exposé complet et favorable dans Rechenwald, *les Assemblées élues du protectorat français en Tunisie* (*Afrique française*, 1923 ; *Rens. col.*, n° 6).

4. L'*Afrique française* a consacré un fascicule des *Renseignements coloniaux* (1925) aux *Travaux de la Commission d'études tunisiennes et la presse de la Régence*. Cf. ROBER-RAYNAUD, *le Nationalisme tunisien* (*Rens. col.*, 1925), qui contient des documents sur les répercussions de la guerre du Riff et les revendications destouriennes.

5. V. BISMUT, *Essai sur la dualité législative et judiciaire en Tunisie* (thèse de droit de Dijon ; Dijon, Bernigaud et Privet, 1922).

6. R. P. Louis CHARLES, *les Jésuites dans les États barbaresques : Algérie-Maroc ;* ouvrage posthume, publié par le R. P. Rosette (Paris, Lethielleux, 1920).

Digitized by Google

pour compléter les travaux de Grammont, l'édition critique de l'*Histoire de Barbarie et de ses corsaires* du P. Dan (1637), que préparent MM. G. Yver et H. Basset. La *Revue d'histoire des missions*, fondée en juin 1924, contribuera aussi à éclairer l'histoire, si captivante, des missions de Barbarie. Le P. lazariste Coste a montré comment saint Vincent de Paul put installer en Barbarie des prêtres qui ne fussent pas esclaves. Son étude contient des détails intéressants sur les martyrs et les prisonniers d'Alger. Le rapport de Jean Le Vacher, rédigé le 29 janvier 1694, en italien, fournit des renseignements sur la mission de Tunis [1].

M. Hardy a le talent de présenter des vues d'ensemble où, sans fausser la perspective, les lignes se détachent avec netteté. En ce genre, son histoire d'Afrique est un modèle [2]. En moins de deux cents courtes pages, il a précisé tout ce qu'il est nécessaire de connaître, des origines à nos jours. La Berbérie n'y est point absente, mais est mise à sa place exacte dans le « laboratoire d'expériences humaines » que représente le continent africain. M. Peyronnet a entrepris un grand ouvrage de caractère encyclopédique sur le problème nord-africain [3]. Le tome I comprend une introduction générale où il signale les problèmes principaux qui se posent en Afrique mineure, et dégage les idées générales auxquelles il voudrait familiariser ses lecteurs ; viennent ensuite un résumé historique et une étude sur les Berbères. L'auteur a beaucoup lu et mené à pied d'œuvre une grande quantité de documents, mais avec quelle méthode ! Sur tous les points controversés, il accumule dans des notes les opinions contradictoires des historiens. Ainsi peut-on voir, côte à côte, les jugements de M. V. Piquet et de M. Gsell sur un point d'histoire ancienne et surgir, d'un lointain passé, des erreurs que l'on croyait enterrées à jamais.

L'essai sur la littérature des Berbères [4] de M. H. Basset est une œuvre considérable, tant par la richesse des observations ou des documents que par la sûreté des commentaires. Ce livre intéressera les sociologues, mais ne sera pas moins utile à l'historien curieux d'avoir des données précises sur le problème de la langue berbère, sur les influences romaines ou arabes, sur les formes de la littérature orale, en un mot sur la mentalité berbère telle qu'elle se manifeste depuis des siècles, avec une remarquable unité.

On appelle *marabouts*, en Afrique du Nord, de petites constructions funéraires et votives, très nombreuses et de formes variées. Le commandant Cauvet a recherché les causes de leurs différences et de leur localisation [5]. Il constate qu'en plus de la forme des *marabouts* purement arabes, se sont conservées des formes anciennes nettement localisées qui paraissent durables

1. P. Coste, *Saint Vincent de Paul et la mission de Barbarie* (*Rev. d'hist. des missions*, 1924) ; *Rapport de Jean Le Vacher* (*Ibid.*).

2. G. Hardy, *Vue générale sur l'histoire d'Afrique* (Paris, Colin, 1922 ; prix : 6 fr.).

3. R. Peyronnet, *le Problème nord-africain*, t. I (Paris, Peyronnet, 1924 ; prix : 20 fr.).

4. H. Basset, *Essai sur la littérature des Berbères* (Alger, Carbonel, 1920 ; prix : 18 fr.).

5. Commandant Cauvet, *les Marabouts* (*Rev. afr.*, 1923).

Digitized by Google

et même douées d'expansion. L'étude des marabouts peut apporter des indications utiles sur l'évolution des populations de chaque région.

M. SERRES a contribué à l'étude de l'Afrique du Nord, de 1830 à 1848, en consultant les archives anglaises, qui lui ont révélé des textes suggestifs[1]. C'est la politique turque qui fait l'unité de son livre, mais une unité assez lâche. La partie la plus importante, qui marque les progrès de l'influence française en Tunisie, est dominée par l'activité diplomatique de la France et de l'Angleterre, qui rejette celle de la Porte au second plan. L'auteur décrit d'abord l'arrivée et l'installation des Turcs en Berbérie, puis les obstacles que le gouvernement ottoman oppose aux progrès de la France en Algérie en encourageant le bey de Constantine et Abd-el-Kader, même en songeant à occuper militairement Tunis. Mais la France et l'Angleterre, qui avaient intérêt à maintenir l'indépendance de la Tunisie, obligèrent la Porte à reconnaître le fait accompli. L'objet que se proposait M. Serres était vaste ; mais on ne peut dire qu'il y ait réussi. Il se défend de n'avoir pas consulté les archives ottomanes, mais ses arguments ne sont pas décisifs. Il nous paraît se faire quelques illusions sur la continuité de la politique française, sous Polignac notamment. L'auteur, qui est consul, doit savoir à quel point toutes les diplomaties se ressemblent ; alors pourquoi taxer d' « intrigues » et d' « excitations » chez les consuls étrangers ce qui serait à ses yeux du zèle chez les consuls français, et qu'aurait-il dit si le consul d'Angleterre avait tu à son gouvernement des incidents graves, comme le fit M. de Lagau à l'égard du sien (p. 301)? Au total, livre très riche de renseignements qui eussent gagné à être mis en œuvre avec plus de rigueur et d'impartialité.

On doit à un député et à un sénateur deux ouvrages d'ensemble sur l'Afrique du Nord. On trouvera dans l'un des vues d'un voyageur enthousiaste à qui nulle source officielle n'a manqué, et dans l'autre des considérations d'un homme politique, du reste intelligent, sur les événements et les problèmes africains[2].

A l'occasion du centenaire du cardinal Lavigerie, M. G. GOYAU a consacré un livre vivant à la mémoire du vigoureux prélat, dont il admire l'œuvre[3]. Il s'est efforcé de se renseigner sur les questions coloniales et islamiques ; mais quand il écrit, dans sa première phrase, que la colonisation était une idée « assez neuve » en 1867, il prouve qu'il ignore les centaines de brochures et de discours sur la mise en valeur de l'Algérie dès 1830. D'autre part, en ce qui concerne le futur cardinal, nous sommes obligé de faire remarquer combien son souci de tenir un rôle politique, de faire briller son prestige, de jouer au diplomate et de se mêler, avec une activité parfois brouillonne, à

1. Jean SERRES, *la Politique turque en Afrique du Nord sous la monarchie de Juillet* (Paris, Geuthner, 1925 ; prix : 50 fr.).

2. A. FRIBOURG, *l'Afrique latine : Maroc-Algérie-Tunisie* (Paris, Plon, 1923 ; prix : 4 fr. 40) ; Dr J. GASSER, *le Rôle social de la France dans l'Afrique du Nord* (Paris, Crès, 1924 ; prix : 7 fr. 50).

3. G. GOYAU, *Un grand missionnaire. Le cardinal Lavigerie* (Paris, Plon, 1925 ; prix : 9 fr.).

Digitized by Google

des affaires qui n'ont rien à voir avec la religion, atténue l'admiration que son énergie et son zèle apostolique devraient naturellement susciter. Sur les deux points essentiels de son programme algérien : conversion des musulmans et colonisation catholique, l'échec fut complet. S'il réussit en Berbérie, ce fut en servant de fourrier à l'influence française en Tunisie, c'est-à-dire dans la partie laïque de son entreprise. M. Goyau reprend le problème de la conversion des musulmans et, pour justifier le cardinal, fait état des opinions de MM. L. Bertrand, Servier et R. Bazin[1]. Mais que valent ces cautions? Il y a quelques mois, nos adversaires distribuaient, au Caire, l'ouvrage de M. Servier pour montrer aux intellectuels musulmans à quel point les Français méconnaissent et méprisent l'Islam.

Le manuel de M. GIRAULT[2] est un ouvrage classique qui permet de trouver rapidement tous les renseignements utiles sur l'évolution des institutions et l'organisation actuelle de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. La nouvelle édition est considérablement accrue, surtout en ce qui concerne le Maroc. Quant au remarquable *Annuaire* du monde musulman de M. MASSIGNON, nous nous contenterons de renvoyer à la notice que nous lui avons déjà consacrée dans la *Revue historique* (t. CL, p. 264).

Y a-t-il une littérature nord-africaine? De tout temps, la Berbérie a suscité des romans écrits par des écrivains métropolitains ou locaux. M. E.-F. GAUTIER, qui ne se paye pas de mots, écrivait, en 1920, que « les livres sur l'Algérie française, qui sont restés vivants, lisibles, se compteraient sur les doigts, peut-être d'une seule main ». En tenant compte que cinq ans se sont écoulés depuis et en ajoutant le Maroc et la Tunisie à l'Algérie, on pourrait, au besoin, concéder la deuxième main. Pourtant, en Berbérie même, la production ne cesse de croître ; mais cela ne constitue pas, comme l'a montré M. MARTINO, une littérature nord-africaine, pas plus qu'il n'existe une littérature canadienne indépendante de la littérature française. Elle ne pourrait naître que dans une Berbérie autonome. Pour le moment, il faut se borner à encourager les efforts louables des écrivains de l'Afrique mineure pour se grouper et créer une presse et un public cultivés. C'est une tâche peu aisée à remplir[3].

Ch.-A. JULIEN.

1. Sur le problème de propagande islamique et des conversions, M. Goyau aurait eu grand profit à consulter les quelques pages de Lothrop STODDARD, *le Nouveau monde de l'Islam* (Payot, 1913) ; elles lui auraient aussi fourni une bonne bibliographie.

2. A. GIRAULT, *Principes de législation coloniale*. 3e partie : *Algérie-Tunisie-Maroc*, 4e éd. (Paris, Recueil Sirey, 1921).

3. Cf. PELLERIN, *la Littérature nord-africaine. Fonds. Ressources. Principes. Enquête* (Tunis, Bibl. nord-africaine, 1919, et compte-rendu par MARTINO dans *Rev. afr.*, 1920) ; H. CANAL, *la Littérature et la presse tunisiennes, de l'occupation à 1900* (Paris, Renaissance du livre, 1925). On ne peut énumérer la production littéraire, extrêmement abondante, relative à la Berbérie. On trouvera l'analyse des dernières productions dans Ladreit de Lacharrière : *Romans africains* (*Afrique française*, mars 1925).

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Ch.-V. Langlois. **La vie en France au moyen âge, de la fin du XII^e au milieu du XIV^e siècle, d'après des romans mondains du temps.** Paris, Hachette, 1924. Petit in-8°, xxviii-392 pages et 23 pl. Prix : 25 fr.

Du même. **La vie en France au moyen âge, de la fin du XII^e au milieu du XIV^e siècle, d'après les moralistes du temps.** Paris, Hachette, 1925. Petit in-8°, xxviii-387 pages et 20 pl. Prix : 30 fr.

Les deux beaux volumes que publie M. Langlois sur la *Vie en France au moyen âge* sont le résultat d'une refonte et d'une mise au point attentive de ces deux jolis petits livres, parus voici déjà une vingtaine d'années, et que les lecteurs de cette Revue[1] connaissent bien : *La société française au XIII^e siècle d'après dix romans d'aventure* (1903) et *La vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps* (1908).

On sait que ces deux petits livres, qui avaient déjà fourni sous leur première forme une brillante carrière, avaient ceci de vraiment neuf et original de mettre les amateurs d'histoire du moyen âge en contact direct avec quelques-unes des œuvres les plus pittoresques et les plus significatives de la littérature française des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, ou du moins d'en retenir pour eux l'essentiel et de leur en fournir, pour le surplus, une vivante paraphrase. Ils avaient, par surcroît, pour les spécialistes, une autre sorte d'intérêt. M. Langlois ne s'était pas borné à être le fidèle interprète des vieux auteurs dont il présentait l'œuvre au public ; il avait eu soin de faire sur chacun d'eux, sur l'époque où ils écrivaient, sur les milieux où ils vivaient, des recherches originales, dont les conclusions rectifiaient sur bien des points, parfois même bouleversaient les notions considérées comme acquises. Depuis lors, M. Langlois n'a cessé de mettre à profit toutes les occasions qui s'offraient à lui de perfectionner ses premiers essais ; et, quand ils ne nous donneraient que le résultat de cette mise au point érudite, les deux volumes nouveaux mériteraient, à coup sûr, de ne pas passer inaperçus.

Mais il y a plus. M. Langlois a, si l'on peut dire, retravaillé la pâte même dont étaient faits ses livres, a visé à un meilleur équilibre des époques, à un choix parfois plus rationnel encore des œuvres, si bien qu'on a l'agréable surprise, en ouvrant cette apparente « réédition », de constater que l'inédit y tient une très large place.

La vie en France... d'après des romans mondains donne l'analyse, cette fois, de treize romans, et non plus de dix, comme jadis. Un des dix de l'édition primitive (*Gautier d'Aupais*) a été éliminé « parce qu'il a été republié récemment, par E. Fa-

1. Cf. *Revue historique*, t. LXXXIV (1904), p. 101 ; t. CI (1909), p. 343.

Digitized by Google

ral, sous une forme très accessible ». C'est donc au total quatre récits nouveaux que M. Langlois apporte ici : trois agréables contes des environs de 1300, par Jean de Condé et Watriquet de Couvin, et les jolies aventures de *Jehan et Blonde*, telles que les narra, quelques années après la mort de saint Louis, le célèbre jurisconsulte Philippe de Beaumanoir, qui faisait trêve ainsi à ses austères pensées.

Les neuf autres romans sont *Galeran*, l'*Escoufle*, *Guillaume de Dôle*, *Joufrois*, *Flamenca*, la *Châtelaine de Vergi*, le *Châtelain de Couci*, la *Patience de la comtesse d'Anjou* et *Sone de Nansai*. Les résumés qu'en donne M. Langlois sont à très peu de chose près identiques à ceux d'il y a vingt ans ; mais, de-ci de-là, des notes piquantes, des rapprochements ingénieux en relèvent encore l'intérêt. M. Langlois est, en outre, parvenu à établir que l'une des plus charmantes histoires de son recueil, celle de *Galeran*, composée au temps de Philippe Auguste, a pour auteur Jean Renart, le gracieux conteur du *Lai de l'Ombre*, à qui M. Bédier avait déjà, il y a peu, restitué deux autres romans de marque, analysés ici, l'*Escoufle* et *Guillaume de Dôle*, ce qui lui fait un joli bagage littéraire. A noter enfin, entre beaucoup d'autres nouveautés, une introduction d'ensemble sur les romans du moyen âge et divers « Appendices », tous pleins de substance.

La vie en France... d'après les moralistes n'est pas moins nouveau. On y retrouve, comme en 1908, le *Livre des manières*, la *Bible Guiot*, la *Bible au seigneur de Berzé*, le *Besant de Dieu*, *Carité et Miserere*, l'œuvre de Robert de Blois, les *Quatre âges de l'homme*, les *Lamentations de Mahieu*, l'œuvre de Gilles li Muisis. L'analyse de *Fauvel* a été supprimée, ce qu'on peut regretter, quoique l'œuvre originale soit d'une lecture bien fastidieuse ; mais elle est très caractéristique d'un certain goût littéraire qui méritait d'être représenté. Du moins cette suppression a-t-elle été compensée, et au delà, par trois additions importantes : 1° l'analyse du piquant recueil des *Proverbes au vilain* qui, à défaut de profondeur, est un bon spécimen des banalités « philosophiques » courantes à la fin du XII^e^ siècle sur les manières de vivre des diverses classes de la société ; — 2° d'amusants extraits de la *Riote du monde*, collection de propos joyeux « sur ce problème insoluble : comment se conduire dans la vie pour ne pas prêter à la médisance » ; — 3° de non moins divertissants extraits du *Renard contrefait*, cette œuvre fameuse d'un pharmacien, ou « épicier », de Troyes, à l'actif duquel M. Langlois veut bien reconnaître plaisamment un talent supérieur à celui de la plupart de ses confrères modernes, fussent-ils même de Troyes en Champagne.

Les deux volumes que nous annonçons sont fort élégamment édités et ils sont enrichis d'une excellente illustration documentaire qui en double le prix.

Louis HALPHEN.

Paul KLETLER. **Nordwesteuropas Verkher, Handel und Gewerbe im frühen Mittelalter.** Wien, Oesterreichischer Schulbücherverlag, 1924, 1 vol. in-8°, 238 pages. (Coll. de la *Deutsche Kultur*, publiée par W. Brecht et A. Dopsch.) Prix : 110,000 kronen.

L'auteur de cet important travail déclare qu'il s'est abstenu de toute vue théorique sur l'origine des places commerciales et des villes. Il a voulu simplement décrire l'activité économique des Pays-Bas et de l'Allemagne du Nord-Ouest dans

Digitized by Google

la période qui s'étend du VII^e^ au XI^e^ siècle. Il considère que la Frise, à ce point de vue, joue un rôle prépondérant.

On louera sa riche documentation ; malheureusement, pour les époques qu'il étudie, les sources sont trop éparses et trop peu explicites pour que l'on ait une idée parfaitement claire de la vie économique. En outre, ces sources sont surtout de provenance ecclésiastique. Voilà pourquoi une si grande place est tenue par les pèlerinages et voyages à Rome, le transport des reliques. Voilà pourquoi aussi les abbayes semblent jouer un si grand rôle dans la vie économique de l'Europe. Il eût été bon de l'indiquer. Quoi qu'il en soit, M. Kletler nous donne des renseignements intéressants sur les principaux marchés de l'Europe du Nord-Ouest : Londres, Saint-Riquier, Hambourg, Brême. Il constate que, dans le nord-ouest de l'Allemagne, les marchands constituent le principal élément de la population urbaine. Il croit pouvoir établir aussi que le commerce, surtout au IX^e^ siècle, est plus important et moins local qu'on ne l'a dit souvent.

Les pages consacrées à l'industrie sont particulièrement intéressantes. L'auteur montre les progrès de la fabrication des draps et de la toile, tant en Angleterre que sur le continent, l'état relativement florissant de la métallurgie. C'est pour les églises que travaillent surtout les maçons et les orfèvres. M. Kletler remarque que l'industrie n'a pas pour origine les métiers des domaines ruraux, mais que le plus souvent elle a été une création spécifiquement urbaine ; c'est là une assertion que tous les travaux récents tendent à confirmer.

La seconde partie du volume concerne le X^e^ siècle. On lira avec intérêt les pages dans lesquelles il montre l'extension des privilèges juridiques conférés aux principaux marchés par les empereurs allemands. Le droit de marché, conclut-il, s'est transformé peu à peu en droit municipal. Le X^e^ siècle est aussi l'époque où les divers métiers, et notamment l'industrie textile, ont fait de sérieux progrès dans l'Allemagne du Nord-Ouest. Ce sont les fleuves qui constituent les principales voies commerciales. Les relations avec les pays du Nord se font surtout par les places d'Utrecht, de Deventer, de Brême, de Hambourg, de Schleswig. Mais avec la Suède et la Norvège, comme on peut l'inférer des textes d'Adam de Brême, les rapports commerciaux semblent avoir été peu actifs. Au contraire, avec les pays slaves, situés à l'est de l'Elbe, et avec la Bohême, ils ont été très importants, ce qui s'explique en partie par l'évangélisation de ces pays. Magdebourg, nœud des routes se dirigeant vers l'est, devient la plus grande place de commerce du nord-ouest de l'Allemagne, comme l'Elbe en devient la principale voie commerciale.

Élève du professeur Dopsch, M. Kletler insiste beaucoup sur la précocité du développement économique, notamment au VIII^e^ siècle. Peut-être aurait-il eu intérêt, à ce point de vue, à consulter les excellentes *Études critiques sur le règne de Charlemagne*, de M. Louis Halphen, qu'il ne cite pas. Sur la législation et le rôle économique des marchés, les remarquables études de Huvelin et les travaux de M. Pirenne lui auraient fourni des points de comparaison utiles. Il semble se méfier de la méthode comparative, qui cependant, surtout pour des époques où les documents sont clairsemés, est susceptible de donner, tout au moins, de suggestives indications[1].

Henri SÉE.

1. L'auteur a eu la bonne idée d'insérer dans son volume une carte du nord-ouest de l'Europe. Une idée moins heureuse, c'est de rejeter les notes à la fin du volume, comme on le fait trop souvent aujourd'hui ; c'est une gêne sérieuse pour les travailleurs.

Digitized by Google

J.-A. GORIS. **Étude sur les colonies marchandes méridionales (Portugais, Espagnols, Italiens), à Anvers de 1488 à 1567. Contribution à l'histoire des débuts du capitalisme moderne.** Louvain, Uystpruyst, 1925. In-8°, XII-702 pages. (Travaux d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain.)

Cet ouvrage est le premier qui décrive, dans son ensemble, l'histoire économique d'Anvers au XVI^e siècle. L'auteur s'est livré aux recherches les plus consciencieuses ; il ne s'est pas contenté des sources imprimées ; il a étudié une grande quantité de documents inédits, tels que les Archives des « nations », les « Actes scabinaux », les minutes notariales, les *Registres aux requêtes*, les fonds de la Chambre des comptes ; malheureusement, il n'a pas trouvé trace de papiers commerciaux privés (correspondances, mémoriaux, journaux, etc.), si précieux pour nous donner une idée concrète des transactions commerciales. Son livre est une mine de renseignements du plus haut prix. On regrettera seulement que la forme ne vaille pas le fond : la composition est assez lâche et flottante ; puis, il manque une conclusion générale et une bibliographie, qui, pour un ouvrage aussi important, étaient particulièrement indispensables.

Les premiers chapitres nous font comprendre quelques-unes des causes qui expliquent le merveilleux essor économique d'Anvers au XVI^e siècle. Sans prendre l'initiative d'aucune création, la municipalité a toujours accueilli favorablement les requêtes des marchands, et surtout elle leur a laissé une pleine liberté, au point de vue économique et spirituel. Les souverains (Charles-Quint et même Philippe II), ayant besoin de leur aide financière, ont ménagé à l'extrême négociants et hommes d'affaires, tout au moins jusqu'en 1567.

Ce sont les colonies méridionales qui ont tenu la première place à Anvers. Elles sont divisées en *nations*, qui jouissent de grands privilèges. La nation portugaise, la plus fortement organisée, a deux consuls à sa tête, qui jugent les affaires commerciales suivant une procédure rapide. Assez peu nombreuse au début, elle s'accroît assez rapidement et finit par comprendre plus de quatre-vingts membres. Si la nation espagnole n'a jamais eu d'existence officielle, la ville la considère cependant comme formant vraiment un corps ; c'est qu'elle est nombreuse (environ trois cents familles). Les Italiens, plus nombreux encore, sont divisés en plusieurs nations distinctes (Génois, Lombards, Florentins, Lucquois).

Sur l'activité commerciale d'Anvers, l'auteur nous fournit les plus précieuses données. Il nous décrit les diverses catégories d'intermédiaires : notaires ; courtiers (souvent besogneux, et jouissant d'une complète liberté) ; affréteurs, pour le compte d'Espagnols et de Portugais ; facteurs de marchands étrangers. D'ailleurs, les fonctions commerciales, du moins avant 1550, ne sont pas spécialisées ; même le négoce et la finance sont le plus souvent exercés par les mêmes personnes. Un fait frappant, c'est que les sociétés par actions n'existent pas encore ; on ne connaît que les sociétés familiales et la commandite. Sur l'étonnante activité de la Bourse, sur les diverses sortes de ventes, sur les variations des prix, sur la comptabilité, déjà très perfectionnée, M. Goris nous fournit une foule de renseignements intéressants. Il donne aussi une idée précise des transports par terre et par mer. Les bateaux (qu'il s'agisse de *caravelles*, de *hulques* ou de *boyers*) n'ont qu'un faible tonnage, variant le plus souvent entre quarante-cinq et cent dix tonneaux. Quant

Digitized by Google

au mouvement du port, très considérable pour l'époque, mais dont l'outillage était assez rudimentaire, les contemporains (et notamment Lodovico Guiccardini) en ont exagéré l'importance ; ainsi, au cours de l'année 1542, il n'y a eu que trente-six départs pour l'Espagne ; c'est une « miniature de la situation actuelle ».

L'un des meilleurs chapitres du livre est celui qui traite de l'importation et de l'exportation. Des articles très importants, comme les épices et les aluns, donnent lieu à des monopoles, mais le commerce libre l'emporte de beaucoup. Ce sont les mêmes négociants, au moins jusqu'en 1550, qui s'occupent de l'importation et de l'exportation ; les négociants méridionaux sont beaucoup plus nombreux que les Anversois ; Portugais et Espagnols ont entre les mains presque tout le trafic du Nouveau Monde. On importe les drogues, les épices, l'or et l'argent ; on exporte vers les pays du Sud le fer et le cuivre, les draps, les toiles, les cuirs, les tapisseries, les merceries, les livres, les objets d'art et de piété. Grâce aux taxes dont sont frappées les marchandises, M. Goris a pu dresser des tableaux très instructifs, notamment pour les années 1543-1545 et 1552-1554. Ainsi, l'on voit qu'en 1543 les exportations qui se font par Anvers représentent une somme de cinq millions de livres et, par le reste du pays, d'un peu plus d'un million ; en 1544, ces chiffres s'élèvent à six et deux millions ; rien ne montre mieux la prépondérance du port.

Sur l'activité financière de la ville, on a rassemblé aussi beaucoup de données intéressantes : dans les transactions, la lettre de change joue le grand rôle. Charles-Quint, en 1540, fixe, pour les marchands, à 12 % le taux de l'intérêt qui, dans la pratique, est souvent dépassé. Le *dépôt*, c'est-à-dire le prêt à intérêt fourni par des particuliers, est interdit par la loi, mais, en fait, on le pratique couramment. Il y a lutte, à cet égard, entre le monde des affaires et l'Église. Celle-ci admet le bénéfice commercial, le dédommagement pour la peine que prennent les négociants ou pour les risques qu'ils courent, mais elle n'admet pas que l'argent, en lui-même, porte intérêt (le facteur *temps* ne compte pas). On le voit très nettement dans la consultation donnée, en 1531, par l'Université de Paris à des marchands espagnols d'Anvers, et que M. Goris publie *in extenso* dans son avant-dernier chapitre. Toutefois, la question des changes internationaux ne nous semble pas avoir été traitée aussi complètement et aussi clairement qu'il l'aurait fallu ; c'est là cependant le phénomène le plus caractéristique du capitalisme, dès ses origines [1].

Par contre, les autres manifestations du capitalisme financier ont été bien mises en lumière : les spéculations sur les maisons et les terrains, très fructueuses dans une ville où sévissait la crise du logement ; les assurances sur la vie et les voyages, qui donnaient lieu, plus encore que les assurances maritimes, à des abus scandaleux et même à des crimes ; les emprunts d'État, auxquels participent d'abord les Italiens, puis, de plus en plus, les Espagnols ; les loteries privées, et la grande loterie d'État (1567-1578), qui aboutit à un échec, mais qui donna lieu à des spéculations dont profitèrent la gouvernante et ses acolytes ; enfin, les paris de toutes sortes, même les paris sur le sexe des enfants à naître. Tels étaient les effets d'un capitalisme effréné dans une ville qui, à côté de négociants sérieux et de grande envergure, contenait tout un monde d'aventuriers de la plus basse espèce.

L'activité commerciale donna naissance aussi à une grande activité industrielle, qui, comme la première, fut surtout le fait des étrangers et principalement des

1. Voy. sur cette question les excellentes pages de Tawney dans l'Introduction à l'édition qu'il a donnée (Londres, 1925) du *Discourse upon usury*, de Th. Wilson.

Digitized by Google

Italiens. Les entreprises les plus sérieuses furent appuyées par la ville : teinturerie d'écarlate ; poterie ; cuir cordouan ; verreries, cristallerie et miroirs ; raffineries ; savonnerie ; arts mécaniques, etc. D'autres furent patronnées par la cour, dans l'espoir de bénéfices dont profiterait le trésor ; elles étaient plus ambitieuses et plus chimériques. L'auteur nous décrit les nombreux projets, émanant surtout d'Italiens, inventeurs, ingénieurs, souvent chevaliers d'industrie ; la plupart ne purent être réalisés. Mais ce sont des figures intéressantes que celles d'un Gaspard Ducci, d'un Geronimo Bevilaqua, d'un Baroncelli et surtout d'un Leonardo di Benevento, d'une indomptable énergie.

Un dernier chapitre est consacré au rôle politique et religieux des colonies méridionales. M. Goris attribue une importance de premier plan aux *marans* (Juifs convertis), d'origine portugaise. En ce qui les concerne, nous semble-t-il, la question religieuse n'est pas seule en jeu ; le procès intenté à Diego Mendez était surtout d'ordre économique. Il est vrai que les *marans* peu fortunés, qui arrivèrent à Anvers en 1540, furent inquiétés, parce qu'on les trouvait mal convertis. Mais, de 1540 à 1550, la colonie juive vécut paisiblement : la municipalité, se rendant compte de son importance économique, la protégeait. L'édit de 1549 ordonna l'expulsion des Juifs qui étaient établis depuis 1543 ; mais, en réalité, ils purent rester à Anvers. Si les affaires se gâtèrent en 1566-1567, ce fut surtout par suite des violences de la populace calviniste. On voit alors se produire un important exode des étrangers des deux partis hostiles, au profit surtout des villes allemandes du Rhin. L'arrivée du duc d'Albe va achever de nuire à la prospérité de la ville, dont cependant l'activité commerciale se ranima, par intervalles ; mais c'était déjà le déclin, avant la ruine définitive, déterminée par le siège de 1585.

Cependant, faut-il attribuer uniquement la chute d'Anvers à des événements politiques et religieux? Si son énorme prospérité a été relativement éphémère, n'est-ce pas, en partie du moins, la conséquence de faits d'ordre économique? Sans doute le port, situé à l'embouchure de l'Escaut, semblait désigné pour être la grande étape commerciale entre le Nouveau Monde, d'une part, et les Pays-Bas, si riches, l'Allemagne et les contrées du Nord, de l'autre. Mais considérons aussi que c'est surtout les étrangers dont l'activité commerciale a fait la fortune d'Anvers. La navigation est également presque tout entière entre les mains des Portugais, des Espagnols, même un moment des Bretons, puis, dans la seconde moitié du siècle, des Zélandais ; beaucoup de bateaux ont pour port d'attache Armenuyen, comme le montre un tableau particulièrement instructif de M. Goris. Tandis que les Pays-Bas du Sud n'ont qu'une population tout à fait insuffisante de marins, ceux du Nord, qui se livrent à la pêche, possèdent d'excellents et nombreux matelots ; leurs bateaux sont admirablement équipés et, par leur tonnage, ils l'emportent aussi déjà sur les autres marines. Voilà, sans doute, une des raisons qui expliquent la décadence d'Anvers et la prospérité croissante d'Amsterdam. Puis, tandis que la fortune si rapide d'Anvers avait quelque chose de fiévreux et de morbide, le développement d'Amsterdam s'était fait d'une façon plus lente, plus pondérée ; ses familles de négociants s'élevaient moins rapidement à l'opulence (l'auteur le remarque lui-même). On peut conclure que les événements politiques et religieux ont précipité la marche d'une évolution, qui, sans eux, se serait sans doute produite, mais plus lentement et moins complètement. Anvers, qui, au XVI^e^ siècle, comme le remarque M. Pirenne, a eu comme la maîtrise de toute l'activité écono-

Digitized by Google

mique des Pays-Bas belges, entraîna dans sa chute cette contrée, qui, depuis plusieurs siècles, était une des régions les plus riches du monde[1].

Henri Sée.

Paul Fox. **The Reformation in Poland. Some social and economic aspects.** Baltimore, Johns Hopkins Press, série XLII, nº 4 des *Studies in historical and political science*, 1924. In-8º, VIII-153 pages.

L'étude de M. Fox rendra service aux lecteurs occidentaux, en raison de l'utilisation par l'auteur des travaux polonais. On lui reprochera, par contre, de n'avoir guère connu que ceux-là, même lorsqu'il s'agit de personnages qui nous sont aussi familiers, par exemple, que Jean Larski. Sur Bourgoing d'Agnon (p. 65), ne fallait-il pas citer *France protestante* (nouv. éd.), t. II, col. 1127? M. Fox débute par un bref résumé des débuts de la Réforme en Pologne. Mais il veut démontrer une thèse, à savoir que ce mouvement, qui paraît triompher vers 1550, est dû « avant tout à certaines causes sociales ». M. Fox donne à cette épithète de « social » une très grande extension ; il fait rentrer dans les causes sociales bien des facteurs que nous considérerions plutôt comme intellectuels : la Renaissance, l'imprimerie (notez le rôle de l'imprimeur messin Caspar Hochfelder à Cracovie dès 1503, et celui de deux libraires, le Berrichon Jean Tenaud et le Lyonnais Estienne Le Riche), l'influence des universités étrangères, enfin la tolérance religieuse.

Ce qui nous ramène au côté social et économique, c'est que le luthéranisme d'abord, le calvinisme et la doctrine des Frères bohêmes ensuite, sont en Pologne le fait des classes supérieures, c'est-à-dire la *szlachta* (plus les marchands allemands des villes). Cela s'explique par la transformation économique dont la Pologne est le théâtre depuis le XVe siècle. A la fermeture de la route de Constantinople correspond (par le traité de Torun, 1466) l'ouverture du marché occidental par la Vistule, Danzig (Gdansk) et la Baltique. De simple pays de transit, la Pologne devient un pays exportateur de grains et de produits forestiers. De là, pour la noblesse terrienne, l'adoption d'une nouvelle politique agronomique, la transformation des paysans censitaires en serfs corvéables, et l'irritation croissante de cette classe de propriétaires contre le clergé, qui détient des quantités énormes de terres, commande à une armée de paysans, se fait exempter de toutes taxes et prétend percevoir sur la noblesse des dîmes, jadis volontaires, devenues obligatoires depuis le milieu du XVe siècle. Les nobles voudraient se réserver les dignités ecclésiastiques, et c'est Rome qui défend contre eux la démocratie. C'est pour ne pas payer les dîmes et pour lutter contre la concurrence de propriétaires privilégiés que les nobles passent à la Réforme. Comme ces nobles sont en relations avec l'étranger, c'est par là que les causes intellectuelles elles-mêmes revêtent un aspect social.

C'est par une généralisation hâtive que l'auteur écrit, page 105 : « Antwerp, Bruges, Amsterdam and Danzig became great emporia of Northwestern Europe. » La croissance de Danzig est, au contraire, contemporaine de la décadence de Bruges.

Henri Hauser.

1. Le volume se termine par des pièces justificatives fort intéressantes.

Digitized by Google

Dom H. Leclercq. **Histoire de la Régence.** Paris, Champion, 1921. 3 vol. gr. in-8°, LXXXV-529, 527 et 509 pages, avec table alphabétique. Prix : 60 fr.

Il est bien tard pour présenter aux lecteurs de la *Revue* la grande *Histoire de la Régence* de Dom Leclercq. Tous les historiens qu'intéresse notre XVIII^e^ siècle l'ont lue et s'en servent. Dans ces trois gros volumes consacrés à huit années à peine (mais combien chargées d'événements et combien décisives !), l'auteur nous apporte un récit abondant, détaillé, puisé à toutes les sources contemporaines, dont il n'a, je crois bien, négligé aucune. Il a renoncé, avec raison, à réunir toutes les indications relatives à ces sources dans une bibliographie méthodique, qui eût pris un développement énorme ; mais les notes indiquent avec précision les références et l'Introduction nous donne un aperçu rapide des témoignages contemporains les plus utiles à consulter. Ajoutons que l'auteur a voulu nous apporter une histoire complète de la Régence, et non pas seulement une histoire politique, et qu'il n'a négligé ni la vie économique, ni les mœurs, ni le mouvement littéraire et artistique.

Il ne m'est pas possible, bien entendu, de donner une idée du contenu de ces trois volumes dans le cadre restreint d'un compte-rendu. Je n'insisterai pas non plus sur sa valeur d'ensemble, qui en fait un précieux instrument de travail. Je me contenterai de présenter à l'auteur quelques critiques, qui ne diminuent pas l'importance d'une pareille œuvre.

Il était inévitable que toutes les parties n'en fussent pas d'une égale solidité. Je n'insiste point sur l'Introduction, où l'auteur cherche à établir le bilan du règne de Louis XIV, en montrant que la royauté s'était affranchie de tout contrôle, que la tradition libérale a survécu à la liberté et que le despotisme laissa la France épuisée : ce sont là les titres mêmes des trois chapitres de cet avant-propos. Sans en contester les conclusions générales, on pourrait discuter l'exactitude ou la précision de certains passages, de celui, par exemple, qui traite du gouvernement et de l'administration monarchiques. Mais cette Introduction n'a d'autre but que de faire comprendre comment le règne de Louis XIV fut immédiatement suivi des bouleversements de la Régence et comment il a préparé, à trois quarts de siècle de distance, la Révolution. Elle était nécessaire pour justifier la conception de Dom Leclercq, qui présente son livre comme « le premier chapitre d'une Histoire de la Révolution française ». Contentons-nous de lui souhaiter le temps et les forces de mener cette histoire jusqu'au bout.

Nous aurions grand tort de reprocher à Dom Leclercq la place qu'il a réservée à la société, aux mœurs, à la vie économique, aux lettres et aux arts. Mais il était bien difficile qu'il en fît une étude aussi approfondie et aussi consciencieuse que des autres parties de son Histoire. Les témoignages qui nous renseignent sur la société (il le remarque lui-même) sont trop fragmentaires pour que nous en puissions tirer un tableau d'ensemble suffisamment compréhensif et précis. Nous ne pourrons juger, d'autre part, de l'état réel de l'agriculture et de l'industrie pendant les années de la Régence tant que nous ne posséderons pas beaucoup plus d'études de détail qu'aujourd'hui. C'est dire que Dom Leclercq ne pouvait échapper au reproche d'être, dans ces chapitres-là, ou bien incomplet ou un peu superficiel ; quelques sondages aux Archives nationales ne pouvaient suppléer à tout ce qui nous manque. Mais, en ce qui concerne tout à la fois la société, les mœurs, la vie

Digitized by Google

économique, le mouvement artistique et littéraire, je regrette surtout que Dom Leclercq n'ait pas tenu compte des travaux récents qui, de plus en plus, nous montrent le XVIIIe siècle s'annonçant, commençant même, si l'on peut dire, bien avant 1715, bien avant 1700. Les mœurs, l'art de la Régence n'apparaissent pas brusquement ; pendant les vingt ou vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV et les huit années de la minorité de Louis XV, l'évolution est continue : la Régence ne fut pas une « explosion ». Même dans le domaine économique, le XVIIIe siècle se prépare de loin et, bien que le colbertisme soit, en effet, resté la doctrine officielle, une réaction contre ses excès s'était manifestée sous Louis XIV déjà, qui a été trop peu étudiée jusqu'ici, mais qu'il n'est plus possible d'ignorer : la politique commerciale de Pontchartrain, en particulier, serait, de ce point de vue, très intéressante à connaître de plus près.

Je me permets enfin de présenter à Dom Leclercq une dernière critique, qui porte sur la méthode, ou plutôt sur la façon dont il a pratiqué cette méthode, en elle-même irréprochable. Il nous dit, dans son Introduction, ce qu'il faut penser de certains Mémoires (tels ceux de Saint-Simon) ou de certaines correspondances (celle de la Palatine, par exemple) et le peu de confiance que les uns et les autres doivent inspirer aux historiens. Est-il certain qu'en écrivant il se soit toujours souvenu de ce jugement? Dom Leclercq a le don de la vie ; mais peut-être cet attrait qu'exerce sur lui tout ce qui est vivant et pittoresque l'entraîne-t-il un peu trop parfois, non seulement à accueillir bien des anecdotes qu'une critique sévère écarterait, mais aussi à introduire dans son récit, après les avoir disqualifiés, les témoignages de Saint-Simon ou de la Palatine. Le récit y gagne en couleur. Mais la rigueur de la méthode n'y perd-elle pas quelque chose? Et n'est-ce pas un peu, bien involontairement, parce qu'il subit l'influence de Saint-Simon que Dom Leclercq, lorsqu'il nous présente Dubois, en vient à répéter, à charger même, le portrait célèbre du mémorialiste. Quoi qu'il en pense, il ne suffit pas d'un mouvement d'indignation pour écarter les arguments que présentent, en faveur de Dubois, Wiesener et Émile Bourgeois, qu'il est tout à fait injuste de traiter d'apologistes.

Mais ces quelques critiques ne font pas que les historiens ne doivent pas être très reconnaissants à Dom Leclercq d'un ouvrage qui leur sera désormais indispensable.

G. Pagès.

Select British Documents of the Canadian War of 1812. Edited with an Introduction, by William Wood. Toronto, the Champlain Society. T. I, 1920, xv-678 pages ; t. II, 1923, 517 pages, 11 portraits et planches et 8 cartes et plans.

Il ne faut pas demander à cet important ouvrage plus qu'il ne prétend offrir d'après son titre. Ce n'est pas une histoire de la guerre de 1812, mais un choix de documents tirés des archives canadiennes sur tout ce qui tient à l'intérêt du pays, pour les hostilités échangées sur la ligne des frontières ; ils ne nous ouvrent aucun aperçu des incidents généraux de la guerre. Peu de documents sont en français : d'abord parce qu'il n'en existe guère ; ensuite, parce qu'ils ont été traduits, au besoin, par des scribes anglais ; enfin, parce que les chefs français, comme l'excellent colonel de Salaberry, se servaient de l'anglais dans leur correspondance. Mais,

Digitized by Google

si l'on veut comprendre l'esprit des belligérants et noter la différence des deux peuples, cette abondante collection de détails marque l'instant précis où commença de se fondre la nationalité anglo-canadienne.

S'il y eut une guerre inutile, dans ses causes autant que dans ses fins, ce dut être cette guerre de 1812 entre l'Angleterre et les États-Unis. Elle s'appuyait moins sur des griefs réels, justifiés aux yeux des gens sages, que sur des méfiances attardées, d'une part, entre anciens ennemis, et plutôt même, d'autre part, sur des appétits d'expansionisme divergents chez les aventuriers d'humeur flibustière, si bien qu'on a récemment proposé d'appeler la crise : « les guerres » et non « la guerre » de 1812 [1]. Mais, comme cette effervescence n'en a pas moins, en somme, eu l'avantage de garantir la sécurité du Canada et d'unifier le pays qui fit belle contenance devant l'ennemi, la Société Champlain n'a pas hésité à lui consacrer ces trois gros volumes, dont elle a confié la préparation au colonel Wood, un de ses plus actifs et savants collaborateurs ; il a visité tous les endroits témoins de ces rencontres plus circonstancielles que stratégiques : il les suit, d'ailleurs, d'après leur ordre chronologique et en expose le récit d'ensemble dans une ample introduction.

Lorsque, en juin 1812, la guerre éclata, alors que l'Angleterre espérait encore la prévenir à force d'atermoiements, le Canada avait, depuis l'année précédente, pour gouverneur général et commandant en chef, Sir Georges Prévost, fils d'un officier de la Suisse romande, qui, à l'exemple de son père, servait dans les troupes anglaises, comme tant d'autres de ses compatriotes servaient dans les rangs étrangers. Son origine, sa naissance, sa langue maternelle, son caractère « suavement diplomatique » l'inclinaient vers les Canadiens français ; mais, s'il avait vaillamment mérité ses grades inférieurs, il manquait dans les situations élevées d'énergie, d'initiative et de décision. Tout autre était le commandant militaire de Québec, Sir Isaac Brock, plus tard commandant du Haut-Canada ; prévoyant les hostilités, il sut imprimer aux moyens de défense une vigueur qui s'imposa même après sa mort prématurée (Queenstown, 11 octobre 1812). Entre ces deux genres de caractères, le ministère anglais se montrait plutôt hésitant, dans son vif désir d'éviter une rupture sans raisons manifestes.

Au début, la marine canadienne apparaissait plus qu'insuffisante ; on la considérait comme un mode de transport et non comme une arme combattante. L'armée seule était sérieuse, malgré les difficultés du commissariat. Dès l'origine, elle comptait 12,000 hommes, dont 4,500 réguliers de l'Empire anglais, 4,000 volontaires levés pour l'occasion et 4,000 miliciens « incorporés » normalement, c'est-à-dire exercés, disciplinés, choisis parmi la levée en masse des sédentaires. Ajoutons que le Canada possédait un instrument précieux dans le télégraphe optique, dont on nous donne ici tout le règlement détaillé, et qu'il sut se créer un excellent système de papier-monnaie, qui fut remboursé scrupuleusement par la suite.

La supériorité de cette organisation permettait de tenir tête à l'armée, bien moins régulière, de la grande République. Jefferson, en arrivant au pouvoir en 1801, s'était empressé d'annoncer que « le gouvernement américain était le seul gouvernement où le citoyen regardait, comme son affaire personnelle, toute atteinte

1. *Times*, *Lit. suppl.*, 2 juillet 1925 ; 439. — Comparer ici la conversation rapportée, le 19 août 1812, par le major anglais Evans avec le colonel américain Van Rensselaer (I, 598-599).

Digitized by Google

à l'ordre public » : sur quoi, il réduisit l'armée à 3,000 hommes. Les États particuliers réglaient leur milice à leur gré. Lorsque la guerre éclata, sous la présidence de Madison, on mit, en théorie, près de 500,000 hommes sur pied, autant que la population totale du Canada, sans qu'aucun général américain ait jamais eu plus de 10,000 hommes sous la main. Et ce n'est pas au Canada qu'on eût vu un colonel s'excuser de n'avoir pu remplir ses instructions parce que, lorsqu'il avait dit aux « gars » (*boys*) de marcher, les « gars » avaient répondu qu'ils ne marcheraient pas dans la direction de l'ennemi. Le Canada connaissait sans doute quelques récusants, quakers ou mennonites : on en prenait note avec indulgence, tout en se réservant de vérifier la sincérité de leur conscience pacifiste.

Il serait inutile et impossible d'esquisser la conduite d'une pareille guerre, qui promène le lecteur de la jonction des lacs supérieurs aux rivages atlantiques du Maine.

Nous n'en voulons retenir que trois noms, qui prêtent à des considérations plus générales : d'abord, la victoire de Châteaugay (26 octobre 1813), ou mieux du Châteaugay, remarque le colonel Wood, car le lieu de la rencontre porte le nom de la rivière qui le traverse et non celui des deux villages ainsi nommés, l'un américain, et l'autre canadien sur le Saint-Laurent — victoire dont les Franco-Canadiens sont justement fiers : sous la direction d'un brave gentilhomme français, le lieutenant-colonel d'Irumberry de Salaberry, qui avait jadis paru à la cour de LouisXVI, ils donnèrent aux Anglais une haute opinion de leur loyalisme et de leur valeur. Vient ensuite l'incendie de la ville de Newark, au pays de Niagara, par les Américains, qui n'hésitent pas à jeter tous les habitants dehors, en pleine neige, par une nuit d'hiver (10 décembre 1813) ; ce qui, si l'on y joint peut-être d'autres infractions au droit international, explique l'incendie par les Anglais du Capitole à Washington, l'année suivante. Enfin, c'est la défaite humiliante du gouverneur Prévost à Plattsburg, sur le lac Champlain (11 septembre 1814), qui l'eût amené devant un conseil de guerre s'il ne fût mort un mois avant sa comparution (5 janvier 1816).

Mais cette défaite de Plattsburg faillit entraîner de graves conséquences pour nos affaires européennes. Le 4 novembre 1814, Wellington écrivait à Lord Bathurst cette lettre dont on reproduit le *fac-similé* et qui vaut la peine d'être traduite en français : « Mon cher Lord. — Je vois que le public supporte avec impatience notre manque de succès en Amérique, et je ne serai jamais tranquille, je le sens, jusqu'à ce que j'y aille. Je crois que les choses vont assez mal ici et que le Congrès s'en occupe si peu que vous ne pourriez guère m'envoyer hors d'Europe ; vraiment, il est trop tard pour songer à aller cette année en Amérique, et je ne crois pas être en mesure de me rendre à Québec avant avril. Si pourtant, dès mars prochain, vous jugiez à propos que j'y aille, je vous prie de bien vous persuader que je n'y mets aucune opposition. C'est à vous de voir si je puis vous être plus utile là-bas, ici ou ailleurs. — WELLINGTON. »

Évidemment, l'évasion de l'île d'Elbe n'entrait pas dans les calculs de l'*Iron-duke*.

Le traité de Gand (22 décembre 1814) laissa les choses telles qu'elles étaient au début, « ce qui devenait, somme toute, un triomphe marqué pour la diplomatie américaine. » Cette guerre, déclarée par les États-Unis, aboutissait à trois années de souffrances et de dépenses perdues. Ce fut dans son histoire la guerre inutile,

Digitized by Google

comme, cinquante ans plus tard, la guerre de Sécession devait être — son nom l'indique — la guerre illogique. R. DE KERALLAIN.

G. P. GOOCH. **Germany** (avec une introduction par Herbert A. L. FISHER). Londres, Ernest Benn (collection : « The modern world », t. II). 1925, in-8°, 360 pages. Prix : 15 s.

Dans un livre fort intéressant, *History and Historians in the Nineteenth Century*, dont la première édition est de janvier 1913, je relève (p. 155, 3e édition) cette appréciation de M. Gooch sur l'école historique prussienne : « Si l'objet de l'histoire est d'exciter une nation à l'action, Droysen, Sybel et Treitschke comptent parmi les plus grands des historiens. Si son objectif suprême est de découvrir la vérité et d'expliquer l'évolution de l'humanité, ils ne peuvent ambitionner d'être placés au premier rang. »

Dans un récent ouvrage, qui fait partie d'une collection de vulgarisation sur le monde moderne, M. Gooch semble s'être proposé avant tout d'exposer une conception anglaise de l'histoire allemande depuis 1815 jusqu'à nos jours. Encore le début, jusqu'au lendemain de la chute de Bismarck, n'est-il qu'une introduction : dix chapitres sur seize sont consacrés à l'Allemagne depuis 1914. M. Gooch fait donc surtout figure d'historien contemporain. Il y a là un terrain mouvant, sur lequel le journaliste opère plus facilement que l'historien. M. Gooch donne l'impression d'un journaliste à tendance, qui connaît surtout l'Allemagne par ce que disent d'elle ses écrivains, ses théoriciens, ses hommes d'État. Il témoigne de beaucoup de souplesse pour comprendre les conceptions germaniques[1]. Particulièrement remarquables sont les chapitres v, XIV et XV sur l'esprit allemand. Mais, dans l'ensemble, l'objectivité fait défaut, et parfois même aussi « l'esprit européen », si justement cher à notre époque.

De la partie antérieure à 1914, rien à dire : une synthèse rapide qui n'apporte rien de neuf et se lit agréablement. Pour le reste, voici quelques remarques qui nous ont été suggérées par la lecture du livre.

Encore que M. Gooch ait réservé deux chapitres aux questions économiques, il apporte un intérêt tout particulier aux questions d'histoire politique intérieure et extérieure. Dans sa série de vues générales, que d'affirmations sujettes à caution, et en particulier quelle simplification excessive de l'évolution française ! Aucun doute psychologique n'effleure M. Gooch. Il parle (p. 41) du « radicalisme athée » de Paris en 1886, reproduisant, il est vrai, une opinion du gouvernement russe. Il loue (p. 60) l'énergie et l'*habileté* de Guillaume II. Il affirme (p. 63) qu'en 1913 « la masse du peuple allemand était aussi pacifique que son gouvernement[2] ». Il fait allusion (p. 98) à « une seconde Contre-Réforme, inaugurée par le Concordat, confirmée par la restauration des Jésuites, et dont le point culminant serait le

1. La bibliographie française est fort réduite. Lichtenberger et Vermeil sont cités, mais que de lacunes! De-ci de-là des indications incomplètes : exemple, Andler, *Le pangermanisme!*

2. On pourra lire à ce sujet ou relire le livre, trop peu connu en France, du professeur suisse Millioud : *La caste dominante allemande* (Paris, librairie du Recueil Sirey, 1915) ; elle comporte une étude économique et financière très précise sur l'Allemagne avant la guerre.

Digitized by Google

Concile du Vatican » : c'est une vue bien simpliste ! Quant à la guerre de 1914, il écrit (p. 125) : « Il est inexact d'affirmer que le peuple allemand approuvait les atrocités, il se refusait seulement à croire qu'elles eussent été commises ». De même il dira dans sa conclusion (p. 353) : « La reconnaissance progressive par l'opinion éclairée du monde entier que la responsabilité de la guerre était partagée, et que la lutte a été déshonorée par des atrocités des deux côtés, détruit l'illusion que soit la nation allemande, soit quelque autre, ait été affligée d'une double dose de péché originel, et qu'elle s'éloigne si loin du niveau civilisé qu'elle doive être traitée comme un paria dans la famille humaine. »

En revanche, M. Gooch est fort sévère pour le traité « carthaginois » de Versailles, dont il blâme « l'écrasante sévérité ». Il critique sans indulgence l'attitude de M. Rault (p. 248), président de la commission de la Sarre ; il insiste lourdement « sur le tact des garnisons britanniques et américaines, qui ont rendu l'accomplissement de leurs ordres beaucoup moins pénible pour les habitants des zones de Cologne et de Coblentz que les piqûres d'épingles des Français à Mayence » ; il ne ménage pas sa réprobation pour les « excès » des troupes noires, et reproduit volontiers les critiques du général Allen contre les administrateurs et les généraux français en Rhénanie ; il apprécie favorablement les points de vue de Lord Curzon sur « les scandales du séparatisme dans le Palatinat » ; il admet sans hésiter (p. 346) l'intervention du ministre français à Munich pour exaspérer l'antagonisme entre le nord et le sud de l'Allemagne.

Ce ne sont là que quelques exemples : ils suffisent à montrer que le livre de M. Gooch, en sa dernière partie, ne relève guère de l'histoire impartiale. C'est un recueil d'opinions plus qu'un ouvrage scientifique. La signature de son auteur pouvait nous permettre d'attendre autre chose. Nous ne le suivrons pas sur le terrain que lui-même a choisi.

Camille-Georges PICAVET.

Friedrich MEINECKE. Die Idee der Staatsräson in der neueren Geschichte. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1924. 1 vol. in-8°, 545 pages. Prix : 10 marks.

Comme l'indique le titre, ce n'est pas un travail purement historique ; des conceptions philosophiques et politiques servent souvent de contexture à l'exposé des doctrines. L'auteur considère, en effet, que, sans la raison d'État, les organismes politiques ne sauraient fonctionner ; c'est elle, nous dit-il dès les premières lignes, « qui indique à l'homme d'État ce qu'il doit faire pour maintenir l'État en bonne santé et lui conserver sa force ». Il s'efforce donc de saisir l'évolution de cette doctrine depuis Machiavel jusqu'au temps présent. D'ailleurs, il ne l'étudie guère que dans ses manifestations internationales. Il nous semble aussi que les événements actuels le préoccupent trop pour qu'il ait pu faire une œuvre de science absolument désintéressée.

Néanmoins, ce savant ouvrage rendra les plus grands services aux historiens et aux sociologues. L'auteur a bien vu l'évolution de la raison d'État et l'influence que les événements politiques ont exercée sur elle.

Le point de départ, c'est une bonne étude de Machiavel, l'homme de la Renaissance, et de la Renaissance italienne. Sa pensée politique se montre indépendante

Digitized by Google

de toute idée religieuse ou morale. Il fait la théorie des pratiques en usage chez les princes de son temps ; la raison d'État doit servir aux intérêts personnels des princes, autant et plus qu'à ceux de l'État. Cependant, l'idée de l'unité italienne apparaît déjà chez Machiavel. C'est en France qu'apparaissent les premiers adversaires du machiavélisme. En 1576, Gentillet publie son *Discours sur les moyens de bien gouverner*, dans lequel il condamne les pratiques politiques qui ont abouti à la Saint-Barthélemy ; il prêche l'établissement d'une *puissance civile*, guidée par la raison et la justice. Jean Bodin, bien que partisan de l'absolutisme, peut compter parmi les adversaires du machiavélisme. Le roi, suivant lui, ne doit pas faire ce que la nature indique comme injuste ; il est tenu à respecter les *lois fondamentales* de la monarchie (il eût fallu même insister encore davantage sur ce point).

Passant ensuite à l'Italie, M. Meinecke nous montre que, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, les écrivains politiques, tout en s'inspirant de Machiavel, ont subi l'influence de la contre-réforme et n'ont plus manifesté, à l'égard de la religion et de la morale, la même indépendance que leur prédécesseur. Tel est le cas de Botero et de Boccalini ; ce dernier déclare que le prince peut être forcé d'accomplir des actes que réprouvent ses principes moraux. On commence à distinguer la *bonne* raison d'État et la *mauvaise*. Le chapitre relatif à Campanella nous a paru particulièrement intéressant ; cet utopiste, qui rêve d'une société parfaite, pense utiliser à ses fins la monarchie espagnole, puis la monarchie française ; bien qu'adversaire de Machiavel, il ne peut se détacher des idées de l'époque sur la raison d'État. Au cours du XVII^e^ siècle, cette doctrine se propage de plus en plus en Italie et en Allemagne : dans une étude très fouillée, l'auteur établit que la distinction entre le machiavélisme et la *pure* raison d'État s'affirme de plus en plus : cette raison doit agir dans l'intérêt de l'État et non dans l'intérêt personnel du prince. On montre bien aussi l'influence des faits politiques sur les idées.

Le chapitre consacré à la France nous semble plus superficiel. On y trouve de bonnes analyses du *Discours des princes et états de la chrétienté* (1624), qui est resté anonyme ; des œuvres du duc Henri de Rohan, l'ancien chef huguenot, converti à la politique de Richelieu ; de Gabriel Naudé, l'auteur du *Coup d'État*. Mais n'eût-il pas été intéressant de décrire aussi les idées de Richelieu, qui a défini avec plus de force que qui que ce fût le principe de la raison d'État?

Dans le second livre, consacré à la période de l'absolutisme triomphant, il eût été bon de consacrer au moins quelques pages à Louis XIV et à Bossuet. Toutefois, mentionnons encore un bon chapitre consacré à Grotius, Hobbes et Spinoza, et qui contient une analyse pénétrante de ces auteurs : au fond, Hobbes songe non seulement à l'État, mais, dans une certaine mesure, à l'individu ; si Spinoza se rallie, comme tous ses contemporains, à la doctrine de la raison d'État, il se préoccupe aussi du bonheur des individus, dont la réunion compose l'État. On notera les chapitres consacrés à Pufendorf, à Courtilz de Sandras, dont l'œuvre principale paraît en 1685 et qui soutient « que tout doit céder à l'intérêt de l'État », enfin à Rousset, qui écrivait dans la première moitié du XVIII^e^ siècle. Rousset, comme Courtilz de Sandras, traite surtout des luttes politiques de l'époque ; les faits diplomatiques les intéressent, l'un et l'autre, plus que les doctrines. La longue étude sur Frédéric le Grand de Prusse paraîtra moins neuve au lecteur. M. Meinecke insiste sur cette idée qu'en défendant et appliquant le principe de la raison d'État Frédéric II a eu toujours en vue non son intérêt, mais celui de l'État.

Digitized by Google

Le troisième livre est consacré à l'Allemagne contemporaine ; l'auteur étudie les idées de Hegel, de Fichte, de Ranke, de Treitschke. Il montre l'influence exercée par la Révolution française et la domination napoléonienne sur Hegel et sur Fichte. Tous deux ont été imbus dans leur jeunesse des idées individualistes de la philosophie française, mais les malheurs de l'Allemagne les ont convaincus de la nécessité de la raison d'État. Quant à Treitschke, il considère qu'elle est indispensable pour appeler à la vie la nation allemande et qu'on essaiera de la concilier, s'il est possible, avec les règles de la morale. Les difficultés qu'a éprouvées l'Allemagne à devenir une nation nous expliquent le triomphe de ces conceptions, que des Français estimeraient peu compatibles avec l'idéal démocratique.

On voit combien ce livre est instructif. On regrettera seulement qu'il n'ait guère envisagé que l'action internationale de la raison d'État, qu'il ait négligé ses effets sur le gouvernement intérieur des États. Il eût été intéressant aussi de consacrer au moins un chapitre au mouvement des idées françaises du XVIIIe siècle, qui se sont précisément attaquées au principe d'autorité sous toutes ses formes. L'État français étant solidement organisé, sa nationalité fortement assise, les « philosophes » ont visé surtout à l'affranchissement des individus. En Allemagne, où il fallait tout d'abord unifier la nation, il n'est pas étonnant que les idées d'un Frédéric II aient exercé si longtemps une influence prédominante.

Henri SÉE.

John WESTLAKE. **Traité de droit international**, traduit sur la 2e édition par A. DE LAPRADELLE. Oxford, impr. de l'Université. 1 vol. gr. in-8°, IX-759 pages (Dotation Carnegie pour la paix internationale).

Ce traité offre un double intérêt pour les historiens. D'abord, la première édition en a été publiée en 1904-1907 et la seconde en 1910-1917 ; c'est dire qu'il nous présente le tableau du droit international tel qu'il était formulé à la veille de la guerre mondiale. En second lieu, l'auteur ne décrit pas ce droit d'une façon dogmatique. Il le déclare lui-même nettement dans sa préface : « On n'a pas cherché à présenter les questions dans un ordre déductif. » Il s'appuie à tout instant sur l'histoire et, à propos de chaque question, il se préoccupe de l'évolution des doctrines.

La première partie, qui traite du droit en temps de paix, est pour nous la plus instructive. On lira, avec un intérêt tout particulier, le premier chapitre, dans lequel l'auteur s'efforce de donner une classification des États, montrant qu'il faut distinguer les États pleinement indépendants et souverains et ceux qui n'ont qu'une demi-autonomie. Non moins important le chapitre qui décrit l'origine et l'extinction des États. Certains sont nés à la suite d'une insurrection victorieuse, comme les États-Unis et les républiques de l'Amérique du Sud ; d'autres ont été effacés par la conquête, comme la Pologne, ou par l'annexion, comme le Texas. J. Westlake montre encore comment les notions de propriété et de souveraineté, d'abord confondues au moyen âge, se distinguent progressivement au cours des temps modernes. Très instructif aussi le chapitre qui décrit les diverses formes que peut prendre la domination des grandes puissances européennes : colonies, protectorats, sphères d'influence, baux (comme ceux qui ont été concédés par la Chine aux Russes sur Port-Arthur ou aux Allemands sur Kiao-Tchéou), droits d'occupation (comme ceux que l'Autriche-Hongrie a exercés sur la Bosnie-Herzégovine).

Digitized by Google

Citons enfin les chapitres relatifs aux fleuves internationaux, à la mer et aux eaux territoriales, à la question des détroits.

L'auteur examine ensuite la question de la nationalité, c'est-à-dire les relations des États avec les individus, les conditions qui donnent à une personne le droit à la nationalité. Quant à l'admission des étrangers sur le territoire, la question est une des plus difficiles et des plus graves ; témoin les restrictions mises par les États-Unis à l'admission des Japonais sur leur territoire. On aurait pu rappeler que le droit d'aubaine, universellement pratiqué au moyen âge, a complètement disparu depuis le XVIIIe siècle.

Particulièrement important encore nous apparaît le chapitre consacré à l'action politique des États. J. Westlake montre qu'il n'y a pas réellement égalité entre les États et que l'indépendance des petits États est menacée, atténuée tout au moins, par le fait que les grandes puissances européennes forment « une classe séparée et reconnue ». En ce qui concerne l'arbitrage international, l'auteur se montre très prudent ; il pense qu'il ne peut s'appliquer avec un réel succès qu'aux différends *juridiques ;* les différends *politiques*, intéressant l'honneur et les intérêts vitaux des États, n'ont que peu de chance d'être tranchés par cette procédure. Tel était, en effet, l'état d'esprit prédominant chez les diplomates du début du XXe siècle et qui explique l'insuccès des conférences de La Haye.

La deuxième partie du traité est relative à la guerre. Le premier chapitre, où sont étudiées les « mesures de force moindres que la guerre », est particulièrement intéressant au point de vue historique ; l'auteur montre que ces mesures (comme les représailles et l'embargo) tendent à disparaître, qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles souvent la guerre existait en fait, sans qu'il y ait eu déclaration de guerre.

Un long chapitre est consacré aux lois de la guerre, telles que le règlement de La Haye de 1907 a essayé de les formuler. Les questions maritimes, et notamment celle du blocus, ont donné lieu à une conférence spéciale et à la déclaration de Londres de 1909, non ratifiée d'ailleurs par les puissances. L'auteur étudie avec une grande précision les devoirs des neutres et la question de la contrebande de guerre ; l'Angleterre, qui voulait qu'on abandonnât le principe de la propagande de guerre, se heurta contre l'opposition des grandes puissances de l'Europe.

On a bien l'impression que le règlement de La Haye a sensiblement amélioré les lois de la guerre. Mais on voit également que cet édifice était bien fragile. Westlake semble le penser aussi, mais sans le montrer avec assez de force. Les délégués allemands à La Haye, nous dit-il, ont insisté sur la *Kriegsraison*, qui pourrait en certains cas obnubiler les lois de guerre (*Kriegsmanier*), lorsque se présenterait « la nécessité impérieuse » de tout sacrifier au succès. Cette *Kriegsraison* est bien le pendant de la raison d'État. On a vu, pendant la guerre mondiale, les chefs de l'armée allemande obéir trop souvent à ses suggestions. Mais, il faut bien le dire, il n'est aucun belligérant qui ne puisse être tenté parfois de faire bon marché des règlements établis pour rendre la guerre plus humaine. Ne vaut-il pas mieux s'appliquer à empêcher les guerres d'éclater? C'est ce qu'a compris la Société des Nations, qui a commencé à édifier un nouveau droit international. Quoi qu'il en soit, on aura grand profit à méditer l'œuvre puissante de J. Westlake, que l'excellente traduction de M. de Lapradelle rend accessible aux lecteurs français.

Henri SÉE.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — Giovanni GENTILE. *Studî sul rinascimento* (Firenze, Valecchi, « Il pensiero moderno », t. XV, [1923], in-18, 273 p. ; prix : 12 l.). — M. G. Gentile n'est pas seulement un philosophe aux aventureuses conceptions, c'est, comme son ex-ami, M. B. Croce, un érudit fortement préparé aux tâches historiques. Il en donne la preuve dans cet ouvrage, qui est un recueil d'articles concernant l'histoire du *Rinascimento*. Le platonisme de Pétrarque et de Barlaam, la carrière de Paolo Veneto, qui fut un des maîtres de Savonarole, la chronologie du *De anima* de Cristoforo Landino, les rapports de la pensée de Leone le Juif avec celle de Spinoza, les doctrines religieuses et éthiques de Machiavel, certains aspects de la vie ou de la mentalité de G. Bruno, Vanini, Campanella et Galilée sont abordés par M. G. Gentile dans un esprit très libéral et avec d'abondantes et précises références. Nous noterons, en particulier, la place qu'il donne à l'examen des travaux français, de Charbonnel sur Bruno, de Dejob sur Campanella, et une intéressante étude sur les origines de la méthodologie historique. G. Bn.

— Olivier LEROY. *Essai d'introduction critique à l'étude de l'économie primitive; les théories de K. Bücher et l'ethnologie moderne* (Paris, P. Geuthner, 1925, 1 vol. in-8°, XIII-136 p.). — L'auteur a entrepris de faire la critique des premiers chapitres du célèbre ouvrage de K. Bücher — *Die Entstehung der Volkswirtschaft*[1] — qui concernent les manifestations de la vie économique primitive. S'appuyant sur les données récentes de l'ethnographie, dont il a une connaissance précise, il s'efforce de prouver que les généralisations de Bücher sont le plus souvent très contestables, que non seulement il use de sources défectueuses, mais que sa méthode laisse aussi à désirer. Trop souvent, Bücher prend pour des peuples primitifs des peuples simplement arriérés, et il considère comme primitifs des usages qui en réalité ne le sont pas. Ainsi, M. Leroy conteste que l'égoïsme soit un trait distinctif des populations primitives, car les sentiments de solidarité se manifestent chez des peuplades de civilisation très rudimentaire. Bücher considère à tort aussi que la propriété individuelle est un trait de la civilisation primitive, alors que la propriété commune joue un rôle si considérable chez tant de peuples dont l'organisation est encore rudimentaire. L'imprévoyance, la séparation des sexes ne sont pas non plus l'apanage des primitifs. Le travail n'a pas commencé par être un « jeu », et ce n'est pas non plus pour s'amuser que les hommes se sont adonnés à la domestication et à l'élevage des animaux. De très bonne heure, contrairement à ce que pense l'économiste allemand, les hommes ont pratiqué l'échange des marchandises[2]. La critique des idées de Bücher sur la famille nous semble plus contestable ;

1. Et aussi *Arbeit und Rythmus*, du même auteur.

2. L' « échange silencieux », qui s'est pratiqué si fréquemment, même à des époques historiques, ne s'explique pas seulement par la crainte, mais aussi par l'impossibilité réciproque de se comprendre.

Digitized by Google

de ce que la plupart des sauvages connaissent la monogamie, peut-on en inférer qu'elle ait existé ou prédominé dans les temps primitifs? Signalons encore une autre remarque excellente : si, nous dit M. Leroy, l'homme primitif n'a connu que l'égoïsme, l'imprévoyance et la paresse, comment l'homme civilisé, qui provient de lui, peut-il se distinguer par son altruisme, sa prévoyance et son travail?

A lire cet intéressant et suggestif travail, on en arrive à se demander si les descriptions ethnographiques sont vraiment capables de nous fournir des données précieuses sur la préhistoire économique ; tout au plus peut-on y chercher quelques indications assez hypothétiques. C'est avec raison que M. Leroy pense qu'il est sage de ne se livrer pour le moment qu'à des monographies descriptives. A voir combien de théories s'échafaudent et se détruisent mutuellement, on peut se demander si la sociologie elle-même n'a pas fait fausse route en attachant une si grande importance à des données ethnographiques plus ou moins dignes de foi. — H. SÉE.

— Dr Franz SCHWEYER. *Politische Geheimverbænde : Blicke in die Vergangenheit und Gegenwart des Geheimbundwesens* (Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1 vol. in-8°, VIII-230 p. ; prix : 6 mk. 50). — Recueil assez lâche d'études — vingt-sept — sur la franc-maçonnerie, la *Burschenschaft*, les *carbonari*, les fenians, le Ku-Klux-Klan, les *comuneros*, les nihilistes, les bolchévistes, l'Internationale, etc. L'auteur a voulu surtout démontrer l'inutilité et la malfaisance politique des sociétés secrètes. Il est vrai que toutes, à son avis, ne sont pas également malfaisantes ; il témoignerait une certaine indulgence aux sociétés nationalistes qui se sont créées en Allemagne depuis la guerre, comme les *Selbstschutzverbände*. La franc-maçonnerie a un caractère mixte ; elle se propose des buts humanitaires, mais elle prétend exercer aussi une action politique. M. Schweyer lui consacre une assez longue étude, dans laquelle on trouvera rassemblés un assez grand nombre de renseignements utiles. La partie historique nous a semblé la plus faible, surtout en ce qui concerne la France. L'auteur considère comme démontré que la Révolution de 1789 est, en grande partie, l'œuvre de la maçonnerie. Il eût fallu examiner la question, citer des ouvrages français qui l'ont étudiée, comme ceux de G. Bord, d'Augustin Cochin, des études, comme celles de Vermale, Gaston Martin, etc. ; aucun livre français n'est mentionné. Pour les sociétés secrètes de la France contemporaine, on ne semble avoir utilisé ni l'*Histoire du parti républicain*, de Georges Weill, ni les œuvres si sérieuses de Tchernoff. Même observation en ce qui concerne l'Internationale, les anarchistes. Sur le *Bundschuh* et la guerre des paysans du XVIe siècle, la bibliographie de l'auteur omet les ouvrages les plus récents. En somme, c'est surtout sur les sociétés nationalistes de l'Allemagne contemporaine que le livre est instructif. Écrit avec clarté, il se lit agréablement. H. S.

— A. RABEAU et A. LAURENS. *Les submersibles* (Collection Armand Colin : Section des arts militaires, 1925, in-12, 214 p., 44 figures ; prix : 6 fr.). — Ce volume échappe presque entièrement à notre compétence ; néanmoins, il fournit sur la guerre sous-marine des indications précises que l'histoire ne saurait dédaigner.

— *Catalogue of scientific papers*. 4e série, 1884-100. Compiled by the Royal Society of London. Vol. XIX, T-Z (Cambridge, at the University press, 1925, in-4°, VI-880 p. ; prix : 8 l. 8 sh.). — Avec ce fascicule est terminé le catalogue des publications scientifiques au XIXe siècle ; il ne contient pas moins de 384,478 numéros et mentionne 68,577 auteurs différents.

Digitized by Google

Antiquité. — C. E. Vulliamy. *Ou prehistoric forerunners* (Londres, John Lane ; The Bodley head. 1925, IX-214 p., 33 illustrations ; prix : 7 s. 6 d.). — Ce petit volume, avec sa bibliographie et son index, est un des meilleurs manuels de préhistoire qui aient paru ces temps derniers. De très belles illustrations reproduisent non seulement les principaux types d'outils et les grands monuments mégalithiques, mais aussi les pièces anatomiques les plus utiles à connaître. L'auteur, armé d'une critique sûre et pénétrante, fait justice des hypothèses aventureuses ou insuffisamment étayées, comme celles de Sir Norman Lockyer fondant ses théories astronomiques sur des mégalithes qu'il croyait en place, alors qu'ils avaient été plus ou moins bien relevés en 1824. De même, il a raison de ne pas trop donner dans toutes ces idées de magie, très à la mode en certaines écoles de préhistoire, pour expliquer les gravures et les peintures animales des grottes et des cavernes du sud de la France et de l'Espagne (p. 75 et suiv.). Deux chapitres, le huitième et le neuvième, sur la psychologie et la vie primitives, groupent, enfin, une foule d'observations très précises, empruntées aux populations indigènes les plus arriérées, et le préhistorien ne peut manquer d'y trouver un certain nombre de faits expliquant peut-être quelques coutumes funéraires des temps paléolithiques. En tout cas, ces deux chapitres, maniés avec prudence, sont bien utiles. L'ouvrage de Vulliamy est, d'autre part, tout à fait au courant des découvertes les plus récentes, appréciées à leur juste valeur (silex tertiaires d'Ipswich trouvés en 1924 par M. Red Moir), de sorte que les moins avertis sont à même de s'y reconnaître et de prendre part aux discussions les plus controversées de la science préhistorique. G. Guénin.

— Octave Navarre. *Le théâtre grec ; l'édifice, l'organisation matérielle, les représentations* (Paris, Payot, 1925, in-16, 280 p., avec 38 figures ; prix : 12 fr.). — C'est pour le grand public, mais avec une érudition précise, judicieuse et sagace, que M. Navarre, l'helléniste particulièrement compétent en cette matière, a remanié son *Dionysos* de 1895 ; il l'a débarrassé de presque tout l'appareil scientifique, l'a mis au point et enrichi des résultats des plus récentes études et théories ; il a mis à profit surtout la découverte de nouveaux théâtres à Délos, Priène, Pergame, Termessos, Aspendos, Sagalassos, Milet ; il a modifié le plan de l'œuvre primitive, augmenté le nombre des gravures et refait la bibliographie. En quatre parties, il étudie d'abord l'édifice : origine, évolution jusqu'au type gréco-romain, scène, décors, machines et praticables ; puis les concours dramatiques : le caractère religieux du drame athénien, le choix des chorèges, des poètes, des acteurs, l'histoire et les règlements des concours ; ensuite, la représentation : structure de la tragédie et de la comédie, interprétation par la voix, la musique et la danse, rôle du chœur, règle des trois acteurs, masques et costumes, places et public ; enfin, le jugement, les prix, les procès-verbaux officiels des concours et les ex-voto chorégiques. Par rapport à *Dionysos*, les modifications les plus importantes portent sur les *paraskénia*, l'origine de la trilogie et du drame satyrique, l'évolution du théâtre de Dionysos à Athènes, la *frons scenae*, les édifices gréco-romains, la manipulation des décors, la possibilité de rideaux provisoires, l'influence du mime péloponnésien sur le *cômos* et de la tragédie sur la comédie, l'adjonction d'un quatrième acteur pour la comédie dès l'époque d'Aristophane, les origines religieuse et dorienne du costume de la comédie ancienne, les modalités du jugement final. Au problème irritant du *proskénion* et du *logéion*, M. Navarre donne une solution très vraisemblable en n'acceptant que pour une première période la théorie de Dörpfeld : au

Digitized by Google

v^e siècle en dans la première moitié du IV^e, les acteurs jouent non sur la scène, mais presque au niveau du chœur, sur l'*orchestra*, un peu surélevée par une estrade basse ; puis l'atrophie graduelle du chœur, certaine pour la comédie, probable pour la tragédie, transforme le *proskénion* en une scène véritable, haute de trois à quatre mètres, large de deux à trois, longue de trente environ, sur laquelle jouent les acteurs, et alors le décor est représenté par le haut mur qui ferme le *proskénion*, développé, orné surtout dans les théâtres hellénistiques.

Ch. LÉCRIVAIN.

— Georges RADET. *Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre* (Bordeaux, Feret ; Paris, de Boccard et Klincksieck, 1925. Extrait de la *Revue des études anciennes*). — Ces notes sont au nombre de six : 1° Alexandre à Troie ; 2° les théores thessaliens au tombeau d'Achille ; 3° l'omphalos gordien ; 4° les négociations entre Darius et Alexandre après la bataille d'Issus ; 5° Tyr, Delphes et l'Apollon de Géla ; 6° le pèlerinage au sanctuaire d'Ammon. Nous ne tarderons sans doute pas à retrouver ces études dans la vie d'*Alexandre le Grand*, gros ouvrage auquel M. Radet travaille depuis longtemps.

Catalogue de la collection de Luynes (Bibliothèque nationale, département des médailles et antiques). *Monnaies grecques*. I : *Italie et Sicile*, par Jean BABELON (Paris, Jules Florange et Louis Ciani, 1924, in-8°, 292 p. et un album de 56 pl.). — Ce catalogue comprend 1,518 numéros, chacun décrit avec le plus grand soin et daté autant que possible. En même temps qu'œuvre de haute érudition, c'est une œuvre d'art : les monnaies reproduites dans l'album sont d'une très belle exécution. Elle a pu voir le jour grâce à l'Académie des inscriptions, qui lui a décerné le prix Dourlans.

— *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (Fondation Eugène Piot)*. T. XXVII, fasc. 1, n° 46 de la collection (Paris, Ernest Leroux, 1924, in-fol., 95 p. et 7 pl.). — Ce fascicule contient les études suivantes : 1° L'art phénicien au XVIII^e siècle av. J.-C., d'après les récentes trouvailles de Byblos, par Pierre MONTET ; 2° « Aphrodite à la tortue » de Doura-Europos, par Franz CUMONT ; 3° Un vase de style de Meidias trouvé dans la nécropole d'Ensérune (Hérault), par Félix MOURET et Georges NICOLE ; 4° Les mosaïques de la « Maison d'Ariadne » à Carthage, par MM. L. POINSSOT et R. LANTIER ; 5° Têtes antiques du Musée d'art et d'histoire à Genève, par W. DEONNA.

Autriche. — Eugen HEISCHMANN. *Die Anfänge des stehenden Heeres in Œsterreich* (Vienne, Œsterreichischer Bundesverlag, 1925, in-12, 260 p. ; prix : 13 couronnes ; collection de la *Deutsche Kultur*, travaux scientifiques de l'Université de Vienne, série historique III). — Cette dissertation correcte et bien documentée sur les origines de l'armée permanente en Autriche contribue à faire connaître l'histoire des institutions militaires. L'auteur a consulté les archives de la maison de Liechtenstein, du ministère de la Guerre, de la Basse-Autriche ; il n'a pu dépouiller celles de la *Hofkammer :* il ne dissimule, ni ce qu'a d'incomplet son investigation, ni le caractère provisoire de ses conclusions. Il s'efforce seulement de montrer qu'avant même la guerre de Trente ans des efforts sérieux ont été faits, du point de vue à la fois financier et militaire, par les empereurs allemands pour créer, avec l'aide de la Diète germanique et des États des pays héréditaires, une armée permanente. L'idée était dans l'air au XVI^e siècle ; divers écrivains l'ont exposée et sou-

Digitized by Google

tenue. En 1526, pour la première fois, il est parlé officiellement d'un *exercitus perpetuus*, même pour le temps de paix. En fait, de grandes résistances ont empêché de réaliser ce beau dessein. Titre donc un peu trompeur que celui de l'ouvrage de M. Heischmann ; mais on y trouvera d'intéressantes précisions sur le chiffre des contributions militaires au XVIe siècle, comme sur les effectifs des troupes. Ce que l'auteur semble avoir montré, c'est qu'avant 1618 un progrès avait été réalisé par l'entretien continu de quelques régiments et l'organisation régulière de troupes pendant les périodes d'hiver. C.-G. PICAVET.

— *Neue Œsterreichische Biographie.* Zweiter Band, erste Abteilung (Vienne, Amalthea Verlag, 1925, in-8°, 203 p., avec 12 portraits). — Le premier fascicule de cette publication biographique, consacrée à des Autrichiens notoires et contemporains, a paru en 1913, avec la collaboration d'historiens tels qu'Auguste Fournier, Friedjung, Pribram, Redlich, etc., et sous la direction de Bettelheim. Le second, récemment édité, est dû à la munificence de la municipalité de Vienne, qui a donné aux auteurs du recueil une subvention de dix millions de couronnes. Il contient quatorze monographies de philosophes ou sociologues (Jode, Böhm-Bawerk), de savants (Hann, Mendel, Boltzmann), etc. Les arts y sont représentés par Johann Strauss. Les biographies qui relèvent plus particulièrement de notre critique sont celles du général Kövess — simple *curriculum vitae* laudatif —, du prince héritier Rodolphe et du député socialiste Pernerstorfer. Les quelques pages consacrées par Oskar Mitis à l'archiduc Rodolphe et à sa mort mystérieuse ne sont que le résumé d'une monographie qui paraîtra prochainement. On lira avec intérêt le bref exposé par Robert Arthaber de la vie de Pernerstorfer, Allemand national, venu progressivement au socialisme de Victor Adler, et l'un des leaders du parti jusqu'à sa mort en 1918. A en croire l'auteur, la lecture de l'*Histoire de la Révolution française* de Mignet fit de lui de bonne heure un républicain. Les écrits de Lassalle et la haine des Habsbourg l'entraînèrent vers les partis avancés : pendant de nombreuses années vice-président du Reichsrat, il fit entendre en 1917 des paroles de paix, et ce fut son dernier discours. G.-G. PICAVET.

Belgique. — Joseph LEFÈVRE. *Étude sur le commerce de la Belgique avec l'Espagne au XVIIIe siècle* (« Mémoires de l'Académie royale de Belgique », 1922), 1 vol. in-8°, 198 p. — Cet excellent travail montre que, pendant la domination autrichienne, le commerce entre les Pays-Bas belges et l'Espagne resta fort actif. Toutefois, de 1715 à 1748, les Belges paient en Espagne, pour leurs marchandises, des droits très élevés, plus considérables que ceux que doivent acquitter les Français ou les Anglais. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ils obtiennent la clause de « la nation la plus favorisée ». Les relations commerciales deviennent de plus en plus florissantes après la guerre de Sept ans et même les nouveaux tarifs douaniers, établis par l'Espagne en 1778 et 1783, ne leur nuisent pas sensiblement. A l'importation, les principaux articles de ce commerce sont les laines et les fruits ; à l'exportation, les toiles et les dentelles. Cependant, malgré les progrès du port d'Ostende, les Belges sont pour la navigation tributaires des étrangers, surtout des Hollandais ; mais, à partir de 1770, on commence à se passer de leur intermédiaire, notamment en ce qui concerne les cuirs. Toutefois, le commerce des Pays-Bas avec l'Espagne est loin d'être aussi important que celui de la France ; leurs commerçants établis à Cadix n'y sont pas nombreux et ils n'y possèdent pas de consuls. C'est avec l'Amérique espagnole que la Belgique échange le plus de marchandises, soit par Cadix, soit par l'intermédiaire de la contrebande hollandaise. H. S.

Digitized by Google

— Léon VAN DER ESSEN. *Un cahier de doléances des principaux conseils des Pays-Bas, 1594-1595* (Bruxelles, 1924 ; extrait du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXVIII, p. 291-311). — Intéressant document, trouvé aux Archives farnésiennes et qui a sans doute été rédigé pendant le gouvernement de l'archiduc Ernest, sur la situation des provinces obéissantes. H. HR.

— ID. *Joseph Abudacnus ou Barbatus, Arabe né au Caire, professeur de langues orientales à l'Université de Louvain, 1615-1617* (Louvain, 1925 ; extrait du *Muséon*, t. XXXVII, p. 121-137). — Curieuse étude et documents sur un Copte, qui avait enseigné à Oxford, et qui possédait la connaissance pratique des langues orientales. Le succès de son enseignement à Louvain excita la jalousie des professeurs réguliers du Collège trilingue, qui obtinrent des États de Brabant son renvoi, sous prétexte de concubinage. Il s'en alla sans doute à Prague. H. HR.

Canada. — *The works of Samuel* DE CHAMPLAIN *in six volumes.* Vol. II, 1608-1618, translated by John SQUAIR ; the french texts collated by J. Home Cameron (Toronto, the Champlain Society, 1925, VIII-351 p., 19 cartes et illustrations). — Ce volume contient la fin du premier voyage de Champlain, le texte des deuxième, troisième et quatrième voyages (1611 et 1613). Suivent six documents contemporains relatifs à Champlain (1610-1618) ; on notera parmi eux une requête adressée par le grand navigateur au roi et à son Conseil, pour démontrer les avantages que la possession du Canada procurerait certainement au royaume, tant pour les « grandes richesses » qu'on en pourrait tirer que pour « le culte divin qui s'y pourroit planter » ; en outre, une supplique à « Messieurs de la Chambre de commerce » pour les convertir à ses idées sur l'exploitation du pays : pêcheries, bois, mines, pelleteries, etc. Les cartes et illustrations sont empruntées aux ouvrages mêmes de Champlain. En face de la page 275, on trouvera la photographie de l'astrolabe de Champlain, qui est daté de 1603 ; perdu en 1613, il a été retrouvé en 1867. On sera reconnaissant à M. Biggar du soin méticuleux apporté par lui à cette belle publication, glorieux monument élevé au souvenir de la « Nouvelle France ». — Ch. B.

Histoire de l'Église. — Carlo PRATI. *Papes et cardinaux dans la France moderne* (Paris, Plon [1925], in-18, XXXVIII-211 p.). — Mlle Carrère a traduit sur le manuscrit italien cet ouvrage, pour lequel M. Jean Carrère a écrit une préface, préface trop éloquente, à une traduction bien faite. L'ouvrage, d'une tonalité discrète, est aimable, bien informé, mais ne traite des choses et des hommes de l'Église que de l'extérieur. M. Prati s'est, en effet, uniquement proposé de retracer la vie des derniers papes, de Pie IX à Pie XI ; sur leur existence dans l'intimité, leurs travaux, leurs promenades, leurs repas, on trouve des anecdotes bien choisies, dont quelques-unes caractérisent assez exactement une tendance, une volonté. Les secrétaires d'État, particulièrement Antonelli, Rampolla, Merry del Val, Gasparri, les cardinaux de curie, Mathieu et Billot surtout, figurent dans la galerie de M. Prati, qui n'a pas pu s'empêcher de terminer son ouvrage sans fournir un chapitre sur les modalités des élections papales. La « question romaine » est, comme le reste, discrètement abordée. Qui la résoudra ? Sera-ce Pie XI, à qui M. Prati consacre les plus nombreuses et les plus chaleureuses de ses pages? G. BN.

— Felix-M. CAPPELLO, S. J. *Tractatus canonico-moralis de censuris juxta codicem juris canonici*, 2e éd. (Turin, Marietti, 1925, in-12, XVI-517 p.). — Exposé remarquablement clair de la législation canonique sur les censures, d'après le nou-

Digitized by Google

veau code de droit canonique ; peut intéresser les historiens à titre de comparaison avec l'ancien droit ; l'auteur lui-même ne fait que très rarement des rapprochements de ce genre, mais il annonce la publication ultérieure d'une histoire du droit pénal ecclésiastique. E. J.

— Hieronymus Wilms, O. Pr. *Das Beten der Mystikerinner* (Fribourg-en-B., Herder, 1923, in-12, x-234 p. ; prix : 3 mk. 40). — Étude écrite d'après les chroniques (du XIVe siècle, l'âge d'or de la mystique allemande) de huit couvents de l'Allemagne du Sud, sur la prière dans les monastères de Dominicains. Prière est à prendre au sens large : l'auteur traite du chant de l'office, de la prière vocale, de l'oraison, de la réception des sacrements, des phénomènes d'extase. Il avait donné une première édition de son livre, avec une introduction développée et des notes, dans les *Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland*. La présente réédition est débarrassée de l'appareil scientifique et développée, au contraire, sur d'autres points, dans une intention d'édification. L'ouvrage a un réel intérêt pour l'histoire des pratiques et des sentiments religieux ; mais il est bien clair que c'est sous sa première forme que les historiens de profession préféreront le consulter. E. J.

— Édouard Schneider. *Les heures bénédictines* (Paris, Grasset, 1925, in-12, XII-263 p. ; prix : 7 fr. 50). — Description de la vie et de la liturgie bénédictines (on n'y cherchera pas une histoire de l'ordre et de son organisation), écrite avec une très enthousiaste sympathie et un réel talent ; un peu trop de « littérature » peut-être. L'auteur est au courant de l'histoire, et on s'en aperçoit ; mais son livre s'adresse au grand public plutôt qu'aux professionnels. E. J.

— Maurice Pernot. *Le Saint-Siège, l'Église catholique et la politique mondiale* (Paris, Armand Colin, 1925, 211 pages ; prix : 6 fr.). — Après avoir rappelé brièvement l'histoire politique de l'Église de 1870 à 1900, l'auteur décrit, dans ses grands traits, son rôle dans les vingt-cinq dernières années. Il s'est borné à examiner les questions les plus importantes. Ainsi, il explique d'une façon très judicieuse l'attitude du Saint-Siège pendant la guerre mondiale, les raisons de sa neutralité, plutôt bienveillante pour les Empires centraux. Il montre qu'en France la séparation a été surtout avantageuse à la papauté, sinon au clergé national, et que l'État n'a pas jusqu'ici tiré grand profit de la reprise des relations diplomatiques. On lira aussi avec le plus grand intérêt le chapitre relatif aux rapports du Saint-Siège avec les pays anglo-saxons, au caractère de l' « américanisme ». M. Pernot montre encore avec beaucoup de force et de précision les efforts de la papauté en faveur de l'union des Églises et de son expansion en Orient. A lire cet excellent petit volume, on comprend mieux la puissance de l'Église catholique, et surtout on s'en explique mieux comment, grâce à la souplesse de ses institutions et à la force de ses traditions, elle parvient à s'adapter à toutes les transformations politiques et territoriales. On l'a parfois comparée au socialisme, déclaré qu'elle est, comme lui, internationaliste. M. Pernot montre avec raison que c'est une assertion inexacte ; l'Église est plutôt universelle qu'internationale. — A la suite du volume, on trouvera une utile « bibliographie sommaire » à laquelle on ne peut reprocher que d'être un peu trop brève. H. Sée.

Histoire moderne. — P. S. Allen. *Erasmus' Services to Learning* (Londres, Humphrey Milford ; extrait des *Proceedings* de la *British Academy*, 1925, in-8°,

Digitized by Google

20 p. ; prix : 1 s. 6 d.). — L'admirable éditeur des lettres d'Érasme, dans cette conférence (*Annual lecture on a master-mind*), expose les conditions qui étaient faites au savoir à l'époque d'Érasme, et le changement opéré par la diffusion de l'imprimerie. Il montre, par des détails abondants et précis, comment le célèbre humaniste a compris son rôle d'éditeur des textes anciens, comment il savait rassembler et collationner les manuscrits et aboutir à des versions qui pussent être reproduites à de nombreux exemplaires. H. Hr.

— René Gonnard. *Histoire des doctrines de la population* (Paris, Nouvelle librairie nationale, 1925, 1 vol. in-8°, 352 p.). — Je ne puis que renvoyer au compte-rendu que j'ai donné de cette consciencieuse étude dans les ***Annales de Bretagne***, 1926, p. 93. J'y ajoute seulement une note[1]. H. S.

— Corrado Barbagallo. *Capitale e lavoro, disegno storico* (Milan, Stab. dalle Nogare et Armetti, 1925, 1 vol. in-4°, xxviii-158 p. ; Publ. du Consorzio lombardo fra industriali meccanici e metallurgici). — Cette intéressante esquisse embrasse l'histoire des rapports du capital et du travail, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. C'est dire que l'auteur ne pouvait décrire cette histoire qu'à grands traits ; il a réussi à nous donner une idée claire et suffisamment précise de la lente évolution qui a abouti à la grande industrie moderne. L'écueil d'une pareille généralisation, c'est que les nuances disparaissent par trop. Ce défaut se manifeste un peu lorsque M. Barbagallo nous retrace l'histoire du capitalisme ; il ne montre pas assez le rôle prépondérant qu'a tenu le capitalisme commercial jusqu'au xix^e^ siècle ; aussi ne met-il pas suffisamment en relief le rôle si important de l'industrie domestique et rurale, place-t-il plus tôt qu'il ne conviendrait l'avènement de la grande industrie, ainsi que la décadence des métiers de la petite industrie, et s'exagère-t-il un peu la portée du colbertisme. Par contre, il nous donne une idée exacte du triomphe de la grande industrie au xix^e^ siècle ; mais on peut se demander s'il n'en vante pas les bienfaits d'une façon excessive. Il pense que l'augmentation des salaires et la réduction de la journée de travail sont moins l'œuvre de l'organisation ouvrière que des progrès techniques de l'industrie. Ce sont là des questions qu'il ne nous appartient pas de discuter ici ; constatons seulement que cette bonne esquisse repose sur des connaissances historiques vraiment sûres. Dans l'utile bibliographie, placée en tête du volume, l'auteur a omis d'indiquer les œuvres si remarquables de W. Ashley, G. Unwin, H. Hauser, qui ont vraiment une portée générale. H. S.

— Paul de Rousiers. *Les grandes industries modernes ;* t. III : *les Industries textiles* (Paris, Armand Colin, 1925, 1 vol. in-18, 261 p. ; prix : 9 fr.). — Ce volume, comme le précédent, traite de l'état présent de l'industrie ; cependant, comme lui, il sera lu avec profit par les historiens et pourra leur faire mieux comprendre certains faits du passé. M. P. de Rousiers montre avec une grande netteté que la concentration industrielle varie suivant les fabrications. Dans l'industrie cotonnière, elle est très forte ; dans la draperie, elle l'est moins, surtout dans le

1. Il eût été bon d'étudier les idées d'Arthur Young sur la population (*Voyages en France*, éd. Lesage, t. II, p. 313 et suiv.). Arthur Young considère que la France est trop peuplée, parce que le peuple n'est pas assez industrieux et l'agriculture trop arriérée ; il trouve aussi que la population urbaine est trop faible ; il pense que c'est les États les plus mal gouvernés, telle l'Espagne, dont la population s'accroît le plus.

Digitized by Google

tissage ; en ce qui concerne la soie, elle n'est vraiment parfaite que dans le moulinage ; dans la filature et le tissage, les petites entreprises n'ont pas disparu. L'auteur marque les raisons techniques de ces faits ; il en étudie aussi les répercussions sociales, notamment en ce qui concerne la condition des ouvriers. Enfin, il étudie les « marchés » de la soie, du chanvre et lin, de la laine, du coton. La concentration commerciale, en général, semble moins avancée que la concentration industrielle. On a l'impression, en lisant ces pages, que les conditions commerciales sont très instables, qu'il s'agisse des matières premières ou des étoffes fabriquées, et que cette instabilité augmente encore à mesure que se développent les relations économiques internationales. Cet ouvrage, dont on appréciera la sûreté d'information et la clarté, se réfère souvent à l'histoire ; cependant il omet de citer l'*Introduction du machinisme dans l'industrie française*, de Ch. Ballot. H. S.

Espagne. — Angela VALENTE. *Un dramma politico alla corte di Filippo II* (Milan-Rome-Naples, Albrighi, Segati et Cie ; extrait de la *Nuova Rivista storica*, in-8°, 66 p.). — Ce drame, c'est celui d'Antonio Perez et de la princesse d'Eboli. Le fait nouveau, c'est le dépouillement par Mme Valente des documents des Archives farnésiennes relatives à la célèbre arrestation. En dehors des renseignements qu'elles fournissent sur l'événement lui-même, les lettres de Samaniego et de Giovanni di Bologna au prince de Parme et au cardinal Farnèse nous donnent-elles le mot de l'énigme? L'explication romantique (la jalousie amoureuse de Philippe II) semble devoir être définitivement écartée. L'affaire Escovedo, sur laquelle le roi venait d'imposer silence au fils de la victime, est au moins secondaire. La vraie raison de l'arrestation est une raison d'État. Laquelle? D'une phrase de Giovanni di Bologna, Mme Valente tire cette ingénieuse conjecture : Antonio, qui avait déjà vendu à prix d'or les secrets de son maître, aurait récidivé dans l'affaire de la succession portugaise ; il aurait eu pour complice sa puissante amie, intéressée par des raisons de famille à soutenir les prétentions de Ranuccio Farnèse. Les deux associés se seraient donc rendus coupables d'une véritable trahison. « En un certain sens, Philippe II fut non le bourreau, mais la victime de son malhonnête et vicieux secrétaire. » Et celui-ci ajoutera plus tard à ses crimes envers son maître le pire des outrages : grâce à un réel talent d'écrivain, il a représenté Philippe II sous les plus noires couleurs et il en a imposé à l'histoire. H. HR.

— Gaston ETCHEGOYEN. *L'Amour divin. Essai sur les sources de sainte Thérèse* (Bordeaux, Feret, 1923. Bibliothèque de l'École des Hautes-Études hispaniques, fascicule IV ; prix : 20 fr.). — Un article de Morel-Fatio sur les *Lectures de sainte Thérèse* (*Bulletin hispanique*, 1908) a inspiré ce travail, dont l'auteur est mort avant l'impression. Il est dommage que Morel-Fatio, avant de mourir, ne l'ait pas présenté lui-même aux lecteurs de la *Revue historique*. Bien qu'il s'y soit intéressé plus que personne, il eût été moins gêné pour en parler que le signataire de ces lignes, auquel est revenue la tâche délicate de mettre en état le manuscrit, ou plus exactement la copie dactylographiée.

Etchegoyen, après avoir travaillé à la Sorbonne avec E. Martinenche, aux Hautes-Études avec Morel-Fatio et Picavet, avait obtenu une bourse à l'Institut français de Madrid, où les encouragements de Pierre Paris ne lui manquèrent point ; il élabora d'une traite sa thèse, qu'un séjour d'un an à l'École de Rome lui permit de mettre au point. Il s'agissait pour lui, en somme, de faire le relevé des expressions imagées qu'employait la sainte, de manière à montrer ce que dans ses

Digitized by Google

œuvres l'Amour divin a de personnel ou de livresque. Pour opérer ce départ, il fallait une pénétration d'autant plus intelligente que l'auteur était protestant. L'empressement avec lequel son livre a été reçu dans les milieux catholiques et les plus familiers avec la mystique prouve au moins que le jeune et fervent thérésien n'a pas trahi ce que l'orthodoxie la plus exigeante considère comme la pensée thérésienne. C'est une sécurité pour ceux qui s'avouent à eux-mêmes ne pas trop bien la connaître. A pareille attitude d'esprit, à une sympathie intellectuelle si profonde, l'exemple de Morel-Fatio et sans doute aussi celui de Delacroix l'avaient évidemment dressé. Les historiens ne trouveront pas dans son étude tout ce qu'il faut pour étudier l'Amour divin dans le *Libro de la Vida* et les *Moradas*, c'est clair. Ils y verront cependant les antécédents littéraires certains de la sainte, et c'est beaucoup dans son histoire. Georges Cirot.

— *Escuela Española de Arqueologia en Roma. Cuadernos de trabajos.* IV (1918) ; V (1924) (Madrid, Public. de la « Junta para ampliacion de estudios e investigaciones científicas »). — Le cahier IV et le cahier V de cette publication comprennent chacun deux études, et dans chacun il y en a une de Dom Luciano Serrano, actuellement abbé de Silos et successeur de notre compatriote Dom Guépin. Il est l'auteur de plusieurs publications : *Fuentes para la historia de Castilla* (3 vol., 1906-1910), *la Liga de Lepanto* (1918), *Cartulario de S. Pedro de Arlanza* (1925). Dans le cahier II de la présente collection, il avait étudié les premières négociations de Charles-Quint avec le Saint-Siège. Dans le cahier IV, il expose les causes de la guerre entre le pape Paul IV et Philippe II, guerre qu'on a appelée « guerre d'un an », bien que les hostilités aient été arrêtées promptement par l'attitude énergique du duc d'Albe et par la nouvelle de la victoire espagnole à Saint-Quentin. L'auteur n'apporte, comme documentation, que des appendices sur les à-côtés de la question ; mais l'histoire de ces démêlés est faite d'une façon claire, judicieuse, impartiale même, quoique défavorable au pape et aux Caraffa. C'est la défense du point de vue espagnol, présentée sans aigreur. Elle jette une lumière assez crue sur la cour de Rome au moment de l'avènement de Philippe II. — L'étude du même auteur contenue dans le cahier V est assez analogue par le sujet, puisqu'il s'agit encore des différends entre Philippe II et le pape (Pie IV) ; on en vint au rappel de l'ambassadeur Requesens, dont l'attitude, ainsi que celle de son prédécesseur Vargas, est tracée avec quelque sévérité — non sans justice d'ailleurs, car l'un et l'autre, dans des questions dont la plus grave était de savoir qui, de l'ambassadeur de France ou de l'ambassadeur d'Espagne, recevrait l'encens le premier, manquèrent de moelleux et d'à-propos.

Outre le travail indiqué plus haut, la cahier IV en contient aussi un de D. Enrique Pacheco y Leyva sur les rapports conservés dans les archives romaines et concernant les revenus et dépenses du roi d'Espagne en 1566, 1572, 1577, 1625, et aussi l'année 1530. Venise et le pape se faisaient renseigner très exactement à ce sujet — ce dernier par une documentation prise tout à fait à bonne source. Il y a là une base intéressante et solide pour l'étude de l'histoire financière, économique et politique de cette époque ; ce genre de recherches a été un peu trop négligé depuis Colmeiro, malgré les publications de Laiglesia, J. Paz, Espejo, et l'initiative d'Ed. Ibarra, qui a commencé en 1917 à réunir des documents de caractère économique sur le règne de Ferdinand et Isabelle. Les textes sont *in extenso*, avec des notes. Le même auteur a publié en 1919 la *Politica española en Italia*. On voit que

Digitized by Google

l'histoire des relations de leur pays avec le Saint-Siège occupe beaucoup les membres de l'École espagnole de Rome.

Le cahier V contient aussi un travail de A. Andrés, intitulé *Proyecto de una diplomática española en el siglo XVIII*. C'est l'exposé d'un projet grandiose qui eut pour promoteurs le P. Sarmiento et D. Pedro Rodriguez Campomanes, et en vue duquel s'associèrent en 1772, après quelques années de pourparlers, l'Académie de l'histoire de Madrid, dont Campomanes était directeur, et les Bénédictins de la Congrégation de Valladolid. Le plan, dressé par le P. Domingo Ibarreta, ancien abbé de Silos, était peut-être trop vaste, puisque, outre un traité de diplomatique avec tous les appendices et toutes les planches utiles, il comportait la publication de manuscrits et même de textes déjà imprimés. La mort du P. Sarmiento et le grand âge du P. Ibarreta lui portèrent un coup fatal, auquel le manque de préparation chez les Bénédictins espagnols, à part quelques belles exceptions (les travailleurs, cela ne s'improvise point), puis les événements que l'on sait ne permirent pas de parer. Chapitre instructif d'une histoire des tentatives faites pour régénérer l'Espagne au XVIII^e siècle, qui est encore à faire ; elle serait certainement à l'honneur de ce pays, car le désir, le mouvement de progrès a été plus général alors (au moins dans certaines régions, au nord principalement) qu'on ne serait porté à le croire si l'on ne considérait que les hommes éminents comme le P. Feijoo, au début de cette période, ou Jovellanos, à la fin. Nous avons été pour quelque chose, avec Napoléon, dans le retour en arrière. Georges Cirot.

France. — E.-A. Lowe. *Codices Lugdunenses antiquissimi ; le scriptorium de Lyon, la plus ancienne école calligraphique de France* (Lyon, 1924, in-4° ; extrait des *Documents paléographiques et iconographiques de la Bibliothèque de Lyon*, fasc. III et IV). — M. le D^r Lowe, professeur à Oxford, a fait paraître sous ce titre une très importante étude sur les manuscrits les plus anciens du chapitre de l'église métropolitaine de Lyon, qui avaient été antérieurement décrits par L. Delisle, E. Chatelain, Aug. Molinier, Mommsen, Traube et Zimmermann. Appliquant à leur analyse les procédés de la critique paléographique la plus fine, M. Lowe a réussi à indiquer certaines petites particularités propres à l'onciale usitée dans plusieurs d'entre eux. Il en conclut que ces manuscrits sont véritablement lyonnais et propose ainsi d'assigner à Lyon le second rang, immédiatement après Vérone, pour l'abondance des manuscrits en onciale. Cependant, on peut encore se demander si certains de ces volumes ne sont pas originaires d'Italie, car leur écriture ne diffère pas, à proprement parler, de l'onciale italienne. C'est le problème qui se pose notamment pour le célèbre manuscrit du Nouveau Testament du v^e siècle, offert en 1581 par Théodore de Bèze à l'Université de Cambridge (actuellement Cambridge Univ. NN. II, 41), lequel avait été trouvé à Saint-Irénée. Quoi qu'il en soit, les planches publiées par M. Lowe sont admirablement choisies et parfaitement exécutées ; leur ensemble, ainsi que les savantes notices qui les accompagnent, font le plus grand honneur à leur auteur, ainsi qu'à la libéralité des Amis de la Bibliothèque de Lyon, qui en ont fait les frais. Ph. Lauer.

— A.-J. Grant. *The french monarchy*, 1483-1789 (Cambridge, University Press, 1925, 2 vol. in-8°, VIII-311 et 322 p., 4 cartes, index ; prix : 15 sh.). — Ceci est le quatrième tirage d'un manuel dont la *Revue* a rendu compte en son temps (1900, voy. t. LXXVI, p. 455). Il ne semble pas que l'auteur ait fait subir à son texte de modifications importantes. La bibliographie (p. 300-305) n'a même pas été revisée.

Digitized by Google

On cite Lavisse et Rambaud, mais pas l'*Histoire de France* de Lavisse, ni même les chapitres relatifs à la France de la *Cambridge modern history*, etc. Pour un livre qui se présente comme un instrument de travail — et qui est, par bien des côtés, un bon instrument de travail, — cette *obsoleteness* est fort regrettable. H. Hr.

— Edmond Huguet. *Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle.* T. I, fasc. 1-2 (Paris, Champion, 1925, gr. in-8°, LXXVI-80 p.). — Le nom de l'auteur, qui est professeur de philologie française à la Faculté des lettres (Paris), suffit pour recommander cette publication, destinée à prendre une place de premier rang dans la bibliothèque de tous les amis de la langue, de la littérature et même de l'histoire française au temps de la Renaissance.

— Saint-Simon. *Mémoires*, t. XXXVII (Paris, Hachette, collection *Les Grands Écrivains de la France*, 1925, in-8°, 542 p., index). — Ce volume va de l'automne 1715 au mois d'août 1720. Il contient d'abondants détails sur la grandeur et la chute de Law. Outre les habituelles additions à Dangeau, les éditeurs (L. Lecestre et J. de Boislisle) donnent aux appendices des extraits de la correspondance autographe du régent, et surtout un fragment des mémoires inédits de Pâris de la Montagne sur le Système. On notera aussi, à propos de l'agiotage, les lettres adressées au cardinal Gualterio par ses correspondants Amelot et Tamisier. Les effets de ce que nous appellerions aujourd'hui l'inflation sont notés par l'abbé Tamisier avec une remarquable exactitude. H. Hr.

— Pierre Clerget. *Les industries de la soie en France* (Paris, Armand Colin, 1925, 1 vol., 196 p. ; prix : 6 fr.). — Cet intéressant ouvrage, bien que traitant surtout de technique et d'économie contemporaine, mérite cependant d'être signalé aux historiens, auxquels il montrera tout le *processus* de la fabrication de la soie. En outre, dans ses diverses parties (la préparation du fil de soie, la fabrication des tissus, etc.), on y trouvera, groupés, bien des renseignements précieux pour l'histoire ancienne et moderne des industries de la soie, qui ne se sont implantées qu'assez tardivement en Europe et surtout en France. En ce qui concerne la fabrique lyonnaise, l'auteur eût pu indiquer moins brièvement comment les maîtres ouvriers sont tombés dans la dépendance économique des maîtres marchands. Il insiste avec raison sur l'importance de l'invention de Jacquard ; mais il semble que le mérite de Jacquard lui-même soit moins grand que celui de quelques-uns de ses prédécesseurs, comme le montre l'*Introduction du machinisme dans l'industrie française*, de Ch. Ballot, que M. Clerget semble ne pas connaître, et qu'il aurait dû citer. On trouvera dans le volume des renseignements intéressants sur l'exode des métiers à la campagne et sur le triomphe des moteurs mécaniques ; c'est-à-dire les deux faits essentiels qui, dans l'industrie de la soie, distinguent le XIX^e siècle. Cependant, les métiers à bras n'ont pas complètement disparu, surtout dans la fabrication des étoffes de luxe ; et, dans la rubanerie de Saint-Étienne, la concentration industrielle est beaucoup moins avancée que dans l'industrie lyonnaise. Enfin, on félicitera l'auteur des excellentes bibliographies qui suivent plusieurs de ses chapitres. H. S.

— G. Lefebvre. *Le commerce extérieur en l'an II*, 57 p. (extrait de la *Révolution française*, avril et juillet 1925). — Importante étude, qui ouvre la voie à des recherches, jusqu'ici trop négligées. L'auteur montre qu'en 1793 les nécessités de la défense nationale ont obligé le gouvernement révolutionnaire à prendre sous sa

Digitized by Google

direction le commerce extérieur, dont la restriction fut, d'ailleurs, imposée par le maximum. Dans les principaux ports, on créa des « agences », dont la tâche fut malaisée, car les négociants au fait du commerce extérieur étaient presque tous traités en suspects. Le blocus maritime avait, d'ailleurs, porté un coup cruel aux relations commerciales avec l'étranger. Cependant, pour les subsistances, pour d'autres articles encore, il fallut avoir recours à l'importation ; mais les changes et les réquisitions pesaient durement sur le commerce. Après le 9 thermidor, même avant la suppression du maximum, la Convention revint assez rapidement à la liberté commerciale. La victoire, sanctionnée par les traités de Bâle, devait remédier, en partie, à la détresse économique en rompant partiellement le blocus et en rétablissant le crédit de la France à l'étranger. H. S.

— Roger PICARD. *Un saint-simonien démocrate : le Dr Ange Guépin, 1805-1873* (38 p. ; extrait de la *Revue d'histoire économique*, 1925). — Guépin est un ardent républicain qui a joué un important rôle politique dans la France de l'Ouest, surtout à Nantes, où il s'était établi comme médecin, et dont il fut, à plusieurs reprises, conseiller municipal. M. Roger Picard étudie moins, d'ailleurs, son rôle extérieur que son activité scientifique et littéraire. Savant physiologiste, Guépin a publié, notamment sur l'ophtalmologie, de nombreux travaux, qui ont été justement réputés. D'ailleurs, sur les sciences en général, il a de très larges aperçus, quelque peu nébuleux souvent. Tel est aussi le caractère de sa philosophie sociale. Disciple de Saint-Simon, il s'est inspiré de Fourier, de Pierre Leroux, d'autres théoriciens encore, pour écrire sa *Philosophie sociale* (1850) et sa *Philosophie du XIXe siècle* (1854) ; on y voit un curieux mélange de physiologie, de socialisme, d'aspirations religieuses. Guépin se faisait aussi une très haute idée de l'histoire, mais ses travaux historiques ne sont pas à la hauteur de ses ouvrages scientifiques. Il a peut-être confiné au génie ; mais, pour se placer au premier rang des grands esprits du XIXe siècle, il ne lui a manqué sans doute que de vivre dans un milieu intellectuel où ses idées auraient pu se clarifier et se canaliser. H. S.

— Gabriel HANOTAUX. *Le général Mangin* (Paris, Plon, in-32, 95 p.). — C'est avec un vif intérêt qu'on relira les pages que M. Hanotaux a données à la *Revue des Deux Mondes* sur le général, au lendemain de sa mort ; oraison funèbre par un admirateur et un ami qui avait vu Mangin à l'œuvre en Afrique et pendant la Grande Guerre ; il a tracé du défunt un portrait qui restera. C'est aussi, jusqu'à un certain point, un plaidoyer personnel pour justifier la politique africaine de l'ancien ministre des Affaires étrangères. Il sera utile de l'écouter ; une des deux cartes qui complètent utilement cette brochure a pour objet de montrer, selon les mots mêmes de l'auteur, la « conception générale de la civilisation de l'Afrique que j'avais fait représenter sur cette carte en 1898 ». On trouvera, en face de la page 48, le fac-similé d'une lettre de Mangin (30 mai 1921) adressée à « mon cher Hanoteau ». Qu'on ne s'y trompe pas ; c'est bien de M. Gabriel Hanotaux qu'il est question, non du commandant Jean Hanoteau. Ch. B.

Histoire régionale. — Marcel POETE. *Paris* (Paris, éditions Nilsson, 1925, 3 vol. in-12 de 134, 126 et 144 p., illustrations ; prix : 12 fr. chaque. Collection « Les cités d'art », publiée sous la direction de M. Armand Dayot). — Pour servir de guide et de cicerone à travers Paris considéré comme ville d'art, M. Poëte était tout indiqué. Dans les trois petits volumes déjà parus, il a exposé tout d'abord les formes de l'art monumental depuis l'origine romaine jusqu'à nos jours ; puis il a montré comment les monuments se sont peu à peu élevés et transformés pour répondre au développe-

Digitized by Google

ment instinctif et aux besoins religieux, administratifs, économiques, d'une population constamment accrue ; c'est ainsi qu'après avoir décrit (t. II) les thermes et les arènes de Lutèce, sur la rive gauche, le palais et Notre-Dame dans la Cité, les anciennes églises paroissiales et abbatiales de la rive droite, il parle (t. III) du Louvre et des Tuileries, des places et avenues où les artistes ont su embellir les travaux utiles exécutés par les agents-voyers et les ingénieurs. La loi du développement humain qui a guidé la plume sobre et sûre de l'historien est trop générale pour expliquer tout ; mais elle ouvre d'intéressantes perspectives sur le passé et peut donner pour l'avenir de fécondes indications. Ch. B.

— Lucien LAMBEAU. *La Chapelle-Saint-Denis. Histoire des communes annexées à Paris en 1859*, publiée sous les auspices du Conseil général (Paris, Ernest Leroux, 1923, gr. in-8°, 603 p., 6 planches). — M. Lambeau poursuit la série de ses monographies relatives aux diverses communes que Napoléon III réunit à la capitale, et les soins attentifs qu'il apporte à sa tâche érudite méritent avant tout le respect. Mais, après avoir lu ce très gros livre, on se demande, non sans angoisse, s'il valait bien la peine d'être écrit. Six cent trois pages pour raconter l'histoire d'une commune où il ne s'est, somme toute, rien passé d'important, tant de recherches, de mises au point et d'impressions coûteuses pour replacer dans leur cadre exact un maigre village de la banlieue parisienne, une petite église gothique aux trois quarts disparue et quelques résidences de l'ancien régime, c'est pousser vraiment loin la passion de l'histoire locale ! Le plan de M. Lambeau manque de rigueur : des documents qui auraient pu figurer parmi des pièces justificatives sont incorporés dans le texte et ralentissent le récit. En cinquante pages nerveuses, tout eût été dit sur cet insignifiant sujet. G. HUISMAN.

— *Pour connaître Paris* (Hachette, 20 petits volumes de poche de 72 p., avec 16 gravures hors texte d'après des documents anciens et modernes et une carte). — Charmante petite collection dont nous annonçons les premiers volumes parus : *Comment Paris s'est formé*, par Marcel POETE ; *le Paris des Romains*, par Camille JULLIAN ; *Saint-Germain-des-Prés et la Coupole* [de l'Institut], par G. LACOUR-GAYET ; *le Vieux Montmartre*, par Georges MONTORGUEIL ; *l'Ile Saint-Louis et l'Arsenal*, par Fr. FUNCK-BRENTANO ; *les Anciens boulevards*, par Paul GINISTY.

— J. DE LA MARTINIÈRE. *Le Parlement de Bretagne sous les rois de France, 1491-1554* (57 p. ; extrait des *Annales de Bretagne*, t. XXXVI et XXXVII). — Dans cette excellente étude, M. de La Martinière montre que Charles VIII ne maintint que pour la forme la souveraineté du Parlement de Bretagne, que toutes ses faveurs allaient au Conseil et chancellerie de Bretagne. De là, entre les deux corps, une longue lutte, qui, après bien des vicissitudes, se termina en 1554 par la victoire du Parlement de Bretagne, malgré l'opposition du Parlement de Paris ; il finit par obtenir le droit de juger en dernier ressort tous les procès s'élevant sur le territoire de l'ancien duché et jouit, par conséquent, d'une indépendance qu'il n'avait jamais connue avant l'annexion du duché. L'auteur montre que le Parlement n'aurait pas triomphé sans l'intervention persévérante et habile des États de Bretagne, dont les remontrances, de plus en plus pressantes, en imposèrent au pouvoir royal, surtout lorsque celui-ci eut besoin de leurs secours financiers. Les gouverneurs appuyèrent ces réclamations, qu'ils trouvaient justes et qu'il leur semblait habile de satisfaire. H. S.

Digitized by Google

— A. Bourdeault. *Autour d'Albert Le Grand et du dieu Volianus*, 37 p. (extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, année 1925). — Spirituelle description du milieu érudit de Nantes, sous le règne de Louis XIII. L'auteur nous fait connaître avec un réel talent quelques-uns de ces érudits : Padioleau de Launay, Pierre Biré de La Doucinière, Pierre Berthault et, au premier rang, le célèbre Albert Le Grand, l'auteur de la *Vie des Saints bretons*. Il montre toute la naïveté, l'étonnante crédulité de ce moine franciscain, qui, sans le moindre sens critique, fait un sort aux légendes les plus invraisemblables. Il n'y a pas de plus mauvais historien ; mais, par le charme de son style et la fraîcheur de son imagination, il est digne de son immense succès ; il a eu le mérite de révéler le premier les légendes bretonnes. La plupart des « académiciens » nantais étaient d'ailleurs presque aussi dépourvus d'esprit scientifique, à l'exception de Padioleau et de Pierre Berthault, qui, dans un autre milieu, seraient peut-être devenus de vrais savants. Bien curieuse, l'interprétation d'une inscription antique dédiée à *Volkanus* (*Vulcain*), nom que, par suite d'un accident arrivé au *k*, on a lu *Volianus*, ce qui donna lieu aux hypothèses les plus fantaisistes. H. S.

— La neuvième série des *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, publiés par M. Julien Hayem (Paris, Hachette, 1925, in-8°, VII-344 p. ; prix : 30 fr.), est consacrée, pour la plus grande part (270 p.), à des études de M. Henri Sée sur le commerce maritime de la Bretagne au XVIII^e^ siècle. Le gros morceau est un dépouillement des papiers d'une maison d'exportation et de commission de Saint-Malo, les Magon de La Balue, papiers dont M. Lesort, qui les a fait entrer en 1910 aux archives d'Ille-et-Vilaine, et M. Sée lui-même avaient déjà signalé l'exceptionnelle importance. Ils nous renseignent surtout sur le commerce des toiles de Bretagne (et d'autres parties de la France) à destination de Cadix et des Indes espagnoles. On y trouvera de précieux détails sur la constitution des sociétés commerciales, notamment des sociétés temporaires, où les gens de robe, en particulier, engageaient leurs capitaux. On en pourrait extraire, en serrant les textes d'un peu plus près et avec une technique plus précise, des données précieuses sur l'histoire des changes (changes sur l'Espagne et surtout sur la Hollande, dont le papier joue alors le rôle que jouait au début du XX^e^ siècle le chèque sur Londres), sur le rôle de la hausse des changes et de l'inflation comme stimulant de l'exportation. On trouvera, dans un des documents reproduits par M. Sée (cahier de doléances des marins de Lanriec), un des plus anciens emplois du mot « capitaliste » dans le sens où nous l'entendons. — L'histoire de Saint-Malo, après 1750, est l'histoire d'une irrémédiable décadence, et la maison Magon était bien affaiblie lorsqu'elle fut emportée par la tourmente révolutionnaire. — D'autres papiers commerciaux, ceux de François Guilloton, sieur de Kerver, ont permis à M. Sée de tracer une esquisse de l'histoire du port de Morlaix. — Le volume s'achève par un rapport de M. Hayem sur certaines professions modernes.

H. Hr.

— H. Bourde de la Rogerie. *Les voyageurs en Bretagne. Le voyage de Mignot de Montigny en Bretagne, en 1752*, 77 p. (extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, année 1925). — Mignot de Montigny, trésorier de France, membre de l'Académie des sciences, chargé souvent de missions par le directeur du Commerce, Trudaine, fit sans doute son voyage de 1752 pour mener une enquête sur les industries de la Bretagne. Son Journal, dont le manuscrit est

Digitized by Google

conservé à la bibliothèque Mazarine (n° 2840), et que M. Bourde de La Rogerie a eu l'heureuse idée de publier, présente un réel intérêt : on y trouvera des renseignements précis sur les principaux ports bretons (Nantes, Lorient, Brest, Morlaix, Saint-Malo), sur leur organisation et leur mouvement commercial, et aussi des données précieuses sur la technique des mines de charbon de Montrelais, des mines de plomb argentifère de Poullaouen et de Huelgoat ; l'industrie de la toile, si importante à cette époque en Bretagne, attire aussi l'attention du voyageur. Mais celui-ci, qui peste souvent contre les mauvaises routes, n'est sensible ni à la beauté des sites, ni aux mœurs si originales des habitants. Dans son excellente introduction, M. Bourde de La Rogerie énumère et caractérise les divers ouvrages ou livres de voyages consacrés à la Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'est à Cambry, à son *Voyage dans le Finistère*, que remonte la lignée des admirateurs du pays breton, si abondants au XIX^e siècle. M. Bourde de La Rogerie remarque très justement que leurs prédécesseurs, moins pittoresques, ont des impressions plus personnelles, car ils ne suivent aucun cliché « livresque » ; le type du Breton mélancolique et idéaliste n'était pas encore fixé. H. S.

— Léon VIGNOLS. *L'ancien concept du monopole et la contrebande universelle : le « commerce interlope » français à la mer du Sud au début du XVIII^e siècle*, 61 p. (*Revue d'histoire économique*, année 1921, fasc. 3). — La contrebande française, et surtout malouine, sur la côte du Pacifique avait été bien étudiée dans l'excellent volume de Dahlgren (*Les relations maritimes et commerciales de la France avec les côtes du Pacifique*), mais elles s'y présentaient très dispersées. M. Vignols rend donc un grand service en les groupant et en les éclairant par des documents inédits, notamment par des « rapports de mer », qu'il a trouvés aux archives de la Marine de Saint-Servan. Il nous fournit des précisions, qu'on chercherait vainement ailleurs, sur le taux des bénéfices du commerce « interlope », sur les procédés de ce trafic, sur la corruption des fonctionnaires espagnols, qui percevaient un honorable tant pour cent sur la fraude. M. Vignols expose aussi les conséquences sociales et politiques de cette énorme contrebande, qui alimenta le trésor royal, ruiné par les guerres de Louis XIV ; il fournit de nombreux renseignements sur la constitution des équipages envoyés à la mer du Sud, sur les effectifs, très considérables, des navires, sur le caractère, souvent fruste et grossier, des matelots, les rivalités des membres des états-majors, les bénéfices que ceux-ci réalisaient par la vente de leurs « pacotilles ». On trouvera là une foule de traits véritables, et même réalistes, qu'on chercherait en vain dans les documents officiels. M. Vignols, qui connaît admirablement l'histoire maritime et coloniale de l'époque, a exposé tous ces faits d'une façon très vivante, et avec une verve dont les érudits ne sont pas toujours coutumiers. — Le commerce interlope français dans les mers du Sud cesse presque complètement à partir de 1724, au grand profit de nos rivaux (Hollandais et Anglais), le gouvernement français ayant dû faire droit aux réclamations de la cour de Madrid, qui se produisirent notamment en 1722 ; c'est ce que montrent des documents intéressants publiés par L. Vignols et H. Sée, sous le titre de *La fin du commerce interlope dans l'Amérique espagnole* (même revue, même année ; et à part, chez Marcel Rivière, 14 p.). H. S.

— Jean SAVINA. *Nos vieux grands chemins et la corvée en Cornouaille et en Léon à la fin de l'ancien régime* (Quimper, Bargain, 1925, 36 p., avec une carte). — Étude précise, qui complète heureusement le travail de J. Letaconnoux sur la corvée en

Digitized by Google

Bretagne. On y trouvera une description détaillée des routes et chemins, ainsi que des données intéressantes sur le poids de la corvée. L'auteur conclut que, si l'institution était mauvaise, l'administration montra un louable souci d'équité dans la répartition des tâches qu'elle imposait aux habitants. H. S.

— Albert Le Bail. *L'agriculture dans un département français : le Finistère agricole* (Angers, Société française d'imprimerie, 1925. 1 vol. in-8°, XII-339 p. Thèse de doctorat en droit). — Étude qui intéressera les historiens comme les économistes, car l'auteur a eu le soin, pour chacune des questions qu'il étudiait, d'en décrire l'évolution historique, surtout pour la période postérieure à la Révolution. Il fournit des renseignements très intéressants sur le régime de la propriété et de l'exploitation rurale ; il montre que c'est la propriété et l'exploitation moyennes qui tendent à prédominer, excepté dans la zone côtière, pays de petite propriété. Le domaine congéable est en voie de disparition. Malgré un très grand accroissement des salaires, il y a une crise grave de la main-d'œuvre, car l'émigration est de plus en plus considérable. De bons chapitres sont consacrés à la production agricole, à la culture des céréales, à la culture maraîchère, de plus en plus florissante, aux prairies, à l'élevage, qui tient une place très considérable dans l'économie rurale de la Basse-Bretagne. Cette région, autrefois si arriérée, a réalisé des progrès étonnants, qu'ont encore accentués les effets de la guerre, et surtout la hausse des prix. Il ne manque à cette partie de la Bretagne qu'une pratique plus étendue de l'association (syndicats et coopératives) et une organisation plus large du crédit agricole, pour laquelle l'assistance de l'État est indispensable. H. S.

— L. Gallouédec. *Le Maine* (Hachette, 1925, 265 p. ; prix : 12 fr. 50 ; « Histoire et géographie régionales de la France »). — Après la Bretagne, M. Gallouédec fait l'histoire de sa petite patrie, le Maine. Ce nouvel ouvrage se lit avec autant de plaisir et de fruit que le premier. La documentation sobre et choisie, l'illustration soignée le recommandent d'une façon toute particulière à l'attention. Ch. B.

— *Archives historiques du département de la Gironde.* T. LV, 1923-1924 (Paris, Alph. Picard ; Bordeaux, Feret et fils, in-4°, 146 p.). — Dans ce volume, on doit signaler quatorze pièces sur Monluc publiées par M. Paul Courteault ; une Chronique bordelaise rédigée de 1735 à 1759 par un jésuite bordelais, où sont transcrits des comptes intéressant les personnes et les biens de la Compagnie de Jésus ; une trentaine d'actes copiés par M. Marcel Gouron au P. Record Office et relatifs à la Guyanne anglaise. On regrettera que les copies livrées par lui soient déparées par de trop nombreuses fautes de lecture, d'interprétation ou d'impression. Il ne s'est pas avisé que le n° 3 avait déjà été imprimé, en tout ou en partie, deux fois par M. Ch.-V. Langlois (*Revue historique*, t. XL), et dans les *Rôles gascons* (t. III, p. CXVI et suiv.). On s'étonne enfin que le n° 30 soit daté du 8 octobre 1409, le texte portant « anno regni regis Henrici *sexti* (en toutes lettres) post conquestum XI° », qui correspond à l'année 1433, si du moins c'est bien de Henri VI qu'il s'agit.

— Dom Réginald Biron, O. S. B. *Précis de l'histoire religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas* (Bordeaux, libr. des Bons-Livres, 1925, in-8°, 178 p.). — Cet utile répertoire serait peut-être mieux intitulé : *Précis de géographie historique*, car il indique la circonscription des diocèses et les divisions administratives, les chapitres, séminaires, collèges, écoles, abbayes, communautés d'hommes et de femmes, paroisses avec leurs hôpitaux et leurs confréries. Au hasard de ses longs

Digitized by Google

dépouillements, l'auteur indique « Quelques faits à retenir » sur ces localités, et aussi « Quelques faits plus généraux de l'histoire » des deux diocèses. Deux cartes, l'une pour Bordeaux, l'autre pour Bazas, accompagnent cette compilation destinée à être souvent consultée et à rendre des services. Ch. B.

— *Archives de Tarn-et-Garonne. Répertoire numérique de la série « État civil » et des registres d'état civil conservés aux archives communales*, dressé par B. FAUCHER (Montauban, impr. Barrier, 1925, in-4°, XVIII-28 p.). — L'auteur de ce répertoire examine dans l'introduction la législation relative au dépôt judiciaire des registres de catholicité et des registres protestants et leur centralisation aux archives départementales depuis 1808. En appendice, une liste par sénéchaussées des 418 paroisses mentionnées dans le répertoire et une liste par diocèses des 418 communes (ces deux listes ne sont pas superposables) ; un répertoire des registres protestants classés par catégories chronologiques, etc.

— André ALLIX. *Les foires, étude géographique*, 43 p. (extrait de la *Géographie*, 1923) ; *Le trafic en Dauphiné à la fin du moyen âge*, 46 p. (extrait de la *Revue de géographie alpine*, 1923). — La première de ces études est un travail de géographie humaine, mais qui intéresse aussi l'histoire, d'autant plus que l'auteur est très au courant des ouvrages qui ont été consacrés à l'histoire des foires. Il montre bien que les foires de marchandises correspondent à un certain stade du développement économique et de la civilisation ; maintenant, dans l'Europe occidentale et centrale, les foires se sont restreintes aux transactions sur les denrées agricoles et surtout sur le bétail. M. Allix prouve aussi que les foires, contrairement à ce qui se passe pour les marchés, sont, en quelque sorte, « extérieures » à la ville où elles se tiennent ; aussi des foires de première importance — telle la foire de Beaucaire — se sont tenues dans de petites villes. Tout ce mémoire nous semble se recommander autant par la netteté de l'exposition que par la fermeté de la pensée.

La seconde étude porte pour sous-titre « esquisse rétrospective de géographie économique ». En somme, c'est de l'histoire, et puisée à de bonnes sources, en majeure partie inédites. Il est vrai que l'auteur insiste beaucoup sur les conditions géographiques, et notamment sur les routes. Le trafic du Dauphiné était important, à la fin du moyen âge, surtout à cause de la navigation du Rhône, que l'auteur décrit avec précision, et aussi par suite des échanges qui s'opéraient entre l'Italie et la France. Cependant, ce n'est pas encore « la grande circulation commerciale, régulière, permanente », à laquelle nous sommes habitués depuis l'apparition des chemins de fer ; elle n'est qu'intermittente, ce qui explique l'importance des foires périodiques. H. S.

— B. COMBES DE PATRIS. *En Rouergue.* 1re série : *Pages de critique et d'histoire* (Rodez, Carrère, 1925, in-16, 344 p.). — Le Rouergue est une des provinces françaises sur lesquelles on a le plus écrit, et depuis une quinzaine d'années les *Archives historiques du Rouergue* s'efforcent de nous donner les documents sans lesquels il est impossible de faire une œuvre sérieuse. De ces publications, dont quelques-unes sont de grande valeur, M. Combes de Patris a voulu extraire ce qui intéresse davantage l'histoire générale ; les pages qu'il a écrites sur le *Cartulaire de l'abbaye de Silvanès*, sur les *Mémoires d'un calviniste de Millau* et sur le vieux Rodez sont parmi les meilleures. Elles constituent d'excellentes mises au point de problèmes qui n'intéressent pas seulement l'histoire régionale ; ce sont des chapitres d'une exposition claire et d'une langue élégante. Il faut y ajouter

Digitized by Google

ceux qui regardent la vie contemporaine du Rouergue ; M. Combes de Patris connaît admirablement son pays et ceux qui l'honorent ; il sait en parler avec éloquence et justesse ; le peintre-graveur Eugène Viala et le charmant poète et conteur dialectal, l'abbé Besson, ont trouvé en lui un biographe qui a su comprendre la forte saveur languedocienne de leur œuvre. J. ALAZARD.

Grande-Bretagne. — J. H. HEWLETT. *Offa's dyke* (Londres, Simpkin, Marshall, Hamilton et Kent, 32 p., sans date). — L'auteur suit sur la carte et sur le terrain la direction de cette tranchée que le roi de Mercie Offa fit creuser pour arrêter les incursions galloises, de Chepstow vers Flint ; une carte, des photographies prises sur certains points apparents du parcours, aucune référence. Ch. B.

— Robert Fitzgibbon YOUNG. *A Bohemian philosopher at Oxford in the 17th century. George Ritschel of Deutschkahn*, 1616-1683 (Published by the School of Slavonic studies, in the University of London [1925], 24 p. ; prix : 2 s.). — Cette étude, très soigneusement documentée, ajoute encore à ce que l'auteur nous avait appris dans son article « Bohemian Scholars at the English Universities » (*English Historical Review*, janvier 1923) et complète heureusement l'esquisse que donnait de Ritschel, en 1896, le *Dictionary of National Biography*. Après de longues études à l'Université, déjà célèbre, de Strasbourg, du Strasbourg luthérien du XVII^e^ siècle, Ritschel renonça à retourner en Bohême, dans un pays où sévissait la réaction impériale ; il s'en alla à Oxford, où il fut bien reçu ; et c'est dans la « conformité » anglicane qu'il passa tout le reste de sa vie. Son traité de philosophie, *Contemplationes Metaphysicae* (Oxford, 1648 ; Francfort, 1680), est d'un aristotélisme tranquille qui ignore Descartes. Sa *Dissertatio de Caerimoniis Ecclesiae Anglicanae* (1661) vint fort habilement défendre, au début de la Restauration, les usages de l'Église établie contre les dissidents de tous ordres. On voit combien est curieuse la carrière de ce peu révolutionnaire réfugié A. KOSZUL.

— *Journal of the Commissioners for trade and plantations.* Vol. I, 1704-1708, 1920 ; vol. II et III, 1709-1718, 1924 et 1925 (Londres, H. M's Stationery office, in-8°, VI-641, V-680 et IV-488 p. ; prix : 15 sh., 2 l. 2 s. 6 d. et 1 l. 12 s. 6 d.). — Voici une nouvelle série qui s'ouvre dans la liste déjà si considérable des « Record publications » ; elle a pour but de faire connaître les archives du Bureau du commerce et des colonies ; vingt-trois volumes déjà parus contiennent l'inventaire des documents relatifs aux rapports commerciaux de la Grande-Bretagne avec ses colonies, de 1574 à 1708. A partir du tome XXIV, la série concernant l'Extrême-Orient sera continuée par l'India Office. Dans les trois volumes que nous annonçons sont analysés les « Journaux » tenus (avec de regrettables lacunes) par les « Commissioners for promoting the trade of this Kingdom, and for inspecting and improving H. M's plantations in America and elsewhere ». Les dates 1704-1718 dans lesquelles sont renfermés les trois volumes suffisent pour montrer le grand intérêt que les historiens français y trouveront, car c'est l'époque où la rivalité maritime entre la France et la Grande-Bretagne était arrivée au point décisif, avant et après le traité d'Utrecht. Le sort du Canada était l'enjeu principal de la lutte dans l'Amérique du Nord, et la France était à la veille de perdre la partie. Le travail d'inventaire sera poursuivi jusqu'à l'année 1782, où fut dissous le Bureau du commerce. Ch. B.

— Hubert HALL. *List and Index of the publications of the Royal historical Society*

Digitized by Google

1871-1924, *and of the Camden society*, 1840-1897 (Londres, Offices of the Society, 1925, XVII-110 p.). — Après une courte préface où M. Hall retrace brièvement l'histoire des deux sociétés, la *Royal* et la *Camden*, avant et depuis leur fusion en 1897, ce volume comprend : 1° l'énumération des seize volumes publiés par la *Royal;* 2° la liste et l'analyse des mémoires insérés dans les trois séries de ses *Transactions* depuis 1871 ; 3° la liste des volumes de documents édités par la *Camden* depuis 1840. Une indispensable table alphabétique des noms d'auteurs et des titres permet de retrouver aisément ce qu'il faut savoir de l'activité scientifique déployée par ces deux sociétés. Nouveau et très appréciable service rendu à nos études par l'infatigable « Director » de la R. historical Society. Ch. B.

— George Pratt INSH. *Scottish colonial schemes*, 1620-1686 (Glasgow, Maclehose et C°, 1923, 1 vol. in-8°, 279 p. ; prix : 12 sh. 6 d.). — Cet ouvrage nous apporte de précieux renseignements sur les tentatives de colonisation faites par des Écossais en Amérique au cours du XVII^e siècle. Plus tardives que celles des Anglais, elles furent aussi moins heureuses. Au commencement du siècle, sous la direction de William Alexander, comte de Stirling, des Écossais tentent de s'établir dans la « Nouvelle-Écosse », c'est-à-dire en Acadie, où ils se heurtent aux Français ; aussi leur établissement de Port-Royal fut-il rendu, au bout de trois ans, à la France, en 1632. L'entreprise tentée à New-Galloway (Cap Breton) ne fut pas plus heureuse pour les mêmes raisons. — Sous la domination de Cromwell et pendant la Restauration, nombre de convenantaires et de presbytériens furent déportés dans les colonies anglaises de l'Amérique ; au nombre des colons écossais, on compta aussi des marchands, mais qui furent rarement accueillis avec bienveillance par les colons anglais. Cependant, l'établissement des Écossais dans le New-Jersey Oriental (1684) devint prospère. L'auteur montre le rôle joué à cette occasion par John Scot of Pitlochie ; pour attirer de nouveaux colons, il fit imprimer des lettres de planteurs écossais, qui se louent fort du sol et du climat. Reproduites en appendice par M. Insh, elles donnent des renseignements précis, concrets, sur la vie des colons. L'établissement de Port-Royal, dans la Caroline du Sud, qui fut tenté au même moment, ne tarda pas à échouer : en 1686, Port-Royal fut détruit par des soldats espagnols et par les Indiens qui s'étaient joints à eux. H. S.

— MEDLEY (Dudley Julius). *A Students' Manual of english constitutional history*, 6^e édit. (Oxford, Basil Blackwell, 1925, XXIV-688 p. ; prix : 21 s.). — Cette sixième édition d'un ouvrage qui a été fort bien accueilli à son début (1894 ; cf. *Rev. histor.*, t. LVII, p. 165) a été assez fortement remaniée et augmentée d'une cinquantaine de pages ; des titres nouveaux et plus significatifs ont été donnés aux chapitres I, III et VI. Tout ce qui se rapporte au Conseil du roi, à la Garde-robe, au Cabinet, à la Chambre des Communes a été mis au courant des recherches les plus récentes. C'est toujours le meilleur ouvrage qui contienne le développement des institutions anglaises depuis les origines jusqu'à nos jours. On ne saurait trop le recommander aux étudiants, comme aux maîtres. Ch. B.

— Sous le titre général « Cathedrals, abbeys and famous churches », collection dirigée par M. Gordon Home, la librairie Dent publie une série de petits volumes à très bon marché (2 s. 6 d. chacun). Nous avons reçu les suivantes : *Winchester and Salisbury*, par Edward FOORD (cathédrale et hôpital de Sainte-Croix à Winchester ; histoire du diocèse de Salisbury, de sa cathédrale et de l'église de Saint-Thomas

Digitized by Google

de Cantorbéry à Salisbury) ; — *Westminster abbey*, par Béatrice Home (abbaye et maison du chapitre avec ses services intérieurs ; église paroissiale de Lambeth, la vieille église de Chelsea, à Londres, et la chapelle Saint-Georges à Windsor) ; — *Worcester, Malvern and Birmingham*, par J. Pendrell-Brodhurst ; — *Bristol, Bath and Malmesbury*, par Gordon Home et Edward Foord (avec quelques détails sur Bradford-on-Avon). Ces petits volumes, bien illustrés, intéressent tout d'abord les archéologues, puis aussi les historiens, ne serait-ce que par les tableaux chronologiques de la fin. Ch. B.

— Robert Fawtier. *Hand-list of charters, deeds and similar documents in the possession of the John Rylands library.* I (Manchester, The University Press, 1925, 159 p. ; prix : 2 s. 6 d.). — Cet inventaire a déjà paru dans les Bulletins de la « John Rylands library » et nous l'avons mentionné dans l'analyse que nous avons donnée du Bulletin. C'est donc un tirage à part des « Documents dont la provenance a été certifiée », mais avec un index qui en facilite singulièrement l'emploi. Rappelons seulement que quelques-uns des actes les plus importants (plusieurs bulles pontificales) ont été reproduits *in extenso*.

— Henry Guppy. *Catalogue of an exhibition illustrating the history of the transmission of the Bible* (Manchester, The University Press, 1925, xii-133 p. ; prix : 18 d.). — M. Guppy, directeur de la belle bibliothèque de John Rylands, a été le principal promoteur des mesures prises pour célébrer le 25e anniversaire de sa fontion (cf. *Rev. histor.*, t. CXLVIII, p. 130). Dans le « Bulletin » de la bibliothèque, il a publié une étude sur *William Tindale and the earlier translations of the Bible into English*, dont il vient de paraître un tirage à part avec quelques additions (*Ibid.*, 50 p. et 12 fac-similés ; prix : 18 d.). Fidèle à la mémoire du fondateur, qui s'était tout d'abord appliqué à former pour sa jouissance personnelle une collection d'éditions de la Bible, il a dressé le *Catalogue* dont le titre a été donné plus haut ; on y trouvera toutes les éditions parues depuis Tindale (1525) jusqu'en 1925. — Ch. B.

— Gardner (Samuel). *A guide to the gothic architecture, illustrated by numerous drawings and photographs* (Cambridge, at the University Press, 1925, in-4°, xii-222 p. ; prix : 16 s.). — Ceci est une seconde édition d'un ouvrage que nous avons déjà signalé (t. CXLI, p. 114) ; l'auteur a seulement corrigé quelques erreurs de détail et modifié une des nombreuses illustrations qui donnent au volume tant de valeur artistique et documentaire. Ch. B.

Italie. — On a célébré par une importante publication les rapports de Dante et de la Ligurie (*Dante e la Liguria.* Milano, Treves, 1925, in-8°, viii-444 p. ; prix : 50 l.). Parmi les études qui s'y trouvent, on notera en particulier : E.-G. Parodi, Dante e il dialetto Genovese ; P. Revelli, La Liguria nell' opera del Dante ; A. Ferretta, Personaggi della Divina Commedia a Genova e nel Genovese ; F.-L. Mannucci, L'ideale politico del Dante e il verbo di Mazzini ; O. Grosso, Dante nell' arte ligure ; L. Valle, Frammenti di manoscritti della Divina Commedia nella biblioteca della Società economica e nei archivi notarili di Chiavari ; Id., Il manoscritto Baratta ; F.-L. Mannucci, I manoscritti Durazzo della Divina Commedia ; L. Valle, Bibliografia. G. Bn.

— La « Deputazione sovra gli studî di storia patria per le antiche provincie e la Lombardia » a publié en 1924 deux volumes de *Miscellanea di storia italiana.* Le t. II (Torino, Bocca, 1924, in-18, xiii-516 p.) contient, en particulier, les travaux

Digitized by Google

suivants : L. EINAUDI, Appunti per la storia politica e amministrativa di Dogliani per F. Fracchia ; E. PANDIANI, L'espulsione degli Austriaci di Genova nel 1746 ; A. PINO-BRANCA, I statuti degli Gremi, artigiani d'Alghero. — Le t. LII (638 p.) groupe deux importantes études : S. PUGLIESE, Condizioni economiche e finanziarie della Lombardia nella prima metà del XVIII° secolo ; A.-G. CANINA, Le finanze del Piemonte nella seconda metà del XVI° secolo. — Nous avons plaisir à souligner l'activité scientifique de cette Commission, particulièrement en matière d'histoire économique et sociale. G. BN.

Pays-Bas. — J. G. VAN DILLEN. *Het economisch karakter der middeleeuwsche stad.* I : *De theorie der gesloten stad-huishouding* (Amsterdam, A. Kruyt, 1914, in-4°, 224 p.). — Dans cet ouvrage, que les événements ont empêché de parvenir en son temps à la *Revue historique*, M. van Dillen s'est proposé d'examiner d'une façon critique les théories que l'on a édifiées, surtout en Allemagne, sur l'économie urbaine du moyen âge. Ainsi Bücher a prétendu démontrer, principalement dans *Die Entstehung der Volkswirtschaft*, qu'au moyen âge l'économie urbaine se suffit presque entièrement à elle-même, qu'elle est fermée (*geschlossen*). De nombreux documents ont permis à M. van Dillen de rectifier cette théorie. Son étude porte, d'abord, sur les pays étrangers, puis sur les Pays-Bas du Nord. Cette seconde partie est spécialement neuve et instructive. Les Pays-Bas du Nord, même en plein moyen âge, doivent faire venir de l'extérieur, et souvent de fort loin, les grains, les bois, les matières premières nécessaires aux industries textiles, le sel, les métaux, les épices, les vins, et même de nombreux produits industriels. Les commerçants, petits et grands, jouent un grand rôle dans les villes des Pays-Bas ; la ville ne se restreint pas aux échanges avec la campagne environnante ; elle a souvent des relations avec les marchés lointains. Ces conclusions concordent avec celles de M. Henri Pirenne.

On félicitera l'auteur d'avoir regardé beaucoup hors de son pays, mais ce sont surtout les pays germaniques qu'il a étudiés ; l'histoire économique de la France et des pays de la Méditerranée lui est moins familière. Un emploi plus étendu de la méthode comparative lui eût fait voir plus nettement encore que les Pays-Bas du Nord se trouvent, au point de vue économique, dans une situation particulière ; produisant peu de céréales, peu de bois, ils doivent faire venir du dehors les métaux, même la laine, ainsi que les blés de la Baltique. Bientôt le commerce des blés prendra un caractère mondial ; le même phénomène pour les épices. Leurs exportations sont bien moins considérables (le principal article est le poisson). Ainsi, les marins des Pays-Bas du Nord seront incités à faire, en grand, le commerce de commission, et la Hollande deviendra, au XVII^e siècle, la première puissance commerciale de l'Europe. — En un mot, l'excellent travail de M. van Dillen non seulement nous fait mieux comprendre l'évolution économique de la Hollande, mais constitue une importante contribution à l'étude de l'histoire urbaine du moyen âge. Henri SÉE.

Pologne. — Comte Renaud PRZEZDZIECKI. *Varsovie* (Varsovie, Biblioteka Polska, 1925, in-8°, 388 p., 170 gravures). — Un compte-rendu de cet ouvrage, capital pour l'histoire de Varsovie et de sa physionomie artistique, était déjà imprimé et devait paraître à cette place dans la présente livraison, quand nous l'avons vu presque textuellement reproduit dans le *Mercure de France* (1926, 1^er janvier, p. 275) ; nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur.

Digitized by Google

Histoire de l'art. — Paul Colin. *Van Gogh* (Paris, Rieder, 1925, collection « Les Maîtres de l'art moderne » ; prix : 12 fr.). — La collection « Les Maîtres de l'art moderne » est une des plus utiles et des mieux conçues qui se publient actuellement : les illustrations sont nombreuses et en général heureusement choisies ; plusieurs volumes sont de bonne vulgarisation : celui de M. Jacques-Émile Blanche sur Manet est même mieux que de la vulgarisation, et beaucoup de ses vues pénétrantes sur le grand maître du XIXe siècle sont à retenir. Dans le livre de M. Paul Colin revivent l'étrange figure et l'existence dramatique de Vincent Van Gogh. Une exposition qui eut lieu, il y a quelques mois, à la galerie Marcel Bernheim a encore accru, si c'était possible, le prestige de cet « isolé » qui sut pousser l'impressionnisme jusqu'à ses dernières conséquences, sans défaillir. M. Colin nous peint avec éclat le vagabondage intellectuel de Van Gogh, son besoin d'aventures durant les années de jeunesse, « ces années de travail et de détresse morale » que les biographes du peintre hollandais ont bien à tort l'habitude de négliger ; car sans elles son génie ne peut être compris. Suivre Van Gogh dans le labyrinthe de ses aspirations, le voir dévorer les livres les plus divers, et parfois les plus propres à lui déranger le cerveau, c'est bien certainement le meilleur moyen de saisir les causes du déséquilibre d'une vie qui fut souvent celle d'un halluciné. Le portrait que nous donne ainsi M. Colin est peut-être le plus vrai, ou, si l'on veut, le plus vraisemblable que nous ayons. Bien des légendes, qui encombrent le volume de Théodore Duret et lui donnent l'allure d'un roman, sont impitoyablement exécutées par son nouveau biographe. C'est un grand mérite d'avoir rendu son vrai visage à l'étrange ami de Gauguin, celui dont le génie côtoya si souvent la folie, qui devint le poète des cyprès de Provence, le portraitiste du « paysan au large chapeau » et un extraordinaire peintre de natures mortes. Jean Alazard.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances. 1925, juin-août. — R. CAGNAT. Nouvelles inscriptions de Syrie. — BALANOS. Le redressement de la colonnade nord du Parthénon (ce travail est entrepris actuellement avec le soin le plus scrupuleux). — Ch.-V. LANGLOIS. Note sur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque de Leningrad (cette bibliothèque, enrichie de manuscrits provenant de collections privées qui sont devenus biens d'État, contient plusieurs livres d'heures d'origine française qui intéressent l'histoire de la miniature). — René DUSSAUD. L'archéologie syrienne au printemps de 1925. — E. POTTIER. Rapport sur les travaux de l'Union académique internationale, 11-13 mai 1925.

Annales historiques de la Révolution française. 1925, septembre-octobre. — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances ; la répression de l'Hébertisme, ventôse an II. — Raymond-N. KERSHAW. L'esprit public dans l'Ouest, du 20 juin au 10 août 1790 ; suite et fin. — Louis JACOB. Arras et l'Artois au moment de la trahison de Dumouriez. — Jean GIRARDOT. Robespierre le Jeune à Lure, 19-22 pluviôse an II. — Albert MATHIEZ. La vie de Héron racontée par lui-même (Héron, un des principaux agents du Comité de Sûreté générale, une des victimes de la réaction thermidorienne. Publie le mémoire apologétique qu'il écrivit en prison). — Deux circulaires du Comité de Sûreté générale en l'an III.

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1925, juillet-septembre. — G. MERCIER. La maison de Calvairac ; suite : 1638-1689. — J. PANNIER. Études historiques sur les églises réformées de Picardie. Laon et Crépy. I : jusqu'à l'Édit de Nantes (1° origines de la Réforme dans le Laonnais ; 2° sous le régime de l'Édit, 1598-1685 ; 3° préludes de la Révocation ; 4° après la Révocation). — R. RITTER. Lettres de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, duchesse de Bar ; suite et fin : 1587-1589. — E. MORIN. Procès-verbal du prêche de Saint-Lô, 16 juin 1686 (c'est le procès-verbal de l'inventaire fait en vue de la démolition du « Presche », ou Temple, dont on donne le plan). — Baronne DE CHARNISAY. Les chiffres de M. l'abbé Rouquette ; étude sur les fugitifs du Languedoc. — N. WEISS. Jean Goujon à Rouen. Le médaillon de la fontaine Saint-Maclou, 1540-1542 (avec un portrait du sculpteur tiré de l' « Album amicorum » de Barnabas Pomer). — L. BASTIDE. Les biens d'Isaac de Lédrier ; épisode de l'histoire de l'église de Laparade (Lédrier mourut en 1720 à Rotterdam ; ses biens, situés dans la juridiction de Clairac, furent confisqués, puis mis en vente en 1763-1764. Un notaire royal, Simon Grenier, fabriqua des faux pour s'en emparer ; grâce à ses protections, il put échapper à la punition de son crime).

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1925, novembre. — Léon VIGNOLS. La

Digitized by Google

course maritime ; ses conséquences militaires, économiques, sociales et internationales (surtout à la fin du XVIIIe siècle). — Léon CAHEN. Les rapports intellectuels de la Toscane et de la France au XVIIIe siècle. — Thèses soutenues dans les Universités belges depuis 1919.

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient. Tome XXIV, nos 3-4, juillet-décembre 1924 (Hanoï, 1925 ; prix : 30 fr.). — H. PARMENTIER. Notes d'archéologie indo-chinoise. — Georges CŒDÈS. Études cambodgiennes ; suite : 17. L'épigraphie du temple de Phimai ; 18. L'extension du Cambodge vers le Sud-Ouest au VIIe siècle de notre ère (nouvelles inscriptions de Chantaboun, au temps des rois khmèrs). — George GROSLIER. Amarendrapura dans Amoghapura (où Jayavarman II, 802-869, fonda l'une des capitales de l'empire khmèr). — Henri ROUX. Deux tribus de la région de Phongsaly, Laos septentrional : A-Khas ou Khas Pôs et P'u-Noi (institutions, mœurs, légendes, vocabulaire ; nombreuses illustrations). — V. GOLOUBEW. Mélanges sur le Cambodge ancien. — Étienne PATTE. Le kjökkenmodding néolithique du Bau Tro à Tam-Toa près de Döng-Hói, Annam. — Léonard AUROUSSEAU. Sur le nom de Cochinchine (essaie d'abord de localiser avec précision les régions désignées par ce nom à des dates déterminées, puis recherche son étymologie). = Bibliographie (très abondante, notamment en ce qui concerne les périodiques).

Bulletin Du Cange. 1924, 4e fasc. (paru fin 1925). — G. MAZZINI. Il codice Vaticano, lat. 3313, della grammatica di Prisciano. — C. PLUMMER. Glossary of Du Cange. Addenda et corrigenda. 1er art. — Ant. THOMAS. Un manuscrit inutilisé du *Liber monstrorum* (très minutieuse collation avec l'édition de Haupt. Le *Liber* a été compilé sans doute vers la fin du VIIe siècle ou au début du VIIIe, et chez les Anglo-Saxons). — V. DE ZANCHE. De « sacramentario Leoniano » denuo edendo (notes pour une nouvelle édition de cette remarquable œuvre liturgique, d'après un ms. de la bibliothèque capitulaire de Vérone).

Bulletin hispanique. 1925, octobre-décembre. — C. HIRSCHAUER. Bibliographie des travaux de M. Alfred Morel-Fatio. — NUÑEZ DE ARENAS. Nuevos descubridores de España (Baelen et Henri Guerlin).

Carnet de la Sabretache. 1925, août-novembre. — Capitaine DE COURCY. Mémoire adressé au roi concernant la Compagnie des gardes de la porte, 1789. — Colonel DE VILLENEUVE-BARGEMON. L'expédition d'Alger, 1830. Lettres du lieutenant de Coriolis d'Espinouse (il s'agit du marquis Charles de Coriolis d'Espinouse, né en 1804, lieutenant au 35e de ligne, qui prit part à l'expédition et fit toute la campagne ; puis il donna sa démission, ne reconnaissant au gouvernement de Louis-Philippe « aucun caractère de légitimité » qui pût justifier à ses yeux le serment qu'il aurait eu à lui prêter. Engagé volontaire comme simple soldat en 1870, il fut tué au combat de Buzenval. Lettres écrites en 1830 à ses parents). — Commandant REVOL. Souvenirs d'un chasseur à pied (Revol, officier sorti du rang, combattit en Afrique ; mort en congé de convalescence le 31 août 1865 ; ses souvenirs intéressent surtout la vie du soldat en campagne).

Le Correspondant. 1925, 10 novembre. — Mgr E. JULIEN. Lavigerie, à l'occasion du centenaire de sa naissance. — P. PISANI. Les premières années de l'Institut catholique de Paris. Souvenirs (sur Mgr d'Hulst, Mgr Duchesne). — Marc HÉLYS. La revision d'un grand procès : Béatrice Cenci (d'après l'ouvrage de Corrado Ricci ; il a

Digitized by Google

prouvé que Béatrice eut des rapports intimes avec Olimpio Calvetti et qu'elle poussa son amant à tuer son père qui la martyrisait, 1598. Condamnée à mort et exécutée, elle devint rapidement une figure légendaire, transformée par des ennemis de l'Église. Son portrait, peint, dit-on, par Guido Reni, et qui est à la galerie Barberini à Rome, représente en réalité une sibylle). — De Lanzac de Laborie. La « Perfide Albion » et la réplique de nos corsaires, d'après deux récentes publications (celle de Marc de Germiny : Les brigandages maritimes de l'Angleterre, et d'Henri Malo : Les derniers corsaires de Dunkerque). — Alexandre Masseron. Les influences orientales dans la peinture toscane. = 25 novembre. Maurice Caudel. Pages de guerre, de politique et d'amour du temps de Napoléon (Flahault, Mme de Souza, l'amiral Keith, Louis Bonaparte, la reine Hortense, Jean Demorny, qui est le futur duc de Morny ; le tout, d'après les ouvrages du comte de Kerry).

La Grande Revue. 1925, novembre. — Pacificus. La Société des Nations n'a pas démérité : de Genève à Locarno.

Mercure de France. 1925, 15 novembre. — A. Chaboseau. L'histoire dans l'enseignement (ou mieux : comment il faudrait organiser aujourd'hui cet enseignement). — Léon Tolstoï. Fragments inédits du roman « Les Décembristes ». — C.-J. Gignoux. L'art d'accommoder le rentier au temps de la Régence (et de Law, « ce calculateur sans égal » qui « a mis la France à l'hôpital »). = 1er décembre. Paul Le Cour. A la recherche d'un monde perdu : l'Atlantide et ses traditions (« le travail de retour à la tradition atlantéenne primitive, détentrice de la science civique et de l'harmonie, peut dès maintenant s'effectuer... L'Hourakan ou l'Aor-Agni de la doctrine atlantéenne symbolise une science esthétique et synthétique supérieure à notre science actuelle, purement rationnelle et analytique... » Ces quelques lignes de la conclusion suffisent pour caractériser le présent mémoire, qui est illustré). = 15 décembre. Henri Bachelin. Noël et ses coutumes (en France seulement).

Napoléon. 1925, novembre-décembre. — Albert Pingaud. Le premier royaume d'Italie. II : Le royaume pendant les campagnes de Prusse et de Pologne. — S.-Th. Lascaris. L'Académie ionienne. Un institut littéraire à Corfou sous la domination française (avec une liste des membres de l'Académie). — Dr Charles Barbaud. Murat en Corse, 1815 (et poursuites contre ceux qui l'avaient aidé dans cette circonstance). — C. Pitollet. Le grand état-major allemand à Versailles en 1870-1871 (d'après les notes du général J. von Verdy du Vernois).

Polybiblion. 1925, octobre. — G. Mollat. Hagiographie et biographie ecclésiastiques (rend compte de vingt-deux ouvrages). — O. M. B. Ouvrages récents sur la musique et les musiciens (seize annoncés). = Nécrologie : abbé Joseph Tixeront, † 14 septembre 1925 ; comte Eugène Goblet d'Alviella, † 10 septembre ; Ernest Meininger, † 9 septembre ; Francisco A. de Scaza (historien et critique mexicain), † 28 mai ; L.-A. Gasser, † 24 juillet, etc. (ces articles comportent une utile bibliographie).

La Révolution de 1848 et les Révolutions du XIXe siècle. 1925, septembre. — Marguerite Thibert. Une apôtre socialiste : Pauline Rolland (fin ; morte en 1852). — Alex. Zevaès. Pages inédites de Blanqui, 1848-1852. — Victor Fleury. L'agitation républicaine en Allemagne avant 1848. I : Les pamphlets de Charles Heinzen. = Octobre. Félix Ponteil. La crise alimentaire de 1847 dans le Bas-Rhin. —

Digitized by Google

Victor Fleury. Les chefs de la révolution badoise en 1848 : Hecker et Struve. — Gabriel Vauthier. La misère des ouvriers en 1831 (lettre de Vivien, préfet de police, au ministre de l'Intérieur). — Chanoine Uzureau. A propos du sacre de Charles X (quelques fragments de lettres). — René-Paul Mothu. Un banquet patriotique dans le Loiret en 1849.

Revue archéologique. 1925, juillet-septembre. — G. Seure. Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus. — P. Roussel. Les travaux de l'École française d'Athènes à Delphes et à Délos. — B. Haussoullier. Observations sur deux inscriptions de Kallatis. — W. Deonna. Christos Propylaios ou « Christus hic est » (« Christus hic est » est une formule prophylactique indiquant que le Dieu habite la demeure et qu'il la protège). — G. Poisson. Tantale, roi des Hittites. — J. Mouquet. Les Stœchades sont-elles nos îles d'Hyères? (Cépet, Giens et Porquerolles constituent l'archipel des « Stœchades » proprement dites ; un autre archipel comprend Bagaud, Port-Cros, l'île du Levant). — Lefebvre des Noettes. La voie romaine et la route moderne. — Espérandieu. Trésor d'orfèvrerie antique découvert à Mâcon en 1764. — Georges Seure. Le Musée national de Sofia. — S. Reinach. Nécrologie : Th. Homolle, Guillaume Frœnher (avec bibliographie). — G. Bénédite. Le temple de Karnak. — Jean Carrère. Les dernières fouilles de Pompéi.

Revue de l'histoire des colonies. 1925, 3e trimestre. — L'œuvre des amis du Vieux-Hué, 1913-1923. — Paul Marty. Épisodes de l'histoire du Sénégal. Tentatives de christianisation et de constitution de l'état civil des captifs sénégalais en 1823-1824. — F. Charles-Roux. Le projet français de commerce avec l'Inde par Suez sous le règne de Louis XVI (d'après de nombreux fonds d'archives).

Revue de l'histoire des religions. 1925, janvier-avril. — Fr. Cumont. La lettre de Claude aux Alexandrins et les actes des Apôtres (rapprochement avec l'acte d'accusation prononcé contre saint Paul à Césarée en l'an 56 ; il y est dit de Paul qu'il était « une peste qui suscite des troubles chez tous les Juifs de l'univers », et cette expression se retrouve dans la lettre de Claude. La foi nouvelle avait donc déjà pénétré en Syrie et l'on comprend que les autorités romaines aient pris des mesures pour leur interdire l'entrée d'Alexandrie). — E. Vassel. Le taureau sur les stèles de Carthage. — Ad. Lods. Recherches récentes sur le livre des Psaumes ; les idées de M. Mowinckel. — H. Gallerand. La rédemption dans l'Église latine, d'Augustin à Anselme. — Léon Gauthier. El-Hallâdj et le panthéisme (à propos des thèses de M. Massignon sur la passion d'Al-Hosayn-ibn-Mansour-al-Hallâj, martyr mystique de l'Islam, exécuté à Bagdad le 26 mars 922, et Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane).

Revue de France. L'échange avec cette Revue ayant été brusquement supprimé, les livraisons n'en pourront plus être analysées dans la *Revue historique*.

Revue de Paris. 1925, 15 octobre. — Bernard Shaw. Préface de sainte Jeanne (fin de ce curieux commentaire d'un rationaliste, fougueux apôtre de la tolérance). — P. Gentizon. L'insurrection kurde. — G. P. Danilewsky. L'Ukraine au bon vieux temps. Une ancienne famille. = 1er novembre. Albert-Petit. Les livres d'histoire. = 15 novembre. H. Berthélemy. Questions d'école (sur les programmes de 1902 et l'École unique). — Henry Lemonnier. Les Tuileries inconnues, 1664-1670 (histoire détaillée des travaux accomplis pour embellir le château et le rendre

Digitized by Google

digne du roi, qui finit par l'abandonner pour Versailles. Les souvenirs de la Fronde ne sont pour rien dans la détermination prise alors par Louis XIV). — J. Dessaint. Souvenirs d'un proportionnaliste (comment l'idée de la représentation proportionnelle, inspirée par l'exemple de la Belgique, a été faussée en France par les partis politiques, préoccupés chacun de son triomphe électoral). = 1er décembre. Général Niessel. Lenine et l'achèvement du bolchévisme en Russie (Lenine a « su joindre une volonté de fer à beaucoup de souplesse, quand les circonstances l'exigèrent » ; il avait « la certitude de son infaillibilité », confiance qu'il puisait « dans une profonde conviction de l'excellence de sa doctrine ». Malgré sa grande intelligence et sa réelle érudition, il fut « un idéologue dépourvu de sens pratique »).

Revue des Deux Mondes. 1925, 15 octobre. — Maurice Paléologue. Un grand réaliste : Cavour. I : La jeunesse ; suite le 1er novembre : Cavour et le sphinx ; l'attentat d'Orsini. — Gabriel Hanotaux. La politique intérieure sous le Premier Empire. III (pacification de la Vendée ; fondation de l'Université ; l'enseignement supérieur ; l'Institut). — A. Augustin-Thierry. La princesse Belgiojoso et Augustin Thierry. Lettres inédites. IV (1852-1854 ; retour en France de la princesse, après l'échec de son expédition en Asie Mineure ; elle mourut dans sa villa de Blevio, sur le lac de Côme, le 5 juillet 1871). = 1er novembre. Comte Primoli. La princesse Mathilde et Théophile Gautier (de piquantes anecdotes, de jolis billets ; très agréable lecture) ; suite et fin le 15 novembre (c'est maintenant la chute de l'Empire, l'exil de la princesse, la mort de Théo en 1872). — Duc de Broglie. Mémoires. IX (élection à l'Académie ; le congrès catholique de Malines et Montalembert ; l'Encyclique du 8 décembre 1864 et l'interprétation inoffensive qu'en donna Dupanloup. Retour à la politique lors des élections de 1863 et la question du serment). — Henri Bremond. Ulric Guttinguer et le roman de Sainte-Beuve (1830-1837). — Louis Gillet. Une vie anglaise de saint François d'Assise (celle de G. R. Chesterton). — André Beaunier. Diderot et Sophie Volland. = 15 novembre. Henri Lavedan. Le Pont-Neuf (sa construction ; son histoire anecdotique jusqu'à nos jours). — Paul Chack. A la manière de Surcouf (conte comment un simple chalutier français, le *Nord-Caper*, armé pour patrouiller en Méditerranée contre les sous-marins, prit à l'abordage, en novembre 1915, une goélette turque, chargée d'armes, de munitions et de ravitaillement pour la Grande-Syrte). — Duc de Broglie. Mémoires. X : L'opposition à l'Empire. — C.-M. Savarit. Les académies de province au travail. = 1er décembre. Duc de Morny. La genèse d'un coup d'État (celui du 2 décembre 1851 ; elle est racontée, avec une franchise qui désarme, par le futur duc. Morny déclare qu'il ne cessa de persuader le prince-président de chasser la Chambre pour sauver la France de la Révolution). — Louis Bertrand. Le centenaire du cardinal Lavigerie à la Sorbonne. — Fidus. Silhouettes contemporaines. XIII : G. Lenôtre. — Pierre Darnac. Pages d'histoire en Syrie, juillet-octobre 1925.

Revue des Études anciennes. 1925, octobre-décembre. — E. Cavaignac. A propos de la bataille du torrent de Némée, juin 394 (le chiffre de 6,000 Spartiates que Xénophon donne pour cette bataille doit être ramené à 3,500 hoplites). — L.-A. Constans. Recherches sur le texte et les mss. de César, Bellum Gallicum (essaie de retrouver quelque chose de l'archétype). — W. Deonna. Zoologie antique et lampes romaines. I : L'ibis, l'éléphant, le rat et la pesée des destinées). — C. Jullian. Notes gallo-romaines. CVIII : Calagurris (un oppidum retrouvé par M. Cas-

Digitized by Google

teret à Saint-Martory montre que là se trouvait Calagurris, sur la route de Saint Bertrand-de-Comminges à Toulouse. Étymologie du nom rapproché de celui de Burdigala). — J. Bidez. Amiens, ville natale de l'empereur Magnence. — A. Lesmaries. Les récentes études de préhistoire et d'histoire gallo-romaine et franque en Belgique. — A. Jardé. Note de toponymie française (critique l'étymologie de Les Bries, hameau dans la commune d'Appoigny, que Max Niedermann fait venir d'un original celtique attesté par la forme médiévale Arebricum). — Camille Jullian. Chronique gallo-romaine .

Revue des Études historiques. 1925, octobre-décembre. — Ph. Selk. Courbe des mœurs mésopotamiennes du XXX^e^ au XI^e^ siècle av. J.-C. Essai d'histoire. — Capitaine H. Welschinger. Créqui dans Trèves, 12 août 1675. — R. d'Avenel de Nantrey. Les tribulations d'un royaliste (Louis-Charles-René de Sol de Grisolles, ex-officier de la marine royale, émigré ; ami intime et confident de Cadoudal, il est arrêté, puis amnistié, lors de la pacification de la Vendée ; mais il est maintenu en détention comme prisonnier d'État jusqu'en 1814. Mort à Bordeaux le 13 avril 1836).

Revue des Questions historiques. 1925, 1^er^ octobre. — Abbé Joseph Escudier. A propos de la venue de Lazare et de Marie-Madeleine en Provence (proteste contre le scepticisme de l'abbé Vacandard, qui réplique en disant : « Je ne vois pas un iota à changer à mon article de la *Revue* [*des Questions historiques*], 1^er^ avril 1924 »). — Albert Isnard. La carte prétendue de Christophe Colomb. II (réplique à la réponse de Ch. de La Roncière. Conclusion : la carte n'est pas de C. Colomb, et rien ne prouve qu'elle ait été faite pour lui). — Léon Lecestre. Le procès du duc de La Force en 1721 (ce fut, en somme, un épisode assez mince, grossi outre mesure par les passions politiques et par le ressentiment des victimes du Système. L'avis du rapporteur disant que le duc serait tenu « de se comporter à l'avenir d'une manière irréprochable et telle qu'il convient à sa naissance et à sa dignité de pair de France » fut approuvé par la cour et passa dans l'arrêt final). — Antoine Hadengue. Une équipée française au Portugal en 1833, d'après des documents inédits ; suite et fin. — Dom F. Cabrol. Les persécutions des églises et les actes des martyrs (à propos de l'ouvrage de dom Leclercq : « Les martyrs », quinze volumes où sont traduits en français les actes authentiques des martyrs depuis les premiers siècles jusqu'au XX^e^). — Yves de La Brière. Aperçu du système de l'équilibre international (depuis 1648). — J. Vinot-Préfontaine. Beauvais janséniste ; le culte de Nicolas Choart de Buzanval (il s'agit du culte rendu par les Jansénistes à Nicolas Choart, évêque de Beauvais, considéré par eux comme mort en odeur de sainteté). — E. G. Chronique générale. — Jean de La Monneraye. Revue des périodiques français. — G. Allemang. Courrier allemand. — Luis Araujo-Costa. Courrier espagnol.

Revue d'histoire diplomatique. 1925, octobre-décembre. — Comte Alfred Poninski. Les traditions de la diplomatie polonaise (depuis le XV^e^ siècle ; très rapide résumé). — B. Combes de Patris. Fénelon précurseur de la Société des Nations. — Général comte de Thiard de Bissy. Journal de l'armée de Condé de 1791 à 1793 (journal écrit, semble-t-il, longtemps après les événements). — Casenave. L'isolement américain (à propos de l'ouvrage de Perry Belmont : « National isolation an illusion »).

Digitized by Google

Revue d'histoire de l'Église de France. 1925, octobre-décembre. — H. Fouray. Le P. Cheminot et le duc Charles IV de Lorraine. — P. Glorieux. Prélats français contre religieux mendiants, 1281-1290. II (fin de la lutte soulevée par la bulle « ad fructus uberes »). — H. Waquet. Les archives départementales, communales, hospitalières et privées (classement et bibliographie). = C.-rendus.

Revue historique de droit français et étranger. 1925, juillet-septembre. — W. Buckland. Le constitut possessoire : « animus » et « corpus ». — A. Fliniaux. Contribution à l'histoire des sources du droit canonique. Les anciennes collections de « decisiones rotae romanae » ; fin. — Paul Rolland. Une étape de la vie communale de Tournai : la fédération des seigneuries (c'est une association de seigneuries désireuses de s'assurer les bienfaits de l' « institutio pacis », avec un tableau de la constitution géographique et féodale de la ville au XIIIe siècle et un plan. La fédération communale disparut quand la « Cité » eut réussi à établir son hégémonie, ce qui s'accomplit au milieu du XIVe siècle). — Georges Vernadsky. Un projet de déclaration des droits de l'homme et du citoyen en Russie en 1801. — B.-A. Pocquet du Haut-Jussé. Mahé Le Léal ou Macé Le Bart, l'un des auteurs de la Très ancienne coutume de Bretagne (biographie de Macé Le Bart, mort probablement en 1352 ; il appartenait à une famille noble qui s'éteignit à l'aurore du XVIe siècle. Il est sans doute un des trois auteurs de la Très ancienne coutume, qui fut rédigée entre 1312 et 1325). — Léonce Celier. Aveu d'un petit fief au XIVe siècle (dans la prévôté de Saint-Quentin). — Le compte-rendu des Journées d'histoire du droit qui ont été tenues à Paris du 2 au 4 juin 1925 a paru dans la *Revue historique du droit* et à part (Tenin, 30 p.).

Société d'histoire du droit. Procès-verbaux des séances de la Société. 1924, 11 décembre. — Collinet. Des motifs pour lesquels fut créée au IIe siècle ap. J.-C. une école de droit à Beyrouth (complète ce qu'en a dit Mommsen). — P. Laborderie-Boulou. Ce que Montesquieu pensait des hôpitaux. = 1925, 8 janvier. Guébin. Les chartes de coutumes d'Alphonse de Poitiers. — Génestal. Les « Sponsalia per verba de presenti » dans le Registre civil de l'officialité de Paris, 1384-1387. = 25 février. Fernand De Visscher. Les formules « in factum », leur structure et leur fonction (ce sont, par excellence, des formules sans « intentio ». D'ailleurs, l'expression « intentio in factum » n'est pas dans les sources).

L'Anjou historique. 1925, octobre. — Voyage en Anjou sous Louis XIII (tiré d'une Description de la France par Zinzerling, 1612-1616). — Les prieurés du Calvaire d'Angers, 1619-1925. — Une chronique angevine, 1683-1714 (par Étienne Toisonnier, avocat à Angers, mort le 6 juin 1719). — Mgr Poncet, évêque d'Angers, contre le jansénisme (Poncet, un des défenseurs de la Constitution *Unigenitus*, mort en 1730). — Les municipalités de Saint-Augustin, Saint-Laud, Saint-Léonard et Saint-Samson à Angers, 1787-1795. — Durtal contre Châteauneuf-sur-Sarthe, 1789-1790 (Durtal, malgré son désir d'être pris comme chef-lieu de district et malgré sa protestation, forma un des neuf cantons du district de Châteauneuf). — Bécon pendant la Révolution (notes sur la vie à Bécon de 1790 à 1810). — La constitution civile du clergé dans le district de Saint-Florent-le-Vieil. — Correspondance d'une Angevine, 1791-1793 (extraits de lettres écrites par Arsène

Digitized by Google

de Pignerolle à son mari émigré). — Cathelineau, généralissime de la grande armée catholique et royale (notes biographiques). — Les francs-maçons d'Angers en 1886.

Annales du Midi. 1925, juillet-octobre. — J. CALMETTE et P. VIDAL. A propos de la famille de Joffre le Poilu (vive critique d'un article de l'abbé Benoni Colomer sur la généalogie de Wifred le Velu ; éclaircissements nouveaux donnés à propos d'une étude d'un érudit catalan, Don Antoni Rovira i Virgili : Estudis sobre Guifre I ; els origens de la familia comtal de Barcelona). — M. PROU. Informations criminelles des consuls de Fleurance au XIVe siècle (suite et fin du texte). — M. DMITREVSKY. Notes sur le catharisme et l'inquisition dans le midi de la France ; fin. — Chanoine ALBE et R. BULIT. Une lettre des consuls de Montpellier au seigneur et aux consuls de Gourdon (22 septembre 1253).

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Tome VI, 1925, 1re partie. — André OHEIX, Ethel C. FAWTIER-JONES. La *Vita* ancienne de saint Corentin. Étude critique et texte. — Hervé DU HALGOUET. Du droit de colombier et de garenne. — M. GIRAUD-MANGIN. L'architecture et les architectes nantais du XVIe au XIXe siècle (liste des architectes ayant exercé à Nantes au XVIIIe siècle). — Henri SÉE. Remarques sur la misère, la mendicité et l'assistance en Bretagne à la fin de l'Ancien régime, suivi d'un rapport du subdélégué de Vitré, en 1762. = 2e partie. J. LOTH. Relations directes entre l'Irlande et la péninsule ibérique à 'époque néolithique, d'après l'archéologie. — J. DE LA MARTINIÈRE. Le *Tro-Breiz* à Vannes au XIVe siècle, conflit entre le chapitre et les paroissiens de Saint-Paterne (1398 ; ils se disputaient les aumônes des pèlerins du « tour de Bretagne » ou pèlerinage aux sept saints). — A. BOURDEAULT. Autour d'Albert Le Grand et du dieu Volianus (voir plus haut, p. 122). — H. BOURDE DE LA ROGERIE. Les voyageurs en Bretagne (voir plus haut, p. 122). — Émile GABORY. La guerre de Vendée : soldats paysans.

Revue de l'Anjou. Nouvelle série. 1922, novembre-décembre (livraison reçue en décembre 1925). — Étienne PORT. Le train de maison du duc de Choiseul, 1763-1766 (p. 249-347 ; mémoire très documenté). — Angers et l'Anjou pendant la guerre ; suite (p. 355-436 ; anonyme).

Revue historique de Bordeaux. 1925, mars-avril. — CARDOZO DE BETHENCOURT. La « grosse cloche » ; notes sur le bourdon municipal de Bordeaux, 1336-1925. — Dom Réginald BIRON. L'ancien diocèse de Bazas (1° limites du diocèse, avec une carte ; 2° ses divisions). — Jean-René DESSE. L'étrange aventure de Jean de Chadirac (procès intenté à cet avocat au Parlement de Guyenne pour une promesse de mariage qu'on lui a extorquée les armes à la main, 1686 ; condamné à mort par les maire et jurats de Bordeaux ; la cour du Parlement de Bordeaux annule la sentence). — Jean ROYER. Libourne ; étude d'évolution de la ville. Chap. v : Le XVIIIe siècle.

BELGIQUE.

Analecta Bollandiana. Tomus XLIII, fasc. 3-4, 1925. — Paulus GROSJEAN. Patriciana (commente plusieurs passages du Liber Ardmachanus concernant saint Patrik). — Paul PEETERS. Le « Passionnaire d'Adiabène » (quelques faits nouveaux sur la persécution ordonnée par Sapor II en Adiabène, 343). — Hippolyte DELE-

Digitized by Google

HEYE. Les recueils antiques de miracles des saints. Les recueils latins. 2 : Les miracles de saint Julien et de saint Martin (la comparaison entre les recueils grecs et latins est toute à l'avantage de ces derniers, surtout quand ils sont représentés par saint Augustin et par Grégoire de Tours). — Robert LECHAT. Note sur un manuscrit ascétique et hagiographique (manuscrit appartenant à un avocat de Bruxelles ; il s'y trouve deux traités d'Hugues de Saint-Victor, « de anima ad carnem » et « de institucione noviciorum »). — Albertus PONCELET. Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae capituli Novariensis. En appendice : 1° De s. Guniforto martyre ; 2° De s. s. Faustina et Liberata ; 3° De s. Genesio martyre. = Bulletin des publications hagiographiques.

Revue belge de philologie et d'histoire. 1925, avril-septembre. — A. DIÈS. La légende socratique et les sources de Platon (à propos du gros livre d'Eug. Dupréel paru sous ce titre en 1922). — G. CHARLIER. Voltaire à Francfort d'après des lettres inédites. — H. GRÉGOIRE. La romanisation aux bouches du Danube (résultat des travaux consacrés par V. Pârvan à l'histoire des origines romaines de la Bulgarie). — E. FAIRON. Les donations de forêts aux x^e^ et xi^e^ siècles en Lotharingie et en Allemagne ; fin. — Marc BLOCH. La vie d'outre-tombe du roi Salomon. — G. BIGWOOD. Les financiers d'Arras (suite et fin ; jusqu'en 1311). — H. NÉLIS. Interpolation d'une charte du chapitre de Messines en Flandre, 1065. — M. NICODÈME. Inventaire de « joieaux et vaisselle » ayant appartenu à Philippe de Saint-Pol, 21 juin 1416. — A. GRUNZWEIG. Quatre lettres autographes de Philippe le Bon. — F. UZUREAU. Un prêtre normand en Belgique (Michel-Nicolas-Patrice Heude, curé de Saint-Patrice à Rouen, déporté en 1792).

GRANDE-BRETAGNE.

Bulletin of the Institute of historical Research. Vol. III, n° 2, novembre 1925. — The accessibility of foreign Archives ; suite (réponses concernant Danemark, Finlande, Grèce, Hongrie, Norvège, Espagne et Suisse). — The Public Record Office, june 23-september 1925. — J. ALEXANDER. The days of county days (tableaux présentant l'usage adopté pour la réunion des cours de comté toutes les quatre ou six semaines, xv^e^ et xvi^e^ siècles). — C. H. WILLIAMS. Early law readings (sur l'enseignement du droit en Angleterre). — Ada Hæseler LEWIS. Elizabethan proclamations in the records of the Corporation of London, 1558-1603. — Select documents. IV : The « Mad » Parliament (fac-similé du passage où, dans le *Liber de antiquis legibus*, le parlement de 1258 est qualifié « insane ». Ce mot en recouvre un autre, dont il reste deux signes d'abréviation. Est-il possible d'y retrouver « insigne »?). V : Parliamentary representation in 1294, 1295 and 1307. VI : The « Star chamber » entry, showing marginal descriptions (fac-similé). — The anglo-american historical conference, 1925. — Errata in historical atlases. — Summaries of thesis. — The Dictionary of national biography (additions et corrections).

The Cambridge historical Journal. Vol. 1, n° 3, 1925. — J. P. WHITNEY. Peter Damiani and Humbert (traite surtout de la controverse entre Pierre Damien et le cardinal Humbert, auteurs, l'un du « Liber gratissimus », l'autre des « Tres libri adversus Simoniacos », écrits en 1057. Bibliographie). — E. A. BENIANS. Adam Smith's project of an Empire (de l'importance qu'Adam Smith attribuait aux colo-

Digitized by Google

nies). — Don Agustin Edwards. Foreign policy in Latin America historically considered (l'auteur fut ministre du Chili en Grande-Bretagne. Il traite : 1° des négociations et traités du Chili avec les Indiens pendant le XVIIIe siècle ; 2° des relations entre les États sud-américains au XIXe ; 3° de l'Amérique latine dans la Société des Nations). — Sir E. Satow. Pacta sunt servanda, or International guarantee (de l'observation des traités inscrite dans les accords internationaux depuis le XVIe siècle jusqu'en 1914. Quand le gouvernement britannique en rappela l'obligation à l'Allemagne en 1914, l'Allemagne répondit : Non !). — F. E. Adcock. On Thucydides III, 17. — Caroline A. J. Skeel. The pardon of Gilbert de Lannoy by Henry VI. — Elizabeth F. Malcolm-Smith. Rechberg and Bismarck on the Eastern question, 1859-1860, 1878 (publie deux documents inédits tirés des archives de Vienne). — Harold Temperley. Additions to the manuscript records at Cambridge (depuis le XVIIe siècle).

The english historical Review. 1925, octobre. — J. Brownbill. The tribal hidage (répartition géographique des hides de terre en Mercie, VIIe-VIIIe siècle). — H. E. Craster. The red book of Durham (description du Livre rouge, qui est un registre épiscopal de Durham retrouvé récemment à la bibliothèque de Lincoln's Inn ; il se compose de deux volumes différents contenant, l'un un « Libellus de exordio et statu ecclesie cathedralis », composé en 1405-1415 par le prieur John de Wessington ; le second est un recueil de sept morceaux concernant la biographie de saint Cuthbert. L'appendice du « Libellus » contient des extraits dont le rapprochement constitue une chronique du monastère de Durham, qui est publiée ici ; elle va de 875 à 1087. C'est une des sources de Siméon de Durham). — A. G. Wood. The english embassy at Constantinople, 1660-1762. — A. Aspinall. The Westminster election of 1814. — F. W. Brooks. William de Wrotham and the office of keeper of the king's ports and galleys (1204-1227). — G O. Sayles. Representation of cities and boroughs in 1268 (texte d'un document récemment retrouvé au P. Record Office). — W. P. M. Kennedy. List of visitation articles and injunctions, 1604-1715. = C.-rendus.

History. 1925, octobre. — R. G. Collingwood. Hadrian's wall (avec une note bibliographique). — A. F. Pollard. History and the law (à propos de la « History of english law » de W. S. Holdsworth, 3e édit., qui est « un événement » dans l'histoire du droit). — J. E. Neale. The sayings of Queen Elizabeth (à l'occasion d'un livre publié sous ce même titre par Frederick Chamberlin et qui ne résiste pas à un examen rigoureux de la critique). — J. A. Higgs-Walker. The teaching of history in schools. IV (excellents résultats de l'enseignement de l'histoire par feu Sanderson à Oundle). — Charles et Dorothea Singer. The school of Salerno (faits et légendes qui entourent l'histoire de l'école de Salerne).

The scottish historical Review. 1925, octobre. — J. Duncan Mackie. L' « Avis d'un Loyal suget » et l'impopularité de Jacques Ier en Angleterre en 1603-1604. — R. K. Hannay. La Réforme en Écosse (utilise un document inédit sur les rapports entre Jacques V et le pape Clément VII au sujet des biens possédés par le clergé). — F. M. Powicke. Le « dispensator » du roi David Ier (ce titre fut donné en Écosse au XIIe siècle au fonctionnaire de la maison du roi qui ailleurs s'appelait « dapifer » ou « senescallus »). — H. E. Craster. Note sur Laurent de Durham (ce moine entra au monastère de Durham vers 1130 ; il a donc pu, dans son enfance, con-

Digitized by Google

naître Ailred de Rievaux). — J. T. Brown. Le bourg royal de Rutherglen (cette ville se glorifie d'avoir obtenu sa charte de liberté en 1126 ; mais l'expression de « liber burgus » ne se rencontre ni en Écosse, ni en Angleterre, avant le règne de Jean sans Terre). = C.-rendus : *C. K. Webster.* The foreign policy of Castlereagh, 1815-1822 (fruit d'immenses recherches). — *Harold Temperley.* The foreign policy of Canning, 1822-1827 (excellent). — *A. F. Scott Pearson.* Thomas Cartwright and Elizabethan puritanism, 1535-1603 (important pour les origines du puritanisme). — *Henry Paton.* The register of the Privy Council of Scotland ; t. IX : 1684. = Notes et documents : F. C. Wilson. La bataille d'Otterbourn (note sur cette bataille, qu'a décrite Froissart, et sur Hotspur ou Percy le Fils et la famille Dunbar et March, 1389).

The Quarterly Review. 1925, octobre. — A. E. Shipley. M. Pepys considéré comme savant. — L. Cranmer Byng. L'âge d'or de la Chine (au temps du Taoisme et du Confucianisme). — G. M. Fraser. La vérité sur l'Ossian de Macpherson (il a traduit des poèmes originaux composés en langue gaélique et il les a produits en 1762 ; mais ces originaux sont l'œuvre même de Macpherson, qu'on doit considérer comme un faussaire dénué de tout scrupule). — Arthur Shadwell. Le père de l'Économie politique (Antoyne de Montchrétien). — H. Charles Woods. La Palestine, hier et aujourd'hui. — H. Stuart Jones. Les apôtres à Rome (d'après les ouvrages de Hans Lietzmann, d'Eduard Meyer, d'Elsner Truesdell Merrill et les Notizie degli scavi ; résume les importants résultats obtenus par les fouilles de la basilique de S. Sebastiano).

Transactions of the r. historical Society. 4e série, vol. VIII, 1925. — J. W. Fortescue. Presidential address. — P. Geyl. William IV of Orange and his english marriage (négociations pour le mariage du prince d'Orange avec Anne, fille aînée de Georges II. Le mariage eut lieu en 1733 ; il ne réalisa pas les avantages que le gouvernement britannique pensait en retirer. L'auteur renvoie, pour la documentation, à l'ouvrage publié par lui en hollandais). — Miss Frances H. Relf. Debates in the House of Lords, 1628. — Geoffrey H. White. Financial administration under Henry I (1° le Trésor séparé de la Chambre ; 2° les Chambellans du Trésor ; 3° le Trésorier ; 4° William Mauduit et la « Camera curie »). — Miss Asta Moller. Coal-mining in the seventeenth century. — Miss Frances A. Mace. Devonshire ports in the xiv and xv centuries (avec une carte). — Miss E. Jeffries Davis. The beginning of the dissolution : Christchurch, Aldgate, 1532. — Miss Mabel H. Mills. Experiments in Exchequer procedure, 1200-1232. — H. G. Richardson. The Exchequer year (le début de l'année pour l'Échiquier était en règle générale le jour de la Saint-Michel, 29 septembre ; dans la pratique, cette règle n'a pas toujours été suivie).

Italie.

Archivio storico lombardo. Tome L, 1923, fasc. 1-2. — Paolo Negri. Studî sulla crisi italiana alla fine del secolo xv (I : La politique de Ludovic le More et d'Hercule d'Este en 1492-1493 ; mémoire de 135 p.). — Francesco Landogna. Le relazioni tra Bernabò Visconti e Pisa nella seconda metà del sec. xiv. — Alessandro Giulini. La chiesa e l'abazia cistercense di S. Ambroglio della Vittoria in Parabiago (avec une liste nominale des abbés, mais sans dates). — Rinaldo Beretta. Il castello e

Digitized by Google

il convento di Montebarro (château et monastère dans le Brianza, XV^e-XVIII^e siècle). — Paolo GUERRINI. Due amici Bresciani di Erasmo (Emilio di Girolamo et Vincenzo Maggi). — Vittorio ADAMI. Gli alabardieri del palazzo ducale di Milano (renseignements sur le corps des hallebardiers qui montaient la garde à la porte du palais ducal, depuis 1630). — Alessandro VISCONTI. Il pensiero storico-giuridico di Alessandro Manzoni nelle sue opere (1° la société et ses classes ; 2° le formalisme juridique). = C.-rendus. = Notes et documents : Alessandro COLOMBO. La famiglia « Colombo » a Milano nella sec. metà del. sec. XIII. — Giuseppe MOLTENI. Loca discordiae, o Zone grige nelle relazioni diplomatiche fra Milano e Pavia (quelques textes du XIII^e siècle). — C. SANTORO. Un altro « Pater noster » dei Lombardi contro i Francesi (pamphlet composé entre 1499 et 1511). — C. MANARESI. A proposito di certe abbreviazoni di *Communitas Mediolani* al castello Sforzesco. = Nécrologie : Don Santo Monti, président de la Società storica Comense, † 4 juin 1923. = Actes de la Société de l'histoire lombarde. = Fasc. 3-4. Alessandro COLOMBO. Le mura di Milano comunale e la pretesa cerchia di Azzone Visconti (une chronique du XIV^e siècle dit qu'en 1330, au temps du vicomte Azzone, Milan « muro cingitur ». En réalité, le mur d'enceinte avait été construit au XII^e siècle ; Azzone n'a fait qu'en réparer une partie). — Andrea ORLANDI. Immunità e privilegi della Valsássina (du XIV^e au XVIII^e siècle). — Gian Pietro BOGNETTI. Il lazaretto di Milano e la peste del 1630 (à propos d'un plan gravé par Brunetti et daté du 29 janvier 1631. Ce plan est reproduit en héliogravure). — Caterina SANTORO. Un privilegio di Pasquale II presso l'Archivio storico civico di Milano (ce n'est pas l'original, mais une copie bien imitée faite à Crémone dans la première moitié du XII^e siècle ; facsimilé partiel). — Angela VALENTE. La peste del 1576 a Milano (d'après les lettres de Papirio Picedi, gentilhomme génois). = C. rendus. = Notes et documents : Alessandro VISCONTI. Un inventario di suppellettini domestiche del secolo XIII (relève les expressions rares qui s'y trouvent). — C. G. MOR. Una poesia politica inedita del XIV secolo (écrite en 1328, avant la mort de Can Grande della Scala). — A. G. Per la storia della peste Manzoniana. — E. VERGA. Per la tutela degli archivi privati (parle des publications de la R. Commission on histor. mss. et de l'entreprise analogue commencée en France sous la direction de Ch.-V. Langlois). = T. LI, 1924, fasc. 1-2. Luigi FUMI. Chiesa e Stato nel dominio di Francesco I Sforza (d'après des documents tirés des Archives de l'État et de l'Ambrosienne). — Paolo NEGRI. Studî sulla crisi italiana alla fine del. sec. XV (1493 ; touche de près l'expédition française en Italie). — Salvatore PUGLIESE. I viaggi di Marsilio Landriani (né en 1751, Landriani fut chargé, par le gouvernement de la Lombardie autrichienne, de missions en Suisse, France, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, pour étudier surtout le progrès industriel, 1782-1787 ; analyse de ses rapports, qui ont un caractère tout à fait technique). — Giuseppe ROTONDI. Fra Serafino Razzi e il suo viaggio in Lombardia nel 1572 (Razzi, dominicain, né en 1549, voyageur et prédicateur infatigable. On publie la relation de son premier voyage). — Romolo PUTELLI. Visita di Pietro Contarini alla pianura Bresciana nel 1623 (visite des forteresses élevées sur les confins du pays de Brescia). — Cesare MANARESI. Spigolature dagli archivi Pavesi (liste des consuls de Pavie jusqu'en 1258 ; une source peu connue du diplôme 251 d'Otton II). = C.-rendus. = Notes et documents : C. G. MOR. Di alcuni decreti Viscontei inediti (XIV^e-XV^e siècles). — G. VITTANI. Il card. Madruzzo governatore di Milano (1556-1557). — A. G. La legazione di Mons. Mezzabarba in Cina (1719-1721). = Nécrologie : Pascuale Del Giudice, 1842-1924. = Fasc. 3-4.

Digitized by Google

Cesare MANARESI. Le pergamena di S. Bartolomeo in Strada di Pavia (ces parchemins, qui provenaient de la famille Castelbarco, ont été déposés aux Archives de l'État de Milan ; à noter un plaid de 1201 et deux bulles originales de Célestin III : 27 mai 1191 et 16 mars 1197, qui sont publiés en appendice). — Caterina SANTORO. Di alcune falsificazioni di un registro delle lettere ducali dell' Archivio storico civile (ces lettres sont l'œuvre d'un faussaire, Carlo Galluzzi, qui prétendait faire descendre la famille Visconti de Didier, roi des Lombards. Arrêté et convaincu, il fut mis à mort en 1680). — Giuseppe GALLAVRESI. L'assedio di Milano del 590 (le récit de ce siège dans les *Grandes Chroniques de France* est emprunté à Grégoire de Tours, paraphrasé plus tard par Paul Diacre.) — Luigi SIMEONI. Le tombe degli ultimi signori di Canossa. — Gaetano SABATINI. Magistri ed altri Lombardi in Pescocostanzo dal 1470 al 1732. — Giovanni SEREGNI. Attraverso gli indici della 4e serie dell' Archivio storico lombardo. = C.-rendus. = Notes et documents : F. FOSSATI. Per la storia di Filippo Maria Visconti. — Documenti negli untori Milanesi in un diario Riminese (1630). — Giuseppe GALLAVRESI. Un amico malsicuro di Alessandro Verri (il s'agit de Gian Alfonso de Véri, 1724-1799 ; il appartenait à une famille italienne établie dans le Comtat-Venaissin ; auditeur de rote, abbé très mondain, il fut en 1772 gratifié par le duc d'Aiguillon d'une pension qui lui donna une large indépendance. Enfermé en 1792 pour refus du serment civique, il fut mis en liberté après Thermidor. Des fragments de ses cahiers ont été utilisés par Jehan de Witte, *Revue des Deux Mondes*, 1924).

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Abadie (M.). Les races du Haut-Tonkin, de Phong-tho à Langson (Bonifacy relève nombre d'erreurs graves). *B. E. O.*, 1924, 588.

Académie des sciences coloniales. Comptes-rendus des séances et communications, t. I et II. *R. H. Col.*, 1925, 449.

Acta conciliorum œcumenicorum. I. Concilium universale Ephesenum. t. IV, fasc. 4 ; publ. par. *Ed. Schwartz*. *A. Boll.*, 1925, 417.

Acta Universitatis Latviensis. *R. B. H. L.*, 1925, 550.

Albi (Jacques d'), O. M. Cap. Saint Bo-

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. Boll. = Analecta Bollandiana. — *A. H. R.* = Annales historiques de la Révolution française. — *A. M.* = Annales du Midi. — *A. st. L.* = Archivio storico lombardo. — *B. Duc.* = Bulletin Du Cange. — *B. E. O.* = Bulletin de l'École française de l'Extrême-Orient. — *B. H.* = Bulletin hispanique. — *B. Prot.* = Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme. — *E. H. R.* = English historical Review. — *H.* = History. — *J. S.* = Journal des savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *Nap.* = Napoléon. — *Rév. 48* = Révolution de 1848. — *R. A.* = Revue archéologique. — *R. B. H. L.* = Revue belge d'histoire et de littérature. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. d. M.* = Revue des Deux Mondes. — *R. E. A.* = Revue des Études anciennes. — *R. E. H.* = Revue des Études historiques. — *R. H. Col.* = Revue de l'histoire des colonies. — *R. Ég. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. H. Dipl.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. H. D.* = Revue d'histoire du droit. — *R. H. R.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. Q. H.* = Revue des Questions historiques. — *Times.* = Supplément littéraire du *Times*.

Digitized by Google

naventure et les luttes doctrinales de 1267 à 1277 (thèse confuse et tumultueuse). *A. Boll.*, 1925, 452.

Ali (A. Yusuf). The making of India (écrit pour les commençants par un Indien musulman instruit et impartial). *Times*, 1925, II, 818.

Allemand (abbé *A.*). Fons en Quercy. *A. M.*, 1925, 252.

Andrews (C. M.). The colonial background of the american Revolution (C. P. Lucas : devrait être le bréviaire de tous ceux qui recherchent les causes de la guerre de l'Indépendance américaine). *H.*, 1925, 265.

Anuario de historia de derecho español. *R. C.*, 1925, 337.

Archiv für Keilschriftforschung. *R. H. R.*, 1915, 122.

Archives rouges (les), n° 9 (révèle le plan de l'assassinat de Guillaume II conçu en 1915 par un forçat nommé Jankel Sossna). *M. Fr.*, CLXXXIII, 834.

Arguedas (Alcides). Histoire générale de la Bolivie ; trad. par *S. Dilhan*. *R. C.*, 1925, 339.

Arnaud-Bouteloup (Jeanne). Le rôle politique de Marie-Antoinette. *H.*, 1925, 268.

Ashdown (Charles H.). Armour and weapons in the middle ages. *Times*, 1925, II, 668.

Ashton (Thomas Southcliffe). Iron and Steel in the industrial revolution. *E. H. R.*, 1925, 613.

Asua (Luis Jiménez de). Trabajos del seminario de derecho penal [Madrid]. *B. H.*, 1925, 373.

Atkinson (Geoffroy). Les relations de voyages du XVII^e siècle et l'évolution des idées. *Times*, 1925, II, 732.

Autran (C.). La Grèce et l'Orient ancien. *R. A.*, 1925, 180.

Azan (colonel *Paul*). L'émir Abd-el-Kader, 1808-1883. Du fanatisme musulman au patriotisme français. *R. C.*, 1925, 359.

Azorín. Una hora de España, 1560-1590 (recueil de quarante et un essais consacrés aux êtres et aux choses, aux sentiments et aux pensées du XVI^e siècle espagnol). *B. H.*, 1925, 369.

Baasch (Ernst). Geschichte Hamburgs, 1814-1918. I Bd. (trop de documents, trop peu de chose sur le commerce). *E. H. R.*, 1925, 639.

Badmaiev. Les archives du médecin Badmaiev (médecin thibétain qui aida Raspoutine à soigner le fils de Nicolas II ; ses archives le montrent en correspondance directe avec les ministres et même l'empereur). *M. Fr.*, CLXXXIII, 832.

Bainville (Jacques). Le 18 Brumaire. *R. Q. H.*, 1925, 501.

Balcke (Curt). Bibliographie zur Geschichte der preussischen Staatsbibliothek. *Pol.*, 1925, 222.

Baldensperger (Fernand). Le mouvement des idées dans l'émigration française, 1789-1815. *R. H. Dipl.*, 1925, 455 ; *E. H. R.*, 1925, 623 ; *Nap.*, 1925, 266.

Bardoux (Jacques). Ramsay Mac Donald (bon portrait de l'ancien ministre et, aussi, de son successeur). *R. H. D.*, 1925, 476.

Barnard (Francis Pierrepont). Edward IV's french expedition of 1475 (reproduit les armoiries des chefs de l'armée anglaise d'après le ms. 2 M 16 du « College of arms ». Important pour la héraldique). *Times*, 1925, II, 687.

Barrière-Flavy (C.). La seigneurie et les seigneurs de Clermont-Cogatois (auj. Clermont-Savès, dans le Gers). *A. M.*, 1925, 253.

Barthélemy (Joseph). Le gouvernement de la France. *Pol.*, 1925, 218.

Barton (William E.). The life of Abraham Lincoln. *Times*, 1925, II, 727.

Baruzi (Jean). Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique (livre d'une richesse incomparable pour l'histoire de saint Jean,

Digitized by Google

de la vie religieuse et mystique au XVI^e siècle). *R. Q. H.*, 1925, 489.

Batiffol (Pierre). Catholicisme et papauté ; les difficultés anglicanes et russes. *R. Q. H.*, 1925, 488.

— Le siège apostolique, 359-451. *R. E. A.*, 1925, 358.

Battenberg (*Mary*, princess of). Reminiscences (très intéressants souvenirs sur Bismarck, sur le tsar Alexandre III, sur Alexandre, prince de Bulgarie, frère de la princesse, etc.). *Times*, 1925, II, 823.

Baumann (Émile). Saint Paul. *Pol.*, 1925, 209.

Baumgarten-Crucius (général *Arthur*). Le haut commandement allemand pendant la campagne de la Marne en 1914 (la responsabilité de l'échec allemand incombe au général de Moltke). *Pol.*, 1925, 186.

Beatson (général *F. C.*). Wellington, the crossing of the gaves and the battle of Orthez. *Times*, 1925, II, 820.

Belotti (Bortolo). La vita di Bartolomeo Colleoni (biographie du fameux condottiere ; bonne étude sur l'Italie de 1435 à 1475). *A. st. L.*, 1923, 218.

Beltrami (Achille). Gli scrittori latini della Liguria medievale. *B. Duc.*, 1924, 254.

Benedictines of Stanbrook. Antiphonaire monastique (fac-similé d'un ms. du XIII^e siècle conservé dans la bibliothèque épiscopale de Worcester). *Times*, 1925, II, 673.

Bertoni (G.). Per il CCL anniversario della nascità di L. A. Muratori (bonne biographie, avec de nombreux documents). *A. st. L.*, 1923, 219.

Bertrand-Barraud (Daniel). Les idées philosophiques de Bernardin Ochin de Sienne. *R. H. R.*, 1925, 102.

Beyens (baron). Le Second Empire vu par un diplomate belge. *R. Q. H.*, 1925, 502 ; *Nap.*, 1925, 277.

Bidez (J.). L'empereur Julien. Œuvres complètes, I, 2 (bonne édition ; traduction d'une rare fidélité). *R. B. H. L.*, 1925, 445.

Blakeway (G. S.). The city of Gloucester ; its royal charters of liberties and varying fortunes (médiocre ; bons fac-similés des chartes de Henri II et de Jean). *E. H. R.*, 1925, 643.

Bloch (Marc). Les rois thaumaturges (J. de Croy signale d'utiles additions et corrections). *R. H. R.*, 1925, 114.

Boethius. « De consolatione philosophiae ». With introduction, notes and appendices by D^r *Adrian Fortescue.* Edited by D^r *George Smith* (c'est le texte de Peiper avec un excellent commentaire). *Times*, 1925, II, 688.

Boghitchevitch. Les causes de la guerre. *Pol.*, 1925, 184.

Bolland (William Craddock). A manual of year-book studies. *Times*, 1925, II, 674.

Bondati (Guido). Gioachinismo e Francescanesimo nel dugento (étudie la doctrine du franciscain Gérard de Borgo San Donnino, un des principaux adeptes de Joachim de Flore). *A. Boll.*, 1925, 451.

Boulay de La Meurthe. Histoire du rétablissement du culte en France, 1802-1805. *Pol.*, 1925, 214.

Bourrilly (J.). La vie populaire dans les Bouches-du-Rhône. *A. M.*, 1925, 254.

Brampton (C. Kenneth). The « Defensor minor » of Marsilius of Padua. *R. H. D.*, 1925, 482.

Braun (Joseph). Der christliche Altar in seiner geschichtlichen Entwickelung. *A. Boll.*, 1925, 385.

Bréhier (Louis). Histoire anonyme de la première croisade. *R. P.*, 1925, 15 novembre ; *R. E. H.*, 1925, 410.

Brinkmann (Carl). Richard Cobden und das Manchestertum (contient surtout des extraits, traduits en allemand, des œuvres de Cobden). *E. H. R.*, 1925, 639.

Brinton (Selwyn). The golden age of

Digitized by Google

the Medici (traite surtout de la littérature et de l'art de 1434 à 1494). *Times*, 1925, II, 765.

Brun (A.). Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi. — Introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon. *A. M.*, 1925, 221.

Brunet (Georges). Le mysticisme social de Saint-Simon. *M. Fr.*, CLXXXIV, 192 .

Buchanan (Sir *George*). Mémoires ; trad. par *Marcel Thiébaut*. *R. C.*, 1925, 360.

Büchi (A.). Kardinal Matthæus Schiner als Staatsmann and Kirchenfürst. I, bis 1515. *A. st. L.*, 1923, 480.

Burgh-Edwards (S. B. de). History of Mauritius, 1507-1914 (histoire pour enfants, par un capitaine de boy-scouts). *R. H. C.*, 1925, 452.

Burkitt (F. C.). The religion of the Manichees. *A. Boll.*, 1925, 402.

Bury, Barber, Bevan, Tarn. The hellenistic age. *R. B. P. H.*, 1925, 442.

Butler (J. R. M.). Henry Montagu Butler, master of Trinity College, Cambridge, 1886-1918. *Times*, 1925, II, 665.

Buxton (L. H. Dudley). The peoples of Asia. History of civilization. *Times*, 1925, II, 756.

Cahannes (Gion). Die Pilgerreise Carlo Borromeo's nach Disentis in August 1581. *A. st. L.*, 1924, 441.

Calendar of the fine rolls. Vol. VIII, 1369-1377. *E. H. R.*, 1925, 607.

Calendar of the Stuart papers at Windsor castle ; vol. VII (1er juillet- 31 décembre 1718). *E. H. R.*, 1925, 636.

Camm (dom *Bede*). Pilgrim paths in latin lands. *A. Boll.*, 1925, 458.

Camon (général). Ludendorff sur le front russe, 1914-1915. *Pol.*, 1925, 186.

Carotti (Giulio). Leonardo da Vinci (ouvrage de vulgarisation auquel G. Calvi consacre douze pages). *A. st. L.*, 1923, 206.

Carpenter (A. F. B.). L'embouteillage de Zeebrugge. *Pol.*, 1925, 187.

— *(Rhys)*. The Greeks in Spain (bon exposé de la question de la colonisation grecque en Espagne et de son état actuel). *R. E. A.*, 1925, 243 ; *R. A.*, XXII, 184.

Carthailhac (Émile). Notes sur Toulouse ; guide du touriste et de l'archéologue (agréable à lire et instructif). *A. M.*, 1925, 256.

Carton (Raoul). Roger Bacon (trois études sur l'Expérience physique, l'Expérience mystique, la Synthèse doctrinale de Roger Bacon. « Admirable travail » où Bacon, dépouillé de son auréole scientifique, nous apparaît comme profondément « imbu des croyances, des idées, des superstitions de son temps »). *R. H. R.*, 1925, 98.

Casas (Enrique). La covada y el origen del totemismo. *R. A.*, XXII, 181.

Castelli (général *de*). Le 8e corps en Lorraine, août-octobre 1914 (contribution de toute première valeur à l'histoire de la guerre). *Pol.*, 1925, 185.

Cavaignac (Eug.). Population et capital dans le monde méditerranéen antique. *J. S.*, 1925, 223.

Chalandon (Ferdinand). Histoire de la première croisade jusqu'à l'élection de Godefroi de Bouillon (Delaborde : esquisse d'un livre inachevé dont profiteront seulement les lecteurs déjà familiers avec les choses de la Croisade). *J. S.*, 1925, 193 ; *R. H. R.*, 1925, 193 (fragment précieux pour les études sur l'Orient latin).

Challoner (Richard). Memoirs of missionary priests (nouvelle édition par le P. Pollard, avec une bonne introduction). *A. Boll.*, 1925, 461.

Charles-Roux (François). L'Angleterre et l'expédition française en Égypte. *M. Fr.*, CLXXXIII, 842 ; *R. H. Dipl.*, 1925, 467.

Charpentier (Octave). A travers le quartier latin. *Pol.*, 1925, 217.

Digitized by Google

Chesterton (G. K.), St Francis of Assisi. *R. d. M.*, 1925, 1er novembre.

Clouzot (Étienne). Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun (instrument de travail à peu près parfait sur la géographie historique de l'ancienne Provence). *A. M.*, 1925, 264 ; *R. H. D.*, 1925, 483.

Colas (Louis). La tombe basque (A. Vincent : ouvrage monumental, indispensable aux euskarisants). *R. Q. H.*, 1925, 423.

Collard (Paul). Cambodge et Cambodgiens ; métamorphose du royaume khmèr par une méthode française de protectorat. *R. H. Col.*, 1925, 455.

Collignon (Albert). Reliquiae (notice sur M. Collignon, avec une bibliographie et quatre études inédites). *R. C.*, 1925, 331.

Commynes (Philippe de). Mémoires ; publ. par *J. Calmette*. *R. P.*, 1925, 15 novembre.

Coptic studies. *Times*, 1925, II, 696.

Corso (Raffaele). Il folklore italiano. *M. Fr.*, CLXXXIII, 793.

Cortés (Narciso Alonso). El teatro en Valladolid (documente abondamment sur l'histoire de Valladolid et sur celle du théâtre espagnol en général). *B. H.*, 1925, 363.

Corti (Egon Caesar). Leopold I of Belgium ; secret pages of european history (tiré des sources les plus précieuses). *Nap.*, 1925, 276.

Coxwell (C. Fillingham). Sileerian and other folk tales (énorme recueil de faits précieux pour l'ethnologie). *Times*, 1925, II, 664.

Cyprien (saint). Correspondance. I, texte établi et traduit par le chanoine *Bayard* (Fliche : a notablement amélioré le texte des 81 lettres). *R. E. A.*, 1925, 362.

Delaporte (L.). Mesopotamia ; the Babylonian and Assyrian civilization. *Times*, 1925, II, 684.

Del Giudice (Pascuale). Storia del diritto italiano. I, par *Enrico Besta*, des origines au xve siècle ; II, par *P. Del Giudice*, du xve siècle jusqu'à nos jours (plein de faits et d'idées). *A. st. L.*, 1923, 200.

Densusianu (Ovide). Pastoritul la Bascii din Soule (étude sur la vie pastorale des Basques de la Soule). *M. Fr.*, CLXXXIV, 211.

Deslandres (P.). Voyage de Bougainville autour du monde, 1766-1769. *R. Q. H.*, 1925, 498.

Dibelius (Dr *Martin*). Der Hirt des Hermas. *R. C.*, 1925, 325.

Dölger (Franz). Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit. 1re série : Regesten (travail confus, mais indispensable). *A. Boll.*, 1925, 393.

Donati (Lamberto). Santa Caterina da Siena nelle stampe del' 400. *A. Boll.*, 1924, 454.

Dufourcq (Albert). L'avenir du christianisme. 1re partie : Histoire ancienne de l'Église (6e édit. mise au courant ; riche bibliographie). *R. Ég. Fr.*, 1925, 528 ; *R. E. H.*, 1925, 408.

Dupin (Pierre et *Paul)*. Dom Jean de Watteville, abbé de Baume, maître des requêtes au Parlement de Dôle (Ém. Magne : dans cette biographie véridique, rien ne subsiste du meurtrier, du moine apostat, de l'aventurier). *M. Fr.*, CLXXXIV, 165.

Du Plessis (comte *J.*). La vie héroïque de Jean du Plessis, commandant du « Dixmude ». *R. C.*, 1925, 336.

Dyboski (Roman). Outlines of polish history. *H.*, 1925, 273.

Ehrenberg (Hans). Œstliches Christentum (beaucoup de fatras sur la pensée religieuse en Russie). *A. Boll.*, 1925, 461.

Enlart (C.) et *Roussel (Jules)*. Musée de sculpture comparée du Trocadéro, fasc. 1. *R. C.*, 1925, 355.

Estrades. Correspondance authentique de Godefroi, comte d'Estrades, de

Digitized by Google

1637-1660 ; publ. par *A. de Saint-Léger* et *L. Lemaire*. *R. Q. H.*, 1925, 500.

Evans (Joan). Life in mediæval France. *R. Q. H.*, 1925, 497.

Ewart (John S.). The roots and causes of the war, 1914-1918 (documentation copieuse, mais incomplète, l'auteur négligeant à peu près tous les livres qui n'ont pas été écrits ou traduits en anglais). *Times*, 1925, II, 746.

Farinelli (Arturo). I Tedeschi nel giudizio degli Spagnuoli sino all' alba del romanticismo. *R. B. H. L.*, 1925, 479.

Faÿ (Bernard). Bibliographie critique des ouvrages français relatifs aux États-Unis, 1770-1800. *R. Q. H.*, 1925, 487.

Faye (Eugène de). Gnostiques et gnosticisme ; étude critique des documents du gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles. *R. Q. H.*, 1925, 489.

Fliche (Augustin). Aigues-Mortes et Saint-Gilles. *R. Ég. Fr.*, 1925, 566.

Fordham (Sir *Herbert George*). The evolution of the maps of the British Isles (conférence instructive sur la cartographie des comtés d'Angleterre avant la période scientifique). *R. B. H. L.*, 1925, 567.

Fortescue (John). Wellington. *Times*, 1925, II, 763.

Forster (C. W.) et *Longley (T.)*. The Lincolnshire Domesday and the Lindsey Survey. *H.*, 1925, 251.

Foster (Sir *William*). The english factories in India, 1665-1667 (c'est le t. XII d'une admirable collection). *Times*, 1925, II, 728.

Frazer (James George). Les origines de la famille et du clan. *R. B. H. L.*, 1925, 491.

Frenken (Goswin). Wunder und Taten der Heiligen (œuvre de vulgarisation déparée par un manque de critique à l'égard des légendes chrétiennes et de leur évolution). *A. Boll.*, 1925, 429.

Frere (W. H.). Antiphonale Sarisburiense (fac-similé avec une bonne introduction). *Times*, 1925, II, 673.

Frey (Max). Les transformations du vocabulaire français à l'époque de la Révolution (A. Mathiez : dictionnaire incomplet, non toujours exact ni pourvu des références indispensables). *A. H. R.*, 1925, 494.

Frontinus. The stratagems and the aqueducts of Rome ; with an english translation by *Charles E. Bennett* ; edited by *Mary Mac Elwain*. *Times*, 1925, II, 755 ; *R. C.*, 1925, 350.

Gaiffe (Félix). L'envers d'un grand siècle. *R. C.*, 1925, 348.

Gaudart (Edm.). Catalogue des mss. des anciennes archives de l'Inde française ; t. II : Pondichéry, 1789-1815. *R. H. C.*, 1925, 453.

Gavit (John Palmer). Opium (discute la question de l'opium à propos de la convention signée à La Haye en 1913). *Times*, 1925, II, 727.

Geoffroy de Grandmaison. L'Espagne et Napoléon. T. II. *R. H. Dipl.*, 1925, 458 (utilise la correspondance de La Forest ; pour le reste, documentation incomplète et pas de bibliographie). *Nap.*, 1925, 271.

Germiny (Marc de). Les brigandages maritimes de l'Angleterre. *R. H. D.*, 1925, 164 (livre d'un ardent polémiste que résume une simple phrase : les Anglais sont des marchands qui, pour leurs intérêts, traitent leurs alliés comme leurs ennemis). *R. H. Col.*, 1925, 459 (beaucoup de nouveau sur l'histoire de la marine et des colonies).

Geyer (A. L.). Das wirtschaftliche System der niederlændischen Ostindischen Kompagnie am Kap der Guten Hoffnung, 1785-1795. *R. B. H. L.*, 1925, 534.

Geyl (P.). Willem IV en England 1748.

Digitized by Google

E. H. R., 1925, 616 (montre que l'on a très exagéré la dépendance des Pays-Bas à l'égard de l'Angleterre pendant la première moitié du XVIII^e siècle). *Times*, 1925, II, 782.

Ghellinck (J. de). Pour l'histoire du mot « sacramentum ». I. Les Antinicéens. *J. S.*, 1925, 227 (P. Monceaux : on ne saurait imaginer une enquête mieux conduite, plus complète, plus précise).

Gilson (Étienne). Rabelais franciscain. *R. C.*, 1925, 330.

Godchot (colonel). En Danemark. Les Espagnols du marquis de La Romana, 1807-1808. *R. C.*, 1925, 352.

Goguel (Maurice). Jésus de Nazareth (A. Loisy : copieuse réfutation de la thèse lancée par P.-L. Couchoud ; elle est plus que suffisante, mais elle montre aussi les lacunes et les multiples incertitudes de la tradition évangélique). *R. C.*, 1925, 343.

Goldbacher (Al.). S. Aureli Augustini, Hipponiensis episcopi, epistulae. V : Praefatio editoris et indices. *B. Duc.*, 1924, 250.

Gompers (Samuel). Seventy years of life and labour (autobiographie d'un des chefs du parti socialiste aux États-Unis). *Times*, 1925, II, 663.

Gooch (G. P.). The later correspondence of Lord John Russell, 1840-1878. *Times*, 1925, II, 682.

Grabmann (Mgr *Martin*). La Somme théologique de saint Thomas d'Aquin ; introduction historique et pratique. *Pol.*, 1925, 195.

Gradenwitz (Otto). Heidelberger Index zum Theodosianus (très utile, mais encombré de renvois superflus). *A. Boll.*, 1925, 397.

Graf (G.). Ein Reformversuch innerhalb der koptischen Kirchen im XII. Jahrh. (n'a interrogé que les canonistes et omet les Vies des Pères du désert). *A. Boll.*, 1925, 439.

Graham (W. A.). Siam (L. Finot : très au courant pour tout ce qui touche à la partie administrative, économique et sociale, ce manuel est insuffisant pour l'ethnographie, l'histoire et l'archéologie). *B. E. O.*, 1924, 596.

Grandclaude (Maurice). Étude critique sur les livres des Assises de Jérusalem. *R. B. H. L.*, 1925, 520.

Grasset (A.). La guerre en action : Virton (récit très minutieux de la bataille du 22 août 1914). *M. Fr.*, CLXXXIV, 268.

Gray (Arthur). The town of Cambridge, a history (très bonne étude sur la formation de la ville). *Times*, 1925, II, 822.

Grelling (Richard). La campagne « innocentiste » en Allemagne et le traité de Versailles. *Pol.*, 1925, 193.

Grenier (Albert). Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art. *M. Fr.*, CLXXXIII, 770 ; *R. E. A.*, 1925, 347.

Grosdidier de Matons (Marcel). Le comté de Bar, 950-1301, et Catalogue des actes des comtes de Bar, 1022-1239. *R. B. H. L.*, 1925, 513.

Groslier (George). Angkor et Sur les origines de l'art khmèr. *B. E. O.*, 1924, 581, 583.

Gruchy (G.-F.-B. de), *Marett (R.)* et *Nicolle (E.-T.)*. Cartulaire des Iles normandes (la plupart des chartes sont du XI^e et du XII^e siècle ; fac-similés, sceaux ; de menues erreurs). *E. H. R.*, 1925, 594.

Guerrini (Paolo). I santi martiri Faustino e Giovita (bonne étude critique). *A. st. L.*, 1923, 485.

Guia de Portugal, t. I (Bataillon : bréviaire et itinéraire du Portugais amoureux de son pays ; œuvre très noble d'éducation nationale). *B. H.*, 1925, 374.

Guichen (vicomte *de*). Les grandes questions européennes et la diplomatie des puissances. I, octobre 1847-1^er mai 1850. *Pol.*, 1925, 215.

Gwynn (Denis). Reminiscences of a

Digitized by Google

Maynooth professor, by *Walter Mac Donald* (souvenirs d'un professeur catholique, mais d'esprit libre, dont les livres d'histoire religieuse ont été condamnés à Rome). *Times*, 1925, II, 709.

Haas (Hans). Bilderatlas zur Religionsgeschichte (complément graphique indispensable à tout enseignement des religions). *R. H. R.*, 1925, 120.

Halphen (Louis). Éginhard. *R. P.*, 1925, 15 novembre.

Hanotaux (Gabriel). Histoire de la fondation de la Troisième République. I-II : Le gouvernement de Monsieur Thiers. *R. Q. H.*, 1925, 506.

— Histoire de la Nation française. XV, 2 : Philosophie, par *René Lote*. *R. Ég. Fr.*, 1925, 553.

Hansen (Holger). Kabinetsstyrelsen i Danmark, 1768-1772 (énorme compilation où sont réunis 2,120 « ordres de cabinet », dont la plus grande partie appartient au temps de Struensee). *E. H. R.*, 1925, 622.

Hanslik, Kohn, Klauber, Lehmann-Haupt. Einleitung und Geschichte des alten Orients. *Times*, 1925, II, 784.

Hardy (G. Gathorne). Norway. *Times*, 1925, II, 764.

Harlow (V. T.). Colonising expeditions to the West Indies and Guiana, 1623-1667 (précieux recueil de récits contemporains publ. par la Hakluyt Society). *Times*, 1925, II, 668.

Hendrick (Burton J.). The life and letters of Walter H. Page, vol. III (grande importance des lettres écrites au Prés. Wilson par Page, ambassadeur à Londres). *Times*, 1925, II, 820.

Hessel (Alfred) et *Krebs (Manfred)*. Regesten der Bischöfe von Strassburg (854 numéros pour les années 1202-1260). *A. Boll.*, 1925, 396.

Hirschauer (Charles). Les États d'Artois, 1340-1640 (ce travail épuise la question). *R. B. H. L.*, 1925, 522.

Historical mss. Commission. Report on the mss. of the duke of Portland preserved at Welbeck abbey. Vol. IX. *E. H. R.*, 1925, 609.

Hoeg (Carsten). Les Saracatsans, tribu nomade grecque, t. I. *M. Fr.*, CLXXXIV, 210.

Hollier (abbé *Émile*). Histoire de l'abbaye de Gigan (au diocèse de Maguelone-Montpellier). *R. Ég. Fr.*, 1925, 570.

Holmes (Edmond). The albigensian and catharist heresy (bref plaidoyer en faveur de la tolérance). *Times*, 1925, II, 788.

Homo (Léon). L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain. — *Du même*. L'Empire romain. *M. Fr.*, CLXXXIII, 768 ; *R. Q. H.*, 1925, 491 ; *R. E. H.*, 1925, 407.

Hoomaert (Rodolphe). Sainte Thérèse écrivain. *B. H.*, 1925, 366.

Hopfner (Th.). Fontes historiae religionis aegyptiacae. Pars V (contient les auteurs de l'époque byzantine depuis Justinien jusqu'au XIII^e siècle). *R. E. A.*, 1925, 341.

Houth (Émile). Recueil des chartes de Saint-Nicaise de Meulan, prieuré de l'ordre du Bec. *R. Ég. Fr.*, 1925, 558.

Huart (Clément). La Perse antique et la civilisation iranienne. *R. E. A.*, 1925, 337 ; *R. P.*, 1925, 1^er novembre.

Huisman (G.). Pour comprendre les monuments de Paris. *R. C.*, 1925, 353.

Huizinga (J.). Herbst im Mittelalter (étudie les conceptions et les sentiments sur lesquels a vécu la société franco-flamande des XIV^e et XV^e siècles). *R. Ég. Fr.*, 1925, 533.

Huss (Richard). Die Germanen und ihr Name (beaucoup d'utiles indications). *R. B. H. L.*, 1925, 481.

Hyma (A.). The christian renaissance. A history of the « Devotio moderna » (livre intéressant sur Gérard de Groote et sur les Frères de la Vie commune). *A. Boll.*, 1925, 466.

Digitized by Google

Institut d'estudis catalans, 1915-1922. *A. st. L.*, 1923, 243.

Jacobsen (J. P.). Les Mânes ; trad. du danois par *E. Philipot* (l'auteur n'a sur le culte des saints que des idées superficielles). *A. Boll.*, 1925, 399.

James (Montague Rhodes). The apocryphal New Testament. *H.*, 1925, 249.

Jannasch (Lilli). Les atrocités allemandes de la Grande Guerre. *R. Q. H.*, 1925, 504.

Janse (Olov Robert). Le travail de l'or en Suède à l'époque mérovingienne (intéresse au plus haut point les archéologues et les historiens économistes). *R. B. H. L.*, 1925, 504.

Jaray (Gabriel-Louis) et *Hourticq (Louis)*. De Québec à Vancouver, à travers le Canada d'aujourd'hui. *R. Q. H.*, 1925, 503.

Jeannerat de Beerski (P.). Angkor, ruins in Cambodia (œuvre d'un dilettante qui n'est ni érudit, ni bon dessinateur, ni écrivain). *B. E. O.*, 1924, 583.

Jéquier (Gustave). Histoire de la civilisation égyptienne, des origines à la conquête d'Alexandre (excellent livre de vulgarisation). *R. B. H. L.*, 1925, 493.

Jeudwine (J. W.). Religion, commerce, liberty, 1683-1793 (l'auteur s'applique à renverser les idées qu'on s'était faites sur Georges III et sa politique). *Times*, 1925, II, 1925.

Jeuné (M.-R.). Une mystique dominicaine. La vénérable Agnès de Langeac, 1602-1634. *R. Ég. Fr.*, 1925, 566.

Jobbé-Duval (Émile). Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine. *M. Fr.*, CLXXXIII, 791.

— Les morts malfaisants. *Pol*, 1925, 208.

Johansen (P.). Phidias and the Parthenon sculptures. *Times*, 1925, II, 717.

Johnson (A. F.). Francisci Petrarchae epistolae selectae (érudition précise et puisée aux meilleures sources). *R. C.*, 1925, 332.

Journal of the Commissioners for trade and plantations, 1708-1718. *E. H. R.*, 1925, 615.

Jullian (Camille). La valeur morale de l'histoire. *M. Fr.*, CLXXXIII, 788.

Jusselin (Maurice). Histoire des livres liturgiques de la cathédrale de Chartres au XVI^e^ siècle. *A. Boll.*, 1925, 441.

Kehr (Paulus F.). Regesta pontificum romanorum. Italia pontificia. VII : Venetia et Istria (2^e^ partie se rapportant à la province de Grado et à l'Istrie). *A. Boll.*, 1925, 395.

Kekelidze (Cornelius). Monumenta hagiographica Georgica. I : Keimena (les anciens traducteurs géorgiens désignaient par le nom de Keimena les textes hagiographiques qu'ils croyaient avoir servi de canevas à Métaphraste et autres remanieurs). *A. Boll.*, 1925, 380.

Kienast (Walther). Die deutschen Fürsten im Dienste der Westmæchte bis zum Tode Philipps des Schœnen von Frankreich. I. *E. H. R.*, 1925, 595.

Kirsch (J. Peter). Der stadtrömische christliche Festkalender im Altertum (indispensable à l'étude critique des martyrs romains). *R. A.*, 1925, 187.

La Brière (Yves de). Les grands impérialismes contemporains. *R. Q. H.*, 1925, 503.

Lacger (Louis de). Gaillac en Albigeois, son évolution historique (impartial ; bonne bibliographie). *A. M.*, 1925, 220.

Lachèvre (Frédéric). Les derniers libertins. *Times*, 1925, II, 690 ; *R. Ég. Fr.*, 1925, 561.

Ladell (A. R.). Richard Baxter. *H.*, 1925, 263.

La Mantia (G.). La Sicilia e il suo dominio nell' Africa settentrionale, XI-XVI sec. *R. H. D.*, 1925, 486.

Langlois (Marcel). Le Journal du mi-

Digitized by Google

nistre Chamillard (l'hypothèse de l'attribution à Chamillard est très soutenable). *R. E. H.*, 1925, 411.

La orden de Santa Teresa ; la Fondacion de la Propaganda fide y las Missiones carmelitanas. *B. H.*, 1925, 379.

Laporte (J.). La doctrine de Port-Royal. *R. H. R.*, 1925, 107.

Latouche (R.). Comptes consulaires de Saint-Antonin du XIV^e^ siècle. *A. M.*, 1925, 258.

La Vallée-Poussin (L. de). Indo-Européens et Indo-Iraniens. L'Inde jusque vers 300 av. J.-C. (L. Finot : rendra les plus grands services). *B. E. O.*, 1924, 601.

Lavaud (L.). Saint Thomas « guide des études » ; notes et commentaires sur l'encyclique « Studiorum ducem ». *Pol.*, 1925, 196.

Lefebvre des Noëttes. La force motrice à travers les âges. *R. E. H.*, 1925, 408.

Leib (Bernard). Rome, Kiev et Byzance à la fin du XI^e^ siècle. Rapports religieux des Latins et des Gréco-Russes, 1088-1099 (on relève beaucoup de lacunes dans la bibliographie). *A. Boll.*, 1925, 435.

Leicht (P.). Ricerche sul diritto privato nei documenti pre-irneriani (montre comment le droit romain est parvenu peu à peu à maintenir ses formulaires et à étouffer la pratique barbare). *R. H. D.*, 1925, 475.

Lemoine (Henri). Manuel d'histoire de Paris. *M. Fr.*, CLXXXIII, 816.

Lethaby (W. R.). Westminster abbey re-examined. *Times*, 1925, II, 829.

Lodge (Sir *Oliver*). L'évolution biologique et spirituelle de l'homme ; trad. fr. *M. Fr.*, CLXXXIV, 225.

Lods (A.). Jean Astruc et la critique biblique au XVIII^e^ siècle. *R. C.*, 1925, 368.

Loisy (Alfred). L'évangile selon Luc. *Times*, 1925, II, 666.

Longnon (Auguste). La formation de l'unité française. *R. B. H. L.*, 1925, 506.

Loofs (Friedrich). Paulus von Samosata. *A. Boll.*, 1925, 406.

Luppé (comte *de*). Les jeunes filles à la fin du XVIII^e^ siècle. *R. C.*, 1925, 372 ; *R. Ég. Fr.*, 1925, 543.

— Lettres de Geneviève de Malboissière à Adélaïde Miéland, 1761-1766. *R. C.*, 1925, 372.

— Lettres inédites du marquis de Custine au marquis de La Grange. *R. E. H.*, 1925, 412.

Lux (Colomanno). La Reggia di Buda nell' epoca del re Mattia Corvino. *Pol.*, 1925, 212.

Luzio (Alessandro). L'archivio Gonzaga di Mantova. II : La corrispondenza familiare, amministrativa e diplomatica (très important). *A. st. L.*, 1924, 235.

Mackinnon (James). Luther and the Reformation. I, 1517. *Times*, 1925, II, 824.

Macri (Christo M.). L'organisation de l'économie urbaine dans Byzance, 867-1057 (trop de considérations générales). *R. C.*, 1925, 370.

Manaresi (Cesare). L'originale del diploma 231 di Ottone II (diplôme du 14 octobre 980 pour l'église de Reggio). *A. st. L.*, 1923, 199.

Mannix (Mary Dolorosa). Sancti Ambrosii oratio de obitu Theodosii (texte, traduction en anglais et commentaire suffisant). *A. Boll.*, 1925, 414.

Mansion (J.). Out-Gentsche Naamkunde (travail de premier ordre). *R. B. P. H.*, 1925, 485.

Mansuy (H.). Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indo-Chine. *R. A.*, 1925, 189.

Marchal (Joseph). Études sur la psychologie des mystiques. I. *R. Ég. Fr.*, 1925, 562.

Martin (Kingsley). The triumph of Lord Palmerston ; a study of public

Digitized by Google

opinion in England before the Crimean war. *H.*, 1925, 271.

Masaryk (T. G.). Die Welt-Revolution. Erinnerungen und Betrachtungen. *Times*, 1925, II, 746.

Mathieu (G.). Les idées politiques d'Isocrate (solide étude sur la période de transition entre la Grèce classique et la Grèce hellénistique). *R. E. A.*, 1925, 342 ; *R. Q. H.*, 1925, 495.

Matthews (A. G.). The congregational churches of Staffordshire. *H.*, 1925, 263.

Maurice (Sir *F.*) et *Arthur* (Sir *George*). The life of Lord Wolseley. *E. H. R.*, 1925, 629.

Maxe (Jean). L'anthologie des défaitistes (Romain Roland, le Complot judéo-bolchevik, la conférence de Genève imaginée par Lloyd George, etc.). *R. Q. H.*, 1925, 516.

Mejer (Wolfgang). Bibliographie der Buchbindereiliteratur. *Pol.*, 1925, 221.

Meister (abbé *L.*). L'église et la paroisse Saint-Martin de Beauvais aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. *R. Ég. Fr.*, 1925, 574.

Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger à l'occasion du 80^e^ anniversaire de sa naissance. *J. S.*, 1925, 228.

Michel (Édouard). Abbayes et monastères de Belgique. Leur importance et leur rôle dans le développement du pays (précis clair et substantiel). *A. Boll.*, 1925, 445.

[*Mills* (Miss)]. The Pipe roll for 1295 ; survey membrane (Crump : modèle d'édition critique). *E. H. R.*, 1925, 604.

Monet (P.). Français et Annamites (reproche aux coloniaux de s'occuper uniquement de leurs affaires et de refuser aux Annamites les libertés élémentaires). *M. Fr.*, CLXXXIV, 223.

Montet (Édouard). Mahomet, le Coran (traduction partielle qui unit l'exactitude à l'élégance). *Pol.*, 1925, 197.

Montet (P.). Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire. *R. E. A.*, 1925, 339 ; *R. A.*, 1925, 185.

Mordtmann (A. D.). Anatolien. Skizzen und Reisebriefe (l'auteur a recueilli tous les restes du passé chrétien des villes d'Anatolie). *A. Boll.*, 1925, 391.

Moreland (W. H.) et *Geyl*. Jehangir's India (Jehangir est le fils d'Akbar, empereur mongol de l'Inde ; une relation sur l'Inde de son temps a été écrite par Francisco Pelsaert, agent de la Compagnie hollandaise des Indes orientales après un séjour de sept années dans ce pays, 1618-1625. C'est ce rapport dont la traduction par Moreland a été revue de près par le prof. Geyl). *Times*, 1925, II, 684.

Morris (captain *Joseph*). The german air raids on Great Britain, 1914-1918. *Times*, 1925, II, 763.

Mouton (L.). Le duc et le roi : d'Épernon, Henri IV, Louis XIII (on lit cette biographie comme un roman qui serait « arrivé »). *A. M.*, 1925, 226.

Muir (Dorothy). A history of Milan under the Visconti (écrit pour le grand public). *A. st. L.*, 1924, 440.

Müller (K.). Kirchengeschichte. I Bd. 2^e^ Aufl. (A. Loisy : excellent manuel). *R. C.*, 1925, 348.

Munch. Lœrde brev fraa og til P. A. Munch (t. I de la correspondance du célèbre historien norvégien). *E. H. R.*, 1925, 644.

Murray (Robert H.). Science and Scientists in the XIXth cent. *Times*, 1925, II, 766.

Needham (Joseph). Science, religion and reality. *Times*, 1925, II, 748.

Nemours (colonel). Histoire militaire de la guerre d'indépendance de Saint-Domingue. I : La campagne de Leclerc contre Toussaint Louverture. *R. H. Col.*, 1925, 461.

Digitized by Google

Nerman (Birger). Die Herkunft und die frühesten Auswanderungen der Germanen (C. Jullian : efforts heureux pour retrouver dans les noms actuels des « gaue » le berceau primitif des différents groupes germaniques). *R. E. A.*, 1925, 349.

Nève (Joseph). Sermons choisis de Michel Menot. *R. B. P. H.*, 1925, 455.

Nguyên-an-ninh. La France en Indo-Chine (l'auteur, oubliant que son pays doit à la France la paix dont il jouit, l'accuse d'avoir asservi ce qu'il appelle la démocratie annamite). *M. Fr.*, CLXXXIV, 219.

Nicolas II et les grands-ducs (recueil de lettres écrites pendant la Grande Guerre). *M. Fr.*, CLXXXIII, 830.

Novak (K. F.). Les dessous de la défaite (détails fort intéressants sur les négociations de Brest-Litowsk). *R. H. Dipl.*, 1925, 465.

O'Connor (Sir *James*). History of Ireland, 1798-1924 (intéressantes considérations par un Irlandais, catholique et nationaliste fervent, qui a été juge d'appel en Irlande et qui écrit à Londres au-dessus de la mêlée). *Times*, 1925, II, 818.

Ogg (David). Europe in the XVII cent. (utile, mais incomplet ; des jugements risqués ; une excellente bibliographie). *H.*, 1925, 262 (l'auteur a mal compris l'histoire des relations internationales) ; *E. H. R.*, 1925, 611.

Oltramare (Paul). Histoire des idées théosophiques dans l'Inde, t. II (traite de la théosophie bouddhique étudiée dans ses sources). *B. E. O.*, 1924, 600.

Oman (C. W. C.). A history of the art of war in the middle ages (nouvelle édition refaite et continuée jusqu'à la fin du XV^e^ siècle ; mais elle n'est pas exempte d'erreurs de détail ni de jugements précipités). *H.*, 1925, 256.

Omond (G. W. T.). Belgium and Luxemburg (a compris le rôle de la Belgique dans la politique européenne). *R. B. P. H.*, 1925, 541.

Ormesson (Wladimir d'). La première mission officielle de la France aux États-Unis (ambassade de Conrad-Alexandre Gérard, 1778-1779). *H.*, 1925, 278.

— Portraits d'hier et d'aujourd'hui (parle d'Olivier Le Fèvre d'Ormesson, de Delcassé, de Lyautey). *R. H. Dipl.*, 1925, 454.

Ortega y Gasset (José). Los Atlantidas (étude sur les civilisations disparues dont les découvertes archéologiques et les explorations ethnographiques ont révélé l'existence). *M. Fr.*, CLXXXIV, 209.

Otto (Walter). Kulturgeschichte des Altertums. *R. C.*, 1925, 371.

Page (William). The Victoria history of the county of Buckingham, t. III. *Times*, 1925, II, 691.

Pansier (D^r^ *P.*). Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon du XIV^e^ au XVI^e^ siècle. *A. M.*, 1925, 260.

Par i Tusquets (A.). Notes linguistiques i d'estil sobre les inscripcions i cartes de Catalunya anteriores al segle XIV. *B. Duc.*, 1924, 257.

Parisot (R.). Histoire de Lorraine. T. III : 1789-1919. *R. B. P. H.*, 1925, 538.

Parra-Pérez (C.). Miranda et la Révolution française (luxueux ouvrage édité aux frais du gouvernement vénézuélien par un diplomate tenu de louer autant que possible son héros). *Pol.*, 1925, 213.

Parry (Edward Abbott). The Overbury mystery (étude originale sur une cause célèbre du temps de Jacques I^er^). *Times*, 1925, II, 748.

Parsons (Sister *Wilfred*). A study of the vocabulary and rhetoric of the letters of Saint Augustine (J. H. Baxter ajoute de nombreuses corrections et additions). *B. Duc.*, 1924, 251.

Paruk (D. J.). Sâsânian coins (traité

Digitized by Google

vraiment scientifique de la numismatique sassanide). *R. A.*, 1925, 184.

Pasolini (Guido). Carteggio tra Mario Minghetti e Giuseppe Pasolini. I, 1846-1854. *R. B. H. L.*, 1925, 543.

Peers (E. Allison). Spanish mysticism. *B. H.*, 1925, 367.

Pépin (Eugène). Chinon. *R. Ég. Fr.*, 1925, 565.

Pereyra (Carlos). Historia de America española (utile manuel). *Times*, 1925, II, 812.

Perrier (Joseph-Louis). Bertran de Born patriot and his place in Dante's Inferno (J. Anglade : il y eut un patriotisme méridional pendant le moyen âge ; distinct du patriotisme français, qui a consisté jusqu'à la Révolution dans l'attachement au roi. L'auteur revient aux idées d'A. Thierry, qui voyait en Bertrand de Born l'incarnation vivante du patriotisme méridional). *A. M.*, 1925, 262.

Petrie (W. M. Flinders). The revolutions of civilisations. *R. A.*, 1925, 180.

Pidal (R. Menéndez). Poesia juglaresca y juglares (G. Cirot : vue d'ensemble, concrète et vivante, de la culture espagnole, étudiée dans l'œuvre des jongleurs). *B. H.*, 1925, 350.

Pierre (A.). Journal intime de Nicolas II ; traduction, notes et commentaires. *R. C.*, 1925, 363.

Pinard de La Boullaye (H.), S. J. L'étude comparée des religions. II : Ses méthodes (grande érudition bibliographique). *R. H. R.*, 1925, 118.

Piou (Jacques). Le comte Albert de Mun (c'est en réalité une histoire parlementaire de la Troisième République). *R. E. H.*, 1925, 415.

Pirou (Gaétan). Les doctrines économiques en France depuis 1870. *A. M.*, 1925, 247.

Poëte (Marcel). Paris ; la vie et son cadre. *Pol.*, 1925, 216.

Pons (abbé *P.*). Souillac et ses environs. *A. M.*, 1925, 263.

Popoff (Georges). Sous l'étoile des Soviets. *Pol.*, 1925, 220.

Portal (Ch.). Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Tarn, du XIII^e^ au XX^e^ siècle. *R. Ég. Fr.*, 1925, 573.

Pourrat (P.). La spiritualité chrétienne. T. I, 1 : De la Renaissance au Jansénisme (labeur considérable ; l'auteur aurait eu intérêt à tenir compte des ouvrages de L. Cristiani pour rendre à Luther la justice qui lui est due). *R. Ég. Fr.*, 1925, 537.

Powicke (F. J.). A life of the Rev. Richard Baxter. *H.*, 1925, 264.

Preuschen (E.). Griechish-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments. 2^e^ édit. par *W. Bauer* (A. Loisy : importante contribution à l'exégèse du Nouveau Testament). *R. C.*, 1925, 347.

Prijatelj (Joan). La langue slovène sous Napoléon (organisation par Marmont de l'instruction publique en Illyrie). *Nap.*, 1925, 269.

Puech (Jules-L.). La vie et l'œuvre de Flora Tristan (thèse de doctorat de plus de 500 p. par une Péruvienne sur un ancêtre du féminisme et de l'Internationale ouvrière). *Rév. 48*, 1925, 569.

Pugliese (S.). Condizioni economiche e finanziarie della Lombardia nella prima metà del sec. XVIII. *A. st. L.*, 1924, 420.

Quazza (R.). L'elezione di Urbano VII nelle relazioni dei diplomatici Mantovani ; — *du même*, Margherita di Savoia, duchessa di Mantova alla corte paterna. *A. st. L.*, 1925, 487.

Quentin (dom *Henri*). Notice historique sur l'abbaye de Solesmes. *R. Ég. Fr.*, 1925, 571.

Ramsay (Miss *A. W.*). Idealism and foreign policy ; a study of the relations of Great Britain with Germany and France, 1860-1878 (critique assez acerbe de la politique extérieure de

Digitized by Google

la Grande-Bretagne). *Times*, 1925, II, 780.

Raymond (E. T.). Disraeli, the alien patriot (analyse pénétrante du caractère du célèbre homme d'État). *Times*, 1925, II, 729.

Rees (T. Mardy). A history of the Quakers in Wales and their emigration to North America. *Times*, 1925, II, 685.

— *(William)*. South Wales and the March, 1284-1415 ; a social and agrarian study (compte-rendu à retenir de J. G. Edwards). *E. H. R.*, 1925, 601.

Reinach (S.). Monuments nouveaux de l'art antique, t. I. *R. Q. H.*, 1925, 496.

— *(Théodore)*. L'empereur Claude et les Juifs (d'après la lettre de Claude à la ville d'Alexandrie). *R. H. R.*, 1925, 128.

Renard (Edmond). Le cardinal Mathieu. *A. M.*, 1925, 247 ; *R. Ég. Fr.*, 1925, 551.

Renauld (Ernest). 1914-1919. Histoire populaire de la guerre, t. III. *R. C.*, 1925, II, 353.

Renouvin (Pierre). Les origines immédiates de la guerre, 28 juin-4 août 1914. *R. Q. H.*, 1925, 505 ; *Pol.*, 1925, 184.

Report on the mss. of earl Bathurst preserved at Cirencester Park. *H.*, 1925, 269.

Richter (Gisela M. A.). The craft of athenian pottery. *R. A.*, 1925, 126.

Riva (Giuseppe). Dame e sponsali nel quattrocento Monzese ; contributo alla storia del costume. *A. st. L.*, 1923, 204.

Roget (R.). Le Maroc chez les auteurs anciens. *R. E. A.*, 1925, 351.

Roth (Cecil). The late Florentine republic. *Times*, 1925, II, 689.

Rougier (Louis). La scolastique et le thomisme (A. Loisy : œuvre originale et savante, mais pourquoi parler de miracle grec?). *R. C.*, 1925, 317 ; (Alphandéry : c'est la première critique intrinsèque de la synthèse scolastique). *R. H. R.*, 1925, 111.

Roure (Lucien). Au pays de l'occultisme (établit la filiation des sectes occultes depuis l'antiquité). *R. Ég. Fr.*, 1925, 563.

Rovira i Virgili (A.). Historia nacional de Catalunya, t. I et II (J. Calmette : ouvrage considérable ; appareil critique étendu et au courant. Quelques réserves sur la conquête carolingienne de la Marche d'Espagne). *A. M.*, 1925, 216.

Sainsbury (Miss *E. M.*). Calendar of the court minutes of the East India Company, 1664-1667 (beaucoup de détails d'un intérêt restreint). *E. H. R.*, 1925, 633.

Salter (H. E.). Snappe's formulary and other records (intéressant pour l'histoire de l'Université d'Oxford). *E. H. R.*, 1925, 599.

Salzman (Marcus). The chronicle of Ahimaaz (trad. anglaise d'une chronique importante pour l'histoire des Juifs dans l'Italie méridionale de 800 environ à 1054). *H.*, 1925, 255.

Santi (D[r] *L. de*). Les Minut, seigneurs du Castéra et de Pradère. *A. M.*, 1925, 268.

Schneider (F.). Die Entstehung von Burg-und Landgemeinde in Italien. *E. H. R.*, 1925, 593.

Schopp (J. W.) et *Easterling (R. C.)*. The anglo-norman custumal of Exeter. *H.*, 1925, 252.

Schrader (Hans). Phidias (énorme et savant ouvrage où est discutée l'authenticité des œuvres attribuées à Phidias). *Times*, 1925, II, 717.

Schultze (Victor). Altchristliche Stædte und Landschaften. I. Konstantinopel, 324-450 (histoire de la capitale pendant les 125 premières années de son existence). *A. Boll.*, 1925, 390.

Scott (Walter). Hermetica. Vol. II (commentaire des dix-huit traités du Corpus hermeticum. A. Puech critique

Digitized by Google

la méthode de l'auteur et son audace, parfois cependant heureuse). *R. E. A.*, 1925, 352.

Seltman (C. T.). Athens, its history and coinage before the Persian invasion. *H.*, 1925, 264.

Sérgio (António). Antologia dos economistas portugueses. Secolo XVII. *B. H.*, 1925, 371.

Sévery (M. et Mme *W. de*). Madame de Corcelles et ses amis (d'après sa correspondance; curieuse pour la vie dans le canton de Vaud pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle). *R. E. H.*, 1925, 412.

Sévestre (E.). Les problèmes religieux de la Révolution et de l'Empire en Normandie, 1787-1816. La constitution civile du clergé. *R. H. R.*, 1925, 124.

Smith (Edward). Cuneiform texts from Cappadocian tablets in the British Museum (publie 74 tablettes importantes pour l'histoire du commerce en Asie Mineure pendant le 3e millénaire av. J.-C.). *Times*, 1925, II, 756.

— *(Preserved)*. Erasmus (J. Pannier signale des lacunes graves dans ce livre qui, d'ailleurs, doit retenir l'attention). *B. Prot.*, 1925, 375.

Söderblom (N.). Manuel d'histoire des religions; édit. fr. par *W. Corswant*. *R. C.*, 1925, 365.

Somervell (D. C.). Disraeli and Gladstone (simple esquisse). *Times*, 1925, II, 664.

Soulgé. Essai d'introduction à la publication des terriers foréziens. Le régime féodal et la propriété paysanne. *A. M.*, 1925, 268.

Sparacio (Domenico Maria). S. Antonio di Padova (du remplissage et peu de critique). *A. Boll.*, 1925, 450.

Spooner (D. B.). Archæological Survey of India. Annual report, 1921-1922. *B. E. O.*, 1924, 610.

Spurgeon (Caroline F. E.). Five hundred years of Chaucer criticism and allusion, 1387-1900. *Times*, 1925, II, 735.

Stanley-Stone (A. C.). The worshipful company of turners of London. *E. H. R.*, 1925, 642.

Steinberg (Sigfrid). Die Geschichtswissenschaft der Gegenwart in Selbstdarstellungen (biographie de sept historiens allemands; la plus notable est celle de H. Finke). *E. H. R.*, 1925, 646.

Stoddard (Lothrop). Le flot montant des peuples de couleur contre la suprématie mondiale des Blancs. *M. Fr.*, CLXXXIII, 841.

Strecker (Karl). Poetae latini aevi carolini. Supplementa (fin de cette belle publication). *A. Boll.*, 1925, 431.

Sweetman (Edward). Australian constitutional development. *E. H. R.*, 1925, 624.

Tawney (R. H.) et *Power (Eileen)*. Tudor economic documents (1,200 pages de documents très utiles, mais bruts). *H.*, 1925, 259.

Tayler (Alistair et *Henrietta)*. Lord Fife and his factor; being the correspondence of James, second lord Fife, 1729-1809. *Times*, 1925, II, 823.

Thomas (A. H.). Calendar of early Mayor's court rolls of the city of London, 1298-1307. *H.*, 1925, 253.

Thompson (Miss *Faith*). The first century of Magna Carta (examine jusqu'à quel point la Grande Charte fut au XIIIe siècle regardée comme étant « la loi » du pays). *E. H. R.*, 1925, 597.

Torelli (Pietro). Capitanato del popolo e vicariato imperiale come elementi costitutivi della signoria Bonacolsiano (XIIIe-XIVe siècle). *A. st. L.*, 1924, 233.

Tournès (colonel) et *Berthemet* (capitaine *Henry*). La bataille des Flandres, 9-30 avril 1918 (trad. et commentaire du Journal de marche et archives de la IVe armée allemande, pris à l'ennemi). *Pol.*, 1925, 190.

Digitized by Google

Valensia (le P. *Albert*). Traité de droit naturel. *Pol.*, 1925, 197.

Vigener (Fritz). Ketteler; ein deutsches Bischofsleben des XIX^en^ Jahrhunderts. *E. H. R.*, 1925, 627.

Tracey (Herbert). The book of the Labour party; its history, growth, policy and leader. *Times*, 1925, II, 759.

Trœltsch (E.). Gesammelte Schriften, t. IV (A. Loisy : riche en idées originales et profondes). *R. C.*, 1925, 320.

Tyler (Mason Whiting). The european powers and the Near East, 1875-1908 (étude soignée et impartiale par un professeur américain). *Times*, 1925, II, 707.

Un Africain. Manuel de politique musulmane (c'est-à-dire la politique que la France doit suivre à l'égard des Musulmans). *R. C.*, 1925, II, 341.

Vâlet (René). L'Afrique du Nord devant le Parlement, 1828-1838, 1880-1881 ; étude d'histoire parlementaire et de politique coloniale. *R. C.*, 1925, 357.

Valls-Taberner (F.). El problema de la formació dels « Usatges » de Barcelona (les « Usatici Barchinonae » sont composés de quatre parties rédigées à des époques variant de 1058 à 1068). *B. Duc.*, 1924, 257.

Vaucher (Paul). Robert Walpole et la politique de Fleury (œuvre touffue où l'on se perd parfois dans le détail des négociations, mais qui apprend beaucoup ; l'auteur suggère d'utiles réflexions sur le problème de l'alliance anglo-française). *R. H. Dipl.*, 1925, 471.

Vaudon (chanoine *Jean*). Histoire générale des Filles de Saint-Paul de Chartres (apprend beaucoup sur leur rôle à Cayenne, à l'île de France, à Bourbon, en Chine). *R. H. Col.*, 1925, 465.

Vercier (Jean). La justice criminelle dans le département de l'Hérault pendant la Révolution, 1789-1800 (renseigne sur les institutions judiciaires et leur personnel ; rien sur les jugements). *A. H. R.*, 1925, 497.

Vidal (Auguste). La révolte des Albigeois contre Louis d'Amboise, 1491. *R. Ég. Fr.*, 1925, 573.

Villat (Louis). La Corse de 1768 à 1789. *Nap.*, 1925, 265.

Villey (Pierre). Les grands écrivains du XVI^e^ siècle. I : Marot et Rabelais (N. Weiss parle longuement de Marot, surtout comme traducteur du Psautier). *B. Prot.*, 1925, 3-65.

Vingtrinier (Emmanuel). La Contre-Révolution, 1789-1791 (compte-rendu par L. Lévy-Schneider). *R. Ég. Fr.*, 1925, 545.

Voigt (Karl). Die karolingische Klosterpolitik und der Niedergang des westfrænkirchen Königtums (avec un résumé de la politique des Carolingiens à l'égard des établissements religieux). *R. H. D.*, 1925, 473.

— *(Max)*. Beitræge zur Geschichte der Visionenliteratur im Mittelalter. II (étudie la Visio Lazari et le voyage de s. Patrice au Purgatoire, ou « Visions du chevalier Georges de Hongrie » en 1353). *A. Boll.*, 1925, 425.

Vries de Heekelingen (H. de). Genève pépinière du calvinisme hollandais. II : Correspondance des élèves de Th. de Bèze après leur départ de Genève. *B. Prot.*, 1925, 371.

— Correspondance de Bonaventura Vulcanius pendant son séjour à Cologne, Genève et Bâle, 1573-1577. *Ibid.*, 373.

Waliszeswki (K.). La Russie il y a cent ans. Le règne d'Alexandre I^er^. *R. E. H.*, 1925, 413.

Walker (C. T. Harley). Discrimina peregrinationis (quatre essais sur Vitalis Norström, le libre catholicisme de l'avenir, miracle ou mystère, la révolution pacifiste). *R. C.*, 1925, 321.

Wall (J. Charles). Pilgrimage (extraits des auteurs contemporains sur les

Digitized by Google

vêtements, les usages, etc., des pèlerins). *Times*, 1925, II, 758.

Warren (Whitney). Montenegro, le crime de la Conférence de la paix (S. Reinach : la Serbie a mal agi envers le Monténégro, qu'elle s'est annexé en 1918 malgré les engagements pris envers ce petit pays). *R. C.*, 1925, II, 340.

Watts (P. Arthur). Histoire des colonies anglaises aux Antilles, 1649-1660. — Nevis et Saint-Christophe, 1782-1784 (documents inédits tirés de la bibliothèque Bancroft de l'Université de Californie). *R. H. Col.*, 1925, 467, 468.

Weill (Georges). Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle (A. Mathiez fait beaucoup de réserves). *A. H. R.*, 1925, 495.

Wendung (die) im deutsch-englischen Verhæltniss (c'est le t. XVII de la « Grosse Politik » publ. par le gouvernement allemand). *M. Fr.*, CLXXXIII, 837.

Wessely (Charles). Les plus anciens monuments du christianisme écrits sur papyrus. *A. Boll.*, 1925, 377.

Weymann (Charles). Une ville du moyen âge : Thann, légendes et histoires. *Pol.*, 1925, 210.

Wiener (H. W.). Das Hauptproblem des Deuteronomiums. *R. C.*, 1925, 367. — Early hebrew history and other studies. *R. C.*, 1925, 368.

Whyte (Frederic). The life of W. T. Stead (bonne biographie d'un journaliste remarquable qui périt dans le torpillage du « Titanic »). *Times*, 1925, II, 670.

Williamson (R. W.). The social and political systems of central Polynesia. *Times*, 1925, II, 817.

Wolff (Louis). Le parlement de Provence au XVIII^e siècle. *R. H. D.*, 1925, 487.

Woodruff (C. E.). Calendar of institutions by the chapter of Canterbury, sede vacante (XIII^e-XVI^e siècle). *E. H. R.*, 1925, 632.

Ward (A. W.) et *Gooch (G. P.)*. The Cambridge history of British foreign policy, 1783-1919, in three volumes. *Nap.*, 1925, 263.

Young (Filson). A bord des croiseurs de bataille. *Pol.*, 1925, 187.

Zielinski (Th.). La Sibylle ; trois essais sur la religion antique et le christianisme. *Pol.*, 1925, 196.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — M. Eugène LELONG, professeur honoraire à l'École des chartes, est mort le 6 décembre 1925 à l'âge de soixante-dix-huit ans. On lui doit deux articles considérables sur les *Archives* et les *Bibliothèques* dans le Répertoire général alphabétique du droit français ; mais son nom restera surtout attaché au recueil des *Lettres de Catherine de Médicis*, auquel il a contribué par des années de recherches, de travail consciencieux et utile. Érudit très laborieux, scrupuleux au point de ne rien vouloir publier qui ne lui parût parfait, il s'effaça volontairement derrière sa tâche quotidienne d'archiviste et de professeur. Ch. B.

— M. Pierre IMBART DE LA TOUR, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort le 14 décembre, à l'âge de soixante-six ans. Ses thèses : *De ecclesiis rusticanis aetate carolingica* et *les Élections épiscopales dans l'Église de France du IX^e^ au XII^e^ siècle* (1891), lui avaient assigné une place éminente parmi les érudits laïques spécialisés dans l'étude de l'histoire religieuse.

— Le 1^er^ janvier est mort M. Auguste BRUTAILS, archiviste du département de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; il était né le 20 décembre 1859. On ne saurait résumer ici son œuvre scientifique, si variée et si personnelle, qui intéresse à la fois le droit, l'archéologie et l'histoire du moyen âge. Sa mort, qui n'a pas surpris ses amis, les a frappés au cœur.

— Dans la séance du 11 décembre 1925, l'Académie des inscriptions a élu M. MICHON, conservateur du Louvre, en remplacement d'Élie Berger, et M. BRUNOT, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, en remplacement de Th. Homolle. — Notre collaborateur Emmanuel RODOCANACHI a été élu membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques.

— Au moment où l'*Année sociologique*, fondée en 1896 par le regretté Émile Durkheim, reparaît par les soins de l'Institut français de sociologie, il convient de souligner ici l'excellent petit ouvrage de M. Marcel DÉAT, *Sociologie* (Paris, Félix Alcan, 1925, in-18, 100 p. ; prix : 5 fr.). Les historiens pourront y puiser des réflexions et des suggestions utiles, s'ils estiment que leurs efforts valent de dépasser les immédiates constatations de la pure érudition. G. BN.

— Sous le titre *Albania* et sous la direction de M. Étienne REY paraît une Revue d'archéologie, d'histoire, d'art et des sciences appliquées en Albanie et dans les Balkans (chez Champion, 1^re^ année, 1925, in-4°). A la même librairie commence la publication d'une *Revue de l'Égypte ancienne*, qui fait suite au Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes fondé par G. Maspero. Les fascicules 1-2 du tome I viennent de paraître ; il y aura quatre fascicules par volume (prix de l'abonnement pour chaque volume : 150 fr.). Enfin, la librairie Champion assure le dépôt exclusif, pour la France, de la revue américaine : *The art Bulletin*, revue trimestrielle publiée par le « College art Association of American » (prix de l'abonnement annuel : 5 dol.). Sept volumes ont déjà paru (prix : 35 dol.)

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LES
DOCUMENTS DE L'HISTOIRE AUGUSTE
ET
LEUR VALEUR HISTORIQUE

I. — *Le problème général de l'Histoire Auguste.*

Avant d'aborder le point particulier qui doit faire l'objet de cette étude — les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique — il est indispensable de toucher à un problème plus vaste, celui de l'Histoire Auguste en général, et de prendre une position précise au sujet de la solution qu'il convient de lui donner.

L'Histoire Auguste constitue pour toute la période qui s'étend de l'avènement d'Hadrien à celui de Dioclétien (117-284 après J.-C.), c'est-à-dire pour plus de cent soixante années de l'histoire romaine, une de nos sources principales ; sa valeur est surtout considérable pour le IIIe siècle, période où les sources de tout genre, textes, inscriptions et monnaies, sont particulièrement rares et fragmentaires. La question de l'Histoire Auguste est donc nécessairement à la base de toute étude sur cette époque si importante et si mal connue. Dion Cassius s'arrête avec Sévère Alexandre ; Hérodien ne dépasse pas l'avènement de Gordien III. De Gordien III à l'avènement de Dioclétien (238-284), nous sommes réduits à de pauvres compilations byzantines : Zosime, qui commence à prendre quelque ampleur peu avant la date où Dion Cassius et Hérodien nous abandonnent ; Zonaras, qui continue la tradition de Dion Cassius en reproduisant sous une forme abrégée le texte du Continuateur de Dion. Ces deux textes, l'un du début du VIe siècle, l'autre du XIIe, sont, en dehors de l'Histoire Auguste et des maigres abréviateurs de la fin du IVe siècle, Eutrope, Aurelius Victor, l'*Epitome*, les seuls sur lesquels il soit possible d'établir l'histoire générale de l'Empire romain au IIIe siècle. Des règnes capitaux dans l'évolution historique de Rome et du monde, comme ceux de Gallien, d'Aurélien,

Digitized by Google

de Tacite ou de Probus, ne peuvent être étudiés sérieusement si on laisse de côté les biographies qui leur sont consacrées dans l'Histoire Auguste. Il faut donc établir avant tout la valeur historique de cette source. Sans ce travail préliminaire, dont nous devons nous contenter ici d'esquisser les grandes lignes, l'histoire de l'Empire, difficile pour le IIe siècle, est radicalement impossible pour l'ensemble du IIIe.

La nécessité d'une semblable étude est d'autant plus urgente que certains critiques n'ont pas hésité à rejeter en bloc tout le recueil de l'Histoire Auguste et à n'y voir qu'une vaste falsification de la fin du IVe ou même du début du Ve siècle. Cette théorie, disons-le tout de suite, doit être nettement rejetée, mais il n'en est pas moins vrai que son apparition a fait date dans le problème de l'Histoire Auguste. Qu'on le veuille ou non, l'Histoire Auguste est devenue suspecte; cette suspicion, il faut l'avouer, elle la mérite pleinement par la masse des erreurs et des faux dont elle est encombrée. En réalité, pour répondre à la question, il faudrait connaître à fond l'histoire de plus d'un siècle et demi de l'époque impériale, et cette histoire n'est pas aujourd'hui encore complètement faite. Il faut donc se contenter d'établir, si on le peut, les bases solides sur lesquelles il sera possible de construire tout l'édifice. L'Histoire Auguste étant, comme nous l'avons dit, entachée de suspicion, les données traditionnelles qu'elle implique, la personnalité des auteurs, entre autres, ne peuvent être admises comme *a priori* indiscutables. Une seule méthode, et en cela les champions de la falsification ont raison, est donc acceptable : faire abstraction de toutes les indications fournies par le recueil sur la personnalité et l'œuvre des auteurs, étudier directement le texte comme une source anonyme, et tirer de cette étude les conclusions nécessaires. Les données traditionnelles, en un mot, ne sauraient servir de point de départ; tout au plus pourront-elles trouver dans la conclusion leur place légitime.

Il convient avant tout de rappeler les résultats généraux auxquels nous a conduits dans un précédent article[1] la comparaison des Vies parallèles de Maximin, de Maxime-Balbin et des Gordiens. Notre conclusion a été double : 1° l'Histoire Auguste est bien une œuvre authentique, composée, comme le veut la tradition, à l'époque dioclétiano-constantinienne; 2° la répartition traditionnelle par noms d'auteurs est, au moins partiellement, insoutenable, et il faut s'en dégager. Ces faits acquis entraînent un certain nombre de conséquences, sur lesquelles il est nécessaire de nous arrêter quelques instants.

1. L. Homo, *La grande crise de l'an 238 après J.-C. et le problème de l'Histoire Auguste* (*Revue historique*, t. CXXXI, 1919, p. 209-264; t. CXXXII, 1919, p. 1-38).

Digitized by Google

Trois questions nous retiendront successivement : la date, la personnalité des auteurs et le mode de composition du recueil.

1° La date. — La théorie de la falsification à la fin du IVe ou au début du Ve siècle démontrée fausse et l'Histoire Auguste reconnue authentique, les données chronologiques du texte reprennent nécessairement leur valeur documentaire. Les éléments de datation disponibles sont de trois ordres : les dédicaces ou invocations aux empereurs, les indications chronologiques et les rapprochements avec d'autres textes. — Une seule des biographies est expressément dédiée à un empereur : celle d'Aelius Caesar à Dioclétien ; d'autres comportent dans le texte des invocations à divers autres empereurs : celles de Marc-Aurèle, d'Avidius Cassius, de Macrin, à Dioclétien ; celles d'Albinus, Géta, Élagabal, Sévère Alexandre, Maximin, des Gordiens, à Constantin. Quant aux recueils de Trebellius Pollion et de Vopiscus, aucune des biographies qui les composent n'a de dédicace ou d'invocation au souverain ; les seules qui ont une dédicace sont placées sous le patronage de particuliers. — Ont été composées sous Dioclétien, les Vies d'Hadrien, Aelius, Antonin, Marc-Aurèle, Verus, Avidius Cassius, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Pescennius Niger, Caracalla, Macrin, Valérien, Gallien, les Trente Tyrans, Claude ; sous Constance-Chlore et Galère (305-306), celles d'Aurélien et de Tacite ; sous Galère et ses collègues (306-311), celles des Quatre Tyrans et de Carus ; sous Constantin, celles de Commode, Albinus, Géta, Diaduménien, Élagabal, Sévère Alexandre, Maximin, Maxime et Balbin, les Gordiens. En résumé, la composition de l'Histoire Auguste se place à la fin du IIIe et au début du IVe siècle et se répartit sur une quarantaine d'années (vers 284-vers 325).

2° La personnalité des auteurs. — La répartition traditionnelle des biographies par noms d'auteurs étant suspecte, c'est, avons-nous dit plus haut, l'étude directe et impersonnelle du texte qui doit nous fournir les éléments d'une classification solide. Quels vont être nos principaux points de repère?

a) Une première série de biographies — Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sèvère, Caracalla — se distingue par un certain nombre de caractères précis et différentiels ; ce sont des biographies d'empereurs principaux, à l'exclusion des empereurs corégents ou en sous-ordre ; elles ne comportent pas de documents insérés, sauf une, la Vie de Commode, exception qui n'en est pas une en réalité, car cette biographie ne contient qu'un seul document, un procès-verbal de séance du Sénat et, contrairement à la règle générale, ce document est authentique ; — leur composition repro-

Digitized by Google

duit fidèlement le schéma biographique, tel que nous le voyons dans Suétone et qu'on le trouvait aussi dans Marius Maximus. Le plan et la disposition des divers éléments s'y caractérisent par les traits suivants : dimensions restreintes, deux ou trois fois moindres que dans les biographies de Suétone, indications chronologiques, onomastiques et biographiques précises, absence de préambule, le récit s'ouvrant immédiatement dès le début ; pour la plupart et les meilleures d'entre elles (Hadrien, Antonin, Pertinax, Didius Julianus), absence d'additions et de remaniements importants, qui n'apparaissent que dans les biographies de Septime Sévère et surtout de Marc-Aurèle ; enfin, la langue, dans l'ensemble des biographies du groupe, présente un certain nombre de caractères communs et une individualité grammaticale indéniable.

b) Une seconde série, parallèle à la première : Vies d'Aelius, Verus, Avidius Cassius, Pescennius Niger, Albinus, Géta, est consacrée aux empereurs secondaires, corégents (Verus, Géta), héritiers présomptifs (Aelius), usurpateurs (Avidius Cassius, Pescennius Niger, Albinus). Elle offre les caractères différentiels suivants : le schéma biographique traditionnel n'y est qu'imparfaitement et irrégulièrement suivi ; la qualité, au point de vue documentaire, en est extrêmement médiocre (les indications biographiques et chronologiques sont incomplètes, souvent même absentes et les seuls éléments de valeur historique positive sont empruntés purement et simplement aux Vies principales correspondantes) ; la rhétorique, faute de mieux, s'y donne trop fréquemment libre carrière ; trois sur six de ces biographies (Vies d'Avidius Cassius, de Pescennius Niger, d'Albinus) contiennent des documents insérés ; quant à la langue, elle présente des différences qui montrent que ces Vies secondaires ne sauraient être toutes de la même main ; les Vies d'Aelius, de Pescennius Niger, de Géta ont un certain nombre de particularités grammaticales qu'on ne retrouve pas dans celles de Verus, Avidius Cassius et Albinus.

c) Une troisième série est formée par les Vies parallèles de Maximin, de Maxime-Balbin et des Gordiens. Le trait commun en est qu'elles reposent essentiellement sur la tradition historique grecque, celle d'Hérodien et de Dexippe, sous forme immédiate (Vie des Gordiens) ou médiate (Vies de Maximin et probablement aussi de Maxime-Balbin).

Voilà donc, abstraction faite de tout nom d'auteur, trois séries de biographies qui, par leurs sources, leur mode de composition ou leur valeur historique, présentent des caractéristiques bien définies et une individualité nettement marquée. Les Vies secondaires ont été inspi-

Digitized by Google

rées directement par les Vies principales correspondantes[1] ; elles sont donc postérieures aux Vies principales où elles ont puisé. Elles émanent d'auteurs différents ; nous en avons triplement la preuve : trois contiennent des documents insérés, les trois autres n'en ont aucun ; le schéma général de la composition y est extrêmement variable ; la langue, enfin, n'est pas identique dans les diverses biographies. Ces constatations précises, fondées sur l'étude directe du texte et indépendantes de la répartition traditionnelle par noms d'auteurs, quelles conclusions pouvons-nous en tirer pour l'établissement d'une classification rationnelle ?

La tradition fondée sur l'autorité des manuscrits attribue à six auteurs différents — Spartien, Capitolin, Lampride, Vulcatius Gallicanus, Trebellius Pollion, Vopiscus — l'ensemble de l'Histoire Auguste[2]. Pour ces attributions, l'unanimité est complète dans les manuscrits de la première classe (Palatinus et ses dérivés) ; au contraire, on note une variante dans les manuscrits de la seconde classe (classe Σ), et encore pas dans tous[3]. Quelques-uns attribuent la Vie de Sévère Alexandre à Spartien et non à Lampride. Que devons-nous penser de cette attribution traditionnelle ?

L'étude comparative des trois biographies parallèles de Maximin, de Maxime-Balbin et des Gordiens nous a prouvé qu'elles ne sauraient être de la même main. La tradition des manuscrits, qui est unanime à les attribuer toutes trois à Capitolin, est donc, par là même, reconnue directement fausse, au moins sur un point. Sommes-nous en droit d'étendre cette conclusion aux autres biographies du recueil ? Il y a déjà deux groupes de biographies pour lesquelles l'étude directe du texte confirme pleinement la tradition des manuscrits : ce sont ceux que la tradition attribue à Trebellius Pollion et à Vopiscus. Au triple

1. Celle d'Aelius par celle d'Hadrien, celles de Verus et d'Avidius Cassius par celle de Marc-Aurèle (comparer, par exemple, la Vie d'Avidius Cassius, § 8, 7-§ 9, 3, avec la Vie de Marc-Aurèle, § 25, 5-§ 26, 12), les Vies de Pescennius Niger et d'Albinus par celle de Septime Sévère (Vie de Pescennius Niger, § 5, 2-§ 6, 2, et Vie de Septime Sévère, § 6, 10 ; § 8, 6-§ 10, 1), celle de Géta par celle de Caracalla.

2. Elle répartit entre eux les trente biographies ou groupes de biographies de la manière suivante : Spartien : Hadrien, Aelius, Didius Julianus, Septime Sévère, Pescennius Niger, Caracalla, Géta ; Capitolin : Antonin, Verus, Pertinax, Albinus, Macrin, Maximin, Maxime-Balbin, les Gordiens ; Lampride : Commode, Diaduménien, Élagabal, Sévère Alexandre ; Vulcatius Gallicanus : Avidius Cassius ; Trebellius Pollion : Valérien, Gallien, les Trente Tyrans, Claude ; Vopiscus : Aurélien, Tacite, Probus, les Quatre Tyrans (Firmus, Saturninus, Proculus, Bonosus), Carus et ses fils.

3. E. Hohl, *Beiträge zur Textkritik der Historia Augusta* (*Klio*, 1913, p. 258-288, 387-423).

Digitized by Google

point de vue chronologique, historique et linguistique, chacun d'eux constitue un ensemble distinct, œuvre d'un auteur unique, qui se différencie des autres biographies par des particularités très précises. Quant au nom de leurs auteurs, il n'y a aucune raison solide pour le mettre en doute. Même conclusion pour la biographie isolée d'Avidius Cassius et son auteur traditionnel, Vulcatius Gallicanus.

Restent les trois derniers auteurs : Spartien, Capitolin, Lampride. Ici, la question se complique. Nous n'avons plus affaire, en effet, à des ensembles cohérents (cas de Trebellius Pollion et de Vopiscus), ou à une Vie isolée (cas de Vulcatius Gallicanus), mais à des biographies enchevêtrées, où les auteurs se succèdent dans un ordre compliqué et déconcertant : Hadrien, Aelius, de Spartien ; Antonin, Marc-Aurèle, Verus, de Capitolin ; Commode, de Lampride ; Pertinax, de Capitolin ; Didius Julianus, Septime Sévère, Pescennius Niger, de Spartien ; Albinus, de Capitolin ; Caracalla, Géta, de Spartien ; Macrin, de Capitolin ; Diaduménien, Élagabal, Sévère Alexandre, de Lampride ; Maximin, Maxime-Balbin, les Gordiens, de Capitolin. Or, de ces trois biographes, il y en a déjà un pour lequel la répartition traditionnelle ne saurait être maintenue dans son intégralité : c'est Capitolin, qui, nous l'avons vu, ne peut être simultanément l'auteur des trois Vies de Maximin, de Maxime-Balbin et des Gordiens. Ces trois biographies émanent d'auteurs différents ; par conséquent, deux au moins sur trois ne sont pas l'œuvre de Capitolin. A cette preuve directe se joint une suspicion légitime que fait naître la répartition chronologique des biographies traditionnellement attribuées à cet historien. Les neuf biographies que lui donnent les manuscrits devraient nécessairement se diviser en deux groupes : cinq — Antonin, Marc-Aurèle, Verus, Pertinax, Macrin — auraient été composées sous Dioclétien, entre 286 et 305 ; les quatre autres — Albinus, Maximin, Maxime-Balbin, les Gordiens — de vingt à quarante ans plus tard, sous Constantin. Les deux périodes de production de ce biographe seraient donc séparées par une longue phase d'inactivité. Encore, faut-il ajouter, ces deux périodes ne correspondent-elles pas à deux groupes de biographies chronologiquement distincts, puisque, à côté de l'ensemble constitué par les Vies parallèles de Maximin, Maxime-Balbin, les Gordiens, la seconde série comprendrait la biographie d'Albinus, oubliée, on ne sait trop pourquoi, par l'auteur dans sa période de production primitive. La conclusion, en ce qui concerne Capitolin, s'impose donc très nette : l'attribution traditionnelle est absolument inadmissible.

Sur les huit biographies de la série principale, la tradition en attribue

Digitized by Google

quatre (Hadrien, Didius Julianus, Septime Sévère, Caracalla) à Spartien, et c'est au même Spartien qu'elle rapporte également trois (Aelius, Pescennius Niger, Géta) des biographies secondaires correspondantes. Il y aurait donc, de ce fait, une sérieuse présomption pour attribuer à Spartien l'ensemble des Vies principales de la série. Une autre remarque vient à l'appui de cette supposition : la Vie de Marc-Aurèle et celle de Macrin, attribuées toutes deux par les manuscrits à Capitolin, portent des invocations à Dioclétien. En résumé, toutes les Vies principales de la série présentent, au double point de vue de la composition et des sources, un caractère commun : toutes celles que l'on peut dater sont de l'époque de Dioclétien ; quatre d'entre elles sont, par la tradition elle-même, rapportées à Spartien. Il semble donc logique d'admettre que toutes ces Vies principales sont l'œuvre d'un seul biographe, qui a écrit sous Dioclétien, et de conclure que ce biographe ne peut être que Spartien.

Pour les Vies secondaires de la première série, la tradition nomme trois auteurs : Spartien (Vies d'Aelius, de Pescennius Niger et de Géta) ; Vulcatius Gallicanus (Vie d'Avidius Cassius) ; Capitolin (Vies de Verus et d'Albinus). Cette répartition est insoutenable ; si rien ne s'oppose, comme nous l'avons dit, à ce qu'on laisse à Vulcatius Gallicanus sa biographie isolée d'Avidius Cassius, on ne saurait attribuer au même Spartien deux biographies aussi différentes, comme plan et comme inspiration générale, que celles d'Aelius et de Pescennius Niger ; de même pour Capitolin et ses deux biographies traditionnelles de Verus et d'Albinus. La seule classification logique qu'autorise l'étude intrinsèque du texte est la suivante : Vies d'Aelius, de Verus, de Géta, d'un côté ; Vies de Pescennius Niger et d'Albinus, de l'autre. La dédicace à Dioclétien, par laquelle s'ouvre la Vie d'Aelius, montre que les biographies du premier groupe sont antérieures aux deux dernières ; en tout cas, elles ne sauraient être l'œuvre de l'auteur des Vies principales, Spartien, car certains passages des Vies secondaires, directement empruntés aux Vies principales, contiennent des inexactitudes de transcription qui seraient inexplicables si les unes et les autres étaient l'œuvre du même historien. Des deux biographies secondaires à documents, celles de Pescennius Niger et d'Albinus, la première est attribuée par les manuscrits à Capitolin ; le nom de cet auteur ne soulève aucune difficulté, mais alors il faut assigner aussi au même biographe la seconde Vie du groupe, celle de Pescennius Niger.

En résumé, au moment où Constantin devient seul empereur (323), il existait, pour la période de l'Empire qui s'étend de l'avènement

Digitized by Google

d'Hadrien à celui de Dioclétien, un certain nombre de biographies déjà rédigées — *a)* la série des Vies principales d'Hadrien à Caracalla inclus, écrites à l'époque de Dioclétien, œuvre d'un seul auteur, vraisemblablement Spartien, qui formait un recueil particulier analogue à ceux de Suétone et de Marius Maximus ; à l'exemple de ces deux derniers, il ne connaît pas de Vies secondaires — *b)* quelques Vies secondaires correspondantes, au moins quatre, celles d'Aelius, de Verus, de Géta et d'Avidius Cassius, les trois premières d'un auteur inconnu, la quatrième de Vulcatius Gallicanus ; un peu plus tard, sous le règne de Constantin, seront écrites les Vies secondaires manquantes (Pescennius Niger, Albinus) et les deux groupes *a* et *b* seront réunis en un seul recueil comprenant l'ensemble des biographies impériales de l'avènement d'Hadrien à la mort de Caracalla — *c)* les deux recueils de Trebellius Pollion (Philippe à Claude) et de Vopiscus (Aurélien à la mort de Carinus).

En existait-il d'autres et, en particulier, la lacune de vingt-sept années (Macrin à Philippe), qui séparait de la dernière des Vies principales de la première série (Caracalla) la première biographie du recueil de Trebellius Pollion (Philippe), se trouvait-elle déjà, en totalité ou en partie, comblée? Nous nous trouvons ainsi amenés à l'étude des sept biographies correspondant à cette période : Vies de Macrin, Diaduménien, Élagabal, Sévère Alexandre, Maximin, Maxime-Balbin et des Gordiens. Sur cet ensemble de biographies, la tradition nous donne deux séries d'indications relatives, soit à la personnalité des auteurs : — les sept biographies sont réparties entre deux biographes distincts : Lampride : Vies de Diaduménien, d'Élagabal, de Sévère Alexandre ; Capitolin : Vies de Macrin, Maximin, Maxime-Balbin, les Gordiens, — soit à la date de rédaction. Sur les sept biographies, cinq portent des éléments de datation précis : Vie de Macrin, invocation à Dioclétien ; Vies d'Élagabal, Sévère Alexandre, Maximin, des Gordiens, invocations à Constantin. L'examen direct du texte démontre que, pour ces diverses biographies, la répartition traditionnelle par noms d'auteurs est, au moins partiellement, inadmissible, puisque, nous l'avons vu, les trois dernières du groupe — Vies de Maximin, de Maxime-Balbin, des Gordiens — ne sauraient, ni au point de vue des sources, ni au point de vue de la composition, être l'œuvre d'un même auteur. Quant à la date, l'époque de Constantin, nous n'avons aucun motif décisif pour la révoquer en doute.

Les éléments d'une solution positive doivent nous être fournis notamment par l'étude des sources. Il est donc nécessaire de nous arrêter

Digitized by Google

un instant sur ce point. L'auteur de la Vie de Macrin (§ 15) déclare qu'il a puisé à plusieurs sources ; malheureusement, il néglige de dire lesquelles. L'examen du texte montre que la source principale a été une source latine que nous ne connaissons pas, mais qui n'est certainement pas Marius Maximus. Les Vies d'Élagabal et de Sévère Alexandre reposent sur une source latine commune qui n'est autre que Marius Maximus ; cette source est expressément citée à plusieurs reprises (Vie d'Élagabal, § 11, 6 ; Vie de Sévère Alexandre, § 5, 4 ; § 21, 4 ; § 65, 4). La Vie de Diaduménien n'a de parties vraiment historiques que celles dont les Vies principales correspondantes (Vies de Septime Sévère, Caracalla et Macrin) ont fourni les éléments ; elle a donc été composée de la même manière que les biographies secondaires de la première série ; elle contient, en outre, de nombreux documents insérés qui l'apparentent aux biographies analogues d'Avidius Cassius, de Pescennius Niger et d'Albinus.

Nous sommes donc amenés à une triple conclusion. 1° Il y a au point de vue des sources identité entre les Vies d'Élagabal et de Sévère Alexandre. La tradition qui en fait l'œuvre d'un seul auteur, Lampride, se trouve ainsi vérifiée, et nous n'avons aucun motif valable d'enlever la paternité de ces deux Vies à cet historien. 2° La Vie de Macrin, à cet égard, est d'origine différente. La tradition l'attribue à Capitolin ; c'est fort possible, mais, en tout cas, remarque essentielle, elle ne peut être du même auteur que les deux biographies précédentes. 3° La Vie de Diaduménien est rapportée par les manuscrits à Lampride. Aucun argument sérieux, emprunté directement au texte, ne nous permet ni d'appuyer ni de combattre cette attribution. A la même époque, c'est-à-dire sous le règne de Constantin, ont enfin été rédigées les Vies secondaires encore manquantes de la première série, celles de Pescennius Niger et d'Albinus, dont la première porte une invocation expresse à Constantin. La tradition attribue la première à Spartien, la seconde à Capitolin ; elle est inadmissible pour celle-là, mais parfaitement admissible pour celle-ci. On ne saurait, dans l'état actuel de nos connaissances, préciser davantage.

Résumons donc les résultats acquis pour les biographies de la série Macrin-Gordien III. A l'époque de Constantin, il existait pour cette période un grand nombre de biographies impériales qui étaient l'œuvre de différents auteurs. Il n'y avait entre elles identité ni de composition ni de sources ; les unes — c'était le plus grand nombre — reposaient exclusivement sur les sources latines ; les autres, vraisemblablement les dernières en date, avaient à leur base la tradition grecque de

Digitized by Google

Dexippe et d'Hérodien. C'est alors qu'entre en scène l'auteur du recueil de l'Histoire Auguste, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous.

Le rôle de ce rédacteur inconnu a été souvent, et à tort, démesurément accru. On a dit[1] qu'il avait écrit lui-même toutes les biographies manquantes, en particulier les trois Vies parallèles de Maximin, de Maxime-Balbin et des Gordiens. Le fait démontré que ces trois biographies sont l'œuvre d'auteurs différents ruine complètement cette hypothèse. En réalité, le rôle du rédacteur a été plus simple et plus modeste ; il s'est contenté de juxtaposer des éléments déjà existants ; il a mis bout à bout les trois recueils de biographies impériales déjà existants — *a)* le recueil de la série Hadrien-Caracalla (Vies principales et Vies secondaires) — *b)* le recueil de Trebellius Pollion (Vies de Philippe à Claude) — *c)* le recueil de Vopiscus (Vies d'Aurélien à Carus), et il les a complétés pour la période restée en dehors (Macrin-Gordien III) par l'addition de biographies principales (Macrin, Élagabal, Sévère Alexandre, Maximin, Maxime-Balbin, Gordiens) ou secondaires (Diaduménien), prises dans la masse des biographies impériales auxquelles l'historiographie romaine, dans les quarante dernières années, avait donné naissance.

Ces biographies étaient nombreuses et variées. Un certain nombre d'entre elles, que nous ne possédons plus, émanaient des auteurs mêmes de l'Histoire Auguste. L'auteur de la Vie d'Albinus, Capitolin selon la tradition, avait de son propre aveu écrit également une Vie de Pescennius Niger[2] ; celui de la Vie de Commode, Lampride, une Vie de Marc-Aurèle[3]. L'auteur de la Vie d'Aelius nous apprend qu'il avait écrit les biographies des empereurs antérieurs à Hadrien[4]. Enfin, Vulcatius Gallicanus, dans sa Vie d'Avidius Cassius, nous dit qu'il se proposait de faire l'histoire de tous les empereurs, légitimes ou usurpateurs[5]. Ce dernier historien a-t-il réalisé son programme? Nous n'en avons pas la

1. Mommsen, *Die Scriptores Historiae Augustae* (*Hermes*, t. XXV, 1890, p. 270) ; Peter, *Die Scriptores Historiae Augustae*, p. 146.

2. *Vita Albini*, § 1, 4 : « Sortem illam qua Severum laudatum in Pescennii vita diximus... »

3. *Vita Commodi*, § 1, 1 : « De Commodi Antonini parentibus in Vita Marci Aurelii satis est disputatum. »

4. *Vita Aelii*, § 1, 1 : « In animo mihi est, Diocletiane Auguste, tot principum maxime non solum eos, qui principum locum in hac statione, quam temperas, retentarunt, ut usque ad divum Hadrianum feci, sed illos etiam, qui vel Caesarum nomine appellati sunt nec principes aut Augusti fuerunt vel quolibet alio genere aut in famam aut in spem principatus venerunt cognitioni numinis tui sternere. » Cf. § 2, 9 : « De hujus quidem familia plenius in vita Lucii Aurelii Ceionii Commodi Veri Antonini... disseremus. »

5. *Vita Avidii Cassii*, § 3, 3 : « Proposui enim... omnes qui imperatorum nomen sive juste, sive injuste habuerunt in litteras mittere ut omnes purpuratos Augustos cognosceres. »

Digitized by Google

preuve, mais il est vraisemblable qu'il l'a fait au moins partiellement. Le rédacteur du recueil a donc, pour cette partie de son œuvre, opéré une double sélection : sélection parmi les auteurs, sélection parmi les biographies de plusieurs d'entre eux.

Ce compilateur n'a pas remanié le recueil et n'a même pas tenté de faire disparaître les contradictions qui existaient entre plusieurs de ces biographies d'origine si diverse. Ce premier point ainsi fixé, deux questions précises se posent : quel est le nom de ce rédacteur? A quelle date a-t-il composé le recueil qui nous est parvenu sous le nom d'Histoire Auguste?

Pour le nom, nous ne pouvons rien dire avec certitude ; les tentatives d'identification avec l'un quelconque des auteurs de biographies, Capitolin par exemple, restent à l'état de simples hypothèses. Quant à la date, elle ne saurait être antérieure au règne de Constantin, puisque nous voyons figurer dans le recueil un certain nombre d'invocations à cet empereur ; elle ne peut être de beaucoup plus tardive, car nous ne trouvons soit dans le texte original, soit dans les documents falsifiés, aucune allusion à des faits ou à des institutions postérieurs. Nous sommes donc fondés à placer sous le règne de Constantin seul (323-337), probablement vers 330, la composition du recueil de l'Histoire Auguste.

Enfin, il est un dernier élément auquel il convient de faire place dans l'étude de nos biographies : les remaniements et les additions. Encore faut-il ne rien exagérer et ne pas multiplier inutilement — comme Mommsen, qui admet une révision d'ensemble au temps de Valentinien ou de Théodose[1] — le nombre et l'importance des remaniements effectués. Avant même la constitution du recueil, nous saisissons la présence de deux séries de remaniements, les uns particuliers à certaines Vies, les autres portant simultanément sur plusieurs biographies. Un cas très net du premier type nous est fourni par la Vie d'Aurélien, § 37, 5-39. Cette partie de la biographie, qui comprend à la fois des rectifications (genre de mort de Quintillus, identité véritable du successeur d'Odaenath à Palmyre) et de nombreuses additions (révolte des monétaires, correcture de Tetricus, construction du temple du Soleil et de l'enceinte d'Aurélien, mesures financières et administratives diverses, évacuation de la Dacie transdanubienne, meurtre de membres de la famille impériale) n'appartient pas à la rédaction primitive ; elle a été ajoutée après coup, probablement par l'auteur lui-même.

1. Mommsen, *Die Scriptores Historiae Augustae* (*Hermes*, t. XXV, 1890, p. 273-281).

Digitized by Google

Les rectifications ont été puisées à une source grecque que nous ne pouvons identifier ; quant aux additions, elles proviennent d'une Histoire romaine aujourd'hui perdue, composée sous le règne de Dioclétien et publiée peu de temps après l'abdication de cet empereur.

D'autres remaniements plus importants, avons-nous dit, concernent non plus des biographies isolées, mais des séries entières. Le cas le plus frappant est celui que nous offre l'utilisation d'Hérodien et de Dexippe, les deux sources grecques principales de l'Histoire Auguste. Hérodien, qui avait traité toute la période comprise entre l'avènement de Commode et la mort de Maxime et Balbin (180-238), aurait pu servir de source à toutes les biographies correspondantes de l'Histoire Auguste, notamment pour celles qui étaient comprises entre Commode et la mort de Sévère Alexandre (235). Or, les auteurs de ces diverses biographies n'ont pas utilisé le récit d'Hérodien. Toutefois, il faut relever une différence capitale : dans les biographies de la première série (Commode, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Caracalla), il n'y a rien qui soit emprunté à Hérodien, même sous forme d'additions ou de remaniements ultérieurs ; le nom d'Hérodien n'y apparaît pas une seule fois. Dans les suivantes, au contraire (Albinus, Macrin, Diaduménien, Élagabal, Sévère Alexandre), si la rédaction primitive ne porte pas trace d'Hérodien, il n'en est pas de même des additions postérieures, et le nom d'Hérodien y figure à plusieurs reprises[1]. Seule la biographie d'Élagabal fait exception ; pas plus que celles de la première série, elle ne porte de traces d'un remaniement ultérieur et, comme elles, elle ne contient rien qui soit directement emprunté au récit d'Hérodien.

Passons à Dexippe. Antérieurement à la biographie de Maximin, il n'est cité qu'une seule fois[2], et cette mention, comme celles d'Hérodien indiquées ci-dessus, provient d'un remaniement postérieur à la composition de la biographie. La chronique de Dexippe se terminait avec Claude, c'est-à-dire avec la dernière biographie du groupe attribué à Trebellius Pollion. L'œuvre de ce dernier porte deux traces précises de remaniement sur la base de cette chronique grecque ; à propos de la mort de Quintillus[3] : « Quintillus autem ob brevitatem temporis nihil dignum imperio gerere potuit. Nam, septima decima die, quod se gravem et serium contra milites ostenderat ac verum principem pollicebatur, eo genere quo Galba, quo Pertinax interemptus est. Et Dexippus

1. *Vita Albini*, § 12, 1, 2 ; § 12, 14 ; *Vita Diadumeniani*, § 2, 5 ; *Vita Severi Alexandri*, § 52, 2, et § 57, 3. Dans la *Vita Macrini*, Hérodien a été utilisé (§ 8, 3-10, 4 ; cf § 15, 1), mais sans faire l'objet d'une mention explicite.

2. *Vita Severi Alexandri*, § 49, 3-5.

3. *Vita Claudii*, § 12, 5-6.

Digitized by Google

quidem Quintillum non dicit occisum, sed tantum mortuum. Nec tamen addit morbo, ut dubium sentire videatur. » Seconde mention plus caractéristique encore dans la Vie des Trente Tyrans [1].

Le recueil primitif des Trente Tyrans comprenait vingt-huit usurpateurs, les vingt-huit premiers du recueil actuel, et deux femmes, Zénobie et Victoria ; le règne de cette dernière était suivi immédiatement de la biographie de Claude : « Voilà ce que j'ai cru devoir dire des Trente Tyrans ; j'en ai donné l'histoire en un seul livre, de peur de causer au lecteur un dégoût insurmontable, un irrésistible ennui, en racontant sur chacun d'eux en particulier tout ce que l'on peut dire... Si j'ai mis des femmes au nombre de ces tyrans, c'est à dessein et pour l'éternel opprobre de Gallien, qui fut le plus cruel fléau de la République. » Mais l'auteur, dans un supplément curieux [2], nous raconte que l'on s'est moqué de lui parce qu'il avait admis deux femmes au nombre des tyrans : « Personne ne dira plus dans le Temple de la Paix que j'ai mis des femmes parmi les tyrans ; on ne me raillera plus, comme on se l'est permis tant de fois, en donnant à ces femmes le nom ridicule de tyrannes (*tyrannas* et *tyrannides*). » Aussi, pour répondre à cette critique, ajoutera-t-il, à sa liste de vingt-huit, deux nouveaux usurpateurs mâles : Titus et Censorinus [3]. « Afin de compléter le nombre, puisqu'ils ont vécu à une autre époque, l'un sous Maximin et l'autre sous Claude. J'aurai ainsi donné dans le même livre la vie de trente tyrans. Je vous prie donc, vous qui avez reçu le livre que j'ai achevé, de trouver bon mon dessein et de joindre cette suite à votre volume. Je voulais d'abord, comme je l'ai fait dans ce même livre pour Valens l'Ancien, placer ces tyrans après Claude et Aurélien en les ajoutant aux empereurs que l'on place entre Tacite et Dioclétien. Mais la supériorité de vos connaissances historiques a empêché cette erreur et je rends grâces à votre érudition bienveillante pour le service que j'en ai reçu dans cette occasion... Mon ouvrage offrira complet aux critiques le nombre annoncé par mon titre et emprunté aux sources mêmes de l'histoire. En effet, Titus et Censorinus, dont l'un, comme je l'ai dit, vécut sous Maximin et l'autre sous Claude, furent tous deux revêtus de la pourpre par les troupes et tous deux massacrés par elles ». Il conclut [4] : « Vous avez à présent le nombre complet des Trente Tyrans dont vous vous êtes raillé avec certains critiques malveillants, mais sans aucune mauvaise intention. »

1. *Vitae XXX Tyrannorum*, § 31, 5-7.
2. *Id.*, § 31, 10.
3. *Id.*, § 31, 7-10.
4. *Id.*, § 33, 7.

Digitized by Google

Ce supplément a été ajouté après coup, le fait n'est pas douteux ; mais, quoi qu'en dise le texte, il ne l'a pas été par l'auteur des biographies lui-même. Pour l'un des deux tyrans en question, Titus, la source du remaniement est expressément mentionnée dans le texte[1] : « Docet Dexippus, nec Herodianus tacet ». Or, ni l'un ni l'autre de ces deux historiens ne sont cités ni utilisés par le texte original du recueil des Trente Tyrans. L'auteur, qui tenait puérilement à son chiffre de trente[2], n'aurait pas été réduit, pour parfaire le nombre, à ajouter quelques tyrans plus que douteux (Postumus fils, Victorinus fils, Ballista) s'il avait, dès sa première rédaction, connu les deux écrivains grecs, Hérodien et Dexippe.

Reste à fixer, au moins comparativement, la date de ces remaniements à base de sources grecques. Tout d'abord, ils sont postérieurs aux biographies de Trebellius Pollion, puisqu'ils ont porté sur elles. En second lieu, ils sont postérieurs également aux biographies du groupe de Vopiscus. Nous en avons la preuve : dans la Vie d'Aurélien[3], Vopiscus se trouve amené à rappeler la mort de Quintillus, compétiteur de cet empereur. Il le fait en reprenant à son compte la version de la Vie de Claude[4], « Quintillo fratre interempto », et sans tenir compte de la rectification empruntée au texte de Dexippe. Ils sont postérieurs enfin aux biographies de la série Macrin-Sévère Alexandre, puisqu'ils apparaissent dans plusieurs d'entre elles. Or, quelques-unes de ces biographies — celles d'Élagabal et de Sévère Alexandre, par exemple — sont au plus tôt de l'époque de Constantin. Donc les remaniements d'après Hérodien et Dexippe ne sauraient être antérieurs au règne de Constantin et, selon toute vraisemblance, ils en sont contemporains.

Quelles ont été l'étendue et la forme de ce travail de remaniement? Les biographies de la première série, Hadrien-Caracalla, n'en portent aucune trace ; par conséquent, le remaniement est antérieur à la constitution du recueil de l'Histoire Auguste, tel que nous le possédons aujourd'hui. Dans les biographies de la seconde série, Macrin-Carus, un certain nombre — la Vie d'Élagabal et la totalité du groupe Vopiscus — n'ont pas été touchées par lui. Il n'existait donc pas, antérieurement à la formation du recueil actuel, un recueil partiel comprenant l'ensemble des Vies Macrin-Carus, symétrique au recueil des biographies de la pre-

1. *Vitae XXX Tyrannorum*, § 32, 1.
2. *Id.*, § 1, 1.
3. *Vita Aureliani*, § 16, 1.
4. *Vita Claudii*, § 12, 5.

Digitized by Google

mière série ; sinon, le remaniement d'après les sources grecques eût affecté toutes les biographies qui s'y seraient trouvées réunies, et nous venons de voir que tel n'était pas le cas.

Postérieurement à la composition de notre recueil actuel, il n'y a plus eu de remaniement d'ensemble, mais seulement quelques interpolations isolées, comme il s'en est glissé dans tant d'œuvres de l'antiquité classique : par exemple, la prophétie relative à la famille des Probi[1], qui ne peut avoir une origine antérieure aux dernières années du IVe siècle, et deux longs passages empruntés aux abréviateurs de cette époque, l'un dans la Vie de Marc-Aurèle[2], l'autre dans la Vie de Septime Sévère[3]. Mais ce ne sont là, répétons-le, qu'interpolations isolées ; il ne faudrait pas, comme l'ont fait les défenseurs de la thèse de la falsification, en multiplier systématiquement et arbitrairement le nombre ; d'ailleurs elles ne permettent nullement de conclure à une révision générale du recueil vers la fin du IVe siècle.

Ces préliminaires posés et le terrain ainsi affermi sous nos pas, venons-en à la question particulière des documents de l'Histoire Auguste. Nous les étudierons successivement au double point de vue de la composition et de la valeur historique.

II. — *La composition des documents.*

Les documents insérés dans l'Histoire Auguste sont à la fois nombreux et variés ; nombreux, on n'en compte pas moins de 164, et encore est-il nécessaire de rappeler que le recueil ne nous est pas parvenu au complet, puisque les biographies de Philippe, Decius, Trebonianus Gallus, Aemilianus et la plus grande partie de celle de Valérien sont perdues ; variés, ils comprennent en effet des discours, des lettres, des sénatus-consultes, acclamations sénatoriales ou lettres circulaires du Sénat, des acclamations du peuple, des édits impériaux et des inscriptions. Tous ces documents, les biographes nous les donnent comme pièces authentiques. Que devons-nous penser de cette assertion ?

La critique de cette masse de documents comporte trois questions fondamentales : Sont-ils authentiques ? Dans la négative, quel en est ou quels en sont les auteurs ? Quel en a été le mode de composition ?

1° Les documents de l'Histoire Auguste sont-ils authentiques ? —

1. *Vita Probi*, § 24, 1.
2. *Vita Marci*, § 16-17 ; cf. Eutrope, *Breviarium*, VIII, 11.
3. *Vita Severi*, § 17-19 ; cf. Aurelius Victor, *Caesares*, § 20.

Digitized by Google

Tout d'abord, une remarque préalable s'impose. Sur les 164 documents insérés, il y a 61 discours, soit plus du tiers. Or, les anciens historiens, on le sait, n'apportaient pas à la reproduction d'un discours les mêmes idées que nous autres modernes. Un discours, pour eux, n'est pas une pièce sténographiée, mais l'œuvre de l'historien lui-même qui, avec plus ou moins de vraisemblance et de talent, fait parler à son gré le personnage mis en scène. Les plus grands historiens de l'antiquité grecque et romaine, Thucydide, Salluste ou Tite-Live, n'ont pas employé d'autre méthode. Il serait évidemment injuste de demander plus de scrupules aux pauvres biographes de l'Histoire Auguste. Les 61 discours qu'ils nous ont transmis ne sont ni plus ni moins authentiques que ceux de leurs prédécesseurs. Par conséquent, pour cette première série de documents, la question d'authenticité ne se pose pas au sens strict du mot. Restent les 103 autres documents. Les arguments invoqués contre leur authenticité sont multiples, mais tous n'ont pas cette valeur convaincante que les critiques se sont plu à leur attribuer trop souvent. Les faits ou les noms contenus dans ces pièces, a-t-on dit, par exemple, ne se retrouvent généralement pas ailleurs ; le texte en est fréquemment d'une insignifiance notoire, parfois même d'une déconcertante stupidité. En réalité, de tels arguments n'ont qu'une faible portée ; les éléments de contrôle sont fort rares, au IIIe siècle en particulier ; d'autre part, pour émaner d'un personnage officiel, un document n'est pas nécessairement un chef-d'œuvre d'intelligence ou un modèle de lucidité. Cette sorte d'arguments offre une série de présomptions intéressantes, même, à la rigueur, un complément éventuel de démonstration. Mais la preuve décisive et indiscutable, ils ne la fournissent pas. Nous devons donc la chercher ailleurs.

Premier fait capital. Il y a des documents de l'Histoire Auguste, et en grand nombre, pour lesquels la falsification peut être pleinement démontrée. La répartition traditionnelle par noms d'auteurs étant, nous l'avons vu, sujette à caution, l'ordre chronologique des empereurs est ici le seul que nous soyons autorisés à suivre :

Vie d'Avidius Cassius. — Trois des pièces insérées sont certainement fausses : *a)* Lettre de Marc-Aurèle à son préfet relative à Avidius Cassius (§ 5, 5-9). — Avidius Cassius aurait été légat de Syrie au début de la guerre parthique. Or, il est prouvé par ailleurs que ce personnage, au début de l'expédition, était attaché à l'état-major impérial en qualité de « Comes Augusti » ; il n'a donc pu prendre le commandement de l'armée de Syrie que plus tard, dans la seconde phase de la campagne. — *b*, *c)* Lettre de Marc-Aurèle à Faustine (§ 9, 7-8) et lettre de Faustine à Marc-Aurèle (§ 9, 11-12).

Digitized by Google

— L'itinéraire prêté à l'empereur dans sa marche contre Avidius Cassius est de pure fantaisie. Marc-Aurèle, en réalité, s'est rendu directement du Danube en Orient sans passer par l'Italie, et il ne devait pas être, ce semble, le dernier à le savoir.

Vie de Pescennius Niger. — Deux pièces fausses : *a)* Lettre de Septime Sévère à Ragonius Celsus, « Gallias regentem » (§ 3, 9). — Le titre de la fonction est grossièrement erroné, de même que la mention de « duces » au sens que seule l'organisation militaire donnera ultérieurement à ce mot. — *b)* Lettre de Marc-Aurèle à Cornelius Balbus (§ 4, 1-3). — La brusque promotion de ce simple soldat à un commandement supérieur est contraire à toutes les règles de la hiérarchie romaine et parfaitement inadmissible.

Vie d'Albinus. — Trois pièces fausses : *a)* Lettre de Commode à Clodius Albinus (§ 2, 2-5). — Aelius Caesar, fils adoptif et héritier présomptif d'Hadrien, y est désigné par erreur comme « proavus » de Commode et l'empereur substitue maladroitement le terme d' « aerarium » à celui de « fiscus ». — *b)* Lettre de Marc-Aurèle sur Albinus (§ 10, 9-12). — Il est faux, contrairement au texte du document, qu'Avidius Cassius ait trouvé pour ses projets d'usurpation un appui notable en Occident. — *c)* Lettre de Septime Sévère au Sénat après la défaite et la mort d'Albinus (§ 12, 6-13). — Les distributions d'huile, dont il est question ici, sont en réalité de date postérieure. Dion Cassius, contemporain des événements et membre du Sénat, ne connaît pas cette lettre, mais seulement un discours, prononcé par Septime Sévère au Sénat après son retour ; cette allocution, dont il nous conserve les lignes essentielles[1], ne concorde pas avec le document de l'Histoire Auguste.

Vie de Macrin. — Lettre de Macrin et de son fils au Sénat (§ 6, 2-7, 4). — Dion Cassius[2] atteste que le libellé en a été fort différent ; il y a discordance complète entre les deux textes.

Vie de Maximin. — Quatre pièces fausses : *a)* Lettre circulaire du Sénat aux provinces (§ 15, 6-9). — L'énumération arbitraire des autorités provinciales, « proconsules, praesides, legati », et l'oubli de la commission sénatoriale des « XX viri » sont également inadmissibles dans un document officiel soi-disant émané du Sénat. — *b)* Sénatus-consulte relatif à la reconnaissance des deux Gordiens (§ 16, 1-7). — La date de la séance (6 des calendes de juillet = 26 juin) est impossible, car le soulèvement des Gordiens en Afrique est du début de février et leur mort de la fin du même mois. D'autre part, la collation du titre de César au jeune Gordien III est postérieure à la mort des deux premiers Gordiens et à la nomination de leurs successeurs, Maxime et Balbin. — *c)* Lettre de Sévère Alexandre à sa mère Mammée (§ 29, 2-4), et *d)* lettre de Maximin à son fils (§ 29, 7). Les deux documents désignent le fils de Maximin du même nom que son père. Or, le témoignage indiscutable et con-

1. Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXXV, 7, 4.
2. *Id.*, LXXVIII, 17, 37.

Digitized by Google

cordant des inscriptions, des papyrus et des monnaies établit qu'il s'appelait en réalité C. Julius Verus Maximus.

Vie des Gordiens. — Deux pièces fausses : *a)* Lettre de Septime Sévère au Sénat (§ 5, 3). Le nom d'Antoninus donné par l'empereur à Gordien, proconsul d'Afrique, est erroné ; ce personnage portait le gentilice d'Antonius. — *b)* Inscription honorifique de Timésithée, le préfet du prétoire et le beau-père de Gordien III (§ 27, 10). Le document contient à la fois une erreur de nom, Misitheus au lieu de Timesitheus, et de titre ; le titre officiel du préfet du prétoire était, en effet, « eminentissimus » et non « eminens ».

Vies des Trente Tyrans. — Deux pièces fausses : *a)* Lettre de Valérien à Postumus (§ 3, 9-11). Postumus y est qualifié de « Galliae praeses », fonction administrative qui n'a jamais existé, et de « Transrhenani limitis dux », alors que, nous l'avons vu dans un autre article[1], la création des « Duces limitum » n'est pas antérieure à Dioclétien. — *b)* Lettre d'Aurélien au Sénat et au peuple (§ 30, 5-11). Zénobie y est dite avoir gouverné au nom de ses fils, « cum sibi vel liberis suis Orientis servaret imperium ». Les sources dignes de foi (Zonaras, Zosime, inscriptions, papyrus, monnaies) nous apprennent que Zénobie a régné, non pas comme tutrice de ses fils Herennianus et Timolaus (cf. la même erreur dans le recueil des Trente Tyrans § 24, 4 ; § 26 et 27, et Vie de Gallien, § 13, 2, rectifiée dans une addition à la Vie d'Aurélien, § 38, 1), mais de Waballath.

Vie de Valérien. — Procès-verbal de la séance du Sénat où la censure est conférée à Valérien (§ 5, 4-8). La date indiquée est le sixième jour des calendes de novembre (27 octobre) de l'année où les deux Decius père et fils ont été consuls. Or, la seule année qui réponde à cette donnée précise est l'année 251, où l'empereur Decius a partagé le consulat avec son fils Q. Herennius Etruscus Messius Decius, alors César. Mais une inscription de Rome[2] nous apprend que le père et le fils, tués à la bataille d'Abryttos, étaient déjà morts et divinisés à la date du 24 juin 251. La date de notre pseudo-document est ainsi directement démontrée fausse.

Vie de Gallien. — Inscription en l'honneur du second fils de Gallien, Salonin (§ 19, 4). Le titre « Gallieno juniori » est erroné : aucun des deux fils de Gallien : P. Licinius Cornelius Valerianus et P. Licinius Cornelius Saloninus, ne portait ce cognomen paternel.

Vie de Claude. — Trois pièces fausses : *a)* Acclamations du Sénat (§ 4, 3-4). La désignation de Tetricus comme empereur gallo-romain à cette date est un anachronisme. Tetricus n'a pris le pouvoir que plus tard ; à l'avènement de Claude (début de 268), c'était encore Victorinus qui régnait en Gaule. — *b)* Lettre de Claude au Sénat (§ 7, 2-5) : « Gallias et Hispanias, vires rei publicae, Tetricus tenet », déclare l'empereur. Le fait est faux pour l'Es-

1. L. Homo, *Les privilèges administratifs du Sénat romain sous l'Empire et leur disparition graduelle au cours du III^e siècle* (*Revue historique*, t. CXXXVII, 1921, p. 171-180).

2. *C. I. L.*, t. VI, 3743 = 31.130.

Digitized by Google

pagne, car, dès l'avènement de Claude, ce pays était revenu à l'unité romaine. — *c)* Acclamations du Sénat (§ 18, 2-3). Le gentilice de Claude, attesté par les inscriptions et les monnaies, est Aurelius et non Valerius, comme le prétend le document ; d'autre part, Claude n'a revêtu le consulat qu'une fois empereur.

Vie d'Aurélien. — Sept pièces fausses : *a)* Lettre de Valérien au consul Antoninus Gallus (§ 8, 2-4). L'empereur y qualifie son fils Gallien de « puer », alors qu'à cette époque (256) celui-ci était âgé de trente-huit ans. — *b)* Lettre de Valérien à Aurélien (§ 11, 1-9). Aurélien, pas plus que Claude, n'a jamais géré le consulat avant son accession à l'Empire. L'indication chronologique consulaire (§ 11, 8 : « in locum Gallieni et Valeriani ») est également fausse. Gallien et son fils aîné C. Licinius Cornelius Valerianus ont été consuls l'un et l'autre, mais jamais simultanément. — *c)* Lettre de Valérien à Aelius Xifidius, préfet de l' « aerarium » (§ 12, 1-2). Même erreur sur le pseudo-consulat d'Aurélien. — *d)* Procès-verbal du conseil de guerre de Byzance (§ 13, 2-4). Même remarque. En outre, la titulature de certains des personnages mentionnés, notamment les « duces limitum », appartient au plutôt à l'époque de Dioclétien. — *e)* Lettre de Claude à Aurélien (§ 17, 2-4). L'empereur donne à Aurélien, dont les noms complets étaient L. Domitius Aurelianus, le cognomen de Valerius qu'il n'a jamais porté. — *f)* Lettre d'Aurélien au Sénat (§ 20, 5-8). L'empereur suggère la consultation des livres sibyllins par les pontifes ; cette fonction, en réalité, rentrait dans les attributions des « quindecemviri sacris faciundis ». — *g)* Procès-verbal de la séance du Sénat à la mort d'Aurélien (§ 41, 3-14). La date (III des nones de février = 5 février 275) donnée par le document est fausse. Aurélien a été tué non pas au début de l'année, comme le voudrait l'Histoire Auguste, mais seulement dans les derniers jours de l'été (fin août-début septembre 275)[1].

Vie de Tacite. — Procès-verbal de la séance du Sénat où Tacite est proclamé empereur (§ 3-§ 6). Ce texte contient des erreurs historiques grossières : « Trajanus ad imperium senex venit » (§ 3, 5). « ... Hadrianus ad imperium senex venit » ; or, à leur avènement, le premier avait quarante-cinq ans et le second, quarante-deux.

Vie de Probus. — Deux pièces fausses : *a)* Procès-verbal de la séance du Sénat où est ratifiée l'élection de Probus à l'Empire (§ 11-§ 12). La date (III des nones de février = 5 février 276) est erronée, Probus étant devenu empereur seulement vers le début de mai 275. Même cas pour le nom de Probus (Aurelius Valerius Probus, § 11, 6), qui n'a jamais porté le cognomen de Valerius. — *b)* Lettre de Probus au roi de Perse Narsès (§ 17, 5-6). Le roi de Perse à cette époque est non pas Narsès, qui ne prendra le pouvoir qu'au temps de Dioclétien, mais Bahram II (276-293 ap. J.-C.).

Vies des Quatre Tyrans. — Lettre d'Hadrien à Servianus (§ 8). La

1. L. Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, p. 337.

Digitized by Google

pièce est certainement fausse et l'on peut en faire doublement la preuve : *a)* § 8, 8 : « In filium meum Verum multa dixerunt. » Le voyage d'Hadrien en Égypte est de 130-131, et la lettre ne saurait être de beaucoup postérieure à cette date ; or, l'adoption du pseudo-Verus se place seulement en 136. Il y a donc déjà impossibilité chronologique. *b)* Le fils adoptif d'Hadrien s'appelait L. Ceionius Commodus, avant son avènement, L. Aelius Caesar après ; mais il n'a jamais porté le nom de Verus, que ne donnent ni les textes inattaquables, ni les inscriptions. Ce nom de Verus, appliqué à l'héritier présomptif d'Hadrien, ne se trouve que dans l'Histoire Auguste (Vie d'Hadrien, § 23, 11 ; § 24, 1 ; Vie de Verus, § 1, 6, et dans l'ensemble de sa biographie). A moins de supposer qu'Hadrien ne connaissait pas exactement le nom de son fils, hypothèse particulièrement hardie, la falsification du document apparaît évidente.

Voilà donc une série de documents pseudo-officiels qui sont historiquement démontrés faux. Pour une seconde catégorie, il y a tout au moins des présomptions d'inauthenticité extrêmement fortes. Ces présomptions, pour plus de commodité, nous les rangeons sous trois rubriques principales : invraisemblance de la transmission, caractère suspect du texte, singularités de ton et de langue.

a) A parcourir l'ensemble des documents transmis par l'Histoire Auguste, l'information nous en apparaît fort riche et même, peut-on dire, souvent bien indiscrète. Que des historiens consciencieux et honnêtes (nous verrons plus loin si c'était le cas) aient pu trouver dans les multiples archives de la Rome impériale des pièces officielles c'est un fait qui n'a rien que de vraisemblable ; mais, par leur origine seule, un grand nombre de documents insérés dans le recueil apparaissent déjà bien troublants[1]. — Des historiens de premier plan auraient eu peine à se procurer des pièces d'une nature aussi intime et aussi confidentielle, à plus forte raison nos médiocres biographes, dont la documentation ordinaire est d'une pauvreté désolante. *Ne quid nimis!* Les auteurs de l'Histoire Auguste en font eux aussi, à leurs dépens, la douloureuse expérience.

1. Prenons quelques exemples précis : Vie d'Avidius Cassius, une des plus insignifiantes de la série : lettres de Faustine à Marc-Aurèle (§ 9, 11-12 ; § 10, 1-12), lettres de Marc-Aurèle à Faustine (§ 9, 7-8, et § 11, 2-8), lettre d'Avidius Cassius à son gendre (§ 25, 1-8). — Vie de Diaduménien : lettre de Maximin à sa femme (§ 7, 5-7), lettre de Diaduménien à sa mère (§ 9, 1). — Vie de Sévère Alexandre : lettre de Sévère Alexandre à sa mère sur un projet de mariage entre le fils de Maximin et sa sœur Theoclia (§ 29, 2-4). — Vie d'Aurélien : lettre d'Aurélien tribun à son vicaire (§ 7, 5-8). — Vie de Tacite : lettres d'Autronius Tiberianus à son père Autronius Justus (§ 19, 1-2) et de Claudius Sapilianus à son oncle Cereius Maecianus (§ 19, 3-5). — Vies des Quatre Tyrans : lettre de l'usurpateur Proculus à son parent Maecianus.

Digitized by Google

b) En second lieu, les documents de l'Histoire Auguste fourmillent d'indications qui, sans pouvoir être rigoureusement démontrées fausses, n'en restent pas moins extrêmement suspectes[1]. Les noms de hauts fonctionnaires inconnus — préfets de la ville, préfets du prétoire, gouverneurs — se multiplient dans des proportions vraiment inquiétantes[2]. De nombreux et importants corps de troupes n'apparaissent que dans l'Histoire Auguste[3]. Il faut le répéter : qu'il y ait, notamment pour le IIIe siècle, un certain nombre de personnages, de corps de troupes, d'événements que l'Histoire Auguste soit seule à mentionner, le fait, étant donnée la pénurie générale de nos sources, n'a rien de surprenant. Mais, ce qui est remarquable, c'est que la proportion, par rapport aux données vérifiées, en soit si considérable. Isolées, ces présomptions d'inauthenticité ne suffiraient pas à entraîner la conviction ; venant à l'appui des falsifications démontrées, que nous avons groupées plus haut, elles s'imposent à l'attention et prennent aux yeux du critique une tout autre valeur.

1. Exemples : Vie de Pescennius Niger, lettre de Marc-Aurèle à Cornelius Balbus (§ 4, 1-3). Ce Cornelius Balbus risque fort d'avoir été inventé sur le modèle classique de Cornelius Balbus, l'ami de César et le client de Cicéron. — Vie d'Albinus, lettre de Septime Sévère à Clodius Albinus César (§ 7, 3-6) : « Nous enverrons à votre fils Pescennius Princus des présents dignes de vous et de lui. » Ce Pescennius Princus est absolument inconnu et, d'autre part, rapprochés de ceux de son père, ses noms manquent entièrement de vraisemblance.

2. Vie des Gordiens, lettre de Gordien III à Timésithée (§ 25, 1-4) : Félix, préfet du prétoire. — Vie de Maxime et Balbin, lettre du consul Claudius Julianus aux empereurs Maxime et Balbin (§ 17, 2-9) : Claudius Julianus et Celsus Aelianus, consuls. — Vie de Claude, lettre de Valérien au préfet du prétoire (§ 15, 1-4) : Ablavius Murena, préfet du prétoire ; lettre de Claude au procurateur de Syrie (§ 14, 2-15) : Zosimion, procurateur de Syrie ; lettre de Decius au praeses d'Achaïe (§ 16, 1-3) : Messala, gouverneur d'Achaïe. — Vie d'Aurélien, procès-verbal du conseil de guerre de Byzance (§ 13, 2-4) : Baebius Macer, préfet du prétoire ; Maecius Brundusinus, préfet de l'annone d'Orient ; Murentius, gouverneur d'Égypte ; Quintus Ancarius, praeses d'Orient ; Avulnius Saturninus, dux du limes de Scythie ; Julius Trypho, dux du limes d'Orient ; Ulpius Crinitus, dux du limes d'Illyricum et de Thrace ; Fulvius Boius, dux du limes de Rhétie. — Vie de Tacite, procès-verbal de la séance du Sénat (§ 3, 2) : Velius Cornificius Gordianus, consul ; cf. § 5, 3 : Maecius Falconius Nicomachus, sénateur consulaire ; procès-verbal de l'assemblée du peuple (§ 7, 3-4) : Aelius Cesettianus, préfet de la ville ; § 8, 4 : Moesius Gallicanus, préfet du prétoire. — Vie de Probus, lettre de Valérien au préfet du prétoire (§ 4, 3-7) : Mulvius Gallicanus, préfet du prétoire ; procès-verbal de la séance du Sénat (§ 11, 5-9) : Aelius Scorpianus, consul ; lettre de Probus au préfet du prétoire (§ 10, 7) : Capito, préfet du prétoire.

3. Vie de Claude, lettre de Valérien à Zosimion (§ 14, 2-15) : la légion V Martia. — Vie d'Aurélien, lettre de Valérien à Aurélien (§ 11, 1-9) : la légion III Felix et les Auxiliares Mesopotameni ; lettre d'Aurélien à Ceionius Bassus (§ 31, 5-9) : la légion Tertia ; lettre d'Aurélien à Ulpius Crinitus (§ 38, 3-4) : les Dacisci et Lembarii. — Vie de Probus, lettre de Valérien à Gallien (§ 4, 1-2) : les cohortes de Saraceni ; lettre de Valérien à Probus (§ 5, 5-8) : de nouveau la légion III Felix.

Digitized by Google

c) Une étude détaillée nous entraînerait trop loin. Sur ce point encore, il nous faut nous borner à quelques exemples aussi typiques que possible. Avant tout, il importe de noter l'insignifiance et le bavardage qui se donnent libre carrière dans ces pseudo-documents officiels. Ils pratiquent à merveille l'art de parler pour ne rien dire et révèlent une virtuosité rare dans le maniement du lieu commun[1].

L'inintelligence y est monnaie courante : telle cette lettre que Macrin est censé adresser à sa femme (Vie de Diaduménien, § 7, 5-7) : « On a une lettre d'Opilius Macrin, père de Diaduménien, dans laquelle il se félicite moins d'être parvenu à l'Empire, où il occupait le second rang, que d'être devenu le père d'un Antonin, car à cette époque ce nom ne le cédait même pas à celui des dieux..... » ; celle d'Opilius Macrinus à sa femme Nonia Celsa : « Le bien qui vient de nous arriver ne saurait s'apprécier. Vous croyez peut-être que je parle de l'Empire ; non, je ne regarde pas comme un si grand avantage ce que la fortune assure même à d'indignes favoris. Me voilà le père d'un Antonin ! Vous êtes la mère d'un Antonin ! Quelle félicité pour nous ! Quel bonheur pour notre famille ! Quelle gloire pour l'Empire, qui sera enfin heureux ! Fassent les dieux, fasse Junon, votre divinité, que Diaduménien ait les vertus de celui dont il porte le nom et que je sois moi-même jugé digne d'être le père

1. Vie d'Avidius Cassius, lettre de Marc-Aurèle à Faustine (§ 11, 2-8), éloge de la clémence : « Vous prenez vivement à cœur, ma chère Faustine, les intérêts de votre mari et de nos enfants. J'ai relu à Formies la lettre dans laquelle vous m'exhortez à punir les complices de Cassius. Mais je suis décidé à faire grâce à ses enfants, à son gendre, à sa femme ; j'écrirai même au Sénat de ne prononcer ni une confiscation trop forte, ni une peine trop sévère. Rien ne fait plus d'honneur que la clémence à un empereur romain : c'est cette vertu qui a élevé César au rang des dieux, qui a consacré la mémoire d'Auguste, qui a mérité à votre père le nom de pieux. En un mot, si on avait suivi mon conseil pendant cette guerre, Cassius vivrait encore, » etc..., et cette autre lettre de Marc-Aurèle à Verus sur le même sujet (§ 2) : « J'ai lu votre lettre où vous manifestez des craintes qui ne sauraient convenir à un empereur, à un gouvernement tel que le nôtre. Si les dieux destinent l'Empire à Avidius Cassius, nous ne pourrions nous en défaire quand bien même nous le voudrions, car vous savez le mot de votre bisaïeul : Nul prince n'a tué son successeur. Si, au contraire, il ne doit pas régner, il trouvera sa perte dans ses entreprises mêmes, sans que nous recourions à des mesures cruelles. Ajoutez à ces raisons que nous ne devons pas faire un criminel d'un homme que personne n'accuse et qui, ainsi que vous le dites vous-même, est aimé des soldats. Enfin telle est la nature des crimes d'État que ceux mêmes qui en sont convaincus passent toujours pour opprimés. Je vous rappellerai aussi ce que disait votre aïeul Hadrien : Quelle misérable condition que celle des princes ! On ne les croit sur les complots de leurs ennemis que quand ils en ont péri victimes. Domitien l'avait dit avant lui, mais j'aime mieux vous citer Hadrien, parce que les meilleures maximes perdent leur autorité dans la bouche des tyrans. Laissons donc sa conduite pour ce qu'elle est, puisque nous avons en lui un général excellent, ferme, courageux, nécessaire à l'État. Pour ce que vous me dites de pourvoir par sa mort à la sécurité de mes enfants, qu'ils périssent donc si Avidius Cassius mérite plus qu'eux d'être aimé, si le bien de l'État exige que Cassius vive plutôt que les enfants de Marc-Aurèle ».

Digitized by Google

d'un Antonin ! » ; cette autre enfin, de l'usurpateur Proculus à son parent Maecianus (Vie des Quatre Tyrans, § 12, 7), dont la grossièreté n'a d'égale que l'ineptie — « rem ineptam et satis libidinosam », dit le biographe lui-même, dont l'aveu (une fois n'est pas coutume) est trop piquant pour que nous le passions sous silence.

Autre trait à relever : l'esprit tendancieux. Nombreux sont les documents dont le seul objet est de caractériser un personnage, de légitimer son élévation ou d'appuyer une assertion donnée dans le texte. Les biographes aiment à réunir une série de jugements (judicia) portés sur un futur empereur par les souverains sous les ordres desquels il a antérieurement servi. Le procédé apparaît déjà dans les Vies de la première partie : Vie d'Albinus : lettre de Marc-Aurèle à ses préfets sur Albinus (§ 10, 6-8), autre lettre analogue (§ 10, 9-12) ; mais c'est surtout dans les dernières, de Claude à Carus, qu'il atteint son plein développement [1].

Dans d'autres cas, il s'agit de prouver l'exactitude d'un jugement ou d'un fait mentionné dans le corps même de la biographie. — Vie d'Avidius Cassius : une tradition, représentée notamment par l'historien Marius Maximus, accusait l'impératrice Faustine, femme de Marc-Aurèle, de complicité dans l'usurpation d'Avidius Cassius. Cette tradition, le biographe la combat et, pour mieux la ruiner, il donne deux lettres de Faustine à son mari. Première lettre (§ 9, 11-12) : « J'arriverai demain, comme vous m'en priez, à Albanum. Permettez, en attendant, que je vous conjure, si vous aimez vos enfants, de poursuivre rigoureusement ces révoltes. Le mauvais exemple peut gagner les chefs et les soldats, qui, s'ils ne sont réprimés, deviennent bientôt oppresseurs ». Seconde lettre (§ 10) : « Ma mère Faustine a exhorté aussi votre père Antonin le Pieux, après la révolte de Celsus, à considérer ce qu'il devait à sa famille et à l'État. Car ce n'est pas être un bon prince que de

1. Vie de Claude (§ 14) : « Citons maintenant les jugements qu'ont portés sur Claude les empereurs, jugements qui pouvaient faire présumer que Claude serait un jour élevé à l'Empire. » Il n'y en a pas moins de quatre : *a)* lettre de Decius à Messala, gouverneur d'Achaïe (§ 16) ; *b)* lettre de Valérien à Zosimion, procurateur de Syrie (§ 14, 2-5) ; *c)* lettre de Valérien à Ablavius Murena, préfet du prétoire (§ 15) ; *d)* lettre de Gallien à Venustus (§ 17). — Vie d'Aurélien : *a)* lettre de Valérien au consul Antoninus Gallus (§ 8, 2-4) ; *b)* lettre de Valérien à Ceionius Albinus, préfet de la ville (§ 9, 2-7) ; *c)* lettre de Valérien à Aurélien (§ 11, 1-9) ; *d)* lettre de Valérien au préfet de l'aerarium Aelius Xifidus (§ 12, 1-2) ; *e)* procès-verbal du conseil de guerre de Byzance (§ 13-14) ; *f)* lettre de Claude à Aurélien (§ 17, 2-4). — Vie de Probus : *a)* lettre de Valérien à Gallien (§ 4, 1-2) ; *b)* lettre de Valérien à Mulvius Gallicanus, préfet du prétoire (§ 4, 3-7) ; *c)* lettre de Valérien à Probus (§ 5, 5-8) ; *d)* lettre de Gallien aux tribuns des armées d'Illyricum (§ 6, 2-3) ; *e)* lettre d'Aurélien à Probus (§ 6, 6) ; *f)* lettre de Tacite à Probus (§ 7, 3-4).

Digitized by Google

ne songer ni à son épouse ni à ses enfants. Considérez l'extrême jeunesse de notre fils Commode ; Pompeianus, notre gendre, est vieux et étranger. Voyez donc ce que vous devez décider à l'égard de Cassius et de ses complices. Gardez-vous de pardonner à des hommes qui ne vous ont pas ménagé et qui ne feraient grâce ni à vous ni à nos enfants s'ils étaient vainqueurs... » Après avoir cité cette pièce, le biographe conclut triomphalement (§ 11, 1) : « On voit par cette lettre que Faustine n'était pas complice de Cassius, puisqu'elle insistait pour qu'il fût sévèrement puni, puisqu'elle représentait à Marc-Aurèle, qui penchait vers la clémence, la nécessité d'une vengeance terrible. » Mais le malheur veut que, de ces deux documents, le premier soit faux, le second extrêmement suspect ; tout ce fragile échafaudage d'un piètre historien s'écroule irrémédiablement du même coup.

Un des thèmes favoris de la biographie d'Avidius Cassius est l'excessive sévérité du personnage. Une lettre de Marc-Aurèle à son préfet (§ 5, 5-9), document dont la fausseté est, nous l'avons vu ci-dessus, démontrée certaine, et la réponse du préfet à l'empereur (§ 5, 9-11) viennent à point nommé fournir la confirmation nécessaire : « J'ai confié à Avidius Cassius », écrit Marc-Aurèle, « les légions de Syrie qui vivent plongées dans la mollesse et dans les délices de Daphné et qui font, d'après ce que m'écrit Caesonius Vectilianus, un continuel usage des bains chauds. Je ne crois pas avoir fait un mauvais choix ; vous connaissez aussi Cassius, qui a la sévérité de tous ceux dont il porte le nom et qui rétablira l'ancienne discipline, sans laquelle on ne saurait gouverner les soldats. Vous savez le vers si souvent cité d'un grand poète : Moribus antiquis res stat romana virisque... » — « Vous avez sagement fait », répond le préfet, « en donnant à Cassius le commandement des légions de Syrie. Rien n'est plus nécessaire qu'un chef sévère pour les soldats. Il interdira certainement les bains chauds et les fleurs dont les soldats se chargent le cou, la tête et la poitrine... » — Même note dans la Vie de Pescennius Niger. Septime Sévère écrit à Ragonius Celsus, gouverneur de Gaule (§ 3, 9-12) : « Il est honteux pour nous de ne pouvoir imiter la discipline militaire de ceux que nous domptons les armes à la main. Vos soldats courent çà et là ; vos tribuns se baignent au milieu du jour ; leurs salles à manger sont des cabarets et leurs chambres de mauvais lieux ; ils ne font que danser, boire et chanter ; ils ne mettent ni terme à leurs festins, ni mesure à leurs libations. Verrait-on de telles choses si nous avions conservé le moindre souvenir de l'ancienne discipline? Corrigez d'abord les tribuns, puis le soldat ; tant que vous le craindrez, il ne vous craindra pas. L'exemple

Digitized by Google

de Niger a dû vous apprendre que le soldat ne craint ses tribuns et ses chefs que lorsqu'il les voit se bien conduire. »

Le biographe des Trente Tyrans accuse Gallien de cruauté et d'inhumanité. Une pseudo-lettre de l'empereur est aussitôt insérée à l'appui de cette accusation (§ 9, 5-9) : « Il nous reste une lettre de Gallien à Celer Venerianus qui montre toute la férocité de son caractère. Je la rapporterai pour prouver que ce monstre de luxure déployait à l'occasion une cruauté inouïe : « Gallien à Venerianus. Je ne serai point « satisfait si vous vous bornez à tuer les soldats ; j'aurais pu devoir leur « mort au hasard de la guerre. Il faut tuer tous les hommes, même les « vieillards et les enfants, si on le peut sans nous exposer à un trop vif « mécontentement. Il faut tuer quiconque a eu contre moi de mau« vaises intentions. Il faut tuer quiconque a mal parlé de moi ; de moi, le « fils de Valérien ; de moi, le père et le frère de tant de princes. Songez « qu'Ingenuus a été fait empereur. Déchirez, tuez, massacrez. Péné« trez-vous bien de mes sentiments et partagez la colère de celui qui « vous écrit [1]. »

Ce rôle démonstratif qui se manifeste si souvent dans l'Histoire Auguste ne ressort pas seulement d'une comparaison entre le libellé des documents et le texte proprement dit de la biographie ; les auteurs eux-mêmes se sont attachés à le mettre en pleine lumière. — Dans la Vie d'Avidius Cassius, § 11, 1, il s'agit de prouver l'inanité de l'accusation qui faisait de l'impératrice Faustine la complice d'Avidius Cassius : « On

1. Le biographe de Diaduménien dit dans son texte (§ 1, 4) que ce personnage a reçu de son père Macrin le surnom d'Antonin ; il cite à l'appui quatre documents : *a)* discours de Macrin aux soldats (§ 1, 4-7, et § 2, 1) ; *b)* discours de Diaduménien aux soldats (§ 2, 1-4) ; *c)* édit de Macrin au peuple (§ 2, 10) ; *d)* lettre de Macrin à sa femme Nonia Celsa (§ 7, 5-7). — L'auteur de la Vie de Maximin (§ 27, 1) nous parle de la beauté remarquable du fils de cet empereur : document confirmatif, lettre de Maximin (§ 29, 7). — Cf. encore : Identité de Maxime et Balbin, texte (Vie de Maxime et Balbin, § 16, 7) ; document, lettre du consul Claudius Julianus (§ 17, 2-10) ; capacité particulière de Ballista en matière d'intendance, texte (Vies des Trente Tyrans, § 18, 4 : « Vir in provisione annonaria singularis ») ; document, lettre de Valérien à Ragonius Clarus, préfet d'Illyricum et des Gaules (§ 18, 5-10). — Sévérité d'Aurélien, texte (Vie d'Aurélien, § 7, 4) ; documents, lettres d'Aurélien tribun à son vicaire (§ 7, 5-8) et de Valérien au consul Antoninus Gallus (§ 8, 2-4). — Adoption d'Aurélien par Ulpius Crinitus, texte (§ 10, 3) ; documents, ensemble des pièces du conseil de guerre de Byzance (§ 13-14). — Restauration sénatoriale du temps de Tacite, texte (Vie de Tacite, § 18, 1) ; documents, lettres du Sénat aux sénats municipaux de Carthage, Trèves et d'autres villes (§ 18, 2-6) ; lettres particulières d'Autronius Tiberianus à son père Autronius Justus et de Claudius Sapilianus à son oncle Cereius Maecianus (§ 19, 1-5). — Origine gothique de la femme de l'usurpateur Bonosus, texte (Vies des Quatre Tyrans, § 15, 4), document ; lettre d'Aurélien à Gallonius Avitus, légat de Thrace (§ 15, 6-7). — Origine romaine de Carus, texte (Vie de Carus, § 4, 4-6) ; documents, lettre de Carus à son légat Junius (§ 4, 6-7) et fragment de lettre de Carus au Sénat (§ 5, 2).

Digitized by Google

voit par cette lettre que Faustine n'était pas complice de Cassius, puisqu'elle insistait pour qu'il fût sévèrement puni, puisqu'elle représentait à Marc-Aurèle, qui penchait vers la clémence, la nécessité d'une vengeance terrible. » — Le biographe de Maxime et Balbin se propose de montrer l'identité des deux personnages désignés sous les noms de Maxime dans les sources grecques et de Pupien dans les sources romaines, et il écrit, § 17, 1-§ 18, 1-2 : « C'est pour moi une occasion de rapporter la lettre de félicitation envoyée par le consul de cette année-là au sujet de Pupien et Balbin ;... cette lettre prouve que Pupien est le même personnage auquel plusieurs écrivains donnent le nom de Maxime ». — A propos de la sévérité d'Aurélien : Vie d'Aurélien, § 8, 5 : « Cette lettre prouve combien Aurélien était sévère, puisque Valérien lui-même disait le redouter. » — Ou encore : Vie de Carus, § 4, 5 et 8 : « Quant à lui (Carus), il est incontestable qu'il voulut passer pour Romain, comme le prouve une de ses lettres, qu'il écrivit en qualité de proconsul à son légat et pour l'exhorter à se bien conduire... On voit par cette lettre qu'il voulait rattacher aux Romains son origine », et plus loin, § 5, 3 : « Ce passage (il s'agit d'un discours au Sénat) est une nouvelle preuve qu'il voulait qu'on le crût Romain, c'est-à-dire originaire de Rome. »

Signalons encore l'esprit de mauvais aloi et le goût malencontreux du calembour, mal chronique chez les biographes de l'Histoire Auguste. — Vie d'Avidius Cassius, lettre de Verus (§ 1, 6-9) : « Avidius Cassius est, à ce qu'il me semble, avide de l'Empire... *Avidius* Cassius *avidus* est imperii quantum et mihi videtur. » — Vies des Trente Tyrans, discours de l'usurpateur Marius, un ancien forgeron (§ 8, 7-13) : « Que l'on m'objecte mon état de forgeron, pourvu que les nations étrangères apprennent par leurs défaites que j'ai manié le fer en Italie, que toute l'Alémannie, que toute la Germanie, que toutes les nations qui avoisinent ces pays reconnaissent dans les Romains un peuple né pour les armes et redoutent surtout la mienne..... Ars mihi objiciatur *ferraria*, dum me et exterae gentes *ferrum* attrectasse suis cladibus recognoscant in Italia. Denique ut omnis Alemannia omnisque Germania Romanum populum *ferratam* putent gentem ut specialiter in nobis *ferrum* timeant[1]. »

1. Autres exemples : Vies des Trente Tyrans, procès-verbal de la séance du Sénat où l'on décerne à Pison les honneurs de l'apothéose (§ 21, 3-4) : « Le septième jour des calendes de juillet, la nouvelle étant arrivée que Pison avait péri sous les coups de Valens et que celui-ci avait été à son tour tué par ses propres soldats, Arellius Fuscus, consulaire, qui avait succédé à Valérien dans le droit de parler le premier, dit : « Consul, prends les avis... *Consul, consule.* » — Vie d'Aurélien, lettre d'Aurélien au Sénat, qui lui avait donné le surnom de *Carpicus*, à la suite de sa victoire sur les Carpes (§ 30, 4-5) : « Il ne vous reste plus qu'à m'appeler *Carpiculus.* » Or on sait, ajoute le biographe, que ce mot est le nom d'une chaussure. Ce nouveau

Digitized by Google

Cette manie du calembour sévit même dans des textes que l'on donne comme appartenant au domaine de l'épigraphie officielle : Vie de Pescennius Niger, épitaphe de cet empereur (§ 12, 6) : « Il est aimé des rois, aimé des peuples, aimé de l'immortelle Rome. Il est cher aux Antonins et à tout l'Empire. Il se nomme Niger et nous l'avons fait noir (il s'agit d'une statue de marbre) afin que la matière fût semblable à la personne... *Nigrum* nomen habet, *nigrum* formavimus ipsi... » — Vie des Gordiens, épitaphe du tombeau de Gordien III (§ 34, 3-4) : « Au divin Gordien, vainqueur des Sarmates, vainqueur des séditions romaines, vainqueur des Germains, mais non vainqueur des Philippes — sed non victori *Philipporum.* » Ces derniers mots furent, à ce qu'il paraît, ajoutés, parce que vaincu dans les champs de Philippes par les Alains, qui avaient fondu sur lui à l'improviste, il s'était retiré devant eux. Mais l'on pouvait entendre aussi par là qu'il avait été tué par les Philippes.

Quant à la langue et au style des documents, qui fournissent un argument capital en l'espèce, nous y reviendrons plus loin.

En résumé, la falsification est certaine pour un grand nombre de documents de l'Histoire Auguste ; elle est plus que vraisemblable pour l'ensemble des autres. Les seuls qui semblent pouvoir être admis comme authentiques sont les acclamations du Sénat à la mort de Commode (Vie de Commode, § 18-19), tirées de Marius Maximus, et peut-être aussi, mais le fait reste très douteux, les acclamations analogues au début du règne de Sévère Alexandre (Vie de Sévère Alexandre, § 6-11), probablement empruntées à la même source. Encore une double réserve est-elle nécessaire : le fond en est parfaitement vide, selon l'usage, et il n'est nullement démontré que les biographes de ces deux empereurs nous en aient transmis fidèlement le texte officiel. De tous les autres documents, il n'en est aucun que l'on puisse considérer

surnom lui semblait déparer ceux de Gothicus, Sarmaticus, Armeniacus, Parthicus et Adiabenicus qu'il portait déjà. — Vie de Probus, lettre de Valérien au préfet du prétoire Mulvius Gallicanus (§ 4, 3-7) : « Vous êtes peut-être étonné que j'aie fait un si jeune tribun, contrairement à la constitution du divin Hadrien ; mais vous le serez beaucoup moins si vous songez qu'il s'agit de Probus, qui est véritablement digne de son nom ; je n'en trouve jamais d'autre en pensant à lui et l'on pourrait, s'il ne le portait pas, le lui donner comme surnom... Sed non multum miraberis, si *Probum* cogites adolescentem vere *probum*... » — Vie de Tacite, procès-verbal de la séance sénatoriale (§ 6, 1-9) : « Si vous voulez vous rappeler les monstres des âges précédents, les Nérons, les Élagabals, les Commodes, ou plutôt ces empereurs toujours incommodes... Enim vero si recolere velitis vetusta illa prodigia, Nerones dico et Heliogabalos et *Commodos*, seu potius semper *incommodos*... » — Vie de Carus, lettre de Julius Calpurnius au préfet de la ville (§ 8, 5) « : Tandis que Carus notre prince vraiment cher était malade... Cum *Carus* princeps noster *vere carus* aegrotaret... »

Digitized by Google

comme authentique et que l'on ait par suite le droit d'utiliser comme tel.

2° Quel est l'auteur ou quels sont les auteurs de ces documents? Trois hypothèses sont possibles, et il n'y en a que trois : les documents ont été introduits dans le recueil de l'Histoire Auguste postérieurement à sa rédaction ; les biographes les ont trouvés déjà existants dans leurs sources et les y ont pris pour les insérer dans leur texte ; les documents sont l'œuvre des auteurs de l'Histoire Auguste eux-mêmes.

La première hypothèse se heurte à une difficulté insurmontable : la répartition des documents à travers le recueil. L'Histoire Auguste, dans l'état où elle nous est parvenue, comprend trente biographies ou ensembles de biographies (Trente Tyrans et Quatre Tyrans). Sur ce total, il y a douze biographies : Vies d'Hadrien, Aelius, Antonin, Marc-Aurèle, Verus, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, Caracalla, Géta, Élagabal, Gallien, qui ne contiennent aucun document ; les dix-huit autres, au contraire : Vies d'Avidius Cassius, Commode, Pescennius Niger, Albinus, Macrin, Diaduménien, Sévère Alexandre, Maximin, Maxime-Balbin, Gordiens, Valérien, Trente Tyrans, Claude, Aurélien, Tacite, Probus, Quatre Tyrans, Carus et ses fils, en présentent un nombre plus ou moins considérable. De plus, si l'on suit l'ordre chronologique, on voit que les deux séries de biographies — biographies à documents et biographies sans documents — s'entremêlent ; les premières sont indiquées en lettres italiques dans la liste suivante : Hadrien, Aelius, Antonin, Marc-Aurèle, Verus, *Avidius Cassius*, Pertinax, Didius Julianus, Septime Sévère, *Pescennius Niger*, *Albinus*, Caracalla, Géta, *Macrin*, *Diaduménien*, Élagabal, *Sévère Alexandre*, *Maximin*, *Maxime-Balbin*, *Gordiens*, *Valérien*, Gallien, *Trente Tyrans*, *Claude*, *Aurélien*, *Tacite*, *Probus*, *Quatre Tyrans*, *Carus et ses fils*. — Cette double anomalie est incompatible avec l'hypothèse que les documents auraient été introduits après coup dans le recueil de l'Histoire Auguste. Il serait superflu d'insister.

Nous sommes ramenés ainsi à l'alternative suivante : ou bien les auteurs des biographies ont trouvé les documents dans leurs sources ou bien ils les ont composés eux-mêmes. De ces possibilités, laquelle est la vraie? — En faveur de la seconde (composition par les biographes eux-mêmes), il y a tout d'abord deux fortes présomptions. La première résulte de la manière dont l'Histoire Auguste a utilisé l'une de ses sources, Hérodien. Hérodien est, sous forme médiate, il est vrai, à la base du récit dans les deux biographies de Maximin et de Maxime-Balbin ; les biographes le connaissaient et, au moins occasionnellement,

Digitized by Google

ils ont eu recours au texte original. L'historien grec contient quelques documents, par exemple le discours de Maximin à ses soldats (§ 7, 8, 4-8). Les biographes des Vies intéressées avaient donc à portée de la main, pour ainsi dire, des pièces qu'il leur suffisait de prendre et de traduire pour les insérer dans leurs biographies. Or, ils ne l'ont pas fait. Procédé plus curieux encore : non seulement l'auteur de la Vie de Maximin n'a pas emprunté à l'historien grec le discours de Maximin à ses soldats, mais il l'a remplacé par un autre de son cru (Vie de Maximin, § 18, 1-3). — En second lieu, la chronique de Dexippe, qui s'étendait jusqu'au règne de Claude, était la source directe et fondamentale pour un certain nombre de biographies, notamment pour celles de Valérien et Gallien. Or, de ces deux biographies, la première contient des documents insérés ; la seconde, celle de Gallien, en manque totalement. Dexippe, conformément à la pratique générale des chroniqueurs grecs et latins, donnait les faits sans documents à l'appui. La biographie de Valérien, qui comporte des documents et dont la source principale est cependant Dexippe, ne peut les avoir puisés à cette chronique, puisque celle-ci en était complètement dépourvue.

Ces présomptions sont déjà fortes à elles seules. Mais il y a plus : nous pouvons avoir une certitude. La pierre de touche en la matière, c'est la question de bonne foi. Si nos biographes ont trouvé les documents dans leurs sources et n'ont fait que les reproduire, leur sens critique peut être en défaut, mais du moins leur sincérité et leur loyauté restent hors de cause. Si, au contraire, au lieu de les emprunter à d'autres, ils les ont fabriqués eux-mêmes, ce sont d'impudents faussaires. Le problème capital est donc celui-ci : parmi les documents insérés dans l'Histoire Auguste, en existe-t-il pour lesquels nous puissions prendre les biographes en flagrant délit de mensonge et de falsification? A ce point de vue, nous diviserons les documents en deux catégories : ceux dont la provenance n'est pas spécifiée avec précision, ceux qui se trouvent dans le cas contraire :

Les documents de la première catégorie sont, en règle générale, introduits par une formule plus ou moins vague. — Vie d'Avidius Cassius (§ 1, 6) : « Le passage suivant d'une lettre de Verus prouve qu'il forma aussi contre lui de pareils desseins... Vero autem illum parasse insidias, ipsius Veri epistola indicat quam inserui. » Id. (§ 5, 4-5) : « Il existe à ce sujet une lettre de Marc-Aurèle à son préfet ; la voici... Exstat de hoc epistola divi Marci ad praefectum suum talis. » Id. (§ 9, 6-7) : « C'est, en effet, à ce moment qu'eut lieu la révolte de Cassius, comme le prouve cet extrait d'une lettre de Marc-Aurèle à Faustine... Tunc enim Cassius rebellavit, ut probat epistola missa ad Faus-

Digitized by Google

tinam, cujus hoc exemplum est. » Id. (§ 10, 1) : « On lit dans une autre lettre de Faustine à Marc-Aurèle... Item alia epistola ejusdem Faustinae ad Marcum. » Id. (§ 11, 2-3) : « Voici maintenant ce que lui répondit l'empereur... Cui Antoninus quid rescripserit, subdita epistola perdocebit. » Id. (§ 14, 1-2) : « On a de lui (Cassius) une lettre qu'il écrivit comme empereur à son gendre et qui est conçue dans ces termes... Nam exstat epistola ejus ad generum suum jam imperatoris ejusmodi. » — Vie de Pescennius Niger (§ 3, 9) : « On a une lettre de Sévère adressée à Ragonius Celsus, gouverneur des Gaules, et dans laquelle il s'exprime ainsi... Exstat epistola Severi qua scribit ad Ragonium Celsum Gallias regentem. » Id. (§ 4, 1) : « Voici maintenant ce que Marc-Aurèle écrivait sur Pescennius comme soldat à Cornelius Balbus... De hoc adhuc milite Marcus Antoninus ad Cornelium Balbum. » — Vie d'Albinus (§ 2, 1). « Commode, en lui donnant un successeur, lui avait écrit une lettre par laquelle il le créait César et que je rapporterai ici... Nunc ad hunc eumdem quondam Commodus cum successorem Albino daret, litteras dederat quibus jusserat ut Caesar esset. Exemplum indidi. » Id. (§ 10, 4-5) : « On a des lettres de Marc-Aurèle qui rendent un bon témoignage des mœurs et des vertus d'Albinus. Il ne sera pas inutile de citer à ce sujet celle qui fut adressée par cet empereur à ses préfets... Exstant praeterea Marci epistolae de hoc eodem, quae testimonium et virtutum ejus ferant et morum, quarum unam inserere ad praefectos datam super ejus nomine absurdum non fuit. » Id. (§ 12, 5) : « Il existe une lettre de Sévère au Sénat qui montre bien son caractère... Exstat epistola Severi qua ostendit animum suum, missa ad Senatum, cujus hoc exemplum est. » Id. (§ 14, 3) : « Pour prouver la vérité de mon récit, je vais citer une lettre de Commode à ses préfets du prétoire, lettre où il laissait voir l'intention de faire périr Albinus... Ut autem hoc verum intelligatur, epistolam Commodi ad praefectos praetorii suos datam inserui qua de occidendo Albino significavit suam mentem. » — Vie de Diaduménien (§ 7, 1) : « On a une lettre de Macrin, père de Diaduménien, dans laquelle il se félicite... Exstat epistola Macrini patris Diadumeni. » Id. (§ 9, 1) : « On a encore de lui une lettre à sa mère que voici... Exstat alia epistola ad matrem ab eodem destinata talis. » — Vie des Gordiens (§ 5, 2) : « On a de Sévère Alexandre une lettre où il remercie le Sénat d'avoir donné à Gordien le proconsulat de cette province... Exstat epistola ipsius Alexandri, qui Senatui gratias agit quod Gordianum ad Africam proconsulem destinaverit. » Id. (§ 13, 2) : « On a encore la lettre qu'il (Maximin) écrivit alors au préfet de la ville ; la voici... Exstat denique ejus epistola ad praefectum urbis talis. » Id. (§ 24, 1) : « On a une lettre de son beau-père (Timésithée) à Gordien et la réponse de celui-ci... Exstat denique et soceri ejus ad eum epistola et ipsius Gordiani ad socerum. » — Vies des Trente Tyrans (§ 9, 5) : « Il existe une lettre de Gallien à Celer Venerianus qui montre toute la férocité de son caractère... Exstat sane epistola Gallieni quam ad Celerem Venerianum scripsit. » Id. (§ 18, 11) : « Il existe une autre lettre de Valérien dans laquelle il remercie Balliste... Est et alia ejus epistola qua gratias Ballistae agit. » Id.

Digitized by Google

(§ 30, 4) : « Il existe une lettre d'Aurélien dans laquelle il rend hommage aux qualités de sa captive (Zénobie)... Exstat epistola Aureliani, quae captivae mulieri testimonium fert. » — Vie de Claude (§ 7, 1) : « Il existe une lettre de Claude adressée au Sénat et destinée à être lue au peuple dans laquelle il fait mention de cette multitude d'ennemis. » Id. (§ 14, 2 ; § 15, 1 ; § 16, 1), toute la série des *Judicia* sur Claude (lettres de Valérien à Zosimion, à Ablavius Murena, de Decius à Messala), dont aucune ne porte d'indication de provenance. — Vie d'Aurélien (§ 17, 1) : « Il existe à ce sujet une lettre (de Claude) que mon exactitude habituelle me fait un devoir de citer... Exstat epistola quam ego (ut soleo) fidei causa... inserendam putavi. » Id. (§ 20, 4) : « On a sur ce recours aux livres sibyllins une lettre d'Aurélien que je citerai aussi... Est epistola Aureliani de libris Sibyllinis ; nam ipsam quoque indidi. » Id. (§ 26, 2) : « On a une lettre qu'il écrivit alors à Mucapor... Epistola ejus exstat ad Mucaporem missa. » Id. (§ 31, 4) : « La cruauté d'Aurélien ou, comme le disent certains auteurs, sa sévérité fut extrême, et l'on cite de lui une lettre contenant l'aveu des vengeances terribles qu'il tira des rebelles... Ut epistola ejus feratur confessionem immanissimi furoris ostentans. » Id. (§ 38, 2) : « Comme le prouve une de ses lettres adressée à Ulpius Crinitus, qui était alors consul pour la troisième fois... Ut epistola docet missa ad Ulpium Crinitum ter consulem. » Id. (§ 41, 1) : « Peut-être lira-t-on avec intérêt la lettre adressée par l'armée au Sénat... Non injucumdum est ipsas inserere litteras quas ad Senatum exercitus misit. » Id. (§ 47, 1) : « Il augmenta d'une once sur le tribut de l'Égypte le pain destiné au peuple de Rome, ainsi qu'il s'en glorifie lui-même dans une lettre adressée au préfet de l'annone... Ut quadam epistola ad praefectum annonae urbis etiam ipse gloriatur. » — Vie de Tacite (§ 3, 1) : « Il importe de savoir comment Tacite fut nommé empereur... Interest tamen ut sciatur quemadmodum Tacitus imperator sit creatus. » Id. (§ 19, 1 et 6) : « Je citerai aussi quelques lettres particulières... Il serait trop long de transcrire toutes les lettres que j'ai trouvées et lues... Privatae autem epistolae hae fuerunt... Longum est omnes epistolas connectere quas reperi, quas legi. » — Vie de Probus (§ 3, 6) : « Il existe une lettre de Valérien à Gallien dans laquelle il fait l'éloge du jeune Probus et le propose à tous comme un modèle... Exstat epistola Valeriani ad Gallienum qua Probum laudat adhuc adolescentem et imitationi omnium proponit. » Id. (§ 6, 2) : « Une lettre de Gallien à ses tribuns nous montre ce qu'était Probus... Docet Gallieni epistola ad tribunos data qui fuerit Probus. » Id. (§ 10, 6) : « Voici sa première lettre à Capito, préfet du prétoire... Prima ejus epistola data ad Capitonem praefectum praetorio talis fuit. » Id. (§ 11, 1) : « Puisque j'ai fait mention du Sénat, je citerai ici la lettre que lui écrivit Probus et la réponse de cette auguste assemblée... Quoniam mentionem Senatus fecimus, sciendum est quid ipse ad Senatum scripserit, quid item ad eum amplissimus ordo rescripserit. » — Vies des Quatre Tyrans (§ 15, 5) : « On a une lettre d'Aurélien au légat de Thrace dans laquelle l'empereur lui ordonne de faire à Bonosus certains présents à l'occasion de son

Digitized by Google

mariage ; la voici... Exstant litterae ad legatum Thraciarum scriptae, de iis nuptiis et donis quae Aurelianus Bonoso dari nuptiarum causa jussit ; quas ego inserui. » — Vie de Carus (§ 6, 2) : « La lettre de Carus au Sénat relative aux honneurs, dont il le croyait digne, montre le cas qu'il faisait de lui... Quid autem de eo Probus senserit, indicant litterae de ejus honoribus ad Senatum datae. »

Les documents dont l'Histoire Auguste indique avec précision la provenance se répartissent eux-mêmes en deux séries distinctes : ceux qui sont tirés d'autres ouvrages historiques ; ceux qui sont présentés comme pièces d'archives. Il nous faut jeter un coup d'œil sur les uns et sur les autres.

Documents de la première catégorie. — Vie de Commode (§ 18, 1-2) : « Les acclamations du Sénat après la mort de Commode furent d'une extrême violence. Pour qu'on puisse juger des sentiments de cette assemblée à son égard, j'extrairai de Marius Maximus le passage où sont consignées ces acclamations et la sentence du sénatus-consulte... Ut autem sciretur, quod judicium Senatus de Commodo fuerit, ipsas acclamationes de Mario Maximo indidi et sententiam senatus-consulti. » — Vie d'Albinus (§ 7, 2) : « Sévère lui fit remettre par des citoyens de la plus grande distinction des lettres par lesquelles il l'exhortait, Pescennius Niger étant mort, à gouverner fidèlement la République avec lui. Nous citons celle-ci d'après Cordus... Quarum exemplum hoc esse Cordus ostendit. » — Vie de Diaduménien (§ 9, 2). Le biographe, après avoir cité deux lettres de Diaduménien à son père et à sa mère, ajoute : « Lollius Urbicus rapporte dans l'histoire de son temps que ces lettres, livrées par un notaire, firent beaucoup de tort à ce jeune prince dans l'esprit des soldats... Et quantum Lollius Urbicus in historia sui temporis dicit, istae litterae per notarium proditae illi puero multum apud milites obfuisse dicuntur. » — Vie de Maximin (§ 12, 5-8) : « Quand il (Maximin) eut vaincu la Germanie, il adressa au peuple et au Sénat une lettre qu'il dicta lui-même et dont voici le sens... Aelius Cordus ajoute que ce texte était bien de lui, ce qui est croyable... Aelius Cordus dicit hanc omnino ipsius orationem fuisse, quod credibile est. » — Vie des Gordiens (§ 12, 1) : « Il importe de faire connaître le sénatus-consulte qui déclara les Gordiens empereurs et Maximin ennemi public... Junius Cordus dit que ce sénatus-consulte fut secret... Dicit Junius Cordus tacitum senatusconsultum fuisse. » — Id. (§ 14, 6-7) : « Maximin écrivit aussitôt à son fils, qui était encore loin derrière lui, d'accélérer sa marche, de peur que les soldats ne formassent quelque entreprise durant son absence. Junius Cordus dit que sa lettre

Digitized by Google

était ainsi conçue... Litterarum exemplum tale Junius Cordus dicit. » Vie d'Aurélien (§ 27, 6). Le biographe donne deux lettres échangées entre Aurélien et Zénobie avant la chute de Palmyre : « Nicomachus dit avoir traduit en grec cette lettre (celle de Zénobie), dictée en langue syrienne par Zénobie elle-même, car Aurélien avait écrit en grec celle qu'on a lue plus haut... Hanc epistolam Nicomachus se transtulisse in Graecum ex lingua Syrorum dicit ab ipsa Zenobia dictatam. » — Vies des Quatre Tyrans (§ 7, 6) : « Je vais citer une lettre d'Hadrien tirée des livres de Phlégon, son affranchi, et qui donne une juste idée du caractère des Égyptiens... Hadriani epistolam ex libris Phlegontis liberti ejus proditam ex qua penitus Aegyptiorum vita detegitur indidi. »

Pièces d'archives. — Vie de Sévère Alexandre (§ 6, 1) : « Il ne sera pas inutile d'insérer ici le discours par lequel il refusa le nom d'Antonin et le surnom de grand qui lui furent offerts par les sénateurs, mais je rapporterai avant ce discours les acclamations du Sénat dans cette circonstance. Extrait des Actes de la ville à la veille des nones de mars... Quam priusquam referam, addam acclamationes Senatus quibus id decretum est. Ex actis urbis ; ad pridie nonas martias (6 mars)... » — Vies des Trente Tyrans (§ 10, 9) : « Il existe une lettre de l'empereur Claude, écrite avant son avènement, et où il félicite Regalianus, qui commandait en Illyricum, d'avoir rendu cette contrée à l'Empire... Comme cette lettre devint alors publique et que je l'ai trouvée dans les archives, j'ai cru devoir l'insérer ici... Exstat epistola divi Claudii adhuc privati, qua Regaliano Illyrici duci gratias agit ob Illyricum redditum... Quam ego repertam in authenticis inserendam putavi ; fuit enim publica. » — Vie d'Aurélien (§ 8, 1) : « J'ai trouvé dernièrement dans les livres de lin de la bibliothèque Ulpia une lettre du divin Valérien au sujet de l'empereur Aurélien. Je la transcris, comme je le dois, sans y changer un mot... Inveni nuper in Ulpia bibliotheca inter linteos libros epistolam divi Valeriani de Aureliano principe scriptam, quam ad verbum, ut decebat, inserui. » — Id. (§ 9, 1) : « Il y a une autre lettre de Valérien où il est fait l'éloge d'Aurélien et que j'ai trouvée dans les archives de la préfecture de la ville ; cette lettre lui assignait, quand il vint à Rome, les honoraires de son grade... Ejusdem Valeriani alia est epistola quae laudes illius continet ; quam ego ex scriniis praefecturae urbanae protuli. Nam illi Romam venienti salaria sui ordinis sunt decreta. » — Id. (§ 12, 3-4), procès-verbal du conseil de

Digitized by Google

guerre de Byzance : « Comme j'ai promis de dire aussi quelque chose de l'adoption de ce grand prince, je crois devoir insérer ici des détails qui me feront peut-être accuser de prolixité, mais que la fidélité de l'histoire m'oblige à ne pas omettre et que j'ai tirés du neuvième livre des Actes d'Acholius, magister admissionum à la cour de l'empereur Valérien... Quam fidei causa inserendam credidi ex libris Acholii, qui magister admissionum Valeriani principis fuit, libro Actorum ejus nono. » — Vie de Tacite (§ 8, 1-2), procès-verbal de la séance du Sénat où Tacite est proclamé empereur : « Afin que l'on ne croie pas que je m'en suis rapporté sans preuve à quelque écrivain grec ou latin, je dirai qu'il y a dans la sixième armoire de la bibliothèque Ulpia un livre d'ivoire où a été transcrit ce sénatus-consulte, signé de la main même de Tacite, car les sénatus-consultes relatifs aux empereurs furent écrits longtemps sur un livre d'ivoire... Ac ne quis me Graecorum alicui vel Latinorum existimet temere credidisse, habet bibliotheca Ulpia in armario sexto librum elephantinum in quo hoc senatusconsultum perscriptum est ; cui Tacitus ipse manu sua subscripsit. Nam diu haec senatusconsulta quae ad principes pertinebant, in libris elephantinis scribebantur. »

Quelles conclusions précises pouvons-nous tirer de ce qui précède, pour l'identification de l'auteur ou des auteurs qui ont composé les documents en litige? La première série de ces documents, ceux qui ne comportent aucune indication d'origine, ne peut rien nous apprendre. Passons aux autres.

Les documents que nos biographes déclarent avoir empruntés à des ouvrages historiques proviennent, selon eux, des sources suivantes : Marius Maximus, Phlégon, Lollius Urbicus, Nicomachus, Cordus[1]. Pour Lollius Urbicus, Nicomachus et Cordus, les moyens de contrôle et les éléments de critique nous font donc complètement défaut. Mais le cas est tout autre pour la lettre d'Hadrien rapportée à Phlégon. Ce Phlégon, à la différence de tant d'autres sources indiquées par l'Histoire Auguste, est un écrivain dont la réalité ne saurait être mise en doute. C'était un af-

1. Marius Maximus (Vie de Commode, § 18, 1-2 : acclamations du Sénat à la mort de cet empereur, probablement authentiques, comme nous l'avons dit plus haut) ; Phlégon (Vies des Quatre Tyrans, § 7, 6 : lettre d'Hadrien au consul Servianus) ; Lollius Urbicus (Vie de Diaduménien, § 9, 2 : lettres de Diaduménien à son père et à sa mère) ; Nicomachus (Vie d'Aurélien, § 27, 6 : lettre de Zénobie à Aurélien) ; Cordus, avec des variantes dans le libellé du gentilice de cet auteur (Aelius Cordus, Vie de Maximin, § 12, 7-8 ; Junius Cordus, Vie des Gordiens, § 12, 1 ; Cordus tout court, Vie d'Albinus, § 7, 2).

Digitized by Google

franchi d'Hadrien, que citent Eusèbe[1] et Suidas[2], et dont nous possédons de nombreux fragments[3] : « Hadrien était si avide de réputation », nous dit le biographe de cet empereur (§ 16, 1), « qu'il remit à quelques-uns de ses affranchis, qui étaient lettrés, l'histoire de sa vie, écrite par lui-même (libros vitae suae scriptos a se), avec ordre de la publier sous leur nom, et ce que l'on a de Phlégon est, dit-on, de ce prince. » Un ouvrage officieux de ce genre, publié soit du vivant d'Hadrien, soit peu de temps après sa mort, ne peut évidemment avoir contenu de fausses lettres impériales. Or la lettre d'Hadrien, rapportée par l'Histoire Auguste, est fausse sans hésitation possible ; nous l'avons démontré plus haut. Elle ne peut donc avoir fait partie réellement de l'ouvrage de Phlégon ; le biographe des Quatre Tyrans, n'ayant pu la trouver dans la source qu'il indique, l'a nécessairement fabriquée lui-même et, pour lui donner une autorité plus grande, n'a pas hésité à la placer sous le patronage de Phlégon. Nous saisissons donc ici l'Histoire Auguste en flagrant délit à la fois de falsification et de mensonge.

Reste la dernière série de documents, de beaucoup la plus intéressante au point de vue que nous envisageons ici : les pièces d'archives. Pour nous en tenir aux documents de cette catégorie, dont le caractère apocryphe est nettement démontré, il y en a trois, pièces isolées ou ensembles : 1° Vie d'Aurélien (§ 8, 1-5), lettre de Valérien au consul Antoninus Gallus ; 2° Id. (§ 13-14), procès-verbal du conseil de guerre de Byzance ; 3° Vie de Tacite (§ 3-§ 7, 1), procès-verbal de la séance du Sénat relative à l'avènement de Tacite. Or, les biographes indiquent avec la plus grande précision l'origine de ces pseudo-documents : les « libri lintei » de la bibliothèque Ulpia (« in Ulpia bibliotheca inter linteos libros »), pour le premier ; les Actes d'Acholius, « magister admissionum » de Valérien, au livre IX (« ex libris Acholii qui magister admissionum Valeriani principis fuit, libro actorum ejus nono »), pour le second ; le « liber elephantinus » de la bibliothèque Ulpia, sixième armoire (« in bibliotheca Ulpia in armario sexto librum elephantinum »), pour le troisième. A moins d'admettre, ce qui est inacceptable, que les dépôts officiels d'archives de Rome n'aient guère contenu que des pièces fausses, nécessité est de conclure que ces pseudo-documents n'ont jamais existé comme tels et que les biographes de l'Histoire

1. *Chronique*, I, p. 265 (éd. Schoene).
2. Suidas, art. Φλέγων.
3. *Fragmenta Historicorum Graecorum*, éd. C. Müller, III, p. 602-624.

Digitized by Google

Auguste les ont fabriqués de toutes pièces. En étalant un excès de précision pour le moins suspect, ils ont fourni de leur mauvaise foi une preuve irréfutable.

Les documents de l'Histoire Auguste sont donc apocryphes et ont été composés par les auteurs des biographies eux-mêmes. Pour surcroît de preuves, une double confirmation de ces conclusions nous est fournie par le libellé des documents, tant au point de vue du fond qu'à celui de la forme. Quant au fond, voici quelques exemples caractéristiques : Vie de Maximin, lettre de Maximin au Sénat (§ 12, 6-7) : « Non possumus tantum, Patres conscripti, loqui quantum fecimus. Per quadraginta vel quinquaginta millia Germanorum vicos incendimus, greges abduximus, captivos abstraximus, armatos occidimus, in palude pugnavimus. Pervenissemus ad silvas, nisi altitudo paludum nos transire non permisisset » ; texte de la biographie (§ 12, 1-2) : « Ingressus igitur Germaniam transrhenanam per triginta vel quadraginta millia, barbari soli vicos incendit, greges abegit, praedas sustulit, barbarorum plurimos interemit, militem divitem reduxit, cepit innumeros et, nisi Germani a campis ad paludes et silvas confugissent, omnem Germaniam in romanam ditionem redegisset. » — Vie de Claude, lettre de Claude à Brochus (§ 8, 4-6) : « Delevimus trecenta viginti millia Gothorum, duo millia navium mersimus, tecta sunt flumina scutis, spatis et lanceolis omnia littora operiuntur. Campi ossibus latent tecti, nullum iter purum est, ingens carrago deserta est. Tantum mulierum cepimus ut binas et ternas mulieres victor sibi miles possit adjungere » ; texte de la biographie (§ 8, 2-3) : « Claudio igitur scriptores adulamur qui duo millia navium barbararum et trecenta viginti millia armatorum delevit, oppressit, attrivit, qui carraginem tantam, quantam numerus hic armatorum sibimet aptare potuit et parare, nunc incendia fecit, nunc cum omnibus familiis Romano servitio deputavit. » — Vie d'Aurélien, lettre d'Aurélien à Ulpius Crinitus (§ 38, 3) : « Quasi fatale quiddam mihi sit ut omnia bella quaecumque gessero, omnes motus ingravescant, ita etiam seditio intramurana bellum mihi gravissimum peperit. Monetarii, auctore Felicissimo ultimo servorum, cui procurationem fisci mandaveram, rebelles spiritus extulerunt. Hi compressi suunt septem millibus Lembariorum et Ripariensium et Castrianorum et Dacicorum interemptis. Unde apparet nullam mihi a diis immortalibus datam sine difficultate victoriam » ; texte de la biographie (§ 38, 2) : « Fuit sub Aureliano monetariorum bellum, Felicissimo rationali auctore. Quod acerrime severissimeque compescuit, septem tamen millibus suorum militum interemptis. » — Vies des Trente

Digitized by Google

Tyrans, lettre d'Hadrien à Servianus (§ 8) : « Aegyptum totam didici levem... et ad omnia famae momenta volitantem ; nemo Samarites, nemo Christianorum presbyter, non mathematicus, non haruspex, non aliptes... ; genus hominum seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum... » ; texte de la biographie (§ 7, 4-5) : « Sunt enim Aegyptii... viri ventosi, furibundi, jactantes, incuriosi atque adeo varii, liberi, novarum rerum usque ad cantilenas publicas cupientes, ... mathematici, haruspices, medici. Nam sunt Christiani, Samaritae... »

Le fait apparaît surtout très net dans les biographies parallèles de Maximin, de Maxime-Balbin et des Gordiens[1]. — Les rapprochements de forme, langue ou syntaxe, entre les documents et le texte de la biographie correspondante ne sont pas moins frappants que les analogies de fond. Il ne saurait, bien entendu, être question ici de procéder à une étude grammaticale détaillée[2] ; tout au moins y a-t-il intérêt à citer quelques exemples précis. — Vie de Maximin, lettre du Sénat aux provinces : « Senatus populusque romanus per Gordianos principes a tristissima *bellua* liberari coeptus » ; texte de la biographie (§ 15, 8) : « Ad illam *belluam* atque illius amicos, ubicumque fuerunt, persequendos. » Cf. § 17, 1 : « Maximinus... homo natura ferus, sic exarsit, ut non hominem, sed *belluam* putares. » — Vies des Trente Tyrans, lettre d'Aurélien au Sénat et au peuple (§ 30, 5) : « Si scirent quae sit illa mulier,... quam larga cum *necessitas postulet* » ; cf. texte (§ 9, 6) : « Quam (epistolam) idcirco interposui ut omnes intelligerent hominem luxuriosum crudelissimum esse, si *necessitas postulet* » ; même lettre d'Aurélien

1. La Vie de Maximin donne plusieurs documents relatifs au conflit qui mit aux prises en 238 Maximin et le Sénat : *a)* lettre du Sénat aux provinces pour leur annoncer la reconnaissance des Gordiens et la proclamation de Maximin comme ennemi public (§ 15, 6-9) ; *b)* sénatus-consulte concernant les mêmes événements (§ 16) ; *c)* discours de Maximin à ses soldats avant de marcher sur l'Italie. Aucun de ces documents ne mentionne la commission sénatoriale des « XX viri reipublicae curandae » chargée de défendre l'Italie contre l'armée impériale. Or, cette omission se retrouve également dans le texte même de la biographie. Inversement, un document inséré dans la Vie des Gordiens — le discours de Maximin à ses soldats (§ 14, 3) — nomme à deux reprises ladite commission, § 14, 3 : « Et ne hoc parum esset... pro quorum liberis arma portavimus, hi contra nos viginti viros statuerunt » ; § 14, 4-5 : « Quin imo agite ut viros decet ; properandum est ad urbem. Nam et viginti viri consulares contra nos lecti sunt quibus resistendum est nobis fortiter agentibus, vobis feliciter dimicantibus. » Or, cette mention de la commission sénatoriale, que ne connaît pas la Vie de Maximin, se retrouve avec toute la précision désirable dans le texte de la biographie des Gordiens (§ 10, 1-2) : « Sed tanta gratulatione factos contra Maximinum imperatores Senatus accepit, ut non solum gesta haec probarent, sed etiam viginti viros eligerent... Illos sane viginti viros ad hoc creaverat ut divideret his italicas regiones contra Maximinum pro Gordianis tuendas. »

2. A ce point de vue, voir surtout Wölfflin, *Die Scriptores Historiae Augustae* (*Sitzungsberichte der k. bayer. Akad. d. Wissensch.*), 1891, p. 465-538, et l'ouvrage de K. Lessing, *Scriptorum* Historiae Augustae *Lexicon*.

Digitized by Google

(§ 30, 5) : « Audio mihi objici, quod non virile munus impleverim *Zenobiam triumphando...* » ; cf. texte (§ 24, 5) : « Eum (Tetricus) *quem triumphaverat* correctorem totius Italiae fecit » ; même lettre (§ 30, 11) : « Quid de divo Claudio *sancto ac venerabili duci* » ; cf. texte (§ 32, 5) : « Hujus uxor Calpurnia fuit, *sancta et venerabilis* femina[1]. »

Léon HOMO.

(Sera continué.)

1. Même remarque et mêmes rapprochements à l'intérieur des groupes de biographies émanant incontestablement d'un même auteur : c'est le cas, nous l'avons vu, pour les deux séries de Trebellius Pollion et de Vopiscus. Vie de Valérien, réponse de Valérien à Decius (§ 6, 7) : « Ne quaeso, sanctissime imperator, ad hanc me necessitatem alliges, ut ego judicem de populo, de militibus, de senatu, de *omni penitus orbe* judicibus... » ; cf. texte de la Vie de Gallien (§ 31) : « Turbata interim re publica *toto penitus orbe* terrarum. » — Vie de Claude, lettre de Claude au Sénat avant sa victoire de Naïssus (§ 7, 3-4) : « Haec si vicero, *vicem reddite* meritis... ; *fatigata* est tota *res publica*) ; cf. texte de la Vie de Gallien (§ 9, 8) : « Milites ita doluerunt ut non multo post *vicem redderent...* », et des Vies des Trente Tyrans (§ 30, 1) : « Omnis jam consumptus pudor, si quidem *fatigata re publica* eo usque perventum est... » Même lettre de Claude (§ 7, 5) : « Gallias et Hispanias *vires rei publicae* Tetricus tenet et omnes sagittarios, quod *pudet dicere*, Zenobia possidet. » Cf. texte des Vies des Trente Tyrans (§ 15, 1) : « Nisi Odaenathus... fessis Romanae *rei publicae viribus* sumpsisset imperium », et de la Vie de Gallien (§ 6, 3) : « *Pudet prodere...* quae saepe Gallienus malo generis humani quasi per jocum dixerit. » — Vie d'Aurélien, lettre d'Aurélien à Cerronius Bassus (§ 31, 9) : « Ex his omnibus fac cohonestari templum ; mihi et *diis immortalibus* gratissimum feceris » ; cf. même Vie (§ 15, 4) : « Has Jovi optimo maximo ceterisque *diis deabusque immortalibus* vestris manibus consecrate », etc. Dans la Vie d'Aurélien, lettre d'Aurélien à Probus (§ 6, 6) : « Isti (decimani) enim sunt qui quadam felicitatis *praerogativa* praesules nisi futuros principes habere non norunt. » Cf. Vie de Probus, procès-verbal de séance sénatoriale (§ 12, 2) : « Omnia in uno principe constituta sunt rei militaris scientia... vita venerabilis, exemplar agendae reipublicae atque omnium *praerogativa* virtutum », et Vie de Carus (§ 5, 1) : « Indicat et oratio ejus ad Senatum data istam generis *praerogativam.* »

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

RÉVOLUTION

PUBLICATIONS DE TEXTES. — Le tome XXVI du monumental *Recueil des actes du Comité de Salut public*, que publie M. AULARD[1], va du 29 juillet au 29 août 1795. Le mois est relativement calme. Le drame de Quiberon s'achève ; à Bâle, la paix vient d'être signée avec l'Espagne ; à l'Est, Jourdan s'apprête à franchir le Rhin. La besogne du Comité de Salut public est de liquider les affaires courantes, et ses principales préoccupations se portent sur les troubles de l'Ouest, les désordres causés par les barbets dans les Alpes, les royalistes et les fanatiques dans le Centre, les subsistances un peu partout, l'organisation militaire, les pays réunis de Belgique et Rhénanie. Il ne reste plus maintenant que cinquante-huit jours avant la fin de la Convention, qui vraisemblablement réclameront encore deux volumes. Après quoi viendront les tables générales. Souhaitons que la terminaison soit prompte. Avant la guerre, la publication se poursuivait régulièrement à raison d'un volume presque chaque année, mais les trois derniers volumes parus sont datés de 1913, 1915 et 1918. Lorsqu'il sera enfin au complet, le *Recueil* auquel M. Aulard aura attaché son nom restera comme une des sources capitales de l'histoire de France sous la Convention[2].

ÉTUDES GÉNÉRALES ET RECUEILS D'ARTICLES. — Augustin COCHIN, quatre fois blessé comme capitaine pendant la guerre et tué au front en 1916 à

1. *Recueil des actes du Comité de Salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission*, publ. par F.-A. AULARD, t. XXVI. Paris, Imprimerie nationale et librairie Leroux, 1923 (reçu en octobre 1924), gr. in-8° (IV)-808 p. ; prix : 50 fr. Collection des documents inédits sur l'Histoire de France, publ. par le ministère de l'Instruction publique, Période révolutionnaire.

2. P. 232, lire Sapinaud. — P. 245, Esseimberg (?) : il s'agit probablement de Rheinberg. — P. 305, Bremen : non pas le port de Brême, mais vraisemblablement Bremenen en Westphalie ; une note explicative n'eût pas été inutile. — P. 391, *S*ercey. — P. 243, p*l*usieurs de. — P. 691, le texte de l'arrêté pris le 9 fructidor an III (25 août 1795) en faveur du jeune Rigaud est très obscur. Le jeune Rigaud est donné aux articles 1 et 2 comme le fils et à l'article 4 comme le frère du général Rigaud. N'y aurait-il pas là une erreur de transcription? Rigaud père (ou frère), nommé général le 5 thermidor an III (23 juillet 1795), serait, d'après l'article 1er, « mort en combattant pour la République » à une date inconnue. Il est dit en note que l'original de l'arrêté présente ici une lacune. Et pour cause : Rigaud n'est mort qu'en 1811. — P. 762, Moselle, Vosges et Moselle ; ne faut-il pas lire : Moselle, Vosges et Meurthe?

Digitized by Google

trente-neuf ans, travaillait à l'histoire de la Révolution depuis sa sortie de l'École des chartes, en 1902. Son enquête annonçait plusieurs volumes, dont le premier allait être imprimé en 1914, avec un « Discours préliminaire », qui est resté inachevé. Mais les fragments, groupés conformément au plan que l'auteur se proposait de suivre, sont aujourd'hui publiés [1]. Ils donnent une philosophie sociologique de la Révolution et de la démocratie. De 1750 à 1789 foisonnent les sociétés de pensée : secrètes, comme les loges maçonniques, ou à demi découvertes, comme les groupes académiques, littéraires et scientifiques. Elles sont philosophiques. Elles prétendent à la vérité par la libre pensée. Mais elles n'affranchissent pas : elles asservissent l'esprit. Le prétendu progrès des lumières n'est qu'un mode d'ignorance pour le plus grand nombre, grâce au secret des loges. La pensée est socialisée. De 1789 à 1793, l'opinion ainsi forgée forme un parti qui, par les clubs continuateurs des sociétés de pensée, pèse sur les autorités constituées au moyen de la corruption, du chantage et de la peur. Le citoyen n'est affranchi que pour être mieux asservi. L'individualisme ne prévaut qu'en apparence. La liberté cache la socialisation de la vie publique. Enfin, de 1793 à 1794, l'évolution s'achève. Les sociétés populaires exercent la tyrannie par la force, sous le couvert de la justice et de l'égalité. Les biens ne sont affranchis que pour masquer l'assujettissement des personnes et des choses. La vie privée est socialisée. Ainsi l'homme réel, personnel et moral est peu à peu éliminé par l'homme socialisé, passif et fictif. Or, les sociétés de pensée, les clubs et les jacobins ont aujourd'hui pour avatar les caucus anglo-saxons dont Ostrogorski et Bryce ont analysé le mécanisme en décrivant la vie politique d'Angleterre et d'Amérique ; elles donnent la clé du phénomène démocratique. Telle est la thèse. Elle est présentée sous une forme abstraite et quelque peu déconcertante. Sans doute l'auteur, s'il avait vécu, aurait-il remanié, condensé et éclairci bien des pages avant de les publier [2]. Du moins, il est permis de le supposer par respect même pour sa mémoire.

D'après le plan que M. Mathiez avait indiqué en 1922 en tête de son tome Ier, l'histoire de la Révolution qu'il publie dans la Collection Colin devait avoir trois volumes : à la chute de la royauté (1789-1792) auraient succédé la République démocratique (du 10 août au 9 thermidor) et la

1. Augustin Cochin, *La Révolution et la libre pensée*. Paris, Plon, 1924, in-16, L-292 p. ; prix : 15 fr. — En appendice, p. 254-287, des notes et canevas, écrits de 1908 à 1916, qui contribuent à faire comprendre la pensée de l'auteur, notamment le dernier en date : « Une société réelle, l'Église catholique. »

2. Ne fût-ce que pour corriger de menues erreurs. P. 141, Rewbell, lire Reubell ; les références aux décrets ou au *Moniteur* sont inexactes ou invérifiables. — P. 145, le chiffre de 800 pour les loges affiliées au Grand Orient en 1785 paraît majoré d'une centaine et sans doute faut-il lire 2,500 au lieu de 25,000 pour le nombre des filles de la société mère des Jacobins. — P. 249-250, l'opposition alléguée entre patriotes des clubs et des camps, alliés par la force des circonstances, mais jamais amis et toujours en méfiance, serait bien difficile à établir historiquement.

Digitized by Google

République bourgeoise (du 9 thermidor à l'Empire). Tels sont bien, en effet, les trois grands stades de la Révolution, et les trois courts volumes, d'importance proportionnée, auraient donné une profitable vue d'ensemble. Mais le programme n'a pas été suivi. Le tome II s'arrête au 2 juin 1793[1]. Sans doute, il est plus difficile de faire bref que long. Mais M. Mathiez, par le sobre et vigoureux aperçu qu'il a fourni des trois premières années de la Révolution, a donné la preuve de sa puissance de synthèse. Dès maintenant, son œuvre est menacée de perdre son équilibre harmonieux et conforme à la réalité historique. Et l'on se demande combien il faudra de volumes pour mener, sur le nouveau plan, le lecteur jusqu'à l'Empire.

M. Mathiez nous a rendu un autre service en réunissant douze articles, presque tous déjà précédemment publiés, de 1911 à 1924, dans divers recueils[2], sur Robespierre et son entourage ; la politique modérée de Robespierre jeune dans sa mission en Franche-Comté ; la correspondance d'Aigoin, négociant à Montpellier, avec Robespierre ; le culte de l'Être suprême et l'affaire Catherine Théot ; Herman, le président du Tribunal révolutionnaire, un compatriote de Robespierre ; Fouquier-Tinville, l'accusateur public, dont on n'ignorait pas qu'il était en mauvais termes avec Robespierre ; Truchon, Roch Marcandier et les menées contre Robespierre. Il faut mettre hors de pair l'importante étude publiée ici même il y a dix ans sur les dissentiments entre les Comités de Salut public et de Sûreté générale avant le 9 thermidor, et, à la fin du volume, les contributions à l'histoire du 9 thermidor avec le jugement de Babeuf sur Robespierre. M. Mathiez a trouvé aux Archives nationales des pièces inédites dont il résulte que l'appel de Robespierre aux patriotes de la section des Piques, signé seulement des deux premières lettres de son nom, est bien arrivé à son adresse. Robespierre n'aurait donc pas été interrompu, au moment même où il avait la plume en main, par l'irruption victorieuse des partisans de la Convention. La découverte est intéressante. Mais pourquoi la signature est-elle incomplète? « Je ne me charge pas de (l')expliquer », écrit M. Mathiez. Or, toute la question est là.

C'est en 1893 que M. Aulard a réuni la première série de ses *Études et leçons* et c'est en 1924 qu'il en publie la neuvième série[3] ; simple rapprochement de dates entre lesquelles se placent tant d'autres livres, de publications de textes, de travaux dirigés et de thèses en Sorbonne : pendant ce tiers de siècle, M. Aulard a véritablement été l'initiateur et le maître des études révolutionnaires en France. Le présent volume débute par le discours prononcé en 1923 au Congrès des sociétés savantes sur les théories de la violence

1. Albert Mathiez, *La Révolution française ;* II : *La Gironde et la Montagne.* Paris, A. Colin, 1924, in-16, 223 p. ; prix : 6 fr. Collection A. Colin, n° 52.

2. Albert Mathiez, *Autour de Robespierre.* Paris, Payot, 1925, in-8°, 259 p. ; prix : 20 fr. Bibliothèque historique.

3. Alphonse Aulard, *Études et leçons sur la Révolution française.* Paris, Félix Alcan, 1924, in-16, 215 p. ; prix : 10 fr. — P. 3, l. 8, *Prussiens*, lire Parisiens.

Digitized by Google

et la Révolution française, dont on n'a pas oublié le grand retentissement. La Ligue des droits de l'homme en a répandu une édition populaire. En termes d'une éloquente sobriété, M. Aulard démontre que, « s'il y a eu des violences dans la Révolution française, si cette Révolution a finalement abouti à une dictature, la théorie de la violence et de la dictature a été... étrangère à son esprit et à ses chefs » ; il indique que « la violence ne semble avoir fondé rien de durable pendant la Révolution ». Le reste du volume est très varié : c'est le forçat Gargaz et son curieux projet de Congrès perpétuel, qu'il appela plus tard, en l'an V, Union franc-maçonne entre la République et toutes les nations de la terre ; c'est une étude critique approfondie sur les derniers moments et l'exécution de Danton, sur le républicanisme de Bonaparte, sur la manière dont les journaux parisiens ont enregistré sa mort en 1821, sur le P. Loriquet, sur les manuels classiques d'histoire du XVI^e siècle à l'Empire, sur les mots chauvin et chauvinisme, dont le développement a été parallèle à la légende napoléonienne, sur le *Dictionnaire des girouettes*.

Il faut renoncer à donner ici le détail des nouveaux mélanges que publie l'infatigable chanoine F. Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*[1]. Ils ne contiennent pas moins de soixante-quatorze articles, fort inégaux, il est vrai, d'intérêt ou d'étendue. En général, M. Uzureau s'intéresse spécialement à l'histoire de la région angevine à l'époque révolutionnaire et impériale, mais il lui arrive de remonter au XVII^e siècle ou de descendre jusqu'à la fin du XIX^e. Citons, un peu au hasard, et pour donner une idée des richesses documentaires qu'il nous apporte : une relation inédite de la guerre de Vendée en 1793 d'après le manuscrit original d'un chirurgien de La Flèche, Ch.-P.-Aug. Boucher, qui écrivait en 1801 (p. 206-231) ; une notice inédite sur la jeunesse de Bonchamps par son ami Sapinaud de Bois-Huguet (p. 267-272) ; un long et important travail sur l'application du décret de déportation des prêtres insermentés en date du 27 mai 1792 (p. 322-365) ; deux autres encore sur l'Oratoire et le jansénisme en Anjou (p. 387-398) et sur la constitution civile du clergé dans le district de Segré (p. 406-422). Signalons enfin l'instructive histoire du procès intenté au vicaire général insermenté de Luçon, en 1797, pour infraction à la loi du 29 septembre 1795 sur l'exercice et la police extérieure des cultes[2].

Le vocabulaire français s'est profondément transformé sous la Révolution par création de néologismes et changements de sens. M. Max Frey a classé environ 1, 400 mots d'après leur nature : termes parlementaires, administratifs, de politique générale, relatifs aux partis, dérivés de noms de personnes ou d'événements historiques, termes judiciaires, financiers, militaires ; chacun d'eux fait l'objet d'une courte notice qu'il est facile de repérer, grâce à

1. F. Uzureau, *Andegaviana* (24^e série). Angers, Siraudeau, 1925, in-8°, 445 p.

2. F. Uzureau, *Un procès relatif au culte à Poitiers, 1797*. Poitiers, 1924, in-8°, 9 p. Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*.

Digitized by Google

un index général[1]. Le travail de M. Frey, patient, minutieux, précis, n'apporte à l'historien que des indications fragmentaires, utiles assurément, mais dont il faut bien avouer qu'elles ne sont pas toutes d'égale valeur. Il est bien évident, en effet, que le *Dictionnaire néologique* du Cousin Jacques et la *Néologie* de Mercier ne peuvent être maniés qu'avec précaution. On ne peut prendre au sérieux des néologismes thermidoriens et royalistes qui n'ont peut-être été forgés qu'en manière de polémique, sans être jamais entrés dans l'usage. Après l'Allemand Ranft, M. Frey relève, par exemple, dans le *Néologiste français* de 1796, le terme « barnaverie », qui aurait désigné la « cruauté de Barnave, un des députés de la première Assemblée nationale qui se distinguait le plus par son goût pour les boucheries des 10 août et 2 septembre ». Comment n'a-t-il pas vu qu'il y a là autant de calomnies que de mots, à commencer par « barnaverie » même? Les dictionnaires ne sont à tout prendre que des répertoires de seconde main. Ce sont les textes révolutionnaires eux-mêmes, procès-verbaux, discours, rapports, décrets, correspondances, journaux, brochures et livres, qui seuls peuvent fournir une documentation originale et sûre. M. Frey s'en est rendu compte, mais il n'a pas poussé ses dépouillements assez loin. Il cite l'édition critique des discours de Danton par Fribourg, mais il ne semble pas connaître les textes girondins si soigneusement publiés par Perroud, et il ne s'est pas enquis du Père Duchesne, dont le vocabulaire, si riche et caractéristique, est pourtant de nature à tenter un grammairien. Du moins, on était en droit d'espérer que sur certains mots importants il apporterait des contributions nouvelles ; sur Chouan, par exemple, dont l'attribution à un certain Jean Cottereau dit Chouan, parce qu'il imitait le cri de la chouette, n'est pas démontrée et dont les premières formes semblent avoir été Chouin, voire Schwan, qui est d'allure germanique ; sur Muscadin qui était d'usage à Lyon dès avant 1789. Mais, si défectueux qu'ils soient au point de vue historique, les relevés de M. Frey abondent en renseignements précieux et nouveaux. Si de nos jours la langue politique et administrative procède directement de la langue révolutionnaire, la terminologie d'histoire religieuse a changé, et le mot même de déchristianisation, qui est si souvent employé aujourd'hui, paraît avoir été inconnu des révolutionnaires.

En 1912, M. Combet, professeur d'histoire au lycée de Nice, donnait, dans la première série de la *Bibliothèque d'histoire révolutionnaire* que dirige M. Mathiez, une histoire de la Révolution dans la ville de Nice, « chapitre important », écrivait-il, « de l'histoire de la Révolution française dans l'ancien comté de Nice et la principauté de Monaco » ; il l'achevait en 1915, mais la guerre, puis la mort de l'auteur, en 1919, en ont retardé, pendant dix ans, la publication[2]. Les deux ouvrages se ressemblent et se complètent,

1. Max Frey, *Les transformations du vocabulaire français à l'époque de la Révolution (1789-1800)*. Paris, Presses universitaires de France, 1925, in-8°, (VI)-296 p.

2. Joseph Combet, *La Révolution dans le comté de Nice et la principauté de Monaco, 1792–*

Digitized by Google

sans faire double emploi, bien que certains passages du premier aient été incorporés textuellement dans le second. Très soigneusement élaborés sur les documents des archives communales, départementales et nationales, ils sont rédigés dans un ordre semblable : situation locale lors de l'annexion, organisation administrative, vicissitudes de l'esprit public, questions économiques, militaires et religieuses. A quoi l'on est, au premier abord, tenté d'objecter qu'une demi-douzaine de monographies particulières, reprenant chacune successivement de 1792 à 1800 l'histoire de la ville et du comté, ne font qu'imparfaitement comprendre l'évolution révolutionnaire dans son ensemble. Mais, comme l'observe M. Combet, l'état de guerre permanent a imposé au département des Alpes-Maritimes des conditions d'existence qui n'ont pas grandement varié pendant ces huit années, notamment au point de vue économique et des subsistances ; et comme, d'autre part, le pays était encore étranger pendant le début de la Révolution, de 1789 à 1792, il n'a pas connu les premières luttes de partis, ni les difficultés provoquées par l'établissement de l'Église constitutionnelle. Il en résulte que son histoire, moins variée en apparence, est pourtant très différente de celle des autres départements français. D'après M. Combet, « l'histoire de la Révolution française n'est, au fond, qu'une histoire locale, l'addition de toutes les histoires locales à l'histoire de Paris ». L'observation n'est pas inexacte, mais incomplète, car l'unité nationale est dans toute histoire locale un élément actif et non le résultat passif de juxtapositions particulières. Mais dans les Alpes-Maritimes, en 1800, la persistance du fanatisme romain et des barbets séparatistes atteste que le pays n'est pas francisé. Bourré de faits, avec ses vingt-deux appendices documentaires et son large index alphabétique, le livre de M. Combet sera classé parmi les bonnes histoires locales de la Révolution.

Monographies politiques. — Dans l'entre-deux qui sépare le chute de l'ancien régime et l'application des nouvelles lois révolutionnaires, se place une courte période qu'on pourrait appeler de transition, si toute période n'était pas intermédiaire. A Dijon, l'insurrection du 15 juillet 1789 balaya l'ancienne administration royale et municipale. Une municipalité nouvelle s'organisa, du 20 au 29 juillet, avec un Comité permanent, dont les patriotes eurent la direction effective. C'étaient des avocats, procureurs, notaires, médecins, auxquels on adjoignit des ecclésiastiques, des nobles, des parlementaires et des marchands ou maîtres artisans. Le Comité administra la ville, d'abord avec beaucoup de zèle, puis avec une activité ralentie, quand la Commune se mit à siéger comme en permanence et qu'ensuite les opérations électorales commencèrent. Elles tournèrent contre le Comité. La nouvelle municipalité, qui entra en fonctions le 24 février 1790, se composa de modérés,

1800, avec une préface de M. le doyen Chr. Pfister. Paris, Félix Alcan, 1925, in-8°, xxvii-528 p. Bibliothèque d'histoire révolutionnaire, nouvelle série, n° VIII.

Digitized by Google

plus rapprochés des aristocrates que des patriotes. Pourtant, le Comité avait fait de son mieux. Il avait maintenu l'ordre, contribué à l'organisation de la garde citoyenne et de volontaires ; il s'était occupé, assez maladroitement il est vrai, de ravitailler la ville en blé et bois de chauffage, mais il n'avait guère eu que des velléités dans ses tentatives de secours aux indigents. Son histoire a été excellemment présentée par M. MILLOT[1], en un mémoire de diplôme d'études supérieures qui fait honneur à la Faculté des lettres de Dijon. Précédé d'une remarquable bibliographie critique, suivi de pièces justificatives, accompagné de références abondantes, clairement divisé et écrit, judicieusement présenté, notamment par la comparaison constante qui est faite des autres comités analogues dont l'histoire est déjà connue, il a été publié par les soins du Comité départemental de la Côte-d'Or pour l'étude de l'histoire économique de la Révolution, que préside M. Mathiez. Tout au plus regrettera-t-on, avec l'auteur lui-même, qu'il n'ait pas travaillé aux Archives nationales (il y aurait sans doute trouvé d'utiles pièces complémentaires) et qu'il ait été trop chiche d'indications sur la Commune, dont l'activité est si étroitement liée à celle du Comité pendant les deux derniers mois de 1789.

Le rôle politique de Marie-Antoinette a été bien souvent discuté, mais il n'avait pas, jusqu'à présent, fait l'objet d'une monographie particulière. Mme ARNAUD-BOUTELOUP a donc écrit un livre qui manquait[2]. Elle a suivi Marie-Antoinette pas à pas, depuis son arrivée en France jusqu'à l'échafaud, en étudiant son action au dehors comme au dedans du royaume, en montrant comment cette action s'explique à la fois par le fait que la jeune princesse était, lors de son mariage, considérée en quelque sorte comme le « gage de l'alliance » entre la France et l'Autriche, et par son caractère volontaire et passionné, influençable en raison même de sa facilité d'assimilation, mais qu'une dure expérience mûrit peu à peu. Au début de la Révolution, l'alliance se trouve presque totalement dénouée ; la reine n'a pu la maintenir, et pourtant on l'appelle, par mépris, l'Autrichienne, car elle est devenue profondément impopulaire. Paradoxe tragique, qu'explique un autre paradoxe. A son avènement, comme l'avait déjà remarqué Sorel, Louis XVI ne s'intéressait guère qu'aux affaires étrangères. L'administration intérieure lui était mal connue, il ne s'en occupait pas, il ne se rendait pas compte qu'elle marchait mal et il laissait la reine y intervenir. Marie-Antoinette, qui ignorait la France plus encore que Louis XVI, intervint en effet : son impopularité vient de là. Quand la Révolution commença, l'habitude était prise. Mme Arnaud-Bouteloup passe ici trop rapidement et réduit à l'excès le rôle de Marie-Antoinette. Tout au plus reconnaît-elle la maladresse

1. H. MILLOT, *Le Comité permanent de Dijon (juillet 1789-février 1790)*. Dijon, Rebourseau (1925), in-8°, 203 p. ; *La Révolution en Côte-d'Or*, publication du Comité départemental... de la Révolution française, nouvelle série, fasc. 1.

2. Jeanne ARNAUD-BOUTELOUP, *Le rôle politique de Marie-Antoinette*. Paris, Champion, 1924, in-8°, 377 p., 2 portr. hors texte ; prix : 25 fr. Thèse de doctorat ès lettres, Paris.

Digitized by Google

insigne dont fit preuve la reine au banquet des gardes du corps. Du moins la reine est-elle d'accord avec Louis XVI pour condamner les projets émigrés d'action violente et d'intervention étrangère. Elle en voyait avec terreur tous les dangers pour la royauté. Ainsi la cour était tenue en défiance par les patriotes, qui la confondaient avec les émigrés et l'étranger, et par les émigrés, qui la voyaient transiger avec les révolutionnaires. Marie-Antoinette, venue en France comme porte-parole de l'Autriche, plaidait maintenant en Autriche pour le roi de France et s'épuisait à demander un « Congrès » des puissances dont personne ne voulait. Mme Arnaud-Bouteloup a très clairement analysé toutes ces complications, où la personne même de Marie-Antoinette est parfois comme étouffée ; son travail évoque un jardin à la française, il est aisé, équilibré, sobre et rectiligne, dans un sens favorable à la reine, mais sans parti pris apologétique. Il apporte quelques citations d'archives (qui n'apprennent rien de bien nouveau) et il utilise le journal de l'abbé de Véri, dont il serait utile d'avoir une publication intégrale. Les références sont pour la plupart établies avec soin, mais l'index indispensable manque. L'auteur met un sens critique très avisé au service d'une information parfois insuffisante. Elle se défie avec raison des mémoires de Mme Campan, qu'elle cite pourtant trop souvent ; elle sait que certaines des lettres de Marie-Antoinette éditées par Feuillet de Conches sont apocryphes, mais elle ne paraît pas se douter que le livre de Heidenstam est plus suspect encore ; elle l'utilise fréquemment (non sans un amusant embarras quand elle y trouve tel texte « déroutant »), et l'on en sera d'autant moins surpris qu'elle ne semble pas s'être référée au recueil fondamental qui aurait dû être pour son travail la première source à employer : l'édition critique des lettres authentiques de Marie-Antoinette, publiée pour la Société d'histoire contemporaine par Maxime de La Rocheterie et le marquis de Beaucourt. Néanmoins, ses conclusions judicieuses et modérées subsistent dans l'ensemble.

L'histoire de Duport, qui n'avait pas encore été reconstituée, est à certains égards comparable à celle de La Fayette, des Girondins, de Danton[1]. Après avoir activement poussé à la Révolution, Duport et ses amis, le triumvirat et les Feuillants, ont essayé de freiner, mais trop tard, et ils ont été balayés. M. Michon, déjà connu par une importante étude sur la justice militaire pendant la Révolution, a laborieusement colligé tous les manuscrits qu'on pouvait trouver sur Duport aux archives et bibliothèques de Paris et de province, il a réuni les imprimés de toute nature, il a porté spécialement son attention sur les journaux, il est au courant des travaux d'historiens ; bref, sa bibliographie ne laisse rien à désirer. La dédicace liminaire porte le nom de M. Mathiez : l'auteur a été formé à bonne école et il tra-

1. Georges Michon, *Essai sur l'histoire du parti feuillant : Adrien Duport. Correspondance inédite de Barnave en 1792.* Paris, Payot, 1924, in-8°, xxviii-526 p., 1 portr. Thèse de doctorat ès lettres, Dijon.

Digitized by Google

vaille avec la méthode la plus sûre. Mais l'impression générale qu'il donne de son personnage est quelque peu déconcertante. Duport, conseiller au Parlement de Paris, comme son père et son grand-père, franc-maçon [1] et libéral, participa aux luttes parlementaires avant la Révolution, passa de l'opposition robine à l'opposition nationale du Tiers aux États-Généraux, prit une part active aux réformes de la Constituante, notamment en matière judiciaire. Dans cette première partie de sa vie, il n'a pas de plus grand admirateur que M. Michon, à qui il arrive même, semble-t-il par moments, d'exagérer l'importance de son héros. Mais, après la mort de Mirabeau, Duport et ses amis lui succèdent comme conseillers officieux du roi et agents de liaison entre la cour et l'assemblée. Dès lors, ils sont antipathiques à l'auteur. Ils travaillent égoïstement à leurs intérêts de classe. L'aristocratie libérale que représente Duport est l'ennemie née de la démocratie montante. Pour réagir, elle eut d'abord recours aux procédés légaux, qui se révélèrent insuffisants ; elle songea alors à une dictature établie par coup de force. Ainsi « l'initiative des grandes mesures révolutionnaires » venait des Feuillants, « et les Cordeliers comme les Jacobins n'ont fait qu'en reprendre l'idée » (p. 430). Remarque profonde et qui apporte une vigoureuse confirmation à la thèse de M. Aulard sur la théorie de la violence pendant la Révolution. Mais l'évolution de Duport dans le sens conservateur et réactionnaire s'explique-t-elle uniquement par l'égoïsme de classe? Passons. L'histoire de Duport et du « triumvirat » qu'il forme avec Barnave et Alexandre de Lameth se confond désormais avec l'histoire du parti feuillant. M. Michon raconte l'une et l'autre à la fois. Il arrive que les deux sujets s'enchevêtrent et se font tort ; l'exposé devient par endroits quelque peu touffu. Plus il s'élargit, moins il est solide. Sur Duport, il est quasi définitif. Sur le « triumvirat », il laisse encore beaucoup à apprendre. L'expression même est peu exacte. Les Lameth étaient deux frères, et Th. Lameth rappelle qu'on disait « alors : les Lameth, Duport, Barnave, toujours dans cet ordre ». Les triumvirs étaient donc au nombre de quatre. M. Michon a très attentivement noté l'attitude respective des quatre amis. Or, s'ils sont d'accord, d'août 1789 à avril 1791, c'est qu'ils ne sont pas encore chefs et qu'ils restent dans l'opposition de gauche. Quand ils deviennent chefs, leur accord cesse. Mais la droite ne les suit qu'avec défiance. Le vrai meneur est A.-J. d'André. Avec la Législative, la question de la guerre domine tout. Ici M. Michon soutient que l'offensive belliciste vint uniquement de la France et pour faire diversion à la question sociale ; c'est vraiment trop simpliste. Au reste, un exposé qui, par exemple, omet à leur date les conférences de Reichenbach, puis la reprise des Pays-Bas par l'Autriche, le voyage de Bischoffwerder à Vienne, les déclarations de Padoue et de Pillnitz, ne saurait

1. On sait que, parmi les maçons, les Illuminés étaient à peu près seuls à avoir un programme politique défini. Il résulte des textes publiés par Le Forestier, et que M. Michon n'a pas connus, que Duport et ses amis Lameth et Barnave étaient d'accointances illuminées.

Digitized by Google

donner de la situation diplomatique qu'une vue fausse. Mais le livre de M. Michon fournit par ailleurs tant de faits inconnus, bien classés et contrôlés, tant de vues nouvelles et pénétrantes, qu'il n'est pas exagéré de dire qu'il apporte, avec la biographie complète de Duport, une contribution de premier ordre à l'histoire politique de la Constituante et de la Législative[1].

Le gros livre que M. Belloni a publié sur le Comité de Sûreté générale de la Convention[2] débute par une phrase dont la candeur désarme : « Lorsque j'ai entrepris de retracer tout au long la carrière du Comité de Sûreté générale, je ne soupçonnais pas toute la complexité de ma tâche. » C'est donc que M. Belloni était démuni des notions les plus élémentaires sur l'histoire de la Convention. Malheureusement, il confirme cette impression fâcheuse à toutes les pages de sa « préface » et de sa « méthode et bibliographie ». Les indications qu'il donne sur les papiers du Comité aux Archives nationales sont moins précises et moins complètes que celles de Guillaume dans ses *Études*

1. La longue liste des additions et corrections, p. 519-523, pourrait encore être allongée. P. XIII, l. 21, 4091, lire 4691. — P. XIV-XV, M. Michon aurait pu donner, avec la cote de la Bibliothèque nationale, pour les œuvres de Duport, les numéros de Tourneux, qui lui auraient fourni une bonne demi-douzaine d'additions. Le *Dictionnaire des contemporains*, t. VI, 1822, dans une notice négligée par M. Michon, signale en outre une traduction de Tacite par Duport, qui semble aujourd'hui perdue. — P. XXVI, outre Glagau, il convenait de citer, sinon l'*Ursprung und Beginn der Revolutionskriege* de Ranke (1875), aujourd'hui périmé, du moins *The causes of the war of 1792*, par J. H. Clapham, Cambridge, 1891. — P. 12, n. 1, référence incomplète. — P. 17, n. 1, Hatton-Chatel, lire probablement : Hattonchâtel (Meuse). — P. 27, n. 3, l'opuscule cité ici n'a pas été attribué seulement à Demeunier, mais aussi à Volney. — P. 65 et n. 3, contrairement au texte de M. Michon, Duquesnoy ne dit pas à l'endroit indiqué que Duport ait pris la défense de l'archevêque de Paris. — P. 95, note, l. 15, 38, lire 40[illegible]. — P. 105, l. 2, entre les mots : « de Rousseau et des Encyclopédistes », ajouter : des Ph[illegible]siocrates. — P. 192, liste de noms qui n'ont pas été identifiés ; Ginguené manque à l'index ; l[illegible] Lepidor dont il est ici question ne serait-il pas celui qui a défendu Barnave au Tribunal ré[illegible]olutionnaire? — P. 284, M. Michon nie que les Feuillants aient eu un programme arrêté, n[illegible]ais, p. 298, il parle de leurs doctrines politiques et sociales ; il y a là une contradiction au[illegible]oins dans la forme. — P. 346, la citation qui est donnée de Barnave n'est pas exactemen[illegible] conforme au texte indiqué. — P. 356, le texte du discours royal du 14 décembre 1791, do[illegible]t M. Michon dit que Duport est l'auteur, a été également attribué à Lameth. — P. 414, su[illegible] l'histoire du « chassé-croisé » de juin-juillet 1792, les *Mémoires* de Dumouriez qu'utilise M. M[illegible]hon (comme aussi Chuquet) auraient dû être confrontés avec les *Observations* de La Faye[illegible]te (dans ses *Mémoires*, t. I). — P. 420-422, lettre à clé ; la « Cousine » (p. 422, l. 1) que M. M[illegible]hon traduit par la Prusse a été parfois interprétée (avec moins de vraisemblance) comm[illegible] désignant Mme Élisabeth. — P. 498, l. 5 du bas, dans une lettre de mai 1792, Barnave[illegible]rle comme vivante d'une sœur de Lameth. D'après Welvert (dans les *Mémoires* de Th. de[illegible]ameth, t. I, p. VIII, n. 2), les Lameth n'auraient eu qu'une sœur, morte en 1760. Il y a là une[illegible]petite difficulté qui n'est pas éclaircie. — P. 461-518, la correspondance de Barnave publi[illegible]en appendice constitue un dossier de vingt-huit lettres, dont huit à Barnave, un brouillon[illegible]le communiqué à la presse et dix-neuf de Barnave. De ces dernières onze étaient déjà co[illegible]nues, mais fautivement publiées. Les huit lettres inédites sont intéressantes, à degrés divers.

2. Georges Belloni, *Le Comité de Sûreté générale de la Convention nationale*. Pa[illegible], Arnette, 1924, in-8°, XXVII-632 p. Thèse de doctorat ès lettres, Paris.

Digitized by Google

révolutionnaires (t. II, p. 254-265). Au sujet de la célèbre série F[7], Guillaume n'apporte que de brèves indications. Pour déterminer ce qui, dans cette série, revient au Comité de Sûreté générale, « il faudrait », écrit-il, « un travail de plusieurs mois ». M. Belloni se tient pour satisfait de transcrire ce passage ; quant à procéder lui-même au « travail de plusieurs mois » dont parle Guillaume, il n'y a pas songé et ne s'en excuse même pas. Pourtant, la tâche lui aurait été grandement facilitée par l'excellent *État sommaire* que M. Ch. Schmidt a publié en 1923. Il est vrai qu'il l'ignore. Sa bibliographie a bien d'autres lacunes qui ne sont pas moins surprenantes. Un seul exemple suffira. On compte 144 conventionnels membres du Comité de Sûreté générale, et d'un certain nombre d'entre eux on possède la biographie. M. Belloni ne cite qu'une seule de ces études (sur Bernard de Saintes), qui, d'ailleurs, est sans grand intérêt pour lui. Sur les douze membres du Comité de l'an II, cinq à notre connaissance ont leur notice personnelle : David (1880), Jagot (1897), Vadier (1896, 2e édit. 1900), Lebas (1901), Rühl (1905). M. Belloni n'en sait rien. Le dictionnaire de Kuscinski lui suffit. Sans doute ces publications ne sont pas toutes de haute valeur (le *Vadier* de Tournier, notamment, n'est pas fort bien conçu) : encore contribuent-elles à nous faire connaître le personnel du Comité. Et pourquoi n'avoir pas rappelé que la défense de Vadier a été réimprimée dans la *Révolution française* en 1898? Mais voici qui est plus grave. Après un développement préliminaire sur les origines du Comité au temps de la Constituante et de la Législative, M. Belloni étudie sa composition et son organisation sous la Convention. Or, il suit pas à pas Guillaume, qu'il cite parfois, mais dont il lui arrive aussi de transcrire sans le citer des passages, sinon même des pages entières. Il n'y ajoute rien d'important pour la période antérieure au 9 thermidor. Ensuite, il donne, quand il les a retrouvés, les tableaux d'organisation consécutifs aux diverses réélections (que Guillaume n'avait pas jugé utile de reproduire), et quelques détails sur le personnel subalterne. Mais le règlement fondamental du 17 septembre 1793, que M. Belloni est censé publier d'après le texte des archives, tandis qu'il l'a copié dans Guillaume (puisqu'il en reproduit textuellement l'annotation p. 53-55 ; cf. Guillaume, p. 296-299), a été transcrit avec tant de négligence que la section de correspondance du Comité a disparu ! M. Belloni a-t-il mieux réussi dans la mise en œuvre des faits qu'il a rassemblés? Non. Il apporte au hasard de ses lectures des indications dont beaucoup sont intéressantes et nouvelles assurément, mais d'ordinaire les questions ne sont pas traitées à fond, et l'impression d'ensemble est extrêmement confuse pour le lecteur.

Aux massacres de Septembre, Mlle de Sombreuil a-t-elle sauvé son père — qui fut guillotiné plus tard — en buvant un verre de sang ? Pour raconter le tragique épisode[1], M. Duchemin énumère ses sources en bloc, et sa

1. Paul-Victor Duchemin, *Mademoiselle de Sombreuil, l'héroïne au verre de sang (1767-1823)*. Paris, Perrin, 1925, in-8°, VIII-340 p., 2 pl. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

liste est impressionnante (p. 87-88) ; plus loin, il fait la critique des témoignages dans un long chapitre (p. 265-319) qui abonde en renseignements divers. De nombreux papiers de famille mis à sa disposition lui ont permis de reconstituer avec autant de piété que d'érudition la biographie de son héroïne ; il a donné un récit émouvant des massacres à l'Abbaye, un tableau pittoresque et vivant de la vie de prison à Port-Libre.

M. Larg, maître de conférences à l'Université de Sheffield, a tiré des œuvres de Mme de Staël une manière d'autobiographie qu'il mène jusqu'en 1800[1]. Dans ses essais de jeunesse, pièces de théâtre, nouvelles romanesques, dissertations philosophiques, comme plus tard, de 1795 à 1800, dans ses grands traités de l'*Influence des passions*, des *Circonstances actuelles*, de la *Littérature*, Mme de Staël ne parle que d'elle-même. Elle avait les idées de son tempérament, et ses doctrines politiques sont en liaison étroite avec son rêve nostalgique et constant d'amour infini. Elle est femme : « La gloire elle-même », disait-elle, « ne saurait être pour une femme qu'un deuil éclatant du bonheur. » M. Larg cherche et trouve la femme derrière l'auteur. Il a la finesse psychologique, l'information très sûre, le style savoureux, la plume spirituelle. Sa langue maternelle est l'anglais ; son humour, transposé par lui-même en français, paraît comme distillé et plus piquant. Son livre est charmant et, historiquement, fort instructif. Quand la jeune Germaine Necker, correctement assise sur un tabouret, suivait attentivement la conversation dans le salon philosophique de sa mère et que l'abbé Raynal, causant avec elle comme avec une grande personne, lui prenait les deux mains dans les siennes et l'engageait à écrire une dissertation sur l'édit de Nantes, elle avait déjà en tête toutes les doctrines politiques qu'elle élaborera plus tard en idéologies libérales, tout ensemble progressistes et conservatrices : le bonheur commun réalisé par l'élite et à la tête de l'élite un homme aimé, son père d'abord sous la monarchie absolue, puis Narbonne, qu'elle poussa au ministère sous la monarchie constitutionnelle, et B. Constant, qu'elle aurait voulu hisser aux premières places sous la République directoriale. Quant au mari, il ne compte pas. « Ce fut sans doute un pauvre homme », écrit M. Larg (p. 79), « diplomate de cuisine », aux « médiocres talents » et sans autre attache morale à Paris « que sa vanité et son insignifiance ». M. Larg a raison si son dessein est de transcrire l'opinion intime de Mme de Staël sur son conjoint, tort s'il prend ce jugement à son compte. Car Staël fut, somme toute, un galant homme, et qui voyait les événements beaucoup plus intelligemment que son collègue Gouv. Morris, dont on a tant vanté la perspicacité politique. Ses dépêches diplomatiques, même à l'époque où l'on a de bonnes raisons de croire que Mme de Staël n'a pas participé à leur rédaction, ne sont pas du premier venu. Il en est des idées politiques de Mme de Staël comme de ses préventions contre son mari ; elles sont issues

1. David Glass Larg, M. A., *Madame de Staël, la vie dans l'œuvre (1766-1800), essai de biographie morale et intellectuelle.* Paris, Champion, 1924, in-8°, VIII-229 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

des mouvements tumultueux de son âme, et comme elles ont, à tout prendre, une réelle importance dans l'histoire de l'esprit public en France, l'histoire littéraire a rendu, avec M. Larg, un vrai service à l'histoire politique en en faisant mieux connaître la nature et la genèse.

En 1895, M. TURQUAN inaugurait la nombreuse série de ses livres bien connus sur les mondaines de l'époque consulaire et impériale par une *Générale Bonaparte* qui, rééditée en 1910, n'a pas encore épuisé son succès[1] et a été suivie, dès 1896, d'une *Impératrice Joséphine*. L'auteur utilise principalement les mémoires et souvenirs du temps ; il en tire beaucoup d'anecdotes, souvent croustillantes et plus souvent encore suspectes, mais qui, par leur rapprochement même, prennent des allures de vraisemblance. Il ne dissimule rien. Il n'est pas de ces biographes qui ont présenté Joséphine moins « comme elle a été que comme il eût été préférable qu'elle fût ». Il écrit fort agréablement et son livre, qui a aujourd'hui trente ans d'âge — trois ans de moins que Joséphine quand elle épousa Bonaparte — a gardé quelque chose de la séduction de l'aimable et frivole femme.

Il suffit de comparer, même rapidement, le magistral récit que Vandal a donné du 18-19 Brumaire dans son *Avènement de Bonaparte* avec l'opuscule que publie M. BAINVILLE dans la Collection des *Récits d'autrefois*[2] pour constater qu'historiquement il n'y a pas progrès de l'un à l'autre. Du reste, M. Bainville déclare loyalement avoir suivi Vandal « presque toujours pour les deux journées ». Mais Vandal n'avait pas faussement travesti Gohier en un vieux galantin imbécile et, s'il a été très bref sur les dessous financiers du complot, Deville, après lui, avait apporté d'utiles indications, que M. Bainville tient apparemment pour non avenues, puisqu'il les passe sous silence. Sa thèse est que le coup d'État « a été provoqué dans l'intérêt de la Révolution, pour raffermir la Révolution », par des parlementaires qui voulaient consolider la République et que, dès avant le retour de Bonaparte, « tous les éléments de la conjuration étaient prêts ». L'idée n'est pas nouvelle ; elle n'est vraie que si l'on fait en quelque sorte abstraction des républicains de gauche ou qu'on les assimile aux « anarchistes ». « On aurait grand tort de considérer le coup d'État du 18 Brumaire comme un coup d'État militaire », écrit M. Bainville. Mais ne rappelle-t-il pas, à plusieurs reprises, que Sieyès cherchait « une épée » et ne constate-t-il pas que l'opération n'a réussi que par la « force des baïonnettes »? Aucune référence. Le public auquel sont destinés les *Récits d'autrefois* n'est pas si dénué qu'on le croit de sens critique et, s'il avait besoin d'être formé, ce n'est pas en le privant de tout moyen de vérification qu'on y parviendrait.

1. Joseph TURQUAN, *La générale Bonaparte*. Paris, Tallandier (1925), in-8°, 352 p., 18 grav. hors texte. Bibliothèque « Historia ».

2. Jacques BAINVILLE, *Le dix-huit Brumaire*. Paris, Hachette, 1925, in-16, 127 p. ; prix : 5 fr. Récits d'autrefois, n° 2.

Digitized by Google

ÉMIGRATION. — Les émigrés n'ont, dit-on, rien appris, rien oublié. En fait, ils ont beaucoup appris, oublié peut-être un peu moins. Tout a changé en eux, les idées, les sentiments, la conception même de la vie. Pour en rendre compte, M. BALDESNPERGER[1] suggère « en quelque sorte l'histoire d'un émigré idéal, doué de dons multiples et d'un peu d'ubiquité », dont il raconte les « expériences du présent », les considérations sur le passé et les vues d'avenir. « Les détails du récit » permettront au lecteur de préciser. L'émigré n'a pas vécu dans les mêmes conditions en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, ailleurs encore. « Les successives alluvions de l'émigration » sont, d'après l'auteur, « Quatre-vingt-neuf, le dix Août, Quatre-vingt-treize, Fructidor. » Historiquement, ce serait discutable. L'émigration politique de 1789 ne doit pas être confondue avec l'émigration loyaliste de 1790-1791, qui est beaucoup plus nombreuse, et l'émigration de sûreté, qui commence après le 10 août 1792, se confond avec celle de 1793. Les prêtres qu'on appelle « déportés » et qui, de fait, ont passé à l'étranger pour ne pas être déportés, sont avec raison assimilés aux émigrés. Quatre événements principaux semblent avoir contribué à changer la mentalité des émigrés : la campagne de France en 1792 et le spectacle de la Terreur ; la conquête de la Hollande en janvier 1795, qui a forcé les exilés à une fuite éperdue au plus fort de l'hiver ; Fructidor en 1797, qui a de nouveau rompu les ponts entre l'ancienne et la nouvelle France ; enfin l'avènement de Bonaparte et le Concordat, qui a, pour ainsi dire, volé aux émigrés l'une de leurs idées favorites, l'alliance du trône et de l'autel. D'autre part, il convient de noter que M. Baldensperger a donné à l'émigration son sens le plus large. Les quatre œuvres principales qu'il lui attribue, le *Génie du christianisme*, les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, la *Législation primitive* et l'*Allemagne*, sont assurément « les livres les plus inattendus de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e » ; mais, si Chateaubriand et Bonald sont d'authentiques émigrés, ni Maistre, ni M^me de Staël ne peuvent être considérés comme tels. L'auteur parle aussi de B. Constant, de Mallet du Pan, de d'Ivernois, de Fauche, de M^me de Montolieu, qui sont Suisses, de M^me de Charrière, qui est Hollandaise, mariée et fixée en Suisse ; il cite Gourbillon, qui a émigré, mais dont les voyages datent de 1819, longtemps après la fin de l'émigration. En réalité, il traite de la littérature de langue française qui a été conçue hors de France pendant la Révolution et l'Empire, qui est principalement d'origine émigrée, mais qui a d'autres tenants encore. Le sujet ainsi posé dans toute son ampleur, M. Baldensperger a lu tous les mémoires et les correspondances d'émigrés (il en compte plus de deux cents) ; il a travaillé dans les archives et bibliothèques de plus de trente villes de France et de l'étranger ; il n'y a pas découvert seulement nombre de documents inédits souvent fort curieux, il a retrouvé la plupart des publications imprimées par les émigrés durant leur

1. Fernand BALDENSPERGER, *Le mouvement des idées dans l'émigration française (1789-1815)*. Paris, Plon, 1924, 2 vol. in-16, XV-337 et 334 p.

Digitized by Google

exil et les articles historiques enfouis à l'étranger dans les recueils locaux : ce n'est pas là une bibliographie dont on puisse dire qu'elle soit facile. Un index, qui ne donne malheureusement qu'un choix trop limité de noms propres, permet de repérer rapidement les principaux émigrés cités dans l'ouvrage. Ce vaste appareil d'érudition a été maîtrisé avec aisance[1], d'une écriture élégante et nuancée. M. Baldensperger a tout ensemble le goût du détail biographique qui confine à la petite histoire et le goût des idées générales. Il a, si l'on peut dire, la sympathie psychologique, qui lui permet de comprendre par le dedans, et l'imagination pénétrante, parfois même quelque peu subtile. Au besoin, il devine, et ses commentaires ont par instants une assonance barrésienne. Mais il prend toujours soin de localiser exactement l'émigration dans les milieux littéraires contemporains de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, qui lui sont familiers de longue date et où il sait discerner les influences étrangères dont procèdent les œuvres françaises qu'il étudie.

Quand M. Vingtrinier aura terminé la grande histoire de la *Contre-Révolution*, dont il publie les deux premiers volumes[2], auxquels trois autres vont succéder pour les années 1791-1793, en attendant ceux qui mèneront jusqu'en 1799, il aura comblé une lacune grave et rendu un signalé service aux études révolutionnaires. Jusqu'à présent, on avait considéré d'abord, comme il convient, les révolutionnaires eux-mêmes pour les condamner, les admirer ou simplement les décrire, mais on ne s'était jamais placé systématiquement, du commencement à la fin de la crise, de l'autre côté de la barricade, au point de vue des contre-révolutionnaires. Les historiens contre-révolutionnaires n'ont pas fait l'histoire de la Contre-Révolution. Il leur est même arrivé de ne pas prendre au sérieux l'idée de complot qui hantait

1. T. I, p. III, n. 1, omission des trois volumes de Forneron (1884-1890) dans la liste des histoires générales de l'émigration. — P. IV, l. 4 du bas, vingt, lire dix. — P. 115, l. 6, Conventionnel, lire Constituant. — P. 128, d'après Gain, J.-B. Chastel, dit de Boinville (1756-1814), a été aide de camp de La Fayette. — P. 157, n. 1, 1598, lire 1898, t. III, p. 311-340. — P. 167, n. 2, Henry Larivière n'est pas seulement un « ancien avocat de Falaise », mais un ancien conventionnel (Girondin) et membre des Cinq-Cents, où il fut un des chefs du parti clichyen. — P. 235, n. 1, Allisan de Chazet. — P. 298, n'est-ce pas un anachronisme de parler de « monarchie dualiste » à Vienne au temps de l'émigration? — T. II, p. 6, 1668, lire 1688. — P. 92, l. 5 du bas : habitudes, lire latitudes. — P. 113, le manifeste de Brunswick (25 juillet 1792) n'a pas eu pour réponse la déclaration de guerre, qui date du 20 avril. — P. 168, Surville ne s'était pas précisément « hasardé trop tôt dans les frais vallons de sa province »; il était venu diriger une insurrection à main armée en 1796-1797. — P. 261, le sujet de concours sur Luther a été proposé par l'Institut le 5 avril 1802, par manière de protestation, le jour même où Portalis déposait le projet gouvernemental de la loi sur les cultes et le Concordat. Les candidats avaient un an pour répondre. Villers n'a pas marqué « un sens stupéfiant de l'inopportun » en prenant part au concours. Son mémoire n'a été attaqué que par les néo-catholiques. L'Institut répondit à ces attaques en s'associant Villers. — P. 326, col. 1, la référence manque à l'article Robelot.

2. Emmanuel Vingtrinier, *La Contre-Révolution, 1re période : 1789-1791*. Paris, Émile-Paul, 1924-1925, 2 vol. in-8°, XV-384 et 416 p. (15 fr. le volume).

Digitized by Google

le cerveau des révolutionnaires, et ils leur en ont fait grief. Sans doute les études de détail sont fort nombreuses, mais inégalement réparties, et elles réclamaient encore de longues recherches avant qu'on les pût coordonner d'ensemble. Le premier mérite de M. Vingtrinier est d'avoir trouvé, dans l'histoire de la Révolution, un vaste sujet encore neuf. Dès à présent, grâce à la première partie de son travail, la preuve est faite de la réalité, sinon même de l'unité de la Contre-Révolution. Au début, les tentatives sont comme spasmodiques et velléitaires. C'est, à la cour, l'essai de réaction qui précède le 14 juillet ; en province, la résistance qu'esquissent les États ou les Commissions intermédiaires (en Dauphiné, en Béarn, en Cambrésis), les Parlements (à Toulouse, par exemple), la noblesse (en Languedoc), les municipaux (comme Imbert Colomès à Lyon). Mais l'installation du comte d'Artois et de Condé à Turin va donner corps à de nouveaux éléments de combat. Le comité contre-révolutionnaire de Turin, sitôt constitué, a essayé d'agir sur les cours étrangères pour les déterminer à intervenir, mais aucune puissance ne s'y est prêtée. Le couple royal, qu'on voulait sauver malgré lui, enlever de Paris et mettre à l'abri, n'était pas mieux disposé. Mais, en France, la Contre-Révolution recrutait chaque jour de nouveaux adhérents, non pas seulement avec les catholiques (dont les évêques, il est vrai, protestaient qu'ils ne voulaient pas troubler l'ordre public), mais aussi avec certains éléments de la bourgeoisie possédante et avec les nobles, que l'émigration n'avait pas encore décimés et que l'abolition de la noblesse héréditaire jetait dans la réaction. L'armée royale, qui allait se désorganiser, offrait encore l'appoint de régiments « sûrs ». Un peu partout, des « noyaux » se constituaient, qui sont presque tous en relations directes avec Turin. La coalition nobiliaire du Poitou en 1790 ne pourra désormais plus être négligée dans l'histoire des origines de la guerre de Vendée. Dans l'Est, un mouvement se préparait pour l'automne de 1790. Mais c'est en Languedoc et à Lyon que se localisent les deux principaux centres contre-révolutionnaires. L'agitation catholique organisée de Turin aboutit à la bagarre de Nîmes, où le sang coula (13 juin), et à la concentration au camp de Jalès (18 août), tandis qu'à Lyon l'émeute du 26 juillet paraissait annoncer l'insurrection générale. Le comte d'Artois aurait été à Lyon avec des troupes sardes pour y attendre Louis XVI, et Condé aurait pris le commandement des fédérés de Jalès renforcés d'Espagnols. Mais le roi ne voulut pas lier partie avec son frère, surtout quand Artois eut pris Calonne comme conseiller. Il songeait bien à quitter Paris, mais pour aller se mettre sous la protection de Bouillé, et non à Lyon. Finalement, il expédia à son frère l'ordre formel de s'abstenir. Artois ne s'inclina que sur les instances de Victor-Amédée III (15 décembre). Déjà la conspiration était découverte, des arrestations faites à Lyon et Perpignan. A Aix, le principal agent des princes était massacré (12 décembre). La résistance ne se prolongea qu'à Jalès. Mais quand Artois quitta Turin (4 janvier 1791), le premier grand complot contre-révolu-

Digitized by Google

tionnaire était déjà fini. Il a donc bien réellement existé ; il n'est plus guère possible d'en douter, et il a provoqué par son échec même une réaction patriote, exactement de la même manière qu'en 1797 Fructidor sera le contrecoup de la conspiration anglo-royaliste. M. Vingtrinier a, de plus, apporté nombre de détails nouveaux. Avec une érudition étendue, qui n'ignore rien des travaux imprimés (peut-être est-elle mieux informée sur les départements du Midi et du Sud-Est que de l'Est) et qui y ajoute des textes inédits des archives de Paris, de Chantilly, de Turin et d'autres dépôts encore, il a retrouvé et identifié, dans la mesure du possible, tous les agents secrets de la Contre-Révolution. Son index relève près d'un millier de noms propres. Les références sont abondantes et précises[1]. L'exposé, strictement chronologique, est toujours d'une parfaite clarté, et par moments même dramatique, sans vaine recherche d'effet littéraire. Au total, une œuvre probe, solide, nouvelle, et qui restera.

La nouvelle Collection des *Cahiers rhénans*, dont la publication commence sous les auspices de M. Paul Tirard, haut commissaire de la République en pays occupé, pour faire connaître la Rhénanie, a été brillamment inaugurée par une étude de M. DE VAISSIÈRE sur l'émigration dans la rive gauche du Rhin de 1789 à 1792[2]. C'est un dessin (l'auteur n'est pas coloriste), un crayon précis et sûr, de lignes sobres et de tonalités délicatement indiquées. La lecture est attrayante, le fond très solide. M. de Vaissière a établi une excellente bibliographie, et il a trouvé moyen de verser de l'inédit (notamment une correspondance de J.-B. de Rocques) à un dossier déjà gonflé par l'abondance des mémoires et correspondances d'émigrés. Son érudition n'est pas seulement très sûre ; il la domine de haut, et les idées qu'il indique dans son avant-propos sont à méditer. Il rappelle lui-même que, par ses attaches de famille, il tient de Coblence, mais il est à peine besoin de dire qu'il expose les faits de la manière la plus objective : l'arrivée des émigrés, la manière dont ils sont accueillis, la cour des deux frères du roi à Coblence, le quartier général de Condé à Worms et les émigrés en cantonnements militaires pour la formation laborieuse de l'armée des princes, puis l'entrée en campagne, la défaite, le revirement des Allemands, la dispersion et la misère d'autant plus lamentable que les espoirs ont été plus frivoles. Si tous les *Cahiers rhénans* valent celui-ci, la Collection sera de haute valeur et le meilleur souhait à lui faire sera que le travail de M. de Vaissière lui serve de modèle. Comme la critique ne perd jamais ses droits, il sera permis de regretter l'ab-

1. T. I, p. 15, n. 3, 1840, lire 1741. — P. 23, n. 1, 64-65, lire 66. Le passage cité ne se retrouve pas dans le *La Fayette* de Charavay. — P. 33, n. 2, les pièces publiées par Heidenstam sont douteuses. — P. 64, n. 2, Perroud. — P. 255, il est peu exact de dire que l'annexion de l'Alsace « n'avait rien changé à l'état de choses antérieur » ; l. 3 du bas, Schauenbourg. — P. 260, Léopold II n'était pas « roi d'Autriche-Hongrie ». — T. II, quelques références déficitaires (p. 26, lettre à Mme de Polastron) ou incomplètes (p. 85, n. 1 et 2).

2. Pierre DE VAISSIÈRE, *A Coblence, ou les émigrés français dans les pays rhénans de 1789 à 1792*. Paris, Les Belles-Lettres, 1924, in-8°, XI-219 p. Prix : 7 fr. 50. Cahiers rhénans, n° 1.

Digitized by Google

sence d'index et surtout de références pour les citations. L'auteur ne cèle pas le désordre qui régnait à la cour des princes. Peut-être a-t-il été trop discret. Monsieur, Artois, Condé, avec leurs maîtresses Balbi, Polastron, Monaco, dont deux au moins passent pour avoir eu d'autres amants, donnaient le ton, qui était scandaleux. N'est-ce pas Madame qui disait un jour en pleurant qu'ils faisaient de la résidence d'un prince ecclésiastique un « mauvais lieu » ? Le mot est dur. Il n'est pas excessif. D'où venait l'argent que dépensaient les princes? Monsieur ne s'est-il pas fait remettre par Bouillé une partie des fonds que celui-ci avait reçus pour la fuite du roi? Quelle était l'organisation de l'armée des princes, son uniforme aux fameux habits verts, son effectif? M. Lapierre, dans sa *Campagne des émigrés en 1792*, publiée à Sedan en 1911 (travail qui semble avoir échappé à M. de Vaissière), estime que l'armée a coûté 26 millions (sans parler des réquisitions en France). Ses cruautés à l'égard des paysans français et ses exactions ont dépassé celles des Prussiens eux-mêmes. Il y avait là des faits qui complètent la physionomie des émigrés de Rhénanie.

L'histoire de l'émigration vue de l'intérieur commence à peine. La liste générale des émigrés avec ses suppléments comporte, d'après les pointages de l'administration consulaire, 141,085 noms. Mais elle est très défectueuse. Si l'on met à part les départements de l'Ouest, ravagés par la guerre de Vendée, les départements où l'émigration a été la plus nombreuse sont aux frontières : Bas-Rhin (21,945 noms), Nord et Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales, Var (5,435 noms) et Bouches-du-Rhône (5,125 noms) ; ceux où elle a le moins sévi sont au centre, en deux groupes : Loir-et-Cher, Loiret, Cher, Creuse au nord, Lozère, Ardèche, Gard au sud. Jusqu'à présent, la liste critique des émigrés n'a été établie que pour deux départements : en 1911 par M. Dubois pour la Meuse, en 1923 par M. Honoré pour le Var. On voit combien le travail est peu avancé. M. Gain, professeur agrégé d'histoire au lycée de Nancy, a commencé le relevé pour un troisième département, la Moselle, où l'émigration a été (comme dans la Meuse) d'importance moyenne[1]. Ses identifications, très poussées, constituent parfois de véritables notices biographiques. Il a donné le résultat de recherches considérables et utiles. La première partie de la liste donne 516 noms pour les deux premières lettres de l'alphabet. Elle est précédée d'une introduction remarquable par la netteté avec laquelle est posé le problème général de l'émigration envisagée de l'intérieur.

Si, dans les départements frontières, elle s'est développée si largement, c'est qu'elle a pris les allures d'une fuite, et la tradition n'est pas inexacte qui, dans le Bas-Rhin, lui a donné le nom de « Grande Fuite ». Le dernier des ouvrages qu'ait écrits l'éminent et regretté historien d'Alsace, Rodolphe Reuss, est consacré à l'exode des habitants qui ont suivi au delà des fron-

1. André Gain, *Liste des émigrés, déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle*, 1re partie. Metz, Arts graphiques, 1925, in-8°, 219 p.

Digitized by Google

tières Wurmser repoussé par Hoche en décembre 1793[1]. Son livre, établi principalement d'après les registres de l'administration départementale du Bas-Rhin, fait connaître les répercussions de la fuite sur l'esprit public, jusqu'à 1799. Il abonde en renseignements de toutes sortes, mais il n'apporte pas de données décisives sur le nombre des fugitifs, qu'on évalue d'ordinaire entre 20 et 50,000 ou, par une moyenne de compromis, aux environs de 25 à 35,000. Quoi qu'il en soit, le Bas-Rhin est de tous les départements français celui qui vient en tête pour le chiffre de l'émigration. Aussi n'est-il pas sans importance d'en déterminer les causes précises. M. Reuss passe rapidement sur la question. Ici même, en 1923, M. Marion a expliqué la Grande Fuite par une peur panique des représailles. M. Gain est du même avis. La question est certainement plus complexe. Dans son journal manuscrit, un habitant de Wissembourg notait alors : « Avec l'armée ennemie, beaucoup de bonnes familles ont émigré d'ici, ce qui a déterminé par la suite de tristes conséquences », et il ajoute : elles « ont malheureusement commis cette faute à l'instigation et sur les promesses d'un ecclésiastique ». D'autres témoignages, et notamment la fréquence extrême des incidents d'ordre religieux dans le livre de M. Reuss, attestent que la Grande Fuite de 1793 ne doit pas être considérée seulement comme un des épisodes les plus dramatiques de l'émigration, mais aussi comme une des répercussions de la Constitution civile et de l'action du clergé réfractaire.

VENDÉE. — Le commandant H. DE MALLERAY achevait en juillet 1914, au cœur même de la Vendée, à Cholet, un « précis des opérations militaires sur l'échiquier vendéen » de 1793 à 1832, dont la publication a, comme on voit, été retardée de dix ans[2]. Après avoir attentivement dépouillé les grands recueils imprimés, qu'il a complétés aux archives de la Guerre, il a écrit, avec une exactitude et une clarté véritablement remarquables, un résumé des cinq grandes guerres vendéennes : 1793, décembre 1793 à mars 1796, 1799-1800, 1815 et 1832. Deux cartes excellentes, des tables récapitulatives, un index chronologique facilitent le maniement de l'ouvrage. C'est un guide très sûr, dans l'élégante sobriété d'un style précis et imagé. L'auteur était un écrivain militaire de race. Il a été tué comme colonel devant Verdun en 1916.

M. GABORY, archiviste départemental de la Loire-Inférieure, se propose de donner comme pendant à ses études antérieures sur *Napoléon et la Vendée* et sur les *Bourbons et la Vendée* trois volumes sur la *Révolution et la Vendée*[3].

1. Rodolphe REUSS, *La Grande Fuite de décembre 1793 et la situation politique et religieuse du Bas-Rhin de 1794 à 1799*. Strasbourg, librairie Istra, 1924, in-8°, VIII-338 p. ; prix : 30 fr. Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 20.

2. Henri DE MALLERAY, *Les cinq Vendées*. Angers, Siraudeau, et Paris, Plon, 1924, in-8°, 216 p. et 2 cartes hors texte ; prix : 15 fr.

3. Émile GABORY, *La Révolution et la Vendée, d'après des documents inédits ;* I : *Les deux patries*. Paris, Perrin, 1925, in-8°, XI-333 p. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

Le tome I, qui porte comme sous-titre *Les deux Patries*, s'étend de janvier 1789 à août 1793. L'auteur explique comment les départements de l'Ouest, d'abord acquis à la Révolution, ont évolué jusqu'à l'insurrection. Si la révolte a éclaté brusquement, elle couvait depuis longtemps. La deuxième partie est consacrée aux débuts de la guerre civile. Les plans de répression ont échoué, mais, de leur côté, les Vendéens n'ont pas su saisir les occasions qui s'offraient d'une victoire décisive. L'exposé est de haut mérite, clair, animé, nourri de faits aussi bien choisis que groupés. Il n'est pas démuni de références, mais, sans qu'on discerne nettement pourquoi l'auteur les fournit dans certains cas et pourquoi elles font souvent défaut, M. Gabory n'a pas seulement pratiqué les textes imprimés, il y a ajouté des documents d'archives, et il ne se dissimule pas qu'il n'est pas toujours aisé de conclure. « Il est facile d'écrire l'histoire vendéenne », observe-t-il ironiquement dans une de ses trop rares notes critiques, en relevant sur un point de détail les contradictions des mémorialistes qui passent pour les mieux informés (p. 267, n. 2). Les contradictions des historiens ne sont pas moins flagrantes. Mais M. Gabory n'a pas cru nécessaire d'en faire le relevé. Autrefois, les principales difficultés provenaient de l'esprit de parti. On était « blanc » ou « bleu ». Pour mieux comprendre les uns et les autres, M. Gabory entre simultanément, avec une égale sympathie, dans leurs vues contraires. Peut-être même, par excès de scrupule, le fléau de sa balance n'est-il pas toujours horizontal ; mais ce ne sont là que des nuances. On serait plutôt tenté de discuter certaines des assertions de M. Gabory [1]. Est-il sûr que l'agitation de l'Ouest, visible en 1791, ait « décuplé » en 1792 (p. 128)? Que la noblesse poitevine n'ait été pour rien dans les origines de la guerre de Vendée (p. 93, 100, 104, 197)? « A la Vendée, il manque un chef », écrit M. Gabory. Et Stofflet? Il est vrai que Stofflet n'était qu'un roturier et que, conformément à la tradition, l'auteur le laisse au second plan. Si les Vendéens avaient été vainqueurs, « peut-être la Terreur et vingt années de guerres étrangères nous eussent-elles été épargnées? Peut-être »? (p. 286). Ces questions, dont il serait aisé d'allonger la liste, montrent combien le livre de M. Gabory est suggestif [2].

Après un tableau sommaire de la vie à Nantes entre 1789 et 1793, M. Mar-

1. Ou de rectifier quelques menus détails. P. 16, Thib*au*deau. — P. 42, Cochon, seigneur de Lapparent, n'est devenu comte qu'en 1809. — P. 87, m'a déclaré, lire marqué (cf. *Moniteur*, réimpr., t. X, p. 433). — P. 123, Defermon. — P. 135, Beaurepaire, né à Coulommiers, n'était Angevin que par son mariage et il n'habitait au pays que depuis quelques mois. — P. 318, le mot attribué à Biron paraît légendaire. Cf. Wallon, *Trib. rév.*, II, 305.

2. Le roman de M. Vincent Le Govec, *Les sabots à la guerre. Quand la Vendée résista. 1793, mars-octobre* (Paris, Téqui, 1925, in-16, 314 p.), a été conçu à « la gloire de l'immortelle Vendée ». L'auteur s'est réservé « la libre disposition » des « gens fictifs » dont il narre les aventures, mais autour d'eux, dit-il, « tous les personnages et les faits se rapprochent autant que possible de l'histoire de la guerre des géants ». En conséquence, les patriotes sont méprisables, cruels et laids, les Vendéens sont beaux, héroïques et pieux.

Digitized by Google

TIN [1] trace l' « esquisse psychologique » de Carrier. Il lui suppose un caractère concentré, sombre, taciturne, des sentiments profonds et de fortes sources intérieures pour ses convictions révolutionnaires, du sérieux dans ses méditations et dans la contention de son esprit ; il discerne en lui une bonté diffuse et quelque timidité. Il oublie de nous dire son âge, et nous ignorons si Carrier était jeune ou vieux quand il est arrivé à Nantes. Mais c'est là, pour lui, un détail sans importance. Il tient également pour négligeables les témoignages des contemporains, qui ne sont pourtant pas tous mensongers. Quand, par exemple, le conventionnel Paganel écrivait de son collègue Carrier qu'il « avait une figure désagréable », qu' « au physique, ainsi qu'au moral, il était lourd, inculte et presque sauvage », il donne une impression plus vivante peut-être que de longues pages de considérations psychologiques. Fils de paysans, Carrier était un rustre mal embouché, aux idées courtes, de sentiments vulgaires, pas méchant au fond, dévoué et serviable même à l'occasion, mais sans autorité, sans souplesse. Il n'avait rien d'un chef. Néanmoins, M. Martin lui attribue un rôle de première importance dans le redressement des armées républicaines en Vendée. Il n'en donne pas de preuves convaincantes. La lettre de Kléber, du 18 janvier 1794, qu'il cite très inexactement de deuxième main, d'après Fleury (p. 75, 124), a été publiée par Noël Parfait et n'a pas le sens qu'il lui attribue : Kléber remercie Carrier d'un service rendu à Marceau. Au reste, M. Martin n'a pas pris connaissance des documents sur *Kléber en Vendée*, publiés par Baguenier-Desormeaux, qui lui auraient fourni nombre d'indications utiles. Il n'a pas vu que le grand rapport de Carrier du 12 novembre (t. VIII du Recueil Aulard, p. 371-382) ne nous est pas parvenu de façon authentique et offre un texte à tout le moins fort suspect. M. Martin concède que « militairement le principal mérite » des succès républicains ne saurait revenir à Carrier (p. 127), mais il lui attribue la « conduite des opérations militaires » (p. 265). Il semble certain que Carrier a contribué au ravitaillement des troupes et de la ville de Nantes, tout en luttant contre les accapareurs. Les détails que donne M. Martin sur ce qu'il appelle son « œuvre économique » ne sont pas sans intérêt, mais n'exagère-t-il pas quelque peu l'égoïsme bourgeois des capitalistes nantais? La Société d'agriculture et de commerce, véritable syndicat patronal, avait pris en 1792 et 1793 (jusqu'en juillet) des initiatives remarquables qui semblent avoir échappé à M. Martin, encore qu'elles aient été exposées par M. Treilhe dans son étude sur le *Commerce de Nantes et la Révolution*, parue en 1908. Sans doute, la bourgeoisie nantaise avait eu des velléités fédéralistes. M. Martin avoue (p. 28, n. 32) ne pas avoir retrouvé le texte de l'arrêté célèbre du 5 juillet 1793 qui la mit en posture

1. Gaston MARTIN, *Carrier et sa mission à Nantes*. Paris, Les Presses universitaires de France, 1924, in-8°, IX-394 p. ; prix : 12 fr. Thèse de doctorat ès lettres, Paris.

Digitized by Google

d'insurgée. S'il avait ouvert la *Révolution du 31 mai* de Wallon (mais son information est, comme on voit, parfois très insuffisante), il aurait trouvé, au t. I, p. 469, n. 1, la référence qui lui a manqué, et il aurait pu confronter le placard des Archives nationales avec le texte qu'il publie d'après Mellinet. M. Martin conclut, non sans raison (p. 261), que « l'œuvre du ravitaillement est peut-être la partie la plus vraiment utile » de l'activité de Carrier à Nantes[1]. Il explique aussi, non sans finesse, pourquoi elle n'a pas contribué à le rendre populaire. Mais Carrier avait réussi à se mettre à dos presque tous les éléments de la population, ce qui aide à faire comprendre les mesures terroristes que les noyades de Nantes ont si tristement rendues célèbres. M. Martin explique que Carrier a cru de bonne foi qu'il lui fallut exécuter à la lettre les ordres terribles de la Convention et que, pour l'exécution des noyades, il a surtout laissé faire les terroristes subalternes. Sa démonstration, très poussée, et dont il faudra désormais tenir grand compte pour l'histoire de la Terreur à Nantes, nous paraît, contrairement à ses conclusions, accablante pour Carrier. En temps normal, il serait resté à sa médiocrité d'incapable ; en révolution, muni de pouvoirs dictatoriaux qu'il n'a pas su exercer, il est devenu malfaisant. M. Martin n'a pas atténué sa responsabilité, mais il l'a définie de façon nouvelle. Son livre a un autre mérite. Pour la première fois, Carrier n'a pas été étudié seulement comme terroriste, mais dans toute la complexité de son rôle comme représentant en mission[2].

M. Lenotre conte, avec l'érudition et l'agrément que l'on sait, des histoires de la chouannerie bretonne, dans la région de Saint-Brieuc, entre 1795 et 1799[3]. Il nous présente la jeune et belle Joséphine de Kercadio (née en 1779), fiancée, ou maîtresse, du chouan Boishardy, qui aurait été tué la nuit même où il devait faire bénir son mariage par un réfractaire (16-

1. Il en a étudié les antécédents avec grand soin dans sa thèse complémentaire de doctorat sur la *Politique nantaise des subsistances sous la Constituante et la Législative* (Paris, Presses universitaires de France, 1924, in-8°, 173 p.). Il y montre, avec une documentation précise et sûre, que la crise de subsistance a débuté dès 1789 et que les autorités constituées ont essayé d'y remédier par des mesures de circonstance, au détriment des finances municipales, mais avec le souci de ne pas porter atteinte à la liberté du commerce nantais, lequel, dans les conditions nouvelles qui lui sont faites, change de nature et substitue le trafic du blé à la traite des nègres et aux transactions coloniales.

2. Quelques critiques de détail. — P. 35, l. 15, Carrier avait épousé une demoiselle Laquairie, et non Dangeny. — P. 39, l. 5 du bas, Carrier avait fait ses études jusqu'à la rhétorique au collège d'Aurillac, tenu par des Jésuites, puis par des prêtres séculiers ; il n'est pas entré au séminaire. — P. 147, n. 11, *passim*, et p. 388, pour la commodité du lecteur, il convenait de rappeler que la défense de Carrier a été publiée au *Moniteur*. — P. 182, l. 18, Fouquier-Tinville. — P. 232, l. 17 du bas, 22 octobre, lire 23 ; l. 15 du bas, 26 octobre ; cf. p. 218, l. 2, 10 octobre. — P. 310, l. 14, 4, lire 3. — P. 370-371, cf. Recueil Aulard, t. X, p. 778 (et non 775) ; désiré être, lire désiré d'être. Il est inexact que la note porte des signatures. Elle n'a que les initiales des trois membres du Comité de Salut public, dont M. Martin écorche les noms.

3. G. Lenotre, *Épisodes de la chouannerie bretonne, La Mirlitantouille*. Paris, Perrin, 1925, in-8°, 319 p., 8 pl. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

17 juin 1795). Sauvée par le chouan Hervé du Lorin (né en 1778), Joséphine l'épousa le 17 février 1797 et en eut un fils dès le 29 mai. Elle mourut à Auteuil en 1824. Duviquet, un officier bleu passé aux royalistes, devint amoureux de Pélagie, sœur d'Hervé, mais il fut guillotiné en 1798. Autour de ces amours dramatiques, M. Lenôtre fait revivre Puisaye, Cormatin, Mercier la Vendée, Hoche, Humbert et beaucoup d'autres encore. La Mirlitantouille est un « lieu dit », appelé aujourd'hui La Tantouille, sur la route nationale de Quiberon à Saint-Malo, et n'apparaît qu'incidemment dans le livre au titre duquel il donne la truculence de son nom. Les sympathies de l'auteur vont aux « tragiques destinées » des chouans, mais il admire aussi certains des généraux républicains, et il ne dissimule pas son mépris pour le gouvernement des conventionnels et du Directoire. Il ne fait pas à ses lecteurs l'injure de croire que les références soient inutiles et son succès même auprès du grand public prouve l'absurdité du préjugé contre ce qu'on appelle parfois un « vain étalage d'érudition ». Mais le livre, agréablement illustré de huit vues hors texte d'après des photographies locales, n'a ni carte ni index[1].

Histoire économique et financière. — La grande *Histoire financière de la France depuis 1715* de M. Marion s'arrêtera (provisoirement, il faut l'espérer) à 1818. « Mon intention avait été d'abord », écrit l'auteur, de la suivre jusqu'à 1914, mais « les difficultés toujours croissantes que rencontrent des publications de ce genre m'obligent à renoncer à ce dessein ». Souhaitons qu'il n'en soit pas ainsi. M. Marion n'a pas seulement la documentation la plus sûre et la plus étendue, avec la solidité du jugement, mais, qualité infiniment précieuse en matière financière, le choix critique des faits ou des chiffres et la lucidité d'exposition. Le présent volume[2], divisé en onze chapitres, se compose, en réalité, de trois parties qui se succèdent en s'opposant : le Directoire de l'an VI à l'an VIII (1797-1799) : en gros, tout va mal ; le Consulat et l'Empire (1799-1812) : tout va bien ; la fin de l'Empire, les invasions et la libération du ter-

1. P. 11, la plupart des députés cités ont leur nom estropié. — P. 24, Cadoudal n'était pas « hobereau » ; cf. p. 132, où il est plus exactement qualifié de paysan et plébéien. — P. 52, l'auteur n'ignore certainement pas que le « baron de Cormatin » s'appelait Dezoteux ; il avait épousé une veuve Viard, née Verne, qui possédait en Bourgogne une terre appelée baronnie de Cormatin, dont Dezoteux usurpa le nom. — P. 56, sur Humbert, cf. l'étude récente de Poulet dans le *Pays lorrain*, 1925. — P. 105, le décret du 1er mai 1795 n'est pas en contradiction avec celui du 27 avril, qui sanctionnait l'accord de La Mabilais et ne prouve pas un « manque de loyauté » ; cf. les textes dans Duvergier, t. VIII, p. 121 et 129. — P. 138, 144, il est très douteux, sinon même invraisemblable, que le secours de l'armée rouge ait pu sauver les royalistes de Quiberon ; de même que p. 146, 276, il est exagéré de parler de l'abattoir des commissions militaires et des hécatombes de Quiberon ; la proportion des condamnés, par rapport aux prisonniers, est d'environ six pour cent. — P. 246, l. 6 du bas, 1791, lire 1799.

2. Marcel Marion, *Histoire financière de la France depuis 1715 ;* t. IV : *1797-1818.* Paris, Rousseau, 1925, in-8°, xi-435 p. ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

ritoire (1812-1818), tout se gâte, et la liquidation du régime impérial laisse la France en pleine crise financière. M. Marion a très justement montré que, sous Napoléon, les ressources tirées par la guerre des pays étrangers n'ont pas eu l'importance qu'on leur attribue parfois. Le grand bienfait du régime impérial a été d'habituer les Français à une administration régulière et à une discipline sociale, sans quoi ils n'auraient pu surmonter les terribles années de crise qui ont suivi la campagne de Russie. Il y a là de maîtresses pages. En ce qui concerne le Directoire, M. Marion n'a rien dissimulé des difficultés pécuniaires de l'État lorsqu'il eut renoncé aux ressources artificielles et dangereuses que donnait la planche aux assignats. Ce fut la grande faiblesse du régime, la cause profonde de sa chute. Rien n'est plus exact. Pourtant, est-ce là toute la vérité? M. Marion a exposé de main de maître la lutte entre le Directoire et les Conseils avant le 18 Fructidor. « Dans cet échange d'acrimonies et d'invectives, à qui donner tort, à qui donner raison? » demande-t-il (p. 48). Et il répond : « Aux deux partis à la fois. » Il s'imagine que, si le gouvernement avait montré « un peu de ménagements dans les formes et surtout de meilleure volonté pour mettre fin à d'intolérables abus » (p. 50), il aurait pu amortir l'opposition de la majorité des Conseils. C'est là, croyons-nous, une illusion. La majorité était manœuvrée par des conspirateurs royalistes, financés eux-mêmes par l'Angleterre. Le parti clichyen n'était républicain que d'apparence, il n'avait pas le dessein de collaborer loyalement avec le Directoire à l'assainissement des finances ; ses arrière-pensées politiques lui dictaient son opposition. Certains pouvaient être dupes, d'autres étaient complices, et l'atmosphère était comme empoisonnée. A résumer les débats financiers sans tenir compte des dessous parlementaires, on risque de fausser, sans commettre dans le résumé lui-même aucune inexactitude, la vérité historique. L'assainissement financier, qui est la gloire du Consulat, a été préparé sous le régime antérieur ; tout le système financier de la France contemporaine (jusqu'en 1914) remonte, en fait, au gouvernement si décrié du Directoire, qui a diagnostiqué les causes du mal, formulé les principes sauveurs, indiqué les remèdes, ouvert la voie.

Mme JAFFÉ apporte une contribution notable à l'histoire du mouvement ouvrier pendant la Révolution[1]. D'août 1789 à juin 1790, successivement une demi-douzaine de corps de métiers s'agitent à Paris : tailleurs, perruquiers, domestiques, cordonniers, ouvriers des Gobelins, carriers. Les motifs ne sont pas seulement l'augmentation des salaires, mais la concurrence d'autres métiers, l'organisation du placement, le renvoi d'un entrepreneur. Le 2 mars 1791 intervient le décret qui supprime les corporations et proclame la liberté du négoce, des professions, arts et métiers, contre payement d'une patente, dont sont dispensés les apprentis, compagnons et ouvriers à gages

1. Grace-M. JAFFÉ, *Le mouvement ouvrier à Paris pendant la Révolution française (1789-1791)*. Paris, Félix Alcan (1924), in-8°, 222 p. ; prix : 12 fr. Bibliothèque d'histoire contemporaine (thèse de doctorat de l'Université de Paris).

Digitized by Google

travaillant dans les ateliers des fabricants. Les salariés sont donc soumis à d'autres conditions légales que les patrons. Vers le mois d'avril 1791, on constate parmi eux des tentatives de coalitions ou d'associations plus ou moins permanentes chez les débardeurs, les maréchaux ferrants, les serruriers, les cordonniers, les menuisiers, surtout chez les typographes et les charpentiers, dont l'organisation semble avoir été particulièrement solide. Le mouvement est d'autant plus remarquable que la condition des ouvriers paraît alors meilleure qu'en 1789 et 1790 ; le travail est plus actif, la demande de main-d'œuvre plus abondante. Car les revendications des ouvriers varient d'ordinaire en raison inverse de leur degré de misère. Le mouvement ouvrier du début de 1791 a donc bien un « caractère nettement social et économique » (p. 187). Mais la loi Le Chapelier, du 14 juin 1791, déclare tous les groupements illégaux et inconstitutionnels. L'auteur arrête là son exposé. Les faits rassemblés dans son travail, sur documents d'archives, principalement sur le mouvement consécutif au décret du 2 mars, sont instructifs et nouveaux. Peut-être Mme Jaffé exagère-t-elle l'antagonisme entre la « classe ouvrière » et les bourgeois. Elle reconnaît que la loi Le Chapelier s'inspire des doctrines physiocratiques ; elle ne va pas jusqu'à dire avec Karl Marx qu'elle constitue un coup d'État bourgeois, mais elle se demande (p. 201) si la doctrine physiocratique n'a pas été formulée « pour le bonheur presque exclusif des classes possédantes, sinon de la classe bourgeoise ». Il ne semble pas que ces idées sortent nécessairement des textes. La loi du 14 juin complète et précise celle du 2 mars[1].

Histoire religieuse. — Dans sa récente contribution à la collection Couchoud[2], M. Aulard a d'abord résumé l'histoire des rapports de l'État avec les Églises et avec le pape, de 1789 à 1793. Son exposé, ferme, sobre, lumineux, donne tout l'essentiel, rien que l'essentiel. Une telle maîtrise des faits est pour l'auteur, qui a de longue date la science approfondie du détail, comme une conclusion et, pour le lecteur qui veut s'initier à la question, comme une introduction. Dans une deuxième partie, intitulée « la tentative de déchristianisation », M. Aulard apporte une conjecture nouvelle. Autrefois, il professait que le christianisme était indestructible dans l'âme des Français, maintenant il croit que, « si on avait continué jusqu'au bout le système de violence et de destruction, il n'est pas bien sûr qu'on n'eût pas extirpé de la conscience paysanne une religion qui n'y avait peut-être que des racines courtes » (p. 113). On en pourra discuter. C'est aussi une question de savoir si la « déchristianisation » fut, à l'origine, surtout un moyen ou un

1. L'auteur, qui est de langue anglaise, écrit en excellent français, mais la correction typographique laisse à désirer, surtout au début. — P. 111, n. 11, le décret du 21 août 1790 (cité de seconde main), qui donnait aux citoyens le droit de se réunir et de se concerter, ne se trouve pas dans Duvergier à la date indiquée.

2. A. Aulard, *Le christianisme et la Révolution française*. Paris, Rieder, 1925, in-16, 155 p. ; prix : 6 fr. 50. Cahiers publ. par P.-L. Couchoud, n° 7.

Digitized by Google

expédient de défense nationale, de défense de la Révolution. En fait, ses causes sont triples, « patriotisme, philosophie, indifférence de la masse rurale », comme l'indique l'auteur lui-même. La troisième partie, très sommaire, rappelle que Bonaparte n'a pas, comme on le dit souvent, relevé les autels, mais qu'il a détruit ceux des autels catholiques qui n'étaient pas spécifiquement romains.

Picot-Clorivière, ancien jésuite et restaurateur de sa Compagnie en France, vivait caché à Paris depuis 1794. Il était l'oncle, le parrain et, à certains égards, le complice de Picot-Limoëlan, un des criminels qui montèrent contre Bonaparte la machine infernale de la rue Nicaise en 1800. Tous deux échappèrent à la police et le neveu, passé en Amérique, se fit prêtre. Or, on sait qu'après le 10 août on substitua au serment constitutionnel de 1790 une nouvelle formule applicable aux laïcs comme aux ecclésiastiques : le serment dit de Liberté-Égalité. Beaucoup de prêtres, même parmi les réfractaires, acceptèrent ce serment, que Rome n'a jamais condamné expressément, sans néanmoins en recommander la prestation. Après M. l'abbé Lucien Misermont, en 1914, M. le chanoine Uzureau en donne à nouveau la démonstration[1]. Le P. Picot-Clorivière, plus papiste peut-être que le pape, écrivait au contraire, en 1795, une dissertation pour établir « le peu de fondement des raisonnements allégués en faveur de la prestation du serment de la Liberté et de l'Égalité ». Cette dissertation est aujourd'hui publiée par M. Uzureau[2] d'après l'original fourni par le P. Vivier, archiviste de la Compagnie de Jésus[3].

M. Hérissay, déjà connu par ses livres d'érudition précise sur le Girondin Buzot et sur *Les théâtres pendant la Révolution*, se fait une spécialité des monographies révolutionnaires, mais il ne se confine pas dans des sujets voisins. Des acteurs, il passe aux prêtres pendant la Terreur[4]. Après avoir exposé les débuts de la lutte contre le clergé réfractaire (depuis la fin de 1790), il raconte la première déportation à Bordeaux (en avril 1793) et l'organisation de la déportation à Rochefort, puis l'arrivée des convois successifs (au début de 1794), l'embarquement sur les pontons, le supplice de la vie à bord, l'épidémie, le débarquement des malades à l'île Madame, le réembarquement des survivants. La détention s'adoucit quelque peu après le 9 thermidor : la deuxième déportation de Bordeaux (qui date de novembre 1793) va rejoindre celle de Rochefort (décembre 1794), les prisonniers sont évacués sur Saintes et Brouage et lentement libérés en 1795-1796. Le livre, très soigneusement documenté (mais sans l'index souhaitable), avec son illustra-

1. Uzureau, *Pie VI et le serment de Liberté et d'Égalité*. Paris, Savaète, 1925, in-8°, 11 p.

2. Id., *Le Père de Clorivière et le serment de Liberté et d'Égalité*. Ibid., 1925, in-8°, 45 p.

3. Le P. Vivier a également communiqué une relation de l'abbé Baudet dont Barruel avait eu connaissance, mais qu'il n'utilisa qu'imparfaitement et dont le chanoine Uzureau donne le texte complet : *Le massacre des Carmes* (2 septembre 1792). Ibid., 1925, in-8°, 36 p.

4. Jacques Hérissay, *Les prêtres pendant la Terreur, les pontons de Rochefort, 1792-1795*. Paris, Perrin, 1925, in-8°, (IV)-452 p., 10 grav. hors texte ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

tion instructive, est d'une lecture émouvante. Il fait comprendre l'état d'esprit des déportés captifs, dont M. Hérissay conte les infortunes avec un respect qui n'exclut pas l'exactitude historique.

Le P. MARIE-AMAND DE SAINT-JOSEPH croit, au contraire, devoir accabler d'injures les « brutes de 93[1] ». Quarante-quatre Carmes et Carmélites ont été « martyrs de la Révolution ». L'auteur a pieusement consacré à chacun d'eux une notice individuelle, en complétant par des recherches d'archives les détails déjà publiés. Les uns ont été guillotinés, d'autres sont morts aux pontons. Les 598 corps des victimes de Rochefort font de l'estuaire de la Charente un « reliquaire national incomparable, le plus grand sans doute de France, le premier du monde, peut-être, après les catacombes de Rome ».

M. l'abbé Auguste LEMASSON, ancien aumônier militaire, se propose de faire, pour la période révolutionnaire et impériale, la monographie des paroisses du diocèse de Saint-Brieuc[2]. Chaque notice est divisée en quatre parties principales : bibliographie des imprimés et sources manuscrites, avec indications historiques générales, notamment sur la noblesse du lieu, renseignements statistiques (superficie, population, administration, impôts), renseignements ecclésiastiques (églises, chapelles, fondations, biens ecclésiastiques), personnel ecclésiastique orthodoxe et constitutionnel, avec biographies : travail minutieux, précis, soigné, dont l'intérêt n'est pas seulement local.

COLONIES ET DÉPENDANCES. — M. VERHAEGEN continue son histoire de la domination française en Belgique[3] ; il étudie maintenant l'administration générale et locale, l'organisation judiciaire, financière, économique, la vie religieuse, morale et intellectuelle, de la fin de la Convention au printemps de 1797. Il termine par deux chapitres sur les élections générales de germinal an V et sur la guerre, suivis d'annexes documentaires. Il y a là un très grand nombre de détails, mis au service d'une idée principale : la domination française a été mauvaise à tous égards. Il arrive pourtant que l'esprit du lecteur soit frappé par des faits dont il semble à première vue qu'ils pouvaient être interprétés autrement ; mais l'auteur ne s'y arrête pas, et il tourne sa présentation au détriment du nom français. Il en résulte à la longue, pour le lecteur le moins prévenu, une impression de fatigue et de détachement. Il ne suit plus son guide, dont il constate l'extrême partialité

1. P. MARIE-AMAND DE SAINT-JOSEPH, O.C. D., *Carmes et Carmélites martyrs de la Révolution*. Paris, Téqui, 1925, in-8°, VIII-154 p. ; prix : 6 fr.

2. Auguste LEMASSON, *Les paroisses et le clergé du diocèse actuel de Saint-Brieuc de 1789 à 1815, étude historique, bio-bibliographique, économique et documentaire ;* 1re partie : *Histoire du pays de Dinan*, t. I, 1925, fasc. 2 ; *Doyenné de Saint-Sauveur de Dinan* (Lanvallay, Lehon, Plendihen, Saint-Helen, Saint-Solen, Tressaint), p. 97-164, avec 1 carte, 1 portrait hors texte et 9 gravures dans le texte (le fasc. 1 ne nous est point parvenu). Saint-Brieuc, *Semaine religieuse*, et Rennes, Plihon et Hommay.

3. Paul VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française, 1792-1814* ; t. II : *Début du Directoire*. Bruxelles, Goemare ; Paris, Plon, 1924, in-8°, 512 p. ; prix : 30 fr.

Digitized by Google

et qui ne le met pas en état de formuler par soi-même une opinion réfléchie. Il est possible qu'en effet la domination française en Belgique ait été déplorable. Il est permis d'en douter. Le parti pris systématique dont M. Verhaegen fait le copieux étalage n'est pas probant. La question reste entière.

Les Haïtiens donnent à l'expédition de Leclerc et à ses suites le nom de guerre d'indépendance de Saint-Domingue. M. le colonel Auguste Nemours, ancien élève de Saint-Cyr, licencié en droit et chargé d'affaires d'Haïti en Hollande, se propose d'en écrire l'histoire militaire. L'ouvrage aura deux volumes. Le tome I[1] débute par une série de chapitres qui évoquent le passé de Saint-Domingue et mettent au premier plan, comme de juste, la grande figure historique de Toussaint-Louverture, « l'homme noir prodigieux ». L'auteur donne notamment le texte de la Constitution de 1801 avec le discours préliminaire. Au fond, Toussaint-Louverture n'avait fait que prévenir Bonaparte, et l'on constate, par exemple, de singulières analogies entre l'article 30 de la Constitution coloniale de 1801 et l'article 46 de la Constitution française de 1802. M. Nemours observe avec raison que l'expédition de Leclerc avait été décidée à Paris avant que le texte de la Constitution de 1801 y eût été connu, mais il avoue n'avoir pas réussi à dissiper toutes les obscurités et qu'à la « question troublante » que provoque le « pourquoi » de la guerre, « la réponse est incertaine ». Peut-être ne faut-il pas chercher la solution à Saint-Domingue seulement. Même si l'on admet que le but était de rétablir par force l'esclavage dans l'île, il resterait à expliquer le parallélisme de la grande expédition militaire que Bonaparte projetait, dans le même temps, d'envoyer à la Louisiane sous le commandement de Bernadotte, puis de Victor. Car la guerre était moins nécessaire encore à la Nouvelle-Orléans qu'au Cap-Français. Dans sa deuxième partie, M. Nemours raconte l'histoire de la guerre à Saint-Domingue, de février à juin 1802, depuis l'arrivée de Leclerc jusqu'à l'arrestation de Toussaint-Louverture. Il n'ignore rien de ce qui a été publié sur la question et, de plus, il connaît à fond le pays qu'il a contribué à administrer comme conseiller d'État et gouverneur militaire des arrondissements de la Grand'Anse et du Cap-Haïtien. Il reprend, critique et parfois rectifie le dernier en date des historiens de la guerre de Saint-Domingue, le colonel de Poyen (1899). Il a su mettre dans son récit l'animation du patriote haïtien resté fidèle, malgré tout, aux Français venus en ennemis, et il n'oublie pas que c'est en chantant la *Marseillaise* que les soldats de Toussaint-Louverture luttaient contre les soldats républicains de Leclerc.

La belle collection des publications historiques éditées par la Société royale de géographie d'Égypte sous la direction de son secrétaire général, M. Adolphe Cattaui Bey, ne date que de 1921, et elle compte déjà huit fas-

1. Nemours, *Histoire militaire de la guerre d'indépendance de Saint-Domingue;* t. I : *La campagne de Leclerc contre Toussaint-Louverture.* Nancy, Berger-Levrault, 1925, in-8°, VIII-284 p., 1 carte hors texte ; prix : 7 fr.

Digitized by Google

cicules, dont quatre parus en 1924-1925 : un projet d'Égypte indépendante en 1801 expliqué par M. Douin ; un mémoire sur l'origine des Wahabys, préfacé par M. Driault, et la continuation en deux volumes[1] des ouvrages précédents de M. Charles-Roux sur les *Origines de l'expédition d'Égypte* (1910) et l'*Angleterre, l'isthme de Suez et l'Égypte au XVIII*e *siècle* (1922). Après l'admirable travail du commandant La Jonquière, il semble bien difficile d'apporter du nouveau sur Bonaparte, l'expédition d'Égypte et l'occupation française. M. Charles-Roux y a pourtant réussi. C'est qu'il s'est placé à un point de vue que n'ont envisagé ni La Jonquière, dont le but était de faire connaître l'expédition française de Bonaparte, ni les historiens anglais. Sa démonstration est d'allure lente. Tel document, longuement analysé en plusieurs pages, aurait pu, sans désavantage, être résumé en quelques lignes ; tel chapitre a par moments l'aspect d'un inventaire analytique (*Calendar*) des pièces d'archives que l'auteur a dépouillées au Record Office de Londres ; sur leur modèle, il aurait bien dû ajouter un index alphabétique, qui manque ici. Le procédé d'exposition suivi par M. Charles-Roux n'est donc pas sans inconvénient ; mais il apporte la preuve. Vers la fin du XVIIIe siècle, l'Angleterre s'était peu à peu désintéressée de l'Égypte, elle n'en recevait de nouvelles, et rarement, que par son ambassadeur à Constantinople. En France, au contraire, l'attention se portait de plus en plus sur l'Égypte, et l'expédition de Bonaparte a eu des origines multiples. Quand elle prit la mer, les Anglais pensaient si peu à l'Égypte que Nelson la chercha partout, sauf sur la route d'Alexandrie. Ce fut elle qui révéla aux Anglais l'importance de l'Égypte. Elle transforma profondément la politique britannique dans tout le Levant, la mer Rouge et l'océan Indien. C'est elle qui, au fond, domine l'histoire si difficile de la rupture de la paix d'Amiens. Malte n'était que l'objet apparent du litige : derrière Malte, Anglais et Français voyaient l'Égypte, et derrière l'Égypte l'Inde. Le gouvernement britannique eut désormais comme l'obsession des convoitises françaises sur l'Égypte, au point qu'en 1807 il n'hésita pas à entreprendre une nouvelle expédition militaire à Alexandrie, sur le simple soupçon que Napoléon songeait à y retourner. M. Charles-Roux termine là son exposé, dont ce trop bref aperçu montre combien il est suggestif par le nombre des questions qu'il soulève et par l'interprétation nouvelle qu'il apporte.

G. Pariset.

1. François Charles-Roux, *L'Angleterre et l'expédition française en Égypte*. Le Caire, Société royale de géographie, Publications spéciales sous les auspices de S. M. Fouad Ier, 1925, 2 vol. in-8°, XXIV-278 p. et 1 carte hors texte en couleurs, 373 p. et 3 cartes hors texte ; prix : 60 p. t. le volume.

Digitized by Google

HISTOIRE DE FRANCE

(1800 A NOS JOURS)

I. 1800-1850. — Aux ouvrages sur le Premier Empire publiés au moment du centenaire de la mort de Napoléon, il convient de joindre un volume de M. Th. WATSON[1], paru en 1920 aux États-Unis, et qui nous est parvenu récemment. Ce n'est pas un travail critique, mais un récit pour le grand public, fait surtout avec des mémoires et souvent plus oratoire qu'historique. L'auteur raconte et juge tout ensemble, et ce jugement d'un Américain d'aujourd'hui, démocrate et anticlérical, est sans doute ce que son livre apporte de plus intéressant pour un lecteur français.

Le fascicule sur *Napoléon et son temps*, dans la Collection allemande d'histoire universelle dirigée par M. Hartmann, a été rédigé par M. Georges BOURGIN[2]. L'auteur n'a pas cherché à donner, en 150 pages, une histoire complète de l'Empire, mais à faire ressortir les traits caractéristiques du personnage et les conséquences de son œuvre. La partie la plus originale est relative aux institutions politiques et au mouvement économique. Napoléon y est jugé parfois sur un ton un peu tranchant, mais étudié avec une remarquable clairvoyance et une connaissance approfondie du sujet.

M. le comte BOULAY DE LA MEURTHE a donné une suite à ses importants travaux sur le Concordat dans un volume consacré au *Rétablissement du culte en France de 1802 à 1805*[3]. Il y étudie tout particulièrement l'effet produit, sur la cour de Rome, par les Articles organiques et la question de la rétractation des évêques constitutionnels compris dans la nouvelle organisation épiscopale. Pie VII ne protesta contre les Articles que parce qu'il passait dans le public pour avoir presque collaboré à leur rédaction, et il eut un moment l'intention de priver de leurs sièges, faute d'une rétractation formelle, les anciens titulaires d'évêchés constitutionnels nommés à de nouveaux diocèses. Cette étude, très attentive, et qui touche à d'autres questions importantes pour l'histoire religieuse de l'Empire, sera des plus appréciées. On regrettera seulement de n'y trouver aucune référence, même la plus vague, aux sources utilisées.

Au même genre de travaux sur l'Église catholique pendant le Premier Empire appartient, par sa dernière partie, la thèse de M. l'abbé KERBIRIOU

1. Thomas E. WATSON, *Napoleon :* Thomson (Georgia), The Jeffersonian Publ[illegible]ation Co., 1920, in-8°, x et 719 p.

2. Georges BOURGIN, *Napoleon und seine Zeit* (dans la collection Hartmann, *W[illegible]ltgeschichte in gemeinverständlicher Darstellung*). Stuttgart, Perthes, 1925, in-8°, 151 p.

3. Comte BOULAY DE LA MEURTHE, *Histoire du rétablissement du culte en France 1802-1805*. Tours, Alfred Mame et fils, 1925, in-8°, x et 387 p.

Digitized by Google

sur l'évêque de Léon, *Jean-François de La Marche (1729-1806)* [1]. C'est un bon travail d'histoire régionale. Les trois quarts du volume se rapportent à l'administration du diocèse sous l'ancien régime et au séjour de l'évêque à Londres après son émigration en 1790. Il y a là beaucoup de nouveau sur la vie et les tribulations des prêtres émigrés et les relations entretenues par eux avec la France ; mais cette partie du livre est hors du cadre du présent Bulletin. Nous signalerons, comme spécialement intéressant, le dernier chapitre sur la façon dont le Concordat fut accueilli parmi les survivants de l'épiscopat réfractaire.

L'un des cahiers de *Bilychnis*, revue d'histoire religieuse qui paraît à Rome, est consacré par M. Abel Alcaïs à une étude sur *Napoléon et la religion* [2], qui se lit assez aisément, mais n'est guère qu'un travail de vulgarisation. L'auteur y a reproduit, on se demande pourquoi, le portrait de Bonaparte daté de 1785, naguère exposé au musée de Malmaison et aujourd'hui reconnu comme sans authenticité.

Les articles publiés en 1914 dans la *Revue des Deux Mondes* par M. d'Haussonville [3] sur *Madame de Staël et M. Necker* ont été réunis en volume. Ils contiennent de nombreuses lettres de Necker, datées de 1790 à 1804, et quelques-unes de sa fille, écrites en 1803 et 1804 surtout. Ces dernières sont intéressantes pour l'histoire des origines du livre *De l'Allemagne*, et le sentiment filial dont elles sont remplies vaudra sans doute à celle qui les a écrites, comme l'observe avec raison l'auteur du livre, « un renouveau de bienveillance dont elle a quelque peu besoin ».

Plusieurs réimpressions d'ouvrages sur l'histoire du Consulat et de l'Empire méritent d'être signalées. M. Albert Meyrac a donné sous le titre *Bonaparte intime* une édition annotée et illustrée (assez médiocrement) de la seconde partie des mémoires de la duchesse d'Abrantès [4], et les deux volumes de M. Joseph Turquan sur *Les sœurs de Napoléon* [5], parus en 1895-1896, ont été réimprimés sans modification, mais avec des gravures bien choisies, dans la « Collection Historia ».

Bien que M. Eli Heckscher [6], professeur au collège commercial de l'Université de Stockholm, ait voulu surtout écrire un volume d' « interpréta-

1. Abbé Louis Kerbiriou, *Jean-François de La Marche, évêque-comte de Léon, 1729-1806*. Paris, Auguste Picard, 1924, in-8°, xxiv et 625 p ; prix : 15 fr.

2. Abel Alcaïs, *Napoléon et la religion*. Rome, Rivista « Bilychnis », 1926, 1 brochure in-8°, 118 p.

3. Comte d'Haussonville, *Madame de Staël et M. Necker*, d'après leur correspondance inédite. Paris, Calmann-Lévy, 1925, in-8°, 413 p. ; prix : 20 fr.

4. Albert Meyrac, *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. II. Paris, Albin Michel, s. d., in-8°, 315 p. ; prix : 12 fr.

5. Joseph Turquan, *Les sœurs de Napoléon : Élisa et Pauline, Caroline Murat*. Paris, Jules Tallandier, s. d., in-8°, 2 vol., viii-326 et 315 p.

6. Eli F. Heckscher, *The Continental System*. Oxford, at the Clarendon Press, 1922, in-8°, xvi et 420 p.

Digitized by Google

tion économique » sur le *Système continental*, son livre, publié par la Dotation Carnegie, rendra service aux études historiques sur le Premier Empire. On y trouvera surtout une bonne analyse des précédents et un examen détaillé des « ordres en Conseil » britanniques, si mal connus et si souvent cités à contresens. L'auteur n'a connu qu'imparfaitement les études faites d'après les archives françaises par M. Tarlé et M. Melvin. Ses conclusions, d'ailleurs prudentes, ne sont pas infirmées par leurs travaux. Il est du reste surtout préoccupé de marquer la différence entre le système continental de Napoléon et le blocus maritime établi par les alliés contre les puissances centrales en 1914-1918.

Un des épisodes le plus souvent cités des mesures prises par Napoléon pour l'exécution du système continental est le transport en Danemark d'un corps espagnol, commandé par le marquis de La Romana. On sait que cet officier général parvint en août 1808, peu de temps après son arrivée à destination, à se réfugier sur la flotte anglaise avec une partie de ses troupes et retourna en Espagne, où il mourut en janvier 1811 sous les ordres de Wellington. M. le colonel Godchot[1] a raconté ces événements en détail, d'après les archives et les travaux publiés en Espagne et en Danemark. Son livre est précis et copieux, il s'étend même à toute la politique de Napoléon en Espagne et sur mer. Le ton en est trop souvent celui de la polémique, mais la documentation est abondante.

Deux ouvrages sur l'expédition d'Espagne, commencés avant 1914, viennent d'être continués par leurs auteurs. M. le commandant Grasset[2] conduit jusqu'à la fin de mai 1808 son second volume, qui commence au 23 mars de la même année. Son travail, publié sous la direction de la Section historique de l'État-Major de l'armée, est surtout relatif aux opérations militaires et fondé sur des documents des archives de la Guerre ; mais on y trouve des exposés d'ordre général utiles pour l'histoire politique, notamment sur les causes de l'insurrection espagnole, à son avis motivée surtout par la passion religieuse. M. Geoffroy de Grandmaison[3], lui, a surtout puisé dans les archives diplomatiques les matériaux de son tome II (1809-1811) ; il écrit davantage pour le grand public et utilise plus volontiers les mémoires contemporains pour son récit, qui se lit avec agrément. Aucun des deux auteurs n'a fait usage des documents d'archives britanniques, où il y a, croyons-nous, beaucoup à prendre sur ce sujet.

A l'histoire de l'Espagne sous l'Empire se rattachent aussi les souvenirs du vicomte de Barral[4], publiés par son petit-fils. Mais on ne peut guère

1. Colonel Godchot, *Les Espagnols du marquis de La Romana (1807-1808)*. Paris, Auguste Picard, 1924, in-8°, 555 p. (cartes et gravures) ; prix : 30 fr.

2. Commandant A. Grasset, *La guerre d'Espagne (1807-1813)*, t. II. Paris, Berger-Levrault, 1925, in-8°, 358 p. (cartes) ; prix : 20 fr.

3. Geoffroy de Grandmaison, *L'Espagne et Napoléon* ; t. II : *1809-1811*. Paris, Plon, 1925, in-8°, 370 p. ; prix : 25 fr.

4. Vicomte de Barral, *Souvenirs de guerre et de captivité d'un page de Napoléon (1812-*

Digitized by Google

utiliser sans précaution ce témoignage, l'éditeur ayant, de son propre aveu, « entièrement remanié et reconstitué » le manuscrit, dont l'original, rédigé en 1830, est en vers.

M. DE LORT DE SÉRIGNAN[1] a écrit, surtout d'après quelques documents provenant du baron du Casse et un manuscrit inédit de Rousselin de Saint-Albin, un nouveau récit, intéressant, quoique parfois un peu traînant, de la conspiration de Malet. L'intérêt de ce complot, connu en somme, dépend de savoir s'il est une manifestation d'opposition républicaine ou la tentative isolée d'un ambitieux déçu. M. Frédéric Masson adoptait cette dernière interprétation. M. de Sérignan préfère l'autre. Il apporte des présomptions, non des preuves décisives.

M. le comte DE KERRY[2] a tiré des papiers de Flahault et de l'amiral Keith un certain nombre de pièces intéressantes sur le Premier Empire, et il les a éditées luxueusement. On y notera surtout deux récits de conversation avec Napoléon, datés de 1809 et 1812, et plusieurs lettres de l'Empereur, notamment sa réponse à la fameuse lettre de Talleyrand annonçant, en 1797, son entrée aux Affaires étrangères.

La Société scientifique de Poznan a édité, en deux volumes fort bien annotés par M. SHALKOWSKI, la *Correspondance du prince Joseph Poniatowski avec la France (1807-1809)*[3]. C'est un recueil précieux pour l'histoire, non seulement du grand-duché de Varsovie et de son organisation militaire, mais aussi et surtout de la campagne de 1809 en Galicie, et de l'attitude des Russes pendant les opérations. La lecture de ces documents laisse une impression très favorable à la clairvoyance, au patriotisme et aux capacités militaires de Poniatowski.

Aux nombreux travaux déjà parus sur les complots royalistes contre Napoléon, on joindra utilement le livre de M. LENÔTRE sur *L'affaire Perlet*[4]. Perlet est ce journaliste un peu escroc qui, comme Mehée de La Touche en d'autres circonstances, abusa de la candeur de certains agents des Bourbons et notamment du libraire Fauche-Borel. Cette invraisemblable comédie dura plusieurs années. Perlet, poursuivi en justice par Fauche, fut condamné ; mais le malheureux libraire, tombé en disgrâce et ruiné, se suicida en 1829. Livre un peu gros pour ce sujet un peu mince, recueil d'histoires plus qu'ouvrage d'histoire, mais qui plaira au grand public.

Les historiens de la littérature française placent aujourd'hui entre la publi-

1815), publ. par son petit-fils, le comte E. de Barral. Paris, Émile-Paul [1925], in-18, 267 p. (portrait) ; prix : 7 fr. 50.

1. Comte DE LORT DE SÉRIGNAN, *Le général Malet*. Paris, Payot, 1925, in-8°, 333 p. (portrait) ; prix : 12 fr.

2. *The first Napoleon, some unpublished documents from the Bowood papers*, ed. by the Earl of Kerry. Londres, Constable, 1925, in-8°, 355 p. (illustr.) ; prix : 1 guinée.

3. *Correspondance du prince Joseph Poniatowski avec la France ;* t. I : *1807-1808 ;* t. II : *1809*. Poznan, imprimerie de l'Université de Cracovie, 1921-1923, in-8°, 206 et 348 p.

4. G. LENÔTRE, *L'affaire Perlet*. Paris, Perrin et Cie, 1923, in-8°, 325 p. ; prix : 10 fr.

Digitized by Google

cation de la *Nouvelle Héloïse* et 1824 la période dite du « préromantisme ». C'est à elle qu'appartiennent des hommes comme Guilbert de Pixérécourt, le « père du mélodrame », et aussi les auteurs des pièces anticléricales jouées pendant la Révolution. A ce théâtre « monacal » et à Pixérécourt, M. Estève consacre trois des minutieux et clairvoyants articles qu'il a réunis en volume[1]. Les historiens trouveront à leur lecture, qui est agréable, un profit certain. Le « rapport » de Pixérécourt au ministre de la Police (sous le Directoire sans doute) sur l'emploi du théâtre pour « réveiller l'amour de la patrie » est un document qu'il faut remercier M. Estève d'avoir retrouvé et publié.

Préromantique aussi, par ses publications sur le théâtre allemand (1782-1785) et ses relations ultérieures avec Letourneur et avec Nodier, ce *Nicolas de Bonneville* à qui M. Le Harivel a consacré sa thèse[2]. Dans ce volume, fruit de recherches étendues, l'historien de la Révolution trouvera des détails nouveaux et intéressants sur Thomas Paine, qui fut l'ami intime de Bonneville, et sur ce groupe de républicains démocrates, groupés autour de Fauchet, qui avaient fondé le *Cercle social.*

La thèse de M. Le Gallo sur les *Cent-Jours*[3] utilise pour la première fois d'une façon méthodique les abondants documents des Archives nationales et départementales. C'est surtout une étude de l'esprit public, une sorte d'enquête plutôt qu'un récit à la manière de Masson ou de Houssaye. Si ce récit manque parfois un peu de couleur, si l'auteur a négligé les archives de la Guerre et borné à deux ou trois départements ses recherches dans les archives locales, son livre n'en marque pas moins un important progrès dans nos connaissances sur l'époque qu'il a étudiée. Il est bien composé et écrit dans le meilleur esprit scientifique. Sa conclusion, conforme en somme à l'opinion exprimée par Napoléon à Sainte-Hélène, est que le gouvernement impérial de 1815 fit trop de concessions au libéralisme intéressé de la bourgeoisie et tomba victime de ses préjugés contre les démocrates à la façon de 1793.

M. Édouard Chapuisat, qui a publié en 1914 le *Journal de Jean-Gabriel Eynard*, diplomate genevois, sur le Congrès de Vienne, nous en donne la suite, sur la période des Cent-Jours[4]. Eynard est alors retourné à Genève, et il est moins bien placé pour observer ; cependant, il reçoit beaucoup de nouvelles qu'il note soigneusement, et il est en rapports directs avec Lucien Bonaparte. Ce texte, soigneusement édité par un historien averti, pourra donc fournir des détails utiles sur l'esprit public en 1815.

A la même époque se rapporte une brochure, luxueusement éditée, con-

1. Edmond Estève, *Études de littérature préromantique.* Paris, Édouard Champion, 1923, in-8°, VI et 224 p. ; prix : 15 fr.

2. Philippe Le Harivel, *Nicolas de Bonneville* (Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg, fascicule 16). Paris et Strasbourg, Istra, 1923, in-8°, IX et 197 p. ; prix : 9 fr.

3. Émile Le Gallo, *Les Cent-Jours.* Paris, Félix Alcan, 1924, in-8°, 534 p. ; prix : 20 fr.

4. Édouard Chapuisat, *Journal de Jean-Gabriel Eynard ;* t. II : *Les Cent-Jours.* Paris, Plon, 1924, in-16, XIII et 275 p. ; prix : 10 fr.

Digitized by Google

sacrée par M. le docteur Babonneix au séjour que fit en 1815 à Gand Julie Bouchaud des Hérelles (c'est Mme Charles, l'*Elvire* de Lamartine)[1]. Courte étude, d'un intérêt restreint et écrite sur un ton qui déplaît un peu, pour prouver que cette Julie était intrigante et légère.

Le tome II du grand ouvrage de M. K. Waliszewski sur le *Règne d'Alexandre Ier*[2] ne le cède au premier ni en étendue, ni en importance. Il embrasse quatre années seulement (1812-1816), mais les plus décisives et les plus nourries d'événements. L'auteur a continué d'utiliser, outre les documents et ouvrages imprimés, les fonds d'archives russes et surtout français. Il s'efforce d'éclaircir les points obscurs et de vérifier de près l'origine et la valeur des récits traditionnels. Presque toujours il apporte des solutions nouvelles et son argumentation emporte souvent la conviction. On lira à ce point de vue avec beaucoup d'intérêt les passages sur le séjour de Napoléon à Moscou et la « légende de Rostopchine », sur la convention de Tauroggen, sur les négociations de Dresde, sur les rapports du tsar avec l'Angleterre pendant la campagne de France, sur le traité de Paris, l'affaire Maubreuil, le Congrès de Vienne, la Sainte-Alliance, la crise de mysticisme d'Alexandre et ses relations avec Mme de Krudener, etc. Il faut souhaiter que l'auteur puisse achever bientôt cet ouvrage, si plein de choses fort agréablement mises en œuvre.

MM. le comte de La Bédoyère et le baron André de Maricourt[3] ont, d'après des archives de famille, écrit sur Charles de La Bédoyère, qui conduisit en 1815 son régiment à Napoléon et fut pour ce fait fusillé après Waterloo, un volume où il y a beaucoup et même trop de détails d'intérêt privé ; mais ce travail a l'avantage de compléter et de préciser nos connaissances sur les rôles respectifs du gouvernement et de la société royaliste dans les premiers actes de la Terreur blanche ; à ce titre, il rendra service.

M. Lucas-Dubreton[4], qui a eu communication de nombreux documents inédits sur Louis XVIII, notamment sa correspondance avec Mme du Cayla, a écrit une biographie du roi restauré, où il s'est efforcé de plaire aux lecteurs frivoles, sans manquer d'instruire et de faire réfléchir les autres. C'est le plus souvent une gageure ; ici, l'auteur nous paraît avoir assez bien réussi. Mais ce genre est dangereux, car on glisse aisément de l'histoire romanesque à la fantaisie, dans les détails au moins.

Le tome Ier du travail de M. Victor Giraud sur le *Christianisme de Cha-*

1. L. Babonneix, *Julie Bouchaud des Hérelles à Gand pendant les Cent-Jours*. Paris, Maloine, 1923, in-8°, xiv p. (illustré).

2. K. Waliszewksi, *Le règne d'Alexandre Ier*, t. II. Paris, Plon, 1924, in-8°, 512 p. ; prix : 20 fr.

3. Comte de La Bédoyère et baron André de Maricourt, *Georgine de Chastellux et Charles de La Bédoyère*. Paris, Émile-Paul frères, 1924, in-8°, iv et 331 p. ; prix : 12 fr.

4. J. Lucas-Dubreton, *Louis XVIII*. Paris, Albin Michel [1925], in-8°, 315 p. (portraits) ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

teaubriand[1] est un volume-préface résumant, pour expliquer les origines de la pensée de l'auteur du *Génie*, toute l'histoire antérieure des idées religieuses et philosophiques en France. L'auteur se déclare « observateur impartial », mais le ton de son exposé est presque apologétique.

C'est aussi à des origines, celles du second volume de l'*Essai sur l'indifférence* de La Mennais, que M. Christian MARÉCHAL[2] a consacré un gros livre de 450 pages, riche d'érudition, mais vraiment un peu lourd, où l'intérêt languit souvent. Ces controverses philosophico-théologiques ont-elles vraiment eu tant d'influence sur la pensée scientifique et religieuse du XIX^e^ siècle?

M. André LELARGE, chercheur patient et heureux, a dépensé beaucoup de temps et d'efforts pour préciser certains détails de l'enfance de P.-L. Courier et de l'histoire de sa famille. *Much ado about...* Mais une bonne bibliographie des ouvrages de Paul-Louis termine fort à propos ce petit volume[3].

Les tomes II, III et IV de l'ouvrage du marquis DE NOAILLES sur le *Comte Molé* se rapportent aux années 1815-1821[4]. Molé est alors directeur général des ponts et chaussées et devient ministre de la Marine dans le premier cabinet Richelieu. Ses mémoires, dont l'auteur publie de très nombreux extraits, en y faisant des coupures fréquentes, sont d'un très grand intérêt, à la fois pour l'histoire du gouvernement et de la société sous la Restauration et comme document psychologique. Cet ancien grand juge était demeuré, dans l'âge mûr, sentimental et romanesque. Au Conseil des ministres, il oubliait les affaires pour évoquer l'image d'une belle inconstante, et il ne s'en cache pas. Il a le cœur tendre et la dent dure : Talleyrand, Pasquier, Decazes, voire Louis XVIII sont dessinés d'un trait incisif. Ces mémoires — qu'on regrette de ne pas voir simplement et intégralement édités — amuseront le public et seront utiles aux historiens, surtout quand la publication atteindra l'année 1830.

M. Paul DUVIVIER consacrera deux volumes, dont le premier a paru récemment[5], à rééditer, en l'augmentant, son ouvrage sur Cambacérès en exil, paru en 1909. C'est, à vrai dire, un recueil de pièces de toutes sortes et de toute origine concernant le séjour de Cambacérès à Bruxelles. Il n'y en a guère qui aient un intérêt général, ou même bien étendu. Le personnage ni surtout cette partie de sa vie ne méritaient sans doute l'effort ni la dépense de cette luxueuse publication.

1. Victor GIRAUD, *Le christianisme de Chateaubriand ;* t. II : *Les origines*. Paris, Hachette, 1925, in-8°, 202 p. ; prix : 12 fr.

2. Christian MARÉCHAL, *La Mennais, la dispute de l'Essai sur l'indifférence*. Paris, Champion, 1925, in-8°, 451 p. ; prix : 40 fr.

3. André LELARGE, *Paul-Louis Courier parisien*. Paris, Presses Univ. de France, 1925, in-8°, 307 p. ; prix : 10 fr.

4. Marquis DE NOAILLES, *Le comte Molé (1781-1855). Sa vie. Ses Mémoires*, t. II, III et IV. Paris, Édouard Champion, 1923-1926, in-8°, 467, 491 et 481 p. ; prix : 20 fr. le volume.

5. Paul DUVIVIER, *L'exil de Cambacérès à Bruxelles (1816-1818)*, nouvelle édition, t. I. Paris, A. Picard, 1923, gr. in-8°, 325 p. (gravures) ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

Nous regrettons de ne pouvoir parler plus longuement du volume si étudié et si complet de M. TEMPERLEY sur la politique de Canning. Écrit d'après les sources, avec une admiration un peu trop débordante, mais dans une connaissance parfaite du sujet, il est tout spécialement intéressant pour l'histoire du Congrès de Vérone, du rôle joué par l'Angleterre dans l'indépendance sud-américaine et des origines de la politique de « non-intervention[1] ».

MM. H. F. STEWART et Paul DESJARDINS ont réuni, dans un recueil intitulé *Le patriotisme français au XIX^e siècle (1814-1833)*[2], des documents français de nature très variée (discours, lettres, articles de journaux, extraits de mémoires, récits d'historiens, poèmes ou chansons) propres à donner au lecteur de langue anglaise une idée exacte du sentiment patriotique en France et des revendications nationales après 1814. Ils ont fait précéder le tout d'une préface destinée à faire comprendre les origines et la nature spéciale du patriotisme dans notre pays, ainsi que d'une introduction relative à la période 1792-1814. Travail intéressant, instructif même pour bien des Français, et auquel ne manquent peut-être que quelques documents d'origine franchement populaire, à la vérité plus difficiles à trouver.

Il y a un certain genre d'études historiques qui semble particulier aux candidats à l'Académie française. Il ne comporte pas de recherches érudites, mais des lectures bien choisies, un talent spécial de mise en œuvre, l'art de piquer la curiosité et de soutenir l'intérêt par des rapprochements ingénieux ou des allusions contemporaines. L'éloquence y trouve sa place à l'occasion, et c'est une sorte d'études qui passe pour plaire au public des conférences d'hiver ou aux lecteurs des grandes revues. Ainsi les articles de M. PALÉOLOGUE sur *Talleyrand*, *Metternich et Chateaubriand*[3], qui, parus dans la *Revue des Deux Mondes*, ont été réunis par lui en volume. Ces trois personnages ont, selon l'auteur, créé « autour de la carrière diplomatique la légende prestigieuse dont s'éblouissait M^me Bovary ». Récit sans nouveauté pour l'historien, mais parfois pénétrant et de lecture aisée. De même, le bâtonnier HENRI-ROBERT a augmenté d'un troisième volume la série des conférences faites par lui à l' « Université des *Annales* » sur les *Grands procès de l'Histoire*[4]. Catherine II et la reine Hortense y sont, à côté de Marie-Antoinette et du duc d'Enghien, traduites au tribunal de la postérité et jugées, dans les meilleurs termes, par un auteur plus accoutumé à faire absoudre qu'à condamner.

Les archives privées de la famille de Maistre ont fourni la matière de deux

1. H. TEMPERLEY, *The foreign policy of Canning (1822-1827)*. London, Bell, 1925, in-8°, 636 p. ; prix : 25 sh.

2. H. F. STEWART et Paul DESJARDINS, *French Patriotism in the nineteenth century (1814-1833)*. Cambridge, University Press, 1923, in-8°, XLIV et 333 p. ; prix : 8 sh. 6. d.

3. Maurice PALÉOLOGUE, *Talleyrand, Metternich, Chateaubriand*. Paris, Hachette, 1924, in-8°, 140 p.

4. HENRI-ROBERT, *Les grands procès de l'Histoire*, III^e série. Paris, Payot, 1924, in-16, 253 p. ; prix : 10 fr.

Digitized by Google

publications intéressantes. L'une est l'étude de M. Émile Derminghem sur *Joseph de Maistre mystique*[1]. L'auteur y analyse avec soin et pénétration l'influence de l'illuminisme, de la franc-maçonnerie et des doctrines mystiques et occultes sur la pensée religieuse de J. de Maistre. Les historiens de la Révolution liront avec un intérêt particulier, dans ce livre très étudié et où abondent des remarques frappantes, le chapitre où est résumée la réfutation, par J. de Maistre, des doctrines de Barruel.

L'autre volume est le recueil des *Carnets* de Joseph de Maistre, allant de 1790 à 1817, et publiés par le comte Xavier de Maistre[2]. La partie la plus développée et la plus intéressante est celle de l'année 1807 ; J. de Maistre est alors ministre de Sardaigne en Russie. Peut-être une publication intégrale n'était-elle pas indispensable. En tout cas, on souhaiterait des notes plus abondantes et placées au bas des pages du texte.

Depuis l'ouvrage de Nettement, qui remonte à 1856, aucune histoire d'ensemble de la conquête d'Alger n'avait paru. M. Gabriel Esquer, utilisant tous les travaux publiés depuis lors et le résultat de ses propres recherches dans les archives et dans les journaux du temps, a pu mettre en lumière des faits peu ou mal connus, et pour certains, notamment en ce qui concerne la liquidation des créances Bacri et Busnach, donner une version plus exacte que celle qui est acceptée traditionnellement[3]. Son livre, s'il manque un peu de vues d'ensemble, présente un récit complet, bien ordonné et aussi exact qu'on peut le désirer. De son côté, M. Ch.-André Julien, dans un article de la *Revue africaine* qui a été tiré à part[4], a résumé les débats sur la question d'Alger, qui, de 1820 à 1830, se renouvelèrent quatre fois devant les Chambres, et où l'opposition souleva de vives critiques contre l'expédition projetée.

La librairie Perrin a fondé deux collections historiques dont les titres disent le caractère : l'une est intitulée *Énigmes et drames judiciaires d'autrefois*, l'autre *Figures d'histoire tragiques ou mystérieuses*. Dans la première, M. Louis André étudie, d'après des sources indiquées d'une façon extrêmement sommaire, au moins en ce qui regarde les archives, le drame qui mit fin, le 26 août 1830, à la vie du dernier prince de Condé[5]. L'intérêt historique de l'affaire réside surtout dans le rôle indirect que Louis-Philippe y aurait joué. Le nouveau roi a-t-il, ou non, écrit à Mme de Feuchères, auteur probable de la mort du prince, qu'il fallait l'empêcher « à tout prix » de quit-

1. Émile Dermenghem, *Joseph de Maistre mystique*. Paris « la Connaissance », 1923, in-8°, 338 p. ; prix : 20 fr.

2. *Les carnets du comte Joseph de Maistre*, publ. par le comte Xavier de Maistre. Paris, librairie catholique Emmanuel Vitte, 1923, in-8°, vi et 247 p. ; prix : 12 fr.

3. Gabriel Esquer, *La prise d'Alger*. Paris, Édouard Champion, 1923, in-8°, 477 p.

4. Ch.-André Julien, *La question d'Alger devant les Chambres sous la Restauration*. Alger, Jules Carbonel, 1922, in-8°, 70 p. Voir plus haut, p. 77-78.

5. Louis André, *La mystérieuse baronne de Feuchères*. Paris, Perrin, 1925, in-16, viii et 282 p. ; prix : 7 fr. 50.

Digitized by Google

ter la France? M. André se contente de dire que « le fait paraît bien établi ». Il n'en donne pas la preuve.

Dans la même collection, M. G. LENÔTRE consacre un volume à un personnage bizarre, *Martin le Visionnaire*[1], laboureur d'Eure-et-Loir, moitié illuminé, moitié escroc, qui fut pris un moment au sérieux par Decazes et Louis XVIII et qu'on retrouve ensuite mêlé à l'imposture de Naundorff. Récit un peu longuet, où l'auteur ne nous fait grâce d'aucun détail, mais intéressant comme exemple des intrigues singulières dont l'histoire de la Restauration est remplie.

L'affaire Louis XVII, sujet inépuisable, a encore inspiré M. Octave AUBRY dans un volume pseudo-documentaire intitulé *le Roi perdu*[2], qu'il s'est amusé à envoyer à la *Revue historique*, sans doute pour voir si l'on y prendrait au sérieux ce roman-pastiche, assez adroitement fait au début, mais qui ne trompe pas longtemps.

Sous le titre *Souvenirs de la princesse de Ligne*[3] ont été publiés des extraits du journal de cette princesse, née Lubomirska et mariée à Vienne, en 1836, au prince Eugène de Ligne, petit-fils du célèbre maréchal. Ce ne sont guère que des notes mondaines, avec quelques détails sur la vie de cour. Mais la seconde partie, plus intéressante, contient une biographie du prince de Ligne, avec des extraits de sa correspondance diplomatique. Il était ambassadeur de Belgique à Paris à la fin de la monarchie de Juillet; ses lettres donnent des renseignements utiles, parfois nouveaux, sur la politique extérieure de la France sous Louis-Philippe et la révolution de Février. A noter l'opinion, exprimée à plusieurs reprises, que l'Angleterre n'avait pas pardonné au roi-citoyen les mariages espagnols et travailla activement à le renverser.

La *Princesse captive* de M. LUCAS-DUBRETON[4], c'est la duchesse de Berry, arrêtée, comme on sait, à Nantes en 1832 et retenue à Blaye jusqu'à la naissance d'une enfant, qu'elle déclara fille du comte Lucchesi-Palli. L'histoire est connue dans l'ensemble, mais M. Lucas-Dubreton y ajoute beaucoup de précisions nouvelles; surtout il la raconte d'une façon très agréable et très vivante, non sans un peu de fantaisie, peut-être, dans quelques détails pittoresques ou récits de conversations. Plus récemment, M. Armand PRAVIEL[5] a repris le même sujet dans un petit volume écrit tout à fait dans le ton du roman d'aventures, et où il paraît évident que l'auteur n'a pas su résister à la tentation de « faire le décor ». Enfin le maréchal Bugeaud, qui

1. G. LENÔTRE, *Martin le Visionnaire*. Paris, Perrin, s. d., in-16, 271 p.; prix : 7 fr.

2. Octave AUBRY, *Le roi perdu*. Paris, Arthème Fayard, s. d., in-16, 281 p.; prix : 7 fr. 50. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLIX, p. 210.

3. *Souvenirs de la princesse de Ligne*, publ. par la princesse Ch. DE LIGNE. Paris, Van Oest, 1923, in-8°, 405 p.

4. LUCAS-DUBRETON, *La princesse captive*. Paris, Perrin, 1925, in-16, 245 p.; prix : 7 fr. 50.

5. Armand PRAVIEL, *L'aventure de la duchesse de Berry*. Paris, Hachette [1925], in-16, 125 p.; prix : 5 fr.

Digitized by Google

fut le « geôlier » de la duchesse à Blaye, a laissé des lettres inédites, que publie le capitaine TATTET[1], à qui la famille du maréchal les a communiquées. Elles sont intéressantes surtout par des traits de caractère qu'elles fournissent. Bugeaud s'y montre actif, énergique, vaniteux à l'occasion et prétendant à la grande politique, très autoritaire ; mais, en somme, assez rarement clairvoyant.

Il y a des détails à prendre pour l'histoire de la presse catholique sous Louis-Philippe dans la biographie, écrite par M. Paul DUDON, d'un rédacteur de l'*Univers*, Albéric de Blanche[2]. On devra le lire avec précaution, car c'est, en un certain sens, un livre de propagande. L'auteur s'adresse aux jeunes catholiques et leur présente son héros en exemple de la restauration morale à accomplir, en un temps où, par la faute, dit-il, de l'école et des pouvoirs publics, « le communisme est à nos portes et nul ne peut être assuré de la probité de son voisin ».

Nous devons à M. Fr. St. RODKEY un excellent travail critique sur la question d'Orient en 1840[3]. Sauf quelques documents américains, l'auteur n'a pas utilisé les pièces d'archives, mais son étude des sources et ouvrages imprimés est très soigneuse ; son explication de la politique anglaise est nouvelle et solide.

Le *Louis Blanc* de M. Édouard RENARD[4] est une biographie élogieuse, mais bien composée et écrite avec aisance. L'auteur ne cite que rarement ses sources, mais il a utilisé surtout les journaux, si importants pour cette époque, et aussi des correspondances inédites, conservées à la Bibliothèque nationale ou communiquées par des particuliers. Le chapitre sur la Commission du Luxembourg semble un peu rapide et superficiel.

La dissertation de Mlle R. KEISER sur *Guizot historien*[5] est un travail consciencieux, destiné à montrer que le ministre du juste milieu concilie, dans sa conception de l'histoire, le rationalisme philosophique du XVIIIe siècle avec le réalisme scientifique du XIXe.

Le livre de M. Ross William COLLINS sur le rôle du parti catholique en France de 1848 à 1852[6] est une bonne étude des documents et des ouvrages imprimés, qui n'apporte presque rien de nouveau, sauf quelques lettres de

1. *Lettres inédites du maréchal Bugeaud*, publ. par Mlle FÉRAY-BUGEAUD D'ISLY. Paris, Émile-Paul, 1923, in-8°, 410 p. ; prix : 12 fr. Voir plus haut, p. 81.

2. Paul DUDON, *Albéric de Blanche*. Paris, Gabriel Beauchesne, 1924, in-16, x et 231 p. ; prix : 7 fr.

3. Frederic Stanley RODKEY, *The turco-egyptian question in the relations of England, France and Russia (1832-1841)*. Urbana (Illinois), 1924, in-8°, 2 fasc., ensemble 272 p ; prix : 2 sh.

4. Édouard RENARD, *Louis Blanc*. Paris, librairie Hachette, s. d. (1924), in-8°, 329 p. ; prix : 10 fr.

5. Ruth KEISER, *Guizot als Historiker*. Saint-Louis (U. S. A.), 1925, in-8°, 143 p.

6. Ross W. COLLINS, *Catholicism and the second french Republic 1848-1852*. New-York, Columbia University (publication de la Faculté des sciences politiques, vol. 112), 1923, 1 vol. in-8°, 360 p.

Digitized by Google

Normanby à Palmerston, relatives surtout à l'expédition de Rome en 1849. Cette source a d'ailleurs été utilisée plus complètement par un historien anglais, M. Simpson, dans un livre mentionné plus loin.

La biographie littéraire d'*Alfred de Vigny*, par M. Pierre FLOTTES [1], nourrie de documents inédits, intéressera l'historien du mouvement politique après 1840. L'auteur de *Chatterton* est resté un isolé, mais son témoignage est souvent précieux et parfois ouvre des vues nouvelles.

On commence à faire, dans l'histoire des idées politiques et morales en France pendant le second tiers du XIX^e^ siècle, une place importante — et méritée — à l'enseignement de Michelet. Son rôle de « prophète » de la réforme sociale, de l'anticléricalisme, du féminisme a été étudié attentivement et avec méthode par M^me^ Anne R. PUGH dans une thèse de l'Université Columbia [2]. Mais on aura une idée complète de sa pensée et de son action en lisant l'admirable et pénétrante étude que Gabriel MONOD lui avait consacrée dans ses cours du Collège de France, et qu'il faut remercier ses amis et sa famille d'avoir donnée au public [3]. Disposant de tous les papiers de Michelet, notamment de son journal intime et de sa correspondance, pouvant aussi faire appel à ses propres souvenirs, Monod a pu écrire une biographie intellectuelle à la fois historique et psychologique d'un puissant intérêt. On y trouvera maintes preuves de cette parfaite clairvoyance, de cette impartialité à la fois admirative et souriante avec laquelle il savait mettre en relief le fort et le faible de Michelet, son génie poétique et ce qu'il appelle justement son subjectivisme historique. Le récit du drame intérieur qui déchira l'âme de Michelet au cours des années 1840-1842 est à cet égard un vrai modèle. Les historiens ne sauraient oublier non plus les passages où, relevant ce que la science actuelle juge erroné ou suspect dans les travaux historiques de Michelet, il indique d'un trait sûr ce qu'elle tient pour acquis. Si l'auteur de l'*Histoire de France* est tout entier dans son œuvre, tous ceux qui ont connu et aimé Gabriel Monod retrouveront dans ces deux volumes ce qui faisait la force de son enseignement et le charme de son entretien.

II. 1850 A NOS JOURS. — L'intérêt se porte de plus en plus sur la période 1850-1870. On réédite des mémoires comme ceux du comte DE FALLOUX [4] et les publications nouvelles se multiplient.

Des papiers du général comte de Flahault, conservés en Angleterre dans sa famille, M. le comte DE KERRY a tiré et publié, en traduction anglaise,

1. Pierre FLOTTES, *Alfred de Vigny*. Paris, Perrin [1925], in-16, 309 p. ; prix : 7 fr. 50.

2. Anne R. PUGH, *Michelet and his ideas of social Reform*. New-York, Columbia University Press ; Londres, Milford, in-8°, 1923, 243 p. ; prix : 9 sh.

3. Gabriel MONOD, *La vie et la pensée de Jules Michelet*. Paris, Champion, 1923, 2 vol. in-8°, v-385 et 262 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études) ; prix : 55 fr.

4. Comte DE FALLOUX, *Mémoires d'un royaliste*. Paris, Perrin, 1925, 2 vol. in-16, 359 et 391 p. ; prix : 18 fr. Rien n'avertit le lecteur qu'il s'agit d'une réédition de l'ouvrage paru en 1888.

Digitized by Google

avec une spirituelle préface de M. Philip GUEDALLA[1], d'assez nombreuses lettres, datées de 1848 à 1852. Elles fournissent des détails nouveaux sur le coup d'État (notamment sur le fait que Flahault était au nombre des conjurés et que le prince-président passa une partie de la nuit à écrire les lettres d'invitation à la « chevauchée » qu'il préparait pour le matin du 2 décembre). Le recueil nous donne aussi le rapport original de Maupas sur le nombre des victimes de la journée du 4 décembre et d'intéressants témoignages sur l'équipée projetée en France, pour le 20 décembre, par le duc d'Aumale et le prince de Joinville, ainsi que sur les causes exactes de la démission de Palmerston en 1852. Tout cela n'est peut-être pas, selon le titre ambitieux du volume, « le secret du coup d'État », mais tout cela est utile et souvent curieux.

Le doyen du Trinity College à Cambridge, M. F. A. SIMPSON, a donné une suite à son livre intitulé *The rise of Louis-Napoleon* (1909) en consacrant un gros volume à l'étude de la présidence du prince et aux quatre premières années de son règne impérial[2]. C'est un récit très attentif et objectif, agréablement écrit, non sans quelque recherche ni souci de mise en scène quelquefois. Les questions de politique étrangère (affaire de Rome, guerre d'Orient, traité de Paris) y sont traitées avec un développement spécial. Cette partie du livre emprunte une valeur particulière au fait que M. Simpson a dépouillé — de très près — les archives du Foreign Office. Grâce à ces documents et à l'emploi de témoignages récemment mis au jour, l'auteur a pu compléter ou rectifier le récit de ses devanciers, Émile Ollivier, Pierre de La Gorce et surtout Kinglake. Ce dernier historien a longtemps passé pour informé de première main. M. Simpson montre que rien ne garantit cela et que l'affirmation de Kinglake lui-même est tout à fait suspecte. On doit souhaiter avoir bientôt la suite de cet important travail.

Continuant la longue série qu'il a intitulée *La société française depuis cent ans*[3], M. Victor DU BLED évoque le souvenir de quelques salons du Second Empire. Le tout ne se rapporte pas toujours à la période indiquée, et on y trouve beaucoup de racontars ou même des coupures de journaux. Mais il y a aussi certains témoignages personnels, parfois amusants.

MM. Édouard DRIAULT et Michel LHÉRITIER[4] viennent de combler une importante lacune de notre littérature historique en consacrant trois volumes (d'autres suivront sans doute) à l'histoire des relations diplomatiques

1. Comte DE KERRY et Philip GUEDALLA, *The Secret of the coup d'État*. Londres, Constable, 1924, in-8°, IX et 253 p.; prix : 18 sh. Voir plus haut, p. 231.

2. A. SIMPSON, *Louis Napoleon and the recovery of France, 1848-1856*. London, Longmans, 1923, in-8°, 396 p.; prix : 21 sh. L'année 1856 marquée sur le titre annonce qu'un autre volume est en préparation.

3. Victor DU BLED, *La société française depuis cent ans. Quelques salons du Second Empire*. Paris, Bloud, 1923, in-16, 244 p.; prix : 7 fr.

4. Éd. DRIAULT et M. LHÉRITIER, *Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours*. Paris, P. U. F., 1924-1925, 3 vol. in-8° (1821-1878), 474, 498 et 516 p.; prix : 90 fr.

Digitized by Google

de la Grèce. Utilisant les archives d'Athènes et, jusqu'en 1848, celles du quai d'Orsay, ils nous donnent un récit détaillé, alerte, très attachant, et non dépourvu de *sense of humour*, en dépit d'un enthousiasme constant pour « la grande idée ». Travail précieux, non seulement pour l'histoire de l'hellénisme, mais pour celle de notre politique dans tout l'Orient et en Europe même.

Le baron Eugène BEYENS fut attaché à partir de 1853 à la légation de Belgique à Paris, en devint le chef en 1864 et demeura trente années dans ce poste. Son fils, qui fut pendant la dernière guerre ministre des Affaires étrangères du cabinet de Broqueville et qui est actuellement ambassadeur de Belgique auprès du Saint-Siège, a hérité de lui de nombreuses lettres reçues des confidents habituels de Léopold Ier et Léopold II, MM. Van Praet et Devaux. Il a, en outre, utilisé les dépêches et rapports du baron Beyens, conservés aux archives belges. Le tout lui a servi à écrire, en deux volumes, dont le premier vient de paraître, non une biographie de son père, mais une histoire du Second Empire[1], qui a cette biographie pour cadre. Son intention est d'y présenter « une version de la politique occulte de Napoléon III » différente de celle qui est généralement admise, et de « jeter un peu plus de lumière sur les desseins qu'il avait conçus, notamment à l'égard de la Belgique ». D'après l'auteur, Napoléon III aurait eu constamment pour objectif, surtout après 1856, la reprise des frontières naturelles et l'acquisition de la Belgique. Des raisons indépendantes de sa volonté, la maladie notamment, l'auraient seules empêché de réussir, en diminuant à la fois la netteté de son dessein et ses moyens d'action. En décembre 1863 déjà, il aurait proposé à l'Autriche un remaniement presque général de la carte d'Europe, attribuant à la France une moitié de la Belgique, la Hollande ayant l'autre, et Léopold Ier devenant roi de Pologne ou de Rhénanie. — La thèse soutenue est intéressante, sinon tout à fait nouvelle, mais on souhaiterait, avant de l'admettre, une documentation plus abondante et plus précise.

Avec le tome XIV, paru en 1924, le recueil des documents français sur les *Origines de la guerre de 1870*[2] atteint les deux premiers mois de l'année 1867. Ce qu'il contient de plus important est relatif aux projets d'alliance franco-prussienne et à l'affaire du Luxembourg. Mais on y a compris aussi des dépêches intéressantes sur les rapports de Napoléon III avec la Russie et l'essai pour obtenir l'assentiment de Gortchakof aux projets sur la Belgique, en échange d'un appui donné aux Grecs et aux Serbes, désireux de s'agrandir les uns en Épire, Thessalie et Crète, les autres en Bosnie. Mais il

1. Baron BEYENS, *Le Second Empire vu par un diplomate belge*, t. I. Paris, Plon, 1924, in-8°, 487 p.

2. *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871.* Recueil de documents publiés par le ministère des Affaires étrangères. T. XIV : *1er janvier 1867-9 mars 1867.* Paris, Charles-Lavauzelle, 1924, in-8°, 445 p.

Digitized by Google

semble bien que Gortchakof ait dupé les diplomates français et averti l'Autriche de leurs vues.

Il est presque toujours imprudent de regarder un problème historique comme résolu définitivement. Tel paraît bien pourtant être le cas pour la question des origines immédiates de la guerre de 1870 depuis qu'un historien américain, M. Robert H. Lord [1], a publié les pièces, jusqu'ici inconnues, tirées des archives de Berlin, Vienne et Madrid. Ainsi que le fait remarquer l'auteur dans une longue et excellente introduction, l'intention offensive de Bismarck est prouvée sans doute possible par ces pièces. Avant même d'avoir reçu la dépêche d'Ems, le chancelier méditait d'envoyer un ultimatum à la France et y poussait le roi. Après l'avoir reçue (et M. Lord publie l'original d'Abeken, avec de curieuses corrections aggravant la première rédaction), il prit soin — bien qu'il le nie — de faire communiquer officiellement par les diplomates allemands le texte abrégé dans les conditions que l'on sait. Enfin, il résulte des pièces publiées que, si Napoléon III ne s'était pas regardé comme insulté et n'avait pas fait la guerre, Bismarck aurait ranimé la querelle en réclamant des explications et des garanties au sujet des armements de la France. Cette autre *Schuldfrage* paraît donc résolue.

Le tome IV de l'ouvrage de MM. le comte Fleury et Louis Sonolet sur *La société du Second Empire* [2] est, comme les précédents, une sorte de *puzzle* d'anecdotes et de portraits, mêlés de quelques souvenirs personnels. La lecture en est intéressante, mais les auteurs n'ont pas fait œuvre critique et ne citent presque jamais leurs sources. On fera sagement de ne pas tenir pour acquis tous les faits qu'ils rapportent. Un détail, à titre d'exemple : parmi les habitués du « grand 16 » est cité « Bryan, petit-fils de l'ancien membre du Directoire Reubell ». L'ex-Directeur n'avait que deux fils, et il doit y avoir erreur. Signalons encore, sur le même sujet, une réimpression illustrée, avec quelques retouches, semble-t-il, du livre de M. Fr. Loliée, *Les femmes du Second Empire* [3].

Les influences étrangères sur le romantisme et les romantiques ne se sont pas toujours exercées par la seule voie des lectures et des traductions. Il y eut des actions personnelles, dont on aura un bon exemple par l'agréable étude de M. Photiadès sur *Marie Kalergis* [4]. Cette nièce du chancelier Nesselrode, mariée à un comte polonais, vécut longtemps à Paris et en Allemagne, connut Liszt et Wagner, Cavaignac et Musset, et inspira l'*Éléphant blanc* à Heine, comme la *Symphonie en blanc majeur* à Théophile Gautier. Elle a peut-être joué un rôle politique dans les affaires de Pologne vers 1860,

1. Robert Howard Lord, *Origins of the war of 1870* (Harvard historical studies, vol. 28). Cambridge (Mass.), Harvard University Press, in-8°, 1924, VIII-305 p. ; prix : 3 doll. 50.

2. Comte Fleury et Louis Sonolet, *La société du Second Empire*, t. IV, 1867-1870. Paris, Albin Michel, s. d., in-8°, 536 p. ; prix : 15 fr.

3. Frédéric Loliée, *Les femmes du Second Empire.* Paris, Tallandier (Bibliothèque « Historia »), 1925, in-8°, XI-371 p. (illustré).

4. Constantin Photiadès, *Marie Kalergis.* Paris, Plon, 1924, in-16, 255 p. ; prix : 7 fr. 50.

Digitized by Google

mais finit par épouser en secondes noces un colonel russe, préfet de police à Varsovie.

M. Ernest D'HAUTERIVE a réuni en volume les fort intéressantes lettres échangées entre Napoléon III et le prince Napoléon [1] qu'il avait publiées dans la *Revue de Paris*. Le commentaire est souvent élogieux pour le prince, qui semble pourtant avoir, en dépit d'une clairvoyance certaine, mérité plus d'une fois les reproches trop indulgents de son impérial cousin. On notera, à l'appendice, une curieuse conversation entre eux, datée de juin 1865.

Parmi les autres publications sur l'époque de Napoléon III, il nous faut encore signaler, outre la réédition du livre du docteur BARTHEZ sur *La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz* [2], le recueil des *Souvenirs*, très élogieux, mais très précis et souvent très intéressants, de M. Augustin FILON sur l'impératrice Eugénie [3], pour lequel Ernest Lavisse avait écrit une préface charmante, qui est aussi un témoignage historique. On y joindra les lettres et le journal de Mme Agnès CAREY [4], qui passa quelques mois, en 1886, à Farnborough auprès de l'impératrice Eugénie, sans y apprendre grand'chose d'intéressant d'ailleurs.

M. G.-P. GOOCH, dont nous avons noté plusieurs fois la remarquable activité, a résumé dans une brochure très nourrie et très vivante l'histoire des *Relations franco-allemandes de 1870 à 1914* [5]. Si le lecteur français est tenté parfois de faire quelques réserves, il ne peut nier la bonne foi de l'auteur ni son effort d'impartialité. Les historiens anglais d'aujourd'hui rendent à leur pays, et à la paix, un vrai service en essayant d'instruire impartialement le public britannique sur les affaires européennes. C'est un changement heureux depuis l'époque de Carlyle. On en trouverait au besoin une preuve dans le ton des jugements de ce dernier, tels que nous les montre le curieux volume de M. NEFF sur les rapports de Carlyle et de John Stuart Mill [6]. Mill était francophile autant que Carlyle aimait l'Allemagne. M. Neff estime ces deux tendances inconciliables, la division de la France et de l'Allemagne devant être « éternelle ». M. Gooch, lui, est plus optimiste et compte sur la Société des Nations.

Peu d'ouvrages se rapportant à la période postérieure à 1870 peuvent

1. *Napoléon III et le prince Napoléon, correspondance inédite*, publ. par E. D'HAUTERIVE. Paris, Calmann-Lévy, 1925, in-8°, 412 p. ; prix : 20 fr.

2. Docteur BARTHEZ, *La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz*, 2e édition. Paris, Calmann-Lévy, s. d., 1 vol. in-16, III et 260 p. ; prix : 4 fr. 50.

3. Augustin FILON, *Souvenirs sur l'impératrice Eugénie*, 13e édition. Paris, Calmann-Lévy, 1920, 1 vol. in-16, XXXII et 336 p. ; prix : 6 fr. 75.

4. Agnès CAREY, *Empress Eugenie in exile*. Londres, Nash et Grayson, 1922, in-8°, 368 p. (illustré) ; prix : 12 sh. 6 d.

5. G. P. GOOCH, *Franco-German relations 1871-1914*. Londres, Longmans, 1923, 1 brochure, 64 p. ; prix : 2 sh. 6 d.

6. Emery NEFF, *Carlyle and Mill*. New-York, Columbia University Press ; Londres, Milford, 1924, 334 p. ; prix : 10 sh. 6 d.

Digitized by Google

avoir le caractère d'études historiques proprement dites. Mais nous avons déjà des biographies assez étendues, fondées souvent sur une documentation inédite, si elles ne sont pas toujours exemptes d'apologie. Ainsi le très élogieux livre de M. Jacques Piou sur le *Comte Albert de Mun*[1] nous apporte un certain nombre d'informations sur les origines, la composition et l'activité de l'association qu'il avait fondée sous le nom d' « Action libérale populaire », ainsi que sur l'évolution du parti catholique à la fin du XIX^e^ siècle et avant la guerre de 1914. On consultera utilement sur le même sujet la biographie, par M. de Laval, du *Baron François d'Yvoire*[2], député sous l'Empire libéral, puis publiciste catholique, qui fut mêlé à la question du « ralliement » et à la politique de Léon XIII. Mais l'historien n'a rien à prendre dans le récit fait, par M. l'abbé Klein, de la conversion de M^me^ *Madeleine Sémer*[3], qui n'a joué aucun rôle d'aucune sorte.

Le tome II du livre de M. Lucien Delabrousse sur *Joseph Magnin et son temps*[4] a le défaut de beaucoup d'ouvrages biographiques : à propos d'un personnage, il retrace l'histoire de toute une époque sans y ajouter beaucoup. Cependant, les chapitres sur le ministère des Finances et le gouvernement de la Banque de France, s'ils n'apprennent pas grand'chose de nouveau, étant écrits presque en entier d'après le *Journal officiel* et autres documents publics, sont un bon résumé d'histoire financière.

Il faut louer les services historiques de la ville de Paris d'avoir entrepris la publication intégrale des *Procès-verbaux de la Commune de 1871*. Ils ont été imprimés en partie, à l'époque, au *Journal officiel*, mais avec beaucoup de retouches et de lacunes. Le recueil actuel, publié par les soins de deux spécialistes, MM. Georges Bourgin et Gabriel Henriot[5], est établi avec une rigoureuse méthode critique et devient la base indispensable de toute étude sérieuse de la question.

M. Henry Bordeaux a réuni en volume, sous le titre de *Portraits d'hommes*[6], un certain nombre d'essais parus dans diverses revues et qui sont surtout des articles de critique littéraire. On y retrouvera ses qualités connues d'analyste attentif et pénétrant. Réimpression aussi, mais de discours au Conseil supérieur de l'Instruction publique et à la Chambre, le volume que

1. Jacques Piou, *Le comte Albert de Mun*. Paris, éditions Spès, s. d., 1 vol. in-16, 354 p.; prix : 15 fr.

2. De Laval, *Le baron François d'Yvoire*. Paris, Pierre Téqui, s. d., LXIII et 380 p.; prix : 7 fr.

3. Abbé Félix Klein, *Madeleine Sémer, 1874-1921*. Paris, Bloud et Gay, 1923, 1 vol. in-16, 272 p.; prix : 10 fr.

4. Lucien Delabrousse, *Joseph Magnin et son temps, 1824-1910*, t. II. Paris, Félix Alcan, 1 vol. in-8°, s. d., 573 p.; prix : 6 fr.

5. *Procès-verbaux de la Commune de 1871*, édition critique par G. Bourgin et G. Henriot. T. I : *Mars-avril 1871*. Paris, Leroux, 1924, in-8°, 607 p.; prix : 45 fr.

6. Henry Bordeaux, *Portraits d'hommes*. Paris, Plon, 1924, 2 vol. in-16, IV-358 et 286 p. prix : 7 fr. 50 le volume.

Digitized by Google

M. Léon BÉRARD a intitulé *Pour la réforme classique de l'enseignement secondaire*[1] ; il comprend aussi le décret du 3 mai 1923 et le rapport y annexé.

D'autres ouvrages sont plutôt des souvenirs ou des documents personnels. Plusieurs ont une sérieuse valeur documentaire. Les *Souvenirs du dîner Bixio* par Jules CLARETIE[2] ne sont guère qu'un recueil d'anecdotes et de propos de table, où le personnage principal est le général de Galliffet, mais il est remarquable de sincérité et il a été écrit au jour le jour, sans retouches ultérieures. Beaucoup d'anecdotes aussi et de souvenirs — pas tous personnels — dans la seconde série de *La société française depuis cent ans* de M. Victor DU BLED[3], dont le sous-titre : *Madame Aubernon et ses amis*, s'applique seulement aux cent dernières pages.

Le tome IV de *Politique et politiciens d'avant guerre*, par M. L. MARCELLIN[4], est, sous les apparences d'un récit historique, une sévère critique de la politique républicaine depuis 1900. Le ton est celui de la polémique. Il y a beaucoup de citations, mais sans références, et aussi des anecdotes, comme il en court dans les salles de rédaction. C'est parfois amusant à lire, et les hommes politiques de l'autre parti, avec un peu de dilettantisme, pourraient y trouver leur profit. Dans le *Chambre en délire* de M. DE VILLENEUVE-TRANS[5], il y a des projets de réforme parlementaire ou constitutionnelle, mais aussi des comptes-rendus vivants et animés de certaines séances au Palais-Bourbon, qui seront utiles, quand la génération actuelle aura disparu, pour se représenter des débats que le compte-rendu *in extenso* de l'*Officiel* ennoblit parfois à l'excès. Le *Dictateur* de M. Alphonse SÉCHÉ[6] est un essai pour démontrer par des raisonnements sociologiques la nécessité du pouvoir personnel en France. Vigoureusement écrit, il comptera parmi les témoignages de ces appels au sauveur qui semblent revenir périodiquement dans notre histoire politique.

L'ouvrage intitulé *Les rois de la République*[7] et paru sous le nom de Mme B.-E. GUEYDAN est presque en entier une philippique contre M. Joseph Caillaux. Les matériaux en sont empruntés à peu près exclusivement aux journaux et aux publications politiques. Ces deux volumes n'auront

1. Léon BÉRARD, *Pour la réforme classique de l'enseignement secondaire*. Paris, Armand Colin, 1923, 1 vol. in-16, 334 p. ; prix : 8 fr.

2. Jules CLARETIE, *Souvenirs du dîner Bixio*. Paris, Fasquelle, 1924, 1 vol. in-16, XIII et 229 p. ; prix : 6 fr. 75.

3. Victor DU BLED, *La société française depuis cent ans*, t. II. Paris, Bloud et Gay, 1924, 1 vol. in-16, 274 p. ; prix : 7 fr. 50.

4. L. MARCELLIN, *Politique et politiciens d'avant guerre*, t. IV. Paris, la Renaissance du livre, s. d., in-16, 308 p. ; prix : 10 fr.

5. DE VILLENEUVE-TRANS, *La Chambre en délire*. Paris, Bossard, 1924, in-16, 155 p. ; prix : 6 fr.

6. Alphonse SÉCHÉ, *Le dictateur*. Ibid., in-16, 177 p. ; prix : 5 fr.

7. B.-E. GUEYDAN, *Les rois de la République*. Paris, Perrin, 1925, 2 vol. in-16, 410 et 374 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

guère de valeur documentaire que pour l'étude des querelles de partis. L'auteur aurait pu sans doute se contenter d'un témoignage personnel, à la fois plus utile et plus bref.

Les *Lettres à un ami* de feu Alexandre RIBOT [1], malgré cette forme un peu artificielle, sont de véritables mémoires sur les années 1914-1917, parfois malicieux et même, sous le langage académique, un peu agressifs par endroits. Ils seront indispensables à consulter pour l'histoire financière et diplomatique des trois premières années de la guerre, et ils ont déjà provoqué des explications ou des rectifications. En dehors des historiens, ces lettres auront des lecteurs, car elles sont remarquablement bien écrites et mettent en scène les personnages avec une vivacité singulière.

Quant aux *Notes et impressions* de M. le comte DE LA TOUR-DU-PIN VERCLAUSE [2], ce ne sont guère que des extraits ou des résumés d'articles de journaux, avec les réflexions de l'auteur, qui n'ont vraiment rien d'exceptionnel. A quoi bon imprimer cela?

On peut regarder comme un modèle de critique à la fois clairvoyante et attentive le livre de M. P. RENOUVIN sur *Les origines immédiates de la guerre* [3]. Mieux placé que personne, par ses fonctions de conservateur à la bibliothèque-musée de la Guerre, pour avoir les documents sous la main, l'auteur en a tiré un récit clair, bien ordonné, réparti dans un ordre logique et chronologique à la fois en seize courts chapitres, où l'attention ne languit pas. Les conclusions sont présentées et discutées d'une manière qui entraîne la conviction du lecteur de bonne foi. Ce livre, en qui des Allemands, à qui nous l'avons fait connaître, reconnaissent une œuvre « scientifique », devrait être traduit et répandu en abondance dans tous les pays. Il est une excellente réplique à l'inlassable propagande « innocentiste » d'outre-Rhin.

M. Jacques BARDOUX, qui a déjà publié trois volumes d'études psychologiques sur l'Angleterre contemporaine et tracé un rapide mais vivant portrait de M. D. Lloyd George, consacre un nouvel ouvrage à la politique de l'ancien « premier » envers la France [4]. La période décrite s'étend du traité de Versailles à la fin de la conférence de Gênes. Aidé par une connaissance très approfondie du milieu historique et politique où évolue l'Angleterre actuelle, l'auteur a essayé d'expliquer par qui, comment et pourquoi les garanties, les sanctions, les réparations promises à la France par le traité ont été retardées, réduites ou anéanties. Il conclut à la faillite complète de la diplomatie dictatoriale, abstraite, nullement anglaise, de M. Lloyd George, et salue dans le résultat des élections du 15 novembre 1922 l'annonce du

1. Alexandre RIBOT, *Lettres à un ami*. Paris, Bossard, 1924, in-16, 354 p. ; prix : 12 fr.

2. Comte DE LA TOUR-DU-PIN VERCLAUSE, *Notes et impressions, 1914-1919*. Gien, imprimerie Jeanne d'Arc, 1922, in-8°, 676 p. ; prix : 10 fr.

3. P. RENOUVIN, *Les origines immédiates de la guerre (28 juin-4 août 1914)*. Paris, Costes, 1925, in-8°, 278 p. ; prix : 15 fr. Ajoutons *La campagne innocentiste* de Richard GRELLING, le célèbre auteur de *J'accuse*.

4. Jacques BARDOUX, *Lloyd George et la France*. Paris, Félix Alcan, 1923, in-8°, 455 p. ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

retour à ce « réalisme empirique » traditionnel qui a sauvé l'Angleterre et l'Europe de bien des périls. L'expérience travailliste tentée depuis ne semble pas, malgré certaines apparences, avoir affaibli la portée de ce jugement.

Dans son livre sur le *Drame oriental et le rôle de la France*, M. Pierre LYAUTEY[1] retrace l'œuvre française en Syrie depuis les origines jusqu'en 1922. Le dernier tiers du volume se rapporte à l'administration du général Gouraud, dont l'auteur a été le collaborateur immédiat au commissariat général ; il a donc le caractère et l'importance d'un témoignage direct. Le reste est écrit d'après les ouvrages d'historiens français modernes.

La presse quotidienne a fait grand bruit autour de « révélations » sur les relations franco-russes de 1909 à 1914, contenues dans les papiers de feu M. Georges Louis, qui fut à cette époque ambassadeur de France auprès du tsar Nicolas II. M. Ernest JUDET[2], qui a entre les mains les originaux de ces papiers, en a tiré, non un recueil de caractère scientifique comme celui de M. Pribram, dont il sera parlé plus loin, mais un volume de polémique véhémente mêlé de citations nombreuses fort mal ordonnées, et commentées parfois bien confusément. Ce travail devra être utilisé, faute de mieux, par les historiens des origines de la guerre ; mais le procédé de publication ne facilitera pas le travail de critique attentive qui s'imposera à eux.

D'autres ouvrages ont paru récemment qui ont un caractère proprement historique et descriptif, sans autre préoccupation que d'informer. Le petit livre de M. Michel LHÉRITIER, *La France depuis 1870*[3], est une sorte de manuel, forcément très bref, mais qui se distingue par la place donnée aux faits économiques et à l'histoire des idées, ainsi que par le ton d'impartialité qui y règne. M. Joseph BARTHÉLEMY a réédité, en le mettant au courant des événements actuels, son excellent tableau du *Gouvernement de la France*[4], qui a le mérite d'être à la fois précis et vivant, l'auteur ayant joint à ses connaissances juridiques une expérience attentive du travail parlementaire. Il s'en souvient même, par endroits, en proposant quelques réformes. M. Georges WEILL, dans une troisième édition de son *Histoire du mouvement social en France*[5], a conduit le récit jusqu'à 1924 ; il a mis au courant son utile bibliographie, qui achève de faire de l'ouvrage un très précieux instrument d'étude et de recherche. Il vient également de faire paraître une *Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle*[6], qui, rédigée avec une parfaite objec-

1. Pierre LYAUTEY, *Le drame oriental*. Paris, Société d'éditions géographiques, 1923, in-8°, VIII et 259 p.

2. Ernest JUDET, *Georges Louis*. Paris, Rieder, 1925, in-16, 309 p. ; prix : 8 fr. 50.

3. Michel LHÉRITIER, *La France depuis 1878*. Paris, Félix Alcan, 1922, in-16, XVI et 255 p. ; prix : 9 fr.

4. Joseph BARTHÉLEMY, *Le gouvernement de la France*. Paris, Payot, 1924, in-8°, 244 p. ; prix : 12 fr.

5. Georges WEILL, *Histoire du mouvement social en France, 1852-1914*. Paris, Félix Alcan, 1924, in-8°, VIII et 512 p. ; prix : 25 fr.

6. Georges WEILL, *Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle*. Paris, Félix Alcan, 1925, in-8°, 376 p. ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

tivité, se distingue à ce point de vue de toutes les publications antérieures. L'auteur y montre comment la notion de l'État laïque, assez ancienne chez nous, défendue par des hommes de croyances et d'opinions très différentes, a fini par s'imposer comme une solution moyenne entre le parti qui défend l' « unité morale » et ceux qui s'en prennent aux dogmes religieux. C'est un fort bon travail, utile et de caractère scientifique.

Enfin M. Charles Gide, dans un des beaux volumes qu'édite la Dotation Carnegie [1], a réuni quatre études de MM. Henri Mazel, Albert Aftalion, Nogaro et Oualid sur les divers aspects de la vie économique française pendant et après la guerre. Ces monographies, exemptes de doctrines, sont naturellement provisoires, mais fort utiles comme résumé de faits et comme guide de recherches.

III. Questions générales contemporaines. — M. Charles Seignobos a entrepris de remanier et de conduire jusqu'à 1914 son *Histoire politique de l'Europe contemporaine* [2] qui a rendu tant de services. A vrai dire, il l'a presque récrite ; il n'y a pas une page qui ne porte des retouches, résultats de nouvelles recherches, d'efforts pour être plus exact ou plus clair, traces de scrupules critiques ou même littéraires. Le nouvel ouvrage aura deux volumes au lieu d'un. Le tome I^er^ a déjà cent pages de plus que la partie correspondante de la première édition. L'accueil réservé à ce travail ne saurait faire question, et il ne tardera pas sans doute à être traduit en plusieurs langues. Si l'auteur, comme on n'en saurait douter, met au courant des publications récentes le résumé de l'histoire diplomatique qui terminera le second volume, une vraie lacune de notre littérature historique sera comblée.

La *Nouvelle histoire universelle* d'Albert Malet [3] n'est pas nouvelle par le texte, qui est celui des manuels scolaires bien connus. Il est à peu près fatal que les ouvrages de ce genre contiennent des erreurs. Une au moins n'a pas été corrigée au tome III : l'Angleterre n'a pas acquis le Cap au traité d'Amiens. La nouveauté véritable est dans la présentation et surtout dans l'illustration, très abondante et bien choisie, malgré des légendes quelquefois trop hâtivement rédigées (par exemple, t. IV, p. 67 et 172). Il est dommage qu'avant de lancer dans le public ces beaux volumes, qui auront une grande diffusion et beaucoup d'influence, on n'ait pas revisé le texte, ce que le regretté Albert Malet n'aurait pas manqué de faire.

Un autre grand manuel, l'*Histoire de l'Europe moderne* de Fyffe, qui s'ar-

1. *Effects of the War upon french economic life*, publication de la Dotation Carnegie, Études économiques, n° 23. Oxford et Londres, Milford, 1923, in-8°, 197 p. ; prix : 6 sh.

2. Ch. Seignobos, *Histoire politique de l'Europe contemporaine (1814-1914)*, 7^e^ édition entièrement refondue et considérablement augmentée, t. I. Paris, Armand Colin, 1924, xiv-536 p. ; prix : 35 fr.

3. Albert Malet, *Nouvelle histoire universelle* ; t. III et IV : *1789-1919*. Paris, Hachette, 1924, in-4°, 466 et 470 p. (gravures, planches et cartes).

Digitized by Google

rêtait à 1878, vient d'être achevé jusqu'à la date de 1919 par M. G. P. Gooch [1]. L'auteur a fait son profit des récentes publications, notamment du recueil diplomatique allemand *Die grosse Politik... 1871-1914* [2]. Malgré son titre, il a consacré un chapitre à la guerre sud-africaine, et il a été plus d'une fois obligé de réserver une place, pour un moment, aux affaires d'Asie. Il a fait un louable effort pour rendre son récit clair (notamment par l'emploi des titres en caractères gras) et pour retracer les faits en se plaçant au point de vue européen. Il y a naturellement quelques négligences (la bataille du 16 avril 1917 est appelée bataille du Chemin-des-Dames), mais le manuel sera certainement très apprécié des étudiants et du grand public.

Nous avons déjà signalé le premier volume de la grande *Histoire de la politique étrangère britannique* [3] publiée par l'Université de Cambridge, sous la direction de Sir A. W. Ward et de M. Gooch. Les deux derniers, que sépare la date de 1866, viennent de paraître. Ils sont, comme le précédent, composés de chapitres confiés à divers auteurs, choisis en raison de leurs études spéciales. Peut-être même a-t-on, quelquefois, tenu compte des personnes dans l'établissement du plan, qui pourrait être plus systématique. Le récit est assez inégalement détaillé, mais toujours clair et autant que possible appuyé sur les documents d'archives. On y a fait une certaine place aux relations commerciales et, après 1875 environ, à la politique impériale. Le dernier volume contient un bon résumé des négociations qui ont précédé, accompagné et suivi la guerre. Les événements et les hommes y sont appréciés — avec beaucoup de modération — du point de vue national et libéral. Somme toute, une très utile collection, qui peut être améliorée dans le détail, mais représente un effort considérable, épargnera bien des recherches, et soutient avantageusement la comparaison avec les grands recueils allemands.

La reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican, ayant occupé l'opinion publique au point de jouer un rôle important dans les élections législatives, a suscité d'assez nombreuses publications, dont plusieurs ont, à quelque degré, le caractère de travaux historiques. La plus remarquable à ce point de vue, malgré sa brièveté, est le petit livre de M. Maurice Pernot [4], qui, après avoir résumé à grands traits l'histoire de la politique romaine de 1870 à 1900, indique avec précision (c'est la partie la plus instructive) la doctrine, les méthodes et les instruments de cette politique.

1. G. P. Gooch, *History of modern Europe (1878-1919)*. Londres, Cassel, 1923, in-8°, 728 p. ; prix : 21 sh.

2. Notons à ce propos que ce très important recueil de documents officiels compte déjà vingt-neuf volumes ; le t. XXIX, 1925 : *Die Zweite Marokkokrisis, 1911.*

3. *The Cambridge history of british foreign policy*, edited by Sir A. W. Ward et G. P. Gooch ; t. II : *1815-1866*, et t. III : *1866-1919*. Cambridge, University Press, 1923, 2 vol. in-8°, 685 et 702 p. ; prix : 31 sh. 6 le volume.

4. Maurice Pernot, *Le Saint-Siège, l'Église catholique et la politique mondiale*. Paris, Armand Colin, 1924, in-16, 216 p. ; prix : 6 fr.

Digitized by Google

L'action du Saint-Siège pendant les vingt-cinq dernières années est ensuite étudiée dans son rapport avec les principaux États et dans son œuvre d'expansion internationale. C'est un travail remarquablement clair, et où l'auteur fait preuve d'une indépendance de jugement rare en un pareil sujet.

M. Charles Loiseau [1] qui, de 1914 à 1919, a été, sans titre officiel, le représentant de la France auprès du Saint-Siège, traite à peu près le même sujet, mais en le limitant à la période postérieure à 1914. Son livre est plein de souvenirs personnels, de récits de conversations importantes, précieux pour l'interprétation de certains actes du Saint-Siège ; il est parfois, dans la forme, un peu sibyllin. Il contient aussi, sur la question romaine en particulier, des développements qui sont plus du ressort de la politique pratique que de l'histoire.

Quant à M. Jean Carrère [2], préparé, lui aussi, à ces études par un long séjour à Rome comme correspondant du *Temps*, il nous offre d'abord un aperçu général de l'histoire de l'Église, laquelle, à son avis, tient tout entière dans la lutte de « Pierre et César », puis un long article sur la question romaine où il étudie spécialement la loi des garanties, les raisons de son échec et les solutions actuellement possibles du problème. Le travail est intéressant. Mais quelques rapprochements historiques paraîtront aventureux et certains passages un peu trop oratoires — ou trop personnels — pour cet « essai de synthèse », dédié, il est vrai, à un romancier célèbre.

Le tome IV de l'ouvrage où le R. P. Joseph Burnichon raconte l'histoire de la Compagnie de Jésus en France de 1814 à 1914 [3] va de 1860 à 1880. C'est naturellement un récit élogieux qui a, très souvent, l'allure d'une plaidoirie pour la Société ou d'un réquisitoire contre ses adversaires. Mais il fournit des renseignements intéressants, puisés aux archives de l'ordre, sur son activité de propagande, sur ses tendances doctrinales et sur ses rapports soit avec le Saint-Siège et les évêques, soit avec les représentants des pouvoirs publics, depuis Napoléon III jusqu'à M. de Freycinet.

Les historiens de l'assistance privée et de l'enseignement congréganiste trouveront des détails abondants sur les œuvres de la communauté des filles de Saint-Paul de Chartres dans la minutieuse et édifiante histoire de cette congrégation rédigée par M. le chanoine Vaudon [4]. Le tome II est consacré au XIXe siècle. Un assez grand nombre de personnages ecclésiastiques mêlés à cette histoire y sont l'objet de notices biographiques détaillées, qui peuvent aussi être utiles. Quant à l'abbé Joseph Roux, chanoine de Tulle, auteur de deux recueils de *Pensées* et « chaptal » du félibrige limousin, on

1. Charles Loiseau, *Politique romaine et sentiment français*. Paris, B. Grasset (Collection « Politeia »), 1923, in-16, 255 p. ; prix : 6 fr. 75.

2. Jean Carrère, *Le pape*. Paris, Plon, 1924, in-16, 328 p. ; prix : 7 fr. 50.

3. Le R. P. Joseph Burnichon, *La Compagnie de Jésus en France, 1814-1914*, t. IV. Paris, Gabriel Beauchesne, 1922, in-8°, 693 p. ; prix : 24 fr.

4. Chanoine Vaudon, *Histoire générale des Filles de Saint-Paul de Chartres*. Paris, Pierre Tequi, 1924, in-8°, XVII et 599 p. ; prix : 15 fr. Cf. *Rev. histor.*, t. CXLVIII, p. 282.

Digitized by Google

peut penser qu'en lui consacrant un gros volume et en lui attribuant du génie son biographe, M. l'abbé GORSE, exagère quelque peu[1].

C'est en s'inspirant des récentes publications autrichiennes et allemandes que l'historien américain FULLER étudie, dans la série des publications historiques de l'Université Harvard, ce qu'il appelle le « zénith » de la politique bismarckienne, la période 1885-1888[2]. C'est une bonne analyse, visant à mettre en évidence, par des exemples bien choisis, les procédés et les résultats de la diplomatie allemande.

M. N. IORGA publie, avec une excellente introduction, un recueil de pièces diplomatiques sur la politique roumaine au temps de Charles Ier (1866-1880)[3]. Le tome Ier s'arrête à la fin de 1875. Il concerne principalement les négociations pour l'indépendance et les rapports avec la Serbie. Les documents sont publiés en résumé ou par extraits. Beaucoup contrastent avantageusement par le ton et la couleur avec les dépêches diplomatiques ordinaires.

Il sera intéressant, le moment venu, de les comparer avec le contenu du précieux recueil de M. PRIBRAM[4] sur les traités secrets austro-hongrois, dont le point de départ est en 1879. Le tome Ier de l'édition française, revue et augmentée par l'auteur, a pour sous-titre *le Secret de la Triple-Alliance.* Il y est fait état de la publication allemande *Die grosse Politik... 1871-1914.* Ce n'est pas seulement un recueil de conventions, mais une véritable histoire des traités. Nous ne saurions l'analyser ici ; mais c'est un ouvrage d'intérêt capital, établi dans un excellent esprit scientifique par un historien de premier ordre.

Parmi les témoignages sur la Grande Guerre livrés au public par les hommes d'État, celui de M. Winston CHURCHILL, dont M. Edmond Delage nous donne une excellente traduction[5], est certainement un des plus intéressants. L'auteur était, en 1914, premier lord de l'Amirauté depuis plus de trois ans, et il l'est resté jusqu'en 1915. C'est dire ce qu'il put voir, entendre et agir. La physionomie de ce soldat globe-trotter, qui devint député et ministre et resta grand seigneur à tous les points de vue, est du reste des plus originales. Sa pensée et son style le sont aussi. Tout cela contribue au vif intérêt qu'on trouvera à lire son livre, nourri de faits et de textes non seulement sur la

1. Abbé M. GORSE, *L'abbé Joseph Roux.* Paris, Ernest Leroux, 1914, in-8°, 403 p. ; prix : 10 fr.

2. Joseph V. FULLER, *Bismarck's diplomacy at its zenith* (Harvard historical studies, t. XXVI). Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1924, in-8°, XII-368 p. ; prix : 3 sh. 75.

3. N. IORGA, *Correspondance diplomatique roumaine sous le roi Charles Ier (1866-1880).* Paris, Gamber, 1923, in-8°, XXXIX-350 p. ; prix : 20 fr.

4. PRIBRAM, *Les traités politiques secrets de l'Autriche-Hongrie, 1879-1914*, t. I. Paris, Alfred Coste, 1923, in-8°, XV-435 p.

5. Winston S. CHURCHILL, *La crise mondiale (1911-1915)*, traduit de l'anglais par Edmond Delage. Paris, Payot, 1925, in-8°, 447 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

guerre maritime, mais sur la politique britannique en général. C'est un témoignage direct et de premier ordre, parfois passionnant comme un roman, non sans quelque recherche de l'effet dramatique. Le livre s'arrête en novembre 1914 et aura sans doute une suite, bien désirable pour l'histoire des opérations en Orient.

Parmi les récentes publications de la Dotation Carnegie pour la paix internationale, nous signalerons une étude de M. Diarmid Coffey sur le mouvement coopératif en Yougoslavie, en Roumanie et dans l'Italie septentrionale[1] (cette dernière partie beaucoup plus superficielle), une traduction anglaise du mémoire sur la responsabilité de la guerre, présenté en 1919, au Congrès de Paris, par la délégation allemande et publié depuis en « livre blanc[2] », et un travail complet et très instructif de M. Ogawa sur les conséquences financières et économiques de la guerre russo-japonaise[3].

Un ancien élève de l'Université Columbia de New-York, M. Tsiang, aujourd'hui professeur à l'Université de Tien-Tsin, s'est demandé si des pays comme l'Inde, le Mexique et la Chine pouvaient espérer des travaillistes anglais une politique moins impérialiste que des gouvernements antérieurs[4]. Il a cherché les éléments d'une réponse dans une étude des doctrines travaillistes sur la politique coloniale faite au moyen des débats du Parlement et des congrès du Labour party. Sa conclusion, sans être négative, révèle un certain scepticisme, justifié, semble-t-il.

Jugeant, à bon droit, indispensable aux Français, gouvernants ou simples citoyens, une connaissance exacte de la psychologie politique allemande, M. Edmond Vermeil[5] en a cherché les éléments dans la *Constitution de Weimar*. Avec beaucoup de soin, de pénétration et de patience, il en a analysé les origines, les principes essentiels (avant tout l' « organicisme » hégelien), les dispositions, le fonctionnement. Selon lui, l'œuvre de 1919, toute en compromis, à mi-chemin de la démocratie occidentale et du soviétisme russe, contient, autant que le régime bismarckien, des germes de dissociation que cherchent à détruire toutes les forces de concentration militaire, bureaucratique, économique. La conclusion n'écarte pas tout à fait la possibilité d'un rapprochement entre la démocratie allemande, si spéciale, et les autres, mais se garde de l'indiquer comme probable, ni surtout comme prochaine.

1. Diarmid Coffey, *The cooperative movement in Jugoslavia, Rumania and North Italy during and after the World war*. New-York, Oxford University Press ; Londres, Milford, 1922, in-8°, 99 p.

2. *German white book concerning the responsibility of the authors of the war*. New-York, Oxford University Press, 1924, in-8°, 178 p. ; prix : 2 sh.

3. Gotaro Ogawa, *Expenditures of the Russo-japanese war*. New-York, Oxford University Press, et Londres, Milford, in-8°, 1923, 256 p.

4. Tingfu T. Tsiang, *Labor and Empire* (Publications de la Faculté des sciences politiques de l'Université Columbia, vol. 106, n° 1). New-York, Longmans, 1923, in-8°, 220 p.

5. Ed. Vermeil, *La Constitution de Weimar et le principe de la démocratie allemande*. Strasbourg et Paris, Istra, 1923, in-8°, 472 p. ; prix : 20 fr.

Digitized by Google

Opinion à méditer, venant d'un homme aussi compétent et aussi bien placé pour observer.

Il nous reste à signaler un certain nombre d'ouvrages sans caractère historique bien net, mais où les faits historiques sont mis à profit pour expliquer des événements récents ou recommander une politique actuelle ou future. Au premier groupe se rattachent l'étude de M. BAREILLES[1] sur — ou plutôt en faveur de — l'action hellénique en Orient de 1920 au traité de Lausanne ; la thèse de doctorat de M. SABRY sur la *Genèse de l'esprit national égyptien*[2], utile pour étudier les origines du mouvement national actuel ; le livre de sociologie, plutôt que d'histoire, où M. F. CARLI[3] a tenté, à notre avis d'une manière très aventurée, d'expliquer presque toute l'histoire par la démographie, science presque sans base avant le XIX^e siècle ; le recueil d'articles que M. Wladimir D'ORMESSON a intitulé *Dans la nuit européenne*[4] et le volume, d'apparence scientifique, mais au fond très tendancieux, de M. Roger LAMBELIN sur l'*Impérialisme d'Israël*[5]. Dans le second, nous rangerons, sans en nier du reste la valeur comme sources d'information, le *Problème du Pacifique et la politique japonaise*, traduction d'un recueil d'articles publiés par M. KAWAKAMI[6] au moment de la conférence de Washington ; les *Origines religieuses du Canada* de M. GOYAU[7], qui qualifie lui-même son livre d' « épopée mystique » ; nous y comprendrons aussi le volume où M. Édouard BERTH[8] présente, en style électoral, la réponse du parti révolutionnaire à un récent *Éloge du bourgeois français.*

Raymond GUYOT.

1. Bertrand BAREILLES, *D'Athènes à Angora*. Paris, Bossard, 1923, 1 vol. in-16, 272 p. ; prix : 7 fr. 50.

2. SABRY, *La genèse de l'esprit national égyptien*. Paris, René Picart, 1924, 1 vol. in-8°, 288 p. ; prix : 20 fr.

3. CARLI, *L'équilibre des nations*. Paris, Payot, 1923, 1 vol. in-8°, 308 p. ; prix : 18 fr.

4. Wladimir D'ORMESSON, *Dans la nuit européenne*. Paris, Champion, 1923, 1 vol. in-8°, 291 p. ; prix : 8 fr.

5. Roger LAMBELIN, *L'impérialisme d'Israël*. Paris, Bernard Grasset, 1 vol. in-16, VIII et 320 p. ; prix : 7 fr. 50.

6. K. K. KAWAKAMI, *Le problème du Pacifique et la politique japonaise*. Paris, Bossard, 1924, 1 vol. in-8°, XXVII et 304 p. ; prix : 18 fr.

7. Georges GOYAU, *Les origines religieuses du Canada*. Paris, Bernard Grasset, 1 vol. in-16, XLVII et 285 p. ; prix : 7 fr. 50.

8. Édouard BERTH, *Guerre des États ou guerre des classes*. Paris, Rivière, 1924, 1 vol. in-16, 440 p. ; prix : 9 fr.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Albert GRENIER. **Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art.** Avec 16 figures dans le texte et 16 planches hors texte. Paris, Renaissance du Livre, 1925. In-8°, 502 pages. (Bibliothèque de synthèse historique : l'Évolution de l'humanité, dirigée par Henri Berr, n° 17.) Prix : 20 fr.

« J'ignore absolument, en commençant ce travail, ce qu'est le génie romain », déclare M. Grenier au seuil de cette longue enquête, pour laquelle il est visiblement armé de l'érudition la plus diligente et du goût le plus sûr. Dans une première partie, il étudie « la cité romaine et les civilisations italiques ». L'archéologie et la parfaite connaissance de la terre latine l'aident à ressusciter les premiers habitants du Latium ; il nous fait admirer, en particulier, avec La Blanchère, le patient travail de drainage qui créa dans la plaine volsque et l'Étrurie du Sud le réseau des *cuniculi*. Il insiste surtout sur l'influence civilisatrice de l'Étrurie ; il admettrait que probablement les Étrusques ont fondé Rome, car ils ont introduit dans l'Italie centrale la civilisation urbaine ; Rome leur a emprunté la triade capitoline, les rites célébrés autour du *mundus*, bouche d'enfer, la décoration monumentale de terre cuite, dont les découvertes de Véies ont restitué récemment des spécimens admirables, l'alphabet. Ici, M. Grenier n'a qu'à résumer le mémoire très important qu'il a récemment consacré (*Mélanges de l'École française de Rome*, I, 1924) à l'alphabet de Marsiliana : ce n'est point de l'alphabet cumain, mais de l'alphabet protoétrusque que l'alphabet romain dérive. Qu'il soit permis seulement d'exprimer ici un doute provisoire : est-il bien certain que l'alphabet étrusque classique dérive, comme l'alphabet latin, de l'alphabet dit protoétrusque? Selon la tradition, l'Étrurie antique aurait reçu plus d'une invasion. — M. Grenier insiste avec force sur les survivances étrusques dans l'onomastique et la civilisation du Latium : a-t-il toujours assez fait observer que cette influence étrusque ne s'est pas exercée uniquement au temps des tyrans étrusques, mais bien plus encore au IV^e^ et au III^e^ siècle? C'est alors que les enfants des nobles romains vont s'instruire en Étrurie, que l'on voit Ap. Claudius favoriser l'accès au consulat d'un Volumnius, dont l'origine pérugine n'est pas douteuse, et que les Ogulnii, d'origine étrusque, édiles à Rome, dédient une louve aux jumeaux.

Puis M. Grenier étudie la Rome du V^e^ siècle. « Nous croyons pouvoir nous rallier entièrement à l'hypothèse émise par M. Pais d'une conquête de Rome par les Sabins, vers le milieu du V^e^ siècle au plus tard. » L'hypothèse est séduisante et contestée, l'adhésion d'un archéologue aussi compétent la renforcera sans doute. Au lendemain de la chute des tyrans étrusques, la classe des artisans urbains se trouve sans emploi : « Nous n'irons pas chercher ailleurs que dans cette population d'artisans et de commerçants, constituée au cours de l'époque étrusque, l'origine si discutée de la plèbe urbaine. » Ici, M. Grenier se rencontre avec l'opi-

Digitized by Google

nion exprimée par M. Tenney Frank dans son *Economic history of Rom* (cf. *Rev. histor.*, t. LXXXVII, p. 267). J'avoue que je n'aperçois pas l'existence ni l'influence de cette plèbe artisane avant le temps d'Ap. Claudius ; la signature gravée sur la ciste Ficoroni ne suffit pas encore à prouver que Rome soit à la fin du IVe siècle un foyer d'industrie.

Au cours de cette première partie, M. Grenier montre combien d'influences diverses, italiennes et grecques, se fondent dans la pensée romaine dès avant les guerres puniques. Parmi les éléments nouveaux qui pénètrent dans la cité romaine, « seule l'aristocratie sénatoriale », dit M. Grenier, « représente l'élément de permanence. » Mais ici même peut-être montrerait-on que cette aristocratie sénatoriale fut accueillante — bien plus qu'au IIe siècle, par exemple — à des étrangers, Quinctii de Tusculum, Decii de Campanie, Volumnii d'Étrurie. Le renouvellement constant de la classe gouvernante est un trait remarquable de l'histoire de Rome dès l'époque primitive.

Le livre II étudie « Rome capitale méditerranéenne ». L'auteur redoute les jugements abstraits et vagues, il se complaît à ciseler une série de médaillons de littérateurs ou d'artistes, et son étude, renouvelée au contact direct des auteurs et des œuvres, n'est jamais conventionnelle. Il serait difficile de mieux caractériser la lassitude de Lucrèce, de mieux situer les frises pompeuses et vides du monument élevé à Neptune par Domitius Ahenobarbus, de mieux définir d'un mot la période cicéronienne, « période de passion et de dilettantisme ». Peut-être, lorsque l'auteur distingue les diverses écoles hellénistiques dont l'influence s'est fait sentir à Rome, a-t-il fixé avec trop d'assurance des attributions encore incertaines et fragiles (cf. Guy Dickens, *Hellenistic sculpture*, Oxford, 1920, et G. Krahmer, *Stilphasen der hellenistischen Plastik*, *Röm. Mitt.*, 1924). Peut-être aussi, pour faire comprendre précisément l'élaboration de la pensée éclectique des Romains, eût-il été utile de ne pas négliger ce que nous savons de l'éducation ; M. Wendland a bien insisté sur ce point dans un ouvrage remarquable, qui aurait pu être très utile à l'enquête poursuivie par M. Grenier. Peut-être enfin est-il injuste de passer sous silence les œuvres philosophiques et morales de Cicéron, dont l'influence ne devait pas être négligeable et qui sont une création bien propre au génie romain.

Le livre III étudie selon la même méthode « le siècle d'Auguste ». Pour comprendre comme l'auteur sait, par des touches nouvelles, rajeunir un sujet qui paraît épuisé, conseillons en particulier de lire avec attention la page brillante qu'il a consacrée à l'Énéide (p. 378). D'ailleurs, il a le mérite de ne pas s'attacher seulement aux grandes œuvres, mais encore de vouloir deviner, grâce à l'archéologie, « la vie profonde et puissante des masses populaires italiennes ».

Au terme de son enquête, l'auteur propose du génie romain la définition suivante : « Les dieux, la cité, le jeu, la connaissance de l'homme, telles ont été les préoccupations essentielles de l'esprit romain. » A vrai dire, il n'était pas aisé de comprendre dans une formule unique les dons si divers de cette Italie antique, patrie de César et de Polichinelle.

Ainsi M. Grenier a renouvelé un très beau sujet, parce qu'il possédait aussi bien des connaissances philologiques approfondies que parce qu'il a constamment fait appel à l'archéologie qui restaure le décor de la vie passée. Il a joint à son livre une collection de planches très bien choisies et très heureusement rap-

Digitized by Google

prochées : après avoir considéré l'*Arringatore* auprès de l'Auguste de Prima Porta, qui donc accorderait à M. Studniczka que l'*Arringatore* est un homme en prières, non un orateur? Le style, enfin, est d'une qualité rare, les formules délicates abondent. Les historiens n'ont pas souvent l'occasion de lire un ouvrage solide qui soit paré d'une forme aussi séduisante.

A. Piganiol.

Ernest Tonnelat. **La chanson des Nibelungen. Étude sur la composition et la formation du Poème épique.** Paris, Société d'édition « les Belles Lettres ». In-8°, 396 pages. (Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg, fasc. 30.) Prix : 35 fr.

Le titre que M. Tonnelat a donné à son livre en annonce clairement le dessein : la *Chanson* et non pas la *Légende* des Nibelungen. On y trouvera cependant un examen très poussé, et surtout étonnamment lucide, des traditions d'où l'auteur de la *Chanson* a tiré son récit. Mais cette recherche, si importante qu'elle soit, ne joue ici qu'un rôle, en somme, subordonné — celui qui, dans toute étude sur une grande œuvre littéraire, qu'elle s'appelle le *Nibelungenlied*, le *Cid* ou *Faust*, revient à la critique des sources. C'est le poème sur lequel se concentre l'intérêt de M. Tonnelat ; ou plutôt, derrière le texte écrit, c'est la personnalité artistique du poète lui-même qu'il cherche à saisir. D'où la division de l'ouvrage : le premier livre est rempli, presque en entier, par une ample analyse de la *Chanson*, destinée avant tout à mettre en lumière les mouvements psychologiques qui donnent au développement des « aventures » son sens profond ; dans le second livre seulement, nous abordons les « éléments littéraires et artistiques » ; mais cette enquête elle-même, à quoi aboutira-t-elle, sinon à faire apparaître l'originalité d'un poète de génie[1]? Comme nous le verrons à l'instant, les conclusions auxquelles M. Tonnelat est arrivé sont loin de confirmer de tous points, en ce qui concerne l'épopée allemande, les théories de M. Bédier sur l'épopée française. Mais ce souci d'étudier les poèmes du moyen âge en eux-mêmes, tels qu'ils ont été écrits, à l'époque où ils ont été écrits, ce refus de laisser l'individualité des écrivains se dissoudre, en quelque sorte, dans je ne sais quelle foule anonyme et inconsciente parée du beau nom d' « âme populaire », n'est-ce pas là — M. Tonnelat est le premier à le reconnaître — la méthode même que nous trouvons appliquée à chaque page des *Légendes épiques*? Méthode féconde puisque, maniée ici, il est vrai, avec une rare pénétration et servie par un goût littéraire très fin qui se traduit par une remarquable justesse d'accent, elle a permis à M. Tonnelat d'éclairer d'un jour nouveau un sujet pourtant traité déjà par d'innombrables érudits.

Le résultat le plus certain et le plus important semble celui-ci : l'auteur de la *Chanson*, telle que nous la possédons aujourd'hui, ne s'est pas contenté, comme le croyait Lachmann, de coudre bout à bout des poèmes plus anciens. Sans doute, il a utilisé des récits antérieurs, et même tout un poème — *der Nibelungennôt* — où quelques quarante ans environ avant lui, un jongleur, vraisemblablement origi-

1. Il y a lieu de signaler, à la fin du volume, une très précieuse bibliographie. M. Tonnelat relève dans sa préface, parmi les travaux qui lui ont rendu le plus de services pour établir sa synthèse, ceux de R. C. Boer, de Friedrich Panzer et surtout d'Andreas Heusler.

Digitized by Google

naire comme lui du sud-est de l'Allemagne et usant déjà de la même forme strophique, avait raconté le massacre des chefs burgondes par les Huns, instruments de la haine vengeresse de Kriemhild. Mais de cette matière mêlée et médiocre le poète du *Nibelungenlied* sut le premier faire une œuvre d'art, très personnelle et (malgré quelques disparates qu'il serait assez puéril de lui reprocher) douée d'une forte et profonde unité — une œuvre vivante, peuplée non plus de fantoches tous pareils qui échangent de grands coups sans que l'on sache très bien pourquoi, mais d'être humains dont les actes s'expliquent par les passions diverses qui les animent. Il n'avait rien d'un remanieur. Comme l'auteur de la Chanson de Roland — le *Turoldus vindicatus* de M. Bédier — il était vraiment un créateur. Son génie n'appartenait évidemment qu'à lui ; mais, ainsi que M. Tonnelat l'a montré en quelques traits parfaitement nets, les soucis esthétiques dont son poème témoigne n'ont rien d'étonnant dans le milieu où il vivait, c'est-à-dire dans les cours très raffinées de l'Autriche vers l'an 1200. On peut ajouter : ils n'ont rien qui doive surprendre chez un homme dont l'existence s'est écoulée vers la fin de ce XII^e siècle, où la littérature jouait un tel rôle dans la vie et jusque dans les actions de tout ce qui comptait dans la société.

Autre résultat : le poète de la *Chanson*, comme on pouvait s'y attendre, n'a jamais cherché à se distraire de son temps ; sous le nom des vieux héros, ce sont les chevaliers qui l'entouraient qu'il a décrits ; lorsqu'il dépeint la *Etzelburg*, il pense à la cour des rois hongrois, ses contemporains et ses voisins. Il a même emprunté à un passé relativement récent quelques personnages. Ce ne sont cependant que des personnages épisodiques. Il ne se souciait pas de couleur locale ; mais pas plus que l'auteur du *Roland* — quoi qu'on ait pu dire à ce sujet sur notre vieux poème français — il n'a prétendu composer une sorte de roman à clef.

Les traditions où il puisait, d'où les avait-il tirées ? C'est ici que les conclusions de M. Tonnelat se séparent tout à fait de celles auxquelles — pour une autre littérature d'ailleurs — avait abouti M. Bédier. Car, si le poète du *Nibelungenlied* ne fut pas, tant s'en faut, un simple rapetasseur de « cantilènes », ce sont bien des « cantilènes » — je prends le mot dans le sens fort arbitraire que lui ont donné les romanistes du XIX^e siècle — ce sont des poèmes assez courts et très anciens dans leur forme première qui lui ont fourni les données sur lesquelles il a travaillé. Que ces courts poèmes aient existé, dès le VIII^e siècle, en Allemagne, et qu'ils aient mis en scène parfois des personnages historiques de l'époque des invasions, c'est ce dont on ne peut douter — ne serait-ce que parce que nous possédons l'un d'entre eux, qui est le *Hildebrandslied*. Que ce soit par leur intermédiaire presque uniquement que les vieilles légendes furent transmises aux poètes du XII^e siècle, on doit le croire. Aucune trace dans le *Nibelungenlied* de ces influences monastiques, si évidentes dans la légende de Guillaume de Gellone et auxquelles, d'une façon générale, M. Bédier attribue tant d'importance. Quant aux chroniques latines, elles semblent également incapables d'avoir donné à l'auteur du *Nibelungenlied* ou à ses prédécesseurs immédiats les traits essentiels de leur récit. On est conduit à penser qu'il y eut, en pays germanique, depuis la période barbare, un courant légendaire à peu près continu ; les chanteurs, de tout temps, y puisèrent ; un jour vint, en un siècle plus littéraire, où un vrai poète se pencha à son tour sur cette source toujours vive, et on eut la *Chanson des Nibelungen*. Cette continuité dans la tradition épique ressort clairement des recherches de M. Tonnelat ; mais son exposé, d'un

Digitized by Google

ton toujours très discret, ne met peut-être pas en relief avec autant de vigueur qu'on l'eût pu souhaiter ce fait considérable. Deux exemples, dont je lui emprunte les éléments, feront sentir l'intérêt des problèmes soulevés.

La loi des Burgondes nous fait connaître les noms, certainement historiques, de quatre rois, prédécesseurs du roi Gondebaud, qui régna de 480 environ à 516. Ces quatre noms se retrouvent tous, sinon dans le *Nibelungenlied*, qui ne nous en donne qu'une partie, du moins dans le cycle légendaire auquel ce poème appartient. Cette correspondance ne saurait être l'effet du hasard. M. Tonnelat suppose (p. 295) qu'un jour un « poète érudit », feuilletant lui-même ou faisant feuilleter par un clerc ami la loi burgonde, y a retrouvé les quatre noms. Cette hypothèse est-elle bien vraisemblable? La vieille loi, il est vrai, a survécu longtemps au royaume burgonde — longtemps, n'exagérons d'ailleurs pas, cela veut dire jusqu'au x^e^ siècle; de cette époque datent ses manuscrits les plus récents, comme les dernières mentions qu'en offrent les chartes [1]. Mais elle ne survivait évidemment que là où les tribunaux l'appliquaient encore, là où ils l'avaient appliquée depuis sa promulgation, c'est-à-dire sur le territoire de l'ancien royaume de Vienne, dans la « Bourgogne ». En Allemagne proprement dite, on l'avait alors bien oubliée, ou plutôt jamais on ne l'avait vraiment connue. Il est difficile de ne pas admettre que ce soit une tradition épique qui ait transmis à travers les âges le nom du roi Gibich et de ses descendants. En quel temps reculé faut-il supposer qu'elle a pris naissance [2]?

L'image que le poète du *Nibelungenlied* se fait d'Attila est surprenante. Ce n'est point le fléau de Dieu ; c'est un roi excellent, pacifique et généreux. Notre poète n'a point inventé ces traits ; on les trouve déjà, dès le x^e^ siècle, dans le *Waltharius*. Ni l'auteur du *Nibelungenlied*, ni celui du *Waltharius* ne les ont pris aux chroniques latines : car celles-ci, uniformément, nous peignent le terrible Hun sous de tout autres couleurs ; ils les ont puisés dans les légendes. Quelles légendes? M. Tonnelat se le demande, et il répond (p. 235) : « Très vraisemblablement celles des Gots. De bonne heure... des récits poétiques avaient représenté Attila comme le protecteur des Gots chassés de leur royaume d'Italie ». Je veux bien ; les Gots ou, plus exactement, les Ostrogots, soumis à l'empire d'Attila, avaient certainement participé à ses expéditions guerrières ; ils en tiraient peut-être quelque fierté et d'ailleurs ils préféraient sans doute se représenter sous un jour flatteur le roi auquel ils avaient obéi. Mais, si l'on parle de légende ostrogotique, sait-on bien où cela nous entraîne? Il n'y a plus de royaume ostrogot, il n'y a plus de civilisation ostrogotique après 553. Ici encore nous voilà ramenés, comme malgré nous, vers un passé singulièrement lointain ; pure hypothèse après tout, car l'origine gothique de la

1. Pour être tout à fait exact, il convient d'ajouter qu'on en trouve encore une mention isolée en 1055 ; cf. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. I, 2^e^ éd., p. 506, n. 36.

2. On ne peut, en revanche, me semble-t-il, qu'être pleinement d'accord avec M. Tonnelat lorsqu'il refuse de voir dans le massacre des rois burgondes par les Huns un souvenir, plus ou moins déformé, de la catastrophe où sombra le royaume burgonde du Rhin. Aussi bien les Huns, dont parle à ce propos un seul auteur, Prosper d'Aquitaine, n'étaient-ils évidemment pas ceux d'Attila, mais, selon toute vraisemblance, des soldats au service d'Aétius. Quant au nom des *Nibelungen*, peut-être M. Tonnelat eût-il dû rejeter plus résolument l'hypothèse, singulièrement improbable, qui le fait dériver de celui de la ville de Nivelles. Si ce nom ne présente pas un caractère mythique, il ne peut guère avoir qu'un sens patronymique ; il désignerait alors, selon l'habitude des Germains, à la fois une dynastie et le peuple sujet de celle-ci.

Digitized by Google

légende n'est rien moins que prouvée, mais hypothèse assez troublante. Ce qui est sûr, c'est qu'ici l'origine monastique ou annalistique ne saurait être envisagée.

En somme, le *Nibelungenlied* est l'œuvre consciente d'un admirable littérateur ; on peut supposer, avec M. Tonnelat, qu'il ne choisit pour sujet ces vieux contes que par une réaction raisonnée contre l'imitation, alors si répandue en Allemagne, des chansons de geste ou des romans venus de France. Le génie populaire n'est point l'auteur de la *Chanson*. Sur ce point les théories romantiques succombent une fois de plus. En revanche, si, détournant nos yeux des poèmes de la grande époque, nous regardons vers leurs sources, nous devons reconnaître quelque vraisemblance à la thèse, romantique elle aussi, d'une formation épique ancienne et presque ininterrompue. Tels sont, pour l'essentiel, les résultats qu'a atteints M. Tonnelat. On voit que son livre offre de quoi méditer aux historiens de la littérature et de la société médiévales.

Marc BLOCH.

Thomas WILSON. **A discourse upon usury (1572).** Edited with an historical introduction by R. H. TAWNEY. Londres, Bell, 1925. 1 vol. in-8°, VIII-392 pages. Prix : 15 sh.

L'ouvrage de Thomas Wilson, que réimprime M. Tawney, est l'un des innombrables traités qui ont été publiés, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, sur l'*usure* ou, si l'on aime mieux, sur le prêt à intérêt. S'il mérite d'attirer notre attention, ce n'est pas seulement à cause du talent qu'il manifeste ; il est l'œuvre d'un laïque, tandis que la plupart des ouvrages analogues émanent d'ecclésiastiques, l'œuvre d'un personnage politique considérable : maître à la Cour des requêtes, secrétaire d'État de la Chambre des Communes, chargé d'une mission au Portugal, puis auprès des Provinces-Unies, Thomas Wilson n'est pas un rêveur ; c'est un homme versé dans les choses de commerce et de finances. On le voit cependant défendre la vieille doctrine de l'Église en matière d'usure, envisageant la question au point de vue de la morale traditionnelle, absolument, d'ailleurs, comme son contemporain Jean Bodin.

Ce qui fait surtout la valeur de cette publication, c'est l'introduction si remarquable de M. Tawney, qui ne contient pas moins de 170 pages, et qui intéresse au plus haut point l'histoire du crédit ; la documentation en est puisée aux meilleures sources, et, par la clarté de l'exposition, l'auteur nous rend aisément accessibles et même attrayantes ces questions difficiles, en apparence si techniques et rébarbatives.

M. Tawney examine successivement les divers modes de crédit en usage au XVI^e^ siècle. Il montre que, dans l'Angleterre d'alors, il n'y a pas de « classe spécialisée » de prêteurs : à la campagne, cet office est rempli par des *yeomen*, par des marchands (surtout par des marchands de grains), voire par des nobles ; à la ville, on trouve de nombreux prêteurs sur gages, qu'aujourd'hui encore on qualifierait d'usuriers. Les *gentlemen* ont recours encore à des riches marchands et aussi à de grands financiers, comme Pallavicino et Maynard, qui pratiquent l'hypothèque sur les propriétés foncières et qui ainsi souvent se constituent d'importants domaines ruraux.

Digitized by Google

Au XVI^e siècle, on voit se développer des industries, telles que la draperie, les mines, la métallurgie, qui ont absolument besoin de capitaux. Ceux-ci sont fournis le plus souvent par des marchands exportateurs, et ainsi s'affirme, dès cette époque, la puissance du capitalisme commercial. Le chapitre relatif aux changes étrangers intéresse l'histoire économique, non seulement de l'Angleterre, mais de toute l'Europe. A mesure que l'exportation se développe, cette question se pose d'une façon de plus en plus impérieuse. Londres ne possède pas, à ce point de vue, une organisation aussi perfectionnée qu'Anvers ou que Lyon, mais cette place se trouve en relations étroites avec tous les grands marchés du continent (Anvers, Hambourg, Lyon, Rouen, etc.). Il se crée, en Angleterre comme ailleurs, une véritable classe de financiers, issue principalement des riches marchands. Les changes leur procurent de grands profits ; mais il leur faut des connaissances étendues, car ils ont à considérer trois éléments : le taux de l'intérêt et de l'escompte ; les variations journalières des changes ; les variations monétaires des divers marchés. L'auteur constate que la pratique est en avance sur la théorie, car l'opinion publique confond encore des choses aussi distinctes que le change international et le change des monnaies.

Sur les origines de la banque en Angleterre, l'exposé de M. Tawney n'est pas moins instructif. Il montre qu'il n'existe pas encore une classe de banquiers. Londres, à ce point de vue, est fort en retard sur Anvers, Lyon et les villes italiennes. Les fonctions bancaires sont remplies, non seulement par des orfèvres, dont on a souvent exagéré le rôle, mais par diverses sortes de marchands, notamment par des drapiers, des notaires. Leurs gains excessifs et illégitimes sont facilités par la multiplicité, les variations et les altérations des monnaies. La banque a encore « un caractère informe et, pour ainsi dire, furtif ». Beaucoup de *bourgeois*, observe très justement l'auteur, voient que le prêt de l'argent n'est pas moins lucratif que l'agriculture ou l'industrie.

L'autorité publique, vis-à-vis du prêt à intérêt, a été hésitante, ce qui s'explique aisément, si l'on considère que le XVI^e siècle est une époque de grandes transformations économiques. L'ancienne doctrine, à laquelle, contrairement à Calvin, reste fidèle l'Église anglicane, garde une grande influence : l'usure est toujours un « péché damnable », bien que l'on admette comme légitimes le bénéfice commercial et le bail à rente ; on continue à inquiéter et souvent à condamner durement les usuriers, les prêteurs. Cependant, l'idée que le prêteur a droit à un dédommagement amène peu à peu les esprits à considérer l'intérêt comme légitime[1]. — La question des changes a particulièrement embarrassé l'administration des Tudors. Elle a voulu non seulement réglementer les changes, mais en faire une fonction de l'État, confiée au *royal exchanger*. Cette prétention a suscité une opposition si vive de la part des marchands et des financiers, qu'il fallut renoncer à ce projet, et, pour les Stuarts, le monopole de l'État ne peut plus s'appliquer qu'à la question monétaire.

En ce qui concerne le prêt à intérêt, on commence à penser qu'il faut punir les exactions auxquelles il peut donner lieu, et non le paiement d'une somme versée à

1. Il n'eût pas été inutile de noter le double sens du mot *interest*, comme l'indique le dictionnaire anglais de Cotgrave (1611) : l'intérêt *conventionnel* peut seul être qualifié d'usure ; l'intérêt *judiciaire* implique nettement l'idée de dédommagement.

Digitized by Google

titre d'intérêt. Voilà pourquoi, en 1545, le gouvernement avait autorisé l'intérêt au taux de 10 °/₀. Abrogé en 1552, le statut de 1545 fut remis en vigueur en 1571. Ce qui importe en somme, c'est de déterminer un taux raisonnable. Les conceptions nouvelles s'affirment de plus en plus : la Chambre des Communes d'Élisabeth obéit encore à des préoccupations théologiques ; pour la Chambre de 1640, la seule question en jeu, c'est le danger qui peut résulter de l'exportation des capitaux. Désormais, on considère que la religion et les intérêts économiques forment deux domaines tout à fait distincts. Rien ne montre mieux l'importance des transformations économiques qui se sont opérées depuis un siècle et demi.

Henri SÉE.

Louis PASTOR. **Histoire des papes depuis la fin du moyen âge...** Trad. par Alfred POIZAT. T. XI. Paris, Plon, 1925. In-8°, 551 pages. Prix : 30 fr.

Le tome XI de la traduction française (disons-le, puisque l'éditeur omet de nous en avertir) correspond à la première partie du tome V de l'édition originale. Il couvre le pontificat de Paul III de 1534 à 1541 (sauf pour la réforme des ordres et l'histoire de la Société de Jésus, qui sont poussées jusqu'au milieu du siècle). Le grand intérêt du volume est dans le récit des efforts du pape Farnèse pour préparer la réunion du Concile. La traduction française rendrait assurément plus de services si l'on s'était adressé pour l'établir à quelqu'un qui sût mieux, non seulement les langues, mais l'histoire du XVI^e siècle.

On dira que ce sont des vétilles. Non pas. Le style du savant professeur d'Innsbruck, toujours nuancé, disparaît ici dans un exposé banal et terne. On sait que l'un des plus précieux avantages que présentent ses livres, c'est l'abondance des références, qui sont discutées avec une impartialité et une précision remarquables. Mais que deviennent ces notes, quand elles sont reproduites avec une négligence systématique, quand les citations et même les titres allemands ou italiens y sont abominablement écorchés? Chercher un lexique de l'Église tantôt (p. 438, n. 2) sous ce renvoi : « WEZER et WELTES, *Kirchenlenx*, t. I », tantôt (p. 441, n. 3) sous cet autre : « *Wetzer und Weltes Kirchenbex* », il y a de quoi décourager ou exaspérer. Je ne parle pas (p. 547 et 540) des Portugais Coelho et Gomes qui restent affublés des prénoms germaniques de Kaspar et d'Anton, parce qu'ils les portent dans le texte allemand.

Même insouciance dans le texte même. C'est peut-être à une négligence dans la correction des épreuves (ces négligences foisonnent) que nous devons (p. 347) le « congé » pour « congrès » de Haguenau, ou (p. 435) le « Defenzano », quatre fois nommé pour « Desenzano ». Mais le lapsus typographique n'est pour rien dans l'inattendu « parlement bavarois » de la p. 47, ni dans « le couvent national français » de la p. 59. Faut-il lire *convent*, comme aux pages 318, 320, 327, 328, 333 et suivantes, où, lisant dans le texte *Konvent*, on a bravement traduit par convent quand il s'agit, dans notre vulgaire français du XVI^e siècle, d'un « colloque »? Passe pour « la Datarie » des p. 155, 157, comme si nous ne disions pas « Daterie ». Passe pour « chez l'antiquaire », dans une note 4 de la p. 106 : il s'agit d'un *Antiquariat*, d'une librairie d'occasion. Mais le « concile de Nice » de la p. 372 est un peu gros. Est-ce à un correcteur d'épreuves que nous devons l'ahurissante révélation de la p. 546 sur François-Xavier, qui « consacra une année

Digitized by Google

environ aux Mollusques »? Si c'est une coquille, il est étrange qu'elle se répète p. 547 et n. 4. Enfin quel Français d'après 1914, pour ne pas parler des Wallons, pourrait, sans irritation, rencontrer à la p. 54 « le cardinal de *Lüttich*, Éberhard de La Marck »?

En lisant cette phrase (p. 150) : « Cochläus se leva pour défendre le mémoire Contarini, *à qui* il avait présenté le manuscrit de son travail », le simple grammairien ne dira-t-il point : *traduttore, traditore*? Rarement le mot fut mieux en situation.

Au reste, cette traduction française, faite sur les anciennes éditions, n'a pas de chance. Elle paraît, avec une majestueuse lenteur, en même temps que les premiers volumes de la nouvelle édition allemande (5e à 7e éditions). Nous avons sur notre table le tome I (LXII-888 p.), de 1305 à 1458, et les deux parties du tome III (LXX-656 et XVII-659-1166 p.), pontificats d'Innocent VIII et Alexandre VI, de Pie III et Jules II. On a déjà signalé en France ces trois volumes, mais on n'a pas assez dit l'admirable labeur qu'ils représentent. M. Pastor a lu à peu près tout ce qui a paru, en tout pays, sur les sujets qu'il traite depuis l'apparition de ses éditions antérieures. Pour certaines parties du t. III, que j'ai particulièrement étudiées, on peut dire qu'il a renouvelé quelques-uns de ces sujets, à la fois sur les Borgia et sur Jules II. Les notes critiques, dont nous disions tout le mérite, ont gagné en ampleur, en précision, en intérêt. Les listes bibliographiques, les publications de textes inédits, les excursus (p. 1136 sur les candidatures de Maximilien à la tiare, p. 1142 sur Savonarole), les index font de l'édition allemande, surtout sous sa nouvelle forme, un instrument de travail dont la médiocre traduction française ne saurait donner une idée même approchée.

Henri HAUSER.

Œuvres de saint Vincent de Paul. Édition publiée et annotée par P. COSTE, prêtre de la Mission. T. XIII : *Documents*. In-8°, 862 pages ; t. XIV : *Table générale*. In-8°, 648 pages. Paris, Lecoffre-Gabalda, 1924-1925.

L'édition des œuvres de saint Vincent de Paul entreprise par M. Coste ne s'est point terminée avec les douze volumes que nous avons signalés ici à deux reprises (*Rev. histor.*, t. CXXXVIII, 1921, p. 260 ; t. CXLVII, 1924, p. 245). A la Correspondance du saint et à ses Entretiens avec les membres de sa double famille religieuse, les Lazaristes et les Filles de la Charité, s'est joint un volume de *Documents*. Sous ce titre ont été réunies des pièces de nature diverse dont le trait commun est de se rattacher étroitement à Vincent de Paul. Quelques-unes émanent de lui comme son œuvre personnelle et reconnue, d'autres dérivent de son inspiration, sinon de sa dictée. Un bon nombre se rapportent à sa personne, à son *curriculum vitae*, à ses diverses créations : Congrégation de la Mission, Confréries de la Charité, Filles de la Charité, Dames de la Charité ; ce sont des règlements, approbations épiscopales, des bulles de papes, des lettres patentes des rois Louis XIII et Louis XIV, etc. En dehors d'une demi-douzaine d'assez courts extraits reproduits d'après la *Vie* d'Abelly ou les *Carnets* de Mazarin (publiés par Cousin), deux cents de ces pièces voient le jour pour la première fois. Elles ont été

Digitized by Google

fournies pour la plupart au nouvel éditeur par les archives particulières de la Mission ou par nos grands dépôts publics.

Il eût été grand dommage pour notre curiosité qu'elles fussent restées où les avaient laissées l'ignorance ou l'incurie des anciens éditeurs ou biographes de Vincent de Paul. Quelques-unes étaient enveloppées d'obscurité, et leur publication a pour nous l'intérêt d'une révélation, telle la déposition de Vincent lors de l'arrestation de Saint-Cyran, pièce rejetée comme suspecte par ses devanciers, mais admise dans son recueil par M. Coste, qui en avait déjà établi l'authenticité en substance. D'autres ont leur charme particulier avec leur caractère intime et familial. Non moins vif, quoique d'un tout autre genre, l'intérêt des Procès-verbaux des conseils des premières Filles de la Charité, les *Entretiens* sur les Enfants-Trouvés. La grande histoire ne s'arrêtera pas sans profit devant les multiples règlements dressés par Vincent pour organiser l'assistance à tous les étages de la vie sociale de son temps, comme l'histoire coloniale trouvera à glaner soit dans la dédicace du *Dictionnaire de la langue de Madagascar*, 1658, soit dans les instructions remises aux missionnaires envoyés dans cette île ou sur les côtes barbaresques.

Avec ce treizième volume s'achève bien l'œuvre de Vincent de Paul, mais M. Coste ne s'est pas cru quitte envers elle ; il s'est préoccupé encore de la rendre « vraiment pratique et utile ». Voilà pourquoi il fait suivre ces treize volumes d'une *table générale*, si générale qu'elle a pris les proportions d'un juste volume. Là défilent en ordre alphabétique tous les noms de personnages et de localités qui passèrent sous la plume ou sur les lèvres de Vincent, tous les termes où s'exprimèrent les idées agitées entre lui et ses correspondants ou devant ses auditeurs. A qui la parcourt d'un trait, cette table donne pour la première fois la juste impression de la prodigieuse activité du saint ; il ne tient qu'au lecteur, entre les mille traits dont se compose ce tableau, d'arrêter son attention sur celui qui l'intéresse davantage. Les travailleurs en quête de leur butin spécial, les historiens particulièrement, n'auront pas à parcourir les huit mille pages de la collection pour un résultat problématique. Cette précieuse table leur épargnera les longues recherches et mettra à leur service le plus expert des guides.

Pour eux s'est réalisé le vœu qu'exprime M. Coste au frontispice de sa *Table générale*, « de n'avoir rien [1] oublié de ce qui peut économiser leur temps et simplifier leur tâche ». Au delà de la *Table générale* la reconnaissance du grand public ira à toute la publication. Il saura un gré particulier à M. Coste de lui avoir ménagé des œuvres du grand saint une édition accessible à tous. Au-dessus des suffrages de tous, M. Coste goûtera au fond de son âme la joie d'avoir répondu à la pensée de son Père spirituel, qui ne fit jamais de ses bienfaits l'apanage d'une seule classe de la société.

A. DEGERT.

1. Ou à peu près rien ; on y cherche vainement *Illuminés*, *Illuminisme*, *Laxisme*, *Probabilisme*, *Opinions relâchées*, *Petites Écoles*, dont il est question cependant à plusieurs reprises dans les treize volumes ; les mots *Juifs*, *Protestants*, *Tolérance*, auraient été plus précis que *hérétiques* et *douceur*. — Bétharram n'est pas dans les Hautes-Pyrénées, mais dans les Basses-Pyrénées ; Bethléem (p. 60) n'est pas l'évêché de la ville de Palestine, mais une abbaye bénédictine au diocèse de Nevers (Saint-Pierre de Ferrières ou Notre-Dame de Bethléem en Gâtinais).

Digitized by Google

Marcel LANGLOIS. **Pensées intimes du duc de Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne, ministre d'État,** publiées d'après un manuscrit inédit avec une introduction et des notes. Paris, s. d. [1925]. In-12, XI-260 pages.

L'essentiel de ce volume est formé par un choix de réflexions pieuses sur Dieu, sur le prochain et sur nous-mêmes, tirées d'un volumineux manuscrit, jusqu'alors inédit, de la bibliothèque de l'Institut catholique, dont M. l'abbé Langlois est conservateur.

Ce manuscrit, de 5,579 pages reliées en treize volumes, ne porte ni titre, ni date, ni nom d'auteur, ni marque de propriétaire. Il a été copié par un calligraphe, mais porte quelques corrections d'une autre main ; il est orné de miniatures. Il comprend au total 412 méditations sur les Évangiles et sur les saints, rangés suivant l'ordre du calendrier. M. l'abbé Langlois ne nous en donne donc qu'une faible partie, à laquelle il a ajouté un titre et le nom de l'auteur.

Sur l'attribution de ce recueil au duc de Beauvillier, M. l'abbé Langlois est très affirmatif : on en peut juger par le titre même du livre. Il nous donne ses raisons dans une introduction, étayée de nombreuses citations du recueil (p. 95 et suiv.). Mais je dois dire que ces raisons n'emportent nullement la conviction, et que même elles autoriseraient plutôt la conclusion que le manuscrit ne peut pas être de Beauvillier.

Voici d'abord des arguments d'ordre matériel. L'écriture des quelques corrections au texte du calligraphe ressemblerait à celle de Beauvillier. — On sait avec quelle prudence un tel argument doit être invoqué : en tout cas, les deux fac-similés comparatifs que nous donne M. l'abbé Langlois (en regard de la p. 33) ne sont nullement probants. Il nous affirme en outre (p. 31) que, dans une des miniatures, on trouve « un B et HB entrelacés » entre deux étoiles, ce qui cacherait les noms de Beauvillier et de sa femme Henriette Colbert. Mais, sur le fac-similé qu'il nous donne de cette miniature, j'avoue qu'il faut les yeux de la foi pour trouver ces initiales au milieu des fioritures du dessinateur. Chacun pourra en juger *de visu*.

Viennent ensuite les arguments tirés du contenu même du texte. M. Langlois reconnaît qu'on n'y trouve aucun nom propre, aucune date, aucune allusion aux questions politiques ou religieuses du temps. Tout au plus peut-il, d'après le calendrier suivi, affirmer qu'il se rapporte à l'une des trois années 1684, 1698 et 1709, qui eurent également trois dimanches après l'Épiphanie et vingt-sept après la Pentecôte (encore pourrait-on se demander pourquoi il n'indique pas d'autres années antérieures ou postérieures, qui sont dans le même cas). Mais cela ne nous avance guère, car l'examen le plus sommaire des passages cités suffit à nous montrer que nous avons affaire à un écrit de la fin du XVII^e^ siècle ou du début du XVIII^e^. Mais, afin de prouver que le duc de Beauvillier en est l'auteur, M. l'abbé Langlois se borne à nous donner une suite de citations d'après lesquelles, dit-il (p. 95), « on se convaincra que l'œuvre est réellement de Beauvillier », sans examiner aucune autre de toutes les hypothèses possibles. Or, que lit-on dans ces textes et dans toute la suite du volume?

D'abord, l'auteur écrit sur la fin de sa vie (p. 107) : « Le soir de ma vie est arrivé... J'ai fait les deux tiers de ma vie... » Il a passé toute sa jeunesse dans l'in-

Digitized by Google

différence religieuse, dissipant son bien, fréquentant des « gens de débauche », des « personnes indignes et vicieuses », assistant à des festins où il a « scandalisé les conviés » ; puis, sur le tard, il a reconnu « les faussetés et les abus du monde » (p. 147). « Je n'ai suivi que trop les vanités de la terre, je n'ai aimé que trop la créature ; j'y renonce tout de bon aujourd'hui, j'en suis las, j'en suis désabusé » (p. 148). Touché par la grâce, il se déclare converti à la piété et veut consacrer le reste de son existence au service de Dieu. C'est d'ailleurs un laïque qui se repent de ne s'être pas fait prêtre et d'avoir méprisé les ministres de l'Évangile ; il doit sa conversion à ses directeurs de conscience (p. 109). Or, ces traits ne conviennent guère au duc de Beauvillier, qui toute sa vie donna des marques de grande piété, et dont aucun biographe n'a noté la brusque conversion qu'impliquent ces citations.

Poursuivons. L'auteur s'est employé à l' « avancement » de ses parents et enfants, mais il n'a pas « empêché leurs malversations ; [il a même] contribué aux vexations qu'ils ont faites..., [les a] poussés à la vengeance et au ressentiment », etc., toutes choses qui ne s'appliquent en rien à la famille Beauvillier.

L'auteur parle encore de sa condition : il a été élevé « à des postes considérables » (p. 99), sa situation l'oblige à « suivre la cour..., à servir [son] prince » (p. 219). Mais cette condition n'est encore pas très relevée : il n'a « d'autre occupation que celle de [sa] petite charge » (p. 218). Il est obligé à témoigner de la « soumission » aux ministres, il leur doit de l' « obligation... lorsqu'ils me font avoir une audience favorable de leur maître » (p. 166 et 169), etc. Or, ceci ne peut plus du tout s'appliquer à Beauvillier, chef du conseil des Finances à trente-sept ans, ministre d'État à quarante-trois ans, précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, confident de M^me^ de Maintenon, admis dans l'intimité du roi et pouvant lui parler sans demander audience dès l'âge de quarante-trois ans.

Mais voici qui est encore plus troublant. L'auteur nous dit à plusieurs reprises qu'il écrit du vivant de ses père et mère (p. 105, 227). Or, Beauvillier a perdu sa mère à l'âge de trente et un ans et son père à trente-neuf ; cela est tout à fait inconciliable avec l'assertion notée plus haut que l'auteur écrit sur la fin de sa vie. Aussi bien M. l'abbé Langlois a-t-il été obligé, pour résoudre la difficulté, de supposer que la rédaction du recueil est échelonnée sur plus de trente ans, de 1679 à 1709 : hypothèse toute gratuite et bien peu plausible quand on lit dans le manuscrit, à quelques pages seulement de distance (t. XIII) : « J'ai fait les deux tiers de ma vie », et : « Ah ! que cette pauvre mère a sujet d'être indignée contre un si méchant fils... Elle sera la première qui vous demandera justice *lorsqu'elle sera* auprès de vous » (p. 105 et 107). Alors que Beauvillier, je le répète, a perdu sa mère à trente et un ans? Et ailleurs, dans un même passage, on lit (p. 227) : « Mais que ferai-je, si je me trouve engagé dans un état qui m'empêche de quitter ma maison et mes proches, me trouvant marié ou chargé de famille, ou dans la puissance encore de père et de mère? » Or, à la date où Beauvillier a cessé d'être en puissance « de père et de mère », en 1679, il n'avait encore qu'une fille de moins d'un an ; pouvait-il se dire alors « chargé de famille »? Cela est peu vraisemblable.

Telles sont les objections que soulève l'hypothèse de M. l'abbé Langlois. Le moins qu'on puisse en dire est qu'elle demeure une hypothèse aventurée, et le titre donné à ce livre est un véritable trompe-l'œil. Affirmer, sans l'ombre d'une réserve, qu'un tel ouvrage est de Beauvillier est contraire aux règles de la cri-

Digitized by Google

tique. Les historiens ne s'y laisseront pas prendre. Au reste, il me semble que ces « méditations » ont pour eux un bien faible intérêt.

Ed. ESMONIN.

André BELLESSORT. **Essai sur Voltaire.** Cours professé à la Société des Conférences. Paris, Perrin, 1925. In-8°, 387 pages. Prix : 12 fr.

F. VÉZINET. **Autour de Voltaire,** avec quelques textes inédits. Paris, Champion, 1925. In-8°, VIII-141 pages. Prix : 7 fr.

Arturo LABRIOLA. **Voltaire e la filosofia della liberazione.** Naples, A. Morano, 1926. In-8°, 332 pages. Prix : 19 lire.

I. — Le recueil des conférences données par M. Bellessort témoigne d'une sérieuse connaissance des écrits de Voltaire et se lit avec plaisir. Les historiens de la littérature loueront sans doute, comme ils le méritent, les chapitres sur le théâtre et sur les romans. L'auteur s'est bien rendu compte de la portée des *Lettres philosophiques*, et il nous dit très justement que de ce livre « l'esprit reçoit une perpétuelle excitation ». Il apprécie aussi, comme il convient, la valeur de l'œuvre historique de Voltaire, l'étendue de sa documentation, ses efforts pour appliquer une méthode critique. Mais, en ce qui concerne l'*Essai sur les mœurs*, il n'insiste pas suffisamment sur ce qu'avait de nouveau cette tentative d'histoire comparée. D'autre part, on regrettera que M. Bellessort n'ait pas consacré un chapitre spécial aux idées politiques de Voltaire et à leur influence. Il a pensé sans doute que ces idées ne forment pas un tout cohérent. Cela peut être vrai en partie ; mais cependant la doctrine de Voltaire est plus systématique qu'elle ne paraît au premier abord. On a bien vu qu'il a été surtout un réformateur ; l'idée générale qui se dégage de tous ses écrits, c'est qu'il a passionnément désiré l'affranchissement de la personne humaine sous toutes ses formes. Cette conception explique son attitude envers l'Église. M. Bellessort considère qu'à cet égard Voltaire a échoué, puisqu'il n'est parvenu ni à ruiner le crédit de l'Église, ni à ébranler ses assises. Mais le point de vue théologique n'est sans doute pas le plus important. Voltaire a eu surtout à cœur d'enlever à l'Église l'autorité qu'elle possédait sur la vie temporelle, d'anéantir l'intolérance, de rendre possible la liberté de la pensée. A cet égard, il a bien triomphé. Il eût été intéressant aussi de montrer la part qu'il a prise à la formation de la pensée politique du XVIII^e^ siècle. Il est certain que ses campagnes pour les Calas et les Sirven ont exercé une grande influence sur la transformation de l'opinion publique et ont contribué à modifier l'attitude religieuse du gouvernement[1].

II. — L'opuscule de M. Vézinet, d'une moindre portée que le précédent, ne laisse pas cependant d'être intéressant. Il comprend plusieurs essais ; dans le principal, *Voltaire et son homme d'affaires à Ferney*[2], l'auteur a utilisé surtout une corres-

1. Comme le montre clairement l'*Histoire politique des protestants français* de l'abbé Dedieu (Paris, 1925).

2. Publié, pour la première fois, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* en janvier 1910. Ajouter les lettres de Voltaire à M. et M^me^ Monthou de 1759 à 1771 (*Revue de Paris*, 1^er^ février 1925) ; il n'y est aussi question que d'affaires d'argent.

Digitized by Google

pondance inédite avec le procureur fiscal, Balleidier. De ces lettres se dégage « un Voltaire à la fois généreux et égoïste, soucieux de l'intérêt d'autrui et de son intérêt privé, curieux de mettre en valeur la province et son propre domaine ». Voltaire, remarque-t-il encore, a été toujours « un plaideur impénitent », et l'amour-propre, le soin de sa réputation n'ont pas eu moins d'action sur lui que l'intérêt. Enfin, il apparaît toujours trépidant, pressé et impatient. Ses rapports avec la famille Crassy, dont il sauve le patrimoine convoité par les Jésuites, montrent qu'il a su être vraiment généreux, désintéressé et bienfaisant. Enfin, rappelant l'indignation que Voltaire a manifestée lors du jugement du chevalier de La Barre, M. Vézinet a raison de louer sa profonde humanité ; le philosophe déteste à un tel point l'effusion du sang qu'il s'efforce de sauver un criminel de droit commun que son procureur avait dû poursuivre ; on le voit par une lettre à Balleidier, « qui n'était destinée ni au public, ni à la postérité ». — A ces études, M. Vézinet joint un petit essai : *Rousseau ou Diderot*[1] ? Est-il vrai que ce soit Diderot qui ait inspiré à Rousseau le *Discours sur les sciences et les arts*? Marmontel l'affirme, s'en rapportant au témoignage de Diderot. Mais M. Vézinet déclare justement que Diderot, à l'imagination exubérante, ne doit pas être cru sur parole ; il estime qu'il faut laisser à Rousseau la paternité d'une idée qui est à la base de toute sa doctrine, et « que personne, de son vivant, ne lui a déniée ».

III. — L'ouvrage de M. Labriola est un brillant et éloquent essai, qui repose d'ailleurs sur une connaissance approfondie de l'œuvre de Voltaire. Aussi y aurait-il mauvaise grâce à lui reprocher trop sévèrement de ne pas citer des ouvrages comme l'admirable petit volume sur Voltaire de M. Gustave Lanson, ou comme l'excellente édition que ce dernier nous a donnée des *Lettres philosophiques ;* s'il l'avait connue, il aurait donné encore plus de force au chapitre, d'ailleurs fort intéressant, sur « l'expérience anglaise » de Voltaire. M. Labriola montre que la métaphysique de Voltaire n'est pas aussi dénuée d'intérêt qu'on l'a souvent prétendu, que Voltaire a eu le mérite de « ramener la métaphysique à la morale » et que, sans être un philosophe de métier, il en mérite bien le titre. C'est aussi avec raison qu'il considère comme vraiment intéressante, et très neuve pour l'époque, sa critique des livres saints et de la théologie chrétienne. Mais ce qui confère à l'œuvre de Voltaire une importance capitale, c'est quand il attaque la société et surtout les institutions de son temps. Il s'est acharné à démolir tout ce qui s'opposait à l'émancipation des individus, à leur affranchissement intellectuel, politique et social. Cependant, ajoute M. Labriola, on représente Voltaire comme l'adversaire du socialisme. Il est vrai qu'il n'est nullement communiste, mais le communisme utopique du XVIII^e^ siècle n'était pas susceptible d'applications pratiques. En réalité, en prêchant l'émancipation de l'individu, Voltaire a été le véritable précurseur du socialisme, qui, au XIX^e^ siècle, s'est proposé avant tout l'affranchissement économique et social des individus. L'auteur aurait même pu pousser plus loin son analyse, insister davantage sur les idées sociales de Voltaire, qui se sont manifestées d'une façon particulièrement éloquente dans sa campagne contre le servage. Est-il vrai, comme l'a déclaré Georges Sorel, que Voltaire, en soutenant la théorie du progrès, ait défendu une des doctrines essentielles de la « bourgeoisie »? M. Labriola conteste avec raison que cette théorie, si chère à Voltaire, ait un caractère essentiellement

1. Publié, pour la première fois, dans la *Revue d'histoire littéraire*, 1924.

Digitized by Google

bourgeois ; mais l'un de ses arguments ne saurait être admis : s'il en était ainsi, dit-il, comment les parlements du XVIIIe siècle auraient-ils pu se montrer les adversaires de toutes les réformes? En réalité, les parlements, composés de nobles, représentaient non la bourgeoisie, mais les classes privilégiées ; et, au XVIIIe siècle, la bourgeoisie, dans son ensemble, était bien une classe révolutionnaire.

Une des idées essentielles de l'auteur est que, si la France a joué un aussi grand rôle émancipateur, c'est qu'elle était nourrie de la pensée de Voltaire et des autres philosophes du XVIIIe siècle. Il considère encore que ce qui a manqué à des pays comme l'Espagne et l'Italie, c'est de « n'avoir pas eu leur XVIIIe siècle ». Voltaire a bien vu que, si l'Italie avait été le pays de la Renaissance, elle restait cependant encore soumise, au XVIIIe siècle, aux forces du passé, et, dans son *Epître aux Romains* de 1768, il l'adjurait de « rompre ses chaînes ». Faisant allusion au régime politique que connaît aujourd'hui sa patrie, M. Labriola affirme que cet appel « est encore d'actualité », que, pour les Italiens, « Voltaire est encore un précurseur »[1].

Henri SÉE.

François-Xavier GARNEAU. **Histoire du Canada.** 5e édition, annotée et publiée avec une introduction et des appendices, par son petit-fils Hector GARNEAU. T. II. Paris, Félix Alcan, 1920. 1 vol. gr. in-8°, XII-748 pages.

Life of general the Hon. James Murray, a builder of Canada. With a biographical sketch of the family of Murray of Elibank, by his descendant major-gen. R. H. MAHON, C. B., C. S. I., with illustrations. Londres, John Murray, 1921. In-8°, VI-457 pages.

Il n'est jamais trop tard pour parler d'un bon livre. La grande *Histoire du Canada* de Garneau, remise au point par son petit-fils, s'achève de la façon la plus accomplie, mais sans dépasser autrement que par un court appendice l'union des deux anciennes provinces canadiennes opérée en 1840. Le lecteur à qui le loisir permettra d'étudier sérieusement ces deux gros volumes, présentés avec agrément, faciles à lire sans fatigue, y trouvera, pour ainsi parler, toutes les connaissances qu'il peut souhaiter du vieux Canada — races, population, développement agricole et commercial — histoire extrêmement attachante, encore moins, ce semble, par les souvenirs qu'elle réveille que par les perspectives qu'elle ouvre d'une puissance infinie, destinée probablement à devenir une des grandes forces du monde. Toutefois, l'élément français de la population n'y tiendra peut-être pas toute la place que certains escomptent. Si même la France avait gardé plus longtemps la possession du Canada, rien ne prouve que les choses ne fussent pas finalement devenues ce qu'elles sont maintenant. « Il se peut que, lorsqu'on rendra une justice impartiale à l'époque de Louis XV », écrivait en 1908 un critique anglo-canadien, « on

1. A l'appui de sa démonstration, M. Labriola cite, à plusieurs reprises, deux ouvrages allemands dont les conclusions se rapprochent des siennes : A.-O. Ellissen, *Voltaire als Denker*, 1924, et O. Ewald, *Die französische Aufklärungsphilosophie*. München, 1924. Si l'on joint à ces livres l'impartial *Essai sur Voltaire*, de Bellessort, dont il vient d'être question, il faut bien avouer que l'antivoltairianisme, à la Faguet, perd du terrain.

Digitized by Google

reconnaisse que la perte de la colonie était inévitable... Sans doute, la France eût pu faire davantage pour sauver le Canada, mais elle eût pu difficilement faire assez [1]. »

Ce serait, en effet, une objection de principe à opposer au travail de M. Hector Garneau. Il ne suffit point de rectifier le récit des faits ; il convient de reviser les idées et convictions dont s'inspirait son aïeul au temps où il écrivait. Un siècle et demi d'histoire nous a montré que l'esprit des peuples ne change pas avec les institutions : « Les guerres d'opinion entre royalistes et républicains durent encore en France, et les républicains ne savent voir que les fautes de la monarchie à son déclin [2]. » L'histoire de MM. Garneau est bien un peu dans cette humeur, qui plaide pour la France les circonstances atténuantes parce qu'elle a trouvé dans l'abandon de la colonie l'une des causes de la Révolution et le châtiment de la royauté (p. 292-293, 715). Mais, sans demander si leur interprétation va bien dans le vrai sens canadien, médiocrement enthousiaste de la Révolution française, le chapitre sur la perte de la Louisiane, qui ouvre le second volume, porterait à réfléchir. La Révolution venue, M. Garneau maintient la légende d'un « commerce de lettres » entre Marie-Thérèse et M^me^ de Pompadour (p. 138). Les travaux de M. d'Arneth ont depuis longtemps précisé la nature de leurs relations, et ce n'est pas ici le lieu d'y revenir [3]. Il y aurait encore beaucoup à dire sur le gouvernement de Louis XV en général, sur M^me^ de Pompadour en particulier ; mais cela nous entraînerait trop loin du Canada.

Le livre du général Mahon, autre œuvre de piété filiale, sur son arrière-grand-père, le premier gouverneur anglais du Canada, plus tard lieutenant-gouverneur de Minorque (1721-1794), nous permet de jeter un coup d'œil sur les coulisses de la politique anglaise à cette heure décisive où nous perdions le Canada. Le général Mahon, attaché à son ministère de la Guerre pendant la grande crise de 1914-1918, a su garder son franc-parler et s'en servir contre M. Lloyd George [4]. On retrouvera dans son livre des marques de sa franchise, avec la saveur de l'ironie désuète qu'éprouve parfois l'Écossais pour son voisin d'au delà de la Tweed. Tout ne se passait pas en Angleterre avec le calme et la correction que laisserait supposer l'histoire de Garneau (p. 139) par hostilité contre l'ancien régime français : nous avons connu, nous aussi, des peuples qui, suivant le mot de Walpole, « sonnaient les cloches d'allégresse pour les déclarations de guerre, quittes à se tordre les mains avant qu'il fût longtemps » (p. 28). Nous regrettons de ne pouvoir insister sur le mérite de ce livre, avec ses souvenirs de famille, ses tableaux de la rude et salubre vie écossaise, au temps de *Waverley*, si l'on ose dire. Les Murray du XVIII^e^ siècle, descendants de Jean de Gand et de Jacques II d'Écosse, étaient jacobites, et la dynastie de Hanovre ne semblait pas très affermie dans l'affection du peuple, d'où quelques vicissitudes dans leurs prospérités [5]. Mais nous devons nous tenir à l'es-

1. *Rev. of. Hist. Publ. relating to Canada*, t. XIII (1909), p. 27-28 ; *Edinburgh Review*, avril 1923 : « The Latest Canadian Census », p. 345-346, 351-352.

2. *Rev. of. Histor. Publ., Ibid.*, p. 27.

3. Les ouvrages du duc de Broglie sur la guerre de Sept ans semblent peu connus au Canada. L'étude ancienne déjà de Brunetière, dans la *Revue des Deux Mondes* du 18 septembre 1877, réfute suffisamment l'accusation portée contre Marie-Thérèse.

4. *Edinburgh Review*, octobre 1919 : « Munitions and Mr. Lloyd George. »

5. Si la France connaissait les colonels au berceau, l'Angleterre n'ignorait pas les majors

Digitized by Google

sentiel et réfuter, sans plus nous arrêter, une légende sur la prise de Québec que l'auteur s'efforce de créer, à laquelle même il consacre tout un chapitre de l'ouvrage : « Le mystère de l'anse au Foulon. »

On sait, en effet, que la surprise de Québec et la perte du Canada vinrent de ce qu'un convoi français de ravitaillement, attendu en ville, fut remplacé à la dernière heure par un convoi de troupes anglaises qui débarquèrent sans opposition. Pour expliquer notre déconvenue, le retard mystérieux du convoi français, l'auteur imagine tout un roman de trahison. L'intendant Bigot et le munitionnaire Cadet, vendus à l'Angleterre, auraient bien averti Bougainville d'envoyer des vivres par eau, mais ils se seraient entendus pour que la lettre ne parvînt pas en temps voulu jusqu'à destination. D'ailleurs, circonstance fortuite, mais que l'auteur prétend calculée par les conspirateurs, M^me^ de Vienne quittait à ce moment Québec pour Montréal, et la courtoisie galante de l'officier devait l'amener à la rencontre de sa cousine, ce qui l'éloignait à propos de son poste. Mais ce roman « fantastique[1] » s'écroule si l'on considère : 1° que Wolfe avait, presque dès le début, l'intention de débarquer au Foulon sans escompter de pareils imprévus ; 2° que Cadet, ignorant si les vivres viendraient par eau, ou s'il serait obligé de les envoyer quérir par charrettes — sa lettre le prouve — ne pouvait prévenir de lui-même les factionnaires échelonnés le long du fleuve ; 3° que ces factionnaires furent vraiment prévenus par Bougainville, puisqu'ils laissèrent passer le convoi « à portée de pistolet », ainsi que l'écrivait Montreuil à Lévis, aussitôt son enquête ouverte, pour appeler ce général au secours de Québec[2]. Le général Mahon n'avait donc aucune raison d'écrire : « Accordons à cette affaire toute l'interprétation charitable possible et supposons que Madame fut l'instrument inconscient de Bigot et de Cadet », et, moins encore, de laisser entendre que de Vienne, complice probable de Bigot, fut mis à la Bastille (p. 183, 185)[3].

R. DE KERALLAIN.

au maillot. En 1706, le jeune Patrick Murray se trouvait capitaine à l'âge de trois ans et touchait au collège, à huit ans, ses arriérés de solde pour campagnes dans les Flandres (p. 17). En revanche, le gouvernement, par manière d'économies, refusait à des officiers de carrière, comme Wolfe, le grade de leur emploi, pour ne pas leur en payer le traitement.

1. L'expression est du professeur George Wrong dans sa critique de l'ouvrage (*Canadian Historical Review*, janv. 1922, p. 197). — Le D^r^ Doughty, directeur des archives du Dominion, a publié dans la même revue (mars 1923, p. 45-55) un important mémoire de l'ingénieur Samuel Holland sur la bataille d'Abraham ; Holland montre avec quelle persévérance d'idée Wolfe avait choisi le Foulon pour débarquer, ses hésitations apparentes ne tendant qu'à écarter les soupçons d'un projet que l'on jugerait trop dangereux. Et, de fait, les Français, ne croyant pas à la possibilité de la tentative, avaient renvoyé la plupart des Canadiens faire leur moisson ; ce ne serait donc pas Vergor, le commandant du Foulon, qui aurait été seul, à cet égard, coupable de négligence.

2. Papiers de Lévis, *Lettres diverses particulières*, 15 septembre 1759 (p. 115). M. Hector Garneau a très correctement interprété l'incident (p. 246).

3. Son nom ne figure ni parmi ceux des accusés mentionnés par Dussieux, ni, croyons-nous, dans aucune des pièces du procès.

Digitized by Google

W. C. ABBOTT. **The Expansion of Europe. A social and political history of the modern world, 1415-1789.** Londres, Bell, 1925. 2 vol. in-8° en un seul tome de XXVI-512 pages, 31 cartes, dont 4 en couleur, et 463 pages, 14 cartes, dont 4 en couleur. Index. Prix : 16 sh.

L'ouvrage dont le professeur de Harvard nous donne une nouvelle édition (la première datait de 1917) dépasse de beaucoup le niveau ordinaire des *text-books*. Dans chacune de ses deux parties (la première s'achève avec l'année 1648), il a moins voulu retracer l'histoire de l'Europe que faire voir certains aspects du sujet : la connexion des éléments sociaux, économiques, intellectuels avec les événements proprement politiques ; la vie, trop souvent négligée, de l'Europe orientale, et surtout l'action des Européens dans les pays d'outre-mer ; enfin les rapports entre le passé et le présent. Le sujet essentiel étant le prodigieux phénomène que, depuis le XV^e^ siècle, constitue la prise de possession du monde par les Européens, il s'agissait de montrer quels progrès internes de la vie européenne ont rendu ce phénomène possible. M. Abbott a exposé cette double évolution d'une façon objective, aussi éloignée du pessimisme des « bons sauvages » que de l'optimisme des tenants de l'école providentielle.

Bien des choses, dans le détail, sont grandement à louer. D'abord recours fréquent aux synchronismes, si souvent négligé par les auteurs d'histoires générales, et cependant si fécond. Dans ces synchronismes, un effort pour abandonner le point de vue traditionnel, « petit-européen », pour voir les faits dans leur valeur relative. La découverte de Colomb coïncide avec la construction du Kremlin par Ivan III, en même temps qu'avec l'avènement d'Alexandre VI et la mort du Magnifique, et à peu près avec l'avènement de Maximilien. Elle précède de sept ans l'avènement en Perse d'Ismaïl Chah Çoufi, de huit ans la dissolution de la Horde d'or. En face de quelques-uns de ces faits, « les changements kaléidoscopiques de la politique italienne, malgré leur intérêt contemporain, étaient insignifiants ». Que la *Mayflower* ait vu terre le lendemain de la défaite de la Montagne Blanche, cela encore vaut d'être noté.

M. Abbott attache avec raison une large importance à l'histoire des sciences ; il rappelle que l'âge de Cromwell est en même temps celui du microscope. Grâce à ce qu'il dit de la technique, son exposé de l'évolution des métiers, très général, n'est pas dépourvu de profondeur.

Il n'est assurément pas malaisé, dans ce gros travail, de relever de menues erreurs, qu'une nouvelle revision fera disparaître. On ne voit pas (p. 67) comment c'est le degré « too long » qui a fait « the circumference of the earth too small ». Ce qui devenait trop petit, c'était la distance de l'Europe atlantique au Catay. — P. 8, p. 111, *Châtillon* pour Castillon. P. 204-205, les Turcs prennent Buda-*Pesth*. Rien sur la Réforme française avant Calvin ; par contre, la p. 225 répète la p. 211. Très insuffisant sur le Japon, p. 291 et 506. Erreurs (p. 261) sur les classes agricoles, dont l'évolution n'a pas été la même dans tous les pays. Anvers est bien décrit, mais Lyon, le grand marché des capitaux, est oublié. M. Abbott (p. 282) paraît croire que, si Henri II avait vécu, l'évolution religieuse aurait été différente ; c'est l'impression contraire que laisse toute l'historiographie réformée. Il est un peu sommaire d'écrire « the protestant house of Bourbon ». P. 346,

Digitized by Google

un lapsus fait découvrir Sainte-Hélène par Cavendish « by way of Java to the cape of Good Hope ». P. 380, l'auteur semble croire à la réalité du « Grand Dessein ». T. II, p. 39, il n'y a pas de pièce de Molière intitulée *le Docteur amoureux;* s'agit-il de l'*Amour médecin* ou du *Dépit amoureux?* P. 40, « abbot of Cyran ». P. 50, Vauvenargues et La Bruyère présentés comme des contemporains de Pascal et de La Rochefoucauld. P. 141, à propos de Savery et de Newcomen il fallait nommer Denis Papin. P. 344, avant Adam Smith apparaît Turgot. P. 374, la succession chronologique des événements révolutionnaires, de septembre 1792 à janvier 1793, est fâcheusement bousculée.

Le livre n'en reste pas moins d'une lecture attachante, qui serait plus agréable si le style était plus souple, plus varié, moins bourré de formules stéréotypées; quelques-unes font songer à des tics. Les cartes sont souvent des fac-similés, reproduits avec grand soin. Les cartes en couleur donnent, très utilement, les étapes successives de l'européanisation du globe. M. Abbott nous promet un troisième volume, allant de 1789 à nos jours.

Henri HAUSER.

Ed. VERMEIL. **L'Allemagne contemporaine (1919-1924) : sa structure et son évolution politiques, économiques et sociales.** Paris, Félix Alcan, 1925. In-16, 255 pages. Prix : 10 fr.

Ce livre est un essai de synthèse, concentré, abstrait, sans bibliographie ni références, parfois philosophique à l'excès ; mais pour la solidité de la documentation, on peut se confier à l'auteur, qui a fait ses preuves dans son travail désormais classique sur la *Constitution de Weimar* et dans d'innombrables articles, comme dans son enseignement à l'Université de Strasbourg. De ce point de vue nous ne lui chercherons donc point chicane, tout en regrettant quelques obscurités de-ci de-là dans la forme, et aussi quelque tendance à identifier l'évolution *réelle* de l'État allemand avec la conception élaborée au cours du XIX^e^ siècle par les philosophes et sociologues germaniques. Ne peut-on se livrer au travail historique sans y introduire forcément sa « conception de la vie et du monde »? Non que M. Vermeil le fasse personnellement, mais il est influencé dans sa propre interprétation par les théories d'outre-Rhin, qui faussent parfois les faits eux-mêmes.

Ces réserves de méthode une fois exprimées, nous sommes tout à fait à l'aise pour reconnaître l'intérêt du livre de M. Vermeil, la perspicacité de son analyse — même quand elle anticipe sur l'avenir — l'impartialité de ses jugements et son sens profond du germanisme.

Il est difficile et inutile de résumer ce livre compact. M. Vermeil, après un coup d'œil rapide jeté sur le régime déchu, y étudie successivement le fonctionnement de la démocratie weimarienne, le problème de l'unité allemande, la lutte des groupes économiques et professionnels contre l'État.

Dans la première partie, malgré l'intérêt qu'elle présente, M. Vermeil vulgarisant pour le grand public les thèmes essentiels de sa grande étude précitée, nous ne relèverons que quelques formules heureuses et caractéristiques. « En Allemagne, démocratie ne signifie pas nécessairement pacifisme, et le conservatisme n'y est pas toujours belliqueux ou étroitement nationaliste. » — « Il n'y a pas identité entre

Digitized by Google

République et démocratie. » — « Il y a pour tout Allemand un minimum de décentralisation, que l'État le plus unitaire ne saurait abolir. » Particulièrement bien venu, en sa condensation, est l'exposé des crises parlementaires de 1914 à 1924.

On trouvera plus de nouveauté et de pénétration encore dans les chapitres consacrés au problème de l'unité allemande[1]. Il y a là quelques pages tout à fait intéressantes sur les remaniements territoriaux et sur les mouvements séparatistes dans la Prusse de l'Est (Haute-Silésie, Prusse orientale) et de l'Ouest (Hanovre, Rhénanie), « Le mouvement hanovrien », écrit M. Vermeil, « doit être pris au sérieux... Sans l'occupation de la Ruhr, il eût peut-être réussi. » Évidemment, nous sommes dans le domaine des hypothèses : mais c'est le sort de l'histoire ultra-contemporaine. On lira avec un intérêt égal tout ce qui est relatif au dualisme entre la Prusse et le Reich, à la politique bavaroise, aux tentatives socialistes de l'Allemagne centrale. Au total, depuis 1919, l'unité allemande s'est maintenue et renforcée dans un cadre nouveau : elle a fait ses preuves.

La Constitution de Weimar avait tenu compte des facteurs économiques et sociaux. Elle s'était préoccupée d'assurer leur place dans l'État-peuple (*Volksstaat*) aux organisations patronales et ouvrières, aux communautés religieuses, voire même aux groupements de fonctionnaires. Quels ont été les effets de cette Constitution, quel rôle ont joué, depuis 1919, les groupes économiques et professionnels dans l'État? En fait, le patronat allemand a exercé une influence prépondérante. « La puissance de la grande industrie donne à l'histoire de l'Allemagne contemporaine son caractère original. » A l'intérieur et à l'extérieur, le gouvernement a été débordé ; inflation et déflation ont successivement enrichi les industriels. Après la catastrophe financière, c'est l'économie privée qui s'est substituée à l'État pour organiser et contrôler les finances publiques et réaliser la stabilisation monétaire. La vie économique de l'Allemagne est en progrès ; mais des points noirs persistent. La difficulté des exportations, le manque de crédits ont forcé l'Allemagne à accepter le mémoire des experts et le plan Dawes. Au point de vue social, le syndicalisme ouvrier a perdu la partie. La bourgeoisie moyenne a beaucoup souffert. Dans l'ensemble, les tendances réactionnaires l'ont emporté, et la démocratie weimarienne, appuyée sur la social-démocratie et l'aile gauche du centre, est en retrait. C'est un grand péril pour la France, qui doit demeurer vigilante, mais aussi travailler à établir directement avec l'Allemagne un *modus vivendi* durable. « Le problème franco-allemand, c'est notre affaire à nous, Français et Allemands. »

Le livre si suggestif de M. Vermeil date de quelques mois à peine, et déjà il mériterait un complément, les variations de la politique européenne étant aussi nombreuses que rapides. On peut le chercher dans un récent article du même auteur sur l'*Allemagne contemporaine et ses rapports avec la France*[2], aussi plein de faits et d'idées, voire même d'anticipations de l'avenir que son volume. De semblables travaux n'ont point seulement une valeur historique : en aidant à faire comprendre aux Français l'Allemagne, ils préparent un avenir dans lequel notre politique extérieure ne sera plus un simple empirisme, mais procédera de données scientifiques.

C.-G. PICAVET.

1. M. Vermeil a raison de dire que la conciliation de l'unité nationale et de la décentralisation est plus facile en Suisse qu'en Allemagne. Mais c'est seulement parce que le problème est posé depuis plus longtemps.

2. *L'année politique française et étrangère.* Paris, Gamber, 1er fascicule.

Digitized by Google

Maurice PALÉOLOGUE. **La Russie des tsars pendant la Grande Guerre.** T. I : *20-23 juillet 1914-2 juin 1915*, 377 pages. T. II : *3 juin 1915-18 août 1916*. Paris, 1922, 346 pages. T. III : *16 août 1916-17 mai 1917*. Paris, 1922, 356 pages. Aquarelles de G. Loukomsky. Paris, Plon-Nourrit et Cie. Prix de chaque volume : 15 fr.

La lecture de ces trois gros volumes ne manquera pas d'éveiller un sentiment de profonde déception et le profit qu'on pourrait en tirer apparaîtra finalement bien mince.

Sur la foi des divisions chronologiques, on s'attendait à trouver un « journal » qui aurait au moins reflété les impressions ingénues d'un témoin. En réalité, nous avons devant nous un ouvrage remanié à loisir. Comme la matière proprement dite était quelque peu indigente, car l'auteur, obligé, par les nécessités de sa charge, de se borner à fréquenter le monde de la cour et des hauts fonctionnaires, ne savait que ce que tout le monde connaissait, le livre s'est encombré de digressions qui visent à l'effet, souvent banales, quand on n'y relève pas de regrettables erreurs.

L'auteur s'abstient de détails précis. On attendrait (t. I, p. 6) des renseignements sur l'origine et le développement d'une grève : l'auteur dit seulement que le mouvement, selon son informateur, « a été provoqué par des agents allemands ». Sur l'explosion d'Okhta, si déplorable, notre curiosité ne reçoit pas satisfaction : n'y a-t-il donc pas même eu d'enquête officielle? Si l'on cherche, d'autre part, des lumières sur le travail souterrain des « social-démocrates » et des bolcheviks, qui aboutit à la Révolution, on ne trouve que des remarques insignifiantes et il faut renoncer à tout éclaircissement.

L'historien futur, qui sera moins touché de certaines pages bien venues (voir t. II, chap. II, p. 22-44) qu'il ne sera avide de faits précis, glanera, malgré tout, çà et là des renseignements précieux, par exemple sur l'entrée en scène de la Bulgarie (t. I, p. 347, et t. II, p. 18-20) ; sur l'obstination d'un certain ministre qui avait interdit à l'ambassadeur de France de prêter l'oreille à toute négociation concernant une paix séparée avec l'Autriche (t. I, p. 245, 258, 335). Il relèvera des renseignements intéressants sur le traité de Bjorkoe (t. I, p. 119) ; sur les opérations militaires en Roumanie (t. II, p. 338) ; sur le rôle de l'ambassadeur anglais Buchanan (t. III, p. 125 et 161) ; sur les événements qui ont suivi la Révolution ; sur le rappel de l'ambassadeur de France et sur le rôle des socialistes français en Russie (t. III, p. 310-332). Cette énumération ne prétend pas épuiser la liste des faits dignes d'être signalés.

De fâcheuses erreurs déparent, çà et là, l'exposé des faits : un juge compétent, M. J. Legras (voir la *Revue critique*, 1922, n° 12, et 1er avril 1923, p. 136-138), en a signalé un assez grand nombre. Nous nous attacherons seulement à un point qui n'a pas été noté par lui. M. Paléologue fait sienne une opinion de M. Sazonov : selon l'ancien ministre des Affaires étrangères, le titre de *tsar-autocrate*, pris par Ivan le Grand à la fin du XVIe siècle, signifiait seulement que la principauté de Moscovie, État indépendant, ne paierait plus le tribut annuel au khan des Tatars : ce titre n'a pris que sous Pierre le Grand le sens d'omnipotence absolue, illimitée. Cette opinion, d'ailleurs, est empruntée à l'historien V. Klioutchevskii : soutenue par lui tout d'abord dans son livre *Boïarskaïa Duma drevneï Rusi* (3e éd., p. 248,

Digitized by Google

Moscou, 1902), elle est reproduite dans son *Cours d'histoire russe* (t. II, p. 152, Moscou, 1906). Il est vrai que *samoderjets*, traduction du grec αὐτοκράτωρ, a été employé dans les deux sens d' « autocrate » et de « souverain non tributaire » ; mais est-il légitime de tirer de ce fait une pareille conclusion? M. Platonov ne l'a pas pensé, car il ne fait même pas mention de cette explication (cf. *Utchebnik russkoï istorii*, *Manuel d'histoire russe* pour l'enseignement secondaire, 4e édit., p. 141 et suiv., Saint-Pétersbourg, 1911). L'ouvrage étant à peu près inconnu en France, nous en traduirons des extraits caractéristiques : « La puissance moscovite est née de la principauté de Moscou reçue en apanage, par l'adjonction à cette dernière d'autres apanages de la Russie du Nord, puis des terres de Novgorod et de « volostes » de la grande principauté de Lithuanie. Les princes de Moscou... se regardèrent comme les propriétaires apanagés de leurs territoires reçus à titre de *votchinas* (propriétés reçues par hérédité). Devenus les maîtres de la grande principauté de Vladimir, ils l'appelèrent aussi leur « votchina »... ». Les princes de Moscou étendirent leur conception de l'apanage à tout le pays et, suivant les droits que conférait l'apanage, s'estimèrent propriétaires et maîtres de leur énorme suzeraineté. Cette conception fut adoptée par toute la population : les habitants de Moscou disaient eux-mêmes qu'ils habitaient « sur la terre du Grand Prince » et qu'ils n'en étaient que les dépositaires. Quand ils vendaient leur terre, l'acte de vente était ainsi conçu : « Nous avons vendu la terre du grand souverain, dont nous sommes les dépositaires. » Ainsi la puissance des Princes de Moscou avait le caractère du pouvoir d'un « votchinnik » et, par conséquent, était entière et autocratique : les princes ne se bornaient pas à diriger le pays, ils le possédaient (p. 141). « Ainsi se fonda à Moscou un pouvoir fort et autocratique, né des droits attachés à la *votchina*, et national par son caractère » (p. 142). Nous rappellerons, pour mémoire, que la chute de Constantinople (1453), que la conception mystique de Moscou élevée au rang de « troisième Rome » ne firent que renforcer, malgré l'opposition des boïars au XVIe siècle, la puissance des princes moscovites. Il semble bien difficile que la thèse de Klioutchevskii résiste à de tels arguments.

On pourra faire encore d'autres reproches à l'auteur : ignorant le russe, il aurait dû faire revoir les textes qu'il cite. Il se serait ainsi épargné un barbarisme sans excuse dans un texte aussi connu que l' « Hymne russe » : il faut lire (t. I, p. 127, et t. II, p. 8, n. 1) *khrani* à l'impératif. A la même page 8, n. 1, on trouve un solécisme, *v Sion* au lieu de *v Sionê* (locatif). *Narodno Voletz*, mot composé, s'écrit *Narodnovolets* (t. I, p. 298). Il faut corriger (t. I, p. 251) *Bojii tcheloviek ;* ibid., p. 271, *barynia ;* t. II, p. 131, les *Skoptsy*. Au lieu de *v iétoï* (t. III, p. 66), il faut lire « *v êtoi* » ; l'*e oborotnyi* n'est jamais iotisé. D'ailleurs, la transcription des noms russes n'est, en général, ni exacte ni logique. L'ouvrage, imprimé avec goût, est orné de reproductions d'élégantes aquarelles de G. Loukomskii.

E. DUCHESNE.

P. GENTIZON. **Le drame bulgare.** Paris, Payot, 1924. In-8°, XV-238 pages. Prix : 12 fr.

Le livre de M. Gentizon se divise en trois parties : l'une sur Ferdinand de Cobourg, roi de Bulgarie de 1887 à 1918 ; l'autre sur les agrariens et leur chef Stam-

Digitized by Google

boliiski ; la troisième sur les troubles de septembre-octobre 1923, et il se termine par des réflexions générales sur la Bulgarie et les Balkans.

La personnalité fuyante et complexe de l'ex-roi de Bulgarie est finement étudiée. M. Gentizon nous montre le hobereau germanique attaché à l'étiquette minutieuse de la cour de Vienne, mais attaché aussi à l'autorité absolue et cassante. Sans courage, sans qualités militaires, il excelle à la diplomatie et surtout à la tromperie. Il semble n'avoir eu qu'une passion politique : la haine de la Russie. Comme l'entrée de la Bulgarie dans la grande guerre aux côtés des Empires centraux fut son œuvre, et que cette guerre resta toujours aussi mal vue du peuple que celle de 1912 contre la Turquie avait été populaire, il fut obligé d'abdiquer le 3 octobre 1918. Après les ministères Malinov (21 juin-28 novembre 1918) et Téodorov (28 novembre 1918-6 octobre 1919) — M. Gentizon aurait pu préciser ces dates — le parti agrarien avec son chef Alexandre Stamboliiski (et non « Stamboulisky ») prit le pouvoir. Il n'en fut chassé que par la conjuration du 9 juin 1923. Le règne des agrariens a donc duré près de quatre années. M. Gentizon analyse un certain nombre de lois de cette période. Les principales paraissent être celle dite de la T. P. S., *Trudova Pozémelna Sobstvennost* ou « Propriété agraire due au travail », qui enlevait aux propriétaires fonciers, contre une indemnité dérisoire, toute la terre qu'ils ne pouvaient cultiver eux-mêmes ; la *Trudova Povinnost* ou « Obligation de travail ». qui organisait le service civil de toute la population convoquée chaque année à de courtes périodes de travaux d'utilité publique ; enfin la loi sur la responsabilité de la guerre, qui permit d'intenter un long procès et de frapper de lourdes peines l'ancien président du Conseil, Radoslavov, et ses collègues. M. Gentizon nous avertit que son chapitre était écrit avant les événements de juin 1923 et qu'il n'a point voulu le modifier. Le chapitre suivant nous mène jusqu'à la chute et à la mort de Stamboliiski, en nous donnant un portrait du dictateur. Violent et impulsif, le roi des paysans n'aurait été qu'une sorte de fou servi par les circonstances. Le récit de l'insurrection communiste de septembre-octobre 1923 est suivi de considérations sur le rôle futur de la Bulgarie dans les Balkans.

L'auteur est journaliste, correspondant d'un grand journal conservateur, le *Temps*. Ce double caractère se marque nettement dans son livre. Journaliste, il rapporte les conversations diplomatiques, les déclarations officielles et jusqu'à de simples propos entendus ou transmis. Représentant d'une politique conservatrice, il condamne toute idée contraire. S'il dramatise les scènes qui précédèrent l'abdication de Ferdinand, s'il imagine un discours de Stamboliiski, c'est qu'en journaliste il simplifie les choses pour les rendre plus frappantes.

Intéressant et parfois vivant, son livre n'est pas moins consciencieux. M. Gentizon a cherché à se documenter de son mieux. Non seulement ses impressions personnelles de journaliste mêlé aux événements et en contact avec les acteurs du « drame » seront utiles à rapprocher des témoignages écrits, mais il analyse avec précision plusieurs de ces textes. Cependant l'histoire exige davantage encore. Malgré un séjour de deux années dans les Balkans (p. 195, 203, 211), il ne semble pas que M. Gentizon ait appris assez de bulgare pour lire les documents originaux, pour suivre une discussion, des débats en bulgare, et il aurait pu nous en avertir[1].

1. A son défaut une ou deux citations, et ses transcriptions nous mettraient en garde : voir p. 187 et tous les noms en *-off, -eff ;* « Schoumen », p. 121 ; « Newsky » p., 148 n. ; « zervoul », p. 183, etc.

Digitized by Google

N'eût-il pas été juste aussi de nous présenter toutes les faces d'un événement politique ou social, tous les témoignages hostiles ou favorables à un personnage historique ? Ferdinand, Stamboliiski, les agrariens n'ont-ils donc commis que des fautes ou des crimes? Profondément imbu de l'esprit germanique, Ferdinand n'a-t-il point le mérite d'avoir inspiré l'esprit de discipline et de constance qui amena l'achèvement d'importants travaux publics? Toutes les dispositions des agrariens sont-elles également condamnables? Alors, pourquoi le nouveau gouvernement a-t-il maintenu, entre autres, le service civil obligatoire? La rapidité des décisions, la brutalité même de certaines réalisations sont-elles plus fâcheuses que la lenteur des bureaux et l'inertie administrative? Ne conviendrait-il pas de distinguer d'abord les débuts encore timides des agrariens, puis leurs audaces et leurs violences à la fin, quand ils étaient enhardis et comme enivrés par le pouvoir suprême? N'eût-il pas été bon de nous faire l'histoire du parti socialiste en Bulgarie pour expliquer la formation et la progression du parti communiste? N'est-il pas au moins singulier enfin que, dans les dernières pages, sur la nécessité d'un accord entre la Serbie et la Bulgarie pour l'irritante question de Macédoine, le nom et le rôle de la Société des Nations n'aient même pas été mentionnés? Le zèle indiscret de M. Gentizon l'emporte à des exagérations manifestes. A deux reprises (p. 179 et p. 189), il affirme que « l'analphabétisme n'existe plus en Bulgarie ». Or, les dernières statistiques les plus solides constatent un quart environ d'illettrés, résultat encore remarquable après quarante ans d'efforts. M. Gentizon affirme, il est vrai, bien connaître le paysan russe, après un séjour d'un an en Ukraine, et sans doute le paysan bulgare deux fois mieux, puisqu'il est resté deux années dans les Balkans. Sans connaissance de la langue et sans une longue expérience directe, il est permis de rester sceptique sur ce point.

Tel quel, le livre n'en est pas moins utile. Il apporte d'abord une première explication logique et en général exacte des événements récents de Bulgarie. L'auteur trace un judicieux portrait de Ferdinand, dont la personnalité troublante l'a visiblement intéressé. Il étudie avec précision l'œuvre des agrariens. Enfin, il souligne le caractère double des événements balkaniques : locaux et spécialisés en apparence, généraux, mondiaux en réalité, par l'immixtion des grandes puissances dans les différends des petits États et les éternelles rivalités de l'Angleterre et de la Russie, les ambitions hier de l'Autriche et de l'Allemagne, aujourd'hui ou demain de l'Italie. Il a le mérite d'aborder franchement le problème de l'entente balkanique, en dégageant le rôle et la valeur des Bulgares, l'importance de la question macédonienne et les moyens de la régler. Encore que la solution préconisée ne semble pas aussi proche que le souhaiteraient avec l'auteur tous les amis de la justice et de la paix, espérons qu'un règlement à l'amiable par le tribunal impartial de la Société des Nations établira dans les Balkans comme ailleurs un équilibre stable et une ère de fraternité.

Gaston CAHEN.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire générale. — Un nouveau fascicule du *Subject Index to Periodicals*, publiés par la « Library association » (Londres, Grafton et Cie ; prix : 1 l. 1 s.), a été mis en vente en octobre 1925. Il se rapporte aux publications de l'année 1922 et contient environ 5,000 renvois à des revues ou mémoires de sociétés savantes parus en tout pays sur les questions d'histoire, de politique et de sciences économiques. D'un examen fait en ce qui concerne la *Revue historique*, il résulte qu'on n'y trouve ni les articles de Benoy K. Sarkar sur les États républicains dans l'Inde ancienne ou de Th. S. Lascaris sur l'Église catholique en Grèce (t. CLX), ni ceux de P. Waltz sur les artisans et la vie en Grèce ou du Dr Conteneau sur l'Assyrie (t. CLXI), alors que l'étude de P. Bertrand sur les Mémoires de Richelieu figure dans ce tome CLXI. L'article du commandant Herlaut sur les enlèvements d'enfants à Paris au XVIIIe siècle n'est pas mentionné au mot *Paris*, mais à celui de *Kidnapping*, où l'on ne songerait guère à l'aller chercher. On est en droit de demander aux rédacteurs de ce précieux dépouillement d'exécuter leur travail avec une rigueur plus méthodique.

— Antoine DUMAS, *Tableau synchronique d'histoire universelle* (Versailles, librairie L. Bernard, 1925, grand tableau plié sous couverture in-fol. ; prix : 12 fr.). — Ce tableau, peu maniable, est un « essai de synthèse historique ». L'auteur, en le dressant, prétend n'avoir retenu « parmi les faits historiques que ceux dont l'enchaînement, la liaison, la simultanéité peuvent expliquer la formation des nations, la marche des diverses civilisations » et pouvoir ainsi montrer que chaque étape de l' « Aventure humaine » apporte une plus grande somme de satisfactions matérielles et intellectuelles. Dessein fort louable, mais irréalisable en un tableau dont chacune des deux faces n'a qu'un mètre carré. En fait, le choix des événements, aussi restreint qu'arbitraire, ne répond pas toujours au dessein de l'auteur. Les faits politiques sont trop souvent les seuls retenus, particulièrement au XIXe siècle. Pour cette période, où les transformations matérielles ont été si importantes, les seules indications données pour un pays sont parfois déconcertantes : par exemple on lit, dans la colonne Chine, « la dynastie mandchoue réalise le programme de l'expansion chinoise dans l'Asie continentale » ; dans la colonne Inde, « révolte des Cipayes » ; dans la colonne Angleterre, « Georges IV, — Guillaume IV, — Victoria, — Intervention des Anglais en Égypte, — Guerre anglo-boer », et c'est tout.

J. LETACONNOUX.

— Robert H. MURRAY, *The history of political science from Plato to the present* (Cambridge, W. Heffer, 1926, in-8°, 435 p. ; prix : 12 s. 6 d.). — C'est un dessein très louable de vouloir exposer dans son ensemble l'histoire de la science politique, mais il faut bien reconnaître qu'il est extrêmement difficile de la condenser en un volume de 400 pages. M. Murray s'est acquitté de sa tâche en toute conscience et

Digitized by Google

il fait preuve de connaissances étendues, parfois précises. On ne peut lui faire grief d'avoir omis des œuvres secondaires ; cependant, parfois des lacunes graves sont à signaler. En ce qui concerne l'antiquité, il s'est contenté, et on ne saurait guère l'en blâmer, d'exposer les doctrines de Platon et d'Aristote. Il insiste davantage sur la période du moyen âge ; mais, s'il nous offre des analyses assez approfondies des théories de Pierre Dubois, de Marsile de Padoue et d'Ockham, la période antérieure au XIIIe siècle a été étudiée avec moins de soin, et il eût été intéressant de donner une idée un peu précise des doctrines qui sont nées de la querelle des investitures, et pour lesquelles il eût trouvé un guide précieux dans les travaux de M. Fliche. On voit que M. Murray est plus familier avec la littérature politique du XVIe siècle. Si son étude de Machiavel est quelque peu superficielle, et s'il ne rend pas pleine justice à une œuvre qui lui est antipathique, par contre des chapitres substantiels ont été consacrés à Calvin et aux calvinistes, ainsi qu'à Jean Bodin. Il analyse avec précision les doctrines de Hobbes, de Grotius et de Locke. Mais était-ce suffisant de consacrer trois lignes à Bossuet? Il eût fallu marquer, tout au moins dans ses grandes lignes, la formation de la doctrine absolutiste en France et indiquer que, dès le XVIIe siècle, par réaction contre le despotisme de Louis XIV, cette doctrine commence à être battue en brèche, non seulement par les protestants persécutés, mais par des hommes comme Fénelon et Saint-Simon. C'était une condition indispensable pour faire comprendre le mouvement des idées en France au XVIIIe siècle, que l'auteur, d'ailleurs, n'a décrit que d'une façon assez superficielle. Il s'en tient presque uniquement à Montesquieu et à J.-J. Rousseau (et encore la doctrine de ce dernier n'apparaît-elle pas très nettement), mais il ne dit à peu près rien de Voltaire, et les noms d'hommes comme Mably ou Condorcet ne sont même pas cités. Par contre, le lecteur — et particulièrement le lecteur français — tirera grand profit du chapitre dans lequel sont exposées les doctrines des colons américains, telles qu'elles se sont manifestées dans la Déclaration d'indépendance et dans la Constitution de 1787. L'œuvre de Burke est traitée aussi avec précision, en un exposé peut-être un peu disproportionné. L'école utilitaire anglaise, les doctrines de Bentham et de Stuart Mill surtout ont été étudiées avec soin. Par contre, les théoriciens français, à part Tocqueville, ont été à peu près laissés de côté, tandis qu'une importance exagérée a été donnée aux idées de Mazzini, qui, l'auteur le reconnaît, a été surtout « un homme d'action ». Quant à la doctrine marxiste, elle est traitée trop sommairement et elle eût mérité un jugement plus équitable. En dépit de ces réserves, l'ouvrage de M. Murray rendra de sérieux services, et d'autant plus que chacun de ses chapitres est suivi d'une bibliographie dressée avec soin, au courant des récents travaux, et qu'on a eu la bonne idée de donner, en appendice, une liste chronologique des principaux écrits politiques.

Henri SÉE.

Histoire de l'Antiquité. — *The Cambridge ancient history*. Vol. III : *The Assyrian empire* (Cambridge, at the University Press, 1925, XXV-821 p. ; prix : 35 s.). — Ce tome III se compose de vingt-six chapitres : I-II : Fondation de l'Empire assyrien ; suprématie de l'Assyrie, Sennacherib et Esarhaddon, l'époque d'Ashurbanipal et la chute de l'Assyrie, par Sidney SMITH ; VI et VII : les Hittites de Syrie et la civilisation hittite, par D. G. HOGARTH ; VIII : le Royaume de Van, par A. H. SAYCE ; IX : les Scythes et les nomades du Nord, par E. H. MINNS ; X et XI : le Nouvel Empire babylonien et l'influence de la Babylonie, par R. Campbell THOMPSON ; XII-

Digitized by Google

XV : l'éclipse de l'Égypte, les Éthiopiens et les Assyriens en Égypte, la restauration de l'Égypte et l'art oriental de la période saïte, par H. R. HALL ; XVI : la topographie de Jérusalem, par R. A. Stewart MACALISTER ; XVII-XX : Israël et les États voisins, la ruine et la restauration de Juda, Israël avant les Prophètes ; les Prophètes d'Israël, par S. A. COOK ; XXI : Lydie et Ionie, par. D. G. HOGARTH ; XXII : Formation des États doriens, par H. T. WADE-GERY ; XXIII : Athènes à l'époque primitive, par E. A. GARDNER et M. CARY ; XXIV : la Grèce septentrionale et orientale, par M. CARY ; XXV : l'Expansion coloniale de la Grèce, par John L. MYRES ; XXVI : Formation de l'État-Cité grec, par F. E. ADCOCK. Ajouter une copieuse bibliographie pour chacun de ces chapitres, quinze cartes, des tableaux chronologiques, un index des passages empruntés à la Bible, etc.

Histoire du moyen âge. — Alfons DOPSCH, *Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europäischen Kulturentwicklung von der Zeit von Cäsar bis auf Karl den Grossen* (Wien, Seidel, 1918-1920, 2 vol. in-8°, 404 et 542 p.). — Bien que cet ouvrage ne soit pas parvenu en son temps à la *Revue*, il importe de le signaler, car il présente un grand intérêt pour l'histoire économique, comme pour l'histoire de notre pays. Il montre, en particulier, quelle voie féconde a ouverte Fustel de Coulanges, quand, sans se préoccuper des théories régnantes, il a recouru aux documents seuls pour étudier à nouveau les origines des institutions de l'ancienne France. M. Dopsch a utilisé de nouvelles sources d'informations (en particulier la préhistoire et l'archéologie), mais, en somme, ses conclusions coïncident en grande partie avec celles de Fustel. Comme ce dernier, il pense que les invasions n'ont pas provoqué de catastrophe économique, qu'il n'y a pas eu solution de continuité (*zäsur*) entre le monde antique et la société de l'époque mérovingienne, que la communauté des terres chez les anciens Germains n'est nullement prouvée, qu'il faut renoncer au système de la *mark*. Il montre aussi — et c'est peut-être la partie la plus neuve de son travail — que la vie économique ne s'est pas uniquement concentrée dans les domaines ruraux, que la vie urbaine n'a pas été interrompue, qu'il y a encore un actif commerce, non seulement des marchandises, mais de l'argent, que les canons des conciles prouvent justement que le prêt à intérêt est toujours en usage. M. Henri Pirenne, dans un récent et excellent article intitulé *Un contraste économique : Mérovingiens et Carolingiens* (*Revue belge de philologie et d'histoire*, avril 1923), confirme cette manière de voir et s'efforce d'établir que, contrairement à l'opinion reçue, la décadence économique et surtout commerciale s'est produite à l'époque carolingienne. Il en attribue la cause à la poussée islamique ; c'est alors, dit-il, que la vie urbaine s'étiole et que « la société s'immobilise dans des cadres locaux où se développent ensemble le système domanial et le système féodal ».

H. SÉE.

Histoire moderne. — Federico CHABOD, *Del « Principe » di Niccolò Machiavelli* (Milan-Rome-Naples, Albrighi, Segati et C^ie^, 1926, in-8°, 101 p. N° 8 de la bibliothèque de la *Nuova Rivista storica ;* prix : 4 l.). — L'auteur a surtout voulu étudier la genèse du *Prince*. Il n'entend pas seulement la façon dont l'œuvre est née peu à peu dans la pensée de Machiavel, et d'abord sous forme d'un traité *De Principatibus ;* il croit pouvoir affirmer que le traité a été composé entre juillet 1513 et janvier-février 1514 et n'a subi ensuite que des retouches d'importance secondaire. Mais surtout il a voulu montrer à quel point le *Prince* sort de la réalité italienne du temps : comment l'Italie divisée, dépourvue de conscience politique, cherche et réclame le

Digitized by Google

« prince » à l'époque où se constituent les monarchies européennes. Mais elle ne trouve pas chez elle des dynasties douées par l'histoire d'une puissance mystique ; le prince ne peut donc s'appuyer que sur la force. « Le *Prince* est donc la synthèse et en même temps la condamnation de deux siècles d'histoire italienne ; et, bien plus que sur la prétendue immoralité, les commentateurs auraient dû s'émouvoir sur l'infinie misère dans laquelle s'abîmait la fortune de notre civilisation. » L'erreur de Machiavel, ce fut « qu'en fait le prince qu'il invoquait ne vint pas ». L'auteur oppose ingénieusement à la pensée froidement analytique et critique de Guichardin la passion créatrice de Machiavel. Il examine, après d'autres, les thèses des adversaires de Machiavel, réformés et contre-réformés. H. Hr.

— *Social and political Ideas of some great Thinkers of the Renaissance and Reformation*,... édité par F. J. C. Hearnshaw, préface par Ernest Barker (Londres, G. Harrap, s. d. [1925], in-8°, 216 p. ; prix : 7 sh. 6). — Recueil de six conférences données à Londres, King's College, par M. Hearnshaw, M. E. F. Jacob, miss A. E. Levett, A. W. Reed, J. A. K. Thomson, J. W. Allen et W. R. Matthews, sur sept personnages importants : Nicolas de Cues, Fortescue, Machiavel, More, Érasme, Luther, Calvin. Le tout précédé d'une introduction, due à l'éditeur, sur *The Renaissance and the Reformation*, qui n'apporte rien de très nouveau. Les conférences les plus intéressantes sont celles sur Nicolas de Cues (Jacob), Sir John Fortescue (miss Levett), Sir Thomas More (Reed) et Machiavel (Hearnshaw). Le *Prince* y est représenté comme une œuvre non destinée à la publication, « un *vade-mecum* destiné à l'usage des Médicis » et « dont toute l'efficacité dépendait du fait qu'il ne serait pas publié ». C'est l'imprudence d'un autre Médicis, Clément VII, qui l'a livré au monde. Ajoutons que le conférencier a cru devoir faire montre d'un antimachiavélisme qui nous ramène aux plus beaux jours du XVI^e siècle. H. Hr.

Allemagne. — Erwin Hölzle, *Die Idee einer altgermanischen Freiheit vor Montesquieu* (Munich et Berlin, Oldenbourg, 1925, 1 vol. in-8°, VIII-116 p. ; prix : 5 mk. 50). — Cet ouvrage, fortement documenté, témoigne d'une connaissance approfondie, non seulement des doctrines politiques, mais aussi des milieux historiques où elles se sont développées. L'idée que les anciens Germains ont joui de la liberté politique apparaît d'abord en Allemagne au XVI^e siècle ; elle procède surtout de la lutte engagée contre le droit romain et contre le despotisme impérial. L'auteur montre comment elle a été servie par les humanistes, puis par les réformateurs protestants. Il insiste avec raison sur la grande influence qu'ont exercée deux écrivains des Pays-Bas, l'illustre Hugo Grotius et Hermann Conring.

En France, l'idée que les anciens Francs ont connu des institutions libres se trouve liée également aux événements politiques. A l'époque des guerres de religion, Hotman, dans son *Franco-Gallia*, appuie sa doctrine antiabsolutiste sur cette conception ; et on la retrouve aussi, à l'époque de la Fronde, dans certains pamphlets et surtout dans les ouvrages de Claude Joly ; elle se manifeste encore chez les écrivains qui ont combattu l'absolutisme du Grand Roi, dans les *Soupirs de la France esclave* et surtout chez Boulainvilliers ; celui-ci considère que les rois ont détruit, à leur profit, la liberté qu'avaient primitivement connue les Francs.

Mais c'est à l'Angleterre que M. Hölzle consacre la partie la plus importante de son travail. L'idée que les Anglo-Saxons vivaient libres et indépendants se développe à la faveur de la révolution puritaine : on la trouve à la fois chez les constitutionnels, chez les indépendants, chez les niveleurs, puis chez les partisans de la monar-

Digitized by Google

chie parlementaire. On voit se développer la conception que la conquête normande a dépossédé les Anglo-Saxons de leur liberté primitive. L'auteur étudie avec soin, à ce point de vue, les doctrines de William Penn, Filmer, Robert Brady, Algernon Sidney, William Temple, Bolingbroke.

Comment cette doctrine s'est-elle propagée chez les écrivains français du XVIIIe siècle? M. Hölzle insiste surtout sur l'influence qu'ont exercée à cet égard Isaac de Larrey et Tyrell, qui, l'un et l'autre, ont écrit une *Histoire d'Angleterre*, ainsi que Rapin Thoyras. La question avait d'ailleurs été étudiée, avant lui, dans la thèse de M. Dedieu sur *Montesquieu et la tradition politique anglaise en France*. On indique avec raison l'ampleur que prend chez Montesquieu l'idée que la liberté politique, que devait faire triompher la Constitution anglaise, est née dans les forêts de la Germanie. Il est exact de dire aussi que cette idée, chez Montesquieu, est assez étroitement liée à la conception que le climat exerce une grande action sur le régime politique. Montesquieu, à cet égard, est un disciple de Jean Bodin, et, d'une façon générale, il faut reconnaître qu'il doit beaucoup aussi aux écrivains français qui l'ont précédé.

Henri SÉE.

— Otto BECKER, *Das französisch-russische Bündnis* (Berlin, Heymann, 1925, 1 vol. petit in-8°, XVI et 316 p.; prix : 15 r. m. relié). — M. Becker, privat-docent à l'Université de Berlin, consacre un important travail à « Bismarck et l'encerclement de l'Allemagne ». Dans un premier volume, il étudie la « Politique des alliances de Bismarck » (il eût pu aussi l'intituler : la tentative d'isolement de la France) ; le présent volume prend pour sujet central l'alliance franco-russe ; un troisième sera consacré plus spécialement à « l'encerclement de l'Allemagne ». Après avoir rappelé à grands traits la politique extérieure de Bismarck, le deuxième tome retrace successivement la chute du prince et le non-renouvellement du traité de réassurance ; la proposition de traité renouvelée par la Russie et le nouveau refus de l'Allemagne ; la conclusion de l'alliance franco-russe ; la situation de l'Autriche entre la Russie et l'Allemagne ; la politique orientale de l'Allemagne et sa situation envers l'Angleterre ; le triomphe de la pensée nationale et les possibilités de la politique allemande ; enfin, une douzaine d'appendices se rapportent à la dernière « littérature » sur la politique étrangère de Bismarck (voir notamment II, curieuses lettres du prince Guillaume de Prusse au tsar, manifestant ses conflits avec son père et son anglophobie). L'ouvrage, dans son entier, est évidemment empreint de l'esprit de la Grande-Allemagne, avec une admiration sans réserve pour la manière du chancelier de fer, mais l'auteur annonce qu'il laissera parler les documents plus que lui-même. En fait, sa documentation est très riche : il a mis à profit les nombreuses publications des dernières années et, ce qui est très important, des pièces inédites tirées du département des Affaires étrangères à Berlin, de la correspondance de Schweinitz et surtout des archives de Vienne. Ce volume est donc du plus haut intérêt pour qui étudie la politique européenne à la fin du XIXe siècle.

Paul MATTER.

— FLORENT-MATTER, *Les vrais criminels. Diplomatie et duplicité prussiennes* (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1 vol. in-8°, XII-371 p.; prix : 9 fr.). — Les vrais criminels, ce sont les Allemands ; ce sont eux qui ont voulu et qui ont déchaîné la guerre. M. Florent-Matter prouve cette responsabilité ; à la politique d'hégémonie mondiale que poursuit Guillaume II s'oppose, depuis 1902, la politique française d'équilibre. La France, dans les premières

Digitized by Google

années du XX^e siècle, se montrait résolument pacifique ; elle ne songeait pas à une guerre de revanche. Les Alsaciens et les Lorrains, de leur côté, ne désiraient point la guerre dont ils prévoyaient les horreurs et qui, pour beaucoup d'entre eux, risquait de devenir une guerre fratricide ; Auguste Lalance rêvait encore en juin 1914 d'un rapprochement entre France et Allemagne réglant pacifiquement la question d'Alsace et de Lorraine. La dernière guerre a été une guerre d'agression déchaînée par l'Allemagne et par son fidèle second l'Autriche. Mais aussitôt le conflit engagé, la délivrance de l'Alsace-Lorraine est devenue le but de guerre de la France, et cette délivrance devait aussi marquer celle de toutes les nationalités opprimées : Polonais, Tchèques, Italiens du Trentin et de l'Istrie. L'Allemagne au moins accepte-t-elle sa défaite? A-t-elle renoncé à ses anciennes méthodes? Dans un dernier chapitre, M. Florent-Matter prouve que, bien au contraire, sous la République du président Ebert ou du maréchal de Hindenburg, comme aux plus mauvais jours de Guillaume II, le même état d'esprit subsiste ; il dénonce la campagne allemande contre le traité de Versailles ; il se méfie de l' « esprit de Locarno ». On comprend ces méfiances et ces craintes d'un homme qui a été un vaillant guerrier de la Grande Guerre, qui dans son journal *l'Alsacien-Lorrain de Paris* a consacré tous ses efforts à plaider la cause des provinces soumises à un joug qui leur était intolérable. C. Pf.

Espagne. — Carlos Pereyra, *L'œuvre de l'Espagne en Amérique*, trad. par Jean Baelen et Robert Picard (Paris, « les Belles-Lettres » [1925], 1 vol. in-8°, 268 p. ; prix : 10 fr.). — Ce n'est qu'un essai, mais qui repose sur une sérieuse documentation, comme le prouvent beaucoup de notes et de références fort instructives[1]. M. C. Pereyra s'est proposé de rectifier les idées toutes faites, et médiocrement bienveillantes, qui ont cours sur l'Amérique espagnole. Dans une première partie, il décrit avec précision les explorations maritimes et la pénétration du continent américain, qui dénotent une forte dose d'énergie chez ceux qui les ont entreprises. Puis il montre les efforts faits par les colons espagnols pour mettre en valeur les immenses régions conquises ; il y a eu une œuvre agricole, digne d'éloges, et les mines n'ont pas absorbé toute l'activité des Espagnols établis en Amérique. Ceux-ci ont fait encore œuvre de civilisateurs, lorsqu'ils ont étudié les langues indigènes, les productions naturelles, perfectionné la technique minière. L'auteur invoque, à maintes reprises, le témoignage du grand géographe Humboldt, qui a impartialement montré ce qu'il y avait réellement de louable dans la colonisation espagnole. Sa démonstration serait beaucoup plus forte encore si, lorsqu'il nous décrit la période de la conquête, il avait dépeint, sans rien dissimuler, la cruauté et la rapacité de nombre de *conquistadores*.

M. Pereyra, d'ailleurs, ne nie pas ce qu'il y avait de défectueux dans l'organisation commerciale imposée par l'Espagne. Il est juste aussi de dire que l'Espagne n'a pas été la seule des puissances maritimes à imposer son monopole commercial à ses colonies ; mais il aurait fallu marquer plus fortement ce qu'avaient d'absurde le monopole de Cadix et le régime des flottes et des galions. L'auteur laisse aussi beaucoup trop dans l'ombre la détestable administration du gouvernement espagnol, ses flagrants abus et sa corruption.

La quatrième partie, intitulée *Notes de polémique*, contient aussi d'intéressantes

1. L'auteur se propose de donner une *Histoire de l'Amérique espagnole*, en huit volumes.

Digitized by Google

remarques. On concédera volontiers à l'auteur que la colonisation anglo-saxonne est loin de se présenter comme impeccable, qu'elle s'est signalée parfois par son intolérance religieuse et surtout morale, qu'elle a sans doute traité plus durement les indigènes et les esclaves que les créoles espagnols ne l'ont fait. Mais l'Inquisition espagnole a-t-elle été aussi bénigne que le prétend M. Pereyra? Nous désirerions à ce sujet plus de preuves. Ce que l'on peut conclure, après avoir lu cet intéressant ouvrage, c'est que, pour se faire une idée juste de l'Amérique espagnole, il faut avoir soin de distinguer, d'une part, l'œuvre des colons et, de l'autre, les pratiques du gouvernement métropolitain, qui sont difficilement défendables[1]. H. S.

Extrême-Orient. — *Études asiatiques*, publiées, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'École française d'Extrême-Orient, par ses membres et collaborateurs (Paris, G. Van Œst, 2 vol., 1925, VIII-376 et 435 p., 60 pl. hors texte, cartes et plans dans le texte ; prix : 250 fr.). — Ce très bel ouvrage, qui sort des presses de l'Imprimerie nationale, comprend les mémoires suivants : L. AUROUSSEAU. Deux paons se sont envolés... Poème chinois du début du IIIe siècle. — Jules BLOCH. Le nom du riz (origine arienne du grec ὄρυζα). — Lieutenant-colonel BONIFACY. Une mission chez les Mán, d'octobre 1901 à la fin de janvier 1902 (mœurs et coutumes des tribus mán qui habitent la province de Tuyên-Quang). — Antoine CABATON. A propos d'une langue spéciale de l'Indochine (avec une liste des mots du langage mystique des Chams). — Edmond CHASSIGNEUX. Le canal Cu'u-Yên (décidé en 1834 et fermé en 1843, cet ouvrage est un des plus caractéristiques de la politique hydraulique poursuivie au Tonkin par la dynastie des Nguyên). — G. CŒDÈS. Tablettes votives bouddhiques du Siam (avec quinze planches). — G. CORDIER. Cung Oán Ngâm Khúc, poème annamite (composé, croit-on, au XVIe siècle et très populaire en Annam). — Paul DEMIÉVILLE. La musique Čame au Japon (musique de danse qui remonte au moins au VIIIe siècle de notre ère). — Louis FINOT. Lokeçvara en Indochine (Lokeçvara est le « Seigneur du monde » ; son culte, né vers le IIe siècle de notre ère, s'est propagé dans toute l'Asie orientale ; avec dix planches). — A. FOUCHER. Notes sur l'itinéraire de Hiuan-tsang en Afghanistan (sur la route et à la recherche de l'expédition d'Alexandre ; avec deux cartes). — Victor GOBOULEW. La Harihara de Mahà Rosei (statue qui est aujourd'hui au musée Guimet ; étude sur l'art khmèr). — Georges GROSLIER. Note sur la sculpture khmère ancienne (avec quatre planches). — Suzanne KARPELÈS. Un épisode de Ramayana Siamois. — Louis DE LA VALLÉE-POUSSIN. La controverse du Temps et du Pugdala dans le Vigñanakaya (le Pugdala est le partisan du « moi » ; étude sur deux des controverses notables de l'ancien bouddhisme). — Sylvain LÉVI. Ptolémée, le Niddesa et la Brhatkathâ (étude sur le canon bouddhique). — Henri MARCHAL. Pavillons d'entrée du palais royal d'Ankor-Thom (chefs-d'œuvre élevés vers la fin du Xe siècle ; avec dix planches). — Georges MASPERO. La géographie politique de l'Indochine aux environs de l'an 960 A. D. (avec une carte). — Henri MASPERO. Le roman de Sou Ts'in (seconde moitié du IIIe siècle avant notre ère ;

1. Il est regrettable que l'auteur ou les traducteurs aient inséré, dans l'une des notes, une lettre de M. Marius André, adressée à M. Maurras, et qui reproche à M. Seignobos les erreurs qu'il aurait commises, en ce qui concerne l'Amérique espagnole, dans l'un de ses manuels classiques. C'était le droit de M. André, mais il était moins légitime de traiter d' « ignorant » l'un des historiens qui font le plus d'honneur à la science française.

Digitized by Google

roman politique et philosophique). — Charles B. MAYBON. Quelques documents inédits concernant Pierre Poivre (membre de la mission de Cochinchine, 1740-1745). — Jean DE MECQUENEM. Sur quelques principes d'architecture cambodgienne. — NGUYÊN-VAN-TÓ. L'argot annamite de Hanoï. — H. PARMENTIER. Origine commune des architectures hindoues dans l'Inde et en Extrême-Orient. — Paul PELLIOT. Quelques textes chinois concernant l'Indochine hindouisée. — Jean PRZYLUSKI. La princesse à l'odeur de poisson et la Nagi dans les traditions de l'Asie orientale. — Émile SENART. La théorie des Gunas et la Chāndogya Upanisad (sur l'origine des êtres). — George SOULIÉ DE MORANT. Le problème des bronzes antiques de la Chine. — Gustave-Charles TOUSSAINT. Le Padama Than Yig, ch. XXIII-XXXVI, traduit du tibétain (sur la théogonie hindoue). — Mlle M.-E. LULIUS VAN GOOR. Notice sur les ruines de Panataran et les récents travaux de restauration (avec un plan et dix planches). — J.-Ph. VOGEL. Ganga et Yamunā dans l'iconographie brahmanique. — Cl.-E. MAITRE. Une inscription japonaise de l'an 623.

— Paul PELLIOT, *Henri Cordier, 1849-1925* (extrait du *Toung-pao*, t. XXIV, n° 1). — Cette notice nécrologique est à lire ; elle retrace la vie, la carrière scientifique, le caractère du grand travailleur, bibliophile et bibliographe émérite, que fut Henri Cordier ; elle complète la liste de ses œuvres, que Cordier avait lui-même publiée en 1924 ; elle note aussi les points où les sinologues devront porter leurs efforts pour corriger, compléter et continuer l'admirable inventaire des travaux sur l'Extrême-Orient auquel Cordier consacra la meilleure part de son activité scientifique.

Ch. B.

— Henri LABROUE, *Le Japon* (*Histoire universelle* d'Édouard Petit, Paris, A. Quillet, 1923, t. VII, p. 571 à 644) ; Dr Paul OSTWALD, *Japans Entwicklung zur modernen Weltmacht* (Bonn und Leipzig, Kurt Schröder, 1922, in-16, 312 p.) ; marquis DE LA MAZELIÈRE, *Le Japon. Histoire et civilisation*. T. VII : *La civilisation au début du XXe siècle*, et t. VIII : *La révision des traités, la guerre contre la Chine* (Paris, Plon, 1923, in-16, 577 et 316 p.). — Nous ne parlons plus guère du « miracle grec », mais le temps est venu d'expliquer historiquement le prodige japonais. Un peuple qui, en 1850, demeurait au stade féodal, est devenu, un demi-siècle après sa révolution de 1868, le protagoniste d'un des impérialismes les plus « mondiaux », tant sous l'aspect du militarisme que dans le domaine de la concurrence industrielle. Il semble qu'après avoir résisté, depuis le XVIe siècle, à l'influence occidentale, les Japonais aient subitement changé de tactique et compris que la seule façon efficace de se maintenir en face de l'Europe était d'adopter ses moyens de guerre, ainsi que ses instruments de production. Cependant, cette nation ne se modernisait qu'en faisant refleurir son plus ancien culte, le Shinto. Plus le Nippon emprunte à l'étranger, plus il reste passionnément lui-même. M. H. Labroue retrace l'histoire et décrit la situation présente du Japon avec ce genre de netteté succincte qu'on demande à un article d'encyclopédie. Avocat et ancien député, l'auteur s'est particulièrement intéressé à la Constitution, au droit, à l'administration ; il a consacré à l'*Impérialisme japonais* un travail spécial (Paris, Delagrave), dont celui-ci fournit comme une introduction. Il précise avec justesse une foule de points sur lesquels trop souvent les Européens se méprennent, par exemple la nature si spéciale de la laïcité en un pays où les temples du Shinto, religion d'État, appartiennent à l'État, non au Shinto.

Digitized by Google

L'ouvrage d'Ostwald est un sobre récit qui commence à l'intervention américaine et à l'ère Meiji, pour se poursuivre jusqu'en 1919. Le conflit germano-nippon, au cours de la Grande Guerre, est décrit avec une compréhensible aigreur ; les motifs de l'hostilité antiallemande sont imputés à la pression anglo-saxonne. Le raccord de l'âge moderne au passé ne fait l'objet d'aucune analyse approfondie.

On ne saurait faire le même grief à M. le marquis de La Mazelière, qui consacra naguère six volumes de sa monumentale *Histoire* à décrire l'évolution du Japon depuis les origines jusqu'en 1910. Pour expliquer la guerre contre la Chine, la conquête de la Corée ainsi que de Formose, l'auteur a cru devoir brosser une vaste esquisse de l'ensemble des civilisations humaines au cours de tout le XIX^e siècle. Nous estimons, quant à nous, que c'est trop ou trop peu. Consacrer 70 pages à la civilisation européenne, près de 140 à la civilisation russe, 80 aux civilisations musulmanes, 68 à celle de l'Inde, 60 à celle de l'Amérique, c'est se permettre de trop grandes digressions dans un ouvrage consacré au Japon ; et, d'ailleurs, cette revue ne paraît pas assez systématiquement comparative pour prétendre à expliquer les mutations de l'Extrême-Orient : elle se réduit à une série de monographies. Les spécialistes auraient beaucoup à reprendre dans une œuvre semblable, qui supposerait l'omniscience historique. Nous préférons savoir gré à M. de La Mazelière d'avoir compris plus tôt que beaucoup de nos contemporains l'unité de l'Eurasie et d'avoir reconnu l'ouverture d'une ère nouvelle le jour où la Russie fut vaincue par l'Empire du Soleil-Levant. P. MASSON-OURSEL.

— George SCHURHAMMER, S. J., *Shin-tô, the way of the gods in Japan, according to the printed and unprinted reports of the Japanese Jesuit Missionaries in the 16th und 17th centuries* (Bonn et Leipzig, Kurt Schröder, 1923, petit in-4°, 210 p.). — Cet ouvrage, « magnifiquement » illustré, se présente imprimé sur deux colonnes, en allemand et en anglais. Dédié à saint François Xavier, il décrit mythes et dieux du Shinto d'après les relations des Jésuites. Parmi ces relations, quatre, qui remontent au XVI^e siècle, occupent une place d'honneur : celle d'Alvarez (1547), le *Sumario dos erros* (1557), les récits de Gago (1562) et de Vilela (1571). Il y aurait lieu désormais de faire la critique de ces textes et de confronter leur contenu avec les traditions et les histoires indigènes. Comme, en fait, le compilateur est parti de l'interprétation de Florenz — qui d'ailleurs s'est intéressé à cette publication — il il est à craindre que la double documentation, indigène et européenne, n'ait pas toujours été l'objet des distinctions nécessaires. P. M.-O.

— USHISABURO-KOBAYASHI. *War and armament taxes of Japan* (New-York, Oxford University Press, 1923, in-8°, XV-255 p.). — Nous avons déjà signalé ici l'objectivité des *Japanese Monographs* édités par le baron Y. Sakatani, ancien ministre des Finances. Le présent volume appartient à la même collection et possède les mêmes mérites que ses devanciers. Économistes et statisticiens trouveront là une documentation abondante sur les budgets de guerre. Il en résulte que le pays a supporté allègrement ses charges croissantes, en raison de son immense développement économique, mais que ce militarisme a contribué à faire naître un prolétariat dont la misère et l'absence de traditions constituent un danger pour l'avenir de la nation. P. M.-O.

— H. A. GILES. *The travels of Fa-tsien, 399-414* (Cambridge, University Press, in-18, XVI-96 p.). — Très utile mise au point de l'ancienne traduction donnée par

Digitized by Google

Giles, en 1877, du voyage de Fa-tsien dans l'Inde. Ce travail profite, comme il convenait, du travail de Legge paru en 1886, ainsi que des identifications géographiques fournies depuis lors par Éd. Chavannes, Kurita et Sir Aurel Stein.

P. M.-O.

France. — A. GIRY. *Manuel de diplomatique.* Nouvelle édition (Paris, Félix Alcan, 1925, 2 vol., 944 p. ; prix : 75 fr.). — Cet excellent ouvrage, épuisé depuis longtemps, a été réédité sans aucun changement. Peut-être aurait-on pu ajouter au moins une liste des principaux ouvrages publiés depuis 1893 sur les chartes et diplômes, la chronologie technique, les chancelleries, etc. ; mais un choix eût été difficile et une bibliographie complète eût sans doute surchargé un volume déjà considérable. Tel qu'il se présente aujourd'hui, ce Manuel ne peut manquer d'être accueilli avec faveur par tous les médiévistes. Il est pour eux un indispensable instrument de travail. Ch. B.

— Jacques DECOURCELLE, *La condition des Juifs de Nice aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles* (Paris, « les Presses universitaires de France », 1923, in-8°, 309 p.). — L'histoire des Juifs à Nice a déjà été l'objet de deux travaux, l'un de Victor Emanuel (*Les Juifs à Nice (1400-1860)*, Nice, 1905, 64 p. in-4°), le second de M. Honel Meiss (*Autour du Ghetto*, Nice, 1923, 88 p. in-4°). Le premier a un caractère général, l'autre est surtout anecdotique. M. Jacques Decourcelle, à son tour, lui a consacré sa thèse de doctorat en droit. Le sujet en est limité avec précision. L'auteur a borné ses recherches au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. Ensuite c'est à la condition juridique des Juifs de Nice qu'il s'est attaché et, pour la connaître mieux, il a eu le mérite de dépouiller le riche fonds de l'Insinuation du comté qui est conservé aux archives des Alpes-Maritimes, où il a retrouvé les actes originaux que ceux-ci ont passés. Sa peine a été récompensée, car il a pu compléter et corriger les conclusions qui résultaient d'un examen fondé sur les seuls textes législatifs (édits ducaux, puis royaux, constitutions municipales). On lira en particulier avec profit les chapitres relatifs au droit privé des Juifs de Nice et à l'organisation de l'Université privée de cette ville.

Dans son introduction, M. Decourcelle a tracé un bref historique de la colonie juive niçoise. Déjà importante au XVI^e^ siècle, cette colonie s'est accrue au XVII^e^. A partir de 1648, ce sont des Juifs portugais qui commencent à arriver, la plupart venant de Hollande. En 1669 débarquent des Juifs originaires d'Oran.

Assez tranquilles jusqu'au début du XVIII^e^ siècle, les Juifs de Nice ont eu à subir des vexations, du reste passagères, à la suite des constitutions royales de 1723 et 1729. Mais, somme toute, leur condition sous l'ancien régime a été assez favorable. Des usages constamment bienveillants ont favorisé leur organisation et leur « émancipation partielle ». C'est le principal intérêt d'une enquête faite sur les actes originaux de montrer comment, dans bien des cas, une pratique accommodante a réussi à atténuer et même à tourner la sévérité des lois. L'étude bien conduite et impartiale de M. Decourcelle montre qu' « au moment où la Révolution de 1789 a son contre-coup à Nice, la colonie israélite de cette ville n'est pas, à beaucoup près, parmi les plus malheureuses ». — A côté des sources manuscrites, M. Decourcelle a utilisé un recueil très important pour l'histoire législative et administrative des États de la monarchie de Savoie, la *Raccolta per ordine di materie delle leggi, provvidenze, editti, manifesti, ecc. pubblicati dal principio dell' anno 1681 sino agli 8 dicembre 1798 sotto il felicissimo dominio della Reale*

Digitized by Google

Casa di Savoia, per servire di continuazione a quella del senatore Borelli, Turin, 1878 et suiv., 28 tomes en 30 vol. in-fol. et 1 vol. de table. Elle est connue sous le nom de « Raccolta Duboin », du nom de ses principaux auteurs. De cet ouvrage il n'existe pas, je crois, d'exemplaire à la Bibliothèque nationale, et M. Decourcelle s'est cru obligé de publier comme pièces justificatives certains documents imprimés dans cette collection qui est classique en Italie.

R. LATOUCHE.

— J. MORINI-COMBY, *Les assignats : Révolution et inflation* (Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1926, in-8°, 165 p. ; prix : 7 fr. 50). — L'auteur nous avertit lui-même qu'il n'a pas prétendu faire un travail de première main ; il s'est surtout servi de l'*Histoire financière de la France*, de M. Marcel Marion, dont il accepte les conclusions ; par contre, il conteste certaines des assertions de MM. Sagnac et Mathiez. Il s'élève très vivement contre la politique financière de la Constituante et de la Législative, qui, en transformant les assignats en papier-monnaie, ont produit rapidement une ruineuse inflation. Il se montre beaucoup plus indulgent pour la Convention, qui a essayé de lutter autant qu'elle a pu contre la dépréciation monétaire et la hausse des prix. Il estime que la banqueroute totale n'a pu être évitée que grâce aux victoires et aux conquêtes des armées françaises, qui ont drainé vers la France des quantités considérables de numéraire. Il eût été intéressant d'indiquer comment la saine monnaie a été rétablie sous le Consulat et à quel prix. On a donné des détails intéressants sur les effets économiques de la baisse des assignats ; on a négligé cependant d'indiquer que, jusqu'à la guerre avec l'Angleterre, elle a eu pour conséquence d'activer les transactions extérieures. En un mot, ce petit volume rendra de sérieux services à quiconque voudra rapidement prendre connaissance de cette question ; regrettons seulement l'absence d'une bibliographie, même sommaire.

H. SÉE.

— G. BIGWOOD. *Les financiers d'Arras : contribution à l'étude des origines du capitalisme moderne*, 150 p. (extrait de la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1924 et 1925). — Dans cette excellente étude, qui complète heureusement son grand ouvrage sur le *Régime juridique et économique du commerce de l'argent en Belgique*, M. Bigwood décrit l'activité financière de quelques-uns des bourgeois d'Arras — et notamment des Crespien et des Louchart — qui, aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, ont été de grands manieurs d'argent. Ils pratiquaient surtout le prêt à intérêt, à des taux fort élevés, et la constitution de rentes viagères, mais ils ne recevaient pas de « dépôts » et n'ont jamais constitué de sociétés, comme le faisaient les Italiens. Parmi leurs emprunteurs, M. Bigwood cite des princes, des grands seigneurs et aussi des villes, comme Bruges et Ypres. Leur richesse, leur âpreté au gain rendirent fort impopulaires ces potentats de la finance, en général peu scrupuleux et qui, par de fausses déclarations, essayaient de se soustraire aux taxes municipales. Ces financiers se livraient aussi à de grandes entreprises commerciales, notamment au trafic des draps. Mais les documents ne permettent pas de saisir nettement l'origine des capitaux qu'ils ont fait fructifier avec tant de succès. Le commerce et la possession de propriétés urbaines sont-ils la source première de leur richesse ? C'est probable, mais on n'en a pas la preuve évidente. Ce qui apparaît clairement, au contraire, c'est qu'ils ont acquis beaucoup de terres et ont fini par entrer dans les rangs de la noblesse. Cinq tableaux (relevés d'opérations de prêt et de rentes viagères constituées) forment comme les pièces justificatives de cet important travail. — H. S.

Digitized by Google

— Albert LARROQUETTE. *Les landes de Gascogne et la forêt landaise* (Mont-de-Marsan, impr. Dupeyron, 1924, 1 vol. in-8°, 404 p. ; prix : 12 fr.). — Cet excellent travail de géographie humaine présente aussi un réel intérêt pour l'histoire économique. Il montre comment une région, disgraciée par la nature, est devenue prospère grâce au travail de l'homme. Dans la période de 1786 à 1802, ce fut Brémontier qui, grâce à la plantation de pins, commença à fixer les dunes dangereusement envahissantes ; cependant, l'auteur le montre nettement, il a eu des précurseurs, qu'il serait injuste d'oublier, notamment les frères Desbiey et Charlevoix de Villers. La mise en valeur des landes de Gascogne fut plus lente et plus tardive ; c'est qu'il fallait assainir le pays par tout un réseau de canalisation ; c'est ce qu'a compris l'ingénieur Chambrelent, auquel revient en grande partie le mérite de l'œuvre entreprise dans la seconde moitié du XIX^e siècle, et qu'a bien facilitée la loi du 19 juin 1857, qui mettait les travaux d'assainissement à la charge des communes ou, à leur défaut, de l'État. Une grande partie des landes, jusqu'alors incultes, fut plantée en pins, dont les produits, et notamment la résine, donnent un revenu certain. L'aspect du pays se modifia, ainsi que son état sanitaire ; les habitants, jusqu'alors misérables et malingres, connurent une véritable aisance ; la population s'accrut sensiblement. Le berger, avec ses troupeaux de moutons, ne fut plus le seul maître des landes. Il y a donc eu une profonde transformation économique et sociale. M. Larroquette montre la prédominance du métayage, dont il décrit avec précision l'organisation ; mais il nous renseigne moins sur le régime de la propriété. Peut-être aussi s'est-il cantonné trop étroitement dans la région qu'il connaît si bien ; il eût été intéressant de marquer quelques points de comparaison. H. S.

— MM. Marius BARROUX et Henri LEMOINE, archivistes du département de la Seine, ont fait paraître deux états numériques de leurs archives : l'un, *État méthodique des documents antérieurs au mois de juin 1871;* l'autre, *État par séries des documents antérieurs au mois de juin 1871.* Ces deux publications appartiennent au type des inventaires établis par le service des Archives (Paris, imprimerie Desfossés, 1925, 109 et 42 p. in-4° à deux colonnes). L'état par séries comprend, après une note sur les séries signée de M. Barroux, archiviste en chef, un Complément des cadres de classement et une Note sur les documents provenant de divers dépôts. Suit l'inventaire sommaire des séries.

— P.-L. MORÈRE, *Haussmann, sous-préfet de Saint-Girons (février 1840-octobre 1841)* (26 p. Publ. du Comité des Travaux historiques, section d'histoire moderne et contemporaine, fasc. XI, 1925). — « Le sous-préfet de Saint-Girons laisse entrevoir ce que sera plus tard le préfet de la Seine. » Cette étude nous montre, en effet, sous toutes ses faces, l'activité administrative de Haussmann, qui manifeste plus d'initiative que n'en ont d'ordinaire ses confrères. Il s'occupa particulièrement de la question forestière, de la surveillance des carlistes, qui cherchaient à se réfugier sur le territoire français, de l'opération du recensement, dont les populations se méfiaient et qui suscita presque une révolte dans une bonne partie du Midi. M. Morère montre aussi combien l'agriculture était encore arriérée dans l'Ariège, combien vives les craintes de disette. H. S.

— D^r Léon BIZARD et Jane CHAPON. *Histoire de la prison Saint-Lazare, du moyen âge à nos jours* (Paris, de Boccard, 1925, 279 p., gr. in-4°). — Successivement léproserie, siège de la mission de Vincent de Paul et en même temps maison de

Digitized by Google

correction, prison politique de 1792 à 1794, ensuite prison de femmes et hôpital de vénériennes, Saint-Lazare a connu et abrité beaucoup de misères et de tragédies. On parle depuis longtemps de le démolir. Avant qu'il disparaisse, un médecin de l'établissement, le Dr Bizard, et Mlle Chapon de Malmazet de Justet ont voulu en donner la description et en fixer les annales. Les curieux d'histoire anecdotique liront avec plaisir ce livre luxueusement présenté et bien illustré. Les historiens y glaneront un certain nombre de textes inédits ou de renseignements nouveaux, notamment des lettres de Roucher sur la Terreur et des souvenirs de la sœur Léonide sur la Commune. Pour ce qui regarde le moyen âge, on ne s'étonnera pas que les auteurs, peu préparés à des études qu'on n'aborde pas impunément sans apprentissage, aient commis quelques bévues. P. D.

— Les Presses universitaires de France ont édité un ouvrage de M. Camille Bloch que le titre suffit à recommander à l'attention des historiens : *Bibliographie méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre* (xxxvi-920 p. ; prix : 100 fr.). La bibliothèque de la Guerre, installée maintenant au château de Vincennes, et dont il est l'actif administrateur, a fourni à M. Bloch tous les moyens d'information les plus abondants et les plus sûrs.

Grande-Bretagne. — R. Trevor Davies, *A Sketch of the History of Civilisation in Medieval England* (Londres, Macmillan, 1924, x-336 p.). — Ce petit précis est fort agréable à lire et atteste, en certaines de ses parties, des connaissances étendues. Il ne donne pas une impression d'entière sécurité ; il semble que l'auteur a quelques défauts de jeunesse, dont l'âge et une érudition plus réfléchie le guériront. La Grande Charte n'est pas un « document absolument sans importance », et, s'il est vrai que « Shakespeare, dans son *King John*, ne la mentionne pas », voilà qui vraiment est sans importance. P. D.

— Deux nouveaux fascicules publiés pour la « Canterbury and York Society » doivent être signalés : 1° la fin des registres de Richard Gravesend, qui fut évêque de Lincoln de 1258 à 1279 (*Diocesis Lincolniensis. Rotuli Ricardi Gravesend*, pars tertia, 1924, avec une introduction par A. Hamilton Thompson) ; 2° la suite du registre de Robert Winchelsey, archevêque de Cantorbéry de 1294 à 1313 (*Diocesis Cantuariensis. Registrum Roberti Winchelsey*, pars tertia, 1925). Ce fascicule intéresse d'une façon toute particulière l'histoire politique des années 1297-1298 et notamment la confirmation des chartes de libertés anglaises en 1297. — Ch. B.

— La librairie Dent et fils (Londres et Toronto) publie, sous la direction de M. Gordon Home, une série de petits volumes consacrés aux cathédrales, abbayes et églises remarquables d'Angleterre (chaque vol. : 2 sh. 6 d.). Ce sont des guides de poche, bien illustrés, qui peuvent renseigner le visiteur sur l'intérêt de ces monuments au point de vue à la fois architectural et historique. Nous avons reçu les volumes suivants : *Westminster abbey*, par Béatrice Home, description détaillée suivie de brèves indications sur les églises de Sainte-Marguerite, de Lambeth, de Chelsea, enfin sur la chapelle de Saint-Georges à Windsor ; *Winchester and Salisbury*, par Edwart Foord ; *Worcester, Malvern and Birmingham*, par J. Pendebel-Brodhurst ; *Bristol, Bath and Malmesbury*, par Gordon Home et Edward Foord. Les historiens y trouveront à la fois de l'agrément et de l'instruction. — De ce volume il est naturel de rapprocher celui de M. A. Hamilton Thompson, *The cathedral churches of England* (Londres, S. P. C. K., 1925, xvi-235 p., 31 illustra-

Digitized by Google

tions ; prix : 8 s. 6 d.). — C'est un travail de vulgarisation scientifique où l'on trouve à la fin une utile bibliographie des sources originales et des principaux ouvrages publiés surtout pendant le dernier demi-siècle. En six sections, l'auteur, qui est un spécialiste distingué en matière d'archéologie religieuse, traite de la cathédrale et du chapitre en général, de la création et de l'organisation des cathédrales et des chapitres, de l'évolution de l'architecture, de la distribution intérieure et du mobilier, du personnel employé pour la construction des églises, des bâtiments construits autour d'elles et dans l'intérieur de l'enceinte qui les isolait du dehors, de la vie journalière dans l'église et dans ses dépendances. En face de la page 113, on a reproduit un plan, malheureusement à trop petite échelle, d'une cathédrale-type, celle de Salisbury, avec un renvoi (p. XIII) pour le détail des autels, monuments funéraires, des stalles, etc., qui la décoraient. — Ch. B.

— F. P. BARNARD. *Edward IV's French Expedition of 1475. The Leaders and their Badges, being Ms. M* 16. *College of Arms* (Oxford, Clarendon Press, 1925, petit in-4°, XV-8-162 p., 10 pl.). — M. Barnard publie en fac-similé, avec une transcription et d'abondants commentaires, un état de la solde des troupes levées, en 1475, par Édouard IV, dans l'intention d'envahir la France ; il y a là un dénombrement précis de l'armée : les capitaines sont nommés ; les soldats sont comptés. Ce qui a, depuis longtemps, attiré l'attention des érudits sur ce document, c'est qu'on y trouve, décrits et dessinés, les *badges* des chefs de l'armée. Planché a publié, dans *The Pursuivant of Arms*, d'importants extraits du manuscrit que M. Barnard vient de faire reproduire intégralement.

Les Anglais appellent *badges* des marques analogues à celles qu'au moyen âge les Français appelaient *devises*, les Italiens *imprese* et les Espagnols *empresas*. Nicolas Upton, vers le milieu du XV^e siècle, définissait les *badges* des seigneurs en ces termes : « Ista signa non sunt arma, sed solummodo signa per que ipsorum feudatarii et vassalli ab aliis cognoscuntur. » Ces emblèmes jouaient donc, en quelque sorte, le rôle des modernes uniformes. Ils avaient d'autres emplois encore. Comme les armoiries, on les a représentés sur les drapeaux, sur les sceaux, sur des objets mobiliers de toutes sortes. Si, comme le dit Upton, ce ne sont pas des armoiries, on y reconnaît parfois, et souvent, des figures empruntées aux armoiries ; mais, en bien des cas, malgré l'ingéniosité des commentateurs, l'origine et la signification des *badges* restent mystérieuses.

M. Barnard ne s'est pas contenté d'identifier (comme c'était son devoir d'éditeur) tous les personnages cités dans le texte, il leur a consacré de véritables notices biographiques. Ainsi se trouvent tirés de l'oubli quelques capitaines dignes de mémoire que les auteurs des dictionnaires avaient dédaignés. — Max PRINET.

— *Acts of the Privy Council in the reign of James I.* Vol. II, 1615-1616 (H. M's Stationary Office, 1925, 774 p. ; prix : 1 l. 1 s.). — Inutile d'insister sur l'importance du Conseil privé, dont la compétence était illimitée. Quelques exemples suffiront. P. 595, la séance du 6 juin 1616 est présidée par le roi en personne, sur un sujet qui le touchait particulièrement, car il s'agissait de sa prérogative royale en matière ecclésiastique ; il invoquait les décrets du concile de Sardique (voir à la table le mot *Sardis*) pour affirmer son droit de transférer les évêques d'un siège à un autre. L'île de Jersey est mentionnée à plusieurs reprises, ainsi à propos du château de Montorgueil (à la table, *Mounte Orguiell*) et de celui dit d'Elisabeth, dont il s'agis-

Digitized by Google

sait de reconstituer les munitions de guerre (p. 493-497). A la date du 24 septembre 1615, ordonnance royale sur le droit de nomination à l'office de bailli de Jersey que se disputaient le capitaine de l'île, Sir John Payton, et le héraut de Saint-Sauveur (à la table, au mot *St. Saveur*). — Page 8 est reproduit un extrait textuel des registres du Conseil d'État français sur la plainte de l'ambassadeur d'Angleterre contre le gouverneur de Dieppe (« le sieur de Villars-Howdan », *sic*) qui, au mépris des traités et de la « liberté du commerce », avait fait saisir un navire anglais qui « abordoit audit lieu pour le trafficque ordinaire ». Le commerce maritime occupe d'ailleurs dans ce volume une grande place ; voir la table et les renvois aux mots *freights*, *merchant adventurers*, *piracy*, *ships*, *warrants*, etc. P. 612, on n'a pas reconnu la Charente dans le passage où sont mentionnés « the river of *Sherand* and Rochell »). Ch. B.

— *Journal of the Commissioners for the trade and plantations from november 1718 to december 1722, preserved in the P. Record Office* (Londres, H. M's Stationary Office, 1925, 435 p. ; prix : 1 l. 10 s.). — Ce volume (t. IV de la série) contient quatre journaux où sont consignés les actes des commissaires pour le commerce avec les colonies d'Amérique et même avec certaines villes du continent européen, telles que Dantzig, Venise, ou des pays comme l'Espagne, le Sénégal, etc. L'index, dressé par M. Ledward, du P. R. O., à qui l'on doit aussi l'établissement du texte, n'a pas laissé de présenter des difficultés, à cause des fantaisies avec lesquelles ont été souvent figurés les noms de personne et de lieu. Que peut être, par exemple, page 333, « Monsieur L'anhuel Furie », qui envoie une lettre datée de Pont-l'Abbé, en Bretagne, concernant un naufrage qui venait de se produire sur la côte voisine? Ce nom, d'ailleurs, manque à l'index. Page 417, au lieu de « La Fort, M. de la » (*sic*), ne faut-il pas lire : de La Forêt, comme à la page 95? Les quatre premiers renvois de la lettre M ont été déplacés lors du tirage. Ch. B.

— *Calendar of State papers. Colonial series : America and West Indies, July 1711-June 1712*, publ. par Cecil Headlam (Londres, H. M's Stationary Office, 1925, xliii-388 p. ; prix : 1 l. 10 s.). — Parmi les documents analysés dans ce volume, on appréciera surtout les journaux tenus par les gouverneurs des colonies et leur correspondance officielle, qui fournit une sorte de chronique très chargée de détails. Il y est souvent question des pêcheries de Terre-Neuve et des difficultés qu'elles soulevèrent dans les négociations pour le traité d'Utrecht. D'un autre point de vue, le volume complète çà et là les journaux tenus par les commissaires du commerce et des colonies, dont nous avons déjà signalé les quatre volumes parus. Le Canada, les deux Carolines, la Jamaïque, les Barbades et les Bermudes y occupent naturellement une place considérable, ainsi que les rapports avec les quakers et les nègres. Ch. B.

— L'*American historical review* (numéro de janvier 1926) publie de très curieuses lettres (1577-1581) de Castelnau de La Mauvissière, ambassadeur français en Angleterre, qui entretient son souverain des expéditions outre-mer de Frobisher, Gilbert, Drake. Il en comprend toute l'importance, et il l'engage à tenter des entreprises analogues, qui enrichiraient la France en lui procurant des établissements avantageux en Amérique, sans nuire, dit-il, à ceux des Espagnols ni des Portugais, et il rappelle les entretiens qu'il a eus à ce sujet avec l'amiral de Coligny à La Rochelle, où Charles IX l'avait envoyé « pour l'établissement de la paix ». Curieux rappro-

Digitized by Google

chement avec les arguments fournis, peu de temps après, par Champlain dans sa requête à « Messieurs de la Chambre de commerce » (voir plus haut, p. 113).

— Thomas Southcliffe Ashton. *Iron and steel in the industrial revolution* (Manchester, University Press ; Londres, Longmans, in-8°, VIII-265 p.). — L'auteur de cet excellent ouvrage a tiré bon parti des archives d'un assez grand nombre de firmes industrielles. Le point de départ de la « révolution industrielle » dans la métallurgie a été la substitution de la fonte au charbon de terre à la fonte au charbon de bois, invention d'Abraham Darby, en 1709, mais qui a été lente à se répandre avant 1770. On nous montre aussi l'influence exercée sur l'industrie métallurgique par l'invention de la machine à vapeur de Watt, qui commence à être appliquée à l'industrie en 1775. Pour la transformation de la métallurgie anglaise, la période de 1788 à 1806 est décisive : la production s'accroît de 221 °/₀ ; on parvient à se passer presque complètement de l'importation suédoise et russe ; les fourneaux au charbon de bois disparaissent presque complètement ; les prix s'abaissent ; on voit les progrès incessants de la concentration industrielle et géographique. Après avoir montré l'influence de la politique commerciale et des grandes guerres sur l'extension de l'industrie métallurgique, M. Ashton décrit la condition sociale des ouvriers du fer, très difficile à élucider, en raison des nombreuses et diverses catégories de ces travailleurs ; sur les désertions d'ouvriers, leurs salaires, la durée de la journée de travail, il a recueilli des indications précieuses, ainsi que sur les grèves et les coalitions, moins fréquentes, semble-t-il, que dans l'industrie textile. Les patrons aussi forment des ententes (*combinations*) presque permanentes, notamment pour la fixation des prix et des salaires. Non-conformistes pour la plupart (on compte parmi eux beaucoup de quakers), austères, laborieux, économes, ils amassent de grands capitaux, contribuent à l'édification de puissantes banques et ne se montrent guère enclins à quitter le monde des affaires pour pénétrer dans la classe de la *gentry*. H. S.

— W. H. Hewitt, *Mungo Park* (London, The Sheldon Press, 1923, in-16, 75 p., portrait, 1 carte ; prix : 2 s. 6 d. Collection : « Pioneers of progress. Empire builders »). — Ce petit volume appartient à la collection intitulée : « Les constructeurs de l'Empire » ; elle est dirigée par M. W. Basil Worsfold et a pour objet de glorifier les hommes d'action auxquels l'Empire britannique doit son existence. M. W. H. Hewitt esquisse d'abord l'histoire de l'exploration de l'Afrique avec Mungo Park et rappelle notamment l'importance du rôle de l' « African Association » fondée en 1788. Il raconte le premier voyage dans lequel Mungo Park (1795-1797), parti de la Gambie, s'avança sur le Niger jusqu'à Silla, à l'est de Segou. Le second voyage de Mungo Park, entrepris en 1805, sa descente du Niger, sa fin tragique dans les rapides du Boussa forment la matière du dernier chapitre. L'ouvrage se termine par une bibliographie sommaire. H. D.

Grèce. — D. C. Hesseling et H. Pernot, *Chrestomathie néo-hellénique* (Paris, « les Belles-Lettres », 1925, in-8°, VIII-219 p. Collection de l'Institut néo-hellénique de l'Université de Paris, fasc. 4). — Les textes réunis dans ce volume ont été choisis à des époques très diverses, depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. La série s'ouvre avec des extraits du Nouveau Testament ; on y trouve ensuite un choix d'inscriptions, puis une suite de textes représentant la littérature byzantine, des textes modernes enfin comprenant un certain nombre de

Digitized by Google

textes dialectaux. En tête de chaque extrait, on a placé une courte notice bibliographique, et on a résumé en quelques pages de notes (p. 193-198) des indications relatives aux particularités de langue les plus importantes des inscriptions, des papyrus et des dialectes modernes. L'ouvrage se termine par un petit glossaire (p. 199-219) où l'on a inséré les formes dialectales particulièrement difficiles et les mots qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires courants.

Composée surtout dans le dessein de mettre entre les mains des étudiants un instrument de travail commode, la *Chrestomathie néo-hellénique* de MM. Hesseling et Pernot permet de suivre, à travers des extraits bien caractéristiques, l'évolution du grec vulgaire. Depuis l'époque des Évangiles, alors que se manifeste un état nouveau de la langue, elle rend manifeste, d'une part, la continuité de la tradition vulgaire, d'autre part, l'élévation progressive de la langue populaire à la dignité de langue littéraire. Pour les dialectes parlés hors de Grèce, elle fournit des exemples très précieux de l'influence des langues étrangères, italien et turc, sur le grec moderne. Cette influence étrangère ne se manifeste pas exclusivement d'ailleurs dans les textes récents, puisque la langue des papyrus du VI^e^ ou du VII^e^ siècle n'est point sans ressentir les effets de l'usage simultané du grec et du copte.

ROUILLARD.

Italie. — Allan H. GILBERT, *Dante's conception of justice* (Durham, North Carolina ; Duke University Press, 1925, 1 vol. in-8°, VII-244 p. ; prix : 2 dol. 50). — L'auteur s'est appliqué à démontrer qu'on ne peut vraiment comprendre et interpréter la *Divine Comédie* qu'à la condition de connaître exactement l'idée que se faisait Dante de la justice. Cette conception n'est autre que celle d'Aristote ou plutôt de son commentateur saint Thomas d'Aquin. Avec une grande conscience, il confronte les textes de Dante et ceux du théologien dont le grand poète s'est inspiré. Suit l'étude des châtiments que Dante imagine, dans l'enfer et dans le purgatoire, pour chacun des crimes ou vices qu'il fustige. Dans le *Paradis*, c'est la même conception que l'on retrouve, car toute la *Divine Comédie* est « le poème de la justice ». En réalité, c'est surtout la « justice vivante » que Dante a en vue, car il la considère comme agissant effectivement dans le monde. Il y a là une idée juste. Ce qui fait la grandeur de son œuvre, ce n'est pas tant que le poète est le disciple de la scolastique, mais c'est qu'il a animé du sens de la vie ces conceptions du moyen âge, auxquelles il reste attaché. Comme il y a une littérature dantesque très abondante, M. Gilbert eût bien fait de nous en donner un aperçu ; on aurait mieux saisi ainsi ce qu'il peut y avoir de vraiment original dans son travail. H. S.

— Ephraïm EMERTON, *Humanism and tyranny, studies in the italian trecento* (Cambridge, Harvard University Press, et Londres, Milford, 1925, 1 vol. in-8°, VII-377 p. ; prix : 18 s. 6 d.). — M. Emerton a réuni dans ce livre une série de documents qui ne sont pas inédits, mais qu'il a traduits en anglais et qui présentent un réel intérêt pour l'histoire de l'Italie au XIV^e^ siècle, pour l'histoire des idées surtout. Il les a fait, d'ailleurs, précéder de substantielles et instructives introductions. Il nous montre, en particulier, comment peut s'expliquer l'attitude des humanistes de la première Renaissance vis-à-vis de la tyrannie. Le XIV^e^ siècle, en Italie comme dans la plupart des pays de l'Europe, a été une époque de troubles sociaux et politiques. On s'explique qu'en Italie les républiques aient peu à peu incliné vers la tyrannie, favorisée, d'ailleurs, par l'institution du *podestà*. Salutati, chancelier de Florence de 1375 à 1406, qui avait assisté à la révolution des *Ciompi* et qui, par

Digitized by Google

sa fonction même (il est, en quelque sorte, un secrétaire général de la République), planait au-dessus des partis, ne pouvait être très sévère pour la tyrannie. Aussi, dans son traité *de Tyranno*, qu'à la suite d'A. von Martin et Fr. Ercole (1913 et 1914) publie M. Emerton, distingue-t-il les diverses sortes de tyrans ; il considère que certains des hommes que l'on désigne ainsi ont pu rendre service à la société et affirme que les meurtriers de César ne sauraient être absous [1]. On trouve des idées analogues dans le *de Tyrannia* de Bartolus de Sassoferrato, qui lui est antérieur et que Salutati a certainement connu. Mais Bartolus (1313-1357), professeur de droit à Pise, puis à Pérouse, traite la question en juriste, tandis que Salutati la traite comme un humaniste.

Pour nous montrer d'une façon concrète ce qu'était un tyran du XIVe siècle, M. Emerton publie un écrit anonyme et quelques passages de la Chronique de Matteo Villani, qui racontent les exploits de Francesco de Ordelaffi, tyran de Forli, en révolte contre son souverain, l'État pontifical ; il y a là quelques pages savoureuses. Le personnage qui, vers le milieu du siècle, a rétabli l'ordre dans les États du pape, ce fut le cardinal Albornoz, l'auteur des *Constitutiones egidianae* (1357), qui donnent une organisation nouvelle à leur administration. Il était donc intéressant de publier ce texte, et d'autant plus que les *Constitutiones* sont restées en vigueur jusqu'en 1816. Les troubles de l'Italie ont eu pour cause principale les luttes des guelfes et des gibelins. Le traité de Bartolus *de Guelfis et de Gibelinis* montre que ces dénominations ne répondent plus du tout au sens qu'elles avaient primitivement, et M. Emerton, qui le publie, met en lumière toute la complexité de ces partis. Il les compare avec ceux que l'on trouve actuellement aux États-Unis ; cette comparaison, bien qu'un peu forcée, nous semble-t-il, peut être surtout instructive pour les compatriotes de l'auteur. — Enfin, dans un dernier chapitre, celui-ci traduit en anglais plusieurs lettres, dans lesquelles Salutati défend la cause de la littérature antique contre son collègue de Bologne, Zonarini, et deux moines, Giovanni de Duccio et Giovanni Domenici ; il veut prouver que les lettres anciennes ne peuvent nuire aux sentiments chrétiens, même pour l'éducation de la jeunesse. Il s'efforce ainsi de concilier l'humanisme et le christianisme. Telle est, en effet, l'attitude de cette première génération d'humanistes, attitude à laquelle renonceront beaucoup de leurs successeurs. Henri Sée.

— Massimo Lelj, *Discorsi scelti di Cavour* (Milan, Bottega di Poesia, 1925, 1 vol. in-8°, XXXV et 316 p. ; prix : 20 lire). — Les discours prononcés au Parlement par Cavour de 1849 à 1861 ont une telle importance politique que les éditions se succèdent, qui trouvent sans cesse de nouveaux acquéreurs. Le choix fait par M. Lelj dans les nombreuses harangues du grand homme est heureux : nous nous étonnons cependant de ne point y trouver le discours prononcé à la Chambre le 26 mai 1860 sur la réunion de la Savoie et de Nice à la France, qui est un des plus intéressants et, au point de vue de l'art oratoire, peut-être le plus beau de tous ceux de Cavour. Une préface, qui donne en une trentaine de pages le résumé de la vie du ministre, surtout de son existence parlementaire, est une heureuse préparation à la lecture des discours. Enfin, une notice bibliographique de neuf pages indique

1. M. Emerton compare assez longuement la situation de l'Italie du XIVe siècle à celle de l'Italie contemporaine ; selon lui, le fascisme et Mussolini nous aident à comprendre les tyrannies de la fin du moyen âge ; l'inverse ne serait-il pas plus juste ?

Digitized by Google

les principales publications parues sur la vie du fondateur de l'unité italienne ; elle est faite avec soin, et sans prétendre nullement à être complète, comme l'inventaire Bertarelli, elle donne de suffisantes indications à qui veut étudier cette féconde existence. Le tout fait un excellent ensemble, d'ailleurs d'une exécution typographique qui est un modèle. Paul MATTER.

— M. MAZZIOTTI. *Napoleone III e l'Italia* (Milan, Società editrice « Unitas », 1 vol. in-8°, XX et 363 p. ; prix : 35 lire). — Sur une documentation très abondante, française et italienne, M. Mazziotti décrit les relations de l'Empereur avec l'Italie depuis sa participation à l'insurrection des États pontificaux, en 1831, jusqu'à la guerre de 1870-1871. Son livre est écrit avec impartialité et très favorable à Napoléon III ; on peut y relever quelques légères erreurs (par exemple, sur la date et le contenu du traité franco-sarde des 26-28 janvier 1859) ; mais on se plaît à reconnaître la sûreté de l'information, la droiture des jugements, la finesse avec laquelle l'auteur a étudié un homme « d'âme profondément italienne » et que M. Mazziotti lui-même a désigné, avec une généreuse justice, comme « le plus grand bienfaiteur de l'Italie ». Cet excellent volume a résolu quelques questions jusqu'alors discutées, par exemple la candidature du prince Murat au trône de Naples. P. M.

— *Inventario della raccolta donata da Achille Bertarelli al commune di Milano* (Bergame, Istituto italiano d'arti grafiche, 3 vol. gr. in-8°, VIII et 677, 471 et 202 p.). — Le docteur Bertarelli avait constitué une très riche bibliothèque historique, abondant en livres et documents sur le *Risorgimento ;* il en a fait généreuse donation à la ville de Milan, qui l'a déposée au musée du Castello Sforzesco. L'inventaire, dressé et publié avec un soin minutieux, comprend 16,556 livres et brochures relatifs au mouvement italien. C'est un véritable « *Corpus* bibliographique du Risorgimento », suivant l'heureuse expression de M. Nonti, directeur du musée. Il ne sera plus possible d'étudier cette période, qui a fait l'objet de tant de travaux historiques, sans consulter ce précieux inventaire, que complètent des tables méthodiquement établies. Précieux instrument de travail. P. M.

— Le tome I des *Miscellanea di storia veneto-tridentina*, publié par la « R. Deputazione veneto-tridentina di storia patria », grâce à la subvention de l'Istitute federale di credito per il risorgimento delle Venezie, contient les travaux de MM. B. BENUSSI, *Pola nelle sue istituzioni municipali;* C. AUSSERER et G. GIROLA, *I documenti Clesiani del Buon Consiglio* (Venezia, presso la R. Deputazione, 1925, in-8°, 516-258 p.). G. BN.

Pays-Bas. — J.-G. VAN DILLEN. *Bronnen tot de geschiedenis der wisselbanken Amsterdam, Middelburg, Delft, Rotterdam* (La Haye, M. Nijhoff, 1925, 2 vol. in-4°, 1,435 p. « Rijks Geschiedkundige publicatien », n° 60). — Dans ces beaux volumes, M. van Dillen publie une abondante moisson de documents, recueillis principalement dans les Archives générales de l'État, les archives de Zélande, les archives de la Monnaie et même aux archives des Affaires étrangères de Paris ; ce sont des sources extrêmement précieuses, non seulement pour l'histoire des banques hollandaises, mais aussi pour celle de la monnaie et, d'une façon générale, pour l'histoire économique des Provinces-Unies. Parmi ces nombreux documents, qui vont du début du XVII^e siècle à 1820, notre attention a été attirée, en parti-

Digitized by Google

culier, par le n° 281, qui fournit des détails fort intéressants sur l'exportation des métaux précieux et des monnaies, que les Hollandais pratiquaient dans plusieurs pays de l'Europe et même en Asie, ainsi que par le n° 349 (mémoire rédigé, en 1699, sur la banque d'Amsterdam pour l'ambassadeur français Bonrepaus). Cependant, parmi tous ces documents, les plus précieux sans doute sont les comptes de la Banque d'Amsterdam (inventaires des espèces, bilans, etc.), qui ont été conservés pour tout le XVII^e siècle et le XVIII^e ; ils montrent qu'elle est restée prospère jusqu'en 1795, car les bilans continuent à se chiffrer par environ vingt millions de florins ; ils montrent aussi quelle est la puissance de cette institution financière qui, dès 1615, soutient par ses prêts la Compagnie des Indes orientales. La Banque d'Amsterdam n'a jamais émis de billets ; c'est essentiellement une banque de dépôts (elle a compté rapidement plus de 2,000 déposants) ; elle opère sur une grande échelle les virements de comptes, qui facilitent singulièrement toutes les transactions, et, par la quantité de papiers qui s'y négocient, elle fait d'Amsterdam le grand marché financier du monde. Les documents relatifs à la Banque de Middelburg sont aussi très intéressants ; l'éditeur en publie de nombreux comptes et bilans ; ceux-ci ne dépassèrent jamais 500,000 florins. Beaucoup plus pauvres sont les sources relatives à la Banque de Rotterdam et surtout à celle de Delft. En un mot, cette publication, d'une importance capitale, nous fait voir clairement à quel point, pour l'organisation bancaire, la Hollande était en avance sur les autres pays de l'Europe. L'introduction est assez brève, mais M. van Dillen a tiré le plus heureux parti de ces documents dans son mémoire sur *Amsterdam, marché mondial des métaux précieux*, que la Revue a signalé précédemment [1]. H. S.

— Z.-W. SNELLER. *De toetstand der nijverheid te Amsterdam en Rotterdam volgens de enquête van 1816* (extrait des *Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis*, 37 p., 1925). — Cette étude s'appuie en partie sur l'enquête ordonnée, en 1816, par le roi Guillaume I^er, qui porta un si vif intérêt aux questions économiques. Les principales industries d'Amsterdam sont les raffineries, les manufactures de tabac, les distilleries, les constructions navales, les brasseries ; l'industrie textile ne joue qu'un rôle secondaire. Raffineries, manufactures de tabac et distilleries trouvaient surtout leurs débouchés dans les pays du Rhin, en Suisse, en Italie, les brasseries en France. Prospères jusqu'en 1795, elles subissent une profonde décadence pendant la domination française et surtout à l'époque du Blocus continental ; M. Sneller le prouve par d'intéressantes statistiques. Il montre nettement aussi que la « révolution industrielle » ne s'est guère manifestée en Hollande avant 1815 ; partout, c'est la petite industrie qui est prédominante ; mais, sous l'influence de la domination française, les corporations de métiers ont été abolies. Des données précieuses sont fournies sur les salaires, souvent insuffisants pour satisfaire aux besoins de la vie ; ils ne dépassent pas neuf florins par semaine à Amsterdam et sept à Rotterdam, où ils sont bien plus bas. H. S.

1. Voy. aussi son court article, *De Amsterdamsche Wisselbank* (*Œconomisch-historisch Jaarboek*, 1925), avec un précieux graphique.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

FRANCE.

Annales historiques de la Révolution française. 1925, novembre-décembre. — Georges HARDY. Le cardinal de Fleury et le mouvement philosophique. — Henri SÉE. Les troubles agraires dans le Bas-Maine en juillet 1789. — Gustave LAURENT. La mission des conventionnels Prieur de La Marne, Sillery et Carra après Valmy, 24 septembre-1er novembre 1792. — A. MATHIEZ. L'arrestation de Saint-Simon (29 brumaire, soit 19 novembre 1793 ; il fut arrêté pour un autre, le banquier belge Henri Simon, que dénonça Fabre d'Églantine ; d'ailleurs, il spéculait et professait des « opinions exagérées ». Il fut relâché le 9 octobre 1794, après onze mois de détention). — ID. L'argenterie des églises en l'an II. — ID. L'orthographe du nom de Sieys (jamais ce nom, Sieys ou Sieyes, n'a été écrit avec deux accents ; « Siéyès est une absurdité »). = 1926, janvier-février. Albert MATHIEZ. Les prêtres révolutionnaires devant le cardinal Caprara (d'après les archives du cardinal-légat saisies par Napoléon Ier lors de sa rupture avec le pape). — Georges LEFEBVRE. Les mines de Littry sous l'Ancien régime et pendant les premières années de la Révolution, 1744-1793 (comment ces mines de houille, découvertes en 1744, furent exploitées avant et depuis la Révolution ; pour défendre l'assignat et organiser la défense nationale, « la réquisition, le maximum et l'institution d'un gouvernement économique étaient indispensables »). — Georges MICHON. La justice militaire, sous la Convention, à l'armée des Pyrénées-Orientales. — Maurice DOMMANGET. Le symbolisme et le prosélytisme révolutionnaires à Beauvais et dans l'Oise : le bonnet rouge, le Livre et la Loi, l'arche et la bannière constitutionnelles. — Antoine RICHARD. Le Tribunal criminel des Basses-Pyrénées. — Albert MATHIEZ. Les pouvoirs des commissaires du 10 août 1793.

Bulletin de la Société d'histoire moderne. 1925, décembre. — Louis RÉAU. Les relations artistiques entre la France et les États-Unis (depuis 1776). = 1926, janvier. Marc BLOCH. Les édits sur les clôtures [en France] et les enquêtes agraires au XVIIIe siècle.

Bulletin de la Société Ernest Renan. Tome IV, fasc. 12, décembre 1923-juin 1924. — F. SARTIAUX. La foi et la raison dans le moyen âge occidental.

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient. Tome XXV, nos 1-2, janvier-juin 1925. — G. CŒDÈS. Documents sur l'histoire politique et religieuse du Laos occidental (mémoire de plus de 200 pages, avec vingt-sept planches ; en appendice, deux listes : l'une des chroniques et autres documents relatifs à l'histoire du Laos Yuen qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de Bangkok ; l'autre des inscriptions provenant des deux provinces de Phayap et de Mahàràt). — L. AUROUSSEAU. Henri Cordier ; notice nécrologique.

Digitized by Google

Carnet de la Sabretache. 1925, décembre. — Colonel DE VILLENEUVE-BARGEMON. L'expédition d'Alger, 1830 ; lettres du lieutenant de Coriolis d'Espinouse ; suite et fin (du 16 juin au 1er septembre 1830 ; il a eu la joie d'assister à la prise d'Alger, puis l'amertume de donner sa démission, le 13 août, pour ne pas prêter serment au nouveau gouvernement de la France).

Le Correspondant. 1925, 10 décembre. — Paul SYLVÈRE. Les écoles françaises en Turquie. — Comte DE LUPPÉ. Six semaines en Orient ; II : Syrie et Palestine (impressions de voyage en mars-avril 1925). = 25 décembre. *** Le présent et l'avenir du fascisme. — DE LANZAC DE LABORIE. La question belge sous le Second Empire : Léopold Ier et Napoléon III (d'après le baron Beyens). — Noël DE CLAZAN. Le grand évêque de Metz (d'après la biographie de Mgr Dupont des Loges par l'abbé Félix Klein). = 1926, 10 janvier. *** Ce que les Soviets disent de la France et de quelques Français (analyse une brochure de propagande destinée à l'armée rouge et aux institutions soviétiques ; elle est intitulée : « Que nous veut la France capitaliste ? » La « France capitaliste » y est représentée comme « l'ennemi le plus méchant et le plus irréconciliable de l'U. R. S. S. ». Que vient-elle donc lui demander ?). — Victor BUCAILLE. Une grande figure de l'Église de France : Mgr Chapon, évêque de Nice (en particulier, il est l'auteur anonyme d'un article paru dans la « Revue des Deux Mondes », 1er octobre 1920, où il recommandait l'acceptation des cultuelles. L'encyclique du 22 janvier 1924 autorisa, selon le vœu de Mgr Chapon, les évêques de France à tenter l'organisation d'associations diocésaines). — Maurice TALMEYR. Souvenirs d'avant le déluge ; VI : Rochefort et Saint-Cère (anecdotes sur Henri de Rochefort, journaliste et homme du monde, sur Jacques Saint-Cère, qui s'appelait en réalité Rosenthal, qui fut l'ami de Gambetta et dont la réputation a toujours été louche). — Paule HENRI-BORDEAUX. Le poète chez la sorcière (relations de Lamartine avec Lady Hesther Stanhope en 1832-1833). — A. BRUNNER. Le centenaire d'un patriote hongrois : Maurice Jokai, 1825-1904. = 25 janvier. Jacques DE PRÉCHAC. L'Allemagne en 1925 ; I : La politique intérieure ; une année de nationalisme. — Michel D'HERBIGNY, S. J. Un concile à Moscou, 1er-10 octobre 1925 (l'auteur raconte ce qu'il y a vu et entendu). — Antoine DE MEAUX. Le droit des religieux (oppose les paroles de Montalembert aux tentatives récemment faites pour remettre en vigueur les lois contre les congrégations). — Max TURMAN. L'enseignement social de Jésus. = 10 février. Jacques DE PRÉCHAC. L'Allemagne en 1925 ; II : La politique extérieure : vers la liberté de manœuvre pour l'expansion du germanisme. — Pierre DE QUIRIELLE. La politique religieuse du fascisme et du Saint-Siège. — Paul LECLERCQ. Le rôle des banques de dépôt dans l'économie nationale. — Maurice TALMEYR. Souvenirs d'avant le déluge ; VII : Police et bas-fonds (exploits de Rossignol, l'agent de police modèle).

La Grande Revue. 1925, décembre. — Jan TOPASS. Mme de Krudener et Raspoutine ; leurs influences occultes. — Gaston RAPHAEL. La lutte contre l'école laïque en Allemagne. = 1926, janvier. Paul DESCAMPS. Le féminisme et la famille dans les pays anglo-saxons et scandinaves.

Journal des Savants. 1925, juillet-août. — H. LEMONNIER. L'art français en Pologne et en Russie. — Adrien BLANCHET. Les mosaïques chrétiennes de l'Italie. — R. LANTIER. Les civilisations néolithique et énéolithique dans la Péninsule ibérique. = Septembre-octobre. H.-Fr. DELABORDE. La première Croisade (à propos

Digitized by Google

du livre posthume de Chalandon). — A. Ernout. La grammaire comparée des langues classiques (attire l'attention sur les différences qui séparent le grec du latin : le grec intermédiaire entre les langues occidentales et les langues orientales ; le latin étroitement apparenté aux langues celtiques). = Novembre-décembre. Paul Monceaux. La vie et l'œuvre d'Origène. — Paul Bourget. Le musée Condé en 1925. — H.-Fr. Delaborde. Le comte Paul Durrieu ; notice nécrologique. = 1926, janvier-février. H. Lemonnier. Études sur Léonard de Vinci. — P. Fournier. La Réforme grégorienne. — Stéphane Gsell. La découverte de l'Afrique au moyen âge.

Mercure de France. Tome CLXXXV, 1926. — Émile Laloy. Une carte de Christophe Colomb (la démonstration de Ch. de La Roncière est probante : grâce à lui, on sait que la Bibliothèque nationale possède une carte de Chr. Colomb, la seule connue jusqu'à présent). — A. Delvaux. Le problème de l'Atlantide et les Allemands (discute les opinions d'Alfred Weger et d'O. Jessen). = 15 janvier. Gaston Guillard. Les étudiants et la crise du logement au moyen âge. — Auguste Marguillier. Henri Lechat ; notice nécrologique. — Auriant. Bonaparte et les Ouahabis (publie une lettre de Talleyrand au citoyen Corancez, commissaire général des relations commerciales à Alep, 13 vendémiaire an XII, et réponse, datée d'Alep, le 8 pluviôse ; en outre des renseignements envoyés d'Alexandrie, le 19 vendémiaire, par le citoyen Mathieu Lesseps). = Février. Jean Dorsenne. Le mystère du Pacifique (d'après le gros ouvrage du professeur M. Brown, qui présente l'île de Pâques sous un jour très original ; elle est un vestige d'un vaste empire englouti, dont l'existence est aussi certaine à ses yeux que celle de l'Atlantide). — A. van Gennep. Préhistoire. — P.-L. Couchoud. Histoire des religions.

Polybiblion. 1925, novembre-décembre. — Publications relatives à la guerre européenne et à l'après-guerre. — Visenot. Récentes publications illustrées (à noter quelques ouvrages sur l'archéologie et l'histoire de l'art). — Nécrologie (le comte Durrieu, André Michel, F. Rocquain, etc.). = 1926, janvier. Visenot. Dernières publications illustrées. — Nécrologie (Mgr Chapon, évêque de Nice, Auguste Brutails, Pierre Imbart de La Tour, Paul Vinogradoff, etc.).

La Révolution de 1848. 1925, décembre. — F. Dutacq. Le dernier commandement du maréchal Bugeaud (il fut nommé par décret, en décembre 1848, commandant en chef de l'armée des Alpes en remplacement du général Oudinot ; ses rapports avec le préfet du Rhône). — Robert Schnerb. La Seconde République dans le département du Puy-de-Dôme ; essai d'histoire politique régionale ; 1er article. — F. Ponteil. La crise alimentaire de 1847 dans le Bas-Rhin ; suite. — Gabriel Vauthier, Lettre de Mgr Affre à Louis-Philippe, 5 novembre 1846 (concernant la liberté d'enseignement). — Id. Lettre de Benjamin Raspail (au comte de Nieuwerkerke, 21 avril 1869 ; il s'étonne qu'on lui ait refusé deux tableaux pour l'exposition).

La Révolution française. 1925, octobre-décembre. — Jean Martin. Quatorze billets inédits de Mirabeau à Étienne Dumont et à Du Roveray, 1789-1790. — H. Buffenoir. Un récent détracteur de J.-J. Rousseau (Jacques Maritain, auteur de « Jean-Jacques ou le Saint de la Nature », œuvre d'un philosophe, catholique croyant et pratiquant, qui tend à prouver que Rousseau a « dénaturé l'Évangile en l'arrachant à l'ordre surnaturel »). — Léon Dubreuil. Évreux au temps du fédéralisme ; suite et fin. — Mirkine-Guetzévitch. La Déclaration des droits fran-

Digitized by Google

çaise et la Déclaration des droits soviétique (la « Déclaration du peuple travailleur et exploité » proclame le principe de l'expropriation forcée, mais elle refuse tout droit politique ou individuel aux ouvriers, aux paysans ; elle énumère les devoirs du peuple envers l'État, mais ne dit rien des droits du peuple. Entre les deux plus profondes révolutions modernes, il y a une différence fondamentale de doctrine). — Raoul BONNET. Un projet de Musée de la Révolution en 1848. — L'église de Notre-Dame en thermidor an III.

Revue archéologique. 1925, octobre-décembre. — P. BOSCH-GIMPERA. La migration des types hispaniques à l'énéolithique et au début de l'âge de bronze. — J. LOTH. Le dieu gaulois Rudiobos, Rudianos. — L. POINSSOT et R. LANTIER. L'église de Thugga (découverte en 1907 en Tunisie, sur le territoire de l'antique Thugga ; avec un plan). — A. BLANCHET. Pierres gravées représentant la légende du Capitole. = Nouvelles archéologiques. = Bibliographie. = Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. CAGNAT et M. BESNIER.

Revue de l'histoire des colonies françaises. 1925, 4e trimestre. — Léon VIGNOLS et Henri SÉE. Les ventes de la Compagnie des Indes à Nantes, 1723-1733 (nombreux documents analysés ou publiés). — Fr. CHARLES-ROUX. Le projet français de commerce avec l'Inde par Suez sous le règne de Louis XVI ; suite et fin. = C.-rendus. = Revue des revues.

La Revue de Paris. 1925, 1er décembre. — Général NIESSEL. Lenine et l'avènement du bolchévisme en Russie (Lenine a été, malgré sa grande intelligence et sa réelle érudition, un idéologue dépourvu de sens pratique ; une conviction profonde en son infaillibilité a été la source essentielle de son influence ; mais, si celle-ci a pu s'exercer aussi complètement, c'est parce que le bolchévisme est un produit de l'âme russe. Le communisme est un produit de l'âme russo-tatare actionnée par les théories socialistes de Karl Marx). — Jean MISTLER. Lettres de Mme de Staël au comte Maurice O'Donnell ; I : 1805-1807 ; II : Le séjour de Mme de Staël à Vienne, 1808 (suite de billets qu'elle adresse à O'Donnell, alors son amant). = 15 décembre. Auguste LAUGEL. M. Thiers et les princes d'Orléans (notes journalières du 5 janvier au 30 décembre 1871 ; il y est surtout question de la situation des princes qui, frappés sous l'Empire par un décret d'expulsion, étaient rentrés en France après avoir été élus à l'Assemblée nationale ; embarras que Thiers ne cesse de leur créer). — Victor BÉRARD. L'épos homérique, I. — Lettres de Mme de Staël au comte O'Donnell, II (suite des billets au comte ; puis viennent trois lettres retrouvées aux archives de la police de Vienne : deux de Benjamin Constant et une réponse de Mme de Staël, qui revient à lui « avec un attachement qu'aucun hommage n'a effleuré », 15 mai 1808. La correspondance de Maurice reprend après le retour à Coppet). — E. D'HAUTERIVE. Un impôt sur le capital sous le Directoire. = 1926, 1er janvier. Émile BOURGEOIS. Les origines de la Triple-Alliance et la question romaine (utilise les documents allemands publiés ou analysés dans le tome III de la « Grosse Politik » sur les tractations de l'Italie avec la Prusse en 1880-1882). — Victor BÉRARD. L'épos homérique, II (remaniement des poèmes homériques depuis les Alexandrins ; comment on peut découvrir et éliminer les interpolations). — Jean MISTLER. Lettres inédites de Mme de Staël au comte Maurice O'Donnell, III (lettres écrites pendant le voyage en Allemagne, 1808, puis après son retour à Coppet en juillet. Enfin, c'est la rupture, le congé signifié brutalement par le comte à son amie, août 1808-février 1809). = 15 janvier. Paul CHACK. Batailles manquées, I

Digitized by Google

(le 16 décembre 1914, dans les environs de la ligne Hartlepool-Heligoland). — Victor BÉRARD. L'épos homérique, III. — Comte DE SAN-MARTINO. Palestrina et l'Académie de Sainte-Cécile à Rome. — Jean MISTLER. Lettres inédites de Mme de Staël au comte Maurice O'Donnell; fin (1808-1809; suppression du livre « De l'Allemagne ». Biographie du comte jusqu'à sa mort, le 14 juillet 1817). = 1er février. Général NIESSEL. Le rôle militaire de l'aviation au Maroc. — ARTHUR-LÉVY. Napoléon et Eugène de Beauharnais, d'après des documents inédits; I : La jeunesse d'Eugène (une légère erreur : le menuisier où Eugène fut mis en apprentissage à Croissy s'appelait Cochard et non Crochard. Pourquoi s'étonner qu'en 1795 le futur Napoléon fût appelé officiellement Buonaparté? On apporte ici la preuve que la nomination de Bonaparte comme général en chef de l'armée d'Italie n'a pas été le prix de son mariage avec Joséphine, maîtresse de Barras; il y avait plus de quatre mois que le général faisait à la veuve Beauharnais une cour assidue). — Paul CHACK. Batailles manquées; suite et fin (dramatique récit de la journée du 16 décembre, celle de la « grande bataille manquée »). = 15 février. Roland DE MARÈS. Le cardinal Mercier. — ARTHUR-LÉVY. Napoléon et Eugène de Beauharnais; II : Le mariage d'Eugène. — Georges POPOFF. La Tschéka (et son succédané, la Gépéou. Terrible exposé de sa genèse, de ses transformations, de son fonctionnement, de son activité à l'étranger. Plus terrible encore la liste des victimes : « les sept années du régime bolchéviste ont fait au total près de trois millions de victimes, dont 40,000 à 50,000 ont péri directement de la main armée de la Tschéka »). — A. ALBERT-PETIT. Les livres d'histoire.

Revue des Deux Mondes. 1925, 1er décembre. — DUC DE MORNY. La genèse d'un coup d'État, 2 décembre 1851. Mémoire du duc de Morny, publié par son petit-fils (ce mémoire, d'un haut intérêt, s'arrête juste au moment où tout est prêt pour cette « opération de police un peu rude »). — André MAUROIS. Portrait d'une actrice (il s'agit de Mrs Siddons. Deux seules dates dans ce récit, qui tout de même appartient à l'histoire. Rappelons au moins que la célèbre actrice, née en 1755, mourut en 1831). — Louis BERTRAND. Le centenaire du cardinal Lavigerie à la Sorbonne (vie du cardinal; son œuvre en Afrique). — FIDUS. Silhouettes contemporaines; XIII : G. Lenôtre. — Maurice PALÉOLOGUE. Cavour ; III : L'attentat d'Orsini. — Pierre DARNAC. Pages d'histoire en Syrie, juillet-octobre 1925. = 15 décembre. Charles BENOIST. Les maladies de la démocratie. — G. LENÔTRE. Robespierre et la « Mère de Dieu », I (enfance et premières années de Robespierre; ses débuts à la Convention). — Paul CHACK. L'attaque et la défense du canal de Suez, février 1915, I. — Maurice PALÉOLOGUE. Cavour; IV : L'entrevue de Plombières. — Maurice VAUSSARD. Les privilèges de l'Église italienne. = 1926, 1er janvier. *** Vues d'ensemble sur les affaires nord-marocaines en 1925 (avec une carte). — Louis BARTHOU. La vie artistique de Rachel; I : La tragédie classique. — Georges GOYAU. La Rome jubilaire et le monde chrétien; perspectives de paix et d'unité. — Paul CHACK. L'attaque et la défense du canal de Suez, février 1925, II (travail de reconnaissance exécuté par les hydravions français). — G. LENÔTRE. Robespierre et la « Mère de Dieu ». II (histoire de Catherine Théot; son arrestation; intrigues de Vadier contre Robespierre, qui, à la tribune des Jacobins, ne craint pas d'invoquer l'Être suprême et la Providence, même devant Anacharsis Clootz, « le banquier prussien, extravagant apôtre de l'athéisme international »). — André BEAUNIER. M. Marcel Boulenger, historien. = 15 janvier. Raymond POINCARÉ.

Digitized by Google

L'énigme allemande en 1912 (l'empereur voulait la paix, mais, par d'imprudentes paroles, poussait à la guerre ; d'ailleurs, l'Allemagne, convaincue qu'elle était destinée à dominer le monde, attendait impatiemment l'heure inéluctable du combat, avec la certitude de la victoire). — Henry BORDEAUX. La fin du voyage de Lamartine en Orient ; lettres inédites. — Paul CHACK. L'attaque et la défense du canal de Suez, février 1915 ; fin (avec une carte ; intervention décisive de l'aviation et de la marine françaises : « Nos hydravions seuls ont permis aux Anglais d'organiser à temps la défense et, le 3 février 1915, les canons du *Requin* et de l'*Entrecasteaux* ont arrêté les troupes turques lancées à l'assaut du canal »). — Gabriel HANOTAUX. Jules Méline. — Louis GILLET. Un pacifiste allemand à Paris (Fritz von Unruh et sa littérature). = 1er février. Gustave LANSON. Nos grandes écoles ; I : L'École normale supérieure. — Raymond POINCARÉ. Voyage en Russie, 1912 (récit surtout épisodique où l'on décrit une réception à Tsarskoiesélo et une rapide visite à Moscou. Quelques observations sur l'ambassadeur de France, M. Louis ; elles ont pour but de rectifier certains souvenirs désobligeants qui ont été publiés plus tard. Peu de chose sur les conversations diplomatiques. Plus de sous-entendus que de révélations). — G. LENÔTRE. Le mysticisme révolutionnaire. Robespierre et la « Mère de Dieu » ; III : La fête de l'Être suprême. — Commandant RIVIÈRE. Lettres à Mme A. de Caillavet, 1876-1883. — Maurice PALÉOLOGUE. Cavour ; V : Le mariage de la princesse Clotilde. — Serge DE CHESSIN. La mobilisation de l'Asie (par le bolchévisme, qui aspire à la dictature universelle). = 15 février. Mgr BAUDRILLART. Le cardinal Mercier. — P. DE NOLHAC. Marie l'Angevine (un des amours de Ronsard). — Pierre DE LA GORCE. L'histoire d'il y a cent ans : Louis XVIII (reconstitution financière, administrative et religieuse). — *** La France et l'Italie, des armistices à Locarno ; I : 1918-1920 (le programme extérieur italien et les négociations de paix ; politique de Sonnino, de Nitti, de Giolitti-Sforza). — Émile MALE. L'architecture gothique du midi de la France. — R. POINCARÉ. L'énigme allemande en 1912 (rectifie, d'après une communication de M. Charles René, ce qu'il avait écrit, dans un précédent article, sur le rôle joué par ce personnage dans la question d'Alsace-Lorraine. Il en ressort nettement qu'en 1912 il n'y avait aucun espoir d'obtenir du gouvernement allemand l'autonomie de cette province annexée). — Augustin COCHIN. Lettres intimes, 1855-1868, I. — TESTIS. L'incident gréco-bulgare. — René LA BRUYÈRE. Une visite à Tout-Ank-Amon. — Louis GILLET. A l'exposition du moyen âge (celle de la Bibliothèque nationale).

Revue des études arméniennes. Tome V, 1925, fasc. 1. — Hannès SKÖLD. L'origine de Mamiconiens, d'après Moïse de Khorène. — ID. Comment se forment les légendes (commente un passage de la Géographie attribuée à ce même Moïse). — F. MACLER. Particularités arméniennes de manuscrits latins (cinq fac-similés). — A. SAROUKHAN. A propos d'une mission scientifique de Frédéric Macler en Belgique, Hollande, Danemark et Suède, 1922 (commente et corrige la traduction d'un curieux document : c'est une pétition des négociants arméniens de Smyrne qui portent plainte aux États-Généraux de Hollande contre certains agissements du consul hollandais à Smyrne, 1658 ou 1659).

Revue des questions historiques. 1926, 1er janvier. — Camille MONNET. Bayard à la cour de Savoie, du 8 avril 1486 au 5 octobre 1490. — Dom H. LECLERCQ. Les Fédérations provinciales en 1790. — Marc DE VILLIERS. La dernière « victime » de

Digitized by Google

la Révolution : Aspasie Carle-Migelli (examen critique de son rôle au 1er prairial et lorsque fut tué Féraud ; elle fut guillotinée un an après, le 24 prairial, comme coupable d'avoir dirigé le mouvement). — René Le Conte. La division navale Lhermitte, 1805-1807. = C.-rendus. = Bulletin historique : E. Ledos. Chronique générale ; Albert Isnard. Revue des périodiques français ; P. Cabrol. Courrier anglais (Angleterre et États-Unis) ; Jean Porcher. Courrier slave. = Notes bibliographiques.

Revue d'histoire diplomatique. 1926, janvier-mars. — Duc de Lévis-Mirepoix. Une expédition diplomatique et militaire : La Touche-Tréville à Naples, I (1792 ; d'après les papiers de l'amiral conservés aux archives du château de Léran). — Comte Serge Fleury. Un diplomate à l'Assemblée constituante (Pierre David, directeur du « Logographe » ; quelques extraits de ce journal en 1790-1791). — Pingaud. Le premier royaume d'Italie : l'année 1808. — Ludovic de Contenson. Impressions d'un témoin (à propos du livre de M. Dumaine, notre ambassadeur à Vienne, intitulé « Choses d'Allemagne »). = C.-rendus.

Revue historique de droit français et étranger. 1925, octobre-décembre. — Édouard Cuq. Un fragment de loi romaine, d'après une inscription de Delphes (cette loi date d'une époque où les Romains étaient en guerre avec les pirates). — R. Génestal. L'origine et les premiers développements de l'inaliénabilité dotale normande. — Louis Amiet. Le chapitre cathédral de Chartres et l'administration de la ville, XIVe-XVIIIe siècle. — Compte-rendu de la Semaine d'histoire du droit normand tenue à Rouen, 22-27 juin 1925. — M. Marion. Quelques exemples de l'application, sous la Révolution, des dispositions coutumières. — G. Mollat. A propos de la « Practica inquisitionis » de Bernard Gui. = C.-rendus. = Ernest Perrot. Bulletin bibliographique d'histoire économique et juridique (précieuse compilation de 79 pages).

Société de l'histoire du protestantisme français. *Bulletin.* 1925, octobre-décembre. — Pannier. Notes biographiques sur le fondateur de l'Église luthérienne de Paris, le pasteur suédois Hambræus, 1588-1672. — Mlle Salomon. Le pasteur alsacien C.-F. Bær, chapelain de l'ambassade de Suède à Paris, 1719-1797 (sa vie et ses œuvres littéraires). — Les Strasbourgeois à Paris au XVIIIe siècle. — Acte de mariage de M. de Staël et de Mlle Necker, 14 janvier 1786 (avec un fac-similé). — G. Mercier. La maison de Calvairac. Comment ils ont tenu ; fin. — R. Ritter. Lettres de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, duchesse de Bar ; suite (du 25 octobre 1589 à juillet 1590). — C. Bost. Les sceaux des églises du désert. — Alfred Ponthieux. Les maisons des Calvin à Noyon. — J. Pannier. L'Église réformée de Bourgueil, ses pasteurs, son temple, au temps de la jeunesse d'Amyraut (début du XVIIe siècle). = C.-rendus.

Annales de Bretagne. Tome XXVI, 1926, nos 1-2. — André Wilmart, O. S. B. Les compositions d'Osbert de Clare en l'honneur de sainte Anne. — Henri Sée. Études sur les mines bretonnes au XVIIIe siècle ; I : Les mines de charbon. — J. Le Roux. Histoire de Pérédur, fils d'Evrauk, d'après le Livre blanc de Rhydderch ; 3e partie (texte et traduction). — Étienne Port. Alain Bouchard, chroniqueur breton ; suite et fin (ses chroniques achevées avant la mort de Louis XII ;

Digitized by Google

le livre IV est composé en 1514 ; l'ouvrage paraît l'année suivante ; Alain, mort à Paris avant 1531, fut sans doute enterré à Saint-Étienne-du-Mont). — La Martinière. Le Parlement sous les rois de France, 1491-1554 ; suite et fin. — F. Uzureau. Le clergé insermenté d'Ille-et-Vilaine, 1792 (publie un mémoire qui fut envoyé de Winchester, en septembre 1793, par l'abbé Coupé à l'abbé Barruel, qui avait écrit une Histoire du clergé pendant la Révolution française). — R. Durand. Le département des Côtes-du-Nord en l'an XII, 1803 (d'après la statistique générale de la France). — Georges Collas. Quelques problèmes touchant Chateaubriand, à propos de publications récentes (celles de V. Giraud, Jules Dechamps, Henri Sée, Maurice Paléologue, J. Dessaint). = C.-rendus. = Chronique d'histoire, de géographie et de littérature.

Revue de Saintonge et d'Aunis. 1925, 8e livr. — Guiet. La mort de l'abbaye de Saintes (d'après les registres des délibérations du Directoire du district). — Amédée Mesnard. Généalogie de la famille des Barbezières. — André Letelié. L'église de Marennes ; fin. = C.-rendus.

Revue historique de Bordeaux. 1925, mai-juin. — Paul Courteault. Les sépultures anciennes de la cathédrale Saint-André (elles ont été détruites lors de la restauration de 1803-1812, et par l'architecte Combes ; on peut réparer en partie ces dégâts par les deux obituaires de Saint-André et les indications fournies par Lopès au XVIIe siècle). — Cardozo de Bethencourt. La « grosse cloche » ; notes sur le bourdon municipal de Bordeaux, 1336-1925 ; fin. — Jean Royer. Libourne ; étude d'évolution de ville ; chap. v : Le XVIIIe siècle ; fin. = Juillet-octobre. J.-A. Brutails. Contre la vie chère à Bordeaux au XVIIIe siècle. — Paul Courteault. Les sépultures anciennes de la cathédrale Saint-André (dans les chapelles et dans le déambulatoire ; grande quantité de noms des XIVe-XVIe siècles). — Cardozo de Bethencourt. La « grosse cloche » ; fin (intéressant pour la vie sociale, les émeutes, les grands événements nationaux). — Dom Réginald Biron. L'ancien diocèse de Bazas ; chap. III : Le chapitre et la collégiale (longue liste de chanoines). — Abbé J.-G. Escudey. La « contau » de Landiras ; histoire d'un domaine.

Canada.

Nova Francia; organe de la Société d'histoire du Canada. 1925, n° 1. — Le P. Albert David, missionnaire du Saint-Esprit. Les missionnaires du séminaire du Saint-Esprit à Québec et en Acadie au XVIIIe siècle ; suite dans les fascicules suivants. — R. Laroque de Roquebrune. Le voyage d'un Canadien à Paris en 1785 (ce Canadien s'appelait Louis d'Irumberry de Salaberry ; il rapporta de Paris un certificat délivré par un cousin, Michel de Salaberry, président de la Cour des comptes, attestant que Louis « a toujours été reconnu de la famille de Messieurs de Salaberry, établis à Paris, ainsi que de Messieurs d'Irumberry, établis en Basse-Navarre »). — A.-Léo Leymarie. Inédits sur le fondateur de Villemarie (Louis de Chomeday, écuyer, sieur de Germenoy-en-Brie ; documents de 1600-1646. Villemarie, c'est Montréal, la seconde ville du Canada français). = N° 2. Th. Beauchesne. Brouage à l'époque de Samuel Champlain. — Emmanuel de Cathelineau. Les Piercot de Bailleul (dont plusieurs servirent en France au XVIIIe siècle). — E. Cheminade. Émigrants au Canada venant du Nivernais. — Dr Lomier. Quelques Picards au Canada. — A.-Léo Leymarie. Inédits sur le fondateur de

Digitized by Google

Québec (acte par lequel Champlain cède en 1625 à Charles Lebert, « ingénieur et géographe du roy et sergent-major en Brouage », une donation que lui avait faite un Marseillais, Guillaume Hellaine).— R. R. Un frère du gouverneur des Trois-Rivières : Joseph de Galifet, compagnon de Ducarre (mort à Paris, le 26 mai 1706, sans laisser de postérité). = N° 3. R. DE LA ROQUE DE ROQUEBRUNE. Un grand diplomate canadien : l'abbé de La Corne (envoyé à Londres en 1783 pour obtenir du gouvernement britannique la confirmation de l'élection au siège épiscopal de Québec, vacant par la mort de M. de Pontbriand, 1783). — A. Léo LEYMARIE. Quelques associés de la Compagnie de Montréal (pour la conversion des sauvages). — Dr LOMIER. Quelques Picards au Canada (Jean de Poutrincourt). — E. DEMAIZIÈRES. Un Bourguignon gouverneur de Montréal : Jean Bouillet de La Chassagne (1654-1733).

BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

Acts of the Privy Council of England, 1615-1616. *Times*, n° 1255.

Adams (Ephraim Douglas). Great Britain and the american civil war. *Am. H. R.*, XXXI, 154.

Akagi (Roy Hidemichi). The town proprietors of the New England colonies, 1620-1770. *Am. H. R.*, XXXI, 148.

Almedingen (Miss *Edith M.*). The english pope Adrian IV. *Q. R.*, 1926, 216 (mauvais livre sur un beau sujet).

Annual reports of the American historical association, 1915-1922. *H.*, X, 351.

Auerbach (B.). L'Autriche et la Hongrie pendant la guerre. *R. P.*, 1926, n° 4.

Augustin (saint). Confessions ; texte établi et traduit par *P. de Labriolle*, I. *J. S.*, 1926, n° 1 (texte bien établi ; traduction remarquable d' « un des plus beaux livres qui existent, et l'un des plus originaux »).

Azan (colonel *Paul*). L'émir Abd-el-Kader, 1808-1883. *R. H. col.*, 1925, 619 (Aug. Bernard : un des livres les plus importants qui aient paru dans ces dernières années sur l'histoire de l'Algérie).

Bacon (Benjamin Wisner). The gospel of Mark. *Times*, n° 1252 (l'évangile selon Marc n'a pas été écrit par Marc ; il représente l'histoire telle que Marc l'a prêchée).

Baikie (James). Egyptian papyri and papyrus hunting. *Times*, 1925, II, 847 (très intéressant).

Baldensperger (Fernand). Le mouvement des idées dans l'émigration française, 1789-1815. *A. R.*, 1926, 83 (Mathiez : « Je connais peu de livres qui excitent autant à penser »).

Ballesteros (Rafael). Curso de historia de España, 3e édit. *Pol.*, 1925, 288 (excellent manuel).

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

A. R. = Annales révolutionnaires. — *Am. H. R.* = American historical Review. — *An. Bret.* = Annales de Bretagne. — *An. R. fr.* = Annales historiques de la Révolution française. — *Bull. E. O.* = Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient. — *B. prot.* = Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme. — *Cor.* = Correspondant. — *E. H. R.* = English historical Review. — *H.* = History. — *J. S.* = *Journal des Savants*. — *Pol.* = Polybiblion. — *Q. R.* = Quarterly Review. — *R. A.* = Revue archéologique. — *Rév. 48.* = Révolution de 1848. — *R. chr.* = Revue chrétienne. — *R. d. M.* = Revue des Deux Mondes. — *R. ét. arm.* = Revue des études arméniennes. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. fr.* = La Révolution française. — *R. H. col.* = Revue de l'histoire des colonies françaises. — *R. H. dipl.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. H. dr.* = Revue d'histoire du droit. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *R. Saint.* = Revue de Saintonge et d'Aunis. — *Scot. H.* = Scottish historical Review. — *Times.* = Supplément littéraire du *Times*.

Digitized by Google

Bardy (Gustave). Paul de Samosate. *R. Q. H.*, 1926, 229 (remarquable étude critique sur un auteur dont il ne reste pas une ligne et sur la doctrine duquel on n'a que des documents épars).

Barton (Sir *Dunbar Plunket*). Bernadotte, prince and king, 1810-1844. *Times*, 1925, II, 873 (réhabilite la mémoire de Bernadotte).

Baumstark (A.). Geschichte der syrischen Literatur. *J. S.*, 1925, juillet.

Bayard (chanoine). Correspondance de saint Cyprien. *R. A.*, 1925, 336 (bonne édition).

Bégule (Lucien). Antiquités et richesses d'art du département du Rhône. *Times*, n° 1252.

Bell (Alexander). Le lai d'Haveloc and Gaimar's Haveloc episode. *Times*, n° 1255.

Béraud (Henri). Ce que j'ai vu à Moscou. *M. Fr.*, CLXXXV, 532 (un des documents les plus remarquables qu'on ait publiés sur la Russie soviétique).

Bertrand (Louis). Louis XIV. *R. chr.*, 1925, 65 (critique serrée du livre par Rod. Reuss).

Beyens (baron). Le Second Empire vu par un diplomate belge. *R. H. dipl.*, 1926, 95.

Bidwell (Percy Wells) et *Falconer (John I.)*. History of agriculture in the Northern United States, 1620-1860. *Am. H. R.*, XXXI, 329.

Binkley (William Campbell). The expansionist movement in Texas, 1836-1850. *R. C.*, novembre 1925.

Bolland (W. C.). Year-books of Edward II, t. XVII, 1314-1315. *E. H. R.*, 1926, 122.

Bonoaiuti (Ernesto). Manuele introduttivo alla storia del Cristianesimo. *M. Fr.*, CLXXXV, 738.

Borel (Tony). L'abbé de Watteville, conseiller au Parlement de Dôle, et sa mission en Suisse. *Pol.*, 1926, 38.

Bouglé (C.). L'œuvre d'Henri de Saint-Simon ; textes choisis. *R. C.*, 1925, 15 octobre.

Boulenger (Marcel). Le duc de Morny, prince français. *R. d. M.*, 1926, 1er janvier ; *R. P.*, 1926, 15 février.

Bréhier (Louis). L'art byzantin. *J. S.*, 1925, juillet.

Brett (Henry). White wings. Fifty years of sail in the New-Zealands trade, 1850-1900. *Times*, n° 1252.

Brianchaninov (N.). La tragédie moscovite. *Pol.*, 1926, 49 (essai de psychologie collective).

Briend (Auguste). Les juridictions consulaires en Bretagne avant la Révolution. *An. Bret.*, 1926, 187.

Brou (A.). Le XVIIIe siècle littéraire. *R. C.*, 1926, n° 1 (publié avec l'autorisation de l'archevêque de Paris).

Brousseau (Georges). Souvenirs de la mission Savorgnan de Brazza. *R. H. col.*, 1925, 624.

Brusendorff (Aage). The Chaucer tradition. *Times*, n° 1252 (beaucoup de nouveau sur Chaucer, sa vie et son œuvre).

Buchan (James Walter). History of Peblesshire. II. *Times*, 1925, II, 846.

Buchanan (Sir *George*). Mémoires, 1910-1917 ; trad. par *M. Thiébaut*. *R. H. dipl.*, 1926, 98.

Butler (dom *Cuthbert*). The life and times of bishop Ullathorne, 1806-1889. *Times*, n° 1255 (imposant recueil de documents).

— *(William F. T.)*. Gleanings from irish history. *Times*, 1925, II, 84 (revient sur l'histoire des confiscations au XVIe et au XVIIe siècle).

Cabanès (Dr) et *Nass (L.)*. La névrose révolutionnaire. *A. R.*, 1926, 86 (beaucoup de détails bien présentés, mais les grandes figures révolutionnaires ne sont souvent que des caricatures grossières).

Cadoux (C. J.). The early Church and the world. *Times*, n° 1253 (beaucoup d'érudition).

Calendar of Persian correspondence. IV : 1772-1775. *Times*, n° 1253 (contient la correspondance diplomatique de Warren Hastings ; mais l'exécution est très défectueuse).

Calvi (Gerolamo). I manoscritti di Leonardo da Vinci, dal ponto di vista cronologico, storico e biografico. *J. S.*, 1926, n° 1.

Cambó (Francesco). Autour du fascisme italien. *Times*, n° 1256.

Capart (Jean) et *Werbrouck (Marcelle)*. Thèbes, la gloire d'un grand passé. *R. C.*, 1926, n° 2 (il s'agit de la Thèbes des Pharaons).

Cardinali (Giuseppe). Dizionario epigrafico di antichità romana. IV, 1. *R. C.*, novembre 1925 (Cardinali reprend l'œuvre de Ruggiero, dans le même esprit et avec une égale érudition).

Cartailhac (Émile). Dictionnaire archéolo-

Digitized by Google

gique de la Gaule. *An. Bret.*, 1926, 208 (les fascicules 2-6 du tome II et dernier ont été publiés de 1919 à 1922 ; mais le dépouillement s'arrête à l'année 1875).

Casas (Enrique). La covada y el origen del totemismo. *Pol.*, 1926, 27 (intéressant, non convaincant).

Cavaignac (E.). Population et capital dans le monde méditerranéen antique. *J. S.*, 1925, septembre (beaucoup trop d'hypothèses).

Cecil (Lady *Gwendolen*). Life of Robert, marquis of Salisbury, 1830-1880. *Am. H. R.*, XXXI, 134 (important pour l'histoire de la politique britannique).

Chabaut (H.). Avignon et le Comtat à la veille de la Révolution française. *R. fr.*, 1925, 374.

Chancellor (E. Beresford). The lives of the rakes. Vol. VI : The Regency rakes. *Times*, n° 1251 (c'est des roués de la Régence anglaise, de George IV, que traite ce volume).

Channing (Edward). A history of the United states. VI : The war for Southern independence. *Am. H. R.*, XXXI, 151.

Chénon (Émile). Les démembrements de la propriété foncière en France avant et après la Révolution. *R. H. dr.*, 1925, 672.

Chérel (Albert). La famille française ; pages choisies de nos bons écrivains, 803-1924. II. *Pol.*, 1925, 280.

Cheshire (G. C.). The modern law of real property. *Times*, n° 1250.

Childe-Pemberton (William S.). The earl bishop. *E. H. R.*, 1926, 135 (curieux portrait de Frederick Hervey, évêque de Derry, qui recueillit par héritage le titre de comte de Bristol en 1779 ; ses lettres sont un intéressant témoignage de sa tolérance en faveur des catholiques).

Chirol (Sir *Valentine*). India. *Times*, n° 1256 (remarquable exposé de la situation actuelle de l'Inde).

Clarke (W. K. L.). The ascetic works of saint Basil. *Times*, n° 1254.

Clausing (Roth). The roman colonate ; the theories of its origin. *Am. H. R.*, XXXI, 304 (sans valeur originale).

Codes de la Russie soviétique. *M. Fr.*, CLXXXV, 513.

Collard (Paul). Cambodge et Cambodgiens. *R. Q. H.*, 1926, 222 (bel ouvrage de vulgarisation).

Collinet (P.). Histoire de l'école de droit de Beyrouth. *R. C.*, 1926, n° 1 (t. II des Études sur le droit de Justinien).

Columbus (Christophorus). The journal of his first voyage to America. *Times*, 1925, II, 842.

Combet (Joseph). La Révolution à Nice. *R. fr.*, 1925, 369.

Copin-Albancelli. La guerre occulte : les Sociétés secrètes contre les Nations. *Pol.*, 1926, 55 (utile à consulter sur le problème maçonnique).

Costopoulo (Stavro). L'empire d'Orient ; aspects économiques et sociaux de la question d'Orient. *H.*, X, 357 (exagère l'influence des causes économiques sur la création des nationalités dans le Proche-Orient).

Coulange (Louis). La Vierge Marie. *Pol.*, 1926, 23 (expose, avec un rare accent d'impiété, les conceptions du rationalisme contre la virginité de la mère du Christ). *R. C.*, 1925, n°s 23-24 (Loisy : livre bien construit, très érudit, mais d'une ironie trop dure).

Coulton (G. C.). The medieval village. *Times* n° 1253 (grande érudition ; mais l'auteur est radicalement hostile au moyen âge, qu'il représente comme réfractaire à l'idée du progrès).

Coupland (R.). The Quebec act. *Times*, n° 1250 (l'acte de 1774 a préparé la politique libérale inaugurée par la Grande-Bretagne dans ses rapports avec les colonies) ; *E. H. R.*, 1926, 137 (montre que les Canadiens n'étaient pas un peuple belliqueux ; le service militaire, qui leur était imposé par le régime royal et seigneurial, leur était une lourde charge dont ils furent heureux d'être délivrés).

Cunat (Ch.). Histoire de Robert Surcouf, capitaine de corsaire. *An. Bret.*, 1926, 189 (réédition revue et annotée par *Jacques Surcouf* de l'ouvrage paru en 1844 ; pas de bibliographie ; aucune référence).

Curzon of Kedleston (marquis). Bodiam Castle, Sussex. *Times*, n° 1256 (le château de Bodiam a été construit par Edward Dalyngrigge, probablement sur le modèle du Villandraut bordelais, vers 1386).

Dalton (O. M.). East christian art ; a survey of the monuments. *Times*, n° 1253.

Dawson (William Harbutt). South Africa ; people, places and problems. *Times*, n° 1255 (important pour tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'Afrique du Sud).

Declareuil (J.). Histoire générale du droit français. *R. H. dr.*, 1925, 644.

Digitized by Google

Delamain (Robert). Jarnac à travers les âges. *R. Saint.*, 1925, 331 (Ch. Dangibaud ajoute des faits nouveaux assaisonnés de critiques) ; *R. P.* 1er janvier 1926 (on y raconte à nouveau l'affaire du « coup de Jarnac »). *R. fr.*, 1925, 376.

Delehaye (le P. *H.*). Les saints stylites. *R. C.*, 1926, n° 1.

Delteil (Joseph). Jeanne d'Arc. *Cor.*, 1926, 10 janvier (nouvelle édition expurgée ; ce n'est pas une œuvre d'histoire).

Delvert (Charles). Le port d'Alger. *M. de Fr.*, 1926, 211.

Dennett (Tyler). Roosevelt and the Russo-japanese war. *Am. H. R.*, XXXI, 156 (étude critique sur la politique américaine en 1902-1905, surtout à l'aide des papiers de Roosevelt).

De Roo (Mgr *Peter*). Material for a history of Pope Alexander VI, his relatives and his times. *Am. H. R.*, XXXI, 117 (imposant recueil de textes destinés, dans l'esprit de l'auteur, à modifier l'opinion commune sur ce pape).

Des Marez (G.). Note sur la ministérialité en Belgique. *R. H. dr.*, 1925, 662.

— Le droit d'Uccle. *R. H. dr.*, 1925, 664.

Dodwell (K.). A sketch of the history of India, 1858-1918. *H.*, X, 354 (excellent exposé du développement de la législation dans l'Inde).

Donini (Ambrogio). Ipollito di Roma. *M. Fr.*, CLXXXV, 740.

Dopsch (Alfons). Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europæischen Kulturentwickelung, von der Zeit von Cæsar bis auf Karl den Grossen. *R. H. dr.*, 1925, 652.

Draguet (René). Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ. *R. Q. H.*, 1926, 228 (thèse remarquable où l'auteur utilise de nombreux fragments, retrouvés par lui, des œuvres de Julien).

Driault (Édouard) et *Lhéritier (Michel).* Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours. *R. P.*, 1er janvier 1926 ; *E. H. R.*, 1926, 139 (observations à retenir de William Miller).

Driver (G. R.) et *Hodgson (L.).* Nestorius ; the Bazaar of Heracleides newly translated, *Times*, 1925, II, 876 (bonne et utile traduction).

Dubreuil (Léon). François Rever, 1753-1828, curé de Conteville, député à l'Assemblée législative, commissaire du Directoire exécutif. *R. Q. H.*, 1926, 244 (biographie consciencieuse et approfondie).

Dufour (Théodore). Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau. *R. C.*, novembre 1925.

Dufour (Théodore) et *Plan (Pierre-Paul).* Correspondance générale de J.-J. Rousseau, t. III. *R. C.*, novembre 1925.

Dunlop (James E.). The office of the Grand Chamberlain in the later roman and byzantine empires. *Am. H. R.*, XXXI, 160.

Dupin (Pierre et *Paul).* Dom Jean de Watteville, abbé de Baume, maître des requêtes au souverain Parlement de Dôle. *Pol.*, 1926, 38.

Durham (Miss *M. E.*). The Serajevo crime. *Times*, 1925, II, 843 (l'auteur, qui connaît bien la Serbie, a utilisé de nombreux documents de source serbe).

Dutcher (G. M.). The political awakening of the East. *H.*, X, 354 (fait trop vite).

Evans (Joan). Life in medieval France. *J. S.*, 1926, n° 1 (absence de références et de méthode ; illustration excellente).

Falloux (comte *de*). Mémoires d'un royaliste. *M. de Fr.*, 1926, 181 ; *R. H. dipl.*, 1926, 91.

Faris (John T.). When America was young. *Times*, 1925, II, 850 (beaucoup de faits tirés de vieux journaux, mémoires, correspondances, etc.).

Faye (E. de). Gnostiques et gnosticisme ; étude critique des documents du gnosticisme chrétien aux IIe et IIIe siècles. *R. C.*, novembre 1925.

— Origène ; sa vie, son œuvre, sa pensée, t. I. *J. S.*, 1925, 241.

Fliche (Augustin). La Réforme grégorienne, t. I : La formation des idées grégoriennes. *J. S.*, 1926, n° 1 (ouvrage de haute valeur).

Foord (Edward). The last age of roman Britain. *Q. R.*, 1926, 212 (sur le départ des légions romaines que l'auteur place près d'un siècle après la date traditionnelle de 410) ; *H.*, X, 327 (essaie de prouver à l'aide des monnaies que le départ eut lieu en 440 ; sa démonstration, très érudite, est fondée sur des conjectures) ; *E. H. R.*, 1926, 113 (cette étude se recommande à l'attention des numismates).

Fournier (Joseph). Un organe administratif à la fin de l'Ancien régime : l'inspection du commerce de Marseille, du Levant et de Barbarie, 1662-1670. *R. H. col.*, 1925, 626.

Fox (Dixon R.). Herbert Levi Osgood. *E. H. R.*, 1926, 132 (biographie de l'éminent

Digitized by Google

historien et détails sur son mode de travail).

Friedrich (J.). Aus dem hethisschen Schriftum. I : Der alte Orient. *R. C.*, 1925, n° 23-24.

Frondeville (Henri de). Un prélat normand, évangélisateur et précurseur de l'influence française en Extrême-Orient : Pierre Lambert de La Motte, évêque de Béryte, 1624-1696. *R. Q. H.*, 1926, 227.

Frothingham (Thomas G.). The naval history of the world war ; the stress of the sea power, 1915-1916. *Am. H. R.*, XXXI, 138 (très important).

Gain (André). Liste des émigrés, déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle. I. *A. R.*, 1926, 84.

Garner (James Wilford). Recent developments in international law. *Am. H. R.*, XXXI, 143.

Glotz (G.) et *Cohen (R.)*. Histoire grecque. I, 1. *R. C.*, 1925, 15 octobre.

Gautherot (Gustave). Un gentilhomme de grand chemin : le maréchal de Bourmont, 1773-1846. *Times*, n° 1253 (on a utilisé une masse considérable de documents tirés des archives de la famille).

Génestal (R.). Le « Privilegium fori » en France, du décret de Gratien à la fin du XIV^e^ siècle. *R. H. dr.*, 1925, 676.

Ghellinck (J. dé). Pour l'histoire du mot « Sacramentum ». I : Les Antinicéens. *J. S.*, 1925, septembre (enquête minutieuse où sont relevés tous les passages des auteurs antérieurs à 325 concernant cette expression).

Gillet (James B.). Six years with the Texas rangers, 1875-1881. *Times*, n° 1255.

Girard (René). L'abbé Terray et la liberté du commerce des grains, 1769-1774. *An. Bret.*, 1926, 191 (beaucoup de recherches guidées par un remarquable esprit critique).

Girault (abbé *Charles*). Le statut légal des églises, 1794-1802, dans le département de la Sarthe. *R. fr.*, 1925, 378 (Aulard : clair, intéressant, très probe).

Gobert (A.). L'opposition des assemblées pendant le Consulat, 1800-1804. *R. C.*, 1926, n° 2.

Glorieux (abbé *P.*). La littérature quodlibétique de 1260 à 1320. *E. H. R.*, 1926, 120.

Goguel (Maurice). Les épîtres pauliniennes. *R. A.*, 1925, 335 (S. Reinach : t. I d'un grand ouvrage qui en rendra beaucoup d'autres inutiles).

Gonnard (René). Histoire des doctrines de la population. *An. Bret.*, 1926, 193.

Gooch (G. P.). Germany. *H.*, X, 360 (grande érudition ; mais l'auteur accorde trop d'importance aux livres, trop peu aux faits et aux forces politiques et économiques).

Goris (J.-A.). Étude sur les colonies marchandes méridionales : Portugais, Espagnols, Italiens, à Anvers, 1488-1567. *R. C.*, 1926, n° 2 (utilise beaucoup de documents, qui n'ont pas toujours été bien compris. Travail fait à la diable).

Gosse (Edmond). Tallemant des Réaux or the art of miniature biography. *R. C.*, 1926, n° 1.

Grandchamp (Pierre). Documents relatifs aux corsaires tunisiens, 1774-1824 ; suite : La France, 1611-1620. *R. H. col.*, 1925, 628.

Gras (Norman Scott Brien). A history of agriculture in Europe and America. *Am. H. R.*, XXXI, 299.

Green (Alice Stopford). History of the Irish state to 1014. *Scot. H.*, 1926, 152 (traite surtout de la vie sociale, des lois et de la civilisation).

Grenfell (field-marshall Lord). Memoirs. *Times*, 1925, II, 871 (ne présentent qu'un intérêt relatif).

Grenier (Albert). Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art. *Pol.*, 1926, 33 (livre très personnel et d'un puissant intérêt).

Grieser (Rudolf). Das Arelat in der europæischen Politik von der Mitte des 10. bis zum Ausgang des 14. Jahrh. *E. H. R.*, 1926, 146.

Grimaud (A.) et *Balmelle (M.)*. Précis d'histoire du Gévaudan. *J. S.*, 1925, juillet.

Gruchy, Marett et *Nicolle*. Cartulaire de Jersey, Guernesey et les autres îles normandes. *An. Bret.*, 1926, 188.

Guibert de Nogent. The autobiography ; translated by *C. C. Swinton Bland*. *Times*, n° 1255.

Guichen (vicomte *de*). Les grandes questions européennes et la diplomatie des Puissances sous la seconde République française. *R. H. dipl.*, 1926, 92.

Habloville (Claude d'). Grandes figures de l'Église contemporaine. *R. C.*, 1925, n^os^ 23-24 (Loisy : lecture édifiante pour les gens du monde. Il y est parlé de

Digitized by Google

Mgr Duchesne, de Mgr Baudrillart, de Mgr Ireland).

Hachette (Alfred). Napoléon. Le dossier de la journée du retour des cendres, décembre 1840. *Rév. 48*, 1925, 688.

Hambly (W. D.). The history of tatooing and its significance. *Times*, n° 1250 (le tatouage et autres modes employés par les primitifs pour se peindre le corps ou le décorer de cicatrices doivent avoir un caractère d'origine religieuse).

Hammersley (S.). Industrial leadership. *Times*, 1925, II, 841.

Hammond (J. L. et Barbara). The rise of modern industry. *Times*, 1925, II, 841.

Harispe (Pierre). Lamennais ; le drame de sa vie sacerdotale. *Pol.*, 1925, 282 (livre curieux et très personnel).

Harrison (Austin). Frederic Harrison ; thoughts and memories. *Times*, n° 1255.

Harvey (G. E.). History of Burma to the beginning of english conquest. *Times*, 1925, II, 843 (érudition de bon aloi).

Hatsouni (le P. *Vardan*). L'éducation chez les anciens Arméniens (en arménien). *R. Ét. arm.*, V, 172.

Headlam (A. C.). Jesus Christ in history and faith (conférences données à l'Université Harvard par l'évêque de Glocester). *Times*, 1925, II, 892.

Heckel (Johannes). Die evangelischen Dom- und Kollegialstifter Preussens. *R. H. dr.*, 1925, 687.

Hérissay (Jacques). Les prêtres pendant la Terreur. *Pol.*, 1925, 278.

Hervey (Lord *Francis*). The Pinchbeck register. *Times*, 1925, II, 845 (luxueuse édition du registre de l'abbaye de Saint-Edmunds).

Hesnard (O.). Les partis politiques en Allemagne. *Pol.*, 1926, 51 (fournit une évaluation précise des forces politiques qui s'entre-choquent en Allemagne).

Holdsworth (W. S.). A history of english law, vol. VII et VIII. *Times*, n° 1250.

Home (Gordon). Roman London ; with a chronology compiled by *Edward Foord*. *Times*, n° 1255 (excellent).

Homo (Léon). L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain. L'empire romain. *R. A.*, 1925, 326. *R. C.*, 1926, n° 2.

Horwill (Herbert W.). The usages of the american constitution. *Times*, 1925, II, 871.

Houtin (Albert). Une grande mystique : M^me^ Bruyère, abbesse de Solesmes, 1845-1909. *Pol.*, 1925, 283 (Yves de La Brière : œuvre d'apparente impartialité, qui a pour base un mémoire rédigé en 1891 pour le Saint-Office par dom Joseph Sauton ; mais une saine critique est loin d'établir l'authenticité des témoignages allégués).

Huart (Clément). La Perse antique et la civilisation iranienne. *Pol.*, 1926, 32 (très remarquable) ; *Am. H. R.*, XXXI, 301 (ouvrage admirable).

Hubert (Eugène). La mission et les papiers du nonce Zondadari, 1786-1787. *R. C.*, 1926, n° 2 (histoire d'un conflit entre le pape et les évêques belges au sujet de la suprématie pontificale).

Huc (R. P.). Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie, le Tibet et la Chine ; nouv. édit. par M. *d'Ardenne de Tizac*. *R. C.*, 1925, n^os^ 23-24.

Huizinga (J.). The waning of the Middle ages ; a study of the forms of life, thought and art in France and the Netherlands in the XIVth and XVth cent. *Am. H. R.*, XXXI, 11.

Hultzsch (E.). Corpus inscriptionum indicarum. I : Inscriptions of Asoka. *R. C.*, 1925, 15 octobre.

Hunter (George Leland). The practical book of tapestries. *Times*, n° 1256.

Inventory of the ancient monuments in Wales and Monmouthshire. VII : County of Pembroke. *Times*, n° 1253.

James (Montague Rhodes). A descriptive catalogue of the mss. in the library of St. Catharine's college, Cambridge. *Times*, n° 1255.

Jensen (Hans). Geschichte der Schrift. *Pol.*, 1926, 54 (nombreuses figures explicatives et tableaux permettant d'étudier le passage d'une écriture à une autre).

Jobbé-Duval (Émile). Les morts malfaisants. *J. S.*, 1925, juillet.

Jose (Arthur Wilberforce) et *Carter (Herbert James)*. The illustrated Australian encyclopædia, t. I. *Times*, 1925, II, 890 (œuvre d'un haut mérite, digne de l'Australie).

Jouin (Mgr). Le péril judéo-maçonnique : les actes de la Contre-Église : Juifs. *R. Q. H.*, 1926, 224.

Kalkoff (Paul). Die Kaiserwahl Friedrichs IV und Karls V, 27-28 Juni 1519. *Am. H. R.*, XXXI, 307.

— Huttens Vagantenzeit und Untergang. *Ibid.*, 123.

Digitized by Google

Kenneth (Austin). Bedouin justice ; laws and customs among the egyptian Bedouin. *Times*, n° 1255.

Kingsford (C. L.). Prejudice and promise in xvth. cent. England. *R. Q. H.*, 1926, 237 (six conférences sur autant de points de l'histoire du xv^e siècle).

Kleinclausz (A.). Lyon, des origines à nos jours. *Times*, n° 1252.

König (Erich). Konrad Peutinger's Briefwechsel. *Am. H. R.*, XXXI, 115.

Kennedy (W. P. M.). Elizabethan episcopal administration. *Am. H. R.*, XXXI, 310.

Kutrzeba (Stanislas). Histoire des institutions du droit public de l'ancienne Pologne (en polonais). *R. H. dr.*, 1925, 655.

Labriolle (P. de). Histoire de la littérature chrétienne, 2^e édit. *J. S.*, 1926, n° 1.

La Roncière (Charles de). La découverte de l'Afrique au moyen âge. Cartographes et explorateurs. *J. S.*, 1926, n° 1 (aussi attachant qu'instructif).

Larsen (Sofus). The discovery of North America twenty years before Columbus. *Am. H. R.*, XXXI, 357 (raconte la part prise par les Portugais aux expéditions envoyées par le roi Christian I^er de Danemark dans les régions arctiques).

Latreille (Camille). Les dernières années de Lamartine, 1852-1869. *R. C.*, 1925, 15 octobre.

Launay (Louis de). Les fumées de l'encens. Vieux sanctuaires et rites anciens. *Pol.*, 1926, 22.

Lee (John). An introduction to industrial administration. *Times*, 1925, II, 841.

Lenoir (Raymond). Condillac. *R. C.*, 1925, 15 octobre.

Li Kiai. Méthode d'architecture. *Bull. E. O.*, 1925, 213 (livre composé au xi^e siècle ; le texte chinois, qui vient d'être publié, est ici analysé en cinquante pages par P. Demiéville).

Liljegren (S. B.). James Harrington's Oceana ; edited with notes. *E. H. R.*, 1926, 131 (important pour l'histoire des théories politiques).

Lobredo y Carral (Luis). La Bibliotheca juris selectissima de B.-G. Struvius ; texto abreviado y notes. *R. H. dr.*, 1925, 696.

Lomier. Histoire des régiments de gardes d'honneur. *R. C.*, 1926, n° 1.

Longrigg (Stephen Hemsley). Four centuries of modern Iraq. *Times*, n° 1254.

Loserth (Johann). Huss und Wiclif, 2^e édit. *E. H. R.*, 1926, 123 (nouvelle édition qui ajoute beaucoup à la valeur de la première, parue en 1883).

Lovat (Lady). Life of Mère Marie-Eugénie Milleret de Brou, foundress of the Assumption nuns. *Times*, n° 1255.

Mackenzie (Kenneth D.). The confusion of the Churches ; a survey of the problem of reunion. *Times*, n° 1256.

Mackie (J. D.) et *Pryde (G. S.)*. The estate of the burgesses in Scots parliament. *E. H. R.*, 1926, 126 ; *H.*, X, 334.

Mackinnon (James). The constitutional history of Scotland. *H.*, X, 333.

Macler (Frédéric). Documents d'art arméniens. De arte illustrandi. *R. Ét. arm.*, V, 171 (bel ouvrage, consacré surtout à l'art de l'enluminure).

Mac Millan (William) et *Stewart (John A.)*. The story of the scottish flag. *Times*, n° 1252 (bien documenté et illustré).

Macquoid (Percy) et *Edwards (Ralph)*. The dictionary of english furniture. II. *Times*, 1925, II, 850.

Magne (Émile). Ninon de Lenclos ; nouv. édit. remaniée. *R. C.*, novembre 1925.

Mahaffy (R. P.). Calendar of State papers. Domestic series, of the reign of Queen Anne. II : 1703-1704. *H.*, X, 344.

Mallet (Sir *Charles Edward*). A history of the University of Oxford. *Am. R. H.*, XXXI, 109 (c'est le premier ouvrage de valeur qui contienne l'histoire complète de l'Université).

Malo (Henri). La grande guerre des corsaires et les derniers corsaires. Dunkerque, 1702-1815. *Pol.*, 1926, 39.

Manhart (George Boris). The English search for a northwest passage in the time of Queen Elizabeth. *Am. H. R.*, XXXI, 349.

Mann (Mgr *Horace K.*). The lives of the popes in the middle ages. vol. XIII. *Times*, n° 1254 (traite des années 1216-1241 ; expose d'une façon remarquable la lutte entre la Papauté et l'Empire).

Mansuy (H.). Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indochine. *Bull. É. O.*, 1925, 205.

— et *Fromaget (J.)*. Stations néolithiques de Hang-rao et de Khétong. *Ibid.*

Margueritte (Victor). Les criminels. *M. Fr.*, 1925, 785 (l'auteur veut prouver que les auteurs responsables de la Grande Guerre sont Poincaré, Viviani, Bienvenu-Martin, etc. ; mais il conclut que la culpabilité de

Digitized by Google

l'Autriche est accablante, et plus encore celle de l'Allemagne).

Maritain (Jacques). Jean-Jacques, ou le Saint de la Nature. *R. fr.*, 1925, 312.

Marquet de Vasselot (J.-J.). Bibliographie de l'orfèvrerie et de l'émaillerie françaises. *Pol.*, 1926, 59.

Marriot (J. A. R.). The eastern question, 3e édit. *H.*, X, 360.

Martin (Henri). Département de la Haute-Garonne. Documents relatifs à la vente des biens nationaux. District de Saint-Gaudens. *R. fr.*, 1925, 372.

— *(Marietta)*. Un aventurier intellectuel sous la Restauration et la monarchie de Juillet : le docteur Koreff, 1783-1851. *Pol.*, 1925, 282.

Mathis (Joseph). De regimine principum et de regimine Judæorum divi Thomae Aquinatis. *Pol.*, 1926, 22.

Matter (Paul). Cavour et l'unité italienne. *M. Fr.*, 1926, 184 ; *R. C.*, 1926, n° 2 (vaste construction historique, élégante et solide).

Maxwell (Constantia). A short history of Ireland. *H.*, X, 332.

Maynard (Louis). Les rues de Lyon. *Times*, n° 1252.

Mayo (Katherine). The isles of fear (l'auteur, après un long séjour aux Philippines, constate l'échec de la tentative faite pour introduire la démocratie en Asie). *Times*, 1925, II, 890.

Meillet (A.). Trois conférences sur les Gâthâ de l'Avesta. *Pol.*, 1926, 32 (les Gâthâ, pièces en strophes enchâssées dans l'Avesta, ne sont sans doute pas l'œuvre de Zoroastre, mais remontent néanmoins au VIe siècle av. J.-C. Elles font connaître la religion gâthique et ses tendances nettement morales).

— et *Cohen (Marcel)*. Les langues du monde *R. C.*, novembre 1925 (Ernault : « Donne une idée nette des traits qui les rapprochent ou qui les distinguent, et de leurs rapports historiques »). *J. S.*, 1926, n° 1.

Mélanges offerts à M. Gustave Schlumberger. *J. S.*, 1925, septembre.

Mermeix. La mort de Syveton. *Pol.*, 1925, 288.

Michoff (N. V.). Sources bibliographiques sur l'histoire de la Turquie et de la Bulgarie. *R. A.*, 1925, 337.

Mill (Anna J.). An inventory of the ms. records of the older royal burghs of Scotland. *E. H. R.*, 1926, 127.

Moberg (Axel). The book of the Himyarites (écrit jacobite retrouvé dans un ms. de 932, mais où se trouvent racontés des faits concernant les invasions Abyssiniennes en Arabie méridionale dans la première moitié du VIe siècle. Bonne et utile traduction). *R. C.*, nos 21-22, 1925.

Moffitt (L. W.). England on the eve of the industrial revolution. *Times*, 1925, II, 841.

Monti (Gennaro Maria). Cino da Pistoia giurista. *R. H. dr.*, 1925, 682.

Mooney (John). Eynhallow, the holy island of the Orkneys. *E. H. R.*, 1926, 155.

Morgan (Jacques de). La préhistoire orientale. *R. A.*, 1925, 320 (S. Reinach : ouvrage original, dont l'influence restera profonde) ; *R. Q. H.*, 1926, 148 (ouvrage d'un puissant intérêt).

Moris (Henri) et *Latouche (Robert)*. Inventaire sommaire des archives départementales des Alpes-Maritimes, série L, 1792-an VIII. *R. fr.*, 1925, 371.

Monteil (colonel *P.-L.*). Quelques feuillets d'histoire coloniale. Les rivalités internationales. *Pol.*, 1926, 46 (très intéressants souvenirs des années 1880 à 1900).

Mouton (Léo). Le duc d'Épernon. *Pol.*, 1926, 37 (abondante bibliographie et précieux documents d'archives).

Mowat (R. B.). The diplomatic relations of Great Britain and the United States. *Times*, n° 1252.

Mowinckel (Sigmund). Psalmenstudien. VI. *R. C.*, 1925, 15 octobre (Loisy : fin de ces remarquables études. Les psaumes sont avant tout des chants rituels, composés par des chantres récitateurs).

Muret (Maurice). Le crépuscule des nations blanches. *M. Fr.*, 1926, 273.

Murray (R. H.). The history of political science from Plato to the present. *Times*, n° 1255.

Nicolas II. Journal intime trad. par *A. Pierre. R. H. dipl.*, 1926, 97.

Nolhac (Pierre de). La création de Versailles et Versailles résidence de Louis XIV. *R. P.*, 1926, n° 2.

Norman (Philip). Occasional papers published for members of the Samuel Pepys club, vol. II. *Times*, n° 1250.

Obituaires de la province de Sens. IV : Diocèse de Meaux et de Troyes. *R. H. dr.*, 1925, 685.

O'Connor (Sir *James*). History of Ireland, 1798-1924. *Q. R.*, 1926, 93.

Digitized by Google

Olsen (Magnus). Norges indskrifter med de aeldre runer. III, 3. *R. C.*, 1925, 15 octobre.

Ortlieb (Ch.). Le régime du culte protestant en Alsace-Lorraine. *B. prot.*, 1925, 508.

Osgood (H. L.). The american colonies in the eighteenth century. *E. H. R.*, 1926, 132 (ouvrage d'une érudition considérable).

Pacheco (Eduardo Fernandez). La vida de nuestros antecessores paleoliticos segun los resultados de las excavaciones en la caverna de La Paloma. *J. S.*, 1925, 279.

Packard (Sydney R.). The judicial organisation of Normandy, 1189-1204. *R. H. dr.*, 1925, 695.

Pange (Jean de). Gœthe en Alsace. *R. C.*, 1926, n° 1.

Parès (A.-Jacques). Maximilien Robespierre citoyen de Toulon. *An. R. fr.*, 1925, 587.

Pasquet (D.). Histoire politique et sociale du peuple américain, t. I. *R. H. dr.*, 1925, 691.

Patte (E.). Notes sur le préhistorique indochinois. *Bull. E. O.*, 1925, 205.

Pearson (A. F. Scott). Thomas Cartwright and Elizabethan puritanism. *E. H. R.*, 1926, 127 (ajoute beaucoup à ce que l'on savait sur le règne d'Élisabeth).

Pernot (Hubert). Voyage en Turquie et en Grèce du R. P. Robert de Dreux, aumônier de l'ambassadeur de France, 1665-1669. *Times*, n° 1255.

Pérouse (Gabriel). Une ville morte de Savoie : Conflans. *Pol.*, 1926, 35 (Conflans, au confluent de l'Isère et de l'Arly ; précieuse bibliographie).

Pettengill (Ray W.). Letters from America, 1776-1779. Being letters of Brunswick, Hessian and Waldeck officers with the British armies. *Am. H. R.*, XXXI, 180.

Philadelpheus (Alex.). Les monuments d'Athènes. Guide archéologique, historique et artistique. *R. C.*, 1926, n° 1 (fourmille d'erreurs de toute sorte).

Philippon (Édouard). Les peuples primitifs de l'Europe méridionale. *R. Q. H.*, 1926, 233 (lacunes graves dans l'information ; mais sens linguistique remarquable ; ses travaux sur les Ibères et les Ligures resteront).

Piette (Maximin). La réaction Wesleyenne dans l'évolution protestante. *Am. H. R.*, XXXI, 315.

Pimodan (Gabriel de). La mère des Guises : Antoinette de Bourbon, 1494-1583. *R. H. dipl.*, 1926, 100 ; *H.*, X, 336.

Pinder (W.). Die deutsche Plastik des xv. Jahrh. *R. A.*, 1925, 332 (S. Reinach : très belles planches ; quelques idées originales).

Piquet (Victor). Le peuple marocain. Le bloc berbère. *M. Fr.*, 1926, 216.

Pirenne (Henri). Medieval cities, their origins and the revival of trade ; trad. pa. *F. D. Halsey*. *H.*, X, 330 (mauvaise traduction).

Pirou (Gaëtan). Les doctrines économiques en France depuis 1870. *M. Fr.*, CLXXXV, 467.

Plédy (Lucien). Brouage, ville forte du xvi[e] et du xvii[e] siècle. Marie de Mancini. *R. Saint.*, 1925, 337 (insuffisant et plein de fautes d'impression).

Plummer (Charles). Miscellanea hagiographica Hibernica. *E. H. R.*, 1926, 125.

Prestage (Edgar). The diplomatic relations of Portugal with France, England and Holland, 1640-1668. *Times*, n° 1252.

Prezzolini (Giuseppe). Le fascisme. *R. C.*, 1926, n° 1 (excellente et instructive traduction).

Prior (W. H.). Notes on the weights and measures of medieval England. *E. H. R.*, 1926, 145 (extrait du Bulletin Du Cange).

Putnam (Miss *B. H.*). Early treatises on the practice of the justices of the peace in the xvth and xvith cent. *H.*, X, 366.

Rabasa (Emilio). L'évolution historique du Mexique ; trad. par *C. Docteur*. *Pol.*, 1926, 45 (fournit les données essentielles sur la formation et les destinées du pays ; mais pas de bibliographie).

Raphael (Gaston). Krupp et Thyssen. *R. C.*, 1926, n° 1.

Read (Conyers). Mr. Secretary Walsingham and the policy of Queen Elizabeth. *Times*, n° 1251 (remarquable biographie en trois volumes par un ancien professeur à l'Université de Chicago, qui n'est pas toujours exactement renseigné sur les faits et les hommes d'Angleterre).

Reichwein (Adolf). China and Europe ; trad. par *J. C. Powell*. *Am. H. R.*, XXXI, 129 (de l'influence artistique exercée par la Chine sur l'Europe au xviii[e] siècle).

Rice (Stanley). The challenge of Asia. *Am, H. R.*, XXXI, 175.

Ristelhueber (René). Les traditions françaises au Liban. *R. C.*, 1926, n° 1.

Rodd (Sir *James Rennell*). Social and diplomatic memoirs, 1902-1919, t. III. *Times*,

Digitized by Google

1925, II, 845 (autobiographie ; quelques faits nouveaux sur les rapports de l'Angleterre avec l'Italie et les empires centraux au début de la Grande Guerre).

Rodkey (F. S.). The turco-egyptian question in the relations of England, France and Russia, 1832-1841. *H.*, X, 357.

Rogers (J. D.). A historical geography of Australasia. *H.*, X, 353.

Roheim (Géza). Australian totemism ; a psycho-analytic study in anthropology. *Times*, n° 1251.

Ronzy (Pierre). Papire Masson, 1544-1611. Bibliographie critique de ses œuvres. *Pol.*, 1926, 28.

Rose (J. Holland). A short life of William Pitt. *Times*, n° 1251.

Roussel (Pierre). Délos. *R. C.*, 1926, n° 2.

Rowland (Albert Lindsay). England and Turkey ; the rise of diplomatic and commercial relations. *Am. H. R.*, XXXI, 349.

Rudler (Gustave). Michelet historien de Jeanne d'Arc. T. I : La méthode. *An. R. fr.*, 1925, 594 (A. Mathiez : modèle de critique, dont les conclusions sont accablantes pour l'historien).

Sainsbury (Ethel B.). Calendar of the Court minutes etc. of the East India Company. VII : 1664-1667. *H.*, X, 343.

Saudek (Robert). The psychology of handwriting. *Times*, n° 1255.

Schilling (Otto). Die Staats-und Soziallehre des hl. Thomas v. Aq. *R. H. dr.*, 1925, 667 (traitant un sujet usé, l'auteur a su faire œuvre originale).

Schmidt (C.). Pistis Sophia. *R. C.*, novembre 1925 (utile traduction du texte copte d'un livre gnostique composé au IIIe siècle).

— *(K. D.)*. Studien zur Geschichte des Konzils von Trient. *R. C.*, novembre 1925 (Loisy : travail consciencieux et méthodique concernant la première période du concile de Trente, sous Paul III).

Schmitz (chanoine) et *Niewland* (dom *Norbert*). Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg, t. VIII. *R. P.*, 15 janvier 1926 (elle provoqua la mort de 2,812 victimes civiles innocentes et l'incendie de 6,937 maisons).

Sée (Henri). L'évolution commerciale et industrielle de la France sous l'Ancien régime. *R. H. dr.*, 1925, 693.

Seillière (Ernest). Alexandre Vinet, historien de la pensée française. *R. Q. H.*, 1926 155 (traite aussi d'Amiel).

— Les pangermanistes d'après guerre. *Pol.*, 1926, 50.

Serres (Jean). La politique turque en Afrique du Nord sous la monarchie de Juillet. *E. H. R.*, 1926, 141.

Shafaat Ahmed Khan. The East India trade in the XVIIth cent. *H.*, X, 342.

Shin-Lou-Ti. L'âme chinoise. *Pol.*, 1926, 53 (curieux et original ; l'auteur est en réalité un ancien missionnaire français, curé d'un village normand).

Siege (the) of Vienna by the Turks in 1683. *Times*, n° 1256 (c'est une traduction grecque d'un ouvrage italien publié l'année même du siège par Jérémie Caravelas, et trad. anglaise de cette trad., avec des notes et un glossaire, par F. H. Marshall. Très intéressant).

Sinaïski (J.). Chronologie et historiographie de Rome dans leurs rapports mutuels. *R. A.*, 1925, 327.

Singer (Charles). The evolution of anatomy. *Times*, n° 1256 (le même auteur a fait reproduire en fac-similé, avec une traduction anglaise et des notes, le « Fasciculo di Medicino » imprimé à Venise en 1493 ; recueil où figure l' « Anathomia » de Mondino).

Slawski (Dr *S.*). L'accès de la Pologne à la mer et les intérêts de la Prusse orientale. *R. H. dipl.*, 1926, 97.

Smith (J. M. Powis). The prophets and their times. *Am. H. R.*, XXXI, 104.

Smith (Theodore C.). The life and letters of James Abram Garfield. *Times*, n° 1253 (biographie bourrée de documents, dont beaucoup paraissent sans intérêt).

Soothill (W. E.). China and the West. *Times*, 1925, II, 872 (dissipe beaucoup de fausses idées qu'on se fait sur la Chine et ses rapports avec les peuples de l'Occident).

Soulange-Bodin (A.). A travers la Nouvelle Europe. Hier, aujourd'hui. *R. H. dipl.*, 1926, 89 (ouvrage très optimiste sur l'avenir des États nouveaux d'après guerre).

Spaulding (Oliver Lyman), *Nickerson (Hoffmann)*, *Wright (John Wornack)*. Warfare ; a study of military methods from the earliest times. *Am. H. R.*, XXXI, 102 (la partie consacrée à l'armée romaine est manquée).

Srbik (Heinrich Ritter von). Metternich. *Times*, n° 1254.

Stæhlin (Otto). Die altchristliche griechische

Digitized by Google

Literatur. *R. C.*, 1926, n° 1 (excellent ouvrage remis au point).

Steller's Journal of the sea voyage from Kamtchatka to America and return, 1741-1742. *Am. H. R.*, XXXI, 333.

Steuart (Miss *E. M.*). The annals of Quintus Ennius. *Times*, n° 1252 (bonne édition).

Stieve (Friedrich). Isvolsky and the world war; trad. par *E. W. Dickes*. *Times*, n° 1256 (tome V de la correspondance d'Isvolsky, 1911-1914, qui a paru par les soins du gouvernement allemand en quatre volumes; exposé historique d'après ces mêmes documents).

Stock (Leo F.). Proceedings and debates of the British parliaments respecting North America. I : 1542-1688. *H.*, X, 340 (travail considérable et qui dépasse même les limites de l'Amérique).

Streeter (B. H.). The four gospels. *R. C.*, 1925, 15 octobre (Loisy : grande et solide érudition).

Sweetman (Edward). Australian constitutional development. *Am. H. R.*, XXXI, 173 (étude impartiale et fondée sur un grand nombre de documents d'archives). *H.*, X, 353 (touffu et confus).

Tanner (J.-R.). Private correspondence and miscellaneous papers of Samuel Pepys, 1679-1703. *Times*, n° 1254 (importante addition aux papiers déjà connus de Pepys; les lettres sont pour la plupart postérieures à la Révolution).

Temperley (H.). The foreign policy of Canning, 1822-1827. *H.*, X, 349.

Thompson (Faith). The first century of Magna Carta; why it persisted as a document. *Am. H. R.*, XXXI, 162 (prouve la vitalité persistante de la législation contenue dans la Grande Charte).

— *(J.-M.)*. Lectures on modern history, 1494-1789. *Times*, n° 1254 (les principales de ces leçons traitent de Guillaume le Taciturne, de Henri IV et de Louis XIV).

Tramond (Joannès) et *Reussner (André)*. Éléments d'histoire maritime et coloniale, 1815-1914. *An. Bret.*, 1926, 192.

Vaissière (Pierre de). A Coblence, ou Les émigrés français, 1789-1792. *R. C.*, 1926, n° 1.

Van Doren (Rombaut). Étude sur l'influence musicale de l'abbaye de Saint-Gall, VIII^e-XI^e siècles. *E. H. R.*, 1926, 118.

Vaux de Folletier (Fr. Jourda de). Galiot de Genouillac, maître de l'artillerie de France, 1465-1546. *R. P.*, 1926, 1^er janvier.

Waliszewski (K.). Le règne d'Alexandre I^er. T. III : 1818-1825. *R. C.*, 1925, n^os 23-24.

Warren-Adams letters; being chiefly a correspondence among John Adams, Samuel Adams and James Warren, t. II : 1778-1814. *Am. H. R.*, XXXI, 334.

Webster (C. K.). The foreign policy of Castlereagh, 1815-1822. *H.*, X, 349.

Weill (Georges). Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle. *Pol.*, 1926, 55 (néglige de faire connaître le point de vue de la défense catholique); *Rév. 48*, 1925, 689.

Wells (H. G.). Esquisse de l'Histoire universelle. *An. R. fr.*, 1925, 589 (A. Mathiez : « fera beaucoup pour la culture des masses auxquelles l'ouvrage est destiné »).

Wilcken (Ulrich). Griechische Geschichte im Rahmen der Altertumsgeschichte. *Am. H. R.*, XXXI, 302 (modèle d'érudition et de méthode).

Williamson (J. A.). Europe overseas. *H.*, X, 339.

— *(R. W.)*. The social and political systems of Central Polynesia. *M. Fr.*, 1926, 213 (énorme monographie en trois volumes).

Wilson (Lilian M.). The roman toga. *R. A.*, 1925, 329; *J. S.*, 1925, 276.

Wood (G. Arnold). The discovery of Australia. *H.*, X, 354 (prendra rang parmi les classiques de l'histoire); *Am. R. H.*, XXXI, 172 (agréable et sérieuse érudition).

Woolner (A. C.). Asoka text and glossary. *R. C.*, 1925, 15 octobre.

Young (Arthur). A tour in Ireland; publ. par *Constantia Maxwell*. *Times*, 1925, II, 894.

Zereteli (Gregor) et *Krueger (O.)*. Papyri russischer und georgischer Sammlungen. *J. S.*, 1926, n° 1.

Zwehl (H. von). Erich von Falkenhayn, General der Infanterie. *Times*, n° 125 (biographie où sont utilisées les notes prises par Falkenhayn; elles jettent une nouvelle lumière sur la bataille de la Marne).

Zweibund und Dreibund, 1900-1904. *M. Fr.*, 1925, 781 (c'est le t. XVIII de la « Grosse Politik »).

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — Le 9 décembre 1925 est mort André Beaunier, romancier à qui l'on doit d'attachantes études historiques, notamment trois volumes pleins de documents en partie inédits sur Joseph Joubert et une étude sur la *Jeunesse de M^me^ de La Fayette* (1921), etc. Il était né à Évreux le 22 septembre 1869.

— M. Marcel Marion a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, le 30 janvier 1926, en remplacement d'Arthur Chuquet. — M. Henri Cochin a été élu, le 19 février, membre libre de l'Académie des inscriptions, en remplacement du comte Durrieu.

— M. Alfred Rebelliau a remplacé M. P. Imbart de La Tour, décédé, comme président du Conseil national français de l'Œuvre internationale de Louvain.

— L'Académie des beaux-arts a décidé de publier un *Bulletin semestriel*, qui paraîtra chez Maurice Rousseau, 33, rue de Châteaudun (prix de l'abonnement annuel : 20 fr. pour la France, 25 fr. pour l'Étranger). Le n° 1 (janvier-juin 1925) contient les deux articles suivants : 1° Ch.-M. Widor. Origine et fonctions de l'Académie des beaux-arts (depuis le milieu du XVII^e^ siècle) ; 2° Jacques Rouché. Documents sur l' « habit vert » (documents sur la forme et la décoration de l'habit officiel que devaient revêtir les académiciens de l'an IV à l'an X ; avec dessins).

— *Positions des thèses soutenues par les élèves de l'Ecole des chartes*, promotion de 1926 (Alph. Picard, 1926, 139 p.). — Paul Aimès. Prégent de Coëtivy, amiral de France, 1400?-1450. — Anne-Marie Aubert. Histoire et développement d'une abbaye cistercienne, Bellevaux en Franche-Comté, XII^e^-XVI^e^ siècle. — Lucie Champson-Mazauric. Histoire de l'abbaye bénédictine de Psalmodi, des origines à l'année 1099. — Gustave-Bernard Duhem. Catalogue des actes des comtes supérieurs et palatins de Bourgogne, d'Othon-Guillaume à Othon IV, 1004-1303. — François Eygun. Catalogue des sceaux du Poitou jusqu'en 1515. — Henri Forestier. Deux Bretons au service du roi de France, 1355-1420 : la vie politique de Philippe et de Charles de Savoisy. — B. de Gaiffier d'Hestroy. L'hagiographie dans le marquisat de Flandre et le duché de Basse-Lotharingie au XI^e^ siècle. — Jean Guilloud de Courville. Histoire de la formation et des institutions de la châtellenie de Roannais sous les comtes de Forez. — Pierre Héliot. Le château de Loches ; étude historique et archéologique. — R. Héron de Villefosse. Étude historique sur la communauté de la Grande-Boucherie de Paris au moyen âge. — André Lapeyre. Les clercs notaires et secrétaires du roi et la Grande Chancellerie sous Louis XI. — Jean Mallon. Un port normand au moyen âge. Honfleur du XIII^e^ siècle à la fin du XV^e^ siècle. — Marthe Marot. La chronique dite du doyen de Saint-Thiébaut de Metz, ou « Histoire de Metz véritable », 1231-1445. — Albert Mirot. Vie politique de Tanneguy du Chastel. — Suzanne Olivier. Étude sur le registre de Bertrand de Saint-Martin-des-Champs. — Charles Perrat. Les institutions municipales de Lyon à la fin du XV^e^ siècle, 1461-1495. — Louis de Rosambo. Pierre Pithou, 1539-1596. — Marguerite Verdot. Les États du Mâconnais

Digitized by Google

aux XIVe et XVe siècles. — A la suite des examens, le prix de thèse a été attribué à M. DE GAIFFIER D'HESTROY, classé premier ; le Conseil de perfectionnement a décidé, en outre, de recommander plus particulièrement à M. le ministre de l'Instruction publique les thèses de MM. PERRAT et EYGUN et de Mme MAROT.

— La librairie universitaire Jean Gamber, à Paris, vient de publier le tome Ier d'un nouvel ouvrage de notre éminent collaborateur N. IORGA. C'est un *Essai de synthèse de l'histoire de l'humanité*. Ce tome Ier est consacré à l'histoire ancienne (1 volume de 416 pages in-8°, 23 × 14 ; prix broché : 25 fr.).

— La librairie Félix Alcan a mis en vente un *Traité de cryptographie*, par MM. André LANGE et E.-A. SOUDART (in-8°, 380 p. ; prix : 35 fr.). Écrit spécialement pour les débutants, ce traité présente l'exposé des connaissances nécessaires pour arriver à déchiffrer les écritures secrètes. Une partie historique, accompagnée d'une bibliographie à jour, la première qui ait été faite dans ce genre, rendra aux érudits des services inappréciables. La plupart des ouvrages dont il est fait mention dans la bibliographie sont, en effet, à peu près introuvables. Un chapitre spécial, consacré aux inscriptions anciennes et aux symboles chrétiens, aidera à l'intelligence de certaines parties obscures de l'histoire de l'art. Un index alphabétique d'environ 800 noms facilite les recherches.

— Un *Catalogue général des Incunables*, établi sous la direction du prof. Konrad HÆBLER, paraîtra à la librairie Dorbon aîné en 12 vol. Prix de souscription : 720 fr. suisses ; chaque volume : 60 fr. suisses ou 250 fr. français à verser en souscrivant.

— Une Société bibliographique d'histoire de Normandie vient de se fonder à Caen. Elle publie un *Bulletin bibliographique et critique*, dont le premier numéro a paru en juin 1925.

Allemagne. — Parmi les créations de l'ordre intellectuel dues au gouvernement soviétique, l'une des plus curieuses, en même temps que des plus importantes, est l' « Institut Marx-Engels » de Moscou. Fondé il y a quatre ans, cet Institut, que dirige un érudit consommé, M. D. RJAZANOV, a pour objet de rassembler la documentation la plus étendue possible sur le mouvement prolétarien moderne et le développement de l'idéologie communiste et socialiste. Déjà des masses de pièces inédites, de journaux, de brochures, de livres ont été réunies. Pour la France, on envisage des investigations très poussées sur Gracchus Babeuf et le babouvisme, sur Blanqui et le blanquisme.

A l'Institut se rattachent deux publications. La première est celle des œuvres complètes de Marx et Engels (*Marx-Engels sämtliche Werke*). Cette édition comprendra quarante-deux volumes, groupés en quatre sections. Dès maintenant, on annonce l'apparition très prochaine des *Werke* de Marx et Engels jusqu'en mai 1845, de la *Deutsche Ideologie* de Marx-Engels, l'*Anti-Dühring* d'Engels et un premier groupe des lettres de Marx-Engels. A cette entreprise collaborent divers savants de mérite, dont le prof. Carl GRÜNBERG, qui dirigeait avant la guerre l'*Archiv für die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung*, et qui administre maintenant, à Francfort, l'*Institut für Sozialforschung*, le Dr Adolf BRAUN et l'ex-leader socialiste allemand Eduard BERNSTEIN.

De la même officine, sous la même direction de M. D. Rjazanov, sort un *Marx-Engels Archiv*, qui ne doit pas se confondre avec la publication russe paraissant

Digitized by Google

sous le même titre, mais qui a l'ambition d'étudier sous toutes ses manifestations l'histoire de la formation, du développement et de l'extension du marxisme. Le premier volume de cette publication, paru en octobre 1925, contient les travaux de MM. A. DEBORIN, *La dialectique de Kant;* C. GRÜNBERG, *Flora Tristan;* D. RJAZANOV, *La fondation de l'Association internationale des travailleurs;* des fragments d'œuvres ou de lettres de Marx et d'Engels, divers documents sur les relations de Marx et de Vera Zasulič, des comptes-rendus et des notes critiques, enfin une bibliographie des œuvres marxistes parues depuis la guerre.

Quant à l'*Institut für Sozialforschung*, il est l'émanation d'une société parmi les membres de laquelle il n'est pas sans intérêt de mentionner un grand nombre de grandes firmes industrielles et commerciales de la région rhénane. Il porte son attention sur tous les aspects, politiques, sociaux, économiques, des mouvements ouvriers et des réactions qui s'opposent à ces mouvements. — Georges BOURGIN.

— La librairie Engelhart, de Hanovre, publie sous le titre *Aus der Welt der Religion* une collection de recherches et de mémoires sur les religions.

Belgique. — M. Victor FRIS est mort à Bruxelles le 24 mai 1925, à l'âge de quarante-huit ans. Il avait acquis une connaissance incomparable de l'histoire de la Flandre, publié une bonne *Histoire de Gand*, suivie d'une bibliographie méthodique très détaillée. Il laisse en manuscrit une Histoire d'Ypres.

— Le 4 avril 1925, l'illustre linguiste danois Christophe Nyrop a été reçu officiellement membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises à Bruxelles. Dans le Bulletin de l'Académie (t. IV, n° 2, juin 1925), on lit avec un vif intérêt le discours de M. Georges DOUTREPONT et la réponse de M. NYROP. Dans l'allocution du récipiendaire, les historiens auront intérêt à lire ce qu'il dit des mots d'origine norroise ou scandinave qui ont passé en français.

— La Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique a décidé de publier le pontifical de l'église de Sens, reproduction intégrale en couleurs et or des 21 pages enluminées du manuscrit 9215 de la Bibliothèque royale de Belgique, avec une étude de M. Camille GASPAR, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique. Le prix de souscription a été fixé à 425 francs belges.

États-Unis. — La Dotation Carnegie pour la paix internationale a décidé de publier, sous la direction de M. James T. SHOTWELL, une Histoire économique et sociale de la Grande Guerre. Elle comprendra environ deux cents volumes publiés en une douzaine de pays et en six langues : anglais, allemand, français, italien, russe, scandinave, sans oublier le japonais et peut-être d'autres encore. Cette vaste entreprise est sous le contrôle de la « Yale University press ». Plusieurs volumes ont déjà paru ; nous mentionnerons seulement le *Manual of archive administration*, par Hilary JENKINSON ; les *British archives and the sources for the history of the World war*, par Hubert HALL ; la *Bibliographie générale de la guerre*, par Camille BLOCH ; l'*Activité législative et juridique allemande en Belgique pendant l'occupation de 1914 à 1918*, par Marcel VAUTHIER et Jacques PIRENNE.

— La bibliothèque Huntingdon de Californie a pu acheter les archives des ducs de Buckingham conservées à Stowe ; il s'y trouve un très grand nombre de chartes, dont un millier environ proviennent de la famille Grenville ; beaucoup ont encore leurs sceaux intacts. De même, la bibliothèque de l'Université de Chicago vient d'acquérir la collection des manuscrits de la famille Bacon, comprenant plusieurs milliers d'articles ; il s'y trouve un grand nombre de rôles de manoir et d'actes rela-

Digitized by Google

tifs à la propriété foncière depuis le XIIIe jusqu'au XVIIe siècle. Ces deux collections ne présentent pour les Américains aucun intérêt direct ; mais elles leur permettront de former chez eux des travailleurs exercés, capables d'entreprendre, dès leur arrivée en Europe, des recherches originales sur l'histoire et les institutions du moyen âge.

Grande-Bretagne. — Sir Paul VINOGRADOFF est mort le 18 décembre 1925. En route pour Rome, où il allait chercher un climat plus doux, il était venu à Paris pour recevoir à la Sorbonne le titre de docteur *honoris causa* de l'Université. Une légère bronchite l'empêcha de partir le jour indiqué ; cette affection, très bénigne au début, prit subitement une gravité telle qu'il fallut le conduire dans une maison de santé où, quelques heures après son arrivée, il rendit brusquement le dernier soupir. Il fut ainsi enlevé en pleine activité intellectuelle, préoccupé jusqu'au bout de ses travaux, de son enseignement, de ses élèves. Il laisse une œuvre considérable et inachevée, puisque son plus récent ouvrage, *Outlines of historical jurisprudence*, devait comprendre cinq volumes. Dans ces derniers temps, il avait cherché, par l'étude du droit canonique, à compléter ses notions sur les rapports des paysans de France et d'Angleterre avec l'Église sous le régime féodal. Cette mort est une perte irréparable pour l'histoire du droit anglais et des institutions primitives.

Ch. B.

— La *Cambridge history of the British Empire* projetée par la « Cambridge University Press » comprendra six volumes. Le tome I sera consacré à l'Ancien Empire depuis ses débuts au XVIe siècle jusqu'à 1783 ; le t. II à la formation du Nouvel Empire de 1783 à 1870 ; le t. III à la constitution du « modern Empire commonwealth », titre qu'on ne saurait traduire en français que par une périphrase ; le t. IV au « Dominion » du Canada et de Terre-Neuve ; le t. V au « Commonwealth » d'Australie et au « Dominion » de Nouvelle-Zélande ; le t. VI à l' Union » sud-africaine. On pense que le t. I pourra paraître en 1927, avec une introduction par Sir Charles Lucas, un des spécialistes les plus compétents sur l'histoire coloniale. — Quant à l'Inde, elle est traitée à part dans la *Cambridge history of India*, qui est en cours de publication.

— La revue technique britannique *Engineering* a consacré la plus grande partie de son numéro du 26 juin 1925 à la célébration du centenaire des chemins de fer. Des indications techniques, corroborées par des dessins et des photographies, donnent sa pleine valeur à cet article.

G. BN.

Judaïsme. — Sous le titre de *Kiriath Sepher*, la Bibliothèque de l'Université juive de Jérusalem publie une bibliographie trimestrielle des publications relatives à la littérature hébraïque et orientale, à l'histoire du Judaïsme et de la Palestine, etc.

ERRATUM DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON.

Page 165. Article sur le livre de Jules-L. Puech, il faut lire, entre parenthèses : thèse... sur une Péruvienne, ancêtre du féminisme, etc.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Abbott (W. C.). The expansion of Europe, 1415-1789, 271.

Abrantès (duchesse *d'*). Mémoires ; publ. par *Albert Meyrac*, t. II, 229.

Acts of the privy council in the reign of James I ; vol. II : 1615-1616, 291.

Ahmed-En-Naciri. Kitab El-Istiqça li Akhbar donal El-Maghrib El Aqça, 68.

Albertini. Découvertes faites à Cherchel, à Lambiridi, 56.

— L'orientation de l'archéologie nord-africaine, 56.

— L'Afrique romaine, 61.

Alcaïs (Abel). Napoléon et la religion, 229.

Allen (P. S.). Erasmus' services to learning, 114.

Allix (André). Les foires. Le trafic du Dauphiné à la fin du moyen âge, 125.

André (Louis). La mystérieuse baronne de Feuchères, 236.

Andrès (A.). Proyecto de una diplomática española en el siglo XVIII, 118.

Apulée. Apologie ; trad. par *P. Vallette*, 62.

Archives historiques du département de la Gironde, t. LV, 124.

Arnaud-Bouteloup (Jeanne). Le rôle politique de Marie-Antoinette, 205.

Ashbee. A bibliography of Tunisia to the end of 1888, 51.

Ashton (Thomas Southcliffe). Iron and steel in the industrial revolution, 293.

Aubry (Octave). Le roi perdu, 237.

Augustin (saint). Confessions ; édit. et trad. par *P. de Labriolle*, 63.

Aulard (Alphonse). Études et leçons sur la Révolution française, 201.

— Le christianisme et la Révolution française, 223.

— Recueil des actes du Comité de Salut public, t. XXVI, 199.

Aurès (P.). Voir *Hardy (G.)*.

Auriant. Sur la piste du mystérieux Boutin ; l'odyssée algérienne, 76.

Ausserer (O.) et *Girola (G.)*. I documenti Clesiani del Buon Consiglio, 296.

Azan (colonel *P.*). Le commandant Lamoricière lors du désastre de la Macta, 81.

— L'émir Abd-el-Kader, 1808-1883, 80.

— L'expédition de Fez, 70.

Babelon (Jean). Catalogue de la collection de Luynes. Monnaies grecques ; I : Italie et Sicile, 111.

Babonneix (docteur). Julie Bouchaud des Hérelles à Gand pendant les Cent-Jours, 233.

Bainville (Jacques). Le dix-huit Brumaire, 211.

Baldensperger (Fernand). Le mouvement des idées dans l'émigration française, 1789-1815, 212.

Ballu (A.). Rapport sur les travaux de fouilles et de restauration exécutés en 1919 par le service des monuments historiques, 56.

— Ruines de Djemila, 57.

Barbagallo (Corrado). Capitale e lavoro, 115.

Bardoux (J.). La vie d'un consul auprès de la Régence d'Alger, 76.

— *(Jacques)*. Lloyd George et la France, 246.

Bareilles (Bertrand). D'Athènes à Angora, 253.

Barnard (F.-P.). Edward IV's french expedition of 1475 ; the leaders and their badges, 291.

Barral (vicomte *de*). Souvenirs de guerre et de captivité d'un page de Napoléon, 1812-1815 ; publ. par *E. de Barral*, 230.

Barroux (Marius) et *Lemoine (Henri)*. État méthodique des documents antérieurs au mois de juin 1871 (Seine). État par séries des documents antérieurs au mois de juin 1871, 289.

Barthélemy (Joseph). Le gouvernement de la France, 247.

Barthez (docteur). La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz, 243.

Barthou (Louis). La bataille du Maroc, 71.

Bassanne (Marthe). Aurélie Tadjani, princesse des Sables, 84.

Basset (H.). Essai sur la littérature des Berbères, 89.

— Le culte des grottes au Maroc, 75.

— Les influences puniques chez les Berbères, 61.

— et *Lévi-Provençal*. Chella, nécropole mérinide, 60.

Baudens (docteur). Relation de l'expédition de Médéa en 1831 ; publ. par *V. Demontès*, 78.

Bayard (chanoine). Saint Cyprien ; correspondance, t. I, 62.

Bazin (René). Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite au Sahara, 83.

Digitized by Google

Becker (Otto). Das französisch-russische Bündniss, 282.
Bellessort (André). Essai sur Voltaire, 266.
Belloni (Georges). Le Comité de sûreté générale de la Convention nationale, 208.
Ben-Cheneb. Ad-Dahîrad As-Saniyya ; chronique anonyme des Mérinides, 65.
— La grande mosquée d'Alger, 49.
— et *Lévi-Provençal*. Essai sur le répertoire chronologique des éditions de Fès, 50.
Benoist (J.). Un consul de France au Maroc au XVIIe siècle. J.-B. Estelle et ses mémoires, 68.
Benussi (B.). Pola nelle sue istituzioni municipali, 296.
Bérard (Léon), Pour la réforme classique de l'enseignement secondaire, 245.
Bernard (Augustin). Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie, 84.
— Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de la Tunisie, 86.
— Le Maroc, 64.
Berth (Édouard). Guerre des États ou guerre des classes, 253.
Bertrand (Louis). Les villes d'or : Algérie et Tunisie romaines, 55.
Beyens (baron). Le Second Empire vu par un diplomate belge, 241.
Bigwood (G.). Les financiers d'Arras ; contribution à l'étude des origines du capitalisme moderne, 288.
Biron (dom *Réginald*). Précis de l'histoire religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas, 124.
Bismut (V.). Essai sur la dualité législative et judiciaire en Tunisie, 88.
Bizard (Dr *Léon*) et *Chapon (Jane)*. Histoire de la prison de Saint-Lazare, 289.
Bloch (Camille). Bibliographie méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre, 290.
Bodin (A.). La brève chronique du bey Hasan, 76.
— Notice historique sur les Arabes soumis aux Espagnols pendant leur occupation d'Oran, 76.
— *(M.)*.Note sur l'origine du nom de Mogatazes donné par les Espagnols à certains de leurs auxiliaires indigènes, 76.
Bordeaux (Henry). Portraits d'hommes, 244.
Bouissi (R.). Étude sur la colonisation capitaliste au Maroc, 75.
Boulay de La Meurthe (comte). Histoire du rétablissement du culte en France, 228.
Bourde de La Rogerie (H.). Le voyage de Mignot de Montigny en Bretagne, 1752, 122.
Bourdeault (A.). Autour d'Albert Le Grand et du dieu Volianus, 122.
Bourgin (G.). Les documents de l'Algérie aux Archives nationales, 48.
Bourgin (G.). Napoleon und seine Zeit, 228.
— et *Henriot (G.)*. Procès-verbaux de la Commune de 1871, t. I, 244.
Braibant. Inventaire des archives de l'amirauté d'Alger, 49.
Britsch (A.). Le maréchal Lyautey, 71.
Bugeaud (maréchal). Lettres inédites publ. par Mlle Féray-Bugeaud d'Isly, 1808-1849, 81, 238.
Bulletin d'Alger, 52.
Burnichon (le R. P. *Joseph*). La Compagnie de Jésus en France, 1814-1914, t. IV, 250.

Cagnat et *Merlin*. Atlas archéologique de la Tunisie, 59.
Caillat (J.). Le voyage d'Alphonse Daudet en Algérie, 1861-1862, 82.
Calendar of State papers. Colonial series : America and West Indies, 1711-1712 ; publ. par *Cecil Headlam*, 292.
Cambridge (the) ancient history ; t. III : the Assyrian empire, 279.
Cambridge (the) history of british foreign policy ; t. II et III : 1815-1919, 249.
Campardon. Stations préhistoriques à Guercif, 55.
— Notes archéologiques sur la région de Taza, 55.
Canal (H.). La littérature et la presse tunisiennes, 91.
Canterbury and York Society, 290.
Capitan. La préhistoire, 54.
Cappello (Félix-M.), S. J. Tractatus canonico-moralis de censuris, 113.
Carcopino (J.). L'inscription d'Aïn-el-Djemala, 62.
— Les « castella » de la plaine de Sétif, 63.
— Sur l'extension de la domination romaine dans le Sahara de Numidie, 63.
Cardailhac (X. de). La station néolithique de Bab-Merzouha, 55.
Carey (Mme *Agnès*). Empress Eugenie in exile, 243.
Carli (F.). L'équilibre des nations, 253.
Carrère (Jean). Le pape, 250.
Carton (docteur). Chronique d'archéologie barbaresque, 1919-1920, 55.
— Question de topographie carthaginoise, 55.
— Sur les fouilles de Bulla-Regia, 55.
Castries (lieutenant-colonel *H. de*). La conquête de Tombouctou, 1591, 68.
— Les sources inédites de l'histoire du Maroc, 50, 66.
Catalogue of scientific papers, 4e série, 109.
Cauvet (commandant). Les marabouts, 89.
Cazenave (J.). Hassan-Corso ; un Corse roi d'Alger, 76.
— Les présides espagnols d'Afrique au XVIIIe siècle, 76.

Digitized by Google

Cazenave (J.). P. Navarro, conquérant de Vélez, Oran, Bougie et Tripoli, 76.
Chabod (Federico). Del « Principe » di Niccolò Machiavelli, 280.
Champion (Pierre). Tanger, Fez, Meknès, 74.
Champlain (Samuel de). Works ; vol. II : 1608-1618, 113.
Chapon (Jane). Voir *Bizard* (Dr *Léon*).
Chapuisat (Édouard). Voir *Eynard.*
Charles (le R. P.). Les Jésuites dans les États barbaresques : Algérie-Maroc, 88.
Charles-Roux (François). L'Angleterre et l'expédition française en Égypte, 227.
Chatelain (Louis). Ce que nous savons sur les antiquités du Maroc, 58.
— Les fouilles de Volubilis, 58.
— Rapport sur les fouilles au Maroc, 58.
Chatinières (Dr *P.*). Dans le Grand Atlas marocain, 1912-1916, 71.
Churchill (Winston S.). La crise mondiale, 1911-1915 ; trad. par *Edmond Delage*, 251.
Claretie (Jules). Souvenirs du dîner Bixio, 245.
Clerget (Pierre). Les industries de la soie en France, 119.
Cochin (Augustin). La Révolution et la libre pensée, 200.
Cockenpot. Le traité Desmichels, 79.
Coffey (Diarmid). The cooperative movement in Jugoslavia, Rumania and North Italy, during and after the World war, 252.
Colin (Paul). Van Gogh, 130.
Collins (Ross William). Catholicism and the second french Republic, 1848-1852, 238.
Colonisation (la) en Algérie, 1830-1921, 83.
Combes de Patris (B.). En Rouergue, 125.
Combet (Joseph). La Révolution dans le comté de Nice et la principauté de Monaco, 1792-1800, 203.
Coste (le P.). Saint Vincent de Paul et la mission de Barbarie, 89.
*Cour (A.).*La dynastie marocaine des Beni Wattas, 1420-1554, 65.
— Médersa de Tlemcen, 49.
— Notes sur les chaires de langue arabe d'Alger, Constantine et Oran, 1832-1879, 83.
— Recherches sur l'état des confréries religieuses musulmanes, 84.
Cuq. La cité punique et le municipe de Volubilis, 58.

Dante e la Liguria, 128.
Dauphin (Marie). La conférence consultative tunisienne, 87.
Davies (R. Trevor). A sketch of the history of civilisation in medieval England, 290.
Déat (Marcel). Sociologie, 160.
Decourcelle (Jacques). La condition des Juifs de Nice aux XVIIe et XVIIIe siècles, 287.
Degoumois (Léon). L'Algérie d'Alphonse Daudet, 82.
Delabrousse (Lucien). Joseph Magnin et son temps, 1824-1910, t. II, 244.
Delafosse. Les relations du Maroc avec le Soudan, 68.
Delayen (G.). Les deux affaires du capitaine Doineau, 82.
Deloncle (P.). Le bombardement de Salé par Dubourdieu en 1851, 69.
Demontès (V.). Un essai de protectorat tunisien à Oran, 1831, 78.
— Voir *Baudens* (Dr).
Deny (J.). Les registres de solde des janissaires, 49.
Dermenghem (Émile). Joseph de Maistre mystique, 236.
Desjardins (Paul). Voir *Stewart (H. F.).*
Desroches. Le Maroc ; son passé, son présent, son avenir, 72.
Dessus-Lamare et *Marçais (G.).* Recherches d'archéologie musulmane, 59.
Dopsch (A.). Wirtschaftliche und soziale Grundlagen der europæischen Kulturentwickelung, 280.
Doumergue. Description de deux stations préhistoriques des environs de Karouba, 54.
Driault (Édouard) et *Lhéritier (Michel).* Histoire diplomatique de la Grèce, de 1821 à nos jours, 240.
Du Bled (Victor). La société française depuis cent ans, 245.
— Quelques salons du Second Empire, 240.
Duboscq (E.). Tipasa, guide pratique du touriste, 56.
Duchemin (Paul-Victor). Mademoiselle de Sombreuil, l'héroïne au verre de sang, 1767-1823, 209.
Dudon (Paul). Albéric de Blanche, 238.
Dugard. Le Maroc au lendemain de la guerre, 71.
Dumas (Antoine). Tableau synchronique d'histoire universelle, 278.
Duran-Angliviel. Ce que la Tunisie demande à la France, 87.
Du Taillis (J.). Le nouveau Maroc, 72.
Duvivier (Paul). L'exil de Cambacérès à Bruxelles, 234.

Emerton (Ephraïm). Humanism and tyranny ; studies in the italian trecento, 294.
Esquer. La prise d'Alger, 1830, 78, 236.
— Les archives algériennes et les sources de l'histoire de la conquête, 48.
— Les bibliothèques publiques en Algérie, 48.

Digitized by Google

Esquer. Voir *Rovigo* (duc *de*) et *Voirol.*
Estève (Edmond). Études de littérature préromantique, 232.
Etchegoyen (Gaston). L'amour divin ; essai sur les sources de sainte Thérèse, 116.
Études asiatiques, 284.
Eynard (Jean-Gabriel). Journal ; t. II : les Cent-Jours ; publ. par *Édouard Chapuisat*, 232.

Fabre (chanoine). Inscriptions des milliaires d'Aouzalel, 57.
Falloux (comte *de*). Mémoires d'un royaliste, 239.
Faucher (B.). Archives de Tarn-et-Garonne. Répertoire numérique de la série « État civil », 125.
Faucon (M.). Le livre d'or de l'Algérie, 51.
Fawtier (Robert). Hand-list of charters, deeds and similar documents in the possession of John Rylands library, 128.
Féray-Bugeaud d'Isly (M^lle^). Voir *Bugeaud.*
Ferriol (D^r^). Les ruines de Tinmel, 59.
Filippi (comte). Fragments historiques et statistiques sur la Régence de Tunis ; publ. par *Ch. Monchicourt*, 86.
Filon (Augustin). Souvenirs sur l'impératrice Eugénie, 243.
Flamand (G.-B.-M.). Gravures et inscriptions rupestres du Nord-Africain, 55.
Fleury (comte) et *Sonolet (Louis).* La société du Second Empire, t. IV, 242.
Florent-Matter. Les vrais criminels. Diplomatie et duplicité allemandes, 282.
Flottes (Pierre). Alfred de Vigny, 239.
Foord (Edward). Winchester and Salisbury, 127, 290.
— Voir *Home (Gordon).*
Fox (Paul). The Reformation in Poland, 98.
Frey (Max). Les transformations du vocabulaire français, 1789-1800, 203.
Fribourg (A.). L'Afrique latine : Maroc, Algérie, Tunisie, 90.
Fuller (Joseph V.). Bismarck's diplomacy at its zenith, 251.

Gabory (Émile). La Révolution et la Vendée, t. I : Les deux patries, 217.
Gain (André). Liste des émigrés, déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle, 216.
Gallotti (J.). Les artistes au Maroc, 60.
Gallouédec (L.). Le Maine, 124.
Gandolphe. Voir *Vicherat* (le P.).
Gardner (Samuel). A guide to the gothic architecture, 2^e^ édit., 128.
Garneau (François-Xavier). Histoire du Canada, 5^e^ édit. ; publ. par *Hector Garneau*, t. II, 268.
Gasser (D^r^ *J.*). Le rôle social de la France dans l'Afrique du Nord, 90.
Gautherot (G.). Le maréchal de Bourmont et l'amiral Duperré, 1830, 77.
Gautier (E.-F.). L'Algérie et la métropole, 83.
— Le Sahara, 54.
Gentile (Giovanni). Studi sul rinascimento, 108.
Geoffroy de Grandmaison (Charles). L'Espagne et Napoléon ; t. II : 1809-1818, 230.
George-Gaulis (Berthe). La France au Maroc ; l'œuvre du général Lyautey, 73.
German white book concerning the responsibility of the authors of the war, 252.
Gide (Charles). Effects of the war upon french economic life, 248.
Gilbert (Allan H.). Dante's conception of justice, 294.
Giles (H. A.). The travels of Fa-hien, 399-414, 286.
Giraud (Victor). Le christianisme de Chateaubriand, t. II, 233.
Girault (A.). Principes de législation coloniale ; 3^e^ partie : Algérie, Tunisie, Maroc, 91.
Girola (G.). Voir *Ausserer (C.).*
Giry (A.). Manuel de diplomatique, 287.
Godchot (colonel). Les Espagnols du marquis de La Romana, 1807-1808, 230.
Gonnard (René). Histoire des doctrines de la population, 115.
Gooch (G. P.) Franco-German relations, 1871-1914, 243.
— Germany, 103.
— History of modern Europe, 1878-1919, 249.
Goris (J.-A.). Étude sur les colonies marchandes méridionales à Anvers, 1488-1567, 95.
Gorse (abbé *M.*). L'abbé Joseph Roux, 251.
Goulven (J.). Traité d'économie et de législation marocaines, 73.
— *(T.).* Notes sur les origines des Israélites au Maroc, 68.
Goyau (Georges). Un grand missionnaire : le cardinal Lavigerie, 90.
— Les origines religieuses du Canada, 253.
Grandchamp (P.). Documents relatifs aux corsaires tunisiens, 777-1824, 86.
— La France en Tunisie, 85.
— La mission de Pléville Le Pelley à Tunis, 1793-1794, 86.
Grant (A. J.). The french monarchy, 1483-1789, 118.
Grasset (commandant *A.*). La guerre d'Espagne, 1807-1813, t. II, 230.
Grenier (Albert). Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art, 254.
Grosse Politik (die), 249.

Digitized by Google

Gsell (Stéphane). Atlas archéologique de l'Algérie, 51.
— Hérodote, 30.
— Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, 35, 60.
— Inscriptions latines de l'Algérie, 59.
— L'Algérie dans l'antiquité, 61.
— et *Joly*. Khamissa, Mdaourouch, Announa, 57.
Guedalla (Philip). Voir *Kerry* (comte *de*).
Gueydan (B.-E.). Les rois de la République, 245.
Guppy (Henry). Catalogue of an exhibition illustrating the history of the transmission of the Bible, 128.

Hall (Hubert). List and index of the publications of the R. histor. Society and of the Camden Society, 126.
Hamet (Ismaël). Histoire du Maghreb, 64.
Hannezo (lieutenant-colonel *G.*). Documents inédits concernant la Tunisie, 86.
Hanotaux (Gabriel). Le général Mangin, 120.
Hardy (G.). Vue générale sur l'histoire d'Afrique, 89.
— et *Aurès (P.)*. Les grandes époques de l'histoire du Maroc, 64.
Harris (Walter B.). Morocco that was, 69.
Haussonville (comte *d'*). Mme de Staël et M. Necker, 229.
Hauterive (Ernest d'). Napoléon III et le prince Napoléon, 243.
Hayem (Julien). Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France, 9e série, 122.
Headlam (Cecil). Voir Calendar of State papers.
Hearnshaw (F. J. C.). Social and political ideas of some great thinkers of the Renaissance and Reformation, 281.
Heckscher (Eli F.). The continental system, 229.
Heischmann (Eugen). Die Anfænge des stehenden Heeres in Œsterreich, 111.
Henriot (G.). Voir *Bourgin (G.)*.
Henri-Robert. Les grands procès de l'histoire, 3e série, 235.
Hérissay (Jacques). Les prêtres pendant la Terreur, 224.
Hesseling (D. C.) et *Pernot (H.)*. Chrestomathie néo-hellénique, 293.
Hewith (W. H.). Mungo Park, 293.
Hewlett (J. H.). Offa's dyke, 126.
Hölzle (Erwin). Die Idee einer altgermanischen Freiheit vor Montesquieu, 281.
Home (Beatrice). Westminster abbey, 128, 290.
— *(Gordon)* et *Foord (Edward)*. Bristol, Bath and Malmesbury, 128, 290.
Hontabat. Relacion de la consistencia de las plazas de Oran y Marzalquivir, 76.
Huguet (Edmond). Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle, 119.

Ibn-Khaldoun. Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, 51.
Inscriptions latines d'Algérie, 59.
Insh (George Pratt). Scottish colonial schemes, 1620-1686, 127.
Institut des hautes études marocaines, 53.
Inventario della raccolta donata da Achille Bertarelli al comune di Milano, 296.
Iorga (Nicolas). Correspondance diplomatique roumaine sous le roi Charles Ier, 1866-1880, 251.

Jacqueton. Chronique africaine, 52.
Jaffé (Grace-M.). Le mouvement ouvrier à Paris pendant la Révolution, 1789-1791, 222.
Joleaud. Éléments de paléontologie, 54.
Journal of the Commissioners for trade and plantations, vol. I-III : 1704-1718, 126.
— Vol. IV : 1718-1722, 292.
Judet (Ernest). Georges Louis, 247.
Julien (Ch.-A.). L'avenir d'Alger et l'opposition des libéraux et des économistes en 1830, 77.
— La concession de Thémistocle Lestiboudois, 82.
— La question d'Alger devant les Chambres sous la Restauration, 77, 236.
— La question d'Alger devant l'opinion, de 1827 à 1830, 52.
— L'opposition et la guerre d'Alger à la veille de la conquête, 77.

Kann (Reginald). Le protectorat marocain, 73.
Kawakami (K.). Le problème du Pacifique et la politique japonaise, 253.
Keiser (Ruth). Guizot als Historiker, 238.
Kerbiriou (abbé *Louis*). Jean-François de La Marche, évêque-comte de Léon, 1729-1806, 229.
Kerry (comte *de*). The first Napoleon, 231.
— et *Philip Guedalla*. The secret of the coup d'État, 240.
Klein (abbé *Félix*). Madeleine Sémer, 1874-1921, 244.
— *(H.)*. L'enseignement depuis la conquête ; les hôtes d'Alger depuis 1830, 81.
Klettler (Paul). Nordwesteuropas Verkher, Handel und Gewerbe im frühen Mittelalter, 93.
La Bédoyère (comte *de*) et *Maricourt* (baron *André de*). Georgine de Chastellux et Charles de La Bédoyère, 233.

Digitized by Google

Labriola (Arturo). Voltaire e la filosofia della liberazione, 267.
Labriolle (P. de). Voir *Augustin* (saint).
Labroue (Henri). Le Japon, 285.
Ladreit de Lacharrière (J.). Le rêve d'Abd-el-Kerim, 72.
— Romans africains, 91.
La Martinière (H. de). Souvenirs du Maroc, 69.
— *(J. de).* Le parlement de Bretagne sous les rois de France, 1491-1554, 121.
La Mazelière (marquis *de*). Le Japon ; histoire et civilisation, 285.
Lambeau (Lucien). La chapelle Saint-Denis, 121.
Lambelin (Roger). L'impérialisme d'Israël, 253.
La Nézière (J. de). Les monuments mauresques du Maroc, 59.
Langlois (Ch.-V.). La vie en France au moyen âge, 92.
— *(Marcel).* Pensées intimes du duc de Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne, ministre d'État, 264.
Lapradelle (A. de). Voir *Westlake (John).*
Larcher. Traité élémentaire de législation algérienne ; 3e édit. par *Rechenwald*, 84.
Larg (David Glass). Mme de Staël ; la vie dans l'œuvre, 1766-1800, 210.
Larroquette (Albert). Les landes de Gascogne et la forêt landaise, 289.
La Tour-du-Pin-Verclause (comte *de*). Notes et impressions, 1914-1919, 246.
Laval (de). Le baron François d'Yvoire, 244.
Le Bail (Albert). Le Finistère agricole, 124.
Leclercq (dom *H.*). Histoire de la Régence, 99.
Lefebvre (G.). Le commerce extérieur en l'an II, 119.
Lefèvre (Joseph). Étude sur le commerce de la Belgique avec l'Espagne au XVIIIe siècle, 112.
Le Gallo (Émile). Les Cent-Jours, 232.
Le Govec (Vincent). Les sabots à la guerre. Quand la Vendée résista, 1793, 218.
Le Harivel (Philippe). Nicolas de Bonneville, 232.
Lelarge (André). Paul-Louis Courier parisien, 234.
Lelj (Massimo). Discorsi scelti di Cavour, 295.
Lemasson (Auguste). Les paroisses et le clergé du diocèse actuel de Saint-Brieuc, 1789-1815, 225.
Lemoine (Henri). Voir *Barroux (Marius).*
Lenôtre (G.). Épisodes de la chouannerie bretonne. La Mirlitantouille, 220.
— L'affaire Perlet, 231.
— Martin le Visionnaire, 237.
Leroy (Olivier). Essai d'introduction critique à l'étude de l'économie primitive, 108.
Lespès. Alger, 84.
Lévi-Provençal. Extraits des historiens arabes du Maroc, 68.
— Les manuscrits arabes de Rabat, 50.
Lhéritier (Michel). La France depuis 1870, 247.
— Voir *Driault (Édouard).*
Ligne (princesse *de*). Souvenirs ; publ. par la princesse *Ch. de Ligne*, 237.
Loiseau (Charles). Politique romaine et sentiment français, 250.
Loliée (Frédéric). Les femmes du Second Empire, 242.
Lord (Robert Howard). Origins of the war of 1870, 242.
Lort de Sérignan (comte *de*). Le général Malet, 231.
Lowe (E. A.). Codices Lugdunenses antiquissimi ; le scriptorium de Lyon, 118.
Lucas-Dubreton (J.). Louis XVIII, 233.
— La princesse captive, 237.
Lyautey (Pierre). Le drame oriental, 247.

Mahon (major general *R. H.*). Life of the general James Murray, a builder of Canada, 269.
Maistre (Joseph de). Carnets ; publ. par le comte *Xavier de Maistre*, 236.
Maitrot. Les thermes de Socius, 56.
Malet (Albert). Nouvelle histoire universelle ; t. III-IV : 1789-1919, 248.
Malleray (Henri de). Les cinq Vendées, 217.
Marçais (G.). Les Arabes en Berbérie, du XIe au XIVe siècle, 51.
— Projet de recherches archéologiques relatives à la Berbérie au moyen âge, 59.
Marcellin (L.). Politique et politiciens d'avant-guerre, t. IV, 245.
Maréchal (Christian). La Mennais ; la dispute de l'Essai sur l'indifférence, 234.
Maricourt (baron *André de*). Voir *La Bédoyère* (comte *de*).
Marie-Amand de Saint-Joseph (le P.). Carmes et Carmélites martyrs de la Révolution, 225.
Marion (Marcel). Histoire financière de la France depuis 1715 ; IV : 1797-1818, 221.
Martin (A.-G.-P.). Quatre siècles d'histoire marocaine, 70.
— *(Gaston).* Carrier et sa mission à Nantes, 219.
— La politique nantaise des subsistances sous la Constituante et la Législative, 220.
Marty (P.). Une tentative de pénétration pacifique dans le Sud-Marocain en 1839, 69.

Digitized by Google

Massignon. Enquête sur les corporations musulmanes d'artisans et de commerçants au Maroc, 75.
Masson (P.). Marseille depuis 1789, 77.
Mathiez (Albert). Autour de Robespierre, 201.
— La Révolution française, t. II, 200.
Mazziotti (M.). Napoleone III e l'Italia, 296.
Medley (Dudley Julius). A student's Manual of english constitutional history, 6e édit., 127.
Meinecke (Friedrich). Die Idee der Staatsræson in der neueren Geschichte, 104.
Merlin (A.). Le forum de Thuburdo Majus, 56.
Meyrac (Albert). Voir *Abrantès*.
Michaux-Bellaire. Les confréries religieuses au Maroc, 75.
Michon (Georges). Essai sur l'histoire du parti feuillant. Adrien Duport, correspondance inédite de Barnave en 1792, 206.
Millet (R.). Les Almohades, 65.
Millot (H). Le comité permanent de Dijon, juillet 1789-février 1790, 205.
Miscellanea di storia italiana, t. I-II, 128.
Monceaux (Paul). Histoire littéraire de l'Afrique jusqu'à l'invasion arabe, t. V-VII, 63.
Monod (Gabriel). La vie et la pensée de Jules Michelet, 239.
Monchicourt (Ch.). Voir *Filippi* (comte).
Monuments Piot, 111.
Morère (P.-L.). Haussmann, sous-préfet de Saint-Girons, 1840-1841, 289.
Morini-Comby (J.). Les assignats. Révolution et inflation, 288.
Murray (Robert H.). The history of political science from Plato to the present, 278.

Navarre (Octave). Le théâtre grec, 110.
Neff (Emery). Carlyle and Mill, 243.
Nemours (colonel *Auguste*). Histoire militaire de la guerre d'indépendance de Saint-Domingue, t. I, 226.
Neue œsterreichische Biographie, t. II, 1re partie, 112.
Noailles (marquis *de*). Le comte Molé, 1781-1855; t. II-IV, 234.
Notice générale sur la Tunisie, 1881-1921, 87.

Odinot (capitaine). Relations du Maroc avec les Turcs, du XVIe au XIXe siècle, 68.
Ogawa (Gotaro). Expenditures of the Russo-japanese war, 252.
Origines (les) diplomatiques de la guerre de 1870-1871, t. XIV, 241.
Ormesson (Wladimir d'). Dans la nuit européenne, 253.
Ornstein (Mlle *B.*). Voir *Salluste*.
Ostwald (Dr *Paul*). Japans Entwickelung zur modernen Weltmacht, 285.

Pais (Ettore). Leçons sur les guerres puniques, 60.
Paléologue (Maurice). Talleyrand, Metternich, Chateaubriand, 235.
Pallary. Instructions pour les recherches préhistoriques dans le nord-ouest de l'Afrique, 53.
— Notes critiques de préhistoire nord-africaine, 54.
Pastor (Louis). Histoire des papes depuis la fin du moyen âge, t. XI; trad. par *Fred Poizat*, 261.
Pellerin (Ch.). La littérature nord-africaine, 91.
Pelliot (Paul). Henri Cordier, 1849-1925, 285.
Pendrel-Brodhurst (J.). Worcester, Malvern and Birmingham, 128, 290.
Pereyra (Carlos). L'œuvre de l'Espagne en Amérique, 283.
Périgny (de). Au Maroc, 74.
Pernot (H.). Voir *Hesseling (D. C.)*.
Pernot (Maurice). Le Saint-Siège, l'Église catholique et la politique mondiale, 114, 249.
Peyronnet (R.). Le problème nord-africain, t. I, 89.
Photiadès (Constantin). Marie Kalergis, 242.
Picard (Roger). Le docteur Ange Guépin, 1805-1873, 120.
Piou (Jacques). Le comte Albert de Mun, 244.
Pittard. Les races et l'histoire, 54.
Plantet (E.). Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la cour, 1577-1830, 49.
— La correspondance des deys d'Alger avec la cour de France, 1597-1833, 49.
Playfair. Bibliography of Algeria, 1541-1887, 51.
— Bibliography of Morocco, 51.
Poëte (Marcel). Paris, 120.
Poinssot (L.) et *Lantier (R.)*. Un sanctuaire de Tanit à Carthage, 61.
Poiron (M.). Mémoires concernant l'état présent du royaume de Tunis; publ. par *J. Serres*, 85.
Poniatowski (prince *Joseph*). Correspondance avec la France, 1807-1809; publ. par *Shalkowski*, 231.
Pour connaître Paris, 121.
Prati (Carlo). Papes et cardinaux dans la France moderne, 113.
Praviel (Armand). L'aventure de la duchesse de Berry, 237.

Digitized by Google

Pribram. Les traités politiques secrets de l'Autriche-Hongrie, 1879-1914, 251.
Przedziecki (comte *Renaud*). Varsovie, 129.
Pugh (Anne R.). Michelet and his ideas of social reform, 239.

Rabbe (P.-J.). Au Maroc, 72.
Rabeau (A.) et *Laurens (A.).* Les submersibles, 109.
Radet (Georges). Notes critiques sur l'histoire d'Alexandre, 111.
Rechenwald. Les assemblées élues du protectorat français en Tunisie, 88.
Renaissance (la) du Maroc, 1912-1922, 70.
Renard (Édouard). Louis Blanc, 238.
Renaud (Dr). La peste de 1799 et de 1818 au Maroc, 68.
Renouvin (Pierre). Les origines immédiates de la guerre, juin-août 1914, 246.
Reuss (Rodolphe). La grande fuite de 1793 et la situation politique du Bas-Rhin, 1794-1799, 217.
Reygasse. Nouvelles études de palethnologie maghrébine, 54.
Ribot (Alexandre). Lettres à un ami, 246.
Ricard (P.). Corpus des tapis marocains, 60.
— Pour comprendre l'art musulman dans l'Afrique du Nord et en Espagne, 60.
Rivière (P.-L.). Traités, codes et lois du Maroc, 74.
Rober-Raynaud. En marge du Livre jaune, 70.
— La Tunisie sans les Français, 87.
— Le nationalisme tunisien, 88.
Rodkey (Frederic Stanley). The turco-egyptian question in the relations of England, France and Russia, 1832-1841, 238.
Roger (R.). Le Maroc chez les auteurs anciens, 58.
Rood-Balek. La Tunisie après la guerre, 1919-1921, 88.
Rouard de Card. Le traité de Versailles et le protectorat de la France au Maroc, 71.
— Les accords secrets entre la France et l'Italie concernant le Maroc et la Libye, 70.
Rousiers (Paul de). Les grandes industries modernes ; III : Les industries textiles, 115.
Rovigo (duc *de*). Correspondance, 1832-1833 ; publ. par *Esquer*, 79.

Sabry. La genèse de l'esprit national égyptien, 253.
Saint-Simon. Mémoires, t. XXXVII, 119.
Salluste. Guerre de Jugurtha ; nouv. édit. par *B. Ornstein*, 61.
Saurin (J.). Vingt ans de colonisation en Tunisie, 88.
Savina (Jean). Nos vieux grands chemins et la corvée en Cornouaille et en Léon à la fin de l'ancien régime, 123.
Schneider (Édouard). Les heures bénédictines, 114.
Schurhammer (George). Shin-tô, the way of the gods in Japan, XVI-XVIIth cent., 286.
Schweyer (Dr *Franz*). Politische Geheimverbænde, 109.
Séché (Alphonse). Le dictateur, 245.
Seignobos (Charles). Histoire politique de l'Europe contemporaine, 7e édit., t. I, 248.
Sneller (Z. W.). De toestand der nijverheit te Amsterdam en Rotterdam, 1816, 297.
Serrano (don *Luciano*). Cartulario de S. Pedro de Arlanza, 117.
Serres (Jean). La politique turque en Afrique du Nord sous la monarchie de Juillet, 90.
— *(J.).* Voir *Poiron.*
Seston (W.). Qui fut l'*auctor* d'Hadrien? 62.
Shalkowski. Voir *Poniatowski* (prince *Joseph*).
Simpson (A.). Louis Napoleon and the recovery of France, 1848-1856, 240.
Sonolet (Louis). Voir *Fleury* (comte).
Steeg (Th.). Exposé de la situation générale de l'Algérie, 58.
Stewart (H. F.) et *Desjardins (Paul).* French patriotism in the nineteenth century, 235.
Subject index to periodicals, 278.

[*Taalbi*]. La Tunisie martyre, 87.
Tawney (R. H.). Voir *Wilson (Thomas).*
Temperley (H.). The foreign policy of Canning, 1822-1827, 235.
Terrasse (H.). Les portes de l'arsenal de Salé, 60.
— et *Hainaut (J.).* Les arts décoratifs au Maroc, 66.
Thompson (A. Hamilton). The cathedral churches of England, 290.
— Rotuli Ricardi Gravesend, 290.
Tonnelat (Ernest). La chanson des Nibelungen, 256.
Touron (Max). Notre protectorat marocain, 73.
Travaux (les) de la Commission d'études tunisiennes et la presse de la Régence, 88.
Tsiang (Tingfu T.). Labour and Empire, 252.
Turquan (Joseph). La générale Bonaparte, 211.
— Les sœurs de Napoléon, 229.

Un Africain. Manuel de politique musulmane, 73.
Ushisaburo Kobayaski. War and armament taxes of Japan, 286.
Uzureau (chanoine *F.*). Andegaviana, 24e série, 202.
— Le P. de Clorivière et le serment de Liberté et d'Égalité, 224.

Digitized by Google

Uzureau (chanoine *F.*). Pie VI et le serment de Liberté et d'Égalité, 224.
— Un procès relatif au culte à Poitiers, 1797, 202.

Vaissière (Pierre de). A Coblence, ou Les émigrés français dans les pays rhénans de 1789 à 1792, 215.
Valente (Angela). Un dramma politico alla corte di Filippo II, 116.
Vâlet (R.). L'Afrique du Nord devant le Parlement, 1828-1838 et 1880-1881, 79.
Vallette (P.). Voir *Apulée*.
Van der Essen (Léon). Un cahier de doléances des principaux conseils des Pays-Bas, 1594-1595, 113.
— Joseph Abudacnus, professeur à l'Université de Louvain, 1615-1617, 113.
Van Dillen (J. G.). Bronnen tot de geschiedenis der wisselbanken Amsterdam, Middelburg, Delft, Rotterdam, 296.
— De theorie der gesloten stad-huishouding, 129.
Varnier (A.). Découverte de ruines romaines à Aouzalel, 57.
Vaudon (chanoine). Histoire générale des Filles de Saint-Paul de Chartres, 250.
Verhaeghen (Paul). La Belgique sous la domination française, t. II, 225.
Vermeil (Ed.). La Constitution de Weimar et le principe de la démocratie allemande, 252.
Vézinet (P.). Autour de Voltaire, 266.
Vicherat (le Père). Journal des pestes d'Alger, 86.
Vignols (Léon). Le « commerce interlope » français à la mer du Sud au début du XVIII^e siècle, 123.
Villeneuve-Trans (de). La Chambre en délire, 245.
Villes et tribus du Maroc ; VII : Tanger et sa zone, 75.
Vincent de Paul (saint). Œuvres ; publ. par *P. Coste*, t. XIII et XIV, 262.
Vingtrinier (Emmanuel). La Contre-Révolution, 1789-1791, 213.
Voinot (L.). La menace des Oulad-Sidi-Cheikh contre le Tell algérien, 1870-1873, 69.
— La situation sur la frontière algéro-marocaine du Tell, 1864-1870, 69.
— L'imbroglio marocain et l'entrevue du général Osmont avec le sultan à Oudja, 1874-1876, 69.
— Taza et les Riata, 69.
Voirol (général). Correspondance, 1833-1834 ; publ. par *Esquer*, 79.
Vulliamy (C. E.). Our prehistoric forerunners, 110.

Wahl. L'Algérie, 5^e édit., 51.
Waliszewski (K.). Le règne d'Alexandre I^er, t. II, 233.
Watson (Thomas E.). Napoleon, 228.
Weill (Georges). Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle, 247.
— Histoire du mouvement social en France, 1852-1914, 247.
Westlake (John). Traité de droit international ; trad. par *A. de Lapradelle*, 106.
Wilms (Hieronymus). Das Beten der Mystikerinner, 114.
Wilson (Thomas). A discourse upon usury, 1572 ; publ. par *R. H. Tawney*, 259.
Wood (William). Select British documents of the Canadian war, 1812, 100.

Young (Robert Fitzgibbon). George Ritschel of Deutschkahn, 1616-1683, 126.
Yver (G.). Les Maronites en Algérie, 82.
— Abd-el-Kader et le Maroc en 1838, 80.
— Documents relatifs au traité de la Tafna, 1837, 80.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Pages

HOMO (Léon). Les documents de l'Histoire Auguste et leur valeur historique. 161

LÉVY-SCHNEIDER (L.). L'autonomie administrative de l'épiscopat français à la fin de l'Ancien régime 1

MÉLANGES

REINACH (Salomon). L'énigme de Siger 34

BULLETIN HISTORIQUE

Histoire de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc), 1919-1925, par Ch.-A. JULIEN 47

Histoire de France. Révolution, par Georges PARISET. 199

— De 1800 à nos jours, par Raymond GUYOT. 228

COMPTES-RENDUS CRITIQUES

ABBOTT (W. C.). The expansion of Europe (**H. Hauser**) 271

BELLESSORT (André). Essai sur Voltaire (**H. Sée**) 266

FOX (Paul). The Reformation in Poland (**H. Hauser**) 98

GARNEAU (François-Xavier). Histoire du Canada, 5e édit. (**R. de Kerallain**) . 268

GENTIZON (P.). Le drame bulgare (**Gaston Cahen**) 275

GOOCH (G. P.). Germany (**C.-G. Picavet**) 103

GORIS (J.-A.). Étude sur les colonies marchandes méridionales à Anvers, 1488-1567 (**H. Sée**) 95

GRENIER (Albert). Le génie romain dans la religion, la pensée, l'art (**A. Piganiol**) 254

KLETLER (Paul). Nordwesteuropas Verkehr, Handel und Gewerbe im frühen Mittelalter (**H. Sée**) 93

LABRIOLA (Arturo). Voltaire e la filosofia della liberazione (**Id.**). 267

LANGLOIS (Ch.-V.). La vie en France au moyen âge, t. I et II (**Louis Halphen**). 92

LANGLOIS (Marcel). Pensées intimes du duc de Beauvillier, gouverneur du duc de Bourgogne (**Ed. Esmonin**) 264

LECLERCQ (Dom H.). Histoire de la Régence (**Georges Pagès**) 99

Digitized by Google

Pages

MAHON (R. H.). Life of the Hon. James Murray, a builder of Canada (**R. de Kerallain**) 269

MEINECKE (Friedrich). Die Idee der Staatsræson in der neueren Geschichte (**H. Sée**) 104

Œuvres de saint Vincent de Paul ; publ. par P. COSTE, t. XIII et XIV (**A. Degert**) 262

PALÉOLOGUE (Maurice). La Russie des Tsars pendant la Grande Guerre, t. I-III (**E. Duchesne**) 274

PASTOR (Louis). Histoire des papes depuis la fin du moyen âge ; trad. par Alfred POIZAT, t. XI (**H. Hauser**) 261

Select British documents of the Canadian war of 1812 ; publ. par William WOOD (**R. de Kerallain**) 100

TONNELAT (Ernest). La chanson des Nibelungen (**Marc Bloch**) 256

VERMEIL (Ed.). L'Allemagne contemporaine, 1919-1924 (**C.-G. Picavet**) . . 272

VÉZINET (F.). Autour de Voltaire (**H. Sée**) 266

WESTLAKE (John). Traité de droit international (**Id.**) 106

WILSON (Thomas). A discourse upon usury, 1572 ; publ. par R. H. TAWNEY (**Id.**) 259

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Allemagne (281), Autriche (111), Belgique (112), Canada (113), Espagne (116, 283), Extrême-Orient (284), France (118, 287), Grande-Bretagne (126, 290), Grèce (293), Italie (128, 294), Pays-Bas (129, 296), Pologne (129) ; Histoire de l'antiquité (110, 279), Histoire de l'art (130), Histoire de l'Église (113), Histoire du moyen âge (280), Histoire générale (108, 278), Histoire moderne (114, 280).

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Belgique. Analecta Bollandiana (138) ; Revue belge de philologie et d'histoire (139).

Canada. Nova Francia (305).

France. Académie des inscriptions et belles-lettres. Compte-rendu des séances (131) ; Anjou historique (137) ; Annales de Bretagne (304) ; Annales historiques de la Révolution française (298) ; Annales du Midi (138) ; Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français (131, 304), de la Société Ernest Renan (298), de la Société d'histoire moderne (131, 298), de l'École française d'Extrême-Orient (132, 298) ; Bulletin Du Cange (132) ; Bulletin hispanique (132) ; Carnet de la Sabretache (132, 299) ; Correspondant (132, 299) ; Grande Revue (133, 299) ; Journal des Savants (299) ; Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (138) ; Mercure de France (133, 300) ; Napoléon (133) ; Polybiblion (133, 300) ; Révolution de 1848 (133, 300) ; Révolution française (300) ; Revue archéologique (134, 301) ; Revue de France (134), de l'Anjou (138), de l'histoire des colonies françaises (134, 301), de l'histoire des religions (134), de Paris (134, 301), des Deux Mondes (135, 302), des Études anciennes

Digitized by Google

(135), des Études arméniennes (303), des Études historiques (136), des Questions historiques (136, 303) ; Revue de Saintonge et d'Aunis (305) ; Revue d'histoire diplomatique (136, 304), d'histoire de l'Église de France (137) ; Revue historique de Bordeaux (138, 305) ; Revue historique de droit français et étranger (137, 304).

Grande-Bretagne. Bulletin of the Institute of historical Research (139) ; Cambridge historical Journal (139) ; English historical Review (140) ; History (140) ; Quarterly Review (141) ; Scottish historical Review (140) ; Transactions of the r. historical Society (141).

Italie. Archivio storico lombardo (141).

Bibliographie des comptes-rendus (143, 306).

Chronique : France (160, 317), Allemagne (318), Belgique (319), États-Unis (319), Grande-Bretagne (320).

ERRATUM 320

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. 321

TABLE DES MATIÈRES 330

Le gérant : R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.

Acts of the Privy Council in the reign of James I, 1615-1616. H. M's Stationary Office, 1925, 774 p. ; prix : 1 l. 1 s.

Altaner (Berthold). Die Briefe Jordans von Sachsen, des zweiten Dominikanergenerals, 1222-1237. Leipzig, O. Harrassowitz, 1925, XII-140 p. ; prix : 6 mk. 80.

Apponyi (comte *Rodolphe*). Journal. Vingt-cinq ans à Paris, 1826-1852 ; publ. par *Ernest Daudet*. T. IV : 1844-1852. Plon, 1926, 548 p. ; prix : 25 fr.

Baldwin (Frances Elizabeth). Sumptuary legislation and personal regulation in England. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1926, 282 p.

Ballesteros y Beretta (Antonio). Historia de España y su influencia en la historia universal. IV, 1. Barcelone, Salvat, 1926, 594 p.

Bapst (Edmond). Le siège de Metz en 1870 ; d'après les notes manuscrites laissées par *Germain Bapst*. Lahure, 1926, VI-560 p. ; prix : 12 fr.

Barton (Sir *Dunbar Plunket*). Bernadotte, prince and king, 1810-1844. Londres, Murray, 1925, XI-248 p. ; prix : 12 s.

Belmont (Perry). La politique des États-Unis et l'Europe, 1778-1919. Édit. publ. par *Paul-Louis Alaux*. Payot, 1925, 383 p. ; prix : 25 fr.

Benoît (Fernand). Recueil des actes des comtes de Provence appartenant à la Maison de Barcelone : Alphonse II et Raimond-Béranger V, 1196-1245. T. I, introd. et tables ; t. II, textes et analyses. Aug. Picard, 1925, CCLXIX-496 p. ; prix : 40 fr.

Bertrand (Louis). Anecdotes, scènes et portraits extraits des Mémoires du duc de Saint-Simon. Éditions J. Tallandier, 1925, XXII-230 p. ; prix : 15 fr.

Bett (Henry). Johannes Scotus Erigena ; a study in mediæval philosophy. Cambridge, at the University press, 1925, 204 p. ; prix : 10 s.

Bibliographie lorraine, 1er janvier 1922-31 décembre 1923. Berger-Levrault, 1925, XII-415 p. ; prix : 20 fr.

Bouglé (C.). L'œuvre de Saint-Simon ; textes choisis. Félix Alcan, 1925, XXXII-264 p. ; prix : 10 fr.

Bourrilly (V.-L.). Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille, des origines à 1264. Aix-en-Provence, Dragon, 1926, VIII-526 p.

Brégail (G.). Un apôtre jacobin : Pierre-Nicolas Chantreau, professeur, journaliste, agent secret, 1741-1808. Auch, impr. Cocharaux, 1925, 183 p. ; prix : 6 fr.

Bréhier (Émile). Herder. Librairie « La Renaissance du livre » [1925], 150 p. ; prix : 5 fr.

Bugeaud (maréchal). Le traité de la Tafna. Discours prononcé à la Chambre des députés le 8 juin 1838. L. Fournier, 1925, 40 p.

Cacavelas (Jeremias). The siege of Vienna by the Turks in 1683 ; translated into greek from an italian work published anonymously in the year of the siege. Publ. en trad. anglaise par *F. H. Marshall*. Cambridge, at the University Press, XXIII-185 p. ; prix : 10 s.

Cambridge (the) ancient history. Vol. III : The Assyrian empire. Cambridge, University Press, 1925, XXV-821 p. ; prix : 35 s.

Capocci (Valentino). La « Constitutio Antoniana ». Studi di papirologia e di diritto romano. Rome, impr. Bardi (Accad. dei Lincei. Memorie, 6e série, t. I, fasc. 1, 1925).

Carroll (E. Malcolm). Origins of the Whig party. Durham, North Carolina, Duke University Press, 1925, VIII-260 p., carte ; prix : 2 doll. 50.

Cheyney (Edward P.). A history of England from the defeat of the Armada to the death of Elizabeth, t. II. Londres, Longmans, 1926, VIII-589 p. ; prix : 30 s.

Chinard (Gilbert). Les réfugiés huguenots en Amérique. Société d'éditions « les Belles-Lettres », 1925, XXXVII-245 p. ; prix : 10 fr.

Clarke (W. K. L.). The ascetic works of saint Basil ; transl. into english. Londres, Society for promoting christian Knowledge, 1925, 355 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Digitized by Google

Codignola (Arturo). La giovinezza di G. Mazzini. Florence, Vallecchi, 1926, 250 p. ; prix : 14 l.

Collomp (Paul). Recherches sur la chancellerie et la diplomatique des Lagides. Société d'éditions « les Belles-Lettres », 1926. (Publ. de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 29), VIII-244 p. ; prix : 30 fr.

Constantin (chevalier *de*). Itinéraires. Publications de la Société de la « Sabretache », 1925, 130 p.

Coulange (Louis). La Vierge Marie. Rieder, 1925, 158 p. ; prix : 6 fr. 50.

Cultrera (Giuseppe). Architettura Ippodamea ; contributo alla storia dell' edilizia nell' antichità. Rome, Accad. dei Lincei, 1924. Memorie. Classe di scienze morali, storiche et filologiche, in-4°, p. 357-603.

Delafosse (Henri). Les écrits de saint Paul. I : L'épître aux Romains. Rieder, 1926, 158 p. ; prix : 9 fr.

Diculescu (Constantin C.). Die Vandalen und die Goten in Ungarn und Rumænien. Leipzig, Curt Kabitzsch, 1923, V-64 p.

Dimier (Louis). Histoire de la peinture française, 1300 à 1627. Paris et Bruxelles, Van Œst, 1925, VIII-94 p., 64 pl. ; prix : 65 fr.

Dombre (Ch.). Six jours en pays camisard. Berger-Levrault, 1926, 140 p.

Duchesne (Mgr *L.*). L'Église au VI^e^ siècle. E. de Boccard, 1925, VIII-663 p.

Federici (Vincenzo). Chronicon Vulturnense del Giovanni (Fonti per la storia d'Italia). 2 vol., 1925, VIII-383 et 362 p. ; prix : 70 et 80 l.

Fels (Florent). Propos d'artistes. Librairie : « La Renaissance du livre », 1925, 215 p. ; prix : 20 fr.

Ferrari (Aldo). L'esplosione rivoluzionaria del Risorgimento, 1789-1815. Milan, edizioni « Corbaccio », 1925, 477 p. ; prix : 20 l.

Foord (Edward). The last age of Roman Britain. Londres, G. G. Harrap, 1925, 294 p. ; prix : 15 s.

Gaëte (duc *de*). Mémoires, souvenirs, opinions et écrits du duc *de Gaëte*, ancien ministre des Finances, t. I. Armand Colin, 1926, 336 p. (réimpression en fac-similé de la première édition, 1826).

Galbraith (G. R.). The constitution of the dominican order, 1216-1360. Manchester, at the University Press, 1925, XVI-286 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Gautherot (Gustave). Un gentilhomme de grand chemin : le maréchal de Bourmont, 1773-1846. Les Presses universitaires de France, 1926, 480 p. ; prix : 25 fr.

Gignoux (C.-J.) et *Legueu (F.)*. Le Bureau des rêveries, 1715-1925. Bernard Grasset, 1926, 247 p. ; prix : 9 fr.

Guenin (Georges) et *Nouaillac (Joseph)*. La France et les grandes puissances du monde, 1830-1880. Lectures historiques. Plon, 1925 ; prix : 12 fr.

Haendcke (Berthold). Der französisch-deutschniederlændische Einfluss auf die italienische Kunst von etwa 1200 bis etwa 1650. Strasbourg, Heitz, 1925, gr. in-8°, 67 p.

Hartley (Dorothy) et *Elliot (Margaret M.)*. Life and work of the people of England. XV-XVITH. CENT. Londres, Batsford, 2 vol., 1925, 36 p. et 49 pl. chacun ; prix : 4 s. 6 d. chaque.

Hearnshaw (F. J. C.). Social and political ideas of some great thinkers of the Renaissance and the Reformation. Londres, G. Harrap, 1925, 215 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Hockett (Homer C.). A political and social history of the United States, 1492-1828. New-York, The Macmillan Company, 1925, XIII-438 p.

Holdsworth (W. S.). Sources and literature of English law. Oxford, at the Clarendon Press, 1925, VIII-247 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Hyma (Albert). The christian renaissance. New-York et Londres, The Century C°, 1924, XVIII-501 p. ; prix : 4 doll.

Jacob (E. F.). Studies in the period of baronial reform and rebellion, 1258-1267. Oxford, at the Clarendon Press, 1925, XIV-343 p. ; prix : 24 s.

Julien (Charles-André). Un médecin romantique interprète et professeur d'arabe : Eusèbe de Salles. Alger, J. Carbonel, 1925, 164 p. (extrait de la Revue africaine).

Lansing (Robert). Mémoires ; édition française par *Louis-Paul Alaux*. Payot, 308 p. ; prix : 20 fr.

Leblond (D^r^ *V.*). Documents relatifs à l'histoire économique de Beauvais et du Beauvaisis au XVI^e^ siècle. Extraits des minutes notariales. I : 1537-1550. Champion, 1925, XXXI-370 p. ; prix : 20 fr.

Lemoine (Jean). M^me^ de Sévigné ; sa famille et ses amis, t. I. Hachette, 1926, VIII-215 p.

Lucas-Dubreton (J.). Louis XVIII ; le prince errant, le roi. Albin Michel, 1925, 314 p. ; prix : 20 fr.

Mac Guire (James William). Geographic dictionary of the Virgin islands of the United States. Washington, Government printing office, 1925.

Maeterlinck (L.). La pénétration française en Flandre. Une école préeckienne inconnue. Paris et Bruxelles, Van Œst, 1925, in-4°, 124 p., 85 pl.

Magne (Émile). M^me^ de La Fayette en ménage, d'après des documents inédits.

Digitized by Google

Émile-Paul, 1926, in-16, XI-293 p. ; prix : 9 fr.

Marchi (Teodosio). La formazione storico-giuridica dello stato italiano, t. I : 1859-1860. Parme, « La Bodoniana », 1924, 120 p. ; prix : 8 l.

Martin (Olivier). La coutume de Paris, trait d'union entre le droit romain et les législations modernes. Léon Tenin, 1925, VI-81 p. ; prix : 12 fr.

Maspero (Georges). La Chine. Nouv. édit. mise à jour. Delagrave, 1925, 2 vol. in-12, XX-310 et 259 p.

Masseron (Alexandre). Saint Antonin, 1389-1459. Gabalda, 1926, 197 p. ; prix : 5 fr.

Mazziotti (M.). Napolone III e l'Italia. Milan, Soc. édit. « Unitas », 1925, XX-363 p. ; prix : 35 l.

Mededeelingen van het Nederlandsch historisch Instituut te Rome, tome V. La Haye, M. Nijhoff, 1925, XLVIII-215 p., 18 pl.

Melgounof (Serge Petrovich). The Red Terror in Russia, transl. Londres, Dent and Sons, 1926, XIV-271 p., 15 phot. ; prix : 6 s.

Moffit (Louis W.). England on the eve of the industrial Revolution. Londres, King et fils, 1925, XI-312 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Montheilhet (J.). Les institutions militaires de la France, 1814-1922. Félix Alcan, 1926, XXIV-414 p. ; prix : 30 fr.

Morosini-Comby (Jean). Les assignats ; révolution et inflation. Nouvelle librairie nationale, 1925, 165 p. ; prix : 7 fr. 50.

Nabholz (Hans). Die neueste Forschung über die Entstehung der Schweizerischen Eidgenossenschaft, 42 p.

Nacos (Lucas). La crise sociale et politique de l'Europe. Marcel Rivière, 1926, XI-80 p. ; prix : 5 fr.

Narischkine-Witte (Vera). Souvenirs d'une fillette russe, 1890-1900. Éditions Baudinière, 251 p. ; prix : 12 fr.

Nilsson (Martin P.). Imperial Rome. Londres, Bell and Sons, 1926, XVI-376 p. ; prix : 21 s.

Noguchi (Yone). L'art au Japon : Kôrin. Van Œst, 1926, 44 p., gravures et vignettes ; prix : 25 fr.

— Hiroshige. Ibid., 46 p. ; prix : 25 fr.

Nolloth (Charles Frederick). The fourth Evangelist ; his place in the development of religious thought. Londres, John Murray, 1925, X-266 p. ; prix : 10 s. 6 d.

Novion (François). L'Angleterre et sa politique étrangère et intérieure, 1900-1914. Félix Alcan, 1924, VIII-460 p. ; prix : 25 fr.

Nurra (prof. *Pietro*). La missione del generale Bonaparte a Genova nel 1794. Gênes, 1923, 47 p. (extrait de « la Liguria e il Risorgimento »).

Orliac (Jehanne d'). Anne de Beaujeu, roi de France. Plon, 239 p. ; prix : 9 fr.

Pahin (Lucien). Cartulaire des Cordeliers de Pontoise, 1252-1588. Suivi d'un Catalogue sigillographique par *Albert Thiébault-Sisson*. Pontoise, 1924 (Soc. histor. du Vexin, 1924), gr. in-8°, X-144 p.

Paine (Albert Bigelow). Joan of Arc, maid of France. New-York, Macmillan Company, 1925, 2 vol., XIV-367 et X-579 p., gravures et illustrations ; prix : 10 doll. 50.

Pais (Ettore). Serie cronologica delle colonie romane e latine dalla età regia fino all' impero, t. I. Rome, Accad. dei Lincei, 5e série, t. XVII, fasc. 8, 1924.

Palacios (Alfredo L.). Los nuevos metodos del dogma a la ciencia experimental. La Plata, Faculté des sciences de l'Université, 1925, 279 p.

Parent (Paul). L'architecture des Pays-Bas méridionaux : Belgique et nord de la France, aux XVIe-XVIIIe siècles. Paris et Bruxelles, Van Œst, 1926, in-4°, 244 p., 32 pl. de dessins et 56 pl. en héliotypie ; prix : 150 fr.

Pasquet (D.). An essay on the origins of the House of Commons ; trad. par *R. G. D. Laffan*. Cambridge, at the University Press, 1925, XIII-248 p. ; prix : 7 s. 6 d.

Pasture (A.). La Restauration religieuse aux Pays-Bas catholiques sous les archiducs Albert et Isabelle, 1596-1633. Louvain, Uystruyst, 1925, XXXI-377 p.

Patzelt (Erna). Die karolingische Renaissance. Vienne, Œsterreichischer Schulbücherverlag, 1924, 169 p.

— Entstehung und Charakter der Weistümer in Œsterreich. Vienne, Eligius Verlag, 1924, 124 p.

Piquet (Victor). Le peuple marocain ; le bloc berbère. Émile Larose, 1925, in-16, 304 p. ; prix : 12 fr.

Poincaré (Raymond). Au service de la France. Neuf années de souvenirs. I : Le lendemain d'Agadir ; t. II : Les Balkans en feu, 1912. Plon, 1926, 391 et 429 p. ; prix : 35 fr. les deux.

Poll (Bernhard). Das Heimfallsrecht auf den Grundherrschaften Œsterreichs. Vienne, Eligius Verlag, 1925, 74 p.

Pommier (Jean). La pensée religieuse de Renan. Rieder, 1925, 236 p. ; prix : 9 fr.

Raccolta Vinciana. Fasc. XII : 1923-1925 (publ. le 18 janvier 1926). Milan, Archivio storico civico, XX-206 p.

Ramsay (A. W.). Idealism and foreign policy. A study of the relations of Great Britain with Germany and France, 1860-

Digitized by Google

1878. Londres, John Murray, 1925, XI-450 p. ; prix : 18 s.

Ramsay of Bamff (Sir *James H.*). A history of the revenues of the kings of England, 1066-1399. Oxford, at the Clarendon Press, 1925, 2 vol., VIII-365 et 440 p. ; prix : 42 s.

Rappoport (Charles). La philosophie de l'histoire comme science de l'évolution, 2e édit. Marcel Rivière, 1925, in-16, XV-247 p. ; prix : 9 fr.

Raymond (Jean). Les Wahabys ; document inédit de 1806. Le Caire, 1925 (Société royale de géographie d'Égypte), VIII-40 p.

Richelieu (cardinal *de*). Mémoires. T. VI : 1626. Champion (Société de l'histoire de France), XVII-365 p. ; prix : 20 fr.

Rodocanachi (E.). Histoire de Rome. Une cour princière au Vatican pendant la Renaissance, 1471-1503. Hachette, 1926, gr. in-4°, 315 p.

Rose (J. Holland). A short life of William Pitt. Londres, Bell, 1925, VII-224 p. ; prix : 4 s. 6 d.

Roserot (Alphonse). Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or. Imprimerie nationale, 1924, in-4°, CXII-516 p.

Rottmann (Alexandre). London catholic churches ; a historical and artistic record. Londres, Sand, 1926, XXI-301 p. ; prix : 6 s.

Sainte-Beuve (C.-A.). Quelques figures de l'histoire. Portraits extraits des « Causeries du lundi ». Préface de *Jacques Bainville*. Tallandier, 1926, XVI-252 p. ; prix : 15 fr.

Santoro (Caterina). Un nuovo registro di lettere ducali, 1395-1409. Milan, impr. S. Giuseppe, 63 p. (extrait de l'Archivio stor. lombardo, t. LII, fasc. 3-4).

Sartiaux (Félix). Foi et science au moyen âge. Rieder, 1926, 252 p. ; prix : 9 fr.

Schlesinger (Arthur M.). A political and social history of the United States, 1829-1925. New-York, The Macmillan Company, XVII-576 p.

Schmidt (Kurt Dietrich). Studien zur Geschichte des Konzils von Trient, 1925. Tübingen, Mohr, 220 p.

Séailles (G.). L'origine et les destinées de l'art. Félix Alcan, 1925, 158 p. ; prix : 9 fr.

Sears (Louis Martin). John Slidell. Durham, North Carolina, Duke University Press, 1925, 252 p. ; prix : 2 doll. 20.

Simioni (Attilio). Le origini del risorgimento politico dell' Italia meridionale, t. I. Messine et Rome, Giuseppe Principato, VII-535 p. ; prix : 40 l.

Simon (John S.). John Wesley and the advance of Methodism. Londres, J. Alfred Sharp, 1925, 352 p. ; prix : 18 s.

Stern (Alfred). Abhandlungen und Aktenstücke zur Geschichte der Schweiz. Aarau. Sauerlænder, 1926, 254 p.

Strecker (Karl). Ekkehards Waltharius. 2e Aufl. Berlin, Weidmann, 1924, XXIV-95 p. ; prix : 3 mk.

— Die Gedichte Walters von Chatillon. Ibid., 1925, XIX-64 p. ; prix : 2 mk. 40.

Stutz (Ulrich). Reims und Mainz in der Königswahl des zehnten und zu Beginn des elften Jahrhunderts (extrait des Sitzungsberichte der Preuss. Akad. der Wissensch., XXIX, 1921, p. 11414-11433).

— Die pæpstliche Diplomatie unter Leo XIII. nach den Denkwürdigkeiten des Kardinals Domenico Ferrata. Berlin, Walter de Gruyter, 1926, 154 p.

Sylvain-Lévi (D.). Dans l'Inde. De Ceylan au Népal. Rieder, 1925, 244 p. ; prix : 9 fr.

Tavernier (*J. B.*, baron *of Aubonne*). Travels in India ; transl. by *V. Ball*. 2e édit. par *William Crooke*. Oxford University Press, 1925, 2 vol., LXVI-335 et XV-399 p. ; prix : 18 s.

Teggart (Frederick J.). Theory of history. Yale University Press. New Haven, Conn ; Londres, Humphrey Milford, 1925, XIX-231 p. ; prix : 14 s.

Théry (G.), O. P. Autour du décret de 1210. II : Alexandre d'Aphrodise. Aperçu sur l'influence de sa noétique. Kain, Le Saulchoir, 1926, 119 p.

Tucci (Giuseppe). Linee di una storia del materialismo indiano. Rome, Accad. dei Lincei. Memorie, 5e série, t. XVII, fasc. 7, 1924.

Unamuno (Miguel de). L'agonie du christianisme ; trad. par *Jean Cassou*. Rieder, 1925, 162 p. ; prix : 7 fr. 50.

Van Nostrand (John James). The imperial domains of the Africa proconsularis. Berkeley, California, Univ. of California Press, 1925, VII-88 p.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils,per t.150-151

Revue historique (Paris, France)
Revue historique.

3 1951 001 371 395 O

Digitized by Google